



La sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis : importations, productions, externalisations

Damien Calais

► To cite this version:

Damien Calais. La sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis : importations, productions, externalisations. Géographie. Université Paris Cité, 2021. Français. NNT : 2021UNIP7091 . tel-03674541

HAL Id: tel-03674541

<https://theses.hal.science/tel-03674541>

Submitted on 20 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris

École doctorale Sciences des Sociétés - 624

Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (Cessma)

La sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis

Importations, productions, externalisations

Par Damien Calais

Thèse de doctorat de géographie du développement

Dirigée par Philippe Cadène

Présentée et soutenue publiquement le 9 décembre 2021 (date prévisionnelle)

Devant un jury composé de :

Philippe Cadène, professeur des universités en géographie, Université de Paris,
directeur de thèse

Anna Geppert, professeur des universités en géographie, Sorbonne Université,
rapporteur

Mohamed Oudada, professeur de géographie, Université Ibn Zohr d'Agadir, rapporteur

François Bost, professeur des universités en géographie, Université de Reims
Champagne-Ardenne, examinateur

Martine Guibert, professeur des universités en géographie, Université Toulouse 2-Jean
Jaurès, examinatrice

Émilie Lavie, maîtresse de conférences HDR en géographie, Université de Paris,
examinatrice

Résumé

Depuis leur accession à l'indépendance et leur constitution en État fédéral, les Émirats arabes unis ont connu un développement économique et humain très rapide mais qui reste fragile. La sécurité alimentaire est une question fondamentale pour la stabilité sociale, économique et politique des Émirats, et pour le développement durable de ce pays.

Le but de cette recherche est d'expliquer les stratégies et les modalités de leur mise en œuvre concernant, premièrement, l'importation de denrées alimentaires aux Emirats, secondairement, la production alimentaire locale et l'externalisation de la production par des investissements dans du foncier agricole à l'étranger, dans un contexte de diversification de l'économie émiratie et de réorganisation continue des territoires productifs et des réseaux de l'économie mondialisée.

Le cadre théorique de cette recherche s'inspire de celui élaboré par Jean Gottmann, notamment les concepts de mouvement, d'iconographie, de compartimentation de l'espace et de région-charnière. La recherche propose une discussion et une adaptation de la pensée gottmannienne afin de la rendre fructueuse dans l'analyse du monde actuel.

La méthodologie de cette recherche conjugue quatre démarches : l'exploitation de statistiques et de documents produits par les administrations publiques ou les entreprises du secteur privé ; l'analyse de la presse ; la réalisation d'entretiens auprès des décideurs et de divers acteurs concernés ; l'interprétation d'images satellitaires.

Mots-clés : sécurité alimentaire, commerce international, développement agricole, développement des milieux désertiques, investissements directs étrangers (IDE), pays du Golfe, Émirats arabes unis, Jean Gottmann.

FOOD SECURITY IN THE UNITED ARAB EMIRATES: IMPORTS, PRODUCTION, OFFSHORING

Abstract

Since its independence and constitution as a federal state, the United Arab Emirates has experienced a very rapid economic and human development, but it remains fragile. Food security is a fundamental issue for the social, economic and political stability of the UAE, and for the sustainable development of the country.

The aim of this research is to explain the strategies and the modalities of their implementation concerning, firstly, the importation of foodstuffs in the Emirates, secondly, the local food production and the offshoring of production through investments in agricultural land abroad, in a context of diversification of the Emirati economy and continuous reorganization of the productive territories and networks of the globalized economy.

The theoretical framework of this research is based on the one developed by Jean Gottmann, notably the concepts of movement, iconography, compartmentalization of space, and hinge region. The research proposes a discussion and an adaptation of Gottmannian thought in order to make it fruitful in the analysis of the present world.

The methodology of this research combines four approaches: the exploitation of statistics and documents produced by state administrations or private sector companies; the analysis of press; the realization of interviews with decision-makers and various actors concerned; the interpretation of satellite images.

Keywords: food security, world trade, agricultural development, desert development, foreign direct investment (FDI), Gulf countries, United Arab Emirates (UAE), Jean Gottmann.

Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de cette thèse.

Je tiens d'abord à remercier M. le Professeur Philippe Cadène qui a accepté la direction de cette thèse, et Mme Brigitte Dumortier, qui l'a codirigée pendant les trois premières années. Tous deux ont ouvert ma réflexion afin de construire, à partir d'un étonnement initial – la diversité des provenances des denrées alimentaires aux Émirats arabes unis (É.A.U.) –, un sujet de recherche aux dimensions multiples, de la géographie économique à la géopolitique en passant par la géographie rurale. Ils m'ont apporté leur connaissance des É.A.U., une connaissance intellectuelle mais aussi intime de ce pays dans lequel ils ont noué des amitiés de longue date.

M. le Professeur Philippe Cadène m'a permis d'élargir ma réflexion en m'associant au groupe de géographes, d'économistes et de juristes qui porte aujourd'hui le projet de recherche *Reshaping Business in an Uncertain World* (ReBus). Je désire remercier l'ensemble des chercheurs qui participent à ce projet et en particulier Mme Petia Koleva, Mme Pepita Ould Ahmed, M. Gautier Bourdeaux, M. Pascal Grouiez et M. le Professeur Thomas Lamarche, pour le temps qu'ils ont consacré à me conseiller, à discuter les articles que je m'apprêtais à soumettre et à partager leurs réflexions sur mes communications.

C'est à Mme Brigitte Dumortier que je dois ma découverte des concepts de mouvement et d'iconographie chez Jean Gottmann, qui tiennent une place essentielle dans ma thèse. C'est aussi elle qui m'a permis de rencontrer M. Benoît Riffaud, que je remercie de m'avoir fait partager son expérience personnelle et professionnelle des É.A.U.

Ma reconnaissance va aussi à Mme Anne-Laure Dupont, qui a éveillé mon intérêt pour le Moyen-Orient et qui a grandement contribué à ce que je puisse réaliser un semestre d'études à l'Université de la Sorbonne Abu Dhabi. Cette immersion aux É.A.U. a été décisive dans le chemin qui m'a conduit à présenter aujourd'hui cette thèse, chemin au long duquel elle m'a toujours accompagné par ses conseils et ses encouragements.

Je remercie chaleureusement Mme le Professeur Catherine Mayeur-Jaouen pour sa disponibilité, sa réactivité pour relire des propositions d'articles, et l'aide apportée à la mise en place d'un atelier lors du 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans (GIS MOMM), atelier qui m'a donné la première opportunité de faire connaître publiquement mon travail de recherche.

Je veux également remercier Mme Emilie Lavie et M. Alain Cariou pour la bienveillance avec laquelle ils ont suivi mes travaux et m'ont conseillé.

Cette thèse n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien fidèle de mes amis émiratis, qui m'ont partagé la connaissance de leur pays, recommandé auprès de personnes-clés pour cette recherche, fait découvrir des lieux dont je n'aurais autrement pas connu l'existence. Je leur en suis profondément reconnaissant.

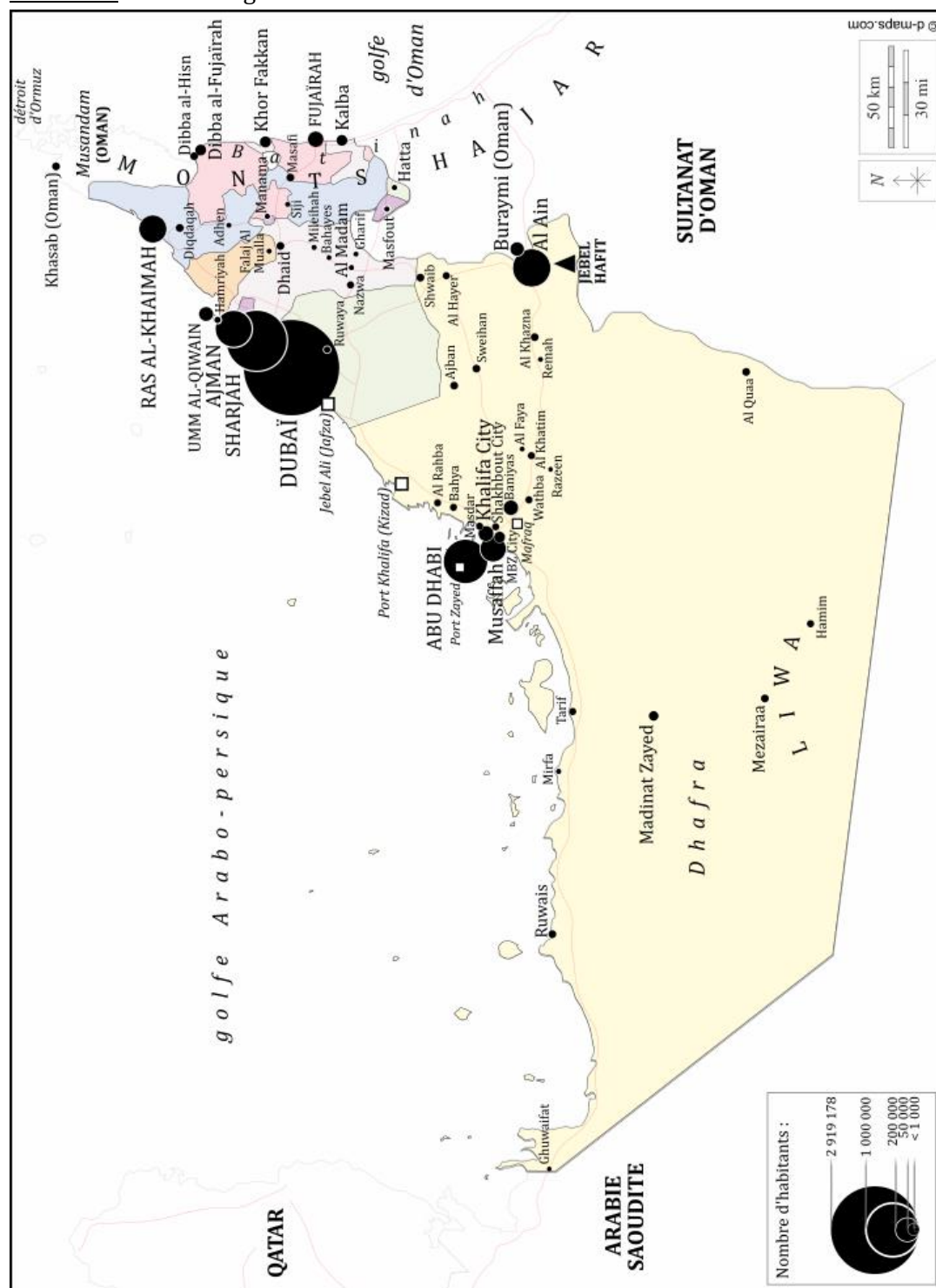
J'adresse aussi mes vifs remerciements aux ingénieurs de l'Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority (ADAFSA) qui ont été disponibles pour répondre à mes questions avec pédagogie et pour m'emmener à leurs côtés dans leurs visites d'exploitations agricoles.

Je ne saurais clore ces remerciements sans témoigner ma gratitude envers ma famille et tout particulièrement mon épouse qui, outre son aide ponctuelle dans le traitement d'une partie des données, a supporté de longues absences et de nombreuses soirées de travail prolongées afin que cette recherche soit conduite et achevée.

Sommaire

Introduction générale	8
Partie I - La sécurité alimentaire : approche théorique et état de l'art	39
Partie II - La sécurisation des importations	106
Partie III- Le développement de l'agriculture et de la pêche aux Émirats arabes unis	186
Partie IV - L'externalisation de la production agricole : une solution pour les É.A.U. ?	319
Conclusion générale	381
Annexes	395
Bibliographie	399

Carte n° 1 : lieux et régions des Émirats arabes unis mentionnés dans la thèse



Sources :

-citypopulation.de, « UAE » (estimations de la population des aires urbaines pour l'année 2017 en se fondant sur les données des bureaux statistiques des différents émirats, les derniers chiffres de population communiqués par le Ministère de l'Économie en 2005, le recensement de Fujairah en 2011, celui de Sharjah en 2015 et d'Ajman en 2017) ;

-pour la ville-centre et les banlieues de l'agglomération d'Abu Dhabi : worldpopulationreview.com, 2021, « Population of cities in United Arab Emirates (2021) » ; McArthur Company, 2018, *Capital Mall, Trade Area Summary*, 14 février 2018, consulté sur <https://mcarthurcompany.com> le 5 septembre 2021.

Introduction générale

Depuis leur accession à l'indépendance et leur constitution en État fédéral, les Émirats arabes unis (É.A.U.) ont connu un développement économique et humain très rapide mais qui reste fragile du fait de l'aridité du milieu et du recours massif au travail d'immigrés. La sécurité alimentaire est une question fondamentale pour la stabilité sociale, économique et politique des Émirats, et pour le développement durable de ce territoire, qui importe la majeure partie des aliments qui y sont consommés. Elle est définie par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, plus connue sous son sigle anglais de FAO (*Food and Agriculture Organization*), comme l'état qui « existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »¹. Le but de cette recherche est d'expliquer les stratégies déployées pour assurer la sécurité alimentaire aux É.A.U. et les modalités de leur mise en œuvre concernant l'importation de denrées alimentaires aux Émirats, le développement de la production alimentaire du pays et l'externalisation de la production par des investissements dans du foncier agricole à l'étranger, dans un contexte de diversification de l'économie émiratie et de réorganisation continue des territoires productifs et des réseaux de l'économie mondialisée.

1. La sécurité alimentaire : un enjeu essentiel dans un monde globalisé

La question de la sécurité alimentaire est devenue de plus en plus complexe car celle-ci ne repose plus seulement, pour une population donnée, sur sa capacité à produire des denrées alimentaires mais aussi et surtout sur sa capacité à commercer et à s'assurer la maîtrise des flux commerciaux qui lui permettent de s'approvisionner. L'importance du commerce international est soulignée par la première définition du concept de sécurité alimentaire à avoir été formalisée, celle issue de la Conférence mondiale de l'alimentation réunie à Rome en 1974 sous les auspices de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Caractérisée d'emblée comme mondiale, la sécurité alimentaire y est avant tout définie comme la « capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base ». La définition se poursuit : « pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix ». Très largement révisée depuis dans d'autres assemblées sous l'égide de la FAO, cette définition n'en est pas moins l'une des fondations du monde globalisé que nous connaissons aujourd'hui. La Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 affirmait ce qui devait devenir un principe organisateur de l'économie mondiale et des relations internationales.

La sécurité alimentaire est une question éminemment géographique puisque sa définition initiale exprime l'ambition d'assurer celle-ci non plus à l'échelle des États mais à l'échelle du monde, en recomposant les territoires productifs qui sont articulés par les

¹ COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA), 2012, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 15-20 octobre 2012, p.6, consulté sur <http://www.fao.org/in-action/right-to-food-global/global-level/cfs/fr> le 30 mai 2021.

systèmes alimentaires nationaux afin de les intégrer toujours plus à un système alimentaire global. En énonçant sa définition de la sécurité alimentaire, l'objectif de la Conférence de 1974 n'était pas de façonner un concept destiné à la recherche en sciences sociales, mais d'élaborer une stratégie globale pour répondre aux brutales chutes de production et hausses des prix de certaines denrées agricoles et alimentaires de base en 1972 puis en 1974, des variations abruptes qui étaient particulièrement marquées pour les productions vivrières. Pour tous les participants à la Conférence, ces soubresauts n'étaient pas des événements isolés mais des manifestations de la crise qui bouleversait alors l'économie mondiale dans son ensemble. Replacée dans son contexte historique, cette définition dresse un constat d'échec des politiques de développement agricole menées dans le tiers-monde pour nourrir la population d'un pays avec la production nationale. Elle rejette le modèle de l'autosuffisance alimentaire qu'avaient choisi nombre de pays nouvellement décolonisés. Au lieu d'assurer une aide au développement agricole jugée inefficace, elle revient à préconiser un soutien public aux filières agroalimentaires contrôlées par des firmes transnationales (FTN) et à préférer à la polyculture une spécialisation internationale selon le principe ricardien de l'avantage comparatif. Elle confirme en outre la tendance globale de l'agriculture au productivisme, qui se traduit par la mécanisation et la motorisation des engins ainsi que par l'utilisation croissante de produits fournis par l'industrie chimique : autant de mutations qui transforment l'agriculture d'une activité productrice nette à une activité consommatrice nette d'énergie, un bouleversement scientifiquement établi dès les années 1970 par l'équipe de l'agronome américain David Pimentel ².

Les systèmes alimentaires que nous observons aujourd'hui résultent largement de la stratégie globale consacrée en 1974, dont la mise en œuvre apparaît comme une expérimentation précoce, dans un secteur, des politiques néolibérales déployées à partir des années 1980. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont largement contribué à assurer le déploiement de cette stratégie en conditionnant l'accord de prêts à l'abandon d'investissements considérés comme inefficaces dans l'agriculture vivrière et à l'abaissement de taxes douanières sur des produits alimentaires. Institutionnalisée dans le droit international avec l'Accord sur l'Agriculture de 1994 annexé à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cette stratégie se heurte aux revendications de souveraineté alimentaire qui ont émergé de par le monde, mais elle devrait rester dominante en raison de la puissance des groupes d'acteurs qui la mettent en œuvre. Les groupes d'acteurs, à la fois politiques et économiques, qui construisent un système alimentaire global organisé par des firmes transnationales sont, pour les plus anciens, ancrés dans les pays les plus développés : les États-Unis, auxquels s'ajoute rapidement l'Europe de la Politique agricole commune (PAC). D'autres pays viennent progressivement contester cette domination et conquérir des parts de marché, qu'il s'agisse du Canada et de l'Australie ou de pays émergents comme le Brésil. L'évolution du système alimentaire global s'inscrit par conséquent dans la dynamique générale de multipolarisation du monde. Cette concurrence dans un domaine aussi stratégique que l'alimentation contribue à expliquer l'échec du cycle de Doha de l'OMC ouvert en 2001 : l'agriculture demeure l'un des derniers secteurs économiques pour lesquels les barrières douanières restent élevées.

Force est de constater que la stratégie dominante mise en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire n'a pas tenu toutes ses promesses et que les défis restent nombreux. Le

² David PIMENTEL *et al.*, 1973, "Food production and the energy crisis", *Science*, vol. 182, n° 4111, p. 443-449, doi : 10.1126/science.182.4111.443.

productivisme est de plus en plus contesté par des organisations d'agriculteurs et de citoyens, en particulier pour ses externalités environnementales négatives. La dégradation des sols et les changements climatiques inquiètent sur la capacité de l'agriculture mondiale à continuer d'augmenter sa production. Les envolées répétées des cours de certaines matières premières agricoles, notamment en 2007-2008, ont montré les limites de la globalisation dans la stabilisation des prix. L'objectif « faim zéro d'ici à 2030 », deuxième des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) pris à la Conférence de Rio de 2012, ne sera vraisemblablement pas atteint. Établie conjointement par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'édition 2020 du rapport *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*³ estime que près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim en 2019 et que 3 milliards n'ont pas économiquement accès à une alimentation saine. Le même rapport confirme que l'augmentation de la faim chronique observée depuis 2014 se poursuit : la population mondiale croît tandis que la prévalence mondiale de la sous-alimentation est stabilisée à 8,9 %, la situation s'aggravant sur le continent africain qui présente un taux de 19,1 %. Le rapport s'inquiète de l'accroissement des vulnérabilités des systèmes alimentaires en conséquence des confinements et de la récession économique qui ont accompagné la pandémie de covid-19. Il préconise en outre aux gouvernements des différents pays d'aider les petits producteurs locaux à cultiver et à vendre des aliments plus nutritifs et à leur garantir un accès aux marchés, ce qui est un aveu des limites voire des effets néfastes de la globalisation. Quant à l'édition 2020 du rapport *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*⁴ élaboré par la FAO, elle souligne le chemin qu'il reste à parcourir pour remplir le quatorzième ODD, « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». La meilleure gestion de la pêche mise en œuvre dans certains pays et certaines régions ne suffit pas à l'heure actuelle à renverser la tendance mondiale à la dégradation des stocks de poissons due à la surpêche, tandis que l'aquaculture, qui fournit plus de la moitié des poissons destinés à la consommation humaine depuis 2016, doit encore assurer sa durabilité notamment sur le plan environnemental.

2. La sécurité alimentaire : un concept en débat

Dans sa définition de la sécurité alimentaire, la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 n'a pas fourni de cadre conceptuel ou d'instrument de mesure pour les chercheurs en sciences sociales, qui se sont donc emparés après coup de ce concept pour le mobiliser dans leurs travaux.

³ FAO et al., 2020, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, mis en ligne et consulté le 13 avril 2021 sur <http://www.fao.org/publications/sofi/2020/fr>.

⁴ FAO, 2020, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, mis en ligne et consulté le 13 avril 2021 sur <http://www.fao.org/3/ca9231fr/CA9231FR.pdf>.

2.1. Les institutions internationales contre les politiques d'autosuffisance alimentaire

Comme nous le verrons dans la première partie de cette thèse, l'échec de nombreux États du Tiers-Monde à développer une agriculture qui puisse satisfaire leurs besoins nationaux a été expliqué en Occident dans les années 1970 par le fait que ces États avaient brûlé les étapes du processus qui aurait dû permettre leur développement économique. Ces pays, a-t-il été expliqué dans la recherche en sciences sociales, avaient massivement investi dans l'industrie alors qu'ils auraient d'abord dû transformer leur agriculture. Il eût fallu dans un premier temps qu'ils fassent subir à leur agriculture une mutation productiviste en ayant recours à la technologie adéquate. L'augmentation des rendements qui aurait ainsi été obtenue leur aurait seulement ensuite permis de réduire les emplois agricoles et de donner la priorité à l'industrie. Ces étapes à suivre pour parvenir au développement étaient, nous y reviendrons, une idée généralement admise dans la pensée économique des années 1960 et 1970. C'est chez l'économiste libéral américain Walt W. Rostow qu'on en rencontre la théorisation la plus élaborée, dans son fameux ouvrage *Les Étapes de la croissance économique*⁵. Ainsi a été expliquée dans les années 1970 la malnutrition et les famines dans des pays « en voie de développement » : ces pays étaient précisément allés trop vite sur « la » voie du développement, la seule possible d'après les discours qui étaient alors portés par les institutions internationales. Ce diagnostic a été déterminant dans l'élaboration du concept de sécurité alimentaire et il est encore prégnant dans la vision de la sécurité alimentaire promue par un grand nombre de gouvernements, d'organisations multilatérales et d'entreprises. Ce discours sur le développement est pourtant imprégné de conceptions biologiques tout à fait semblables aux thèses évolutionnistes, qui, au XIX^e siècle, avaient, pour reprendre l'expression de l'économiste Elsa Assidon, « transformé l'histoire impériale en histoire naturelle » en présentant les peuples colonisés dits arriérés comme des « ancêtres contemporains » des peuples colonisateurs qui s'étaient attribués une mission civilisatrice. Dans ce discours, « les économies sont traitées comme un corps humain qui croît, qui est malade, qui a besoin d'un temps d'apprentissage »⁶.

De telles théories du développement économique et humain et de la sécurité alimentaire constituent des discours idéologiques. L'idéologie peut être définie comme une forme discursive performative, autotélique (elle ne se réfère qu'à elle-même et elle est sa propre fin), qui dissimule sa dépendance à l'égard d'un site énonciatif (son ancrage dans un contexte spatio-temporel par exemple) et qui prétend à l'universalité⁷. En paraissant ne dépendre d'aucun site énonciatif, les théories du développement que nous venons de présenter viennent dissimuler les acteurs dont elles émanent, elles constituent un écran

⁵ Walt W. ROSTOW, 1960, *The Stages of Economic Growth. A non-communist manifesto*, New York, Cambridge University Press.

⁶ Elsa ASSIDON, 2002, *Les théories économiques du développement*, 3^e éd., Paris, La Découverte, « Repères », p. 101-103.

⁷ Georges-Élia SARFATI, 2014, « L'emprise du sens : note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », dans J. Longhi et G.-É. Sarfati, *Les discours institutionnels en confrontation. Contributions à l'analyse des discours institutionnels et politiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », p. 13-46. Même auteur, 2011, « Analyse du discours et sens commun : institutions de sens, communautés de sens, doxa et idéologie », dans J. Guilhaumou et Ph. Schepens (dir.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 139-174.

derrière lequel des acteurs peuvent avoir réfléchi ces discours et planifié leur diffusion afin de servir leurs intérêts propres. Ce faisant, elles sont parées d'une prétendue véracité générale et revêtent les atours de l'universalité. Puisqu'ils sont censés s'appliquer et se vérifier en tous lieux, les discours idéologiques sont des négations de la géographie, qui a pour objet de « savoir pourquoi cela est ici et pas ailleurs »⁸. Pour les géographes, s'approprier la question de la sécurité alimentaire nécessite donc de se détacher de ces discours pour construire des cadres de recherche propres à leur discipline. Ces cadres restent encore largement à bâtir, la question étant essentiellement débattue par des agronomes, des écologues, des physiciens, et, dans les sciences sociales, par des économistes, des sociologues et des juristes.

2.2. Un concept discuté par le monde académique

La Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 avait répondu à une crise alimentaire et l'avait expliqué par l'effondrement de la production. Elle avait adopté une approche quantitative de la sécurité alimentaire. Cette explication de la sous-alimentation, pouvant aller jusqu'à la famine, par la chute de l'offre alimentaire (en anglais : FAD pour *food availability decline*), était alors habituelle dans le monde académique. C'était par exemple l'explication donnée à la famine de 1943 qui fit plus de deux millions de morts au Bengale, un drame attribué aux mauvaises récoltes de riz provoquées par le passage d'un cyclone et l'infestation des cultures par un champignon⁹. Puisque les Bengalais vivaient alors dans une Inde colonisée par les Britanniques, on débattait des raisons pour lesquelles le gouvernement britannique ne les avait pas secourus : manque de navires disponibles pendant la guerre pour ravitailler le Bengale en détresse, choix de privilégier l'approvisionnement des armées alliées, des motifs qu'avait reconnus la commission d'enquête officielle en 1945 en y ajoutant l'incurie des indigènes de l'administration locale.

C'est dans l'étude de la famine de 1943 au Bengale qu'un chercheur en sciences sociales commença à s'émanciper de l'explication « FAD » des crises alimentaires. La première prise de distance nette d'avec cette approche ne vient pas d'un géographe mais des travaux que l'économiste indien Amartya Sen publie à partir de la fin des années 1970. Celui-ci minimise l'importance des mauvaises récoltes de riz auxquelles la famine était principalement attribuée et l'explique avant tout par la paupérisation de la population, conséquence de l'inflation due à la guerre, de la spéculation sur le marché noir du riz (qui a émergé après la tentative gouvernementale d'imposer un contrôle des prix) et du grand nombre de paysans sans terre payés exclusivement en numéraire et non plus en nature¹⁰. La thèse d'Amartya Sen se détache de l'approche « FAD » et propose une explication par la « perte des droits d'accès par l'échange » (en anglais : FEE pour *failure of exchange entitlements*) : c'est la vulnérabilité structurelle de certaines populations qui explique que celles-ci se retrouvent privées d'accès à la nourriture lorsqu'un choc survient. Plus récemment, au débat sur le facteur prépondérant de la famine du Bengale, s'ajoute une controverse passionnée sur l'impérialisme britannique : tandis qu'Amartya Sen souligne la désorganisation involontaire du marché du riz par les autorités gouvernementales dans leur tentative d'encadrer les prix,

⁸ François DURAND-DASTÈS, 1984, « La question "Où ?" et l'outillage géographique », *Espace Temps*, n° 26-28, p. 8-21.

⁹ S. Y. PADMANABHAN, 1973, "The Great Bengal Famine", *Annual Review of Phytopathology*, vol. 11, p. 11-24.

¹⁰ Amartya SEN, 1977, "Starvation and exchange entitlements: a general approach and its application to the Great Bengal Famine", *Cambridge Journal of Economics*, vol. 1, n° 1, p. 33-59.

certaines lui reprochent d'exonérer le gouvernement britannique de son choix de privilégier l'approvisionnement de ses armées quitte à abandonner les Bengalais à son sort ¹¹, accusent l'administration du Bengale d'avoir nié l'existence de la famine pour ne pas nuire à l'effort de guerre britannique ¹², voire prêtent à Churchill une intention génocidaire de répression du mouvement indépendantiste « *Quit India* » ¹³.

La généralisation par Amartya Sen de sa propre thèse « FEE » comme modèle pour expliquer les famines dans le monde ¹⁴ est rapidement contestée avec véhémence par Peter Bowbrick, tenant de l'explication « FAD » ¹⁵. Pour cet économiste britannique, les pénuries de nourriture entraînent effectivement un bouleversement des pouvoirs d'achat relatifs des différents groupes sociaux, mais ce chamboulement est bien une conséquence et non une cause des crises alimentaires. Selon lui, la cause prépondérante de telles crises est toujours une chute de l'offre alimentaire ; vouloir agir sur les « droits d'accès » (*entitlements*) des populations, pour reprendre le vocabulaire d'Amartya Sen, revient à ignorer cette cause et à permettre à une disette de se transformer en famine. D'après Peter Bowbrick, c'est précisément la faute qui est à l'origine de la grande famine irlandaise après la première mauvaise récolte de pommes de terre en 1845 :

Le gouvernement britannique a mis en place un plan pour donner du travail aux personnes démunies afin qu'elles aient les moyens d'acheter de la nourriture. Cependant, il a fallu plusieurs mois pour que l'effet sur les prix déclenche des importations en provenance d'Amérique, et entre-temps, le seul effet a été la hausse des prix et des profits pour les spéculateurs. Ceux qui avaient assez d'argent pour acheter de la nourriture à des prix normaux ont vendu leurs biens pour survivre, s'appauvrissant au point que beaucoup sont morts lorsque la récolte de pommes de terre s'est effondrée une deuxième ou troisième fois. [...] La famine irlandaise aurait pu être arrêtée sans dépenser plus que ce qui a été dépensé au cours de la période. Le gouvernement aurait pu interdire les exportations de céréales et en importer de grandes quantités – en fait, il a importé moins d'un kilogramme par habitant sur toute la période et a activement encouragé les exportations. La quantité disponible aurait alors été suffisante pour maintenir toute la population en vie. Les prix auraient été à la portée des personnes qui n'étaient pas directement touchées par les mauvaises récoltes, et les céréales auraient pu être fournies à bas prix pour les œuvres de charité. ¹⁶

L'orientation « FEE » est toutefois devenue majoritaire dans le monde académique pour renverser la perspective qui était habituellement admise auparavant et soutenir que la sous-alimentation résulte non pas d'une insuffisance de la production alimentaire, mais d'une privation de l'accès physique ou économique de certaines populations à la nourriture. Cette hypothèse semble s'être imposée pour deux raisons. La première est que si l'approche « FAD » est facilement mobilisable pour étudier des crises, elle permet difficilement de penser la malnutrition et la sous-alimentation chroniques. La seconde est l'accélération de la

¹¹ Cormac Ó GRÁDA, 2010, *'Sufficiency and Sufficiency and Sufficiency': Revisiting the Great Bengal Famine of 1943-44*, mis en ligne le 24 août 2010 sur le site du Social Science Research Network (SSRN), doi : 10.2139/ssrn.1664571, consulté le 26 avril 2021.

¹² Tirthankar ROY, 2019, *How British Rule Changed India's Economy*, Cham, Springer.

¹³ Madhusree MUKERJEE, 2010, *Churchill's Secret War : The British Empire and the Ravaging of India During World War II*, New York, Basic Books.

¹⁴ Avant même la publication de l'article de 1977, avec, en 1976, "Famines as Failures of Exchange Entitlements", *Economic and Political Weekly*, hors-série n° 11 ; puis avec le célèbre ouvrage paru en 1981, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press.

¹⁵ Cf. par ex. Peter BOWBRICK, 1986, "The causes of famine: A refutation of Professor Sen's theory", *Food Policy*, vol. 11, n° 2, p. 105-124. L'auteur a défendu son point de vue sans relâche : il publie encore, en 2020, "Toxic Famine Research – And How It Suppresses Its Critics", 121 p., mis en ligne le 27 août 2020 sur le site du Social Science Research Network (SSRN), doi : 10.2139/ssrn.3657078, consulté le 27 avril 2021.

¹⁶ Peter BOWBRICK, 1999 (1985), *How Sen's Theory Can Cause Famines*, éd. revue, Nottingham, Quality Economics, p. 9-10.

mondialisation, qui entraîne la perception de la sécurité alimentaire comme un enjeu global, et la conviction de nombreux chercheurs de divers horizons que l'agriculture mondiale peut nourrir les 10 à 12 milliards de personnes attendues en 2050 : de l'ingénieur agronome français Joseph Klatzmann, dès les années 1970 ¹⁷, à l'équipe d'agronomes, d'écologues et d'économistes canadiens, américains, suédois et allemands qui a publié l'étude "Solutions for a cultivated planet" dans la revue *Nature* en 2011 ¹⁸. Certains, comme les sociologues regroupés autour de Stephen J. Scanlan à l'Université d'État de l'Ohio, vont jusqu'à affirmer que l'insuffisance de l'offre alimentaire est un « mythe » ¹⁹.

Les recherches sur la sécurité alimentaire ont été intégrées à des problématiques plus générales sur les thèmes du développement durable et de la globalisation ²⁰. Si l'agriculture mondiale peut nourrir toute la population attendue en 2050, à quel coût le fait-elle, notamment sur le plan environnemental ? La réponse apportée par les chercheurs est radicalement différente selon qu'ils adoptent l'hypothèse de la durabilité faible (dans laquelle le capital artificiel peut se substituer au capital naturel) ou celle de la durabilité forte (dans laquelle capital artificiel et capital naturel sont complémentaires mais non substituables). Une autre ligne de partage est celle de la recherche de solutions aux problèmes de durabilité de l'agriculture, entre solutions de nature technique ou de nature sociale et culturelle. Cette deuxième distinction est moins marquée que celle entre durabilité faible ou forte : si l'agriculture écologiquement intensive propose par exemple des solutions techniques aux dégradations environnementales causées par les activités agricoles, certains des promoteurs de ce concept considèrent que l'étape préalable à son déploiement est l'action politique pour soutenir les organisations paysannes et réduire le champ de l'agriculture industrielle ²¹.

L'insécurité alimentaire est fréquemment analysée comme un effet de la globalisation à l'échelle nationale ou locale. La sous-alimentation grandissante en Inde, par exemple, alors que le pays est théoriquement autosuffisant en céréales et pour de nombreux autres produits agricoles et alimentaires, est principalement expliquée par les effets de la libéralisation et de l'ouverture de l'économie indienne à la mondialisation à partir des années 1990 : cette mutation a entraîné le décollage des exportations indiennes de produits agricoles mais aussi une hausse considérable des prix des denrées alimentaires en Inde, qui prive les plus modestes de la possibilité de consommer des céréales et des légumineuses en quantités suffisantes ²². Les « émeutes de la faim » en 2008 ont elles aussi été expliquées dans le cadre de la globalisation, par une très grande instabilité des marchés mondiaux des matières premières agricoles et des sources d'énergie ²³. Les inquiétudes relatives à l'insécurité

¹⁷ Joseph KLATZMANN, 1975, *Nourrir dix milliards d'hommes ?* Paris, PUF.

¹⁸ Jonathan A. FOLEY, Navin RAMANKUTTY, Kate A. BRAUMAN *et al.*, 2011, "Solutions for a cultivated planet", *Nature*, vol. 478, p. 337-342, mis en ligne le 12 octobre 2011, consulté le 26 avril 2021, doi : 10.1038/nature10452.

¹⁹ Stephen J. SCANLAN, J. Craig JENKINS, Lindsey PETERSON, 2010, "The Scarcity Fallacy", *Contexts*, vol. 9, n° 1, p. 34-39.

²⁰ Pour une vue d'ensemble sur ces questionnements : Tim LANG, David BARLING, 2012, "Food security and food sustainability: reformulating the debate", *The Geographical Journal*, vol. 178, n° 4, p. 313-326.

²¹ C'est le cas de Michel BUISSON, *cf.* son article de 2009, « La question alimentaire mondiale dans l'entrelacs des crises : essai de diagnostic et de propositions », *Écologie et politique*, 2009/1 (n° 38), p. 63-65.

²² *Cf.* par ex. Anuradha MITTAL et S. Anantha KRISHNAN, 1997, "Politics of Hunger and Right to Food", *Economic and Political Weekly*, vol. 32, n° 5 (1^{er}-7 février), en partic. p. 202 ; ou Utsa PATNAIK, 2005, "Theorizing Food Security and Poverty in the Era of Economic Reforms", *Social Scientist*, vol. 33, n° 7-8, juillet-août 2005, p. 50-81.

²³ *Cf.* par ex. Pierre JANIN, 2009, « Les "émeutes de la faim" : une lecture (géopolitique) du changement

alimentaire portent par ailleurs sur l'émergence d'un marché global des terres liée à la libéralisation des mouvements de capitaux à l'échelle planétaire. La multiplication des investissements directs étrangers (IDE) dans le foncier agricole, régulièrement dénoncée comme un « accaparement des terres » ou *land-grabbing*, a entraîné à la fin des années 2000 et au début des années 2010 une très grande production d'articles qualifiée de « *literature rush* » par l'économiste espagnol Carlos Oya ²⁴.

Ces débats amènent des questionnements éminemment géographiques. Les questions soulevées relèvent tout à la fois de la climatologie, de la biogéographie, de la géographie environnementale, de la géographie économique, de la géographie des transports, de la géographie rurale et de la géopolitique. On peut donc s'étonner que les géographes soient aussi peu nombreux à s'en emparer.

2.3. Un concept peu utilisé en géographie

Les débats sur la sécurité alimentaire posent la question spécifiquement géographique de l'échelle. Si un système alimentaire est, selon la définition de l'ingénieur agricole et économiste Louis Malassis, « l'ensemble d'activités coordonnées qui permet à l'homme de se nourrir » ou « la façon dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » ²⁵, il s'agit de circonscrire l'espace dont il est question et de délimiter la population humaine à laquelle on s'intéresse. À quelle échelle évaluer s'il existe ou non une insuffisance de l'offre alimentaire ? Si l'on admet que cette dernière n'est pas un risque à l'échelle mondiale, elle peut toutefois l'être à l'échelle d'un pays en cas de mauvaises récoltes, surtout si celui-ci est peu intégré aux échanges internationaux. Le problème de l'échelle est aussi soulevé par les exemples de régionalisation de la sécurité alimentaire et en particulier la PAC : dans le même temps, cette dernière a instauré un marché commun à la Communauté économique européenne (CEE) et une protection des agriculteurs contre la concurrence extra-européenne, ce qui a permis à l'Europe communautaire de devenir autonome pour son alimentation et même exportatrice. La sous-alimentation, quelles qu'en soient les causes, se manifeste quant à elle à l'échelle régionale, nationale, voire à des échelles plus fines : au fil du temps, de plus en plus de travaux de recherche sur la sécurité, ou plutôt l'insécurité alimentaire, ont adopté une approche à l'échelle du foyer et même de l'individu, face aux inégalités constatées en défaveur des femmes et des enfants dans l'accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive. Les géographes qui travaillent à ces échelles – régionale ²⁶, nationale ²⁷ voire locale ²⁸ – choisissent la sécurité alimentaire comme prisme

(social) », *Politique étrangère*, 2009/2 (été), p. 251-263.

²⁴ Carlos OYA, 2013, "Methodological reflections on 'land grab' databases and the 'land grab' literature 'rush'", *Journal of Peasant Studies*, vol. 40, n° 3, p. 503-520.

²⁵ Louis MALASSIS, 1994, *Nourrir les hommes : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 126 p.

²⁶ Cf. par ex. Jenny CLOVER, 2003, "Food security in Sub-Saharan Africa", *African Security Studies*, vol. 12, n° 1, p. 5-15. Voir aussi un autre ouvrage qui sera débattu dans cette thèse : Eckart WOERTZ, 2013, *Oil for Food: The Global Food Crisis and the Middle East*, Oxford, Oxford University Press.

²⁷ Cf. par ex. Pacôme TSAMOYE, 2013, *La mondialisation des échanges agricoles : quels impacts sur la sécurité alimentaire au Gabon et au Cameroun ?* thèse soutenue à Nantes sous la dir. de Christine Margetic. Professeure à l'Université de Nantes, Christine Margetic ne travaille pas sur la sécurité alimentaire en elle-même mais principalement sur les ressources territoriales à finalité alimentaire (le foncier, les stratégies de labellisation liées à un terroir...).

²⁸ Cf. par ex. Yolande BERTON-OFOUEME, 1996, *L'approvisionnement des villes en Afrique noire : produire,*

pour étudier l'espace qui les intéresse et non comme fil directeur de leurs recherches sur le long terme ; ils ne proposent pas de théorie générale sur la sécurité alimentaire. L'échelle s'apprécie parfois en termes de secteur économique, comme dans le cas des agriculteurs touchés par la sous-alimentation, en particulier dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie du Sud : étant producteurs mais aussi consommateurs, ils sont d'autant plus susceptibles d'être exposés à l'insécurité alimentaire qu'ils se spécialisent dans une culture dont la valeur à l'exportation peut chuter ou qui peut être confrontée à une concurrence par les prix venue de l'étranger.

Les débats sur la sécurité alimentaire posent aussi la question spécifiquement géographique de la distance. L'économiste Peter Bowbrick montre, à partir de l'exemple de la grande famine irlandaise des années 1840, que laisser faire le libre-marché ne permet pas d'empêcher une crise alimentaire de se transformer en famine : lorsque l'offre disponible dans un pays s'effondre soudainement, le retour à l'équilibre entre l'offre et la demande nécessite dans un premier temps de recourir à des réseaux d'approvisionnement qui étaient auparavant peu ou pas mobilisés, or ces réseaux, si l'on compte simplement sur les forces du marché libre, sont trop longs à être opérationnels pour empêcher la famine et la paupérisation de la population ²⁹. L'argumentation de Peter Bowbrick apparaît dépassée si l'on en juge par la fulgurance avec laquelle le Qatar a répondu à l'embargo que lui ont imposé ses voisins (en particulier l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) entre juin 2017 et janvier 2021, quoique tous les pays ne disposent pas de matières premières stratégiques et de moyens similaires. Quoi qu'il en soit, la question posée est éminemment géographique : l'offre et la demande de nourriture sont situées dans l'espace géographique, or ce dernier présente une rugosité, il est hétérogène et anisotrope, ce qui implique que parcourir des distances dans cet espace demande du temps, requiert un effort et représente un coût (bien que les progrès des transports l'aient tendanciellement fait baisser sur la longue durée).

Comment les rares géographes à avoir fait de la sécurité alimentaire leur champ de recherches se sont-ils inscrits dans ces questionnements ? En dehors de la France, ces géographes sont le plus souvent des environmentalistes qui se tiennent à la frontière de la géographie et de l'écologie. Ils n'étudient pas la sécurité alimentaire pour elle-même, mais plutôt les conséquences du changement global sur la sécurité alimentaire en termes de risques qui peuvent fragiliser celle-ci. Le chercheur allemand Wolfgang Cramer, par exemple, travaille principalement à la modélisation de la dynamique des écosystèmes et collabore à ce titre au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le rapport sur la Méditerranée qu'il a récemment co-dirigé pour le réseau de chercheurs *Mediterranean Experts on Climate and environmental Change* (MedECC) met notamment en lumière un risque de baisse des rendements agricoles dans le bassin méditerranéen en raison du changement climatique, dont les conséquences attendues sont la réduction des pluies et la salinisation des sols due à la montée du niveau de la mer ³⁰. Les géographes environmentalistes participent en outre à la conceptualisation et à la diffusion de la notion de services écosystémiques, c'est-à-dire les bénéfices que les humains retirent du fonctionnement des écosystèmes et qui

vendre et consommer les légumes à Brazzaville, thèse Bordeaux-3 sous la dir. de Yves Péhaut et Pierre Vennetier. Voir aussi Sécou Omar DIEDHIOU, 2020, *Agriculture et sécurité alimentaire urbaine à Ziguinchor (Sénégal)*, thèse soutenue à Nantes sous la dir. de Christine Margetic et d'Oumar Sy.

²⁹ Peter BOWBRICK, 1999 (1985), *loc. cit.*

³⁰ Cf. par ex. Wolfgang CRAMER, Joël GUIOT, Katarzyna MARINI (eds.), 2020, *Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future. First Mediterranean Assessment Report*, Marseille, MedECC, 632 p.

contribuent à leur bien-être : services d'approvisionnement comme la nourriture, services de régulation comme la pollinisation, services de soutien comme le cycle de l'eau, et services culturels comme l'identification à un territoire ³¹.

Professeure à l'Université de Cardiff, la géographe Roberta Sonnino a développé une approche de la sécurité alimentaire fondée sur l'étude des politiques environnementales ainsi que sur la gouvernance des réseaux d'approvisionnement alimentaire des villes. Elle considère qu'une « nouvelle géographie de la sécurité alimentaire » a émergé comme résultat d'une « nouvelle équation alimentaire » dont les termes sont l'augmentation tendancielle des prix des denrées alimentaires, la dégradation des ressources naturelles, les processus d'accaparement des terres, les mouvements sociaux liés à l'accès à la nourriture et les effets du changement climatique. En réponse à cette nouvelle géographie, Roberta Sonnino soutient que les principales innovations en matière de gouvernance des systèmes alimentaires surviennent à l'échelle locale et sont le fait d'autorités municipales, en particulier dans les pays les plus développés. Ces innovations ne visent pas à remplacer les chaînes de valeur globales ³² par des réseaux d'approvisionnement alternatifs locaux, mais à créer des synergies entre les acteurs des différents réseaux en agissant sur les points nodaux du système alimentaire que sont, entre autres, les marchés de producteurs ou les marchés de gros. Des coopérations sont par exemple établies entre des acteurs de l'agriculture urbaine, qui participent à la construction d'un développement durable local, et des acteurs du commerce équitable, qui s'inscrivent dans un développement durable global. Roberta Sonnino appelle les chercheurs qui travaillent sur la sécurité alimentaire à sortir de la polarisation de la recherche sur les producteurs (souvent étudiés à l'échelle « macro ») et sur les consommateurs (souvent étudiés à l'échelle « micro ») pour s'intéresser aux dynamiques à l'échelle « méso » qui connectent entre elles des activités intermédiaires telles que la transformation, la distribution et l'emballage ³³. Précédemment, Roberta Sonnino avait adopté une posture qui tenait à la fois de la géographie et de l'anthropologie pour s'intéresser à la notion d'*embeddedness* dans les systèmes alimentaires. Ce terme, très utilisé depuis les travaux du sociologue Mark Granovetter ³⁴, qui l'a repris à l'historien économiste Karl Polanyi ³⁵, est diversement traduit par « encastrement », « enchevêtrement » ou « imbrication » (la traductrice de l'article de Roberta Sonnino sur le safran de Toscane et les

³¹ MILLENIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT, 2003, *Ecosystems and Human Well-Being. A Framework for Assessment*, Washington D.C., Island Press, consulté sur milleniumassessment.org le 16 juin 2021.

³² La notion de chaîne de valeur globale (CVG) ou chaîne globale de valeur (CGV), traduction de l'anglais *global value chains*, « tente d'appréhender cette réalité nouvelle d'un commerce mondial étroitement imbriqué dans les filières de production déployées à l'échelle mondiale, le plus souvent sous l'impulsion de firmes multinationales. » Source : « Les chaînes de valeur globales », *Alternatives économiques*, hors-série n° 114, février 2018, d'après les données de la Cnuced. Consulté en ligne le 28 mai 2021 sur alternatives-economiques.fr. Cf. un ouvrage considéré comme pionnier dans l'approche des pratiques de gestion par les chaînes globales de valeur : Gary GEREFFI, Miguel KORZENIEWICZ (ed.), 1994, *Commodity Chains and Global Capitalism*, Praeger, New York.

³³ Cf. par ex. Roberta SONNINO, 2016, "The new geography of food security: exploring the potential of urban food strategies", *The Geographical Journal*, vol. 182, n° 2 (juin 2016), p. 190-200, doi : 10.1111/geoj.12129, consulté le 10 mai 2021. Lire aussi Kevin MORGAN et Roberta SONNINO, 2010, "The urban foodscape: world cities and the new food equation", *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 3, p. 209-224, doi : 10.1093/cjres/rsq007, consulté le 10 mai 2021.

³⁴ Cf. en partic. Mark GRANOVETTER, 1985, "Economic action and social structure: the problem of embeddedness", *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3 (novembre), p. 481-510.

³⁵ Karl POLANYI, 1983 (1944), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

charcuteries de Steve Turton, dans le sud-ouest de l'Angleterre ³⁶, propose de rendre *embeddedness* par « entrelacement » ou « sertissage »). Chez cette chercheuse, il désigne le fait qu'un produit soit considéré comme « local » ou « régional », et donc que la filière de production et de distribution de ce produit soit « imbriquée » dans un territoire. Selon elle, l'*embeddedness* n'est pas une donnée mais une construction sociale : la reconnaissance de produits comme « locaux » ou « régionaux » n'est pas une évidence, elle résulte d'un procédé innovant à travers lequel les acteurs sociaux mobilisent des valeurs et attribuent des significations à un territoire pour construire et défendre la relation entre le produit et le lieu ³⁷. Les réseaux d'acteurs qui participent à la reconnaissance du caractère local ou régional d'un produit tentent de créer de « nouvelles plates-formes territoriales d'action », ce que Roberta Sonnino relie à la notion d'*empowerment* qu'on peut traduire ici par « autonomisation » d'un territoire ³⁸.

Dans le monde universitaire anglo-saxon, il est difficile de repérer d'autres spécialistes de sécurité alimentaire qui soient reconnus comme géographes. Ceux-ci sont plutôt identifiés comme des chercheurs en *food policy*, un domaine d'études à part entière qui recourt à la fois à des méthodes et des concepts empruntés à la géographie (aussi bien la géographie économique qu'environnementale), à l'économie, à la sociologie et à l'anthropologie. Ces chercheurs travaillent le plus souvent sur les politiques de sécurité alimentaire et leur compatibilité avec les objectifs du développement durable, ainsi que sur la gouvernance du secteur agroalimentaire, à l'image des professeurs David Barling et Timothy Lang à l'Université de la City de Londres, ou de Parke Wilde à l'Université Tufts du Massachusetts.

Pour ce qui concerne les géographes français, Jean-Paul Charvet, professeur de géographie agricole et rurale, a proposé une vision d'ensemble de la production et du commerce des produits agricoles et alimentaires dans *Le désordre alimentaire mondial*. Paru en 1988, cet ouvrage est déjà ancien mais il soulève des questions qui gardent leur actualité. Jean-Paul Charvet questionne notamment la réalité de ce qu'on appelle aujourd'hui la globalisation dans le domaine du commerce alimentaire. Il souligne que la plupart des flux internationaux de produits agricoles et alimentaires s'effectue dans le cadre de contrats de livraison bilatéraux : on parle d'un commerce de gré à gré ³⁹ (le terme anglais de *trading OTC*, pour *over the counter*, est souvent repris par les francophones), par opposition au marché organisé dans lequel les échanges se font sur une place boursière. Alors que la globalisation va de pair avec le concept d'intégration, Jean-Paul Charvet met plutôt en évidence une fragmentation des marchés internationaux de produits agricoles et alimentaires sous l'effet des subventions à l'exportation et de la multiplication des accords préférentiels ⁴⁰. Allègrement mobilisées dans les nombreux articles qui ont par exemple rendu compte de la crise de 2007-2008, les notions de marché mondial et de cours mondial sont-elles véritablement pertinentes dans l'analyse du commerce des matières premières agricoles ? Jean-Paul Charvet reconnaît que la diffusion mondiale du modèle de consommation alimentaire occidentale, les possibilités grandissantes de substitution entre produits, ou encore l'oligopole de quelques grands chargeurs sur les échanges internationaux de grains et l'harmonisation de leurs opérations à l'échelle mondiale, plaident en faveur de l'existence

³⁶ Roberta SONNINO, 2007, "The power of place: embeddedness and local food systems in Italy and the UK", *Anthropology of food*, n° 2 (mars 2007), doi : 10.4000/aof.454, consulté le 10 mai 2021.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Jean-Paul CHARVET, 1988, *Le désordre alimentaire mondial*, Paris, Hatier, coll. J. Brémond, p. 104-105.

⁴⁰ *Loc. cit.*

d'un système alimentaire mondial. Il souligne cependant que :

Dans un domaine aussi essentiel et vital que celui des grains, pratiquement tous les États, y compris les plus libéraux, ont été amenés à intervenir et à déconnecter de façon plus ou moins importante leurs marchés et/ou leurs producteurs nationaux par rapport au marché mondial. Les politiques céréalières qui ont été mises en place dans de très nombreux pays [...] ont pour conséquence de protéger les territoires nationaux vis-à-vis des aléas des cours « mondiaux » et de faire parvenir de façon plus ou moins assourdie, voire de ne pas faire parvenir du tout, les « signaux » adressés par les marchés mondiaux aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs nationaux.⁴¹

Jean-Paul Charvet propose par ailleurs d'adopter une approche systémique pour mettre en lumière l'émergence de systèmes céréaliers spatialisés caractérisés par leur spécialisation dans la production et l'exportation de grains (à l'exemple de l'Illinois ou de la Beauce). Il met en évidence l'autoreproduction très affirmée de ces systèmes (qui s'explique par les machines et par les réseaux de stockage et de commercialisation) ainsi que l'importance des groupes de pression dans la constitution de rentes de situation. Il souligne aussi la similarité des systémogénèses observées. La situation initiale commune à ces systèmes est la suivante :

... la conjonction dans un espace agricole donné de structures d'exploitation de grande taille – elles-mêmes liées à de faibles densités de population agricole –, de milieux « naturels » se prêtant bien à la production de grains, et enfin de facilités de commercialisation liées à la proximité de marchés de consommation et/ou de ports d'exportation bien équipés ...⁴²

La systémogénèse est enclenchée dans les années 1930 lorsque des politiques gouvernementales viennent garantir les prix des céréales ou les revenus des producteurs, levant ainsi les risques économiques d'une plus grande spécialisation dans la production de grains pour l'exportation⁴³.

Sylvie Brunel, dont la faim dans le monde constitue le thème de son doctorat en économie⁴⁴ et de son habilitation à diriger des recherches (HDR) en géographie⁴⁵, s'inscrit dans une approche « FEE » par la distinction qu'elle opère entre la malnutrition, qui est un effet de la pauvreté, et les famines contemporaines, qui sont selon elle des instruments politiques de soumission des populations qui les subissent. Sylvie Brunel considère par conséquent que des politiques d'autosuffisance alimentaire ne pourraient pas apporter une réponse satisfaisante à la faim dans le monde car ce n'est pas dans ce domaine que repose la solution, mais dans le développement économique et humain pour le cas de la malnutrition, et dans la construction de la paix et de la démocratie pour le cas des famines⁴⁶. Dans les deux cas, Sylvie Brunel s'inscrit dans les pas d'Amartya Sen en reprenant la thèse selon laquelle manger à sa faim dépend des droits d'accès (*entitlements*) à la nourriture des différentes populations. L'ouvrage *Famines et politique* de Sylvie Brunel⁴⁷ s'ouvre précisément sur une citation de l'économiste indien : « la prévention des famines met en jeu des mesures si faciles que la véritable énigme tient à ce qu'elles continuent de sévir ». Sylvie Brunel rejette par ailleurs les explications des famines par des facteurs climatiques ou de surpopulation.

Le géographe tropicaliste Jean-Louis Chaléard a lui aussi apporté une contribution importante aux recherches sur les systèmes alimentaires. Dans sa thèse d'État soutenue en

⁴¹ Jean-Paul CHARVET, 1991, « Organisation de l'espace mondial et flux internationaux de céréales », *Annales de Géographie*, vol. 100, n° 558, p. 184.

⁴² *Ibid.*, p. 187.

⁴³ *Loc. cit.*

⁴⁴ Sylvie BRUNEL, 1991, *La faim dans le monde : pour une nouvelle approche*, thèse Bordeaux-1 sous la dir. de Marc Penouil.

⁴⁵ Sylvie BRUNEL, 2000, *Géopolitique des famines*, thèse Paris-1 sous la dir. de Roland Pourtier.

⁴⁶ Sylvie BRUNEL, 1991, *op. cit.*

⁴⁷ Sylvie BRUNEL, 2002, *Famines et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « La Bibliothèque du Citoyen », 131 p.

1994 et publiée en 1996 ⁴⁸, il étudie en Côte-d'Ivoire ce qu'il appelle le « vivrier marchand », autrement dit les productions vivrières commercialisées, les cultures pour lesquelles il n'existe pas de distinction nette entre l'autoconsommation et la commercialisation. Il souligne l'imbrication des cultures vivrières et commerciales au sein des petites exploitations agricoles dans un système polyculturel de cultures étagées : les unes servent d'ombrage aux autres et permettent leur développement. Il met ainsi en évidence l'articulation de l'échelle locale et de l'échelle mondiale : il existe un marché intérieur indépendant du cours des matières premières exportées et qui est un facteur de développement pour la paysannerie ivoirienne. Jean-Louis Chaléard relève la difficulté pour les FTN de l'industrie agroalimentaire à s'implanter en Afrique de l'Ouest, notamment à travers les résistances rencontrées par Nestlé à la pénétration du marché ivoirien ⁴⁹. Il conteste la thèse de la concurrence entre les cultures vivrières et les cultures d'export ⁵⁰ en montrant que la Côte-d'Ivoire, grande exportatrice de cacao, de café et d'huile de palme, est en même temps l'un des pays africains dont la population est la mieux nourrie. Il a aussi développé ses recherches en réaction à une affirmation de l'ouvrage *De Jéricho à Mexico* de l'historien économiste belge Paul Bairoch ⁵¹. Selon ce dernier, la croissance démographique des villes dans les pays du Tiers-Monde conduit à augmenter les importations de denrées alimentaires et, par conséquent, entraîne les villes à ne plus s'approvisionner en nourriture auprès des campagnes qui les environnent. Jean-Louis Chaléard montre par des enquêtes sur les marchés urbains que l'alimentation des populations urbaines ivoiriennes reste dans une large mesure ancrée territorialement, les villes s'approvisionnant en grande partie auprès de leurs périphéries rurales. Bien que Jean-Louis Chaléard n'emploie pas le terme, on retrouve ici la question de l'*embeddedness* posée d'une autre façon que chez Roberta Sonnino, dans un sens plus proche de celui donné à ce terme par Mark Granovetter : l'encastrement des marchés dans des réseaux sociaux ⁵².

Autre géographe à travailler sur les questions agricoles et alimentaires en Afrique subsaharienne, Pierre Janin s'intéresse plus spécifiquement à la gestion des crises et aux politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire dans l'espace sahélien de l'Afrique de l'Ouest ⁵³. Ses conclusions se rapprochent de celles de Sylvie Brunel – « l'insécurité alimentaire », écrit-il, « relève davantage d'une construction sociale et politique complexe, fondée sur une histoire longue, que d'une fatalité tenant aux caprices d'un environnement peu clément » – bien qu'il souligne « l'ampleur des aléas bio-climatiques » dans les espaces à risque ⁵⁴. Pierre Janin soutient qu'au Mali, par exemple, le « millefeuille techno-

⁴⁸ Jean-Louis CHALEARD, 1996, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

⁴⁹ Compte rendu d'une conférence de Jean-Louis Chaléard prononcée le 24 janvier 2002, publié sur [geoconfluences.ens-lyon.fr](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/dossier_thematique/Remue-meninges_conferences_de_2001_a_2003), dossier thématique « Remue-ménages, conférences de 2001 à 2003 », page « Sylvie Brunel et Jean-Louis Chaléard : La faim, un enjeu géographique », consulté le 2 mai 2021.

⁵⁰ Thèse notamment soutenue par René DUMONT, 1961, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, coll. « Politique ». Elle est reprise par ex. dans Jean COPANS (dir.), 1975, *Sécheresses et famines du Sahel*, Paris, Maspero.

⁵¹ Paul BAIROCH, 1985, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades ».

⁵² Cf. Mark GRANOVETTER, 1985, *op. cit.* Il s'agit pour le sociologue américain de remettre en cause la théorie économique néoclassique, selon laquelle un marché émane des choix rationnels d'individus indépendants.

⁵³ Son dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR), présenté en 2016, s'intitule *Une géographie de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Temporalités et spatialités du risque et de la décision*.

⁵⁴ Pierre JANIN (coord.), 2008, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Dispositifs, discours,*

bureaucratique » constitué par les administrations publiques et leurs multiples partenaires (institutions onusiennes, ONG...) est moins destiné à répondre efficacement au problème de la faim qu'à mettre en scène la lutte des gouvernants contre l'insécurité alimentaire dans une entreprise de légitimation de leur pouvoir ⁵⁵. Dans le numéro de la *Revue internationale des études du développement (RIED)* consacré à « L'approvisionnement alimentaire entre ressources et pouvoirs », qu'il co-dirige avec le géographe camerounais Éric-Joël Fofiri Nzossé, il rappelle « combien la fourniture de denrées n'est pas seulement une question technique de prix, de volumes et de flux, mais dépend *in fine* des relations établies entre différents types d'acteurs : États, entreprises, collectivités, réseaux marchands... » ⁵⁶ : une citation qui évoque elle aussi la notion d'*embeddedness* au sens de Granovetter. Pierre Janin développe dans ses recherches le concept de sécurisation alimentaire ⁵⁷ : alors que la sécurité alimentaire correspond selon lui à une approche technocratique de la question agricole et alimentaire, la sécurisation est un processus dont l'étude demande une approche actionnaliste (qui considère les activités humaines comme créatrices du changement social) dans laquelle la compréhension de la sécurité alimentaire n'est plus limitée à un objectif normé de réponse à des besoins physiologiques mais accorde son attention aux « représentations locales et individuelles de la satisfaction alimentaire » ⁵⁸.

Sébastien Abis et Pierre Blanc adoptent quant à eux l'angle de la géopolitique. Les deux chercheurs ont écrit ensemble une *Géopolitique de l'agriculture* ⁵⁹. Sébastien Abis soutient que la fracture la plus importante du monde d'aujourd'hui ne se situe pas entre les pays développés et les pays en voie de développement, mais entre des mondes urbains globalisés (la « géofuture ») et des mondes ruraux (la « géohistoire ») délaissés par les investisseurs, notamment les acteurs publics, qui sous-estiment leur valeur stratégique ⁶⁰. Cette hypothèse n'est pas sans rappeler le fondement du concept d'archipel métropolitain mondial ⁶¹, dans lequel les grandes villes seraient plus reliées entre elles qu'aux territoires qui sont dans leurs environs immédiats. Sébastien Abis considère par ailleurs que l'agriculture est un levier essentiel de la puissance diplomatique des États et que la force que peut conférer l'agriculture à un territoire est d'avoir des productions agricoles et agroalimentaires aussi variées que possible, afin de répondre aux besoins de consommateurs dont les attentes sont toujours plus diverses. Atteindre cet objectif nécessite de faire cohabiter sur le même territoire plusieurs systèmes agricoles. À cet égard, l'Union européenne et en particulier la France disposent d'atouts indéniables mais elles sont concurrencées par la Russie et l'Ukraine sur les marchés africains et moyen-orientaux. Sébastien Abis note que ces pays qui conquièrent des parts de

représentations et mises en scène, rapport scientifique, p. 3, mis en ligne en novembre 2008 et consulté le 30 mai 2021 sur <https://www.researchgate.net/publication/46765910>.

⁵⁵ Claude ARDITI, Pierre JANIN, Alain MARIE (éd.), 2011, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalités et faux semblants*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés ».

⁵⁶ Pierre JANIN, 2019, « Les défis de l'approvisionnement alimentaire : acteurs, lieux et liens », *Revue internationale des études du développement (RIED)*, 2019-1, n° 237, p. 7.

⁵⁷ Pierre JANIN (coord.), 2016, *Sécurisation alimentaire : objets, acteurs et trajectoires d'innovation au Burkina Faso*, Université Paris-1 (IEDES)/Nutriset, présenté sur <https://securialim.hypotheses.org>, consulté le 30 mai 2021. Sandrine DURY, Pierre JANIN (dir.), 2012, « La sécurisation alimentaire en Afrique : enjeux, controverses et modalités », *Cahiers Agricultures*, vol. 21, n° 5, p. 281-384.

⁵⁸ « La sécurisation alimentaire : objets, acteurs et trajectoires d'innovation », <https://securialim.hypotheses.org>, consulté le 30 mai 2021.

⁵⁹ Sébastien ABIS et Pierre BLANC, 2020, *Géopolitique de l'agriculture*, Paris, Eyrolles, 184 p.

⁶⁰ Sébastien ABIS, 2011, « Insécurité alimentaire : les risques géopolitiques se précisent en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 2011/2, n° 77, p. 169-181. DOI : 10.3917/come.077.0169.

⁶¹ Olivier DOLLFUS, 1994, *L'Espace Monde*, chap. 1, Paris, Economica, « Géo-poche ».

marché sont compétitifs grâce à une collaboration étroite des pouvoirs publics et des entreprises privées ⁶². Il remarque par ailleurs que les équilibres mondiaux dans la géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation sont modifiés par les investissements croissants des grandes entreprises de l'économie numérique américaines et chinoises dans ce secteur ⁶³. Quant à Pierre Blanc, il étudie les rivalités foncières au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et leurs conséquences sur l'agriculture. Il s'intéresse particulièrement au Liban et montre par exemple comment, dans ce pays, les investissements dans le secteur agricole sont freinés par les grands propriétaires fonciers qui imposent des contrats de métayage annuels ⁶⁴. Pierre Blanc mène aussi ses recherches sur les enjeux de partage des ressources en eau. À ce sujet, il préfère parler de violences hydrauliques plutôt que de conflits : sans sous-estimer la dimension internationale des rivalités pour la maîtrise des ressources en eau, il considère que les tensions les plus importantes sur le partage de l'eau sont celles qui sont internes aux sociétés nord-africaines et moyen-orientales ⁶⁵.

La pêche et l'aquaculture sont bien souvent les parents pauvres des travaux sur la sécurité alimentaire : aucun article ne leur a par exemple été consacré dans le numéro « L'approvisionnement alimentaire entre ressources et pouvoirs » de la *RIED* ⁶⁶, ni dans l'édition 2020 du *Déméter* ⁶⁷. Les travaux des géographes sur les ressources halieutiques portent rarement sur la sécurité alimentaire en tant que telle et sont plutôt reliés à une géographie des mers et des océans qui adopte pour problématique l'exploitation de plus en plus systématique de la mer nourricière et le risque d'épuisement de ses ressources ⁶⁸.

L'état de l'art que nous venons de dresser révèle que dans l'ensemble, les recherches en géographie sur la sécurité alimentaire ne s'inscrivent pas dans un modèle explicatif général et qui soit propre à la discipline. Si Roberta Sonnino montre que les principales innovations de gouvernance pour répondre à l'émergence d'une nouvelle géographie de la sécurité alimentaire s'élaborent à l'échelle locale, elle ne propose pas de théorie qui lui permettrait d'expliquer pourquoi c'est à cette échelle qu'on observe le mieux les adaptations à la globalisation. Jean-Louis Chaléard mobilise un cadre géographique, mais la portée de celui-ci se limite aux pays en développement. Sylvie Brunel emprunte son cadre théorique aux sciences économiques. Par sa référence à une approche actionnaliste, Pierre Janin s'inspire de la sociologie d'Alain Touraine ⁶⁹ et revendique dans ses travaux sur la sécurisation alimentaire une approche d'économie politique, qui le positionne, comme Sylvie Brunel, à la frontière de

⁶² Sébastien ABIS, 2015, *Géopolitique du blé : un produit vital pour la sécurité mondiale*, Paris, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)/Armand Colin, coll. « Enjeux stratégiques », partie 5. Sébastien ABIS et Pierre BEGOC, 2018, « Des céréales russes au menu géopolitique du Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, 2018/1, n° 104, p. 125-137. DOI : 10.3917/come.104.0125.

⁶³ Sébastien ABIS, 2019, « La Chine et les Gafam bouleversent le paysage alimentaire mondial », entretien accordé à Emmanuelle Ducros, mis en ligne le 6 février 2019 sur <https://www.lopinion.fr/video/lopinion/sebastien-abis-chine-gafam-bouleversent-paysage-alimentaire-mondial-177102>, consulté le 9 mai 2021.

⁶⁴ Pierre BLANC, 2012, *Proche-Orient, le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Presses de Sciences Po.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Pierre JANIN et Éric-Joël FOFIRI NZOSSIE, 2019, « L'approvisionnement alimentaire entre ressources et pouvoirs », *Revue internationale des études du développement (RIED)*, 2019-1, n° 237.

⁶⁷ Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.), 2020, *Le Déméter 2020*, Paris, Club Déméter/IRIS.

⁶⁸ Cf. par ex. François DOUMENGE, 1986, « La révolution aquacole », *Annales de géographie*, vol. 95, n° 530 (juillet-août 1986), p. 445-482. Jean CHAUSSADE et Jacques GUILLAUME (dir.), 2006, *Pêche et aquaculture. Pour une exploitation durable des ressources vivantes de la mer et du littoral*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (PUR).

⁶⁹ Alain TOURAINE, 1964, « Pour une sociologie actionnaliste », *European Journal of Sociology*, vol. 5, n° 1, p. 1-24.

la géographie et d'autres sciences sociales. Les systèmes spatialisés auxquels recourt Jean-Paul Charvet constituent plus une méthode de travail qu'un cadre théorique spécifique à la géographie. En opposant mondes urbains globalisés et mondes ruraux en repli, Sébastien Abis est sans doute celui des chercheurs que nous avons présentés qui propose la vision géographique la plus englobante, mais celle-ci ouvre des voies à une réflexion prospective plus qu'elle n'explique les systèmes alimentaires et leurs interactions avec des dynamiques géographiques plus générales. Chez les géographes qui choisissent ponctuellement la sécurité alimentaire comme angle d'approche pour étudier la région ou le pays qui constitue le cœur de leurs recherches, le cadre théorique reste souvent non explicité.

Cette absence de modèle explicatif global et spécifiquement géographique n'est pas étonnante au regard de la recherche en géographie prise dans son ensemble. Les cadres théoriques mobilisés par les géographes sont fréquemment empruntés à d'autres sciences sociales. En France, le marxisme, revisité par le philosophe et sociologue Henri Lefebvre puis par le philosophe structuraliste Louis Althusser ou l'économiste Alain Lipietz, a longtemps fourni une approche économique et sociologique des phénomènes étudiés, entre autres, par les géographes. On peut l'illustrer par exemple avec la notion de classe socio-spatiale et sa place dans la formalisation du modèle centre-périphérie chez Alain Reynaud ⁷⁰. Tout en contribuant à faire du concept spécifiquement géographique de territoire un incontournable de la géographie contemporaine, Guy Di Méo reste proche de l'ambition d'Henri Lefebvre par sa volonté de mettre en évidence les mécanismes de production des espaces géographiques ⁷¹. Jacques Lévy et Michel Lussault s'inspirent eux aussi de la sociologie et notamment des travaux sur l'habitus conceptualisé par Pierre Bourdieu ⁷². Les notions de ville mondiale (*global city*) et de système-monde, reprises par le géographe Olivier Dollfus, sont elles aussi empruntées à des sociologues ⁷³. Roger Brunet a développé un modèle théorique très avancé, à la fois structuraliste et systémique ⁷⁴, mais qui n'a pas fait école. À la suite de Georges Benko ⁷⁵, la géographie française s'est par ailleurs ouverte à des modèles explicatifs inspirés de la théorie de la régulation développée à partir des travaux fondateurs des économistes Michel Aglietta et Robert Boyer. Aux États-Unis, les cadres théoriques mobilisés par les géographes diffèrent selon qu'ils se positionnent dans la « nouvelle géographie » ou dans la géographie dite « radicale ». Chez les premiers ⁷⁶, qui ont ensuite inspiré une génération de

⁷⁰ Cf. par ex. Alain REYNAUD, 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Espace et liberté ».

⁷¹ Guy DI MEO, 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos. Cf. Henri LEFEBVRE, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

⁷² Cf. par ex. Jacques LEVY, Michel LUSSAULT (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

⁷³ Respectivement Saskia Sassen et Immanuel Wallerstein.

⁷⁴ Cf. en partic. Roger BRUNET, 1980, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, vol. 9, n° 4, p. 253-265 (c'est dans cet article que Roger Brunet conceptualise les chorèmes comme « structures élémentaires d'organisation de l'espace ») ; et 2001, *Le déchiffrement du monde*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

⁷⁵ Cf. par ex. Georges BENKO, 1994, « Réseaux productifs et régulations politiques », *Annales de la recherche urbaine*, n° 64, p. 81-86. Un exemple récent de mobilisation de la théorie de la régulation dans la recherche en géographie : Matthieu GIMAT, 2017, *Produire le logement social : hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)*, thèse Paris 1 sous la dir. de Sylvie Fol.

⁷⁶ Parmi les ouvrages marquants de ce courant : Kevin LYNCH, 1960, *The Image of the City*, Cambridge, MIT Press. Peter HAGGETT, 1965, *Locational analysis in human geography*, Edward Arnold. Brian J. L. BERRY, 1967, *Geography of Market Centers and Retail Distribution*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall. Ronald F. ABLER, John S. ADAMS, Peter GOULD, 1971, *Spatial Organization: The Geographer's View of the World*,

géographes français dans les années 1970 et 1980 ⁷⁷, l'ambition est avant tout de modéliser l'espace à l'aide des instruments fournis par les mathématiques et l'informatique ; on reprend les travaux des sociologues de l'École de Chicago ⁷⁸ et l'on redécouvre, grâce aux traductions faites par l'économiste Walter Isard, les modèles d'économie spatiale forgés en Allemagne par Johann Heinrich von Thünen, Alfred Weber, August Lösch et Walter Christaller – seul géographe parmi ces figures d'économistes. Le géographe Allan Pred traduit par ailleurs la thèse de son confrère suédois Torsten Hägerstrand, qui développe des modèles mathématiques pour analyser la diffusion des innovations techniques agricoles ⁷⁹. Chez les géographes « radicaux », le cadre conceptuel relève fréquemment d'une *French Theory* dans laquelle la sociologie d'inspiration marxiste développée par Henri Lefebvre apparaît très influente, comme on peut le lire chez David Harvey ou Edward Soja ⁸⁰. Les références théoriques sont là encore extérieures à la géographie.

3. L'approche géographique de Jean Gottmann pour l'étude de la sécurité alimentaire

C'est pour combler l'absence de modèle explicatif propre à la discipline dans les études en géographie sur la sécurité alimentaire, et dans un souci de disposer d'un cadre théorique qui permette d'analyser les forces qui façonnent l'espace géographique, que nous avons choisi de nous inspirer d'un cadre théorique forgé par le géographe Jean Gottmann (1915-1994).

3.1. Les grands principes de la géographie de Jean Gottmann

Nous nous sommes plus précisément penchés sur les travaux de « géographie politique » de Jean Gottmann – de géopolitique, dirait-on volontiers aujourd'hui, mais Gottmann ne pouvait pas faire sienne cette étiquette : dans les années qui suivent immédiatement la Seconde Guerre mondiale, l'appellation « géopolitique » renvoie à la *Geopolitik* allemande qui est alors pourfendue pour avoir fourni des assises pseudo-scientifiques au pangermanisme (Karl Haushofer) et parfois assumé sa collusion avec le nazisme (Carl Schmitt) ⁸¹. Jean Gottmann a formulé l'essentiel de sa démarche et de son cadre théorique en « géographie politique » dans les cours qu'il a donnés à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) en 1950-1951 et qu'il a remis en forme dans un livre paru en 1952 et intitulé *La Politique des États et leur géographie*. Jean Gottmann n'a prêté que peu

Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

⁷⁷ Nous pensons notamment à Franck Auriac, Paul Claval, Michel Chesnais, Yves Guermond, Denise Pumain, Violette Rey ou encore Thérèse Saint-Julien.

⁷⁸ Robert E. PARK, Ernest W. BURGESS, Roderick D. MCKENZIE, 1925, *The City*, University of Chicago Press.

⁷⁹ Torsten Hägerstrand est considéré comme l'inventeur de la théorie de la diffusion spatiale des informations. Sa thèse de 1953, *Innovationsförloppet ur korologisk synpunkt* [La progression des innovations dans le cadre régional], est traduite en anglais par Allan Pred en 1967 sous le titre *Innovation Diffusion as a Spatial Process*.

⁸⁰ Cf. par ex. David HARVEY, 2001, *Spaces of Capital: Towards a Critical Geography*, New York, Routledge ; et Edward W. SOJA, 1989, *Postmodern Geographies: The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, Londres/New York, Verso.

⁸¹ Florian LOUIS, 2016, *Les grands théoriciens de la géopolitique. De quoi la géopolitique est-elle le nom ?* 2^e éd., Paris, PUF, coll. « Major », p. 83-98 et 102-105.

d'attention à l'édition de cet ouvrage car il faisait alors carrière aux États-Unis. Son livre, écrit en français, n'a rencontré que peu d'écho lors de sa publication ⁸². La « géographie politique » de Jean Gottmann a par la suite été occultée par ses travaux de géographie urbaine et tout particulièrement l'étude du système de villes du littoral nord-est des États-Unis, dont il a conceptualisé le fonctionnement sous le nom de *Megalopolis*, donnant naissance en géographie au concept bien connu de mégalopole. Nous présenterons dans les pages qui suivent l'intérêt de proposer un modèle explicatif original tiré d'une géographie gottmannienne quelque peu abandonnée mais qui devrait selon nous être remise à l'ordre du jour.

Selon Jean Gottmann, l'espace géographique est en permanence recomposé par un couple de deux forces : le *mouvement* et l'*iconographie*, deux tendances antagonistes ⁸³ et donc génératrices de conflits. L'iconographie, qui est résistance au mouvement, naît du besoin d'identité, de solidarité et de stabilité des communautés ⁸⁴. Le mouvement traverse des compartiments de l'espace, autrement dit des territoires, en tentant d'en changer l'iconographie, tandis que l'iconographie utilise le mouvement afin de s'étendre à d'autres territoires. « Cette circulation des iconographies accroît encore la fluidité de la carte politique » ⁸⁵. Elle explique pourquoi l'iconographie d'une communauté comprend en général plusieurs strates. Des courants multiples de mouvement convergent dans les *carrefours*, où l'on trouve « la réunion de la circulation, de l'iconographie et de la *police* », c'est-à-dire de l'organisation politique ⁸⁶. Le mouvement et l'iconographie sont responsables d'un trait

⁸² D'après la préface de Luca Muscarà à Jean GOTTSMANN, 2007 (1952), *La Politique des États et leur géographie*, Paris, CTHS.

⁸³ Le principe des tendances antagonistes chez Jean Gottmann serait inspiré de *L'Évolution créatrice* d'Henri Bergson (1909), que J. Gottmann cite dans son article de 1947, « De la méthode d'analyse en géographie humaine », *Annales de Géographie*, t. 56, n° 301, p. 8. Quant au *mouvement* et à l'*iconographie*, ils découleraient respectivement des concepts de *circulation* et de *genre de vie* dans la géographie régionale de Paul Vidal de La Blache. Le concept de *genre de vie* englobe les médiations qui s'établissent entre les groupes humains et l'environnement : faits commandés par la nature, faits liés à la culture technique des sociétés, faits liés à l'organisation sociale des sociétés. Dans la géographie vidalienne, un même *milieu naturel* peut être mis en valeur selon différents *genres de vie* : c'est la notion de *possibilisme*, qui se distingue du déterminisme. La géographe irlandaise Anne BUTTIMER (1971, *Society and Milieu in the French Geographic Tradition*, Chicago, Rand McNally/Association of American Geographers, p. 149) considère Jean Gottmann comme un vidalien. Nous considérons toutefois que la géographie de Jean Gottmann est radicalement différente de celle de Paul Vidal de La Blache car ce dernier a une vision dialectique des relations entre les hommes et leur milieu tandis que Jean Gottmann propose une vision systémique de la géographie, comme il l'annonce explicitement dès le premier chapitre de son livre de 1952, *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin. Dans son article de 1947 déjà cité, à la p. 3, Jean Gottmann prend lui-même des distances avec le concept de genre de vie de Vidal : « le genre de vie est surtout un outil de description [...] où l'explication ne fait encore qu'accompagner et soutenir la description sans pouvoir s'en dégager et encore moins la précéder. Le principe du genre de vie demeure dans le régionalisme [la géographie régionale] ; il n'ouvre la voie vers aucune conception générale. »

⁸⁴ Cf. par ex. Jean GOTTSMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 223.

⁸⁶ Jean Gottmann s'est peut-être inspiré de l'usage du terme de *police* au tournant du Moyen-Âge et de l'époque moderne en France. Venant du nom grec *politeia* qui, chez Platon, est parfois traduit par « constitution » et décrit l'organisation de la société et de son gouvernement, le terme « police » apparaît en français pour désigner la réglementation qui permet d'assurer le maintien de l'ordre, l'amélioration des conditions de vie et l'administration du bien commun. Cf. Bernard CHEVALIER, 1982, *Les bonnes villes de France du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, Aubier, Montaigne, p. 219 ; et Paolo NAPOLI, 1994, « Police : la conceptualisation d'un modèle juridico-politique sous l'Ancien Régime », *Droits*, 20, p. 183-196.

fondamental de l'espace géographique : son cloisonnement, qui entraîne ce que Jean Gottmann appelle la « régionalisation » (on parlerait plutôt aujourd'hui de maillage de l'espace et de territorialisation). Le cloisonnement de l'espace géographique découle donc de la géographie humaine – et même de la psychologie ⁸⁷ – plutôt que de la géographie physique. On remarque à ce propos que le titre de l'œuvre de Gottmann *La Politique des États et leur géographie* détourne pour la contredire une phrase attribuée à Napoléon : « La politique des États est leur géographie. »

Dans l'espace géographique selon Jean Gottmann, l'accessibilité, c'est-à-dire la possibilité pour les membres d'une communauté d'accéder au territoire, aux membres et aux ressources d'autres communautés, est l'enjeu de conflits permanents ⁸⁸. De ces conflits résulte l'établissement du droit. Jean Gottmann explique que les réglementations se mettent en place à partir des carrefours : les autorités politiques du carrefour mettent en place une « police » (autrement dit : des institutions) pour assurer la sécurité des marchands en échange de taxes. Comme cette police facilite le développement du commerce, les autorités du carrefour sont attentives à ce qu'elle soit bien assurée et s'étende : ainsi se forment les territoires. Le droit compartimente l'espace géographique, différencie ces compartiments (territoires), et permet de les organiser au fur et à mesure qu'ils deviennent accessibles aux hommes. La circulation est donc à l'origine de la différenciation de l'espace. En réaction à la circulation (système de mouvement) naît l'iconographie (système de résistance au mouvement). Quant au droit, il doit s'appuyer sur la mise en œuvre effective de la police pour être efficace, Gottmann s'accorde sur cela avec la thèse développée par Halford John Mackinder dans *Democratic Ideals and Reality* (1919) et prend comme exemple l'échec des idéaux de Wilson après la Première Guerre mondiale : la Société des nations (SDN), dépourvue de toute capacité de coercition, fut incapable d'empêcher l'affirmation de régimes totalitaires puis l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale ⁸⁹. C'est avec cet agencement d'instruments conceptuels que Jean Gottmann propose de théoriser la naissance d'États qui maîtrisent des territoires.

Les outils conceptuels forgés par Jean Gottmann sont venus nourrir la réflexion que nous avons initiée autour de M. le Professeur Philippe Cadène sur les acteurs sociaux dans la géographie. Nous avons admis qu'un territoire est un système ouvert (et que les territoires tendent à l'être de plus en plus avec la mondialisation), quelle que soit l'échelle considérée, et qu'il est soumis à des forces qui peuvent être hiérarchisées. Ces forces sont mues par des acteurs. C'est un système complexe, donc qui permet des choix. Les forces intègrent : elles forment des groupes sociaux, qui sont soit favorables à un projet, soit veulent le réguler, soit y sont opposés, soit sont neutres. Les groupes peuvent être soutenus par d'autres groupes ou par des institutions sur lesquelles ils peuvent par ailleurs essayer de s'assurer un contrôle (par exemple : des administrations publiques, des organisations internationales, des banques, des chambres de commerces...) ⁹⁰.

⁸⁷ Jean GOTTMANN, 1973, *The Significance of Territory*, Charlottesville, University Press of Virginia, p. 9.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, chap. II.

⁹⁰ Réflexions issues tout particulièrement de la séance du 25 septembre 2015 du séminaire organisé par M. le Pr Philippe Cadène sur les acteurs sociaux et la géographie.

3.2. Jean Gottmann, source d'inspiration pour une réflexion sur la sécurité alimentaire

Nous avons montré que l'objectif affiché des promoteurs du concept de sécurité alimentaire mondiale a été le décloisonnement des marchés nationaux, en opposition au principe d'autosuffisance alimentaire. Notre sujet se situe donc au cœur de la problématique gottmannienne des conflits pour l'accessibilité : des groupes d'acteurs entrent en compétition pour accéder à des marchés de consommateurs, ou, dans d'autres cas, à des terres, à des travailleurs agricoles ou encore à des denrées alimentaires. À titre d'exemple, nous avons fait allusion plus haut aux pressions de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC pour diffuser et imposer les principes libre-échangistes et néolibéraux sous-jacents à la conception de la sécurité alimentaire issue de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. L'action de ces institutions internationales a contribué à rendre possibles les processus de recomposition des territoires productifs insérés dans les systèmes alimentaires nationaux afin de les intégrer à un système alimentaire global. Ces processus semblent bien pouvoir être analysés à l'aune de la grille de lecture proposée par Jean Gottmann. Les sièges des institutions internationales que nous avons mentionnées, ainsi que les sièges des groupes d'acteurs (gouvernements et directions de FTN) qui exercent un contrôle sur celles-ci, sont situés dans des métropoles mondiales qui peuvent être regardées comme des carrefours, notion qui, chez Jean Gottmann, se réfère aux lieux qui sont au cœur du *mouvement* – c'est vers eux que convergent et depuis eux que sont émis un grand nombre de flux – et dans lesquels se constituent également l'*iconographie* et la *police*. Les principes qui sous-tendent le concept de sécurité alimentaire mondiale peuvent être lus comme l'« ensemble des symboles [...] qui résument les croyances et les intérêts communs à une communauté », d'après l'une des définitions que Jean Gottmann a données de l'iconographie ⁹¹. L'inscription de ces principes dans le droit international, tout particulièrement à travers l'Accord sur l'Agriculture de 1994, ainsi que les cycles de l'OMC visant à renégocier ce droit, forment un système institutionnel susceptible d'être décrit comme une police au sens gottmannien du terme.

Nous avons exposé qu'en dépit de l'objectif de décloisonnement des marchés nationaux annoncé par les groupes d'acteurs dominants, de nombreuses cloisons perdurent au sein du système alimentaire mondial que ces groupes d'acteurs cherchent à échauder : les barrières douanières à la circulation des produits agricoles restent élevées, tandis que les États interviennent pour préserver leurs marchés nationaux des secousses du marché mondial comme l'a mis en lumière Jean-Paul Charvet ⁹². Le maintien de ces cloisons qui continuent de compartimenter l'espace géographique peut être pensé dans le cadre élaboré par Jean Gottmann, en particulier grâce au concept d'iconographie, qui englobe les réactions de résistance aux flux matériels et immatériels qui circulent à travers l'espace. Ici se pose la question de l'échelle à laquelle on définit la « communauté » qui partage des intérêts communs et élabore son iconographie : considérés ensemble, les groupes d'acteurs dominants ont des intérêts similaires (l'établissement de règles qui leur permettent de conquérir de nouveaux marchés), mais ces groupes se dessinent en général à l'intérieur d'un pays et ils sont en compétition entre eux pour accroître leurs parts de marché aux dépens des

⁹¹ Jean GOTTMANN, 1966, « La politique et le concret », dans *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton, p. 62-63.

⁹² Jean-Paul CHARVET, 1991, « Organisation de l'espace mondial et flux internationaux de céréales », *Annales de Géographie*, vol. 100, n° 558, p. 184.

autres ou pour les préserver face à la concurrence de leurs rivaux. Le décroissement des frontières nationales peut en outre conduire à d'autres cloisonnements, à des échelles plus fines : c'est l'hypothèse de la fragmentation du monde, à l'intérieur de chaque pays, entre « géofuture » et « géohistoire », qu'émet Sébastien Abis ⁹³. C'est aussi l'hypothèse de la fragmentation entre les villes et les campagnes qui les environnent que fait Paul Bairoch à propos de l'approvisionnement alimentaire des villes dans les pays à économie peu développée ⁹⁴. Cette dernière hypothèse, nous l'avons vu, est contestée par Jean-Louis Chaléard, qui souligne les obstacles à la pénétration des marchés de ces pays par les FTN ⁹⁵. Jean Gottmann fournit une clé de lecture à cette génération d'un nouveau cloisonnement de l'espace (si l'on suit S. Abis ou P. Bairoch) ou à la persistance du cloisonnement préexistant (si l'on suit J.-L. Chaléard) grâce à son concept d'iconographie, pensé comme système de résistance au mouvement.

Quant aux agglomérations urbaines étudiées par Roberta Sonnino, qui sont des métropoles au moins à l'échelle d'une région d'un pays et parfois à l'échelle mondiale, elles peuvent être considérées comme des carrefours au sens de Jean Gottmann. Cette lecture expliquerait pourquoi les autorités municipales des grandes villes des pays développés constituent la principale force à mettre en œuvre des innovations de gouvernance destinées à adapter l'approvisionnement alimentaire des villes à la nouvelle géographie de la sécurité alimentaire. Selon le modèle de Jean Gottmann, c'est dans les carrefours que s'élabore une police, car c'est en ces lieux que sont réunis la circulation et l'iconographie. Cette dernière, comprise en l'occurrence comme l'ensemble des symboles qui résument les croyances et les intérêts d'une communauté, comprendrait notamment l'*embeddedness* étudiée par Roberta Sonnino à propos du safran de Toscane et des charcuteries de Steve Turton. La prééminence de la géographie humaine sur la géographie physique dans le cloisonnement de l'espace géographique, qui est l'une des hypothèses premières de Jean Gottmann ⁹⁶, s'accorde parfaitement avec la conclusion de Roberta Sonnino selon laquelle l'*embeddedness* (ici : la reconnaissance de produits comme « locaux » ou « régionaux ») n'est pas une donnée de l'espace mais une construction sociale ⁹⁷. L'iconographie pourrait aussi inclure l'ensemble des représentations qu'ont les consommateurs sur la qualité des produits, symbolisée au moyen de labels, qu'il s'agisse d'une qualité sur le plan sanitaire et environnemental (agriculture biologique) ou sur le plan économique et social (commerce équitable).

L'iconographie est sans doute le concept le plus personnel de Jean Gottmann. Elle inclut la notion de représentations tout en la dépassant puisque celles-ci sont reliées de manière systémique aux intérêts d'un groupe d'acteurs et aux forces que ce groupe peut mobiliser pour façonner l'espace. Alors qu'il est souvent question de construire un nouvel ordre alimentaire mondial, notamment en réponse aux crises alimentaires mondiales comme celle survenue en 2007-2008 ⁹⁸, la géographie de Jean Gottmann gagnerait à être davantage connue tant elle est un antidote aux idéologies du développement économique et humain à prétention universelle, à propos desquelles nous avons déjà exprimé nos réserves. Le

⁹³ Sébastien ABIS, 2011, *op. cit.*

⁹⁴ Paul BAIROCH, 1985, *op. cit.*

⁹⁵ Jean-Louis CHALEARD, 1996, *op. cit.*

⁹⁶ Jean GOTTMANN, 1973, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁷ Roberta SONNINO, 2007, *op. cit.*

⁹⁸ Cf. par ex. CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, 2008, *Renforcer la capacité d'adaptation : un cadre fondé sur les droits de l'homme pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale*, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter, consulté en ligne le 4 avril 2020 sur <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/155/09/PDF/G0815509.pdf?OpenElement>.

géographe italien Luca Muscarà souligne que la pensée de Gottmann, et notamment le concept d'iconographie, permet de comprendre pourquoi « le “nouvel ordre mondial” ne pourra jamais fonctionner tant qu'il sera calqué sur un universalisme qui voudrait transcender géographie et histoire »⁹⁹.

Jean Gottmann a certes eu une capacité remarquable à anticiper les évolutions du monde. Son cadre théorique nécessite néanmoins des adaptations. L'essentiel de ce cadre, exposé dans *La Politique des États et leur géographie* en 1952, a été forgé dans un monde bipolaire qui présente des différences notables avec le monde multipolaire actuel. L'économie mondiale n'avait pas encore basculé dans une phase postfordiste dans laquelle les FTN généralisent la décomposition internationale des processus productifs (DIPP), stratégie qui entraîne la constitution de chaînes globales de valeur et la multiplication des zones franches particulièrement remarquable à partir des années 1980¹⁰⁰. Alors que Gottmann élabore son cadre théorique en un temps où la majorité des échanges est encore de type ricardien¹⁰¹, les échanges intrafirmes et les autres échanges de composants et de produits intermédiaires qui s'insèrent dans des circuits de production internationalisés représentent aujourd'hui près des deux tiers du commerce mondial¹⁰². La discussion et à la mise à jour du cadre gottmannien sera conduite tout au long des parties de cette thèse et constituera un enjeu théorique majeur de notre travail de recherche. Nous avons d'ores et déjà élargi la compréhension du terme « symboles » lorsque nous avons considéré plus haut les principes idéologiques qui sous-tendent le concept de sécurité alimentaire mondiale comme une iconographie au sens d'« ensemble des symboles [...] qui résument les croyances et les intérêts communs à une communauté », la « communauté » en question n'étant pas nécessairement attachée à un territoire, mais manœuvrant des forces depuis des carrefours pour modeler l'espace géographique selon ses intérêts. Par ailleurs, vouloir doter les recherches en géographie sur la sécurité alimentaire d'un cadre théorique spécifiquement géographique ne signifie pas s'isoler des autres sciences sociales, et nous proposerons des passerelles entre le modèle explicatif gottmannien et des concepts issus de la sociologie et de l'économie, comme nous avons commencé à le faire avec le concept d'*embeddedness*.

4. Une approche gottmannienne de la sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis (É.A.U.)

Les É.A.U., pays de 80 000 km² environ¹⁰³ (la taille de 15 départements français), sont

⁹⁹ Préface de Luca Muscarà à Jean GOTTMANN, 2007 (1952), *op. cit.*

¹⁰⁰ François BOST, 2007, « Les zones franches, interfaces de la mondialisation », *Annales de géographie*, 2007/6, n° 658, p. 563-585.

¹⁰¹ C'est-à-dire fondée sur la spécialisation des territoires en fonction de leurs avantages comparatifs. Les échanges de ce type sont aujourd'hui dominés par le commerce de matières premières, différent du commerce de produits finis classiquement associé à Ricardo et à son exemple bien connu du vin portugais et du drap anglais.

¹⁰² *ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES*, 2018, « Les chaînes de valeur globales », *Alternatives économiques*, hors-série n° 114, février 2018, d'après les données de la Cnuced. Consulté en ligne le 28 mai 2021 sur alternatives-economiques.fr.

¹⁰³ 77 000 km² selon Philippe CADÈNE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *Atlas des pays du Golfe*, Paris, PUPS et RFI, coll. « Géographie », p. 71. 82 880 km² selon le MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FRANCE), 2019, « Présentation des Émirats arabes unis », *France Diplomatie*, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/emirats-arabes-unis/presentation-des-emirats-arabes-unis/>, mis à jour le 14 mai 2019, consulté le 15 avril 2020.

un cas original qui présente un intérêt particulier pour l'étude de la sécurité alimentaire par la mobilisation du cadre théorique de Jean Gottmann. Ils ont connu un développement économique et humain très rapide, fondé sur la mondialisation. Le pays s'insère dans les flux de l'économie mondiale par des équipements souvent redondants en raison de sa structure fédérale et de la relative autonomie de chaque émirat. La participation à la mondialisation se traduit par une immigration massive qui entraîne une croissance démographique très rapide et donc la croissance des besoins en nourriture du pays, ainsi que la diversification de celle-ci. La dépendance du pays aux importations crée aux É.A.U. la crainte de subir un jour une pénurie de nourriture, une inquiétude devenue plus vive depuis la suspension temporaire des exportations de plusieurs denrées de base par certains des plus importants fournisseurs à l'échelle mondiale à partir de 2007-2008. Afin de répondre à cette peur, les dirigeants politiques ont toujours officiellement considéré l'autosuffisance alimentaire comme un objectif à atteindre pour les É.A.U. Or la métropolisation et la littoralisation des populations et des activités contribuent plutôt à renforcer l'importance des importations et à limiter les possibilités d'expansion du secteur agricole dans un pays marqué par l'aridité.

Dans la continuité de ce que nous avons exposé précédemment, le but de notre recherche sera de comprendre dans quelle mesure et par quels moyens les différents acteurs du système alimentaire des É.A.U. maîtrisent celui-ci : les États (État émirati fédéral, administrations de chaque émirat, mais aussi États étrangers et en particulier des pays qui fournissent les É.A.U. en produits agricoles et alimentaires), les entreprises (émiraties et étrangères) et les consommateurs (avec leurs inégalités sociales et leurs profondes différences culturelles). La problématique de la présente thèse sera de démontrer que l'enjeu des politiques de sécurité alimentaire mises en œuvre aux É.A.U. est moins le degré d'autonomie alimentaire que la capacité de contrôle des É.A.U. sur les réseaux internationaux dont dépend leur approvisionnement. Il s'agit pour les institutions étatiques et pour les grandes sociétés émiraties de contrôler au mieux les modalités d'insertion dans la globalisation et notamment les investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants qui façonnent les territoires du système alimentaire dans lequel ils sont intégrés. Parmi les stratégies déployées pour assurer la sécurité alimentaire aux É.A.U. que nous chercherons à identifier, figurent toutes celles envisagées par l'historien et géopoliticien allemand Eckart Woertz, dont l'ouvrage *Oil for Food* constitue la référence majeure dans l'état de l'art sur la sécurité alimentaire des monarchies de la péninsule Arabique : l'externalisation de la production par des IDE dans l'agriculture, la coopération internationale (avec l'OMC, avec d'autres pays pour mettre en place des stocks communs de denrées stratégiques...), le renouvellement de la politique hydraulique, l'encouragement à adopter des régimes alimentaires plus sains et à lutter contre le gaspillage, le ralentissement de la production de pétrole (pour faire augmenter les cours, prolonger la durée d'exploitation de la ressource et placer davantage de capitaux à travers le monde), le développement de l'agriculture dans le pays (solution plébiscitée dans les médias mais qui est illusoire selon Eckart Woertz) et enfin la diversification économique pour rester en mesure de payer les importations de nourriture (voie que les pays du Golfe devraient privilégier selon l'auteur allemand) ¹⁰⁴.

4.1. Globalisation aux É.A.U. et sécurité alimentaire

Depuis les débuts de l'exploitation des hydrocarbures dans les années 1960 puis la fin

¹⁰⁴ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 7.

du protectorat britannique et leur constitution en État fédéral en 1971, les É.A.U. ont connu un développement économique et humain très rapide, fondé sur la mondialisation. La rente pétrolière est investie dans le transport aérien (avec la création de Gulf Air dès 1973 ¹⁰⁵ puis d'Emirates en 1985) et le transport maritime (avec l'inauguration en 1979 à Dubaï du port de conteneurs de Jebel Ali qui compte dès son ouverture pas moins de 66 quais) ¹⁰⁶, autant d'activités qui insèrent les É.A.U. dans des réseaux transnationaux. À partir des années 1980, les villes portuaires développent des zones franches pour attirer les investissements étrangers. En 1996, les É.A.U. adhèrent à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans les années 2000, le tourisme international ou la recherche dans les nouvelles technologies en partenariat avec des institutions étrangères ¹⁰⁷, diversifient les moteurs de croissance du pays. Abu Dhabi et Dubaï présentent, avec Hong Kong et Singapour, un modèle économique commun aux cités-États contemporaines d'Asie, dans lequel la forte intervention de l'État se conjugue avec le libéralisme économique pour faciliter la croissance du secteur privé ¹⁰⁸. Prendre pleinement part à la mondialisation n'est pas seulement une voie de développement économique pour les É.A.U. mais aussi une stratégie de défense, les pays d'où proviennent les investissements ayant intérêt à garantir l'intégrité du pays ¹⁰⁹ et son approvisionnement alimentaire sur lequel repose le fonctionnement de l'ensemble du système productif. Les menaces peuvent notamment venir de l'Iran, dont l'armée a débarqué sur trois îles émiraties l'avant-veille de l'indépendance officielle des Émirats ¹¹⁰ et qui continue d'inquiéter les É.A.U. en entretenant le doute sur les finalités de son programme nucléaire et en déstabilisant plusieurs pays du Moyen-Orient par son soutien à différents mouvements d'obédience chiite. Si les É.A.U. se tiennent aux côtés des Saoudiens dans la guerre froide qui l'oppose à l'Iran pour la domination sur le Golfe et le Moyen-Orient, l'Arabie saoudite reste pour eux un allié ambigu, qui leur a contesté Al Ain et les oasis alentour jusqu'à ce qu'ils lui cèdent leur région frontalière avec le Qatar en 1974. Les É.A.U. et l'Arabie saoudite ont des divergences stratégiques, clairement révélées par la guerre du Yémen, qui a permis aux É.A.U. d'installer sans le dire un protectorat émirati autour d'Aden pour mieux maîtriser la route maritime entre la mer Rouge et l'océan Indien ¹¹¹. La géographie des transports a en effet toute son importance pour assurer les approvisionnements alimentaires dans un environnement géopolitique aussi tendu. Dans ce contexte singulier, la conquête par Dubaï de son rang de *hub* portuaire et aéroportuaire du golfe Persique est cruciale pour la sécurité alimentaire des É.A.U.

¹⁰⁵ Gulf Air n'est propriété totalement bahreïnienne que depuis 2006. La compagnie était initialement conjointe avec Abu Dhabi, Oman et le Qatar.

¹⁰⁶ Frauke HEARD-BEY, 1999, *Les Émirats Arabes Unis*, traduit de l'anglais par Marie-Hélène Colin de Verdière, Paris, Karthala (éd. originale : *From Trucial States to United Arab Emirates*, Londres et New York, Longman Group, 1982), p. 438-450. Alexis NORMAND, 2011, *Les Émirats du Golfe, au défi de l'ouverture. Le Koweït, le Bahreïn, le Qatar et les Émirats Arabes Unis*, Paris, L'Harmattan, coll. « Comprendre le Moyen-Orient », p. 45-46, 50-53 et 62.

¹⁰⁷ Alexis NORMAND, 2011, *ibid.*, p. 62-65 et 122-123.

¹⁰⁸ Tarek WAFI, 2014, *À l'exploration de la stratégie de développement des cités-états globales : une étude de cas comparative entre les facteurs clés de développement à Hong Kong, Singapour, Abu Dhabi, et Dubaï*, thèse de doctorat sous la dir. de Joël Broustail, soutenue à l'Université Paris-Sorbonne le 12 juin 2014.

¹⁰⁹ Fatiha DAZI-HÉNI, 2006, *Monarchies et sociétés d'Arabie. Le temps des confrontations*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 157.

¹¹⁰ FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE (FCO), 1971, National Archives (Kew), FCO 8/1777 : *Reactions by other countries to military occupation of Persian Gulf islands of Abu Musa and Greater and Lesser Tunbs by Iran*. FCO, 1972, National Archives (Kew), FCO 8/1925 : *Assassination of Shaikh Khalid, Ruler of Sharjah, 24 January 1971*.

¹¹¹ François CHAUVANCY (général), 2018, *Blocus du Qatar : l'offensive manquée. Guerre de l'information, jeux d'influence, affrontement économique*, Paris, Hermann, p. 138-139 et 289-293.

L'embargo contre le Qatar décidé le 5 juin 2017 par l'Arabie saoudite, les É.A.U., Bahreïn et l'Égypte a illustré de manière éloquent l'avantage stratégique que détiennent les É.A.U. en disposant sur leur territoire de la principale plate-forme de transbordement régionale, leurs importations ne dépendant pas de pays voisins dont les dirigeants peuvent être hostiles ¹¹².

La projection rapide et continue des É.A.U. sur la scène internationale implique le recours massif à l'immigration, et donc une croissance démographique exponentielle qui entraîne elle-même la croissance des besoins en nourriture du pays. Alors que les sept émirats qui allaient former les É.A.U. comptaient 63 % de nationaux et 37 % d'étrangers en 1968, la proportion était exactement inverse sept ans plus tard, pour une population totale passée de 182 000 à 557 000 habitants. 73 % des nouveaux immigrants de l'année 1975 venaient déjà d'un pays non arabe d'Asie (principalement l'Inde et le Pakistan). Quatre ans seulement après leur fondation, les É.A.U. avaient désormais une population active occupée composée à plus de 90% de travailleurs étrangers ¹¹³. En 2018, la population des É.A.U. est estimée à 9,54 millions d'habitants dont 5,15 millions de ressortissants des pays du sous-continent indien ¹¹⁴, ceux de l'Union indienne représentant à eux seuls plus d'un quart de la population totale. Les Émiratis sont la 3^e nationalité dans leur propre pays (11,5 % des habitants des É.A.U.) et les dix premières nationalités sont toutes asiatiques à l'exception des Égyptiens, qui comptent 404 000 ressortissants aux É.A.U. ¹¹⁵ La valeur des importations émiraties de produits agricoles et alimentaires a plus que quintuplé entre 2000 et 2018 ¹¹⁶, ce qui s'explique principalement comme nous le verrons par la contribution de l'immigration à la croissance démographique des É.A.U.

L'immigration massive aux É.A.U. a conduit à la formation d'une société cosmopolite, ce qui diversifie culturellement la demande alimentaire. On peut émettre l'hypothèse d'un marché segmenté, qui nécessite des approvisionnements différents selon les communautés. Cette société est profondément inégalitaire, ce qui est susceptible de placer certaines populations immigrées en situation d'insécurité alimentaire, d'une part parce qu'elles ont des ressources relativement faibles et peuvent rencontrer des difficultés d'accès économique à la nourriture, d'autre part parce qu'elles ne font pas partie de la nation émiratie : les étrangers sont officiellement considérés comme présents aux É.A.U. à titre temporaire et par intérêt économique, c'est pour cela qu'ils sont désignés comme des « expatriés » plutôt que comme des immigrés ¹¹⁷. Aucun contrat social ne les lie à l'État qui les accueille, ce qui peut être un facteur propice à leur exclusion du système alimentaire en cas d'événement critique, notamment pour les ouvriers qui subissent le plus la ségrégation spatiale : ceux qui sont logés

¹¹² *Ibid.*, p. 197-202.

¹¹³ Abdullah Omran TARYAM, 1987, *The Establishment of the United Arab Emirates 1950-85*, Londres, New York et Sydney, Croom Helm, p. 259. Hassan Hamdan AL-ALKIM, 1989, *The Foreign Policy of the United Arab Emirates*, Londres, Saqi Books, p. 30-31.

¹¹⁴ Inde (2 623 000), Pakistan (1 211 000), Bangladesh (706 000), Népal (303 000), Sri Lanka (303 000 également). D'après GLOBAL MEDIA INSIGHT, 2018, *UAE Population 2018*, <https://www.globalmediainsight.com/blog/uae-population-statistics>, consulté le 17 avril 2020. Les auteurs ont croisé différentes sources, parmi lesquelles les statistiques officielles des É.A.U. et les chiffres estimés par la Banque mondiale.

¹¹⁵ *Ibid.* Aux nationalités du sous-continent indien s'ajoutent celles des Philippines (530 000), de l'Iran (454 000) et de la Chine (202 000), les Émiratis étant 1 095 000.

¹¹⁶ D'après les données de CHATHAM HOUSE, 2020, *ResourceTrade.Earth*, <https://resourcetrade.earth>, consulté le 2 juin 2020. Nous avons exclu les produits agricoles non comestibles ainsi que le tabac. Les données ne nous permettent cependant pas de soustraire la part des céréales et des graines oléagineuses qui est destinée à l'alimentation animale.

¹¹⁷ Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*, p. 129 et 141.

loin des villes, dans les “*labour camps*”¹¹⁸. La ségrégation foncière est aussi très marquée : l'accès à la propriété pour les étrangers n'est possible que dans certains quartiers bien délimités tandis que, comme nous le verrons dans la partie de cette thèse sur l'agriculture et la pêche aux É.A.U., seuls des Émiratis peuvent se voir offrir des parcelles agricoles à titre gracieux par l'État¹¹⁹. Les inégalités entre les Émiratis et les étrangers sont renforcées par l'existence d'un État patrimonial et de liens de clientélisme entre les familles régnautes et les nationaux. Dans l'émirat de Dubaï, les attributions de terres à titre gracieux concernent les proches collaborateurs de l'émir et constituent une récompense en nature pour les services rendus à l'État¹²⁰. Dans l'émirat d'Abu Dhabi, il est impossible d'obtenir une terre dans le croissant oasien de Liwa, berceau de la confédération tribale des Bani Yas, si la famille à laquelle on appartient n'est pas membre de cette confédération¹²¹, dont est issue la dynastie Al Nahyan qui règne sur Abu Dhabi (ainsi que les Al Maktoum qui sont à la tête de Dubaï).

4.2. Les É.A.U. à la recherche d'une autosuffisance alimentaire

La dépendance du pays aux importations crée aux É.A.U. la crainte de subir un jour « l'arme alimentaire » dont ils ont été menacés après le premier choc pétrolier puis dont ils ont vu les ravages dans un pays proche du leur, l'Irak, soumis dans les années 1990 à l'embargo décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU après la guerre du Golfe¹²². L'envolée des prix des matières premières agricoles et surtout la suspension des exportations agricoles de plusieurs pays en 2007-2008 suscitent aux É.A.U., et plus généralement dans les pays du Golfe, de vives inquiétudes si un tel scénario devait se répéter avec plus d'ampleur¹²³. Face aux inquiétudes de la population des É.A.U. sur son approvisionnement, les dirigeants politiques n'ont cessé de mettre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire à l'ordre du jour dans leurs prises de parole : du président de la Municipalité d'Abu Dhabi, qui appelait dans les années 1990 à « repousser l'invasion jaune avec l'invasion verte »¹²⁴, à la ministre de la Sécurité alimentaire des É.A.U. dont le ministère, créé en 2017, « reconnaît l'importance de la sécurité alimentaire et la nécessité d'atteindre l'autosuffisance alimentaire »¹²⁵.

L'extraversion de l'économie émiratie est cependant très défavorable à la réalisation

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 143.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 138.

¹²⁰ Entretien de l'auteur, 1^{er} janvier 2018, avec une famille émiratie, Dubaï.

¹²¹ Entretien de l'auteur, 26 avril 2016, avec un Émirati propriétaire de palmeraies à Liwa, Paris. Information corroborée par un autre entretien de l'auteur, 2 janvier 2018, avec le propriétaire d'une ‘izba (aux É.A.U. : parcelle attribuée gracieusement par l'État et vouée à l'élevage), Razeen (émirat d'Abu Dhabi).

¹²² Stéphanie RIVOAL, 2015, « L'arme alimentaire », *Géoéconomie*, 2015/1, n° 73, p. 15.

¹²³ Ces inquiétudes et les solutions possibles ont été le sujet d'une émission spéciale de la chaîne Al Arabiya en février 2010, comme le rapporte Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 1.

¹²⁴ Propos du président de la Municipalité d'Abu Dhabi, Cheikh Mohammed bin Butti, cité par Pernilla OUIS, 2002, *Power, Person, and Place : Tradition, Modernity, and Environment in the United Arab Emirates*, Lund (Suède), Lund University in Human Ecology, p. 293.

¹²⁵ “*Recognising the importance of food security and the necessity to achieve self-sufficiency in food [...]*” lit-on en haut de la page de présentation du Ministère de la Sécurité alimentaire sur *THE UNITED ARAB EMIRATES' GOVERNMENT PORTAL*, 2021, <https://u.ae/en/information-and-services/environment-and-energy/food-security>, mis à jour le 14 avril 2021, consulté le 8 juin 2021. Le nouveau portefeuille ministériel du gouvernement fédéral a été confié à sa création à Mariam bint Mohammed Al Mheiri (aussi orthographié Al Meheiri ou Al Muhairi). Sa famille appartient comme son nom l'indique à la tribu des Al Bu Muhair, proche de longue date de la confédération tribale des Bani Yas dont sont issus les familles régnautes d'Abu Dhabi et de Dubaï.

d'un tel objectif. Elle génère une métropolisation et une littoralisation particulièrement fortes des populations et des activités, qui favorisent l'intégration des É.A.U. au commerce maritime international mais qui constituent dans le même temps un obstacle au maintien des liens des centres économiques émiratis avec leurs périphéries rurales et à l'intégration de l'agriculture émiratie dans l'économie du pays. À cela s'ajoute la politique de l'eau aux É.A.U., déterminante dans un pays aride. Celle-ci est en faveur du développement urbain et en défaveur de l'agriculture. Les villes doivent satisfaire des besoins alimentaires croissants, ce qui conduit inmanquablement à un arbitrage politique sur l'allocation des ressources en eau car, si l'agriculture aux É.A.U. est nécessairement irriguée, on ne développe pas non plus sans eau l'économie métropolitaine et le tourisme de masse. Or la contribution quasi insignifiante de l'agriculture dans la production de richesses (0,6 % du PIB des É.A.U. en 2017 ¹²⁶) ne place pas les acteurs de ce secteur en position de force lorsqu'il s'agit de plaider leur cause. Nous faisons l'hypothèse que la multiplication des investissements des agro-holdings émiraties à l'étranger est une réponse à la contrainte qui s'exerce sur le secteur agricole aux É.A.U. : gênée dans son développement à l'intérieur du pays, l'agriculture s'appuie sur des espaces extérieurs au territoire national pour se construire un espace d'autonomie.

Les variations de la conjoncture pétrolière entraînent une très forte variabilité interannuelle de la croissance économique des É.A.U., ce qui fragilise la faculté de l'État à verser durablement des subventions à l'agriculture du pays. Par ailleurs, le développement du secteur agricole aux É.A.U. dépend largement de l'expertise étrangère, faute de compétences suffisantes parmi les nationaux dans le domaine de l'ingénierie agricole. L'expertise étrangère est actuellement nécessaire au fonctionnement de l'économie émiratie en général. Alexis Normand, qui a travaillé aux É.A.U. pour la société de conseil Booz & Co., observe que « les nationaux demeurent incapables de remplir même les fonctions économiques les plus vitales, comme la gestion de stations électriques et de dessalement de l'eau, faute d'ingénieurs en nombre suffisant » ¹²⁷. Les É.A.U. sont dépendants des technologies, des machines, des ingénieurs et des savoir-faire d'Occident et du Proche-Orient. Ceci s'observe dans le secteur agricole mais aussi dans la gestion de l'eau (la constitution d'une réserve stratégique dans le sous-sol du croissant oasien de Liwa est l'œuvre d'une entreprise allemande ¹²⁸) et dans des domaines plus médiatisés comme la défense (à travers les achats d'armements à des fournisseurs américains et européens) ou l'éducation (avec les exemples de la Sorbonne et de New York University Abu Dhabi).

5. Méthodologie et organisation du travail de recherche

En nous inspirant du cadre conceptuel de Jean Gottmann et en prenant en compte les traits caractéristiques de la politique, de la société et de l'économie des É.A.U., nous nous questionnerons tout au long de cette thèse sur le degré et les moyens de maîtrise du système qui permet aux populations des É.A.U. d'assurer leur sécurité alimentaire, par les acteurs qui sont partie prenante de ce système.

¹²⁶ Sumaiyya WAHID SHAIKH, Genanew B. WORKU, Ananth RAO, 2017, *Sectoral Evaluation for Economic and Financial Development in Dubai and rest of the UAE*, Dubaï, Dubai Business School, p. 5.

¹²⁷ Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*, p. 146.

¹²⁸ Alain CARIOU, 2017, « "Crise de l'eau" et changement de cap des politiques agricoles dans les pays du Golfe. Le cas des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite », communication, 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans, Paris, Inalco, 6 juillet 2017.

5.1. Les objectifs scientifiques du travail doctoral

Notre objectif le plus large est d'apporter une nouvelle contribution à la compréhension des dynamiques de la mondialisation, à toutes les échelles, et aux débats dont elle fait l'objet, notamment sur les questionnements que soulève la poursuite de la mondialisation en termes de développement durable ou de dépendance et de souveraineté des pays et des peuples. Ces enjeux se déclinent par exemple dans les controverses sur les objectifs et les conséquences des investissements directs étrangers (IDE) dans le foncier agricole, qui se sont multipliés depuis le début du XXI^e siècle.

Nous voulons aussi, à notre niveau, renforcer la place des études systémiques en géographie en démontrant leur pertinence pour comprendre les sociétés humaines et leurs rapports à l'espace géographique, et montrer comment, pour mieux appréhender la complexité de ces rapports, il peut être fructueux de tisser des liens entre la géographie – en particulier le cadre conceptuel forgé par Jean Gottmann, peu mobilisé jusqu'à maintenant dans la recherche en géographie – et d'autres sciences humaines et sociales comme la sociologie, l'économie, l'histoire et le droit.

Sur les questions qui concernent spécifiquement la sécurité alimentaire, nous pensons qu'il est éclairant d'y réfléchir du point de vue d'un pays pour lequel la problématique est très différente de la France, qui est un producteur et exportateur majeur de produits agricoles et alimentaires à l'échelle mondiale et qui a une culture alimentaire tout autre, notamment dans ses aspects géographiques avec l'attachement français aux terroirs.

Le lecteur aura par ailleurs l'occasion d'approfondir sa connaissance des Émirats arabes unis, un pays méconnu par beaucoup de chercheurs comme par le grand public, bien que rendu célèbre par l'exubérance de Dubaï, de ses îles-palmiers, de sa tour la plus haute du monde et de sa piste de ski en ville, l'émergence d'Abu Dhabi sur la carte du monde avec son Grand Prix de Formule 1, sa Sorbonne et son Louvre, ou, au Moyen-Orient, par le dynamisme culturel de Sharjah. Comme nous l'avons déjà laissé entrevoir, la sécurité alimentaire est un angle original et pertinent pour comprendre différentes problématiques politiques, sociales et économiques auxquelles les Émirats arabes unis sont aujourd'hui confrontés. Il s'agit en outre de sortir des sentiers battus, des métropoles clinquantes, du pétrole et de la finance, et de porter à la lumière les espaces ruraux des É.A.U., des politiques méconnues de distribution de milliers de parcelles agricoles aménagées par l'État et livrées clé en main à des nationaux, l'importance qu'occupe encore aujourd'hui la pêche aux É.A.U., ou encore le poids des agro-holdings émiraties à l'échelle mondiale.

5.2. La grande variété des sources utilisées

Notre thèse repose tout d'abord sur l'exploitation de statistiques et de documents produits par des administrations publiques, des entreprises et des groupes de réflexion (en particulier le Royal Institute for International Affairs, un think tank britannique plus connu sous le nom de Chatham House). Les administrations publiques comprennent l'État fédéral des É.A.U., des organismes liés au Gouvernement d'Abu Dhabi, mais aussi des administrations d'État en dehors des É.A.U. (comme l'USDA – United States Department of Agriculture – qui met à disposition ses rapports sur de nombreux pays à travers le monde, ou les États dans lesquels des firmes émiriennes ont investi) et des organisations internationales

gouvernementales (par exemple la FAO – Food and Agriculture Organization – et l'OMC – Organisation mondiale du commerce) et non gouvernementales (en particulier celles qui dénoncent l'accaparement des terres comme Grain ou La Via Campesina). Les documents proviennent de sites internet mais ont aussi pu être récoltés sur place : nous nous sommes rendus dans les bureaux d'administrations publiques et d'entreprises au cours de nos séjours sur le terrain et nous avons collecté de la documentation au World Trade Center de Dubaï pendant l'édition 2019 du salon Gulfood ; nous avons par ailleurs eu accès à la bibliothèque du Bureau sous-régional de la FAO pour les États du C.C.G. et le Yémen, hébergé à Abu Dhabi dans le bâtiment du Ministère du Changement climatique et de l'Environnement des É.A.U. (MOCCAE : Ministry of Climate Change and Environment). La douane d'Abu Dhabi, établie à l'entrée de Port Zayed, a fait preuve d'une grande coopération pour nous fournir des données qui auraient été autrement introuvables. Nous devons signaler que les données du Bureau national des statistiques des É.A.U. utilisées dans cette thèse ont été téléchargées dès les premiers mois de notre recherche et qu'elles ne sont plus en accès libre aujourd'hui. Nos séjours aux É.A.U. ont également été l'occasion de faire des observations sur le terrain et d'effectuer des relevés de prix et de provenance des produits alimentaires dans les points de vente, ce qui nous a permis de constituer des statistiques par nous-mêmes dans ce domaine.

Une autre catégorie de sources très présente dans notre thèse est l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés aux É.A.U. auprès de divers acteurs concernés par notre sujet, parmi lesquels : des personnels (ingénieurs agricoles, directeurs de bureaux, responsables de centres de distribution d'intrants agricoles) du MOCCAE, de l'ADFCA et de l'ADFSC (Ministry of Climate Change and Environment, Abu Dhabi Food Control Authority, Abu Dhabi Farmers' Services Centre), des entrepreneurs (notamment de l'industrie agro-alimentaire), des vendeurs d'aliments pour les élevages, des responsables de supermarchés, des ouvriers agricoles, des propriétaires d'exploitations et de parcelles agricoles. Ces entretiens ont été conduits en anglais, en arabe dialectal, en français (ce qui a été possible avec certains Émiratis ayant appris notre langue et avec des employés marocains de l'ADFCA et de l'ADFSC), plus rarement en persan (ce qui a été le cas lorsque nous avons enquêté sur certains marchés à Dubaï) et parfois, avec l'entremise d'aides locales, en hindi, ourdou ou bengali (les ouvriers agricoles originaires d'Asie du Sud ne parlant parfois ni anglais ni arabe). En dehors des bureaux des administrations publiques et privées, les conditions du terrain et des considérations culturelles ont souvent nécessité de mener la discussion sous forme de conversation informelle. Même dans les bureaux, cette conversation informelle est souvent une étape obligatoire qui fait partie aux É.A.U. de la politesse élémentaire. Certains entretiens ont été conduits sans faire état de notre statut de doctorant, soit parce que nous nous adressions à des personnes qui n'ont aucune idée de ce qu'est la recherche scientifique (c'est bien souvent le cas des ouvriers agricoles), soit parce que ce statut risquait d'être un obstacle (certains de nos interlocuteurs craignent par exemple qu'une recherche scientifique serve de couverture à un espionnage économique) voire de nous fermer des portes de manière certaine (l'entrée du salon Gulfood est normalement réservée aux professionnels du secteur de l'agroalimentaire). Ces entretiens ainsi que de nombreuses observations ont été réalisés lors de cinq séjours aux É.A.U. (principalement dans les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï), tous d'une durée de deux semaines (les vacances scolaires de notre calendrier de professeur en lycée), en décembre 2015-janvier 2016, octobre-novembre 2016, octobre-novembre 2017, décembre 2017-janvier 2018 et en février 2019.

Certaines informations ont parfois été confirmées par l'interprétation d'images satellitaires, souvent issues du programme d'observation Landsat, obtenues par

l'intermédiaire de l'application Google Earth.

Parmi les autres catégories de sources, mentionnons des dépêches de la WAM (l'agence de presse officielle des É.A.U.), des articles de la presse émiratie, et aussi de la presse étrangère pour les pays dans lesquels des firmes émiraties ont investi. On ne peut ignorer que la presse émiratie est financée par les décideurs politiques et que certains articles informent davantage sur le discours gouvernemental que sur la réalité du terrain. Nous éviterons cependant de caricaturer cette presse, qui nous a été fort utile lorsqu'elle relaie par exemple les inquiétudes voire la colère d'entrepreneurs émiratis dans le secteur agricole, ou lorsqu'elle se réfère au passé pour critiquer subtilement les politiques du présent.

Terminons cet exposé des sources en présentant celles qui nous ont permis de donner à cette thèse une profondeur historique, indispensable pour comprendre la systémogénèse¹²⁹ de l'agriculture émirienne et les débats actuels. Nous voulons parler des archives des administrations britanniques – essentiellement le Foreign Office – au temps où les Émirats étaient un protectorat informel de la Grande-Bretagne. Ces documents sont conservés au centre des Archives nationales de Kew, dans la banlieue sud-ouest du Grand Londres.

5.3. L'apport de Jean Gottmann pour la mise en œuvre méthodologique du travail de recherche

L'élaboration du concept de sécurité alimentaire et ses applications ont fait l'objet de conflits entre groupes d'acteurs. Nous avons vu que Jean Gottmann considère l'existence de conflits comme une conséquence de l'antagonisme entre deux types de forces qui façonnent l'espace géographique. La première partie de cette thèse sera dédiée à l'étude de cette dimension conflictuelle, dans une perspective historique. La sécurité alimentaire ne se pense plus depuis longtemps à l'échelle locale et elle est aujourd'hui un problème global. Il est par conséquent crucial d'étudier les relations de pouvoir qui sont à l'œuvre dans la construction de ce concept et dans la recherche de sa réalisation, de s'intéresser à la gouvernance mondiale de l'agriculture et de l'alimentation, afin d'en saisir les enjeux pour le cas particulier des Émirats arabes unis (É.A.U.). Nous identifierons les groupes d'acteurs qui œuvrent à transformer et à recomposer les territoires productifs intégrés dans le système alimentaire des É.A.U. et nous étudierons, à travers des jalons historiques et des moments de rupture, les forces manipulées par ces groupes d'acteurs pour parvenir à leurs fins : les forces du mouvement et celles de l'iconographie, dans le cadre théorique issu de la géographie politique de Jean Gottmann.

Après cette première partie générale sur la sécurité alimentaire dans une approche globale, les parties suivantes seront consacrées au cas précis des É.A.U. La deuxième partie portera sur les importations de produits agricoles et alimentaires de ce pays. L'existence des flux de denrées agricoles et alimentaires, comme de toute circulation, s'explique au premier chef par la différenciation de l'espace géographique : sans différenciation, pas d'échange. Cette différenciation se traduit chez Jean Gottmann dans le concept d'iconographie. Sous cet angle, les É.A.U. sont un cas d'étude intéressant au regard du poids des immigrés dans la population du pays et de leurs origines diverses. Nous proposerons de considérer l'alimentation comme une dimension de l'iconographie, « ciment » qui soude les membres

¹²⁹ Sur la systémogénèse, cf. par ex. François DURAND-DASTÈS, 2003, « Les géographes et la notion de causalité », dans L. Viennot et C. Debru, *Enquête sur la notion de causalité*, Paris, PUF, p.145-160.

d'une communauté et qui naît de leur besoin d'identité, de solidarité et de stabilité ¹³⁰. Nous réfléchissons par ailleurs à partir des notions gottmanniennes de position et d'équipement. Comme tout flux, les circulations de produits agricoles et alimentaires sont orientées par des équipements et notamment par des infrastructures de transport. Selon la théorie de Jean Gottmann, la position d'un territoire est son trait le plus spécifique mais elle ne vaut rien si elle n'est pas valorisée par un équipement adéquat ; position et équipement permettent à un territoire de générer et d'attirer des flux desquels découlent sa puissance ¹³¹.

La troisième partie sera dédiée à l'agriculture et à la pêche aux É.A.U. L'une des hypothèses premières de Jean Gottmann est la prééminence des facteurs humains sur les facteurs physiques pour expliquer les phénomènes géographiques. En s'appuyant sur des études archéologiques conduites dans des régions désertiques, Jean Gottmann rejette tout déterminisme naturel en contestant la possibilité d'établir un lien de cause à effet entre aridité et faible développement. Il souligne aussi l'écart de développement – notamment agricole – entre la Californie et le Maroc, qui présentent pourtant des caractéristiques physiques proches ¹³². Son argument était alors recevable : l'agriculture commerciale au Maroc se réduisait en ce temps-là aux activités d'un groupe d'acteurs issus de la société coloniale et qui n'entretenait presque aucun rapport avec la société autochtone ¹³³. Si la théorie gottmannienne ne s'intéresse pas spécifiquement à la production de denrées agricoles et alimentaires, elle peut cependant nous pousser à considérer que la faiblesse du taux d'autosuffisance alimentaire des É.A.U. s'explique non pas d'abord par l'aridité, mais avant tout par la compartimentation de l'espace géographique qui résulte du jeu des forces du mouvement et de l'iconographie. C'est le parti que nous prendrons lorsque nous étudierons la production alimentaire sur le territoire émirati dans la partie 3 de cette thèse. Cette partie sera l'occasion de vérifier la pertinence du cloisonnement entre les territoires métropolitains de la « géofuture » et les territoires ruraux de la « géohistoire » tel que l'a décrit Sébastien Abis, tout en expliquant ce processus de cloisonnement dans un cadre théorique général.

La quatrième partie étudiera l'externalisation de la production agricole émiratie par des investissements à l'extérieur du territoire national. Nous proposerons une révision des notions gottmanniennes de position et de région-charnière pour les adapter au monde multipolaire et globalisé d'aujourd'hui, puis nous considérerons les investissements à l'étranger des firmes émiriennes de l'agro-industrie comme une façon judicieuse d'exploiter la position géographique des É.A.U. et leur statut de région-charnière. Nous nous nourrirons de la riche réflexion de Jean Gottmann sur la complémentarité des ressources entre pays ¹³⁴ pour tenter de comprendre les stratégies qui sont à l'œuvre et la façon dont sont dirigés les investissements.

L'impossibilité de retourner sur le terrain en raison de la pandémie de covid-19 nous a empêché d'avoir suffisamment de matière pour consacrer une partie entière au système de distribution des denrées alimentaires aux É.A.U. Nous nous y intéresserons toutefois à travers plusieurs remarques formulées en conclusion de la thèse, en émettant l'hypothèse d'un marché segmenté en raison des éléments de l'iconographie relatifs à l'alimentation, mais aussi à cause des inégalités socio-spatiales dans l'accès physique à la nourriture.

¹³⁰ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 220.

¹³¹ *Ibid.*, p. 75.

¹³² Jean GOTTMANN, 1947, *op. cit.*, p. 2.

¹³³ Pierre MARTELOT, 1961, « Histoire et réalité de la modernisation du monde rural au Maroc », *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n° 6 (avril-juin 1961), p. 137-168.

¹³⁴ Jean GOTTMANN, 1952, *ibid.*, p. 200.

Partie I - La sécurité alimentaire : approche théorique et état de l'art

L'hypothèse initiale de cette thèse est que l'enjeu des politiques de sécurité alimentaire mises en œuvre aux Émirats arabes unis est moins le degré d'autonomie alimentaire que la capacité de contrôle des É.A.U. sur les réseaux internationaux dont dépend leur approvisionnement. Il s'agit pour l'institution étatique et pour les grandes sociétés émiraties de contrôler au mieux les modalités d'insertion dans la globalisation et notamment les investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants qui façonnent les territoires du système alimentaire dans lequel ils sont intégrés. Nous entendons par système alimentaire, selon la définition de l'ingénieur agricole et économiste Louis Malassis, « l'ensemble d'activités coordonnées qui permet à l'homme de se nourrir [...], la façon dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture »¹³⁵. Le contexte historique explique en grande partie les politiques de sécurité alimentaire adoptées aux É.A.U. et permet de comprendre comment a été façonnée la géographie actuelle des systèmes productifs agricoles et alimentaires à l'échelle mondiale. C'est pourquoi nous présenterons dans un premier temps le contexte historique international dont les É.A.U. ont dû tenir compte, caractérisé par la stratégie de quelques groupes d'acteurs en compétition, ancrés dans les pays anciennement industrialisés et plus récemment dans certains pays émergents, pour construire un système alimentaire global organisé par des firmes transnationales. Dans ce système, les subventions publiques aux filières agroalimentaires que ces firmes contrôlent sont réputées plus efficaces que l'aide au développement pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Cette stratégie globale s'est vue remise en cause mais elle est appelée à rester dominante, du fait de la puissance des groupes d'acteurs qui la mettent en œuvre. Nous montrerons les conséquences de cette histoire récente sur la recomposition des territoires productifs des systèmes alimentaires nationaux, réarticulés en un nouveau système globalisé dans lequel la fourniture des denrées de base est fortement concentrée dans un petit nombre de pays et de régions.

Les mutations des systèmes alimentaires pourront être lues dans le cadre conceptuel établi par Jean Gottmann que nous avons présenté dans l'introduction de cette thèse. Le contrôle par un pays de ses modalités d'insertion dans la globalisation illustre bien l'une des tensions possibles entre circulation et iconographie. Les acteurs se réunissant en groupes pour servir un intérêt qui leur est commun, l'iconographie peut être définie comme le « ciment solide » qui lie les membres d'une communauté¹³⁶ ou l'« ensemble des symboles [...] qui résument les croyances et les intérêts communs à une communauté »¹³⁷, deux définitions parmi celles que Jean Gottmann a données de son concept au cours de sa carrière.

¹³⁵ Louis MALASSIS, 1994, *Nourrir les hommes : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 126 p.

¹³⁶ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 220.

¹³⁷ Jean GOTTMANN, 1966, *op. cit.*, p. 62-63.

I-1. Un historique du concept de sécurité alimentaire

Comprendre les implications du paradigme de la sécurité alimentaire sur la géographie des systèmes alimentaires dans le monde nécessite de s'intéresser à l'histoire de celui-ci. La sécurité alimentaire n'est pas seulement un concept géographique voué à servir la recherche selon des normes scientifiques. C'est aussi et avant tout un principe organisateur, porteur d'une certaine idéologie du développement et qui entre en concurrence avec d'autres principes, tout particulièrement ceux d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire. Il a été conçu et développé par des groupes d'acteurs qu'il est nécessaire d'identifier pour en comprendre la portée, dans un contexte historique de gouvernance économique mondiale qui était propice à sa diffusion. Ces groupes d'acteurs interviennent dans l'élaboration du concept de sécurité alimentaire et dans ses applications afin de défendre leurs intérêts et de promouvoir une éthique, une vision du monde, sur laquelle ils s'accordent. C'est une fois ces groupes identifiés et leur apparition publique mise en lumière, à travers des jalons historiques et des moments de rupture, que nous pourrions étudier les forces manipulées par ces groupes d'acteurs pour transformer et recomposer les territoires productifs intégrés dans les systèmes alimentaires : les forces du *mouvement* et celles de l'*iconographie*, dans le cadre théorique issu de la géographie politique de Jean Gottmann.

I-1.1. L'élaboration du concept de sécurité alimentaire à la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974

La première définition du concept de sécurité alimentaire à laquelle il est généralement renvoyé dans les écrits qui s'y intéressent est celle de la *sécurité alimentaire mondiale* élaborée lors de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 à Rome. Ce sommet, convoqué par l'Organisation des Nations unies, fut organisé sous les auspices d'une de ses agences, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, mieux connue sous son sigle anglophone : la FAO, pour *Food and Agriculture Organization of the United Nations*. La Conférence mondiale de l'alimentation se réunit afin de résoudre une crise internationale. La production alimentaire mondiale avait chuté entre 1971 et 1972 tandis que les prix augmentaient brutalement. La récolte mondiale de céréales avait baissé de 41 millions de tonnes en 1972, remonté de 100 millions de tonnes en 1973 puis diminué de nouveau, de 30 millions de tonnes, en 1974. Les deux baisses, en 1972 et en 1974, avaient été particulièrement marquées pour les productions vivrières, sous l'effet de mauvaises conditions météorologiques. L'année 1972 vit tripler les prix mondiaux des céréales. Au moment où la Conférence se réunissait, des famines étaient déclarées au Sahel, en Éthiopie et au Bangladesh ¹³⁸.

-Un concept qui répondait aux intérêts de trois groupes d'acteurs

130 États envoyèrent des délégués pour prendre part à la Conférence mondiale de

¹³⁸ FAO, 2000, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, ch. II « L'alimentation et l'agriculture dans le monde : enseignements des 50 dernières années », section « Un demi-siècle d'alimentation et d'agriculture », Rome, mis en ligne sur www.fao.org/docrep/x4400f/x4400f09.htm, consulté le 10 mai 2018. Alain REVEL, 1989, « Situation alimentaire mondiale : excédents, technologies, négociations », *Économie rurale*, n° 191, mai-juin, p. 19-23.

l'alimentation de 1974. Tous lurent la crise de la production alimentaire comme une déclinaison de la crise économique mondiale. Leurs interprétations divergèrent cependant et trois groupes se constituèrent.

Les pays anciennement industrialisés, solidaires pour la plupart de l'interprétation du secrétaire d'État américain Henry Kissinger, attribuèrent la crise aux représailles décidées à partir d'octobre 1973 par les pays arabes producteurs de pétrole contre les soutiens d'Israël dans la guerre du Kippour ¹³⁹. Comme les hydrocarbures étaient la matière première de la plupart des engrais chimiques, l'envolée des cours du pétrole avait entraîné une hausse brutale de leur coût de production. Cette hausse, répercutée sur les prix, avait fait baisser la consommation mondiale d'engrais chimiques de 4 millions de tonnes entre 1973 et 1974 ¹⁴⁰. L'accusation portée par Henry Kissinger présentait pour les États-Unis l'avantage de les dégager de leur responsabilité dans l'inflation de 1973 qui touchait leurs alliés européens. Elle faisait oublier qu'avant que ne survienne le choc pétrolier d'octobre, l'un des premiers facteurs de la hausse brutale des prix sur le Vieux Continent avait été l'arrêt temporaire des exportations américaines de soja et de maïs à la suite de mauvaises récoltes. Cette interruption fit très fortement augmenter les prix des aliments pour le bétail nécessaires aux élevages industriels européens. Cette réalité, alors omise, est maintenant rappelée dans des ouvrages didactiques et polémiques ¹⁴¹ puisque les décisions soudaines prises par certains pays de contingenter leurs exportations sont aujourd'hui identifiées comme une source majeure de déstabilisation de l'ordre alimentaire mondial. Nous aurons maintes fois l'occasion de revenir sur ce point crucial pour comprendre les politiques menées par des pays comme les É.A.U., pour lesquels le commerce international des denrées agricoles et alimentaires est tout simplement vital, au sens premier du mot.

Les pays pétroliers refusèrent énergiquement d'assumer la responsabilité de la crise que leur imputait le secrétaire d'État américain. Ils rappelèrent pour leur défense que la crise alimentaire était apparue dès 1972 ¹⁴² et qu'elle ne pouvait donc pas être attribuée au choc pétrolier de la fin de l'année 1973. Par ailleurs, la guerre du Kippour peut apparaître rétrospectivement comme un simple prétexte à l'embargo décrété par les pays arabes de l'OPEP à l'encontre des pays considérés comme des soutiens d'Israël et à l'envolée des prix du pétrole entre octobre 1973 et mars 1974. Les pays exportateurs de pétrole cherchaient en effet à contrer les effets des dévaluations du dollar décidées unilatéralement en 1971 et en 1973 par les États-Unis, qui cherchaient eux-mêmes à relancer leur économie après avoir enregistré leur premier déficit commercial depuis la Grande Dépression qui marqua le dernier quart du XIX^e siècle.

Les pays socialistes imputèrent quant à eux la crise au système capitaliste et estimèrent qu'une réforme agraire aurait suffi à augmenter la production dans les pays qui souffraient de la faim. Au nom de l'opposition à l'impérialisme dont elle se réclamait, la délégation soviétique refusa de prendre part à tout projet de coopération internationale pour, dit-elle, respecter la souveraineté de chaque État. Alain Rondeau résume avec une ironie

¹³⁹ La position américaine et celle des délégués des autres pays est exposée et discutée par Alain RONDEAU dans un article paru en 1975, « La Conférence mondiale de l'Alimentation ou le triomphe de la rhétorique », *Revue Tiers Monde*, t. 16, n° 63, p. 671-684. DOI : 10.3406/tiers.1975.2578, consulté le 30 janvier 2018.

¹⁴⁰ FAO, 2000, *ibid.*

¹⁴¹ Cf. par ex. l'ouvrage co-écrit par le syndicaliste agricole et député européen José BOVÉ et le journaliste et réalisateur Gilles LUNEAU, 2015, *L'Alimentation en otage*, Paris, Autrement, ch. IV « L'exploitation agricole... au sens propre ! ».

¹⁴² Alain RONDEAU, 1975, *ibid.*

amère : « tout s'est ici passé comme prévu : personne n'a sollicité le concours des pays socialistes et ces derniers, n'ayant que des conseils et des bonnes paroles à distribuer, n'en demandaient pas davantage » ¹⁴³.

Trois groupes étaient donc formés : pays anciennement industrialisés alliés des États-Unis, pays pétroliers, pays socialistes. Lecteur de la *Guerre du Péloponnèse* de Thucydide, le premier ouvrage à présenter une réflexion sur la manière dont les individus interfèrent avec les groupes collectifs pour mettre des forces en mouvement et faire l'histoire, le philosophe Raymond Aron identifie quatre raisons pour lesquelles des acteurs rejoignent l'une des parties dans un conflit : la contrainte, la conviction, l'intérêt et la prudence ¹⁴⁴. La constitution de trois groupes identifiables lors de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 tenait bien à la fois de ces quatre raisons. De la contrainte ou de la prudence, car il pouvait être dangereux de se désolidariser de ses alliés en contexte de guerre froide. De l'intérêt, car si les positions de chaque groupe étaient inconciliables, elles permettaient à tous ceux qui le souhaitaient de rejeter leur responsabilité dans la crise et donc de se dédouaner des efforts demandés par les pays en développement pour financer leur agriculture. De la conviction, car on pouvait aussi penser que les famines et la malnutrition étaient avant tout dues à la négligence des gouvernants des pays touchés.

L'échec de nombreux États du Tiers-Monde à développer une agriculture qui puisse satisfaire leurs besoins nationaux fut expliqué par des chercheurs occidentaux en sciences sociales par la priorité excessive donnée dans ces pays à l'industrie lourde. L'année qui suivit la Conférence mondiale de l'alimentation, l'ingénieur agronome Joseph Klatzmann fit paraître son ouvrage *Nourrir dix milliards d'hommes ?* dans lequel il estimait que les dirigeants des pays en développement, bourgeois urbains indifférents envers l'agriculture ou grands propriétaires fonciers hostiles aux réformes agraires, avaient « oublié » que la révolution industrielle en Grande-Bretagne a été rendue possible par la révolution agricole qui l'a précédée ¹⁴⁵. Il s'accorde sur ce point avec l'économiste Walt W. Rostow qui identifie la révolution agricole comme la première condition préalable au décollage ¹⁴⁶. L'excès d'investissement public dans l'industrie aurait en outre entraîné chez les populations diplômées un mépris pour l'agriculture qui inquiétait Joseph Klatzmann. Ce dernier opposait le contre-exemple d'Israël dont le développement agricole avait été rendu possible par « la mystique du retour à l'agriculture » ¹⁴⁷.

-La définition de la sécurité alimentaire mondiale : un reflet des intérêts des firmes transnationales, en particulier américaines

L'échec des États du Tiers-Monde à nourrir leur population avec leur propre agriculture, ainsi que le refus de la plupart des gouvernements des pays riches de s'engager concrètement lors de la Conférence de 1974 pour aider au développement agricole dans les pays du Tiers-Monde, marquèrent un renversement de l'idéologie dominante du développement : l'idée d'autosuffisance, par laquelle nombre de pays décolonisés comptaient

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Raymond ARON, 1961, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, chap. 5 : « Thucydide et le récit historique », section 1.

¹⁴⁵ Joseph KLATZMANN, 1983, *Nourrir dix milliards d'hommes ?* 2^e éd. mise à jour (1^{re} éd. : 1975), Paris, PUF, p. 266-267.

¹⁴⁶ Walt W. ROSTOW, 1960, *op. cit.*, ch. 2 « The preconditions for economic growth ».

¹⁴⁷ Joseph KLATZMANN, 1983, *ibid.*, p. 267-269.

s'affirmer, fut supplantée par la diffusion du libéralisme économique, à la faveur duquel le concept de sécurité alimentaire devint le paradigme dominant de la réflexion sur la gestion des ressources alimentaires. Le lien entre la prééminence du concept de sécurité alimentaire sur celui d'autosuffisance alimentaire et le modèle de gouvernance libérale qui se met en place dans les années 1970 et surtout 1980 a été solidement démontré ¹⁴⁸ et nous réfutons par conséquent les affirmations de certains chercheurs selon qui le concept de sécurité alimentaire n'est pas empreint d'une idéologie particulière ¹⁴⁹.

En se concentrant sur la crise de la production, la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 aboutit à une définition essentiellement quantitative de la sécurité alimentaire : « capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix » ¹⁵⁰.

Cette appréhension quantitative renforça l'orientation productiviste de l'agriculture, qui était déjà ancrée dans les théories et les pratiques du développement agricole. Le productivisme était notamment au fondement de la « révolution verte » engagée avec les recherches patronnées par des fondations américaines : Rockefeller sur le blé au Mexique (1943) et Ford sur le riz en Asie du Sud-Est (1962) ¹⁵¹. L'augmentation des rendements grâce à la technologie devait entraîner un déversement des emplois agricoles vers l'industrie, celle-ci pouvant alors fournir des intrants et des biens d'équipement à l'agriculture, qui améliore encore ses rendements. Ce cercle vertueux du productivisme était tout à fait banal dans la pensée économique des années 1960 et 1970 puisqu'il sous-tendait aussi bien la réflexion d'économistes libéraux comme Walt W. Rostow ¹⁵² que la politique agricole d'inspiration socialiste menée dans des pays décolonisés comme l'Algérie ¹⁵³.

La nouveauté radicale contenue dans la définition de la sécurité alimentaire mondiale était l'affirmation de la capacité d'*approvisionner le monde*. Les politiques de développement agricole stato-centrées et endogènes, comme celles adoptées par nombre de pays nouvellement indépendants, se trouvaient par conséquent disqualifiées. L'agriculture et l'alimentation devaient être organisées à l'échelle mondiale et s'insérer dans le nouvel ordre économique international souhaité par l'ONU ¹⁵⁴ ; or celui-ci, censé permettre la réduction des inégalités entre les pays développés et les pays en développement, reposait sur l'*interdépendance* entre tous les États ¹⁵⁵. Dans la même veine, la conception de la sécurité alimentaire mondiale par la Conférence de 1974, axée sur l'approvisionnement du monde, se fondait sur les flux internationaux de denrées alimentaires. Il n'est pas anodin que la convocation de l'Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies, qui appela de ses vœux

¹⁴⁸ Cf. par ex. Nicole STAÛBLE TERCIER et Beat SOTTAS (dir.), 2000, *La sécurité alimentaire en questions. Dilemmes, constats et controverses*, Paris, Karthala.

¹⁴⁹ Cf. par ex. Xavier BOUCOBZA, 2012, « La méthode de promotion de la sécurité alimentaire. Une application de la lex publica ? », *Revue internationale de droit économique*, 2012/4 (t. XXVI), p. 73. DOI 10.3917/ride.258.0071, consulté le 18 juillet 2015.

¹⁵⁰ COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA), 2012, *S'entendre sur la terminologie*, Rome, p. 4. URL : <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776Fpdf>, consulté le 30 janvier 2018.

¹⁵¹ Soulaïmane SOUDJAY, 1996, *La F.A.O.*, Paris, L'Harmattan, « Alternatives rurales », partie 1.

¹⁵² Walt W. ROSTOW, 1960, *ibid.*

¹⁵³ Cherif OMARI *et al.*, 2012, « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires. Trajectoire historique et perspectives », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 130. DOI 10.3917/rtm.210.0123, consulté le 18 juillet 2015.

¹⁵⁴ Soulaïmane SOUDJAY, 1996, *ibid.*, partie 2.

¹⁵⁵ ONU, 1974, Résolution 3201 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1^{er} mai 1974. URL : <http://www.un-documents.net/s6r3201.htm>, consulté le 30 janvier 2018.

ce nouvel ordre économique mondial, ait été une initiative algérienne ¹⁵⁶, signe des tergiversations des pays du Tiers-Monde sur la ligne à suivre pour se développer ¹⁵⁷.

Par le passé, produire le maximum à n'importe quel coût à l'intérieur des frontières nationales ; à présent, confier à quelques fournisseurs la tâche d'approvisionner le monde avec le minimum de coûts : ainsi peut-on résumer le renversement opéré par le succès du concept de sécurité alimentaire, vecteur de la globalisation, et la mise en retrait de celui d'autosuffisance alimentaire. Ce basculement conceptuel accompagne et accélère en même temps une profonde mutation des systèmes alimentaires, possible grâce aux innovations qui permettent le transport des produits agricoles et alimentaires sur des distances de plus en plus importantes. Ces transformations des transports entraînent une plus grande ouverture des systèmes productifs, la mutation de ceux-ci de la polyculture à la spécialisation, et une recomposition des territoires productifs, réarticulés au sein d'un système alimentaire de plus grande envergure. Ces phénomènes, visibles depuis le dernier quart du XX^e siècle à l'échelle planétaire avec l'accélération de la mondialisation, sont une réplique de ceux observés plus tôt à l'échelle nationale ou régionale dans des pays vastes qui présentent des terroirs diversifiés. La formation des « ceintures » aux États-Unis (*Corn Belt, Soy Belt...*) en lien avec l'essor du chemin de fer a été mise en évidence depuis bien longtemps ¹⁵⁸. En France, le développement du réseau ferroviaire au XIX^e siècle a par exemple profondément transformé les territoires agricoles du pourtour méditerranéen français, autrefois caractérisés par la trilogie méditerranéenne : blé, vigne, olivier. La production de blé y a disparu : elle n'a pas pu tenir la concurrence de la Brie et la Beauce, aux rendements incomparablement supérieurs. À l'inverse, la viticulture, languedocienne notamment, a bénéficié du chemin de fer qui lui a donné accès à de nouveaux débouchés, les mineurs d'Artois et de Lorraine ; le vignoble languedocien a depuis poursuivi sa croissance au point de couvrir la quasi-totalité des espaces cultivés de la région dans les années 1970-1980. Quant au développement des échanges commerciaux en Méditerranée dans le cadre de la colonisation européenne de l'Afrique puis des élargissements successifs de la CEE, il a entraîné un effondrement de la culture de l'olivier en France, l'huile d'olive française ayant subi la concurrence de la Tunisie puis des pays d'Europe du Sud ¹⁵⁹. On est donc passé de la trilogie méditerranéenne à un espace agricole spécialisé dans la viticulture. L'extension spatiale des réseaux de transport ne bouleverse pas seulement les territoires productifs mais aussi le statut des agriculteurs et leur insertion sociale. Avec le passage de la polyculture à la spécialisation, le paysan ne peut plus produire sa propre subsistance. Il abandonne alors les cultures vivrières pour les cultures spéculatives. Il n'est plus autonome dans son alimentation mais vend sa production pour acheter sa nourriture. Paysan, il devient exploitant agricole. Les innovations qui ont permises de

¹⁵⁶ Paul TAVERNIER, 1974, « L'année des Nations Unies, problèmes juridiques », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 20, p. 493.

¹⁵⁷ Les hésitations de la politique de développement dans le cas de l'Algérie sont bien montrées dans l'article de Cherif OMARI *et al.*, *op. cit.* Il était admis dans les années 1960 et 1970 de considérer l'Algérie comme un pays du Tiers-Monde, terme qui ne signalait pas seulement un stade de « sous-développement », selon le terme alors en usage, mais aussi un non-alignement de la politique extérieure sur les États-Unis ou sur l'URSS. Cf. par ex. Philippe HERREMAN, 1965, « Alger s'efforce de devenir un des pôles d'attraction du "tiers monde" », *Le Monde*, 22 avril 1965 ; P. B., « Une centaine de pays du tiers-monde affirment à Alger leur cohésion », *Le Monde*, 17 février 1975.

¹⁵⁸ Cf. par ex. Henri HAUSER, 1905, « Le commerce intérieur aux États-Unis », *Annales de géographie*, vol. 14, n° 73, p. 64-79, consultable sur <https://www.jstor.org/stable/23437012>.

¹⁵⁹ André LOUCHET, 2012, « Outils pour le commentaire de carte topographique d'un espace méditerranéen », cours de méthodologie des épreuves de géographie à l'agrégation, Université Paris-Sorbonne, 4 octobre.

transporter les produits agricoles et alimentaires sur des distances toujours plus grandes portaient les ferments d'une division internationale du travail agricole similaire à celle du travail industriel, et d'une intensification du commerce mondial de ces produits.

La promotion des échanges mondiaux au nom de la sécurité alimentaire bénéficiait aux grands exportateurs de produits agricoles et alimentaires, au premier rang desquels les États-Unis, dont l'aide alimentaire, dès les premières années de la guerre froide, était liée à la politique d'endiguement du communisme ¹⁶⁰ et à l'exercice d'une pression sur les pays occupant des positions stratégiques pour le commerce maritime mondial (Égypte, États de l'isthme américain et des détroits asiatiques) ¹⁶¹. On retrouve ces préoccupations à travers la mise en œuvre du plan Marshall de 1948 à 1952, la *Public Law* 480 de 1954, ou encore l'engagement américain dans le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Les États-Unis étaient les premiers à employer « l'arme alimentaire » à l'échelle mondiale, ajoutant cette arme à la panoplie de leur puissance, et en assumèrent l'utilisation à travers les déclarations du secrétaire d'État Henry Kissinger et du secrétaire à l'Agriculture Earl Butz ¹⁶². Le gouvernement américain continua plus tard d'utiliser sa capacité à exporter des denrées alimentaires comme instrument de sa puissance à travers le programme « Pétrole contre nourriture » mis en place avec l'Irak à la suite de la guerre du Golfe ¹⁶³.

L'aide alimentaire internationale, organisée par le gouvernement des États-Unis dès la signature par le président Eisenhower de la *Public Law* 480 établissant le programme *Food for Peace*, a largement contribué au dumping commercial des firmes états-uniennes. Celui-ci a freiné la production de céréales dans les pays « bénéficiaires » de l'aide, consolidant sur le marché mondial la position des firmes américaines engagées dans la production ou dans le négoce ¹⁶⁴. La volonté de décourager la production des pays en développement par l'aide à l'exportation a été explicitement et publiquement assumée sous la présidence de Ronald Reagan par le sénateur Rudy Boschwitz, membre du RNC (*Republican National Committee*), le comité chargé de développer les idées et de concevoir les stratégies du Parti républicain à l'échelle du pays ¹⁶⁵.

Fidèles au libéralisme économique et à la défense de leurs stricts intérêts, les États-Unis se montraient hostiles à la coordination des stocks de produits de base par une institution internationale et refusaient de financer une telle institution si elle voyait le jour. Ce type de projet, inspiré de propositions faites par John Maynard Keynes en 1942, était porté par les pays en développement qui y voyaient un moyen de stabiliser les cours des produits sur le marché mondial. La création d'un Fonds commun pour les produits de base (CFC : *Common Fund for Commodities*) était soutenue par le Groupe des 77, une coalition de pays en

¹⁶⁰ Laura HUGHES, 2010, "Conceptualizing Just Food in Alternative Agrifood Initiatives", *Humboldt Journal of Social Relations*, vol. 33, n° 1/2, p. 33. URL: <http://www.jstor.org/stable/23263226>, consulté le 30 juillet 2015. Soulaïmane SOUDJAY, 1996, *op. cit.*, p. 116.

¹⁶¹ BETHMONT Jacques, 1997, « Le système agro-industriel nord-américain », *Noroi*, n°173, janvier-mars 1997. Crises et mutations agricoles et rurales, sous la direction de Samuel Arlaud et Michel Périgord, p. 22. DOI : 10.3406/noroi.1997.6770, URL : www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1997_num_173_1_6770, consulté le 12 mars 2018.

¹⁶² Joseph COLLINS, 1975, « La C.I.A. et l'arme alimentaire », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 13.

¹⁶³ Stéphanie RIVOAL, 2015, *op. cit.*

¹⁶⁴ Anuradha MITTAL and S. Anantha KRISHNAN, 1997, *op. cit.*. Anuradha Mittal est la fondatrice de l'Oakland Institute, un *think tank* californien qui œuvre à la reconnaissance du principe de souveraineté alimentaire.

¹⁶⁵ Kevin WATKINS, 1991, "Agriculture and Food Security in the GATT Uruguay Round", *Review of African Political Economy*, n° 50, Africa in a New World Order (mars), p. 41, consulté le 30 juillet 2015 sur <http://www.jstor.org/stable/4005919>.

développement. Elle devait être au cœur du Programme intégré pour les produits de base, dont la mise au point était l'objet de la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) à Nairobi en 1976. Or les États-Unis étaient de loin les contributeurs les plus importants au budget des Nations Unies : ils convertirent les attributs économiques de leur puissance en force politique pour ne pas avoir à participer à ce Fonds commun dont ils ne voulaient pas. Ils obtinrent que le Fonds commun pour les produits de base ne soit pas inclus au Programme intégré mais simplement ouvert aux membres de la CNUCED sur la base du volontariat ¹⁶⁶.

Les gouvernements successifs des États-Unis agissaient de concert avec les firmes transnationales (FTN) qui avaient organisé la filière agroalimentaire américaine, constituant ce qui est sans doute le groupe d'acteurs le plus puissant du système alimentaire mondial. Aux États-Unis depuis le *New Deal*, le gel des terres était encouragé par des incitations pécuniaires (*Agricultural Adjustment Act*, ou AAA) afin de mettre un terme aux excédents agricoles, jugés responsables de l'effondrement des prix et de la perte par les agriculteurs américains de 70 % de leurs revenus entre 1929 et 1933, tandis que les importations de produits agricoles étaient limitées, ce qui devait suffire à soutenir les revenus des agriculteurs sans peser sur le budget fédéral ¹⁶⁷ ; mais l'agriculture américaine, dont la demande en produits phytosanitaires fournis par de grandes entreprises de l'agrochimie comme Dupont de Nemours fut significative dès 1945, intensifia sa production si bien que l'offre de produits agricoles excéda de nouveau la demande intérieure dès le début des années 1950 ¹⁶⁸. Cette surproduction structurelle permit aux firmes de l'agroalimentaire de moins payer les agriculteurs – entraînant l'État fédéral à soutenir leurs revenus de façon beaucoup plus importante que prévu – et aux grands chargeurs comme Cargill d'augmenter la compétitivité-prix des exportations au point de rendre de nombreux marchés étrangers dépendants des surplus américains. Jusqu'aux années 1980, le montant des subventions reçues par un agriculteur américain dépendait de sa production, ce qui bénéficiait aux plus gros producteurs avec deux conséquences : un soutien de moins en moins efficace des gouvernements aux revenus des agriculteurs et une incitation à produire toujours davantage pour exporter ¹⁶⁹. Le gouvernement américain sut faire de cette dynamique une opportunité en s'appuyant sur la puissance des FTN pour renforcer la puissance de l'État, en le dotant de l'arme alimentaire dont nous avons déjà parlé.

Pour promouvoir leur idéologie du développement fondée sur le libéralisme économique et le productivisme, les FTN ont constitué avec les gouvernements de leur pays ou région d'origine des groupes d'acteurs. On voit par ailleurs se former dans des pays émergents des groupes d'acteurs semblables mais auxquels participent des FTN originaires d'une autre région. Un exemple historique est celui du Mexique où, en 1943, sous l'impulsion du vice-président américain Henry Wallace (lui-même fondateur du grand semencier Pioneer ¹⁷⁰), la Fondation Rockefeller se rapproche du gouvernement mexicain pour mettre au point et diffuser des variétés de maïs hybrides (croisement de blés mexicains et de blés

¹⁶⁶ Pierre-Michel EISEMANN, 1981, « Le Fonds commun pour les produits de base », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 27, p. 568-586.

¹⁶⁷ Kevin WATKINS, 1991, *op. cit.*, p. 39-40. Soulaïmane SOUDJAY, 1996, *ibid.*, p. 37.

¹⁶⁸ Kevin WATKINS, 1991, *loc. cit.* Gérard ASSOULINE, 1989, « L'évolution technologique de l'industrie des phytosanitaires : quelles interactions avec l'agriculture ? », *Économie rurale*, n° 192-193 (juillet-octobre) Les nouvelles technologies : quels impacts sur l'agriculture et l'agro-alimentaire ? p. 43.

¹⁶⁹ Kevin WATKINS, 1991, *loc. cit.*

¹⁷⁰ Henry Wallace fut aussi à l'origine de la création des premières races industrielles hybrides de poulets, mises au point en 1940.

japonais par l'agronome Norman Borlaug) et accomplir au Mexique les premiers pas de ce qui sera la « révolution verte »¹⁷¹. Plus récemment, au Brésil, on observe un groupe d'acteurs comprenant gouvernement d'un pays et FTN originaire d'un autre pays autour de la personnalité de Blairo Maggi. Ce dernier a cumulé la fonction de dirigeant du groupe Amaggi (leader mondial de la production de soja) avec celle de gouverneur du Mato Grosso (État brésilien précisément connu pour cette production). La société de négoce Louis-Dreyfus, basée aux Pays-Bas, a créé avec Amaggi une joint-venture puis a financé la campagne de Blairo Maggi aux élections sénatoriales, avant que celui-ci ne devienne ministre de l'Agriculture de 2016 à 2019¹⁷².

-Une analyse gottmannienne du remplacement du paradigme de l'autosuffisance par celui de la sécurité alimentaire

Ces groupes d'acteurs ont réarticulé les territoires productifs des systèmes alimentaires nationaux dans un nouveau système, à l'échelle mondiale. Cette dynamique peut être lue comme une illustration de l'articulation des concepts mis au point par Jean Gottmann, la dialectique de la circulation et de l'iconographie. L'iconographie ayant été définie par lui comme pouvant être la force d'« autodéfense » d'une « politique établie »¹⁷³, on peut considérer qu'on assiste ici au conflit entre deux iconographies, l'une attachée aux politiques d'autosuffisance alimentaire des États et l'autre à la sécurité alimentaire, entendue comme l'approvisionnement du monde par des multinationales grâce à une économie mondialisée et libéralisée. Cette affirmation suppose d'élargir la compréhension du terme « communauté » auquel Jean Gottmann rattache le concept d'iconographie : il ne s'agit pas nécessairement d'une société humaine ancrée dans un territoire mais plutôt ici d'un groupe d'acteurs ayant des intérêts communs. Comme nous l'avons exposé dans l'introduction de cette thèse, on a bien un conflit pour l'accessibilité, en l'occurrence la possibilité d'accéder aux marchés des différents territoires nationaux. Comme l'explique Jean Gottmann, les iconographies se développent à partir de carrefours : les capitales des pays en développement peuvent être considérées comme les carrefours où ont été élaborées les politiques d'autosuffisance ; le littoral urbanisé du nord-est des États-Unis que Jean Gottmann a baptisé Megalopolis, avec ses grands centres décisionnels que sont New York et Washington, peut être identifié comme le carrefour où se sont rencontrés les intérêts des firmes et ceux du gouvernement des États-Unis, donnant naissance à la conception de la sécurité alimentaire que nous venons d'exposer. La sécurité alimentaire telle qu'elle a été définie en 1974 repose sur la libéralisation et la mondialisation des échanges, c'est-à-dire sur une facilitation de la circulation. Or Jean Gottmann montre tout au long de son œuvre que la circulation est facilitée par l'unification de l'espace géographique, c'est-à-dire le partage dans tout cet espace d'une même iconographie. Pour que la sécurité alimentaire triomphe sur l'autosuffisance et devienne le nouveau paradigme des systèmes alimentaires, il fallait par conséquent que son iconographie (le système d'idées qui vise à prouver les bienfaits du libre-échange) s'étende à l'espace mondial. Pour ce faire, cette iconographie avait besoin d'une force de décloisonnement de l'espace

¹⁷¹ ROCKEFELLER FOUNDATION (2020), "Mexico", *A Digital History*, consulté le 30 avril 2020 sur <https://rockfound.rockarch.org/fr/mexico>.

¹⁷² Séquence de l'émission télévisée *Cash Investigation*, « Paradise Papers : au cœur d'un scandale mondial », diffusée le 7 novembre 2017 sur France 2.

¹⁷³ Jean GOTTMANN, 1955, *Éléments de géographie politique*, fascicule II, Paris, Les Cours de Droit, p. 200.

géographique, elle devait donc elle-même utiliser les forces de la circulation pour s'imposer : circulation d'argent, de techniques et de savoir-faire des pays développés vers les pays en développement (notamment dans le cadre des « révolutions vertes » ¹⁷⁴) et, bien sûr, circulation de denrées alimentaires, importées dans des pays où elles sont vendues moins chères que les productions « locales ». L'iconographie de la sécurité alimentaire s'est imposée à l'échelle mondiale en empruntant notamment les canaux d'institutions onusiennes comme la FAO, le FMI et la Banque mondiale. On notera là encore le poids de la Megalopolis puisque la FAO est établie à Rome mais relève de l'ONU, que l'ONU siège à New York et le FMI et la Banque mondiale à Washington.

-Une conception de la sécurité alimentaire relayée par les grandes institutions mondiales

Les plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale relayaient la conception libérale de la sécurité alimentaire. Les conditions que ces deux grandes institutions financières imposaient dans les années 1980 et 1990 en échange de leur aide aux pays en grande difficulté économique et budgétaire obligeait les États qui s'y soumettaient à remettre en question leur politique agraire, ce qui signifiait renoncer à rechercher une plus grande autosuffisance. Les directions du FMI et de la Banque mondiale établirent le diagnostic suivant : en cherchant à élever leur taux d'autosuffisance alimentaire, les États en difficulté ont consenti des dépenses inutiles pour l'agriculture vivrière ; ils auraient mieux assuré leur sécurité alimentaire en participant pleinement au système alimentaire global. Ils doivent dorénavant mettre en œuvre une nouvelle stratégie : se spécialiser dans les quelques productions pour lesquelles ils ont les meilleurs avantages comparatifs, exporter leurs surplus pour faire rentrer des devises et rembourser leurs dettes, et importer le reste de leur alimentation, dans le cadre d'échanges libéralisés. L'effet attendu était la baisse des prix des produits alimentaires sur le marché mondial, ce qui devait réduire sensiblement le problème de la faim dans le monde ¹⁷⁵.

À titre d'exemple, en 1992, la Banque mondiale a mis comme condition à la Jamaïque pour l'obtention d'un prêt qu'elle supprime les barrières douanières sur le lait en poudre (ce qui a permis une large pénétration du marché jamaïcain par Nestlé) et qu'elle cesse ses subventions à ses producteurs de lait ¹⁷⁶. On a ici une excellente illustration d'une des caractéristiques de l'iconographie constamment mise en avant par Jean Gottmann : l'iconographie est un lien, un « ciment » qui « conduit à la définition d'un territoire dont les membres des autres communautés, attachés à d'autres iconographies, sont exclus » ¹⁷⁷. Il faut toutefois élargir à nouveau le sens du terme « communauté » en le comprenant comme un groupe d'acteurs partageant les mêmes intérêts. On voit bien ici à l'œuvre le conflit entre l'iconographie de la sécurité alimentaire et l'iconographie de l'autosuffisance, et la volonté des

¹⁷⁴ Cela ne signifie pas que l'autosuffisance a été soutenue dans les pays où une « révolution verte » a eu lieu. Dans le cas du nord de l'Inde, par exemple, celle-ci s'est traduite par le développement de la culture du riz basmati dont les récoltes sont en grande partie exportées, tandis que le pays importe des brisures de riz en provenance d'Asie du Sud-Est pour nourrir sa propre population. Cf. Jean-Pierre BORIS, 2010, *Main basse sur le riz*, Arte Éd./Fayard.

¹⁷⁵ Bruno PARMENTIER, 2008, « Agriculture : la nouvelle donne mondiale et les perspectives à moyen et long termes », *Géoéconomie* 2008/3 (n° 46), p. 79-80. DOI 10.3917/geoec.046.0061.

¹⁷⁶ FAO, 1996, « Lait et produits laitiers », *Perspectives de l'alimentation*, Rome, consulté le 30 avril 2020 sur <http://www.fao.org/3/w1690f/w1690f12.htm>.

¹⁷⁷ Jean GOTTMANN, 1955, *op. cit.*, fasc. II, p. 200.

tenants de la première d'exclure de leur territoire les tenants de la deuxième : la Jamaïque ne sera intégrée au territoire d'action de la Banque mondiale et ne bénéficiera des circulations d'argent en provenance de cette Banque qu'à condition de renoncer à son iconographie de l'autosuffisance, d'accepter l'iconographie de la sécurité alimentaire diffusée par la Banque mondiale, de mettre fin aux circulations d'argent en provenance de l'État jamaïcain pour soutenir l'autosuffisance, et de s'ouvrir aux circulations mondialisées de produits alimentaires. Sans cela, la Jamaïque restera exclue du territoire où la Banque mondiale opère, c'est-à-dire qu'elle demeurera en dehors de la globalisation. On voit avec cet exemple une autre évolution majeure repérée par Jean Gottmann : le territoire de l'État n'assure plus la souveraineté absolue de ses habitants mais il devient une « fonction sociale internationale »¹⁷⁸, autrement dit la carte d'accès du pays à la société globale.

La FAO s'est aussi faite le relais de la conception productiviste et libérale de la sécurité alimentaire d'autant plus aisément que l'augmentation de la production agricole et alimentaire et la pleine participation au commerce international avaient été des positions défendues par les hauts fonctionnaires de la FAO dès sa fondation en 1945. La création de cette organisation avait été en particulier l'œuvre de l'homme d'État australien Stanley Bruce, qui, dès 1935 devant le comité économique de la Société des Nations à Genève, avait dénoncé l'autosuffisance comme une doctrine « pernicieuse »¹⁷⁹ ; ce fut un proche collaborateur de Stanley Bruce, le médecin et nutritionniste britannique John Boyd Orr, qui devint en 1945 le premier directeur général de la FAO. Ces deux hommes partageaient l'opinion répandue que le protectionnisme avait amplifié la montée des périls qui avait conduit à la Seconde Guerre mondiale. Notons que les quatre premiers directeurs généraux de la FAO, de 1945 à 1956, furent des citoyens de la Grande-Bretagne, grande importatrice, ou des États-Unis, grands exportateurs, pays qui avaient donc tout intérêt à faciliter le commerce mondial des denrées alimentaires. En 1949, le directeur général de la FAO, l'Américain Norris E. Dodd, dans un rapport qui envisageait la question alimentaire sous un angle uniquement quantitatif, pointait « l'insuffisance des moyens techniques et matériels » des pays peu développés et vantait aussitôt le « Programme d'assistance technique proposé par le Président Truman » ; il déplorait en outre l'effondrement du multilatéralisme, relayait « les craintes [...] de voir s'accumuler des excédents invendables dans certains pays pendant que des pénuries persisteront ailleurs », et affirmait « la responsabilité immédiate et collective [des gouvernements] d'adopter des mesures propres [...] à accroître le volume des échanges entre les différents pays »¹⁸⁰. Les politiques d'autosuffisance alimentaire entraient donc en dissonance avec le discours porté par la FAO depuis ses débuts.

La FAO allait pourtant se trouver écartée de l'organisation du système alimentaire global, la libéralisation des échanges de produits agricoles et alimentaires amenant le transfert de cette responsabilité aux négociateurs du GATT puis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)¹⁸¹. Marginalisés, les membres des organes directeurs de la FAO allaient bientôt réviser la définition de la sécurité alimentaire et cesser de soutenir inconditionnellement le modèle agricole et alimentaire que l'organisation avait jusqu'ici promu. Quant à la tâche confiée à l'OMC, elle s'annonçait irréalisable au regard du conflit qui

¹⁷⁸ Jean GOTTMANN, 1973, *op. cit.*, p. 155.

¹⁷⁹ David LEE, 2010, *Stanley Melbourne Bruce. Australian Internationalist*, Bloomsbury, p. 112.

¹⁸⁰ FAO, 1949, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Conditions actuelles et perspectives d'avenir*, Washington, p. 2-4. URL : <http://www.fao.org/3/a-ap637f.pdf>, consulté le 31 janvier 2018.

¹⁸¹ Bruno PARMENTIER, *loc. cit.*

éclatait entre les groupes d'acteurs les plus puissants.

I-1.2. Entre confirmation et révision du concept de sécurité alimentaire dans les années 1990

La demande internationale n'absorbait plus la croissance des surplus agricoles des États-Unis et de la CEE dans les années 1980. Par conséquent, les prix réels des produits agricoles de la zone tempérée descendirent à leur plus bas niveau depuis les années 1920, ce qui obligeait les gouvernements des pays industrialisés à une augmentation exponentielle des dépenses de l'État pour soutenir les revenus de leurs agriculteurs. En 1986, on constata que ces dépenses avaient doublé en trois ans en Europe et décuplé en six ans aux États-Unis ¹⁸². Cette situation entraîna la décision de réintégrer l'agriculture au sein des négociations commerciales internationales.

-Un paradigme entériné par l'Accord sur l'Agriculture de 1994

Le sommet de Punta del Este, en septembre 1986, ouvrit le cycle de négociations du GATT connu sous le nom de cycle de l'Uruguay (*Uruguay Round*). Les participants à ces négociations s'organisèrent en trois groupes d'acteurs : le groupe de Cairns, l'alliance de circonstance de la CEE et des États-Unis, et un groupe de grands importateurs de denrées alimentaires.

Le groupe de Cairns porte le nom de la ville australienne où les représentants de quatorze États venaient de sceller une coalition pour obtenir le démantèlement du protectionnisme agricole. On y trouve les pays devenus dans les années 1980 et 1990 de grands exportateurs de produits agricoles, notamment de grains, qui avaient des coûts de production plus faibles que ceux des États-Unis et très inférieurs à ceux de la CEE. Leur conquête du marché mondial était fortement ralentie par les subventions américaines et européennes à l'agriculture. Ces pays – comme l'Australie, le Canada ou l'Argentine – étaient rejoints par des pays en développement exportateurs de produits tropicaux qui ne bénéficiaient pas de la levée des barrières tarifaires accordée aux produits des pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) à l'entrée sur le marché européen depuis la convention de Lomé de 1975 ¹⁸³. Les revendications du groupe de Cairns trouvaient un écho dans la voix de l'administrateur suisse Arthur Dunkel, directeur général du GATT de 1980 à 1993 ; celui-ci, dans un langage emprunté aux économistes néoclassiques, avait dénoncé le remplacement de la « concurrence sur la base de l'avantage comparatif » par la « concurrence entre ministres des Finances » qui avait entraîné une situation « irrationnelle » ¹⁸⁴. En octobre 1990, le groupe de Cairns se rallia finalement aux États-Unis pour obtenir de la CEE une réduction drastique

¹⁸² Kevin WATKINS, 1991, *op. cit.*, p. 38-40.

¹⁸³ Mohamed Lotfi M'RINI, 2005, *De La Havane à Doha. Bilan juridique et commercial de l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 381-382. Michel GRIFFON, 2011, « Préparer l'agriculture aux défis de 2050 », *Revue Projet* 2011/2 (n° 321), p. 39. DOI 10.3917/pro.321.0037, consulté le 18 juillet 2015.

¹⁸⁴ Arthur DUNKEL, 1987, discours prononcé à New Delhi, communiqué de presse du GATT du 11 février 1987, GATT/1407, p. 8. Cité dans Thiébaud FLORY, 1986, « Commerce », *Chronique de droit international économique, Annuaire français de droit international*, vol. 32, p. 609. URL : http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1986_num_32_1_2737, consulté le 6 février 2018.

de ses subventions à l'exportation ¹⁸⁵.

La prise de conscience par la CEE et les États-Unis de leurs intérêts communs fut tardive car la CEE, après avoir construit son autosuffisance alimentaire à l'échelle communautaire, était devenue un exportateur net de produits agricoles dont les parts de marché avaient progressé au détriment de celles des États-Unis ¹⁸⁶. Ces derniers commencèrent par attaquer la politique agricole commune européenne (la PAC) en proposant, avec le soutien du groupe de Cairns, « l'option zéro » : suppression en dix ans des aides internes liées à la production, suppression en cinq ans des subventions à l'exportation, suppression en dix ans de toute protection aux frontières ¹⁸⁷. Les États-Unis et la CEE décidèrent finalement de s'accorder à Blair House (Washington, D. C.), le 20 novembre 1992, pour que les systèmes d'aides directes aux producteurs, comme celui qui avait cours aux États-Unis et celui que la CEE venait d'inaugurer la même année avec sa PAC réformée, ne fussent pas soumis aux disciplines du GATT ¹⁸⁸. L'accord bilatéral de Blair House permettait la signature d'un accord entre les contractants du GATT qui bénéficierait avant tout aux États-Unis et à la CEE : aux autorités publiques, qui abaisseraient dans leur budget la part des subventions à leur agriculture ¹⁸⁹, et aux FTN américaines et européennes, qui baisseraient les prix payés aux producteurs et gagneraient encore en compétitivité-prix pour pénétrer davantage les marchés des pays du Sud ¹⁹⁰.

Le troisième groupe d'acteurs pendant l'*Uruguay Round* était constitué de grands importateurs de denrées alimentaires comme l'Égypte, le Mexique, l'Inde, la Corée du Sud, le Pérou ou la Jamaïque, qui craignaient les fortes variations de prix dues aux mouvements spéculatifs en cas de libéralisation du commerce mondial des produits agricoles, et qui voulaient préserver les fruits des efforts qu'ils avaient entrepris pour améliorer leur taux d'autosuffisance. En position de faiblesse, ils ne purent jouer un rôle déterminant et furent convaincus d'accepter l'accord final en échange de promesses de compensations (aide alimentaire et allègement de la dette) ¹⁹¹.

L'*Uruguay Round* fut conclu par l'Accord sur l'Agriculture, qui accompagnait l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) signé à Marrakech le 15 avril 1994 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1995. Par ce texte, les pays développés et les pays en développement n'appartenant pas à la catégorie des PMA (pays les moins avancés) s'engageaient à réduire leurs barrières tarifaires, leurs subventions à l'exportation et leur

¹⁸⁵ Mohamed Lotfi M'RINI, 2005, *ibid.*, p. 384.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 381. Les États-Unis avaient déjà exigé en 1960 que la CEE renonce aux subventions à l'exportation, avant de les tolérer en échange de l'abandon de toute taxation sur les oléagineux importés depuis les États-Unis par l'Europe, comme le rappelle Michel GRIFFON, 2011, *op. cit.*, p. 39.

¹⁸⁷ Marcel DENEUX et Jean-Paul EMORINE, 1998, *L'avenir de la réforme de la Politique agricole commune*, rapport d'information n°466 de l'année parlementaire 1997-1998, présenté au Sénat le 2 juin 1998, Paris, Sénat. URL : <http://www.senat.fr/rap/r97-466/r97-466.html>, consulté le 24 juillet 2015.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Les aides de la PAC ne représentent plus que 37,8 % des dépenses dans le budget communautaire européen pour la période 2014-2020, contre 59 % en 1993 et 55 % en 1997. Cf. Albert MASSOT et François NEGRE, 2019, « Le financement de la PAC », *Parlement européen*, mis en ligne sur <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/106/le-financement-de-la-pac>, dernière mise à jour en mai 2019, consulté le 16 mars 2020, et Marcel DENEUX et Jean-Paul EMORINE, 1998, *ibid.*

¹⁹⁰ Philip MCMICHAEL, 2002, « La restructuration globale des systèmes agro-alimentaires », *Mondes en développement*, 2002/1, n° 117, p. 47. DOI 10.3917/med.117.0045, consulté le 18 juillet 2015. Marcel DENEUX et Jean-Paul EMORINE, 1998, *ibid.* Laurence ESTIVAL, 2016, « Le libre-échange ne nourrira pas le monde », *Alternatives économiques*, n° 361 bis, octobre 2016, p. 5.

¹⁹¹ Mohamed Lotfi M'RINI, 2005, *op. cit.*, p. 384-387.

soutien interne des prix des produits agricoles. La réduction des subventions à l'exportation, par exemple, devait être de 36 % en valeur pour les pays développés entre 1995 et 2000, et de 24 % en valeur pour les pays en développement entre 1995 et 2004 ¹⁹².

Toujours en vigueur, l'Accord sur l'Agriculture de 1994 institutionnalise le droit d'exporter et s'inscrit en cela dans la continuité de l'approche de la question alimentaire adoptée au sommet de 1974. Il constitue un abandon par les États contractants d'une part de leur souveraineté : les États perdent le droit de mettre en œuvre une stratégie qui viserait à leur conférer une pleine autosuffisance alimentaire. Comme le note la juriste Armelle Guignier, « le droit international économique et ses valeurs de libre-échange apparaissent à l'heure actuelle comme le droit commun auquel les autres branches du droit doivent se conformer » ¹⁹³. Un État plaignant peut saisir un arbitre – l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC – pour obtenir la mise en conformité d'un État contrevenant. Le sociologue Philip McMichael voit l'Accord sur l'Agriculture comme un reflet d'une nouvelle transformation de l'idéologie du développement : ce dernier est laissé au secteur privé tandis que les coûts liés aux risques sont socialisés. Les agriculteurs américains peuvent par exemple souscrire des prêts privés garantis par l'État, une possibilité mise en place par l'administration Reagan ¹⁹⁴ ; en Europe, le financement du soutien aux revenus des agriculteurs a été reporté du consommateur (soutien par les prix) au contribuable (soutien par des aides directes) avec la réforme de la PAC de 1992 portée par le commissaire européen Ray Mac Sharry ¹⁹⁵. De manière plus générale, affirme l'ingénieur et économiste Bruno Parmentier, l'agriculture productiviste « a privatisé la production et socialisé ses inconvénients en termes d'environnement ou de santé publique » ¹⁹⁶.

À l'Accord instituant l'OMC était aussi annexé un accord sur la propriété intellectuelle (ADPIC, en anglais TRIPS) qui favorise la culture des seules variétés créées ou sélectionnées par les grands semenciers – des FTN ayant leur siège dans des pays du Nord – au détriment des semences dites traditionnelles ¹⁹⁷. Cet accord s'accompagne d'un appareil réglementaire qui rend obligatoire, dans plus de 50 pays, l'utilisation de graines certifiées, officiellement pour des raisons de productivité, de rentabilité et de traçabilité. Les semenciers les plus puissants créent ainsi un marché captif, contrôlé par des FTN : les semenciers eux-mêmes, qui ont développé depuis les années 1930 des graines hybrides qui perdent leurs qualités quand on les resème, puis qui ont créé des OGM ¹⁹⁸ ; mais aussi les fabricants d'engrais (nécessaires à la croissance des variétés hybrides) et d'herbicides (dans 84 % des cas, la vente de semences génétiquement modifiées est associée à celle d'un herbicide). Une même firme d'agrofourniture peut jouer sur ces trois tableaux : c'est le cas de Monsanto, à la fois fabricant

¹⁹² *Ibid.*, p. 390.

¹⁹³ Armelle GUIGNIER, 2009, « Le droit international face à l'insécurité alimentaire et environnementale : état des lieux et perspectives », *Ecologie & politique* 2009/1 (N°38), p. 110. DOI 10.3917/ecopo.038.0109, consulté le 18 juillet 2015.

¹⁹⁴ Philip MCMICHAEL, 2002, *ibid.*, p. 48-49.

¹⁹⁵ Marcel DENEUX et Jean-Paul EMORINE, 1998, *ibid.*

¹⁹⁶ Bruno PARMENTIER, *op. cit.*, p. 74.

¹⁹⁷ Geneviève PARENT, 2012, « Droit économique et sécurité alimentaire : un couple mal assorti ? », *Revue internationale de droit économique*, 2012/4, t. XXVI, p. 18. DOI 10.3917/ride.258.0015, consulté le 18 juillet 2015.

¹⁹⁸ Les plantes génétiquement modifiées les plus cultivées dans le monde sont le soja (principalement destiné à l'alimentation du bétail), le maïs, le colza et le coton (ce dernier n'étant bien sûr pas destiné à l'alimentation). Les premières cultures commerciales ont débuté en 1996, d'après Farid BENHAMMOU, 2009, « Nourrir l'humanité : une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement », *Ecologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 22. DOI 10.3917/ecopo.038.0017, consulté le 18 juillet 2015.

d'engrais, d'herbicides comme le Roundup et de semences génétiquement modifiées « Roundup Ready »¹⁹⁹.

Ces accords internationaux consacrent la marchandisation (*commodification* dans les publications anglophones) des ressources agricoles et alimentaires : celles-ci se trouvent considérées dans le droit comme des biens marchands ordinaires. Elles sont perçues « avant tout comme des produits faisant l'objet d'un commerce avant d'être des biens nécessaires à la vie humaine dans toutes ses composantes, tant physiologiques que culturelles », explique la juriste Armelle Guignier²⁰⁰.

-Une analyse gottmannienne du droit international établi en 1994

Le cycle de l'Uruguay montre bien comment le droit international de l'agriculture et de l'alimentation et ses déclinaisons dans les droits nationaux sont nés d'un rapport de force. Les groupes d'acteurs constitués aux États-Unis et en Europe par les FTN et les gouvernements disposaient des attributs économiques de la puissance, qui leur ont permis d'imposer leur supériorité aux agriculteurs, aux consommateurs et aux gouvernements du reste du monde. On constate que les FTN ont fait accepter leurs vues aux gouvernements, qui les ont imposées aux agriculteurs et aux consommateurs de leurs propres pays. Aux États-Unis, une carrière dans une FTN peut d'ailleurs faciliter l'entrée au gouvernement fédéral. On le voit dans l'exemple de Daniel G. Amstutz, négociateur-en-chef des États-Unis à l'*Uruguay Round* pour les questions agricoles de 1987 à 1989. Avant de devenir sous-secrétaire à l'agriculture en 1983, Amstutz avait pendant vingt-cinq ans gravi les échelons de Cargill Investor Services, la filiale de courtage en produits dérivés du grand négociant Cargill, qu'il avait fini par présider et diriger de 1972 à 1978. Il était ensuite devenu associé de la banque Goldman Sachs où il était en charge des investissements dans le commerce des produits agricoles²⁰¹. Quant à Clayton K. Yeutter, secrétaire à l'Agriculture de 1989 à 1991, il avait été l'un des directeurs du grand négociant Conagra puis avait présidé la grande bourse de commerce Chicago Mercantile Exchange de 1978 à 1985²⁰².

On constate que les intérêts du groupe d'acteurs américain ont prévalu sur ceux des Européens : pour préserver leurs intérêts économiques, ceux-ci ont dû s'adapter aux exigences des États-Unis, auquel s'était un temps rallié le groupe de Cairns. Ce dernier, ne pouvant faire le poids dans les négociations face à la puissance des États-Unis et à celle de la CEE, avait choisi la CEE comme ennemi et conclu une alliance de circonstance avec les Américains. Ce choix fait par le groupe de Cairns résultait d'un calcul rationnel des intérêts de ses membres : parmi eux, comme nous l'avons vu, les exportateurs de produits de la zone tempérée avaient des coûts de production plus bas que ceux des États-Unis mais encore plus bas que ceux de l'Europe, tandis que les exportateurs de produits de la zone tropicale étaient principalement handicapés par leur non-inclusion dans l'accord de la CEE avec les pays ACP. L'entente du groupe de Cairns et des États-Unis n'a finalement pas fait long feu, les Américains s'étant trouvé plus d'intérêts communs avec les Européens.

¹⁹⁹ José BOVÉ et Gilles LUNEAU, 2015, *op. cit.*, ch. I « Le grand trafic des graines ».

²⁰⁰ Armelle GUIGNIER, 2009, *op. cit.*, p. 112.

²⁰¹ (Ronald REAGAN), 1987, "Nomination of Daniel G. Amstutz To Be an Under Secretary of Agriculture – April 29, 1983", *Public Papers of the Presidents of the United States: Ronald Reagan*, Washington, D.C., National Archives and Records Administration (NARA), vol. 1, p. 614.

²⁰² Clyde H. FARNSWORTH, 1988, "Man in the News- Expert on Farm Issues: Clayton Keith Yeutter", *The New York Times*, 15 décembre, p. 25.

L'accord de 1994 et ce qui s'en est suivi démontre la pertinence du cadre conceptuel gottmannien. On constate bien une utilisation du droit (en l'occurrence le droit international), qui ne peut être appliqué que s'il existe une force pour le garantir (par exemple, ici, l'arme alimentaire dont dispose les grands exportateurs et leur force de frappe financière), pour modeler l'espace géographique. Toutefois, Gottmann illustre principalement comment le droit sert à cloisonner cet espace. Ici, il s'agit à l'inverse de décroisonner l'espace géographique, ou plutôt rendre les frontières d'un nombre croissant de pays toujours plus perméables aux importations de produits agricoles et alimentaires et d'intrants, tandis que les frontières de ces grands exportateurs restaient imperméables aux flux non désirés provenant de l'extérieur grâce aux systèmes d'aides directes aux producteurs mis en place dans ces pays. Dans le cadre théorique de Jean Gottmann, on peut alors s'attendre à ce que ceux qui veulent contrer cette dynamique tentent à leur tour de s'imposer dans les carrefours d'où proviennent les forces de circulation qui diffusent la conception de la sécurité alimentaire que les tenants d'une autre politique veulent combattre. Les carrefours sont en effet les lieux depuis lesquels se mettent en place les réglementations, les acteurs qui maîtrisent un carrefour œuvrent depuis celui-ci à ce que leur police (c'est-à-dire l'organisation politique, économique et sociale favorable à leurs intérêts) soit assurée et s'étende. C'est bien ce qui s'est produit : inaudibles dans les négociations commerciales internationales du GATT puis de l'OMC, les partisans de l'autosuffisance alimentaire, les opposants au libéralisme économique, les défenseurs de l'agriculture paysanne face à l'agriculture industrielle, allaient utiliser la FAO comme tribune, s'appuyer sur les travaux des rapporteurs spéciaux des Nations Unies et s'insérer dans un débat de plus en plus vif parmi les chercheurs sur les modèles à adopter pour réaliser la sécurité alimentaire, selon la redéfinition de celle-ci au Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

-La redéfinition de la sécurité alimentaire en 1996 : continuité ou révolution ?

Le Sommet mondial de l'alimentation, réunissant 1 200 participants de 80 pays à nouveau assemblés à Rome, fut « convoqué en réaction à la persistance d'une sous-alimentation généralisée et à une inquiétude croissante quant à la capacité de l'agriculture de satisfaire les besoins alimentaires à venir » ²⁰³, comme le rappelle la présentation de cet événement sur une page officielle de la FAO.

Le 13 novembre 1996, par l'engagement n° 4 de son plan d'action, le Sommet mondial de l'alimentation affirma de nouveau que le commerce international dans le cadre d'un marché libre était la clé de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il était postulé que l'essor des échanges internationaux entraînerait une hausse des revenus nationaux qui se répercuterait sur les revenus des ménages et donc sur la sécurité alimentaire des individus ²⁰⁴. Le développement continuait d'être principalement confié au secteur privé. Le secrétaire américain à l'agriculture Dan Glickman affirma à l'ouverture du Sommet que le secteur privé était la « grande frontière inexplorée » de la lutte contre la faim dans le monde, un propos repris par le président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn ²⁰⁵.

Le Sommet de 1996 révisa cependant la définition de la sécurité alimentaire, qui «

²⁰³ FAO, 1999, « World Food Summit », www.fao.org/wfs/index_fr.htm, mis à jour en juin 1999, consulté le 16 mai 2018.

²⁰⁴ Anuradha MITTAL et S. Anantha KRISHNAN, 1997, *op. cit.*, p. 201.

²⁰⁵ *Loc. cit.*

existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »²⁰⁶. Cette nouvelle définition de la sécurité alimentaire ne fait plus mention de la « capacité à approvisionner le monde » qui commençait la définition donnée par la Conférence de 1974. Elle opère deux renversements majeurs dans l'appréhension de la question alimentaire : un renversement géographique, car l'échelle adoptée n'est plus celle de la planète mais celle des personnes ; et un renversement économique, car la sécurité alimentaire ne s'évalue plus du point de vue de l'offre mais de celui de la demande. En outre, de nouvelles dimensions sont prises en compte : les questions sanitaires, la culture et les valeurs (du végétarisme aux prescriptions religieuses en passant par l'acceptation ou non des OGM), la qualité de vie (ce qui permet de ne pas limiter les denrées concernées aux produits de base, de considérer l'obésité comme une forme de malnutrition, etc.), autant de points qui font de cette sécurité alimentaire redéfinie un concept non plus seulement quantitatif mais aussi qualitatif.

Le Sommet de 1996 atténua ainsi la distinction entre une *sécurité* alimentaire, qui serait uniquement quantitative, et une *sûreté* alimentaire qui contiendrait les dimensions qualitatives et notamment sanitaires relatives à l'alimentation²⁰⁷. Les historiens Martin Bruegel et Alessandro Stanziani ont justifié l'amalgame de ces deux aspects :

« Des contrôles accrus et des règles strictes de mise en vente des denrées alimentaires provoquent la disparition de plusieurs variétés bon marché du produit concerné ; la sécurité sanitaire (*food safety*) est peut-être accrue, mais les petits producteurs et les consommateurs les plus démunis auront certainement du mal à tirer leur épingle du jeu. Paradoxalement, c'est donc de nouveau la garantie d'un approvisionnement suffisant (*food security*) qui requiert l'attention des pouvoirs publics, au moment précis où ceux-ci s'ingénient non seulement à faire accepter, mais aussi à rendre obligatoires certaines recommandations nutritionnelles. »²⁰⁸

En distinguant l'accès physique et l'accès économique et en ne se concentrant plus sur la capacité des producteurs à fournir des quantités suffisantes, la définition de 1996 constituait une reconnaissance du fait que la disponibilité de la nourriture ne garantissait pas son accessibilité. Cette prise de conscience était notamment l'œuvre de l'économiste indien Amartya Sen, qui mettait en avant la question des *entitlements*, c'est-à-dire des droits d'accès²⁰⁹ à la nourriture. Ces droits d'accès sont conférés par le fait d'avoir un revenu (du travail ou du patrimoine) ou de disposer d'un soutien (assistance sociale de l'État, charité, entraide au sein d'une communauté, aide humanitaire, etc.). Ils sont définis comme « l'ensemble de biens auxquels une personne est susceptible d'accéder en raison du contexte juridique, politique, économique et social de la communauté dans laquelle elle vit (y compris certains droits traditionnels tels que l'accès aux ressources communes) »²¹⁰. Les recherches d'Amartya Sen et de ses collaborateurs ont mis à jour que des populations pouvaient être

²⁰⁶ COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA), 2012, *ibid.*, § 17, p. 5.

²⁰⁷ Aujourd'hui en Europe, le terme de sécurité alimentaire est même souvent employé dans le sens exclusif de sécurité sanitaire des aliments, depuis la « crise de la vache folle » à la fin des années 1990, qui a particulièrement marqué les opinions publiques (encéphalopathie spongiforme bovine – ESB – qui provoqua chez des humains ayant consommé la viande d'animaux malades la maladie de Creutzfeldt-Jakob).

²⁰⁸ Martin BRUEGEL et Alessandro STANZIANI, 2004, « Pour une histoire de la "sécurité alimentaire" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°51-3, 2004/3, La sécurité alimentaire : entre santé et marché, Paris, Belin, p. 7-16. Consulté sur Cairn.info le 18 juillet 2015.

²⁰⁹ La traduction du nom *entitlements* par « droits d'accès » nous a semblé la meilleure. C'est celle qu'adopte Sylvie BRUNEL, 2009, *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris, Larousse, p. 54. On rencontre aussi « titres », « capacités », « attributs », etc.

²¹⁰ FAO, 2006, « Sécurité alimentaire », *Notes d'orientation*, n° 2, juin, p. 1.

touchées par la famine dans des pays où l'offre alimentaire restait stable, comme en 1973-1974 au Bangladesh et en Éthiopie ²¹¹.

En se fondant sur la définition de la sécurité alimentaire dans sa version de 1996, le Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA), organe de la FAO, identifie quatre dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité ²¹².

La disponibilité est la dimension quantitative de la sécurité alimentaire : des quantités suffisantes d'aliments, qu'ils proviennent de la production intérieure, de stocks, d'importations ou d'aides ²¹³. On inclut parfois dans la disponibilité le fait que les aliments doivent être « d'une qualité appropriée » ²¹⁴. La quantité de nourriture produite dans le monde étant suffisante pour nourrir toute l'humanité, la disponibilité des aliments est donc assurée à l'échelle planétaire, mais elle ne l'est pas toujours à des échelles plus fines, de celle de la région du monde à celle du foyer ²¹⁵.

L'accès à la nourriture est la capacité à pouvoir se la procurer, qui dépend éventuellement de la possibilité de produire sa propre alimentation ²¹⁶ et, plus généralement, du pouvoir d'achat mais aussi parfois de l'appartenance à une catégorie politique, ethnique ou religieuse, ou à une certaine région. Dans son commentaire de la définition de la sécurité alimentaire, Sylvie Brunel, économiste et géographe française connue pour avoir été à la tête de l'ONG Action contre la faim, insiste particulièrement sur ces différents éléments pour démontrer que la malnutrition est « le produit du sous-développement » tandis que les famines d'aujourd'hui sont « le produit de la géopolitique », en particulier lorsque ces famines sont délibérément organisées ou entretenues dans le but de soumettre une population ou d'attirer l'aide internationale afin de l'accaparer ²¹⁷.

L'utilisation, ou utilité, correspond à la qualité des aliments et des régimes alimentaires, évaluée des points de vue nutritionnel, sanitaire mais aussi socio-culturel ²¹⁸. La nourriture satisfait l'ensemble des besoins physiologiques à condition d'être préparée et consommée « dans le cadre d'une diète adéquate » avec l'utilisation « d'eau potable, d'assainissement et des soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel » ²¹⁹.

La quatrième et dernière dimension de la sécurité alimentaire est la stabilité dans le temps des disponibilités, des capacités d'accès et de la qualité des aliments et des régimes alimentaires ²²⁰. Celle-ci ne doit pas être menacée « par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ou par des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière) » ²²¹. On peut donc associer cette dimension à la notion de résilience du système alimentaire. L'insécurité alimentaire saisonnière correspond souvent à la soudure, période dans laquelle les récoltes de l'année précédente s'épuisent alors que celles de l'année en cours ne sont pas encore arrivées ²²².

²¹¹ Amartya SEN, 1984, "Ingredients of Famine Analysis: Availability and Entitlements", dans *Resources, Values and Development*, Cambridge, Harvard University Press, 1984. Jean DREZE et Amartya SEN, 1989, *Hunger and Public Action*, Oxford University Press, New Delhi, 373 p.

²¹² CSA, 2012, *ibid.*, p. 3.

²¹³ *Loc. cit.*

²¹⁴ FAO, 2006, *op. cit.*, p. 1.

²¹⁵ Sylvie BRUNEL, 2009, *op. cit.*, p. 28.

²¹⁶ CSA, 2012, *ibid.*, p. 3.

²¹⁷ Sylvie BRUNEL, 2009, *op. cit.*, p. 29-30, 52-55 et 61-79.

²¹⁸ CSA, 2012, *loc. cit.*

²¹⁹ FAO, 2006, *loc. cit.*

²²⁰ CSA, 2012, *loc. cit.*

²²¹ FAO, 2006, *loc. cit.*

²²² Sylvie BRUNEL, 2009, *ibid.*, p. 32.

La FAO continua dans les années 2000 d'approfondir la définition de la sécurité alimentaire formulée en 1996. Les besoins ne furent bientôt plus seulement « énergétiques » mais « nutritionnels », ce qui élargit la notion et la rend plus qualitative ²²³. La *Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire* de 2009 ajoute l'adjectif « social » pour qualifier l'accès à la nourriture : « accès physique, *social* et économique ».

Alors que la FAO enrichissait le concept de sécurité alimentaire de problématiques sociales et culturelles, l'organisation du système alimentaire mondial continuait d'être confiée à l'OMC dont les négociations poursuivaient presque uniquement des buts économiques. La révision de la définition de la sécurité alimentaire fut par conséquent un premier jalon sur le chemin de la FAO vers un arrêt de son soutien au modèle promu par les FTN et qui avait été relayé par les grandes institutions mondiales depuis 1974.

I-2. La sécurité alimentaire, un concept qui rencontre ses limites

Depuis plus de deux décennies, les membres des organes directeurs de la FAO ne soutiennent plus le modèle agricole et alimentaire fondé sur l'hégémonie de l'agriculture industrielle et la libéralisation des échanges. Leurs positions rencontrent celles de militants politiques et syndicaux et d'une partie du monde de la recherche scientifique. Nous montrerons avant d'aborder cela que l'application du modèle dominant rencontre des limites qui sont parfois paradoxalement l'œuvre des promoteurs du libéralisme et du productivisme.

I-2.1. Une mise en œuvre incomplète

Ouvert en 2001, le cycle de négociations de Doha à l'OMC devait faciliter l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés, tout particulièrement les marchés de produits agricoles et alimentaires. Les négociations ont échoué sur la question des droits de douane : de nombreux pays ne veulent pas les baisser afin de ne pas risquer de dépendre encore plus des importations pour satisfaire leur consommation ²²⁴. L'échec des négociations du cycle de Doha peut être analysé, comme nous le ferons, comme un blocage qui résulte de l'affrontement entre trois groupes d'acteurs rivaux : les défenseurs de la suppression de toute aide au secteur agricole, les pays en voie de développement grands importateurs de produits agricoles et alimentaires, et les partisans de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'agriculture est par conséquent l'un des derniers secteurs de l'économie où les barrières douanières restent globalement élevées. La sécurité alimentaire tend par ailleurs à être envisagée par les gouvernements à l'échelle de *régions* du monde, ce qui remet en cause l'esprit initial de ce concept que la Conférence de l'alimentation en 1974 avait défini sous les termes de sécurité alimentaire *mondiale*.

-L'économie mondialisée, théâtre de l'affrontement entre des groupes d'acteurs rivaux

²²³ FAO, 2006, *loc. cit.*

²²⁴ Michael J. PUMA, Satyajit BOSE, So Young CHON, Benjamin I. COOK, 2015, "Assessing the evolving fragility of the global food system", *Environmental Research Letters*, 10, 024007, publié le 4 février 2015, consulté le 23 mars 2018, p. 13. DOI : 10.1088/1748-9326/10/2/024007.

On peut lire l'affrontement entre les groupes d'acteurs constitués par des États et des FTN impliquées dans l'agro-business comme une guerre économique dont l'enjeu est la demande mondiale en produits agricoles et alimentaires, dont la croissance devrait être très forte dans les décennies à venir. Cette guerre économique a gagné en intensité avec l'affirmation sur la scène internationale de nouveaux groupes d'acteurs ancrés dans des pays émergents comme la Chine, l'Inde, la Russie, l'Argentine ou le Brésil. La crise économique des années 1997-1998 semble avoir « incité ces économies à se désendetter massivement, en misant ensuite leur stratégie de développement sur [l'] agressivité commerciale »²²⁵, explique l'économiste Thierry Pouch. On assiste ainsi à un « affrontement généralisé entre des fractions rivales du capital internationalisé »²²⁶.

L'intensité renouvelée de la guerre économique a conduit dans l'impasse les négociations qui visaient à rechercher un nouvel accord multilatéral après celui de Marrakech (1994). La conférence ministérielle de Seattle (1999) puis le cycle de Doha (ouvert en 2001) à l'OMC ont échoué à atteindre cet objectif. Trois grands groupes d'acteurs irréconciliables se sont opposés dans ces négociations : les défenseurs de la suppression de toute aide au secteur agricole, les pays en voie de développement grands importateurs de produits agricoles et alimentaires, et les partisans de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Les partisans de la suppression de toute aide au secteur agricole sont toujours conduits par le Groupe de Cairns, sous la conduite du gouvernement australien. Les États-Unis, par la voix de leur négociatrice Charlene Barshefsky, ont partiellement rejoint les positions du Groupe de Cairns notamment sur la suppression de toute aide à l'exportation, mais ils ne considèrent pas comme telle l'aide alimentaire, ce qui leur est vertement reproché par les négociateurs de l'Union européenne, pour qui l'aide alimentaire pratiquée par les États-Unis est assimilable à une pratique commerciale prédatrice²²⁷.

Les pays en voie de développement grands importateurs de produits agricoles et alimentaires veulent quant à eux obtenir une augmentation des subventions autorisées à leur agriculture de façon à réduire leur dépendance aux importations et à soutenir l'emploi rural²²⁸.

Des pays industrialisés défendent leurs aides au secteur agricole au nom du concept de multifonctionnalité de l'agriculture et plus largement des « préoccupations non commerciales » (*non trade concerns*), incluant par exemple la sécurité sanitaire des aliments, la protection de l'environnement et le développement des zones rurales. On compte parmi eux l'Union européenne, la Norvège, le Japon, la Corée du Sud, la Suisse et d'autres pays. Ces « amis de la multifonctionnalité » ont tenu une conférence en juillet 2000 dans la ville norvégienne de Lillensvang²²⁹. Les opinions publiques européennes sont particulièrement sensibles au sujet de la sécurité sanitaire depuis la « crise de la vache folle » des années 1990 et en particulier la découverte en 1996 de la possibilité de transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à l'être humain (maladie de Creutzfeldt-Jakob). Cette sensibilité au risque sanitaire a été au cœur d'une opposition massive, et qui a transcendé les clivages politiques, au projet de traité de libre-échange transatlantique (souvent mentionné par ses

²²⁵ Thierry POUCH, 2008, « Marchés agricoles en ébullition : diagnostic et évaluation des risques pour l'économie mondiale », *Géoeconomie* 2008/3 (n° 46), p. 58-59. DOI 10.3917/geoec.046.0035.

²²⁶ *Ibid.*, p. 60.

²²⁷ Jean-Marie WARÊGNE, 2001, « L'OMC après Seattle : le chantier inachevé », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2001/7 (n° 1712-1713), p. 44-54 et 59. DOI 10.3917/cris.1712.0005, consulté le 18 juillet 2015.

²²⁸ *Loc. cit.*

²²⁹ *Loc. cit.*

initiales anglophones : TAFTA), qui a entraîné le gel des négociations en 2016.

-Des droits de douane encore élevés en dépit de l'Accord sur l'Agriculture de 1994

Dix ans après l'Accord sur l'Agriculture, les droits de douane sur les produits agricoles et alimentaires restaient élevés (en moyenne 40 %) en raison des « mégatarifs » (de 100 % à 300 %) imposés essentiellement par les pays développés sur des denrées de base (viande, sucre, lait et produits laitiers) ²³⁰. Les engagements de réduction des subventions à l'exportation ont en général été respectés mais leur effet a été amoindri par le report des subventions inutilisées d'une année sur l'autre, une pratique initiée par l'Union européenne et contestée puis imitée par les États-Unis ²³¹. Quant aux engagements à réduire les soutiens aux prix, ils ont surtout été un moyen de pression des pays développés sur les pays en développement, les premiers ayant l'expertise et les moyens que les seconds n'ont pas pour surveiller le respect de l'accord par leurs partenaires commerciaux ²³². La part des PED dans les exportations de produits agricoles a progressé d'un point de pourcentage (de 41,5 à 42,5 %) entre 1994 et 1998, mais principalement grâce aux zones de libre-échange créées entre PED, tandis que les attentes en matière d'accès aux marchés des pays développés ont été déçues. Les pays exportateurs de produits agricoles et importateurs de produits manufacturés ont de plus subi la dégradation des termes de l'échange ²³³. Depuis l'entrée en application de l'Accord sur l'Agriculture, le secteur agricole a reculé dans les PED, qui ont vu l'accroissement de leurs importations et de leur insécurité alimentaire ²³⁴. À titre d'exemple, les importations africaines de produits agricoles ont doublé entre 2000 et 2007 ²³⁵.

En 2010, deux ans après une tentative du directeur de l'OMC Pascal Lamy de relancer les négociations à Genève après avoir déclaré que la libéralisation était « la seule solution » ²³⁶, l'échec du cycle de Doha était manifeste. Cette année-là, les biens agricoles produits aux États-Unis étaient soumis en moyenne à un droit de douane de 13 % au moment de leur entrée sur le sol de l'Union européenne, contre 3,3 % pour les autres produits. Les exportations agricoles européennes vers les États-Unis étaient quant à elles taxées à 6,6 % en moyenne, contre 2,2 % pour les autres produits ²³⁷.

La contradiction entre ces barrières douanières et la promotion de la libéralisation du commerce mondial doit être éclairée à la lumière de la géopolitique : dans la pratique, libre-échange et protectionnisme peuvent aller de pair. En inscrivant le libre-échange des produits agricoles dans le droit international, les grands exportateurs dont les larges subventions à l'agriculture sont caractéristiques d'une politique protectionniste empêchent les autres pays de protéger eux-mêmes leur agriculture. Le libre-échange est promu par les puissances qui y ont intérêt, comme cela était déjà apparu dans la construction de l'économie-monde britannique à partir de l'abolition des *Corn Laws* en 1846. L'Accord sur l'Agriculture de 1994

²³⁰ Mohamed Lotfi M'RINI, 2005, *ibid.*, p. 401-402.

²³¹ *Ibid.*, p. 413-416.

²³² *Ibid.*, p. 419-420.

²³³ *Ibid.*, p. 421-422. Philip McMICHAEL, 2002, *op. cit.*, p. 49.

²³⁴ Mohamed Lotfi M'RINI, 2005, *ibid.*, p. 421-422.

²³⁵ Jean-Raphaël CHAPONNIÈRE *et al.*, 2011, « Les investissements agricoles de la Chine. Une source d'inquiétudes ? », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 73, DOI 10.3917/afco.237.0071.

²³⁶ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 59.

²³⁷ Laurence ESTIVAL, 2016, *op. cit.*, p. 4.

illustre les rapports de domination dans les relations internationales puisqu'il a été imposé par des États pour lesquels l'agriculture représente moins de 5 % du PIB et des emplois à d'autres États où ce secteur pèse plus d'un quart du revenu national et deux tiers des emplois ²³⁸. Ce paradoxe s'explique par la puissance des multinationales ayant leur siège aux États-Unis ou dans l'Union européenne : ce sont les intérêts de ces firmes qui ont dicté la politique suivie par les gouvernements.

Face à la persistance des blocages à l'OMC, de nombreux pays, notamment ceux qui privilégient les cultures d'exportation sur les cultures vivrières (pour faire rentrer des devises et fournir des emplois), multiplient les accords bilatéraux de libre-échange qui incluent un volet agricole. Pour ne prendre qu'un seul exemple, au cours de la décennie 2000-2010, le Maroc a signé un accord agricole de libéralisation des échanges des produits agricoles avec l'UE (2003), l'accord d'Agadir avec la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie (conclu en 2004, entré en vigueur en 2006), un accord avec les États-Unis (idem), un accord avec la Turquie (idem) des accords avec l'ensemble des pays arabes dans le cadre de la Ligue Arabe et, enfin, avec ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Au total, le Maroc est lié par des accords de libre-échange avec une cinquantaine de pays qui, mis à part les États-Unis, sont tous situés en Europe et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ²³⁹.

-Un détournement du paradigme de la sécurité alimentaire mondiale : la régionalisation des échanges

La constitution de blocs économiques régionaux tels que la Communauté économique européenne (CEE), devenue l'Union européenne, repose sur la mise en œuvre d'une politique libérale tout en conservant la recherche de l'autosuffisance et l'application de mesures protectionnistes. L'autosuffisance n'est plus construite à l'échelle nationale mais à l'échelle d'un groupe de pays, le principe sous-jacent reste cependant le même. Dans l'Europe marquée par la pénurie éprouvée pendant la Seconde Guerre mondiale, la politique agricole commune (PAC) fut prévue par la CEE dès sa fondation en 1957 et appliquée à partir de 1962, alors que sa balance commerciale était déficitaire pour les produits agricoles et alimentaires. Cette première PAC était fondée sur « un système de financement de la modernisation technique et de la stabilité des prix agricoles » et sur « un système "d'écluses" taxant les importations pour financer les exportations agricoles » ²⁴⁰. Les pays européens membres du marché commun ont alors formé en matière de sécurité alimentaire ce que le professeur anglo-canadien de relations internationales Barry Buzan a théorisé sous le nom de *complexe de sécurité régionale* : « un groupe d'États dont les inquiétudes et les perceptions majeures de sécurité sont liées à un point tel que leurs problèmes de sécurité nationale ne peuvent raisonnablement être analysés ou résolus séparément » ²⁴¹. Il sera intéressant de nous demander dans la suite de cette recherche si le Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.), qui comprend tous les pays de la péninsule Arabique à l'exception du Yémen et dont les É.A.U. font

²³⁸ Kevin WATKINS, 1991, *op. cit.*, p. 39.

²³⁹ Najib AKESBI, 2011, « La nouvelle stratégie agricole du Maroc annonce-t-elle l'insécurité alimentaire du pays ? », *Confluences Méditerranée* 2011/3 (n° 78), p. 93-105, DOI 10.3917/come.078.0093, consulté le 18 juillet 2015.

²⁴⁰ Michel GRIFFON, 2011, *op. cit.*, p. 38. Martin BRUEGEL et Alessandro STANZIANI, 2004, *op. cit.*, p. 11.

²⁴¹ Barry BUZAN, 1991, *People, States and Fears*, Boulder, Lynne Rienner, p.190 ; cité dans Emma SOUBRIER (coord.), 2014, *Les pays du Conseil de coopération du Golfe. Nouvelles puissances du monde arabe ?* Paris, Éd. du Cygne, p. 39.

par conséquent partie, peut être envisagé comme un complexe de sécurité régionale dans l'organisation de sa sécurité alimentaire.

La première PAC pourrait aujourd'hui servir de modèle aux pays en développement dont les populations souffrent de malnutrition pour soutenir leur agriculture, comme y appelle la journaliste Laurence Estival. Celle-ci considère que l'accès des productions des agriculteurs des Suds aux marchés de leur propre pays doit être encouragé par des barrières douanières face à la concurrence des importations à bas prix. Et de prendre l'exemple européen : « le Continent a réussi à assurer sa sécurité alimentaire dès les années 1960 en instaurant des droits de douane élevés pour protéger ses producteurs, tout en leur octroyant des prix rémunérateurs » ²⁴².

-La pêche, un secteur à part dans le système alimentaire global ?

La philosophie de la sécurité alimentaire mondiale a été contrariée dans son application aux ressources halieutiques en raison de l'affrontement de deux visions opposées du droit de la mer. Pour mieux donner à comprendre cette opposition, nous allons la présenter à travers le cas de la « guerre de la langouste » entre la France et le Brésil de 1961 à 1964. Nous verrons ensuite comment cette opposition s'est en grande partie résolue dans un compromis formalisé par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) de 1982.

La « guerre de la langouste » ²⁴³ fut un conflit dont l'enjeu était le contrôle, au large du Brésil, des zones de pêche de ce crustacé qui vit sur les fonds rocheux des mers et des océans. Elle se déroula alors que les captures mondiales dans les eaux marines et continentales étaient en croissance exponentielle : de 28 à 60 millions de tonnes entre 1960 et 1970 ²⁴⁴. Cette forte augmentation s'explique par plusieurs innovations, connues principalement dans les pays industrialisés, que l'on peut regrouper sous le nom de révolution halieutique : la motorisation générale des flottilles, la diffusion du panneau divergent qui agrandit l'ouverture des chaluts, l'installation à bord de la conservation par le froid et, à terre, la généralisation des transports isothermes et l'équipement des ménages en réfrigérateurs et congélateurs ²⁴⁵. C'est aussi la période où émerge une pêche dans laquelle le poisson n'est plus conçu comme un aliment pour l'être humain mais comme une matière première à partir de laquelle sont produites des farines et des huiles destinées entre autres à l'alimentation animale ²⁴⁶. Cette révolution doit beaucoup à des initiatives soviétiques, l'URSS ayant été la première à mettre à l'eau de façon massive des navires-usines qui fabriquent à bord le produit fini (poisson congelé ou surgelé) ²⁴⁷.

En 1961, des bateaux français commencent à venir pêcher la langouste au nord-est du

²⁴² Laurence ESTIVAL, 2016, *op. cit.*, p. 6.

²⁴³ Évoquée par André LOUCHET, 2014, *La Planète océane. Précis de géographie maritime*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, p. 242. Pour compléter, cf. par ex. Leda LEAL FERREIRA, 2004, « Le travail mortel des pêcheurs de langoustes », *Travailler*, vol. 12, n° 2, p. 47-66. Pour une comparaison des langoustiers : Marcel GAUTHEROT, photographies de *jangadas* (petits bateaux de pêche brésiliens) dans les années 1950, *Anais do Museo paulista*, scielo.br, consulté le 29 janvier 2020 ; site internet des Bateaux de Camaret, la fiche du langoustier « Francoise-Christine », *Bateaux-de-Camaret.com*, consulté le 29 janvier 2020.

²⁴⁴ André LOUCHET, 2014, *ibid.*, p. 241-242.

²⁴⁵ *Loc. cit.*

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 243.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 244-245 et 251-252.

Brésil. Les pêcheurs brésiliens qui subissent cette concurrence menacent d'attaquer les bateaux français, ce qui pousse l'État brésilien à réagir. En 1962, la marine militaire brésilienne repousse les langoustiers français. Craignant pour la sécurité de ses pêcheurs, la France envoie à son tour des navires de guerre au large du Brésil l'année suivante. Chacun des deux pays va même jusqu'à envoyer son porte-avions. Un compromis est finalement trouvé en 1964 : les langoustiers français sont autorisés à continuer leurs activités mais ils doivent reverser au Brésil une partie de leurs revenus.

Le principe qui faisait office de droit international au début des années 1960 (même s'il avait commencé d'être amendé par la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer en 1958) était que les mers n'avaient pas de frontières, la navigation et l'exploitation des ressources de la mer étaient libres. C'était le principe de *mare liberum*, selon le titre de l'ouvrage du juriste néerlandais Hugo Grotius publié en 1609. En faisant intervenir sa marine militaire, le Brésil contestait ce principe et affirmait que les eaux et les fonds marins au large du Brésil faisaient partie du territoire brésilien. Leurs ressources appartenaient aux Brésiliens, qui pouvaient en interdire l'accès aux autres pays. Le Brésil renouait avec le principe de *mare clausum*, selon lequel la mer appartient aux pays riverains, théorisé en 1635 par un contemporain de Grotius, le juriste britannique John Selden.

La mise en parallèle des caractéristiques des bateaux qui se trouvaient au cœur du conflit est éloquent et permet de comprendre que la liberté des mers ne pouvait profiter à tous dès lors que des inégalités techniques manifestes existent entre les flottilles. Un langoustier brésilien faisait généralement moins de 10 m de long et n'était pas motorisé. Un langoustier français mesurait souvent une trentaine de mètres et était équipé d'un moteur de 500 chevaux. Les plongeurs brésiliens, en apnée ou équipés d'un tuba, attrapaient les langoustes avec un crochet et les gardaient à bord des bateaux dans des paniers. Les langoustiers français raclaient quant à eux les fonds avec leurs chaluts et stockaient les langoustes dans un congélateur embarqué, ce qui permettait de les conserver jusqu'au retour en France.

Il est patent dans le cas de la « guerre de la langouste » que la liberté des mers telle que conçue par Grotius, c'est la loi du plus fort. Elle permet aux bateaux de pêche les mieux armés d'aller pêcher au large d'autres pays moins développés que le leur, où les bateaux sont beaucoup moins performants. Ainsi, l'industrie de la pêche des pays développés s'enrichit alors que les pêcheurs des pays en développement se voient privés de la ressource qui les faisait vivre. La liberté des mers pour tous n'est pas une capacité de tous à en exploiter les ressources. C'est pourquoi, pendant la « guerre de la langouste », le Brésil a contesté la liberté des mers et a revendiqué d'être propriétaire des eaux maritimes qui le bordent. En 1965, les États sud-américains et certains pays africains portèrent unilatéralement la limite de leurs eaux territoriales jusqu'à 200 milles marins de leur côte ²⁴⁸, tout en étant techniquement incapables de réguler des espaces aussi vastes.

Après trois séries de négociations commencées en 1973, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) est adoptée en 1982 à Montego Bay, en Jamaïque, et entrée en vigueur en 1994. Elle distingue liberté de circuler et liberté d'exploiter. Elle consacre une liberté de navigation presque totale : le passage des navires ne peut être interdit que dans la mer territoriale (jusqu'à 12 milles marins de la côte, soit environ 22 km) et uniquement en raison de manœuvres militaires. Les droits des États sur les ressources des eaux et des fonds

²⁴⁸ Pierre ROYER, 2012, « Main basse sur la haute mer », dans *Géopolitique des mers et des océans. Qui tient la mer tient le monde*, Paris, PUF.

marins sont déterminés par des zones. Dans sa zone économique exclusive (ZEE), qui s'étend jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) de la côte, un État est souverain sur les ressources des eaux et des fonds marins. Il peut étendre cette souveraineté sur les ressources des fonds dans une limite de 350 milles marins de ses côtes (650 km) s'il peut justifier de l'extension de son plateau continental (dans sa définition juridique) jusqu'à cette distance. Au-delà, en haute mer, les ressources naturelles des eaux et des fonds sont libres d'accès. Les eaux de la haute mer sont juridiquement *res nullius*, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent à personne (ce qui autorise une exploitation par le premier arrivé), alors que ses fonds sont *res communis* (ce qui est censé aboutir à une répartition des richesses à parts égales entre tous les États, y compris ceux qui n'ont pas de littoral), selon le principe, entériné par l'Assemblée générale de l'ONU en 1970, qu'ils constituent un « patrimoine commun de l'humanité » ²⁴⁹.

On observe bien, dans l'établissement de ce droit international, comment la circulation, au sens de Jean Gottmann, a fait émerger des iconographies. C'est en l'occurrence la circulation des navires de pêche qui s'est considérablement élargie grâce aux innovations techniques constitutives de ce que l'on peut appeler la révolution halieutique des années 1960. C'est aussi la circulation des produits de la mer eux-mêmes qui a vu s'étendre son horizon grâce au développement des transports isothermes et à l'équipement des ménages en réfrigérateurs et en congélateurs dans les pays industrialisés. Le géographe André Louchet parle d'un « front pionnier océanique » couplé à un « front pionnier de consommation » : d'une part, les grandes flottilles s'éloignent de leur pays de départ et parcourent des distances considérables pour pêcher, notamment dans les upwellings (remontées d'eaux profondes chargées de nutriments, qui rendent les eaux riches en plancton et par conséquent particulièrement poissonneuses) qui longent certaines côtes d'Afrique et d'Amérique du Sud ; d'autre part, les populations humaines qui vivent très à l'intérieur des terres se mettent à leur tour à consommer des produits de la mer ²⁵⁰.

L'essor de la circulation combiné aux inégalités techniques, que nous avons par exemple observées entre la pêche brésilienne et la pêche française, faisait de la liberté des mers une liberté reconnue par le droit mais sans que toutes les nations aient les moyens de l'exercer. Dans ces conditions, malgré l'apparence d'un espace maritime sans frontières, la liberté pour tous d'exploiter les ressources océaniques aboutit à un cloisonnement de l'espace : elle sert de fondement aux nations industrialisées pour intégrer à leur territoire les zones de pêche éloignées de leurs rives ; ce faisant, tout en laissant aux pêcheurs moins équipés la liberté d'accéder à ces zones de pêche, elle leur interdit l'accès aux ressources de ces zones. Le principe de *mare liberum* constitue donc bien une iconographie au sens de Jean Gottmann puisqu'il s'oppose à une circulation (celle des pêcheurs des nations moins développées). En réaction, les pêcheurs qui ne peuvent pas soutenir la concurrence qui leur est imposée répliquent en cherchant à interdire l'accès de leurs zones de pêche habituelles aux nouveaux arrivants : on a par conséquent l'opposition de deux iconographies, *mare liberum* et *mare clausum*, dans un conflit dont l'enjeu est l'accessibilité, ici l'accès aux ressources d'un territoire.

On remarque, conformément aux observations de Jean Gottmann, que l'application du droit repose sur la potentialité d'user de la force pour le faire respecter. Avant même que le Brésil formule son litige avec la France en termes juridiques, en défendant le principe de sa souveraineté sur les eaux qui le bordent, ce sont les pêcheurs brésiliens eux-mêmes qui ont

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ André LOUCHET, 2014, *ibid.*, p. 243 et 252.

défendu ce principe en menaçant d'attaquer les langoustiers français. Cette initiative a poussé l'État brésilien à envoyer sa marine militaire pour protéger ses pêcheurs, puis l'État français à répliquer de la même manière. Dans chacune des deux nations, l'action des pêcheurs a poussé les décideurs des *carrefours* nationaux (les capitales politiques) à déployer les forces à leur disposition, chacun pour faire respecter la *police* qui servait ses intérêts. La multiplication de cas similaires (par exemple les « guerres de la morue » mettant aux prises l'Islande face au Royaume-Uni et à la RFA entre 1958 et 1976) poussa les décideurs des carrefours nationaux à négocier un nouveau droit de la mer dans le carrefour international que représente l'enceinte de l'ONU.

Le secteur de la pêche constitue donc bien une singularité dans le système alimentaire global puisque le droit international issu de la CNUDM de 1982 vient contrarier le paradigme de la sécurité alimentaire mondiale, défini en 1974, dont la philosophie est de laisser les économies les plus développées se charger de produire suffisamment pour nourrir le monde et d'organiser les approvisionnements. Des épisodes comme la « guerre de la langouste » ont rendu immédiatement perceptibles le péril que cette philosophie pouvait entraîner pour les économies moins développées. La réaction des États lésés a été rapide et coordonnée pour faire reconnaître la nécessité d'une distinction entre liberté de circuler et liberté d'exploiter et faire admettre leurs droits sur les ressources des eaux et des fonds marins avoisinant leurs rivages. Sur le plan des ressources alimentaires, il s'agit par conséquent, dans le domaine de la pêche, d'une reconnaissance anticipée du principe de souveraineté alimentaire porté aujourd'hui dans le domaine de l'agriculture par les acteurs qui contestent le principe de sécurité alimentaire tel qu'il a été défini en 1974. Dans ces conditions juridiques, la pêche a néanmoins pu être intégrée dans le système alimentaire global, d'une part, par l'intégration des pêcheries des pays en développement dans des filières industrielles (qui peuvent être contrôlées par des firmes basées dans les pays développés et/ou qui organisent l'exportation des produits de la pêche) et par le développement de la pêche hauturière. Ces développements pourraient être compromis à l'avenir en raison de la pression qu'ils entraînent sur les ressources naturelles et qui risquerait, si elle n'était pas allégée, de pousser à la disparition de certaines d'entre elles. Nous aborderons, plus loin dans cette partie de la thèse, la problématique de la surpêche.

I-2.2. La critique théorique des fondements du concept de sécurité alimentaire

-Un concept fondé sur le « mythe de la rareté » selon Stephen J. Scanlan

Les chercheurs qui étudient l'histoire du concept de la sécurité alimentaire s'accordent à voir la peur de la pénurie comme profondément ancrée dans ses fondements. Ils rappellent notamment que les fondements de la FAO furent posés en 1943 par la conférence de Hot Springs, alors qu'une crise de la production agricole était survenue dans les années 1930 et que la Seconde Guerre mondiale qui était en cours était lue comme une conséquence du protectionnisme et de la peur de la pénurie qui en avait découlé ²⁵¹. Cette peur fut ravivée par la crise de la première moitié des années 1970 qui provoqua la réunion

²⁵¹ Cf. par ex. Bryan L. McDONALD, 2010, *Food Security*, Cambridge, Polity Press, p. 16. Cité dans Vincent BONNECASE, 2012, « Food Security. Cambridge, Polity Press, 2010, 205 pages. », *Critique internationale* 2012/2 (n° 55), p. 162. DOI 10.3917/cii.055.0161, consulté le 18 juillet 2015.

de la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974. Elle était encore perceptible dans les décisions prises à partir de 2007 par de grands exportateurs de céréales de continger leur temporairement leurs exportations.

Cette crainte avait déjà été présentée comme injustifiée par Joseph Klatzmann, qui concluait dès les années 1970 : « les ressources de la Terre sont suffisantes pour bien nourrir les dix milliards d'hommes qu'elle portera un jour, sans compromettre l'avenir lointain par les pollutions et les destructions de ressources naturelles », mais cela n'est pas réalisé parce que « ni les pays riches ni les pays pauvres ne sont prêts à faire ce qui serait nécessaire : augmentation de l'aide des premiers, sous toutes ses formes, et priorité plus grande à l'agriculture dans les seconds. » ²⁵² On notera que donner son essor au commerce international ne figure pas parmi les préconisations de Klatzmann pour réaliser la sécurité alimentaire dans le monde. Comme nous le verrons bientôt, c'est au contraire sur le commerce international que se reposent la FAO, l'OMS et l'OMC pour empêcher des « pénuries injustifiées », d'après une déclaration commune au printemps 2020 pendant la pandémie de coronavirus. On observe, entre les deux citations de Klatzmann, ainsi qu'entre les exemples du paragraphe précédent et la déclaration conjointe FAO-OMS-OMC, un glissement de sens dans l'emploi du mot « pénurie » : s'il s'agit à chaque fois d'une insuffisance de l'offre, celle-ci est considérée dans le premier cas à l'échelle mondiale (il s'agit donc d'une insuffisance de la production) et dans le deuxième cas à l'échelle de régions du monde, de pays ou à une échelle plus fine encore (il s'agit alors non pas d'une crise de production mais d'un problème de distribution, d'une raréfaction de la nourriture à l'intérieur d'un territoire particulier).

Le sociologue Stephen J. Scanlan, avec ses collègues de l'Université de l'Ohio, s'est attaché à montrer que ce n'est pas de pénurie que sont victimes ceux qui souffrent de la faim. Il rappelle, à partir des travaux d'Amartya Sen, que la faim dans le monde résulte de problèmes d'accès physique ou économique à la nourriture et non d'une insuffisance de l'offre. Ce malentendu sur les causes de la faim trouve selon lui ses racines dans la théorie malthusienne : Thomas Robert Malthus prédisait en 1798 dans son premier *Essai sur le principe de population* que l'accroissement naturel de la population serait géométrique et que la progression arithmétique des subsistances ne pourrait par conséquent répondre à la croissance de la demande. Cette théorie n'a pas été vérifiée par les faits historiques mais elle est pourtant, sans être nécessairement nommée, au fondement des politiques qui ont été menées par la FAO et par les départements et agences du gouvernement des États-Unis : le combat contre la faim dans le monde y a été assimilé à une lutte contre la pénurie et a donc justifié, d'une part, le recours à la technologie pour augmenter les rendements agricoles, d'autre part, la promotion du commerce international des biens agricoles et alimentaires. Or le problème de la faim persiste bien que la disponibilité alimentaire quotidienne moyenne par habitant à l'échelle mondiale n'ait jamais été aussi élevée, d'où le terme de mythe (*myth*) et même l'accusation de mensonge ou de sophisme (*fallacy*) par Stephen J. Scanlan et ses collaborateurs à propos de la rareté de l'offre de nourriture. Ceux-ci rappellent par exemple que l'Irlande était exportatrice de produits agricoles en pleine famine dans les années 1840. À renfort de séries statistiques établies sur la période qui va des années 1960 aux années 2000, ils démontrent que la corrélation entre faim et pauvreté est très forte y compris dans les pays développés, que d'autres corrélations sont observables comme celle entre la faim et le fait d'être une femme ou l'appartenance à une minorité ethnique, tandis qu'il n'y a pas de corrélation entre

²⁵² Joseph KLATZMANN, 1983 (1975), *op. cit.*, 4^e de couv.

la faim et les volumes de la production agricole ²⁵³.

-Le commerce international : un obstacle à la sécurité alimentaire ?

Les défenseurs du commerce mondialisé et libéralisé des produits agricoles et alimentaires peuvent répondre à Scanlan que la peur de manquer n'est un mythe que pour les territoires qui sont insérés dans des circuits d'échanges internationaux car, si la pénurie n'est pas un risque à l'échelle mondiale, il est évident qu'à l'échelle d'une région ou d'un pays, des récoltes attendues peuvent ne pas être au rendez-vous à la suite, par exemple, d'un événement climatique exceptionnel.

Des pays comme les Émirats arabes unis (É.A.U.) sont de plus très dépendants de l'extérieur pour leur approvisionnement alimentaire. Une perturbation grave du commerce international peut être pour ces pays une menace de premier ordre. Dans un communiqué commun ²⁵⁴ du 31 mars 2020, en pleine pandémie de coronavirus, les directeurs généraux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – le Chinois Qu Dongyu, l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus et le Brésilien Roberto Azevedo – alertent sur un risque de pénurie alimentaire entraîné par les « incertitudes liées à la disponibilité de nourriture », qui peuvent « déclencher une vague de restrictions à l'exportation » comme cela avait été le cas, pour d'autres raisons, lors de la crise de 2007-2008 par exemple. Les trois directeurs généraux de ces organisations internationales reconnaissent que le risque de « pénurie » à l'échelle mondiale n'est pas un risque que l'offre soit insuffisante, même si une inquiétude est exprimée sur le « ralentissement de la circulation des travailleurs de l'industrie agricole et alimentaire » et sur l'absence d'un nombre important de salariés qui assurent habituellement le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. Il s'agit plutôt de la conséquence d'une possible perturbation des échanges commerciaux internationaux et donc des chaînes d'approvisionnement. Le communiqué parle d'ailleurs d'un risque de pénuries « injustifiées », et la déclaration commune s'ouvre par la considération suivante : « Des millions de personnes à travers le monde dépendent du commerce international pour leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence ». Il est évident qu'un pays comme les É.A.U. est particulièrement concerné par la dépendance au commerce international, il sera intéressant de voir dans cette thèse comment les acteurs de l'approvisionnement alimentaire dans ce pays ont réagi à la pandémie de Covid-19.

À nouveau selon le communiqué des trois directeurs généraux, les facteurs qui suscitent des craintes sur l'indisponibilité ou le « gâchis de produits périssables » sont les « retards aux frontières pour les conteneurs » et des « inquiétudes injustifiées portant sur la salubrité alimentaire ». Le commerce mondial n'est toutefois pas le seul objet d'inquiétude puisque les trois hommes pointent aussi « les achats basés sur la panique et l'accumulation de nourriture et d'autres articles essentiels ». De nombreux points de vente en France, par exemple, ont effectivement été touchés par des ruptures de stock, alternativement pour les

²⁵³ Cf. tout particulièrement Stephen J. SCANLAN, J. Craig JENKINS, Lindsey PETERSON, 2010, *op. cit.*

²⁵⁴ Qu Dongyu, Tedros ADHANOM GHEBREYESUS et Roberto AZEVEDO, 2020, « Atténuer les impacts du Covid-19 sur le commerce alimentaire et les marchés », 31 mars 2020, consulté le 1^{er} avril 2020 sur <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1268772/icode>.

œufs, les pâtes et la farine, dans les premières semaines du confinement décidé pour endiguer la propagation du coronavirus Covid-19. Ces ruptures de stock peuvent s'expliquer par les contraintes de production des industries agroalimentaires, qui ne peuvent pas répondre suffisamment vite aux achats massifs soudains provoqués par la peur de manquer de certains produits. D'autres explications peuvent être mobilisées : la quasi disparition de la restauration hors du domicile due au confinement, qui entraîne un report brutal sur la grande distribution et surtout sur les commerces de proximité ; un changement de la répartition de la population dû à un mouvement non anticipé de populations des plus grandes agglomérations urbaines vers leurs résidences secondaires ou familiales en campagne et dans des villes de moindre taille. Ces questions pourront être traitées dans le cas des É.A.U. dans nos remarques en conclusion sur le système de distribution. Il s'agit néanmoins de relativiser ces ruptures de stock qui, en n'ayant duré que quelques jours, ne sont pas des pénuries à proprement parler.

Les partisans du libre-échange peuvent avancer que le commerce mondial permet en certaines occasions d'éviter les conséquences néfastes d'une crise de production sur la sécurité alimentaire, ce qui correspond précisément aux circonstances dans lesquelles la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 s'était réunie. Prendre part au commerce mondial de produits agricoles et alimentaires augmente la résilience du système alimentaire à une perturbation régionale de la production. Sans ce commerce, par exemple, la chute de presque un tiers de la production française de maïs en 2003, due à une vague de chaleur, aurait mis à mal la sécurité alimentaire de nombreux pays européens habituellement fournis par la France ²⁵⁵. À l'inverse, le refus des dirigeants de la Corée du Nord de faire participer leur pays au commerce international entraîna une famine dans les années 1990 à la suite d'inondations destructrices ²⁵⁶.

Les partisans du libre-échange affirment aussi que la vulnérabilité des grands importateurs de produits agricoles et alimentaires est principalement due au fait que le commerce international de ces produits ne porte que sur une faible part de la production mondiale : 15 % environ dans les années 2000 (les 275 millions de tonnes de céréales exportées en 2004 ne représentaient même que 12,5 % de la production mondiale) ²⁵⁷. Si une plus grande proportion de la production était commercialisée sur les marchés internationaux, alors la sécurité alimentaire des grands importateurs en serait améliorée. On peut toutefois rétorquer que l'accroissement du libre-échange pousse à la spécialisation des territoires productifs, une conséquence bien connue de la mise en application de la théorie du libre-échange fondée sur les avantages comparatifs, élaborée par David Ricardo dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817). Or cette spécialisation rend chaque territoire dépendant des autres et donc vulnérable à des pressions politiques (l'arme alimentaire) ou à des décisions de contingentement voire d'interdiction des exportations édictées par les gouvernements de certains pays. De telles décisions furent prises par plusieurs pays producteurs et exportateurs de riz en 2008, et les difficultés d'approvisionnement se firent

²⁵⁵ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *UK Climate Change Risk Assessment Evidence Report*, chap. 7: "International Dimensions", Report prepared for the Adaptation Sub-Committee of the Committee on Climate Change, Londres, p. 18. D'après : M. L. PARRY, O. F. CANZIANI, J. P. PALUTIKOF, P. J. VAN DER LINDEN, C. E. HANSON (ed.), 2007, *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni)/New York ; et D. S. BATTISTI, R. L. NAYLOR, 2009, "Historical Warnings of Future Food Insecurity with Unprecedented Seasonal Heat", *Science*, n° 323, p. 240-244.

²⁵⁶ Michael J. PUMA, Satyajit BOSE, So Young CHON, Benjamin I. COOK, 2015, *op. cit.*, p. 2.

²⁵⁷ D'après Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 81.

immédiatement sentir pour les importateurs.

Des économistes de renom soutiennent cependant que le libre-échange international de produits agricoles irait contre l'objectif de sécurité alimentaire. L'exemple des réussites de l'agriculture française semble l'attester, comme l'augmentation des rendements du blé dans le bassin parisien qui sont passés de 2 t/ha pendant l'entre-deux-guerres à 10 t/ha aujourd'hui ²⁵⁸. Le spécialiste des politiques agricoles Lucien Bourgeois commente : « Lorsque l'on sécurise les agriculteurs en réduisant les effets de la concurrence extérieure et en empêchant les baisses de prix grâce à l'intervention sur les marchés, ils peuvent se concentrer sur la technologie, augmenter très rapidement leurs rendements et baisser les coûts de la production. C'est ainsi que les rendements de blé ont été multipliés par cinq en France par rapport au niveau de l'entre-deux-guerres et que, depuis 1960, le prix du blé a été divisé par quatre... Tous les pays qui se fixent comme objectif stratégique d'assurer la sécurité alimentaire, au même titre que la sécurité militaire extérieure et la paix sociale intérieure, l'atteignent. » ²⁵⁹

Des organisations non gouvernementales engagées dans la lutte contre la faim s'appuient sur les affirmations des chercheurs qui remettent en cause le libre-échange et ses effets supposément bénéfiques sur la sécurité alimentaire. En parallèle du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 s'est tenu à Rome un Sommet des ONG, qui a affirmé dans sa déclaration « *Profit for Few or Food for All* » que la mondialisation de l'économie et l'irresponsabilité des FTM étaient responsables d'un accroissement de la pauvreté dans le monde. Les représentants de la société civile présents à ce sommet affirmèrent que le droit à l'alimentation était un droit humain fondamental qui devait par conséquent être garanti par les gouvernements et non par les marchés ²⁶⁰.

Plusieurs expériences viennent démontrer l'inanité de la relation entre développement du commerce international et amélioration de la sécurité alimentaire qui était postulée dans le plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Parmi ces expériences figure celle de l'Inde, pays qui, sur le papier, est autosuffisant pour de nombreux produits agricoles et alimentaires dont les céréales. Pendant les cinq années de 1992 à 1996 qui correspondent en Inde au début de la libéralisation économique, les exportations agricoles indiennes ont augmenté de 70 % (en particulier grâce à la croissance des exportations de riz basmati et de blé) mais le coût de la nourriture en Inde pour le consommateur final a progressé dans le même temps de 63 %, ce qui a fait chuter la consommation domestique de céréales mais aussi de lentilles, source unique de protéines pour les populations les plus pauvres. Alors qu'il a ouvert l'agriculture en Inde aux grandes firmes, le gouvernement indien a lui-même estimé que 2 millions d'agriculteurs par an perdaient leurs terres, en grande partie parce que les prix des produits de l'agriculture sont souvent devenus inférieurs aux coûts de production ²⁶¹. L'exemple indien montre bien que le marché libre ne permet pas à tous les individus d'accéder à une alimentation satisfaisante. Cet exemple souligne une faille majeure dans la théorie de la sécurité alimentaire mondiale qui

²⁵⁸ Michel GRIFFON, 2011, *op. cit.*, p. 39.

²⁵⁹ Lucien BOURGEOIS, 1993, *Politiques agricoles*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos ». Cité dans Gérard MORICE, 2000, « La famine en voie d'extinction ? », *Science & Vie* n° 988, janvier 2000, p. 80.

²⁶⁰ Anuradha MITTAL and S. Anantha KRISHNAN, 1997, *op. cit.*, p. 201.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 202. D'après V. SHIVA, 1995, *Trading Our Lives Away: An Ecological and Gender Analysis of Free Trade and the WTO*, PAN Asia and the Pacific. Cf. aussi les articles de l'économiste indienne Utsa PATNAIK : 2005, *op. cit.* ; même auteure, 1996, "Export-Oriented Agriculture and Food Security in Developing Countries and India", *Economic and Political Weekly*, vol. 31, n° 35/37, hors-série, septembre 1996, en ligne sur <http://www.jstor.org/stable/4404563>, consulté le 30 juillet 2015.

domina les débats à partir de 1974 : cette théorie considère d'une part, les producteurs, d'autre part, les consommateurs, en assimilant les premiers aux exportateurs et les seconds aux importateurs. Elle ignore un fait majeur : les agriculteurs sont eux-mêmes des consommateurs de produits alimentaires, et ces agriculteurs, lorsqu'ils sont spécialisés dans une denrée et que le cours de celle-ci baisse, peuvent être parmi les premiers à rencontrer des difficultés pour subvenir à leurs besoins et se nourrir. C'est cependant pour la même raison, et l'exemple indien en témoigne, que l'autosuffisance à l'échelle nationale n'est pas non plus en elle-même une solution certaine pour assurer à la population d'un pays une alimentation convenable.

Le développement du commerce international pose par ailleurs un défi pour assurer la sécurité alimentaire en termes sanitaires (*food safety*, distinguée en anglais de *food security* et parfois traduite par « sûreté alimentaire »). Les contrôles sanitaires sont devenus plus difficiles du fait de la complexification et de l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement ²⁶². Des substitutions de produits ont fait les gros titres de l'actualité en Europe en 2013 (découverte d'une substitution massive de viande de cheval à de la viande de bœuf) et aux États-Unis en 2014 (découverte d'une substitution d'arachide à du cumin, très dangereuse en cas d'allergie, après la réduction de 40 % de la récolte de cumin du principal producteur mondial, l'État indien du Gujarat, à cause d'un retard des semis dû à la chaleur et d'une baisse des cours du cumin qui rendait cette culture moins attractive) ²⁶³. La question de la « sûreté alimentaire » (sécurité sanitaire des aliments) se pose d'autant plus que le réchauffement climatique risque d'accroître l'incidence de la salmonellose et des contaminations de céréales par des mycotoxines ; ces dernières, cancérigènes, toucheraient déjà un quart de la production mondiale de maïs, et les seuils réglementaires actuels de l'Union européenne pourraient devenir intenable d'ici à 2050 ²⁶⁴. Par ailleurs, d'après certains médecins, la multiplication des cultures hydroponiques aggrave l'insécurité sanitaire car les fibres sur lesquelles poussent les légumes et les solutions nutritives qu'elles véhiculent seraient propices au développement bactérien ²⁶⁵.

Sur un autre plan, et ce dès la fin des années 1980, Jean-Paul Charvet remettait en question la pertinence de la notion de cours mondial. Ce ruraliste et professeur de géographie agricole notait que les échanges s'effectuent de plus en plus dans le cadre de contrats de livraison bilatéraux à moyen terme, ce qui fait donc baisser la part du marché véritablement libre dans le total des échanges. Les subventions à l'exportation et les accords préférentiels entraînent quant à eux une fragmentation accrue du marché international ²⁶⁶. L'idée de marché libre peut elle aussi être remise en cause puisque les oligopoles observés sur la production de plusieurs denrées de base, la maîtrise de la majeure partie des échanges mondiaux de matières premières agricoles par un oligopole de quatre multinationales (ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus : les « ABCD ») ou encore l'organisation des échanges selon des

²⁶² Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 3, 5 et 12.

²⁶³ *Ibid.*, p. 20-21.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 20 et 24, d'après : S. J. VERMEULEN S. J., B. M. CAMPBELL B. M., J. S. I. INGRAM J. S. I., 2012, "Climate Change and Food Systems", *Annual Review of Environment and Resources*, 37, p. 195-222 ; S. CHAKRABORTY S., A. NEWTON A., 2011, "Climate change, plant diseases and food security: an overview", *Plant Pathology*, 60, p. 2-14.

²⁶⁵ Cf. par ex. les déclarations de Frank Daschner, médecin en clinique à Fribourg, à propos des tomates hors-sol interdites aux patients de son établissement qui subissent une greffe ou qui présentent plus généralement des défenses immunitaires faibles, citées dans Erwin WAGENHOFER et Max ANNAS, 2007, *Le Marché de la faim*, trad. de l'allemand par Stéphanie Lux, Actes Sud.

²⁶⁶ Jean-Paul CHARVET, 1988, *op. cit.*, p. 104-105.

logiques de firme évoquent plutôt des économies planifiées, mais dont les planificateurs sont des entreprises privées plutôt que des États.

-La sécurité alimentaire, un concept qui ne cesse de se complexifier

La poursuite des travaux de recherche sur la sécurité alimentaire montre que la prise en compte des accès physique et économique et des droits d'accès ne suffit pas à cerner l'ensemble du phénomène ²⁶⁷. La géographie en tant que discipline trouve ici un rôle crucial à jouer dans l'explication de l'insécurité alimentaire car, au-delà des questions économiques et juridiques, se pose le problème de l'*équipement*. Jean Gottmann avait souligné avec justesse l'importance de cette notion en expliquant comment les circulations sont orientées par des équipements : la *position d'un territoire (on dirait plus volontiers aujourd'hui sa situation) demande à être valorisée par un équipement adéquat ; position et équipement permettent à un territoire de générer et d'attirer des flux* ²⁶⁸. La géographie des transports intervient ici : les territoires où l'on souffre de la faim sont bien souvent marqués par le sous-équipement en infrastructures de transport. Cette forme d'enclavement a des conséquences sur l'acheminement des denrées agricoles et alimentaires mais vient aussi gêner la circulation de l'information sur les marchés. On rappellera ici l'analyse « canonique » du système alimentaire établie par l'école francophone d'économie agroalimentaire, qui décompose ce système en un sous-système opérant (production et distribution), un sous-système de décision et un sous-système d'*information*. Parmi les représentants de cette école, Jean-Louis Rastoin et Gérard Gherzi sont des lecteurs de Joseph E. Stiglitz, qui attire l'attention sur la façon dont les asymétries d'information sont à la source de dysfonctionnements des marchés ²⁶⁹.

Le sous-équipement ne se limite cependant pas à un manque d'infrastructures de transport ; il s'agit aussi d'un manque d'entrepôts, de silos, de tout ce qui permet de conserver les produits correctement afin qu'ils ne s'altèrent pas. Un chantier important du XXI^e siècle en matière de sécurité alimentaire est la lutte contre le gaspillage dans les pays du Sud où les pertes dues à un mauvais stockage demeurent très élevées. Cet objectif apparaît comme un corollaire de la lutte contre une autre forme de gaspillage, qui concerne surtout les pays du Nord, où les quantités de nourriture jetées par les distributeurs comme par les consommateurs finaux sont très grandes ²⁷⁰.

I-2.3. La critique du concept et des stratégies de sécurité alimentaire au regard du développement durable

Comme nous allons le voir dans les lignes suivantes, le système alimentaire global qui s'est mis en place depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 ne répond pas aux

²⁶⁷ Ce qui suit a été inspiré par la lecture de Bernard KOUASSI, Gnantherman SIRPE et Aimé GOGUÉ (éd.), 2005, *Infrastructures de commerce et échanges des produits alimentaires. Disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale*, Paris, Karthala, p. 13-15.

²⁶⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, ch. III : « Le territoire en politique ».

²⁶⁹ Jean-Louis RASTOIN et Gérard GHERZI, 2010, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles, Éd. Quae, p. 23-54, en partic. p. 41 pour les références aux travaux de Joseph E. Stiglitz.

²⁷⁰ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 70-71.

critères du développement durable, défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »²⁷¹. Ceci peut être démontré en considérant chacun des « piliers » du développement durable identifiés lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 – économique, social et environnemental – auquel on peut ajouter la gouvernance.

On peut raisonnablement supposer que les effets systémiques que nous nous apprêtons à étudier n'ont pas tous été initialement prévus par les acteurs qui ont organisé la libéralisation et la mondialisation des circulations de produits agricoles et alimentaires, surtout lorsqu'il s'agit de boucles de rétroaction négative (effets contre-intuitifs ou « effets pervers ») qui viennent compromettre la durabilité du système alimentaire global. Les promoteurs du productivisme n'avaient par exemple sans doute pas prévu que l'augmentation des rendements pourrait, comme nous allons le voir, finir par menacer l'activité agricole elle-même, ni que la révolution verte créerait les facteurs qui entraîneraient un plafonnement des rendements. Ces phénomènes systémiques non désirés mettent en effet en péril le maintien du système sur lequel les grands semenciers, fabricants de produits phytosanitaires et les industries de l'agroalimentaire ont fondé leur enrichissement.

Nous remarquerons cependant dans les lignes qui suivent que face à ces effets pervers, les États maintiennent le système en place et mettent en œuvre pour cela des mécanismes compensatoires qui font supporter le coût des effets pervers à la société, tandis que l'accumulation de capital par les acteurs privés se poursuit. Ceci témoigne des rapports de pouvoir à l'intérieur du système alimentaire global, nettement favorables aux grandes entreprises auxquelles les États ne demandent souvent pas de répondre des conséquences sociales et environnementales de leurs actes. C'est pourquoi, après avoir exposé les critiques adressées à la théorie de la sécurité alimentaire mondiale établie par la Conférence de 1974 au regard des trois piliers du développement durable, nous allons nous interroger sur la gouvernance du système alimentaire global qui est fondé sur cette théorie.

Si nous nous référons essentiellement dans ce qui suit à la définition de la sécurité alimentaire de 1974 plutôt qu'à celle de 1996, c'est parce que, comme le démontrent les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg dans *L'acteur et le système* :

« [Ce] n'est pas uniquement, ni même avant tout, une question de finalités de l'action ou de motivation des acteurs. Ni nos intentions, ni nos motivations, ni nos objectifs, ni nos relations transcendantales avec le sens de l'histoire ne sont une garantie ou une preuve de la réussite de nos entreprises. L'enfer, on le sait bien, est pavé de bonnes intentions. C'est que le dilemme [l'explication de l'existence d'effets contre-intuitifs] se situe à un autre niveau, celui des moyens que nous utilisons, ou plutôt de la *médiation inéluctable* entre les fins que nous poursuivons, d'une part, et les "moyens" humains que nous sommes obligés d'employer pour les atteindre, d'autre part. Cette médiation, ce sont les construits d'action collective, et la structuration des champs qu'ils instituent. »²⁷²

Ainsi, la définition de la sécurité alimentaire a subi un renversement radical en 1996 ; en conséquence, la finalité d'un système alimentaire est, au moins en théorie, de donner à chaque individu « un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive » et non plus « d'approvisionner le monde en produits de base » ; cette finalité n'est plus définie à partir des producteurs mais à partir des consommateurs. Toutefois, ce bouleversement

²⁷¹ Commission mondiale sur le développement et l'environnement de l'ONU, 1987, *Notre avenir à tous*, chap. 2, introduction du chapitre. Ce document est plus connu sous l'appellation de rapport Brundtland, du nom de Gro Harlem Brundtland, présidente de la commission qui le rédigea.

²⁷² Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, 2014 (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, p. 17-18.

épistémologique n'a rien changé à la réalité des mécanismes fondamentaux du système alimentaire global : les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire restent ceux qui ont amené à la définition de 1974 et qui en découlent, à savoir le productivisme, le libéralisme et la mondialisation. Les problèmes d'insécurité alimentaire restent donc en grande partie inchangés par la redéfinition de 1996.

-La critique de la « sécurité alimentaire mondiale » au regard du pilier économique du développement durable

La théorie de la sécurité alimentaire qui fut mise en avant à la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, orientée sur l'offre, fondée sur le productivisme et le libéralisme économique, ne tient pas face à la réalité historique. Les exemples tirés de cette dernière confirment qu'une stratégie qui vise à assurer la sécurité alimentaire mondiale par l'accroissement de l'offre et l'essor du commerce international n'est économiquement pas viable.

Sur un marché où la rémunération des producteurs dépend des niveaux de l'offre et de la demande, une hausse de l'offre plus rapide que la hausse de la demande entraîne mécaniquement une baisse de la valeur unitaire de la production. Pour compenser la baisse des cours, les agriculteurs sont amenés à augmenter leur production, ce qui fait encore baisser la valeur de celle-ci. L'augmentation par les agriculteurs des volumes qu'ils produisent, ainsi que leurs tentatives d'enrayer l'érosion de leurs revenus en réduisant les coûts unitaires de production, vient renforcer la dynamique de spécialisation, qui est adoptée par les producteurs pour générer des économies d'échelles. Les choix de spécialisation étant guidés par des facteurs géographiques, cette spécialisation ne s'observe pas seulement à l'échelle de l'exploitation mais en général à l'échelle régionale. Cette spécialisation grandissante de régions dans un petit nombre de productions agricoles rend incontournable l'insertion des agriculteurs dans des chaînes de valeur, une intégration qui les rend dépendants, en amont, des industries d'agro-fourriture, et, en aval, des industries de transformation. Parmi les industries d'agro-fourriture, les industries chimiques deviennent indispensables, par exemple pour la fourniture d'engrais : la spécialisation implique en effet la dissociation des cultures et des élevages, les déjections animales ne peuvent par conséquent plus servir d'engrais naturels. Le cercle vertueux du productivisme, selon lequel l'augmentation des rendements entraîne un déversement des emplois agricoles vers l'industrie, qui vient aider l'agriculture à améliorer encore ses rendements, finit par s'arrêter car son effet sur les prix finit par détruire l'agriculture. À force d'augmenter l'offre plus vite que la demande, ce n'est plus seulement la valeur unitaire mais aussi la valeur totale de la production qui peut baisser, selon une loi bien connue des économistes sous le nom d'effet de King : si l'élasticité de la demande par rapport au prix est faible (ce qui est le cas pour la plupart des denrées alimentaires dans les pays où les besoins alimentaires sont globalement satisfaits), alors les variations des prix sont plus que proportionnelles aux variations des volumes mis sur le marché, ce qui, en l'occurrence, fait baisser la valeur totale de la production et donc les recettes des exploitations agricoles. Avec l'application de la théorie de la sécurité alimentaire qui s'est imposée à partir de 1974, des interventions des États (ou des organisations communautaires dans le cas de l'UE) pour soutenir les revenus des agriculteurs finissent donc par s'imposer. Le soutien par les prix étant combattu parce que considéré comme une distorsion de concurrence, on en vient à des versements directs aux agriculteurs. Comme nous

l'avons vu avec l'analyse du sociologue Philip McMichael, les industries de cette filière agroalimentaire accroissent ainsi leurs profits, tandis que le coût de la politique de soutien aux revenus des agriculteurs est socialisé, puisque ce coût repose sur les contribuables. Et, comme le remarque Jean-Paul Charvet : « Tant que les forces du marché sont seules à jouer, les agriculteurs se trouvent paradoxalement pénalisés par leurs propres progrès de productivité. »²⁷³

Dans les pays où l'on souffre de la faim, c'est paradoxalement l'aide alimentaire qui a pour effet une baisse des prix des denrées dans les pays bénéficiaires, qui décourage la production agricole dans ces pays et entretient par conséquent leur dépendance envers l'extérieur. Cette dépendance n'est pas qu'économique, elle est aussi politique, car l'aide est souvent reçue directement de la part d'États plutôt que par l'intermédiaire d'institutions internationales, elle atteint l'indépendance politique des pays qui la reçoivent et des auteurs comme Joseph Klatzmann n'hésitent pas à dire qu'elle constitue par conséquent un instrument d'impérialisme²⁷⁴. La persistance dans les mêmes pays des difficultés à s'alimenter pose néanmoins un problème de politique étrangère aux États qui fournissent l'aide alimentaire : ces difficultés conditionnent effectivement en grande mesure les flux migratoires qui préoccupent les gouvernements et les opinions publiques.

Après la baisse quasi ininterrompue que les cours mondiaux des matières premières agricoles connaissaient depuis plusieurs décennies, on assiste depuis les années 2000 à une hausse tendancielle, due à plusieurs envolées dont celles des cours des céréales en 2007-2008 et en 2010. Dans une théorie de la sécurité alimentaire fondée sur l'offre, comme celle qui fut mise en avant à la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, on pourrait conclure que cette hausse des cours devrait encourager la hausse de la production et aboutir en fin de compte à une amélioration de la sécurité alimentaire. Or ce raisonnement est fallacieux. Soutenir cette argumentation revient à réduire la sécurité alimentaire à la fourniture d'une offre suffisante ou à l'accès physique à la nourriture, en omettant l'accès économique à celle-ci. Dans un système capitaliste, la hausse des cours des matières premières, surtout si elle est brutale, contraint en effet le secteur TCD (transformation, commercialisation et distribution) en aval de la production agricole à répercuter cette augmentation sur les prix payés par le consommateur final pour moins rogner sur ses marges et continuer de réaliser un profit. Cette hausse des prix lèse durement les ménages pauvres, même dans les pays développés. Une étude britannique a par exemple montré qu'au Royaume-Uni, la hausse des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 avait entraîné une baisse marquée de la consommation de fruits et de légumes par les foyers à bas revenu²⁷⁵. Le seul moyen de conjurer la hausse des prix est là encore de socialiser l'augmentation supportée par le secteur TCD en organisant le versement par l'État d'une aide financière aux acteurs de ce secteur. En outre, avec les conséquences de la transition alimentaire (augmentation de la consommation de produits d'origine animale et de produits transformés par l'industrie) et la mondialisation du système alimentaire, il n'est même plus certain que la hausse des prix des matières premières agricoles encourage effectivement la hausse de la production de denrées alimentaires : la hausse brutale des cours du soja en 2011-2012, dont la principale cause immédiate a été une sécheresse aux États-Unis, a par exemple poussé 25 % des éleveurs de porcs du Royaume-Uni

²⁷³ Jean-Paul CHARVET, 1988, *op. cit.*, p. 42.

²⁷⁴ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.*, p. 258.

²⁷⁵ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 12. D'après : DEPARTMENT FOR ENVIRONMENT, FOOD AND RURAL AFFAIRS (DEFRA), *Food Statistics Pocketbook 2012*, publié dans <https://www.gov.uk/government/uploads>.

à cesser cette activité au cours de l'année 2012 ²⁷⁶.

Les hausses brutales des cours des matières premières agricoles qui sont survenues au cours des années 2000 et 2010 ont par ailleurs été suivies de baisses tout aussi soudaines dans les mois suivants. En dressant un bilan de ces variations, on observe certes une hausse tendancielle. Si les tendances font les beaux jours des statisticiens, ce sont toutefois les cours sur une échelle de temps courte qui déterminent le plus fortement les choix opérés par les agriculteurs. L'activité de ces derniers est moins sensible à l'augmentation tendancielle des cours qu'à la grande variabilité de ceux-ci. La volatilité des prix agricoles rend les revenus des agriculteurs imprévisibles ; sans cette visibilité sur leurs revenus, beaucoup d'agriculteurs choisissent de ne pas investir, et ceux qui voudraient le faire peuvent se voir refuser un prêt par des banques frileuses devant tant d'incertitude. On constate là encore qu'une tendance à la hausse des cours des matières premières agricoles ne se traduit pas nécessairement par une augmentation de la production agricole qui améliorerait la sécurité alimentaire mondiale. Les débats sur le rôle à donner aux marchés dans le système alimentaire ont été amplifiés par les récentes envolées des cours mondiaux de matières premières agricoles, en particulier les céréales en 2007-2008 et en 2010, sur lesquelles nous reviendrons. De nombreux chercheurs en sciences sociales s'accordent aujourd'hui à identifier les marchés boursiers de matières premières comme des sources de déstabilisation des prix, qui ne remplissent plus leur fonction initiale en raison de la financiarisation de l'économie. Certains considèrent même que cette fonction de stabilisation des prix est illusoire et que l'instabilité est inhérente aux marchés agricoles, la financiarisation n'ayant fait que l'accroître ²⁷⁷.

Le développement durable requiert enfin une démarche systémique, et son pilier économique ne peut pas être isolé des piliers social et environnemental. L'industrialisation des activités de production de biens agricoles et alimentaires ainsi que la forte concentration d'élevages sur des surfaces limitées entraînent par exemple des externalités négatives comme la pollution des sols et des eaux par les nitrates. La concentration des exploitations et la spécialisation des régions va à l'encontre de la promotion des circuits courts et entraîne des trajets au moyen de transports émetteurs de gaz polluants. « D'une façon générale, *le mécanisme du marché ne prend pas en considération les besoins des générations futures* », ²⁷⁸ comme l'affirme Joseph Klatzmann. Le marché libre, sans intervention de l'État, laisse libre cours à la recherche du profit immédiat, causant dans un avenir plus ou moins proche une aggravation des risques, en raison, par exemple, de l'érosion des sols favorisée par les défrichements et les monocultures, ou de l'accroissement des pollutions ²⁷⁹. La mondialisation du commerce des produits agricoles et alimentaires encourage en effet celle du modèle intensif et industriel, avec des conséquences sociales et environnementales qui apparaissent de plus en plus inadmissibles et qui finissent par être préjudiciables à la viabilité économique elle-même de ce modèle.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 16. D'après : T. BENTON, 2012, *Severe weather and UK food chain resilience. Global Food Security Report*. <http://www.foodsecurity.ac.uk/assets/pdfs/frp-severe-weather-uk-food-chain-resilience.pdf>.

²⁷⁷ Cf. par ex. Aurélien NEU, 2012, « Alimentation de l'humanité et instabilité des prix des denrées alimentaires », *Population & Avenir*, n° 708, 2012/3, Paris, Association Population & Avenir, p. 15. Consulté sur Cairn.info le 18 juillet 2015.

²⁷⁸ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.* p. 260. Les italiques sont de J. Klatzmann.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 261.

-La critique de la mondialisation de l'agriculture intensive et industrielle au regard des piliers social et environnemental du développement durable

Pour ses partisans, le productivisme a permis de battre en brèche les prédictions de Malthus en faisant augmenter la production agricole à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique. L'agroéconomiste Michel Petit en conclut que l'on ne saurait « sacrifier, pour l'avenir, le progrès de la productivité sur l'autel de la durabilité »²⁸⁰. En dépit du plafonnement des rendements, certains croient encore à la possibilité d'une forte augmentation pour certaines cultures dans les pays du Sud, qui, depuis la fin du XX^e siècle, produisent plus de céréales que les pays riches à l'agriculture intensive, alors que leurs méthodes de culture et de moissonnage sont moins performantes²⁸¹. L'intégration de l'agriculture à des filières industrielles présenterait lui aussi un avantage sur le plan social : la part croissante des produits de l'industrie agro-alimentaire dans le total des denrées consommées tend en effet à réduire les répercussions des variations des cours mondiaux des matières premières agricoles pour le consommateur final, car ces matières premières représentent une part généralement faible de la valeur du produit fini²⁸².

Pour ses détracteurs, l'agriculture intensive industrielle est critiquable à l'égard du non-respect des piliers social et environnemental du développement durable. On mesure maintenant à quel point la « révolution verte » a été synonyme d'endettement et de dépendance des agriculteurs à l'égard de semences, d'engrais et de pesticides le plus souvent importés (tandis que les industries agroalimentaires en aval bénéficiaient d'une matière première meilleur marché grâce à l'augmentation des rendements, qui entraîne une baisse des prix), mais aussi de dégradations des sols (épuisement, salinisation et érosion accélérées) et des eaux (surexploitation des nappes phréatiques, pollution par les engrais et les produits phytosanitaires)²⁸³.

En encourageant le productivisme, le concept de sécurité alimentaire, tel qu'il fut élaboré dans les années 1970, a entraîné un bouleversement du statut de l'agriculture, devenue un puits d'énergie. Alors que l'agriculture avait été pendant des millénaires une activité productrice d'énergie, cette activité est devenue énergivore là où elle a été transformée par la modernisation. Par la modernisation de l'agriculture, nous entendons la mutation des systèmes productifs agricoles vers une agriculture industrielle, qui comprend la mécanisation, la motorisation des engins ou encore l'utilisation d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires. Le passage d'activité productrice à activité consommatrice d'énergie était une conséquence de la modernisation de l'agriculture déjà connue dans les années 1970, notamment mise en évidence par les travaux de chercheurs regroupés à New York autour du professeur de sciences agronomiques David Pimentel. Son équipe avait démontré que le bilan énergétique de la culture du maïs (énergie consommée pour la culture d'un hectare) avait plus que triplé aux États-Unis entre 1945 et 1970, pour un rendement multiplié par « seulement » 2,5. Durant cette période, la culture du maïs s'était mise à

²⁸⁰ Citation de Michel Petit dans Thierry POUCH, 2012, « Michel Petit, *Pour une agriculture mondiale, productive et durable*, Éditions Quæ, collection Essais, Paris, 2011, 112 p., 13 € », note de lecture, *Économie rurale*, n° 329 (mai-juin 2012), p. 100.

²⁸¹ Gérard MORICE, 2000, *op. cit.*, p. 77.

²⁸² Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *ibid.*, p. 68. D'après : T. A. LLOYD, S. MCCORRISTON, C. W. MORGAN, 2015, "Food Inflation in the EU: Contrasting Experience and Recent Insights", in S. MCCORRISTON (ed), *Food price Dynamics and Price Adjustment in the EU*, Oxford University Press.

²⁸³ Cf. par ex. Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 73.

consommer plus d'énergie pour la fabrication des engrais azotés que pour les carburants utilisés par les machines des exploitations agricoles ²⁸⁴. Joseph Klatzmann explique que si « le coût énergétique de la fabrication de pesticides est très faible » et que « celui des engrais phosphatés et potassiques, plus élevé, demeure modeste », la fabrication des engrais azotés exige quant à elle « environ 2 kg de pétrole pour 1 kg d'azote » ²⁸⁵.

La modernisation de l'agriculture a eu pour conséquence et corollaire la transition alimentaire, entendue ici comme le passage à une consommation plus grande de viande et d'autres produits d'origine animale ainsi que de produits transformés par l'industrie. Cette transition alimentaire peut s'expliquer par l'augmentation globale du niveau de richesse, l'urbanisation, la décohabitation familiale, le développement du travail salarié féminin ou encore la conquête du marché par la grande distribution ²⁸⁶. En France, par exemple, entre 1950 et 2008, la consommation moyenne annuelle par habitant est passée de 44 à 85 kg de viande, de 5 à 18 kg de fromage, de 10 à 25 kg de poisson, de 5 à 14 kg d'huile ; mais la consommation de pain et de pommes de terre a diminué de moitié. La même évolution s'observe depuis le début du XXI^e siècle dans les classes moyennes des pays émergents comme la Chine, les « Tigres » et les « Dragons » asiatiques, et même l'Inde bien que sa consommation de viande reste relativement faible du fait des prescriptions hindouistes ²⁸⁷. Aux dépenses énergétiques de la production agricole et des industries situées en amont, s'ajoutent celles réalisées en aval pour la fabrication des emballages, le transport des denrées et surtout la conservation par le froid (Joseph Klatzmann jugeait que l'équipement de la quasi-totalité des foyers en congélateurs était « une catastrophe » ²⁸⁸). L'habitude de manger les mêmes fruits et légumes tout au long de l'année contribue à la consommation accrue d'énergie, soit pour importer, soit pour produire en contre-saison dans des serres chauffées ou réfrigérées. L'augmentation de la consommation de produits d'origine animale accroît la demande en productions végétales et explique elle aussi que l'agriculture soit devenue énergivore. Au moment de l'envolée des cours des matières premières agricoles en 2008, Bruno Parmentier estimait que les animaux d'élevage consommaient 44 % de la production mondiale de céréales. Si les évaluations du nombre de calories originelles pour un produit animal sont très différentes d'un auteur à l'autre et doivent être critiquées, on peut néanmoins retenir que les bovins sont les plus mauvais transformateurs de calories végétales en calories animales, surtout pour la production de viande, le rendement étant meilleur pour la production de lait. De même, pour la volaille, la transformation de calories végétales en calories animales est meilleure pour la production des œufs que pour celle de la viande de poulet. Thierry Pouch donne un rapport 7 kg de grains pour produire 1 kg de viande de bœuf, 4 pour le porc et 2 pour les volailles. Bruno Parmentier donne un rapport de 4 kg de protéines végétales pour produire 1 kg de poulet, 6 pour 1 pour le porc et 12 pour 1 pour le bœuf ²⁸⁹.

En France, l'un des premiers à avoir dénoncé une dérive productiviste est l'ingénieur agronome René Dumont, premier candidat écologiste à une élection présidentielle française (en 1974), et auteur d'une cinquantaine d'ouvrages parmi lesquels figure, en 1986, *Les Raisons*

²⁸⁴ David PIMENTEL *et al.*, 1973, *op. cit.*

²⁸⁵ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.*, p. 212-213.

²⁸⁶ Cf. par ex. Sébastien ABIS et Pierre BLANC, 2008, « Le retour de la question agricole », *Confluences Méditerranée* 2008/4 (n° 67), p. 152-153. DOI 10.3917/come.067.0149.

²⁸⁷ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 69.

²⁸⁸ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.*, p. 218.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 70-72. Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*, p. 45. Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 69-70.

de la colère ²⁹⁰. Le titre se réfère au roman de John Steinbeck *Les Raisins de la colère* (1939) qui décrit les conséquences du *dust bowl* provoqué par l'érosion accélérée des sols sous l'effet de l'agriculture intensive dans l'Oklahoma des années 1930.

Les dégradations environnementales, en particulier celles subies par les sols, semblent être les principales causes du plafonnement des rendements agricoles observé de nos jours à l'échelle mondiale ²⁹¹. Sur ce point, les économistes Sandrine Rousseau et Bertrand Zuideau soulignent dans un article paru en 2007 la complémentarité entre la théorie de la régulation et le référentiel analytique et normatif du développement durable ²⁹². Les deux auteurs notent que les partisans de la « durabilité forte » (qui affirment que le capital artificiel ne peut pas se substituer au capital naturel mais que ces deux capitaux se complètent) identifient un certain nombre de phénomènes naturels de régulation comme irremplaçables (régulations climatiques, protection par l'ozone stratosphérique, biodiversité, etc.) ; « leur dégradation, au-delà d'un certain niveau, est porteuse d'irréversibilités ruineuses pour la nature comme pour l'Homme ». Dans cette perspective, l'environnement ne saurait être considéré comme un bien comme un autre. L'article reprend une piste de recherche explorée par J. Becker et W. G. Raza ²⁹³ pour intégrer le rapport socioéconomique à l'environnement à la théorie de la régulation, en tant que sixième forme institutionnelle qui viendrait s'ajouter aux cinq formes habituellement admises (forme de la monnaie, forme du rapport salarial, forme de la concurrence, forme d'adhésion au régime international et forme de l'État).

Le plafonnement des rendements agricoles attribué aux dégradations de l'environnement est un argument majeur des néomalthusiens. Ces derniers objectent aux partisans du productivisme que la détérioration du capital naturel est la conséquence de l'obstination à vouloir faire augmenter la production d'aliments plus vite que la population, alors que cette dernière connaissait une croissance à un rythme jamais vu auparavant (environ 1 million d'êtres humains en 1900, 3 millions en 1950, 6 millions en 2000, et 9 millions attendus avant 2050). C'est par exemple la ligne défendue par le biologiste américain Paul R. Ehrlich, auteur de *La Bombe P* (1968). Puisqu'une population qui souffre de la faim sera tentée d'exercer de nouvelles pressions sur l'environnement pour assurer sa subsistance, les néomalthusiens affirment que la sécurité alimentaire est nécessaire à la sécurité environnementale, concept qui comprend notamment l'exploitation durable des ressources terrestres et la protection de l'air, de l'eau et du sol afin que la pollution n'empêche pas la régénération naturelle de ces éléments ²⁹⁴. Les arguments néomalthusiens sont toutefois récusés par des spécialistes de sécurité environnementale comme Simon Dalby. Ce professeur de géographie et d'économie politique à l'Université Carleton d'Ottawa affirme que l'*environment conflict theory* des néo-malthusiens s'appuie sur une acceptation déterministe de la violence et du conflit qui relève du darwinisme social. Il propose quant à lui une approche alternative fondée sur la coopération entre les sociétés humaines ²⁹⁵. Cette approche

²⁹⁰ René DUMONT, 1986, *Les Raisons de la colère*, Paris, Entente, 137 p.

²⁹¹ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*

²⁹² Sandrine ROUSSEAU et Bertrand ZUIDEAU, 2007, « Théorie de la régulation et développement durable », *Revue de la régulation*, n° 1 (juin 2007), mis en ligne le 11 juillet 2007, consulté le 8 octobre 2017. URL : <http://regulation.revues.org/1298>.

²⁹³ J. BECKER, W. G. RAZA, 2000, « Theory of regulation and political ecology: an inevitable separation ? », *Économies et Sociétés*, Série « Théorie de la régulation », n° 11, p. 55-70.

²⁹⁴ Paul R. EHRLICH, Anne H. EHRLICH, Gretchen C. DAILY, 1993, "Food Security, Population and Environment", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 1 (mars 1993), p. 1-32. Consulté sur <http://www.jstor.org/stable/2938383> le 30 juillet 2015.

²⁹⁵ Simon DALBY, 2002, *Environmental Security*, Minneapolis, University of Minneapolis Press,

n'est pas sans rappeler des propos de Joseph Klatzmann qui, dès 1975, calculait que « pour donner 500 [k]cal par jour aux 500 millions d'hommes les plus démunis, les 500 millions d'hommes qui ont l'alimentation la plus excessive devraient renoncer à transformer en produits animaux 150 g de céréales par personne et par jour, qui leur fournissent [...], sous forme de viande, au plus quelques dizaines de [kilo]calories et 2 ou 3 g de protéines animales. [...] » ²⁹⁶. Stephen J. Scanlan et ses collaborateurs de l'Université de l'Ohio, dont nous avons déjà présenté les travaux, refusent eux aussi à la fois la ligne des défenseurs du productivisme et celle des néomalthusiens, en considérant que l'angoisse de la pénurie de nourriture est infondée et repose sur un mythe. Si Scanlan rejette la théorie néomalthusienne, il propose néanmoins d'en conserver le questionnement initial – la capacité de la Terre à soutenir une société durable – pour l'associer à une théorie « techno-écologique » dont la problématique centrale est l'ingéniosité de l'homme pour adapter la technologie aux besoins des populations. Au cœur de la réflexion qu'il propose sur la sécurité alimentaire, se trouvent les interactions entre écosystèmes et systèmes sociaux ²⁹⁷.

L'agriculture industrielle intensive suscite d'autres craintes que celles liées au productivisme. L'homogénéisation des semences utilisées à travers le monde diminue la biodiversité et avec elle la résilience du système alimentaire mondial à des perturbations. Cette baisse de la biodiversité pourrait par exemple être un handicap dans l'adaptation nécessaire de l'agriculture au changement climatique ²⁹⁸. La biodiversité permet en outre ce que les épidémiologistes appellent l'effet de dilution : plus un écosystème est riche d'une grande biodiversité, plus il est probable d'y rencontrer des espèces qui, lorsqu'elles sont contaminées par un agent pathogène, ne transmettent pas celui-ci. L'affaiblissement de la biodiversité favoriserait par conséquent la propagation des maladies, des parasites et autres nuisibles, comme l'explique par exemple Benjamin Roche, chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ²⁹⁹. On s'est par exemple aperçu que l'adoption en Afrique et au Moyen-Orient de certaines variétés de blé les plus récemment mises au point grâce aux biotechnologies avait favorisé la diffusion du champignon Ug99, qui peut causer la perte d'une récolte entière ³⁰⁰. L'ingénieur et économiste Bruno Parmentier formule dans les termes suivants les inquiétudes d'une grande partie de la communauté scientifique à l'égard de la « révolution verte » qui a transformé l'agriculture de pays en développement en combinant des variétés à haut rendement créées par des semenciers avec le recours systématique à l'irrigation et avec l'emploi d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires :

« On n'est pas sûr que les progrès de la génétique conduisent à trouver des plantes qui produisent encore beaucoup plus. De plus, ces variétés à haut rendement se révèlent extrêmement sensibles : elles n'expriment pleinement leur potentiel que lorsque les conditions optimales de température, d'humidité, de protection et de pratiques culturales sont réunies. Les excès d'épandage d'engrais, d'herbicides, d'insecticides et de fongicides ont fini par polluer les terres, puis les nappes phréatiques, et poser de réels problèmes de

Borderlines Series n° 20.

²⁹⁶ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.*, p. 60-61.

²⁹⁷ Stephen J. SCANLAN, 2003, "Food Security and Comparative Sociology: Research, Theories and Concepts", *International Journal of Sociology*, vol. 33, n° 3, "Across Nations" (Part I) Economic and Political Differentiation (automne 2003), en partic. p. 96.

²⁹⁸ Cf. par ex. Geneviève PARENT, 2012, *op. cit.*, p. 18.

²⁹⁹ Benjamin ROCHE, 2016, « Lyme, fièvre du Nil, Ebola : comment l'érosion de la biodiversité favorise virus et bactéries », *The Conversation*, mis en ligne le 18 février 2016 sur <https://theconversation.com/lyme-fievre-du-nil-ebola-comment-lerosion-de-la-biodiversite-favorise-virus-et-bacteries-54320>, mis à jour le 25 octobre 2017, consulté le 21 mars 2020.

³⁰⁰ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 5.

santé humaine. La destruction d'une part importante de la biodiversité, la surexploitation des nappes phréatiques, la salinisation accélérée des sols, l'érosion puis la désertification des régions entières seront des prix importants à payer. Les changements climatiques font que ce qui était vrai hier en matière de pratiques culturelles risque de ne plus l'être demain. » ³⁰¹

Les groupes d'acteurs les plus puissants du système alimentaire semblent avoir pris la mesure de la menace que représente la baisse de la biodiversité qu'ils ont eux-mêmes provoquée. La Fondation Rockefeller et la Fondation Bill et Melinda Gates, qui ont joué un rôle majeur dans la mise en œuvre de la « révolution verte », ou encore la fondation du semencier et fabricant de pesticides Syngenta, financent la constitution de la Réserve mondiale de semences du Svalbard, dans une chambre forte creusée dans le sous-sol de l'île norvégienne du Spitzberg. Cette « arche de Noé végétale » recueille depuis 2008 des échantillons de graines de dizaines de milliers de cultivars. Le projet est porté par le Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR), né en 1971 à l'initiative de la Fondation Rockefeller qui a proposé à la Banque mondiale, à la FAO et au PNUD de créer une fédération des centres de recherche agricole. Cette réserve de semences est très critiquée notamment par des mouvements altermondialistes qui dénoncent, derrière l'argument de préservation de la biodiversité, un instrument pour soustraire ces graines à la gratuité et constituer une base pour produire des semences hybrides ³⁰². Des banques de semences sont créées ailleurs à l'initiative d'organisations qui veulent proposer des alternatives à la fourniture par les groupes semenciers, comme celle lancée par l'organisation Navdanya dans la ville indienne de Dehra Dun sous l'impulsion de la physicienne Vandana Shiva. Navdanya, qui se concentre sur les semences de riz, de légumes secs et d'oléagineux, ne les fait pas payer aux cultivateurs qu'elle fournit, mais ceux-ci s'engagent à donner l'année suivante la même quantité de semences à deux paysans. Ce fonctionnement remet ainsi en cause le concept même de propriété des semences, ici considérées comme un bien commun ³⁰³.

Les conséquences paysagères de l'agriculture industrielle généralisée à de grands espaces sont aussi pointées. Dans son article sur le système agro-industriel nord-américain, par exemple, le géographe Jacques Bethemont décrit comme suit la désolation des paysages de champs ouverts des Grandes Plaines : « le fait marquant [...] est le passage progressif de l'habitat dispersé, encore présent dans le paysage au niveau de Kansas City, au vide à peu près parfait, caractéristique du Panhandle de l'Oklahoma [...], pas un bâtiment hormis les silos à grains, pas un arbre, rien que des jachères labourées ou des champs de blé dont on ne voit pas toujours les limites [...] ». ³⁰⁴

Sous la direction du diplomate sénégalais Jacques Diouf (directeur général de la FAO de 1994 à 2011), la FAO s'est beaucoup préoccupée de la préservation de l'environnement ³⁰⁵ face à des pratiques agroindustrielles nuisibles et pouvant générer des problèmes de santé publique. En 2006, Jacques Diouf a lancé depuis San Francisco un appel pour une deuxième révolution verte ³⁰⁶ dans un discours inspiré par la « révolution doublement verte » voulue

³⁰¹ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 73.

³⁰² José BOVÉ et Gilles LUNEAU, 2015, *op. cit.*, chap. II.

³⁰³ NAVDANYA, 2016, <http://www.navdanya.org/site>, consulté le 30 avril 2020.

³⁰⁴ Jacques BETHEMONT, 1997, *op. cit.*, p. 17-18.

³⁰⁵ Cf. par ex. FAO, 2006, « A bord des chalutiers crevettiers, une révolution silencieuse », 23 novembre ; « Alliance mondiale pour la défense des montagnes », 11 décembre ; « La FAO encourage le retrait rapide de pesticides hautement toxiques », 20 décembre, consultés le 11 mai 2018 sur www.fao.org, onglet « Salle de presse » ; et « Lutte biologique contre le criquet pèlerin », 31 juillet, consulté dans l'onglet « Dossiers de fond ».

³⁰⁶ FAO, 2006, « Jacques Diouf lance un appel pour une deuxième Révolution Verte », 13 septembre,

par Michel Griffon et, à sa suite, par Bruno Parmentier et d'autres agronomes. Cette « révolution doublement verte » serait fondée sur une « agriculture écologiquement intensive ». Le principe de cette nouvelle révolution consiste à « remplacer rapidement la plupart des apports artificiels par des apports naturels », à « faire faire par les plantes et les animaux auxiliaires de culture ce qu'autrefois on confiait à la machine et à la chimie » : abandon du labour, fixation de l'azote et du carbone par des plantes plutôt qu'apport par des engrais chimiques, association d'espèces différentes qui se protègent mutuellement, lutte biologique plutôt que chimique contre les ravageurs, mais aussi applications des OGM mieux perçues par les consommateurs que la résistance à un herbicide ou la répulsion d'insectes (adaptation à des conditions climatiques ou pédologiques, enrichissement en nutriments, réduction des allergènes...), etc. La réalisation de la « révolution doublement verte » doit passer, selon ses promoteurs, par la fondation d'une recherche dans laquelle dialoguent les sciences agronomiques, sociales et écologiques à l'échelle locale ³⁰⁷.

Pour un autre agroéconomiste, Michel Buisson, la révolution doit d'abord avoir lieu dans les institutions nationales et internationales. Michel Buisson approuve le projet de Michel Griffon mais considère que son succès nécessite un bouleversement des modalités d'intervention des organismes de développement. Selon lui, la « révolution doublement verte » ne sera un succès que si l'on commence par donner plus de capacités aux agricultures familiales, soutenir le développement des organisations paysannes et contrecarrer les forces des acteurs qui imposent l'agriculture industrielle, notamment par une transformation profonde des régimes d'aides publiques à l'agriculture qui sont pour l'instant favorables à l'agro-industrie. Dans cette logique, Michel Buisson préfère se fier aux savoirs paysans plutôt qu'aux grands semenciers fournisseurs d'OGM pour améliorer les caractéristiques des plantes ³⁰⁸.

Dans un article de 2009, l'ingénieur agronome Matthieu Calame et l'économiste Christian Mouchet contestent les fondements de cette seconde révolution verte en argumentant que le postulat techniciste fait oublier à l'homme la « plasticité culturelle » qui lui a permis de s'adapter à tous les milieux. De leur point de vue, c'est en renouant avec sa capacité à créer des sociétés en adéquation avec son environnement que l'homme parviendra à concilier la sécurité alimentaire avec les objectifs sociaux et environnementaux du développement durable ³⁰⁹. Les deux auteurs viennent étayer leur propos par un positionnement philosophique inspiré d'un chapitre de *L'Esprit des lois* de Montesquieu sur le lien entre potentiel local et organisation sociale ³¹⁰. Néanmoins, en l'absence de propositions concrètes par ces chercheurs qui réprouvent la « révolution doublement verte », le raisonnement de Matthieu Calame et Christian Mouchet peine à convaincre.

Les controverses sur la « révolution verte » et la « révolution doublement verte » alimentent les débats sur l'usage des biotechnologies en agriculture, et notamment sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Selon des partisans des OGM comme l'agroéconomiste Michel Petit, les avantages de leur utilisation (réduction de l'usage des pesticides, hausse des rendements...) sont supérieurs aux coûts supposés (risque de positions

consulté le 11 mai 2018 sur www.fao.org, onglet « Salle de presse ».

³⁰⁷ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 74-76.

³⁰⁸ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 63-65.

³⁰⁹ Matthieu CALAME et Christian MOUCHET, 2009, « Alimentation et agriculture : une nécessaire gouvernance mondiale », *Écologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 34-35. DOI 10.3917/ecopo.038.0033, consulté le 18 juillet 2015.

³¹⁰ MONTESQUIEU, 1748, *De l'Esprit des lois*, livre XVIII, chapitre IX, Genève.

de monopole de FTN sur le marché des semences OGM, risque pour la santé humaine, conséquences sociales du recours aux OGM)³¹¹. D'autres en refusent même l'expérimentation au nom du principe de précaution.

-La pêche : les préoccupations environnementales et leurs conséquences économiques

Malgré sa singularité, le secteur de la pêche n'échappe pas aux conséquences du productivisme caractéristique du système alimentaire global mis en place depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Comme le résume le géographe André Louchet :

« La pêche (capture des poissons) comme la chasse en mer (capture des mammifères marins) sont des activités prédatrices, comparables aux activités [...] des sociétés primitives terrestres et témoignant d'une faible maîtrise du milieu. À ce titre, ce sont des activités extrêmement vulnérables, car puisant dans les stocks naturels sans souci de reconstitution. Les très nombreux avantages de cette pratique sont peu à peu battus en brèche par les inconvénients, au fur et à mesure que l'on s'approche du seuil critique au-delà duquel les stocks ne peuvent plus se renouveler. [...] La voie d'avenir est à la domestication de ce milieu, domestication qui n'est que très timidement ébauchée. »³¹²

La surpêche peut être définie comme un « déséquilibre entre le rythme de renouvellement de la ressource biologique et l'intensité de l'effort de pêche [qui] conduit à terme à une diminution des captures, ou même à la disparition de la ressource »³¹³. La surpêche s'est aggravée depuis la révolution halieutique des années 1960, en touchant d'autres espaces que la mer du Nord et les abords de Terre-Neuve et en s'étendant aux espèces pélagiques (qui vivent près de la surface des eaux) alors qu'elle concernait avant tout les espèces démersales (qui évoluent plus en profondeur) et benthiques (qui sont au contact des fonds marins)³¹⁴. Selon la FAO, les trois quarts des espèces sont en situation de surpêche ; dans l'Atlantique et la mer du Nord, une morue en âge de se reproduire a 60 % de chances d'être capturée chaque année³¹⁵.

La domestication du milieu maritime se présente principalement sous la forme de l'aquaculture. La production de celle-ci a augmenté des deux tiers en volume et doublé en valeur au cours de la décennie 2000-2009. Toutefois, basculer la production halieutique sur l'élevage n'allège pas forcément la pression sur les ressources sauvages : les espèces élevées sont souvent carnassières et doivent être nourries avec du poisson provenant de la pêche. L'élevage est concentré sur un petit nombre d'espèces : il a remplacé les captures pour l'esturgeon voire la carpe, les oursins et nombre de coquillages (moules et huîtres en particulier), il fait jeu égal pour les crevettes et est majoritaire pour le saumon ou la coquille Saint-Jacques ; mais les anchois, sardines, morues, harengs, qui constituent la base des espèces tant alimentaires (consommées directement par l'homme) que minotières (transformées en farines pour nourrir les poissons d'élevage), ne sont pas produites en fermes aquacoles³¹⁶. Par conséquent, la pisciculture ne sera une voie durable que si elle entreprend

³¹¹ Michel PETIT, 2011, *Pour une agriculture mondiale, productive et durable*, Éditions Quæ, collection Essais, Paris, 112 p.

³¹² André LOUCHET, 2014, *op. cit.*, p. 235-239.

³¹³ *Ibid.*, p. 249.

³¹⁴ *Loc. cit.*, d'après des travaux de François Carré, Jean Chaussade et Jean-Pierre Corlay.

³¹⁵ Pierre ROYER, 2012, « Mers et océans, espaces productifs », *op. cit.*

³¹⁶ *Ibid.*

une mutation radicale. Elle dépend aujourd'hui grandement de la pêche des anchois le long des rives du Chili et du Pérou ³¹⁷. Cette pêche est très active grâce à la présence d'un upwelling (remontée, vers la surface, d'eaux profondes chargées de nutriments), le courant de Humboldt, qui permet aux eaux d'être riches en plancton et donc très poissonneuses. Elle est néanmoins très sensible aux perturbations causées par le phénomène climatique El Niño ³¹⁸.

Les objectifs énoncés par la Convention sur la diversité biologique, ouverte à la signature lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, ont été précisés pour ce qui concerne les espaces maritimes avec le Sommet mondial sur le développement durable dix ans plus tard à Johannesburg. Il a été affirmé que les écosystèmes marins et les espèces marines ne peuvent être adéquatement protégées que par une action collective ³¹⁹. En 1995, la FAO a publié un *Code de conduite pour une pêche responsable* dans lequel l'institution prend là aussi ses distances avec le libéralisme économique :

« Depuis quelques années, le secteur mondial des pêches est devenu un secteur conditionné par le marché et en voie de développement rapide de l'industrie alimentaire, et les Etats côtiers se sont efforcés de tirer parti des nouvelles possibilités en investissant dans des flottilles de pêche et usines de transformation modernes pour répondre à la demande internationale croissante de poisson et de produits de la pêche. Mais, à la fin des années 80, il est devenu évident que les ressources halieutiques ne pouvaient plus soutenir cette exploitation et cette mise en valeur rapides et souvent incontrôlées et que de nouvelles approches de l'aménagement des pêcheries prenant en considération la conservation et les aspects environnementaux s'imposaient d'urgence. La situation était aggravée par les préoccupations accrues que suscitait l'absence de réglementation du secteur des pêches en haute mer, intéressant dans certains cas des stocks chevauchants et des espèces hautement migratrices, à l'intérieur comme à l'extérieur des ZEE. » ³²⁰

La surpêche est clairement la préoccupation majeure qui ressort des principes généraux du Code exposés à l'article 6 ³²¹. Bien qu'adopté à l'unanimité par la Conférence de la FAO, l'application de ce Code reste facultative ³²². De même, l'exhortation de l'Assemblée générale de l'ONU en 2006 à cesser de pratiquer la pêche profonde en haute mer à partir du 31 décembre 2008 n'a pas été suivie d'effet, et le Parlement européen a rejeté en 2013 la proposition d'interdire le chalutage en grande profondeur ³²³.

Les problèmes de gestion des ressources halieutiques, comme les débats que nous avons exposés précédemment sur la « révolution verte », la « révolution doublement verte » et les biotechnologies, rappellent que la réalisation de la sécurité alimentaire est indissociable d'une réflexion sur l'économie, la société et l'environnement, mais aussi sur la gouvernance, considérée comme le quatrième pilier du développement durable.

-Une gouvernance mondiale de l'agriculture et de l'alimentation à réinventer

La Conférence de haut niveau de la FAO à Rome en juin 2008 déboucha sur la création d'un groupe de travail de l'ONU avec le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation

³¹⁷ André LOUCHET, 2014, *op. cit.*, p. 246.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 251.

³¹⁹ Didier ORTOLLAND et Jean-Pierre PIRAT, 2010, *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, 2^e éd. enrichie et augmentée, Paris, Éd. Technip, p. 294.

³²⁰ FAO, 1995, *Code de conduite pour une pêche responsable*, Rome, p. v, consulté en ligne le 9 mai 2020 sur <http://www.fao.org/3/a-v9878f.pdf>.

³²¹ *Ibid.*, p. 5-8, art. 6.

³²² *Ibid.*, p. 1, art. 1.

³²³ Martine VALO, 2013, « La pêche profonde en accusation », *Le Monde*, 11 décembre 2013.

mondiale du commerce (OMC), sous l'autorité non plus de la FAO mais de la Banque mondiale. Les promoteurs du libéralisme se servirent du blocage des négociations à l'OMC pour délégitimer les États, arguant que leurs interventions sont des distorsions aux mécanismes de marché et que la libéralisation était « la seule solution »³²⁴. Les défenseurs du libéralisme ont cependant perdu en crédibilité dans le monde de la recherche et dans les opinions publiques. Le transfert d'autorité de la FAO vers l'OMC apparaît comme un échec et il n'y a plus aujourd'hui de gouvernance mondiale effective de l'agriculture et de l'alimentation. Les dirigeants de toutes ces organisations internationales souffrent en outre d'un manque de légitimité puisqu'ils sont parvenus aux fonctions qu'ils occupent en dehors de tout processus démocratique.

Ce manque de légitimité peut conduire des pays à outrepasser les décisions de l'OMC. Au nom de sa souveraineté alimentaire, l'Inde a par exemple instauré en 2014 des aides à l'agriculture afin de répondre aux besoins de ses citoyens les plus pauvres, mais aussi peut-être de soutenir ses exportations. Nous pensons tout particulièrement aux exportations à destination des communautés indiennes dispersées sur les pourtours de l'océan Indien. L'Inde a mis en place des stocks publics de céréales et d'autres denrées de base pour soutenir les revenus des agriculteurs pauvres, en achetant leur production à des prix supérieurs à ceux du marché, et pour alimenter des programmes de distribution gratuite ou à prix réduits pour les populations indiennes en situation d'insécurité alimentaire. Ce faisant, l'Inde a enfreint la limitation des stocks publics fixée par l'OMC. Ces stocks publics font partie de la « boîte orange », qui contient l'ensemble des mesures soumises par l'OMC à un plafonnement. Lors de la conférence interministérielle de l'OMC à Bali en décembre 2013, l'Inde a réclamé que les stocks publics passent de la « boîte orange » à la « boîte verte », ce à quoi les représentants des États-Unis et de l'Union européenne se sont opposés. La conférence de Bali s'est finalement soldée sur un compromis qui témoigne du manque profond de légitimité des disciplines fixées par l'OMC : les stocks publics ont été maintenus dans la « boîte orange » mais les États se sont engagés à ne pas attaquer un pays contrevenant devant l'Organe de règlement des différends (ORD) tant qu'un nouvel accord ne serait pas conclu³²⁵.

Les distorsions de concurrence sont en fait générales, à l'échelle mondiale et même au sein d'espaces aussi intégrés que l'Union européenne, étant donné les différences d'un extrême à l'autre entre les pays sur les plans de la fiscalité, des salaires, de la protection sociale, des politiques environnementales ou encore des politiques monétaires. La manipulation par les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires du taux de change de leurs devises est un instrument de politique monétaire qui échappe totalement à l'OMC³²⁶.

Certains chercheurs proposent de ne garder du libéralisme économique que le libre-échange et de l'associer à des formes d'interventionnisme. Alors que les négociations du cycle de Doha de l'OMC étaient d'ores et déjà promises à l'échec, le *think tank* Momagri (Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture) proposa de reconnaître l'agriculture comme un bien public mondial, c'est-à-dire « un bien qui doit être géré collectivement, à l'échelle internationale, et selon le principe de subsidiarité, c'est-à-dire tout domaine d'action

³²⁴ Propos de Pascal Lamy, directeur de l'OMC, tenu en juin 2008 pendant la conférence de haut niveau de la FAO à Rome, et rapporté par Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 59.

³²⁵ Franck GALTIER, Jacques BERTHELOT (débat), 2014, « La conférence de Bali a-t-elle rendu licites les politiques de stockage aux yeux de l'OMC ? », *Économie rurale*, n° 343, septembre-octobre 2014, mis en ligne le 1^{er} janvier 2016, consulté le 26 janvier 2015. URL : <http://economierurale.revues.org/4472>. Stéphanie RIVOAL, 2015, *op. cit.*, p. 16.

³²⁶ Michel GRIFFON, 2011, *op. cit.*, p. 42-43. Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*, p. 58-59.

qu'une gouvernance mondiale peut mieux gérer qu'une gouvernance nationale ou bien sous-régionale »³²⁷. La notion de bien public mondial a succédé à celle de patrimoine commun de l'humanité, tombée en désuétude³²⁸ mais que l'ancien juge à la Cour internationale de justice Mohammed Bedjaoui préconisait d'appliquer aux ressources alimentaires dans les années 1980. Momagri recommanda la création d'une Organisation mondiale de l'agriculture et l'adoption des principes de régulation suivants : « des prix d'équilibre par produit agricole et par grande zone économique homogène » ; « des plages de variation [des prix] libres de toute régulation et un processus de négociation obligatoire au-delà » avec la possibilité pour un État ou une région d'appliquer des clauses de sauvegarde si les négociations n'aboutissent pas dans le délai imparti ; « des stocks d'intervention gérés au plan international »³²⁹. Selon Jacques Carles, délégué général de Momagri, la régulation des marchés « facilitera la poursuite de leur libéralisation en réduisant les aides et subventions [...] beaucoup plus sûrement que des négociations dans le cadre de l'OMC »³³⁰.

Pour ceux qui prennent le parti du protectionnisme et de l'interventionnisme face au libéralisme, le soutien des gouvernements est indispensable afin d'encourager les agriculteurs à investir et d'assurer ceux-ci face aux risques climatiques, sanitaires et financiers. L'intervention de l'État est aussi cruciale pour les consommateurs, qui doivent être protégés grâce à une politique de santé publique et qui, pour ceux qui ont un faible pouvoir d'achat, ont besoin de l'aide publique pour garantir leur sécurité alimentaire. L'histoire contemporaine fournit aux partisans du protectionnisme et de l'interventionnisme un argument de choix, rappelé par Bruno Parmentier : « La quasi-totalité des grandes agricultures du monde s'est développée à l'abri de frontières soigneusement contrôlées et de politiques publiques d'aide à la modernisation de la production agricole et de régulation des marchés. En particulier pour trois des plus grandes agricultures du monde, celles de la Chine, des États-Unis et de l'Europe. »³³¹

La critique du libéralisme s'appuie de plus sur des arguments juridiques fondés sur l'inscription du droit à l'alimentation dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Celle-ci proclame au premier alinéa de son article 25 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation [...] ». Les représentants de la société civile réunis à Rome au Sommet des ONG, qui se tenait en parallèle du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, affirmèrent que le droit à l'alimentation était un droit humain fondamental qui devait par conséquent être garanti par les gouvernements et non par les marchés³³². Des juristes prônent l'avènement d'un nouveau système juridique dans lequel les droits à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire pourraient être opposés aux injonctions libérales. C'est le cas d'Armelle Guignier, qui dénonce dans ses travaux le cynisme de l'ordre juridique international actuel : celui-ci, en maintenant les inégalités d'accès à la nourriture, légitime et perpétue l'ordre économique libéral qui doit permettre, selon ses partisans, de résorber ces inégalités³³³.

³²⁷ Jacques CARLES, 2008, « Propositions pour une nouvelle vision de l'agriculture », *Géoéconomie* 2008/3 (n° 46), p. 28. DOI 10.3917/geoec.046.0017.

³²⁸ Marie-Claude SMOUTS, 2005, « Du patrimoine commun de l'humanité aux biens publics globaux », dans Marie-Christine CORMIER SALEM, Dominique JUHÉ-BEAULATON, Jean BOUTRAIS, Bernard ROUSSEL (éd.), *Patri-moines naturels au Sud : territoires, identités et stratégies locales*, Paris, IRD, p. 53-70.

³²⁹ Jacques CARLES, 2008, *ibid.*, p. 29-30.

³³⁰ *Ibid.*, p. 30.

³³¹ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 82-84.

³³² Anuradha MITTAL and S. Anantha KRISHNAN, 1997, *op. cit.*, p. 201.

³³³ Armelle GUIGNIER, 2009, *op. cit.*, p. 115.

La FAO s'est aussi érigée en tribune de l'affirmation du droit à l'alimentation, allant à l'encontre de la marchandisation des produits agricoles et alimentaires ³³⁴. L'organisation a vertement critiqué la poursuite des négociations à l'OMC visant à approfondir la libéralisation des échanges pour ces produits, dénonçant les négociateurs du cycle de Doha qui se sont concentrés « sur le commerce libre, plutôt que le commerce équitable » ³³⁵. Dans la même veine, Luc Guyau, premier agriculteur à avoir été élu président du Conseil de la FAO (en 2009 puis en 2011), remet en cause la marchandisation des ressources agricoles et alimentaires et déclare dans un entretien accordé à *Ouest France* : « L'agriculture ne peut pas supporter le libéralisme. [...] L'alimentation est un bien qui ne se traite pas de la même façon que le téléphone portable. »³³⁶

La FAO a en outre pris position contre la libéralisation des mouvements de capitaux qui conduisent à « l'accaparement des terres » (« *land grabbing* ») par des acteurs transnationaux. En 2008, alors que les investissements directs étrangers (IDE) dans le foncier agricole se multipliaient et que de nombreux projets de ce type étaient soutenus par la Banque mondiale, Jacques Diouf s'est inquiété publiquement du « néocolonialisme agraire » auquel s'apparentaient selon lui les contrats d'acquisition ou de location de vastes superficies de terres dans un pays par des investisseurs extérieurs ³³⁷.

Sous la direction de l'agronome brésilien José Graziano da Silva de 2012 à 2019, la FAO a décidé que 2014 serait l'Année internationale de l'agriculture familiale, et choisi pour cette mobilisation une ambassadrice en la personne de la spécialiste philippine Estrella Penunia, secrétaire générale de l'Association des agriculteurs asiatiques pour un développement rural durable (AFA). Cette association contribue notamment à la constitution de la base de données Land Matrix sur les IDE fonciers, et dénonce les atteintes aux droits de l'homme qui découlent du « *land grabbing* » ³³⁸. Dans un entretien en décembre 2014, Estrella Penunia considère que les « pouvoirs publics devraient prendre des mesures [...] pour garantir les droits des exploitants familiaux sur les facteurs de production essentiels, tels que la terre, l'eau, les forêts, les semences ; favoriser l'expansion et la diffusion d'une agriculture écologique intégrée, diversifiée et résiliente ; favoriser la création d'entreprises agricoles viables appartenant aux agriculteurs ou dirigées par eux [...] et institutionnaliser une participation significative des exploitants familiaux aux organes décisionnels compétents en matière d'agriculture. » ³³⁹ Autrement dit, une rupture radicale avec les pratiques promues par les institutions internationales sous l'impulsion des FTN à la suite de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974.

Le principe de l'accès à l'alimentation comme droit fondamental a été aussi défendu avec vigueur par les rapporteurs spéciaux pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits

³³⁴ Cf. par ex. FAO, 2006, « OMD : il faut agir », 7 septembre ; « Le droit à l'alimentation : une fenêtre sur la planète », 16 octobre, consultés le 11 mai 2018 sur www.fao.org, onglet « Salle de presse ».

³³⁵ FAO, 2006, « Le cycle de Doha a besoin d'une nouvelle orientation », 8 août, consulté le 11 mai 2018 sur www.fao.org, onglet « Salle de presse ».

³³⁶ Luc GUYAU, 2013, « L'Agriculture ne supporte pas le libéralisme », *Ouest France*, propos recueillis par Jean-Marcel Boudard, mis en ligne le 26 septembre 2013 sur <https://www.ouest-france.fr/lagriculture-ne-supporte-pas-le-liberalisme-65566>, consulté le 11 mai 2018.

³³⁷ Mathieu PERDRIault, 2011, « Appropriations et concentrations de terres à grande échelle : une chronologie des débats », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 135. DOI 10.3917/afco.237.0135.

³³⁸ AFA, asianfarmers.org, onglet « Land Matrix Asia », consulté le 11 mai 2018.

³³⁹ Estrella PENUNIA, 2014, « L'agriculture familiale devrait être au cœur de tous les programmes d'action relatifs à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition », entretien publié sur www.fao.org/family-farming-2014, onglet « Nouvelles », 17 décembre, consulté le 11 mai 2018.

de l'homme à l'ONU : le sociologue suisse et militant socialiste Jean Ziegler (de 2000 à 2008), le juriste belge Olivier De Schutter (de 2008 à 2014) et la juriste turque Hilal Elver (depuis 2014). Jean Ziegler a marqué son mandat par des propos dont ses détracteurs ont dénoncé l'outrance, comme la production de carburant à partir de céréales qualifiée de « crime contre l'humanité », les accusations « d'apartheid » contre Israël et ses atteintes au droit à l'alimentation des Palestiniens ³⁴⁰, ou encore cette sentence : « Quiconque meurt de faim meurt assassiné », tirée de son ouvrage intitulé *L'Empire de la honte* ³⁴¹.

Au moment de céder à Hilal Enver sa charge de rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme à l'ONU, Olivier De Schutter a estimé avoir obtenu un succès au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en parvenant à un consensus « sur le fait qu'il faut aider chaque pays à se nourrir lui-même et que la question de l'alimentation ne pourra pas être résolue par la concentration de la production dans les régions les plus efficaces, l'aide alimentaire et le commerce international » : une telle affirmation est une remise en cause totale du paradigme de la sécurité alimentaire tel qu'il avait été élaboré à partir de 1974. Olivier De Schutter a également appelé à mettre un terme aux « politiques basées sur des prix alimentaires peu élevés », ce qui dénote un retour des préoccupations pour les producteurs plutôt que les consommateurs. Il a en outre affirmé que les gouvernements n'entreprendraient pas d'eux-mêmes les mutations nécessaires du système alimentaire car « les blocages sont trop nombreux ; les pressions qui s'exercent sur eux, trop réelles ; et les acteurs faisant obstacle au changement, trop puissants. » Pour lui, les transformations viendront de la multiplication et de la coordination d'initiatives locales entreprises par des citoyens.³⁴²

I-2.4. Les crises des années 2000 et 2010, un bouleversement du système alimentaire global ?

Dans les années 2000, le commerce international des produits agricoles et alimentaires portait comme nous l'avons dit sur environ 15 % de la production mondiale. L'indice CRB-Reuters des prix des produits agricoles et alimentaires sur les marchés internationaux indique que sur la période 2000-2007, la hausse du prix du blé a été de 236 %, celle du riz de 234 % et celle du sucre de 120 % ³⁴³. Pour évaluer les variations des cours mondiaux des produits alimentaires, nous disposons également des indices établis par la FAO. Ceux-ci sont calculés avec une base 100 pour la moyenne des années 2002 à 2004. L'indice nominal (monnaie courante) des prix des produits alimentaires a progressivement augmenté jusqu'à 127,2 en 2006 avant de connaître une première envolée brutale. Il atteint 201,4 en 2008 puis retombe l'année suivante à 160,3 (valeur en-dessous de laquelle il n'est plus jamais descendu depuis). Il connaît un deuxième pic en 2011 à 229,9 avant de baisser lentement : il ne retrouve qu'en 2015 son niveau de 2009. Les hausses de l'indice réel (déflaté, monnaie constante) sont de moindre ampleur mais restent impressionnantes : 156,9 en 2008 et 165,9 en 2011. Si l'on détaille, les augmentations les plus fortes de cours internationaux lors des

³⁴⁰ Philippe BOLOPION, 2008, « Jean Ziegler, pionnier du droit à l'alimentation, jusqu'à l'outrance », *Le Monde*, publié le 2 mai 2008 et consulté le 11 mai 2018 sur lemonde.fr.

³⁴¹ Jean ZIEGLER, 2005, *L'Empire de la honte*, Paris, Fayard, p. 118.

³⁴² Olivier DE SCHUTTER, 2014, « Notre modèle agricole mondial est à bout de souffle », *Le Monde*, propos recueillis par Gilles van Kote, mis en ligne le 29 avril 2014, mis à jour le 30 avril 2014 et consulté le 11 mai 2018 sur lemonde.fr.

³⁴³ Cité par Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*, p. 38.

crises de 2007-2008 et de 2011 sont celles connues par les céréales et les huiles végétales, auquel s'ajoute en 2011 le sucre.

Tableau 1 : les indices des prix des produits alimentaires de la FAO en janvier de chaque année ³⁴⁴

années	indices nominaux					
	viandes	produits laitiers	céréales	huiles végétales	sucre	<i>général</i>
2002	89,9	80,9	93,7	87,4	97,8	89,6
2003	95,9	95,6	99,2	100,6	100,6	97,7
2004	114,2	123,5	107,1	111,9	101,7	112,7
2005	123,7	135,2	101,3	102,7	140,3	118,0
2006	120,9	129,7	118,9	112,7	209,6	127,2
2007	130,8	219,1	163,4	172,0	143,0	161,4
2008	160,7	223,1	232,1	227,1	181,6	201,4
2009	141,3	148,6	170,2	152,8	257,3	160,3
2010	158,3	206,6	179,2	197,4	302,0	188,0
2011	183,3	229,5	240,9	254,5	368,9	229,9
2012	182,0	193,6	236,1	223,9	305,7	213,3
2013	184,1	242,7	219,3	193,0	251,0	209,8
2014	198,3	224,1	191,9	181,1	241,2	201,8
2015	168,1	160,3	162,4	147,0	190,7	164,0
2016	156,2	153,8	146,9	163,8	256,0	161,5
2017	170,1	202,2	151,6	168,8	227,3	174,6
2018	166,3	192,9	165,3	144,0	177,5	168,4
2019	175,7	198,7	164,3	135,2	180,3	171,4
2020	183,8	200,6	169,2	176,3	200,7	178,4

-Les facteurs des crises : un débat parmi les chercheurs

De nombreuses causes ont été avancées par les chercheurs pour expliquer les envolées des prix des matières premières agricoles, aussi bien conjoncturelles que structurelles, la démarcation entre les deux catégories étant parfois difficile.

La raréfaction de l'offre mondiale est l'une des causes conjoncturelles les plus souvent avancées pour expliquer les hausses brutales des cours. Cette raréfaction est généralement attribuée à des aléas climatiques et à des décisions politiques de contingentement des exportations ³⁴⁵.

La hausse des cours du pétrole est une autre cause conjoncturelle souvent proposée, en particulier pour expliquer la crise de 2007-2008. Thierry Pouch insiste sur l'une des conséquences de cette hausse : l'alourdissement des coûts de transport ³⁴⁶. D'autres effets peuvent être identifiés : les répercussions sur la production elle-même, puisque les machines agricoles consomment du carburant à base de pétrole, et sur les industries en amont de la production, qui consomment du pétrole par exemple pour produire des fertilisants. Nous y reviendrons lorsque nous présenterons les causes structurelles des augmentations soudaines

³⁴⁴ FAO, 2020, « Indice des prix des produits alimentaires », consulté le 5 avril 2020 sur <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex>.

³⁴⁵ Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*

³⁴⁶ *Ibid.*

des cours des matières premières agricoles.

En ce qui concerne les marchés et leur financiarisation, la diversification des portefeuilles d'actifs est également pointée comme cause de la crise de 2007-2008, les placements dans les produits agricoles pouvant au moins à court terme être plus rentables que les placements dans l'immobilier ³⁴⁷. L'impact de la spéculation, via les marchés à terme, est l'une des trois causes retenues par le *think tank* Momagri (Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture) pour modéliser la volatilité des prix ³⁴⁸.

Parmi les causes à la fois conjoncturelles et structurelles des augmentations brutales des prix des denrées alimentaires, la plus souvent avancée est la production d'agrocarburants. La thèse selon laquelle la hausse des cours entraîne un conflit entre demande solvable en énergie et demande non solvable en aliments a été largement répandue dans les médias et illustrée par des dessins de presse qui ont dénoncé le cynisme de la publicité faite à ces « biocarburants » autour de leurs atouts environnementaux. On pense notamment au dessin satirique de Dominique Chappatte qui dépeint un conducteur faisant le plein de sa voiture au bio-éthanol produit à partir de maïs ; cet homme, qui se fait approcher par deux personnes souffrant de malnutrition et qui lui demandent la charité, s'excuse de ne pas venir à leur aide en leur répondant : « Désolé, je suis occupé à sauver la planète » ³⁴⁹. L'agroéconomiste Michel Buisson considéra, dans un article publié en 2009, que la politique états-unienne de production d'agrocarburants, principalement à partir de maïs, avait été l'une des principales explications du niveau extrêmement faible des stocks publics de céréales, cause première selon lui de la crise de 2008 ³⁵⁰. Bruno Parmentier insista sur le rôle des agrocarburants dans la hausse des prix sans toutefois condamner leur production dans l'ensemble : il dit que la première génération d'agrocarburants, à base de céréales et d'oléagineux, était une erreur, et il encouragea, en attendant de trouver mieux, à privilégier le modèle brésilien fondé sur la canne à sucre ³⁵¹. Thierry Pouch minorise cependant l'importance de la production d'agrocarburants comme facteur dans la formation des prix en rappelant qu'il a joué sur les cours du maïs et du colza mais pas sur celui du sucre, or c'est à partir de la canne à sucre que le premier pays exportateur de bioéthanol, le Brésil, produit celui-ci ³⁵². Le Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS) en France affirme également que le lien qui avait été supposé entre prix du pétrole et prix du sucre n'a pas été vérifié car aucun autre pays que le Brésil n'a une capacité importante de substitution de l'essence par l'éthanol. Il analyse les envolées des cours du sucre en 2011 et en 2016 comme les conséquences d'achats massifs de sucre par les fonds spéculatifs, de l'appréciation de la valeur du real brésilien par rapport au dollar américain et, pour 2016, de l'entrée du marché mondial dans une phase déficitaire. Le SNFS n'adhère cependant pas à l'idée d'une pénurie : s'il admet que des sécheresses provoquées par le phénomène climatique El Niño ont entraîné des baisses de production en Asie du Sud-Est, il explique surtout la diminution des quantités de sucre produites dans le monde par des choix économiques de réduire les surfaces agricoles consacrées à la production de sucre, notamment en 2015 dans les pays de l'Union européenne dans le but de redresser les cours,

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ Jacques CARLES, 2008, *op. cit.*, p. 26.

³⁴⁹ Dominique CHAPPATTE, 2008, dessin de presse publié dans le journal *International Herald Tribune* du 15 avril.

³⁵⁰ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 58.

³⁵¹ Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 72.

³⁵² Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*

après une récolte particulièrement abondante en 2014 qui avait fait baisser les prix ³⁵³.

La saturation des capacités d'expédition et la congestion des infrastructures portuaires ³⁵⁴ est une cause structurelle du fait de la place du transport maritime dans un commerce mondialisé qui continue de s'intensifier. C'est aussi, pour la crise de 2007-2008, un facteur conjoncturel car lié à une hausse importante des cours des matières premières énergétiques, certaines d'entre elles, comme le charbon, étant transportées dans le même type de navire – des vraquiers – que des produits agricoles comme les céréales. Comme le transport du charbon était beaucoup plus rentable que celui des céréales, les navires manquèrent en 2007-2008 pour acheminer par exemple le riz d'Asie du Sud-Est vers l'Afrique de l'Ouest.³⁵⁵

La dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies principales des échanges mondiaux est paradoxalement une autre cause avancée aux hausses soudaines des cours des matières premières agricoles. Cette dépréciation, conjoncturelle, revêt aussi un aspect structurel puisque les États-Unis soutiennent leur croissance économique par le commerce extérieur plutôt que par la demande intérieure depuis le milieu des années 1980. La dépréciation du dollar, monnaie majoritaire utilisée dans les échanges, diminue le coût d'acquisition des produits cotés en dollars pour de nombreux pays ; ceux-ci augmentent alors leur demande. Or l'augmentation de la demande est plus forte que la dépréciation du dollar, ce qui entraîne les cours à la hausse ³⁵⁶. Le lien entre dépréciation du dollar et hausse des cours reste cependant à éclaircir car l'élasticité-prix des denrées alimentaires est réputée faible ³⁵⁷. Il est possible que cette baisse du coût d'acquisition des produits accélère la transition alimentaire dans les pays émergents, avec une augmentation de la consommation de viande et de produits transformés par l'industrie.

Des événements météorologiques intenses peuvent bouleverser ponctuellement la production et les exportations d'un pays. Par exemple, entre 2005 et 2007, l'Australie a réduit de moitié ses exportations annuelles de grains à la suite de sécheresses, qui se sont répétées jusqu'à favoriser les gigantesques incendies qui ont focalisé l'attention des médias en janvier-février 2009 et à nouveau pendant l'été 2019-2020 (hiver pour l'hémisphère nord) ³⁵⁸. La fréquence de ces événements météorologiques tendrait à augmenter, au point de penser que certains ne sont plus des accidents climatiques mais une nouvelle donnée fondamentale à prendre en compte sur le temps long ³⁵⁹. Les sécheresses et les vagues de chaleur de 2010 en Russie et de 2012 en Russie et aux États-Unis ont été les éléments déclencheurs de la réduction des exportations de céréales de ces deux pays (le mois de juillet 2012 a été le plus chaud aux États-Unis depuis le début des relevés météorologiques dans ce pays en 1895). En 2012, les États-Unis ont mis sur le marché mondial 34,6 millions de tonnes de maïs, et 24,3 millions de tonnes en 2013, alors que leurs exportations oscillaient généralement entre 40 et

³⁵³ SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE SUCRE (SNFS), 2017, *Évolution du cours du sucre : facteurs d'influence*, Paris, 5 p., consulté sur <https://www.snfs.fr/site/images/pdf/evolutioncours sucre.pdf> le 5 avril 2020.

³⁵⁴ Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*

³⁵⁵ Jean-Pierre BORIS, 2010, *op. cit.*

³⁵⁶ Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*

³⁵⁷ Cf. Jean-Paul CHARVET, 1988, *op. cit.*, p. 43-44.

³⁵⁸ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 15, d'après : D. MITCHELL, 2008, "A Note on Rising Food Prices". World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/6820>.

³⁵⁹ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *ibid.*, p. 16. Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*, p. 40.

50 millions de tonnes dans les années 2000 ³⁶⁰. C'est pourquoi nous considérons les risques naturels et tout particulièrement climatiques comme un facteur à la fois conjoncturel et structurel des crises. Après l'impact de la spéculation, les risques naturels sont la deuxième cause retenue par le *think tank* Momagri pour modéliser la volatilité des prix ³⁶¹. Celle-ci serait accrue par la vulnérabilité croissante du système alimentaire international au changement climatique (notamment aux phénomènes climatiques extrêmes, qui se multiplient) ³⁶² et aux événements géopolitiques, le premier pouvant favoriser les seconds (migrations, raréfaction de l'eau dans des bassins hydrologiques transfrontaliers, etc., qui augmentent le potentiel conflictuel). L'effet des sécheresses sur les quantités mises sur le marché mondial n'est néanmoins pas automatique et dépend de choix politiques : les exportations russes de céréales sont restées remarquablement stables entre 2011 et 2012 (23,7 millions de tonnes) et la baisse est restée légère en 2013 (20,3 millions de tonnes) ³⁶³. Comme l'avait dit le vice-ministre russe de l'Agriculture Alexandre Beliaev, « les marchés à l'exportation sont très faciles à perdre mais très difficiles à gagner » ³⁶⁴, d'où le choix politique fait par la Russie de maintenir son niveau d'exportation au risque de fragiliser son marché intérieur.

Le changement climatique pourrait redessiner en profondeur la géographie de la production agricole en affectant le cycle global de l'eau : des modèles qui tablent sur une augmentation moyenne des températures de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle prévoient une réduction des précipitations de 10 à 30 % dans l'ouest et le sud du Brésil, des régions du sud et du sud-est des États-Unis et d'une large partie de l'Europe occidentale ³⁶⁵ (des espaces qui sont aujourd'hui de grands exportateurs de produits agricoles). 20 à 60 millions d'hectares, soit 6 à 19 % des surfaces irriguées en 2006 dans le monde, pourraient ne plus l'être en 2050 par manque d'eau douce ³⁶⁶. Les bassins du Brahmapoutre et de l'Indus seraient les grands bassins hydrologiques transfrontaliers qui connaîtraient la baisse la plus importante d'eau douce disponible d'ici à 2050 (or les pays sur lesquels s'étendent ces bassins jouent un rôle majeur dans la fourniture de denrées alimentaires aux É.A.U.) ; les deux déterminants seront l'évolution du système de la mousson et la gestion de la concurrence

³⁶⁰ Gil BOUSQUET, 2012, « Céréales : les prix flambent », *La Dépêche*, mis en ligne le 13 août 2012, consulté le 8 mai 2020 sur <https://www.ladepeche.fr/article/2012/08/13/1418045-cereales-les-prix-flambent.html>.

³⁶¹ Jacques CARLES, 2008, *op. cit.*, p. 26.

³⁶² D. KING, D. SCHRAG, Z. DADI, Q. YE, A. GHOSH, 2015, *Climate Change, A Risk Assessment*, Londres, Foreign and Commonwealth Office. J. PORTER, L. XIE, A. CHALLINOR *et al.*, 2014, "Food security and food production systems", in *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*, Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni)/New York, p. 485-533.

³⁶³ CHATHAM HOUSE, 2020, *op. cit.*, consulté le 8 mai 2020.

³⁶⁴ Propos rapportés par plusieurs articles de presse dont celui d'Yves BOURDILLON, 2010, « Le prix du blé flambe, la crainte d'une crise alimentaire resurgit », *Les Échos*, mis en ligne le 4 août 2010, consulté le 8 mai 2020 sur <https://www.lesechos.fr/2010/08/le-prix-du-ble-flambe-la-crainte-dune-crise-alimentaire-resurgit-429127> ; et des sites spécialisés comme *La France Agricole*, 2010, « Forte baisse des prévisions de récolte », mis en ligne le 3 août 2010 sur <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cereales-russie-forte-baisse-des-previsions-de-recoltes-1,0,14589993.html>, consulté le 8 mai 2020.

³⁶⁵ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 9. D'après : J. SCHEWE, J. HEINKE, D. GERTEN, I. HADDELAND, N. W. ARNELL, D. B. CLARK, P. KABAT, 2014, "Multimodel assessment of water scarcity under climate change", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111, 3245-3250.

³⁶⁶ *Loc. cit.* D'après : J. ELLIOTT, D. DERYNG, C. MÜLLER *et al.*, 2014, "Constraints and potentials of future irrigation water availability on agricultural production under climate change", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, n° 111, p. 3239-3244.

pour l'accès à l'eau dans une région où la demande en nourriture, en eau et en énergie augmente fortement ³⁶⁷.

L'identification des causes structurelles de la volatilité des prix des produits agricoles et alimentaires sur les marchés internationaux a relancé les débats que nous avons retracés sur la critique de la promotion du commerce international au regard du pilier économique du développement durable.

À la lumière de tout ce que nous avons déjà expliqué sur la structure du système alimentaire global, une cause structurelle importante de la volatilité des cours des produits agricoles et alimentaires est la situation d'oligopole sur plusieurs produits de base ³⁶⁸. En 2010, par exemple, les États-Unis, la France et le Canada réalisent plus de la moitié des exportations mondiales de blé, et, en ajoutant l'Australie et la Russie, on atteint pour ces cinq pays une part de 77 % ³⁶⁹. L'oligopole se rapproche même du monopole si on examine des cas particuliers : en 2009, la France représentait à elle seule 96 % des importations de blé du Sénégal et d'Haïti, et les dix pays les moins avancés (PMA) qui importaient du blé français dépendaient de celui-ci à 73 % en moyenne ³⁷⁰. Cette situation d'oligopole, source d'insécurité alimentaire dans les pays très dépendants des importations pour l'approvisionnement de leur population, est due à l'application d'une conception de la sécurité alimentaire promue par des groupes d'acteurs pour le compte de leurs intérêts propres, conception qui apparaît de plus en plus fallacieuse à l'épreuve des faits et qui se traduit notamment par un échec à maîtriser les fluctuations et les prix alors que ce point était contenu dans la définition de la sécurité alimentaire mondiale de 1974.

L'affaiblissement extrême du niveau des stocks publics de céréales et d'autres denrées de base peut être attribué aux politiques libérales. L'Accord sur l'Agriculture de 1994 plafonne ces stocks au motif que les États les constituent en achetant la production agricole à un prix supérieur à celui du marché et qu'ils peuvent les utiliser pour tempérer les hausses de prix, ce qui est dans le premier cas une subvention à leur agriculture, dans le deuxième cas une taxe sur les importations, et dans les deux cas une distorsion des mécanismes du marché ³⁷¹. Or la faiblesse des stocks publics est une situation propice à la survenue d'une crise alimentaire majeure ³⁷².

Un argument important pour les opposants à l'approfondissement du libre-échange des produits agricoles et alimentaires est que les mécanismes des marchés sont une source majeure d'amplification des baisses de production ³⁷³. Après l'impact de la spéculation et les risques naturels, le décalage incompressible entre variations des prix et variations de la production (les « anticipations des agriculteurs qui décident de leur production future en fonction des prix en vigueur au moment de leur décision ») sont le troisième facteur retenu par le *think tank* Momagri (Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture) pour

³⁶⁷ *Loc. cit.* D'après : A.G. TURNER, H. ANNAMALAI, 2012, "Climate change and the South Asian summer monsoon, model projections", *Nature Climate Change*, DOI: 10.1038/nclimate1716 ; et H. C. J. GODFRAY, J. R. BEDDINGTON, I. R. CRUTE *et al.*, 2010, "Food Security: The Challenge of Feeding 9 Billion People", *Science*, n° 327, p. 812-818.

³⁶⁸ Cette cause est clairement mise en avant, par exemple, dans Stéphanie RIVOAL, 2015, *op. cit.*, p. 15 ; ou Bruno PARMENTIER, 2008, *op. cit.*, p. 82 ; mais elle est ignorée par Thierry POUCH, 2008, *op. cit.*

³⁶⁹ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 59.

³⁷⁰ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 9-10.

³⁷¹ Franck GALTIER, Jacques BERTHELOT (débat), 2014, *op. cit.*

³⁷² Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 58.

³⁷³ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 16.

modéliser la volatilité des prix ³⁷⁴. Nous en avons déjà donné un exemple avec les baisses des superficies cultivées pour la production de sucre dans les pays de l'Union européenne.

Les défenseurs du libre-échange rétorquent que le poids des décisions politiques ne doit pas être négligé dans les crises alimentaires : en situation de tension sur les marchés, les grands pays producteurs sont susceptibles de tourner vers leur propre consommation une part importante de la production habituellement exportée, de peur de ne pas avoir suffisamment pour nourrir leur propre population. Ces décisions unilatérales de restreindre voire de suspendre les exportations alimentent donc fortement les hausses de prix en réduisant l'offre disponible sur les marchés. L'intervention d'États dans le commerce de denrées alimentaires en cas de hausse soudaine des prix apparaît donc comme le principal multiplicateur de la conductivité du système alimentaire global, c'est-à-dire de la propagation d'une catastrophe (au sens de perturbation brutale de l'état du système) à l'ensemble du système. En 2008, six des seize premiers pays exportateurs de blé et quatre des six premiers pays exportateurs de riz ont connu une restriction de leurs exportations imposée par leur gouvernement, ce qui a eu pour effet d'amplifier la hausse des prix des denrées sur les marchés internationaux ³⁷⁵. Les adversaires de l'interventionnisme et partisans du laissez-faire trouvent ici un argument de choix et avancer que ces pays, en contingentant leurs exportations, ont manqué une chance historique de profiter des cours élevés des céréales pour moderniser leur agriculture ou faire entrer des devises. L'insécurité alimentaire provoquée par le contingentement des exportations est néanmoins accentuée par la structure asymétrique du système alimentaire global (petit nombre d'exportateurs, très grand nombre d'importateurs), elle-même due à la libéralisation croissante des échanges, qui favorise la concentration et la spécialisation ³⁷⁶.

Jean-Pierre Boris, journaliste spécialiste du commerce des matières premières, a montré le rôle-clé des banques dans l'organisation du commerce mondial du riz, dans la prétendue pénurie de 2007-2008 et dans la flambée des prix bien réelle pour les consommateurs notamment africains. Les exportateurs asiatiques ont craint des défauts de paiement des importateurs africains et les banques, pour la même raison, n'ont autorisé les exportateurs qu'à ne fournir que des quantités limitées. Des exportateurs ont aussi préféré ne pas livrer certains clients et leur racheter des contrats signés quelques mois plus tôt afin de revendre ensuite leur riz au prix fort. Après la retombée des cours, les négociants internationaux auraient pu fournir aux importateurs africains un riz meilleur marché que ces importateurs auraient pu mélanger au riz qu'ils avaient en stock pour limiter leurs pertes. Toutefois, comme les importateurs ne sont en capacité de payer leurs fournisseurs qu'après avoir écoulé leur stock (ce sont des banques qui leur avancent les fonds qui leur permettent d'acheter), les exportateurs ont refusé de livrer du riz supplémentaire. Il ne restait donc que du riz très cher sur les marchés des pays africains ³⁷⁷.

³⁷⁴ Jacques CARLES, 2008, *op. cit.*, p. 26.

³⁷⁵ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 4.

³⁷⁶ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 18 ; d'après : MARTIN W., ANDERSON, K., 2012, "Export restrictions and price insulation during commodity price booms", *American Journal of Agricultural Economics*, 94, p. 422-427. Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 2.

³⁷⁷ Jean-Pierre BORIS, 2010, *op. cit.*

-Les conséquences des crises : entre promotion de la souveraineté alimentaire et multiplication des IDE dans l'agriculture

La crise alimentaire de 2007-2008 et celles qui ont suivi en 2010 et 2012 ont été l'occasion d'un renouvellement de la réflexion sur le droit à l'alimentation qui a abouti à la promotion du concept de souveraineté alimentaire ³⁷⁸, mais elle a aussi accéléré les dynamiques d'investissement dans des terres agricoles par des fonds souverains et des firmes à l'extérieur de leur pays d'origine, deux conséquences qui entrent parfois en contradiction puisque ces investissements sont dénoncés comme un accaparement des terres, ou *land grabbing*, menaçant la souveraineté alimentaire des pays cibles.

Comme nous l'avons rappelé, le droit à l'alimentation est affirmé dans l'article 25, alinéa 1, de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Il est également inscrit dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pidesc) de 1966 ³⁷⁹. Ce pacte « fait obligation aux 156 États signataires et à la communauté internationale de lutter contre la faim endémique et de rendre des comptes au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Codesc) », comme l'explique Michel Buisson. En dépit de l'adoption par la FAO en 2004 d'un ensemble de *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation*, le droit à l'alimentation reste peu effectif puisqu'il est rarement transcrit dans les droits nationaux et que les conditions institutionnelles pour contraindre les États à respecter ce droit n'ont pas été créées : on rencontre ici le problème soulevé par Jean Gottmann, qui, s'appuyant sur l'exemple de l'échec des idéaux wilsoniens, explique que le droit est appliqué seulement si une *police* existe pour le faire respecter. La juriste Armelle Guignier appelle de ses vœux l'avènement d'un nouveau système juridique dans lequel le droit à l'alimentation pourrait être opposé aux injonctions libérales. Elle dénonce dans ses travaux le cynisme de l'ordre juridique international, qui maintient les inégalités d'accès à la nourriture et permet de ce fait de légitimer et de perpétuer un ordre économique libéral censé permettre de résorber ces inégalités ³⁸⁰. Malgré tout, explique Michel Buisson, « le droit à l'alimentation constitue un point d'appui pour des politiques nationales plus satisfaisantes. Notamment, en tant que droit humain, il impose de résoudre les difficultés au plus près des individus et de donner la priorité à ceux qui en ont le plus besoin. Mais renforcer ce droit ne suffit pas. Il doit être complété au plan international en modifiant radicalement les règles actuelles du droit international commercial, élaboré et appliqué par les États dans le cadre de l'OMC. Ces modifications peuvent s'élaborer en partant de la notion de souveraineté alimentaire » ³⁸¹.

La notion de souveraineté alimentaire a été élaborée par le mouvement syndical paysan international Via Campesina à l'occasion du sommet sur l'alimentation de 1996. Une déclaration intitulée « La souveraineté alimentaire, un droit pour tous », issue du Forum des ONG à Rome en 2001, le définit comme « le droit des populations, des communautés et des pays à définir leur propre politique alimentaire, agricole, territoriale ainsi que de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque spécificité ». La juriste Armelle Guignier remarque : « Cette définition n'est pas sans rappeler pour partie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en

³⁷⁸ Laura HUGHES, 2010, *op. cit.*, p. 38-40.

³⁷⁹ Armelle GUIGNIER, 2009, *op. cit.*, p. 116.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 115.

³⁸¹ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 65-66.

vertu duquel ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.» ³⁸² L'agroéconomiste Michel Buisson propose quant à lui la définition suivante de la souveraineté alimentaire : « Chaque pays ou groupe de pays a, dans le respect des autres règles internationales, le droit effectif de satisfaire ses besoins alimentaires de la façon qui lui paraît la plus appropriée en matière agricole et autres, mais sans perturber les échanges internationaux et les autres pays.» ³⁸³ Une formulation qui sonne comme un écho d'un des principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » et ses bornes « ne peuvent être déterminées que par la loi » (article 4), qui serait ici appliqué aux peuples des différents pays.

José Bové et Gilles Luneau considèrent que l'accaparement des terres par des investisseurs étrangers est une triple perte de souveraineté pour les pays cibles : souveraineté territoriale car les terres sont contrôlées par des sociétés extérieures au pays, souveraineté économique car les terres accaparées sont souvent utilisées pour une seule culture (qui est donc la seule source de revenus et dont les semences sont souvent fournies par une seule entreprise) et souveraineté alimentaire car cette monoculture détruit l'agriculture vivrière ³⁸⁴.

Cependant, c'est aussi au nom de leur souveraineté alimentaire que des pays comme les É.A.U. justifient la prise de contrôle de vastes étendues de terres agricoles à travers le monde par des investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers sont parfois présentés comme une mise en concurrence de la souveraineté alimentaire des pays investisseurs et de celle des pays cibles ³⁸⁵. D'après les déclarations gouvernementales, il est indispensable pour les É.A.U. de produire eux-mêmes à l'étranger des biens agricoles et alimentaires exportés à destination du marché émirien car le pays est confronté à la nécessité de préserver sa ressource en eau et le marché alimentaire mondial n'est pas fiable, ainsi que l'ont démontré le contingentement des exportations par plusieurs pays en 2008. « Si des produits aussi stratégiques que l'alimentation circulent mal, les acheteurs chercheront à s'appropriier l'appareil de production », explique l'économiste et agronome Michel Griffon ³⁸⁶. À l'image de l'Arabie saoudite et du Qatar, les É.A.U. ont multiplié les investissements dans le foncier agricole à l'étranger depuis la crise alimentaire de 2007-2008. Dès 2008, le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement a financé le démarrage d'un vaste projet agricole au Soudan, tandis que des discussions pour le lancement de projets similaires au Kazakhstan ont eu lieu lors de la visite du président émirati Khalifa bin Zayed Al Nahyan dans ce pays. L'année suivante, le souhait de mettre en place des coopérations dans le cadre d'échanges « pétrole contre nourriture » a été explicitement affirmée par le secrétaire général de l'ASEAN lors d'un sommet réunissant les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN et ceux des pays

³⁸² Armelle GUIGNIER, 2009, *op. cit.*, p. 117.

³⁸³ Michel BUISSON, 2009, *loc. cit.*

³⁸⁴ José BOVÉ et Gilles LUNEAU, 2015, *op. cit.*, chap. VI.

³⁸⁵ Cf. par ex. Jane HARRIGAN, 2014, *The Political Economy of Arab Food Sovereignty*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan. Le *land grabbing* contredit la définition de la souveraineté alimentaire donnée par le Forum pour la souveraineté alimentaire de février 2007 avec la déclaration de Nyéléni (Mali) : « La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine [...] ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. »

³⁸⁶ Michel GRIFFON, 2011, « Les phénomènes de land grabbing. Un rendez-vous historique pour les agricultures africaines ? », *Afrique contemporaine* 2011/2 (n° 238), p. 38. DOI 10.3917/afco.238.0029, consulté le 18 juillet 2015.

du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Ces partenariats stratégiques participent à la recomposition permanente des territoires productifs dans la mondialisation et à une nouvelle forme d'insertion des pays du Golfe dans celle-ci. Selon le politologue Kristian Coates Ulrichsen, membre du *think tank* Baker Institute de l'Université Rice de Houston, les pays du CCG ont un souci réel de développer des relations qui soient gagnantes pour les deux partenaires, le pays investisseur et le pays cible, afin de ne pas être devancé par la Chine, réputée moins regardante et plus agressive, dans la course aux terres arables encore disponibles ³⁸⁷.

Face à l'inquiétude suscitée par la vague d'acquisitions de terres très marquée pendant l'année 2008, l'ONG Grain met en place une veille journalistique ³⁸⁸ et publie un rapport qui pointe la « main basse sur les terres agricoles ». La parution d'un article du *Financial Times* sur un projet de cultures de maïs et de palmiers à huile impliquant la prise de contrôle d'1,3 million d'hectares à Madagascar par l'entreprise sud-coréenne Daewoo enclenche une polémique dont l'ampleur amène des gouvernements (dont celui de la France) à commander des analyses pour servir d'appui à leur positionnement officiel sur ce projet ³⁸⁹. Le cinéma joue un rôle dans la diffusion de ces tensions sur l'appropriation des terres auprès du grand public, avec la sortie en 2008 du film de Marco Bechis *La Terre des hommes rouges*, un drame qui se noue autour de la décision d'une tribu guarani de reprendre des terres sur le Mato Grosso aux *fazendeiros* (grands propriétaires terriens) qui les ont spoliées, ou, la même année, le retour de James Bond dans *Quantum of Solace* dont l'intrigue tourne autour de la prise de contrôle des ressources en eau de la Bolivie par un riche homme d'affaires qui se présente aux yeux du monde comme un militant écologiste afin de couvrir ses activités criminelles.

La Banque mondiale proposa en 2009 des principes sur lesquels fonder un « investissement agricole responsable » (IAR) mais la sincérité de l'institution fut vite mise en doute. Dès l'année suivante, 130 organisations de la société civile dénoncèrent un « écran de fumée » après des révélations faites par l'Oakland Institute ; ce *think tank* californien, fondé par des membres de l'ONG Food First qui promeut la reconnaissance du principe de souveraineté alimentaire, a mis en lumière l'appui technique apporté par des entités du groupe Banque mondiale à des IDE dans du foncier agricole en porte-à-faux avec les principes de bonne gouvernance mis en avant dans la notion d'IAR. « Comment détruire la paysannerie mondiale de manière responsable », ironise le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, avant de s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU et de sommer les États d'appliquer leurs engagements pris en 2006 à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural ³⁹⁰.

Les pays cibles seraient d'autant plus enclins à accepter ces IDE que l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture des pays les moins avancés (PMA) a enregistré une baisse tendancielle depuis le milieu des années 1980 ³⁹¹. Il semble néanmoins que parmi les destinations de ces flux d'IDE, l'Afrique, continent qui compte le plus grand nombre de PMA,

³⁸⁷ Kristian COATES ULRICHSEN, 2015, *Insecure Gulf: The End of Certainty and the Transition to the Post-Oil Era*, New York, Oxford University Press, p. 114-116. Jean-Raphaël CHAPONNIÈRE *et al.*, 2011, *op. cit.*, p. 79.

³⁸⁸ Rabah AREZKI *et al.*, 2011, « La "course aux terres". Quelques éclairages empiriques », *Afrique contemporaine*, 2011/1 (n° 237), p. 132. DOI 10.3917/afco.237.0131.

³⁸⁹ Mathieu PERDRIault, 2011, *op. cit.*, p. 135.

³⁹⁰ *Loc. cit.*

³⁹¹ Jean-Jacques GABAS, 2011, « Les investissements agricoles en Afrique. Introduction thématique », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 47-48. DOI 10.3917/afco.237.0045.

ait une part marginale. Une étude de 389 projets « d'acquisition » de terres (on peut supposer que ce chiffre inclut aussi des projets de location notamment avec bail emphytéotique, la location permettant à l'investisseur de rentabiliser son investissement dès la première récolte) recensés par l'ONG Grain entre octobre 2008 et avril 2009 a révélé que 46 % des projets concernent l'Afrique subsaharienne, mais une grande partie de ces projets n'a pas été aboutie ou n'a pas été concrétisée par une mise en culture. De plus, les résultats de cette étude montrent que seuls 37 % des projets originaires de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) concernent l'Afrique subsaharienne, contre 63 % des projets en provenance d'Europe ³⁹².

Malgré le « *literature rush* » venu alimenter les controverses sur l'accaparement des terres, les connaissances dont disposent les chercheurs sont très approximatives en ce qui concerne l'effectivité des appropriations de vastes superficies de terres agricoles par des fonds souverains ou des entreprises étrangères aux pays-cibles, entre autres à cause de l'opacité qui entoure les décisions de céder des terres, souvent prises en dehors de tout circuit officiel des États ³⁹³. Les sources sont tout aussi défailtantes sur la façon dont les terres acquises par les investisseurs sont valorisées. Les productions n'ont pas nécessairement une finalité alimentaire (textiles, agrocarburants) et ne sont pas obligatoirement destinées à l'exportation. Les 341 projets de prise de contrôle de terres recensés par l'ONG Grain entre octobre 2008 et avril 2009 dont la finalité exacte était connue devaient être dédiés pour 37 % d'entre eux à une production vivrière, 21 % une culture industrielle ou de rente, 19 % des agrocarburants, 16 % un parc ou une réserve, 6 % une activité d'élevage et 4 % une plantation forestière ³⁹⁴.

De nombreux gouvernements africains de pays anciennement colonisés ont facilité l'appropriation par des firmes transnationales de terres déjà cultivées sans prendre en charge la régularisation de la propriété foncière, laissant persister des conflits avec les communautés qui ont l'usage coutumier de ces terres ³⁹⁵. La présomption que les terrains sans titre légal appartiennent à l'État génère une peur de l'éviction qui décourage les agriculteurs du pays d'investir pour améliorer leur production. L'insécurité foncière peut cependant freiner les IDE eux-mêmes car les investisseurs, qu'ils soient propriétaires ou locataires du sol, ont besoin que le droit de propriété soit clairement établi pour s'assurer de l'accès à la terre sur le long terme ³⁹⁶. Quant à l'État qui choisit de reconnaître les droits fonciers coutumiers revendiqués par les usagers, il oblige ce faisant les investisseurs étrangers potentiels à négocier avec un très grand nombre d'acteurs locaux, ce qui peut les rebuter tout autant. En outre, la possession du sol n'implique pas forcément la possession de la ressource qu'il supporte, or les

³⁹² Rabah AREZKI *et al.*, 2011, *op. cit.*, p. 134.

³⁹³ Jean-Jacques GABAS, 2011, *op. cit.*, p. 48-49. Carlos OYA, 2013, "The Land Rush and Classic Agrarian Questions of Capital and Labour: A Systematic Scoping Review of the Socioeconomic Impact of Land Grabs in Africa", *Third World Quarterly*, vol. 34, n° 9, p. 1532-1557, DOI: 10.1080/01436597.2013.843855. Ian SCOONES, Ruth HALL, Saturnino M. BORRAS Jr *et al.*, 2013, "The Politics of Evidence: Methodologies for Understanding the Global Land Rush", *Journal of Peasant Studies*, vol. 40, n° 3, p. 469-483, DOI: 10.1080/03066150.2013.801341. Marc EDELMAN, Carlos OYA, Saturnino M. BORRAS Jr, 2013, "Global Land Grabs: Historical Processes, Theoretical and Methodological Implications and Current Trajectories", *Third World Quarterly*, vol. 34, n° 9, p. 1517-1531, DOI: 10.1080/01436597.2013.850190.

³⁹⁴ Rabah AREZKI *et al.*, *loc. cit.*

³⁹⁵ Jean-Raphaël CHAPONNIERE *et al.*, 2011, *op. cit.*, p. 79.

³⁹⁶ Alain ROCHEGUDE, 2011, « La terre, objet et condition des investissements agricoles. Quels droits fonciers pour l'Afrique ? », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 88-89, DOI 10.3917/afco.237.0085.

dispositions juridiques peuvent se contredire et ne pas permettre de répondre avec certitude à cette question, ce qui se traduit notamment par une multiplication des conflits entre cultivateurs sédentaires et pasteurs nomades dans les pays du Sahel ³⁹⁷. L'Algérie est confrontée à un problème similaire : la nationalisation des terres des propriétaires qui n'exploitaient pas directement et personnellement leurs biens en 1971, puis l'introduction en 1987 d'un droit de propriété cessible et transmissible sur l'usufruit de ces propriétés d'État et enfin, en 1990, la rétrocession des terres à ceux qui se les étaient vues confisquées, aboutit à des conflits dans lesquels l'État intervient de façon discrétionnaire ³⁹⁸. Les difficultés à établir des titres de propriété inattaquables expliquent sans doute une partie des abandons de nombreux projets de valorisation agricole par des investisseurs étrangers sur le continent africain, surtout lorsque l'acquisition ou le bail devait être financé par un emprunt : en cas d'incertitude, les banques refusent en effet d'accorder un crédit à l'investisseur.

L'appropriation foncière par des investisseurs étrangers résulte parfois de stratégies d'entreprises du pays qui reçoit ces investissements dans le contexte de la concurrence internationale. Dans les années 2000, des entreprises brésiliennes ont par exemple vendu à très bas prix des terres agricoles à des agriculteurs européens afin de lier l'élevage européen à la production brésilienne de soja et de déjouer la concurrence de la Roumanie et de l'Ukraine ³⁹⁹.

L'appropriation foncière n'est pas la seule forme d'IDE dans l'agriculture. À partir de travaux de Ward Anseeuw et Antoine Ducastel, l'économiste Jean-Jacques Gabas distingue quatre formes d'investissement et note que « ces quatre formes partagent un point commun dans les conséquences qu'elles peuvent avoir sur les rapports sociaux de production : elles transforment les agriculteurs familiaux en rentiers et/ou travailleurs agricoles sur leurs propres terres » ⁴⁰⁰ :

- « l'intégration totale de la filière agricole en amont et en aval par des macro-acteurs qui sont des sociétés financières ou des entreprises du secteur agricole (Monsanto, Cargill) » ;
- « l'intégration bancaire dans les chaînes de valeurs agricoles [...] : le contrat est alors négocié entre la banque et l'agriculteur avant le cycle productif et le prix de la récolte fixé à l'avance. Dans ce dispositif, le risque de production est transféré sur l'agriculteur et la banque assure sa production anticipée auprès d'une compagnie d'assurance » ;
- « des sociétés d'ingénierie agricole qui fournissent les intrants aux exploitants, en garantissant un prix de vente et le suivi de la production : alors la société prend le risque, utilise les instruments de gestion du risque [marchés à terme, assurances contre les risques naturels], contracte en amont avec la banque » ;
- « des fonds d'investissements pour la plupart extérieurs au secteur agricole [banques commerciales, fonds de pension, agences de développement], et qui achètent des terres ou des productions agricoles selon une stratégie spéculative » ⁴⁰¹.

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 93-94.

³⁹⁸ Cherif OMARI *et al.*, 2012, *op. cit.*, p. 126 et 130-132.

³⁹⁹ Erwin WAGENHOFER et Max ANNAS, 2007, *op. cit.*

⁴⁰⁰ Jean-Jacques GABAS, 2011, *op. cit.*, p. 51.

⁴⁰¹ L'affirmation qu'il s'agit bien d'une stratégie spéculative de la part des fonds d'investissement (placer ses excédents de liquidités dans le secteur agricole, qui promet des profits très importants sur le long terme en raison des tensions sur les marchés des biens agricoles) est partagée notamment par Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 59.

I-3. Les caractéristiques du système alimentaire global

I-3.1. Un système alimentaire global en construction ou en désintégration ?

Dans le cadre d'une analyse gottmannienne, nous pouvons voir les négociations menées sous l'égide de l'OMC ou les politiques précédemment évoquées du FMI et de la Banque mondiale comme la recherche de l'établissement d'une *police* à l'échelle mondiale par ces institutions. Ces dernières sont investies par des acteurs économiques qui cherchent à bâtir un système alimentaire mondial. Nous avons néanmoins montré que la sécurité alimentaire tend à s'organiser à l'échelle de régions du monde plutôt que de manière globale. La PAC peut par exemple être analysée comme une *police* mise en œuvre par l'Union européenne dans les territoires des États membres. En outre, le non-respect délibéré des disciplines de l'OMC par certains pays (nous avons vu le cas de l'Inde), le nouvel affermissement du *cloisonnement* avec le contingentement par plusieurs pays de leurs exportations de céréales lors des crises de 2008, 2010 et 2012, ou tout simplement les politiques fiscales et monétaires rappellent qu'en définitive, ce sont les États qui décident.

La PAC a toutefois dû être adaptée en tenant compte des exigences américaines ou des pressions du Groupe de Cairns, ce qui semble confirmer la tendance à l'établissement d'une police de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle globale. Dans le même ordre d'idées, nous constatons que l'échec des dernières négociations à l'OMC et le maintien de barrières douanières élevées sur les produits agricoles n'a pas profondément remis en question le libre-échange et la mondialisation, qui se sont notamment poursuivis par la multiplication des accords bilatéraux. Nous avons également montré que les dynamiques à l'échelle mondiale sont attentivement observées par les États pour définir leur politique, à l'instar de la Russie qui a maintenu ses exportations de céréales malgré la réduction de sa production lors des années de sécheresse et d'incendie pour conserver ses positions à l'international. Plus que par des institutions mondiales, la police globale de l'agriculture et de l'alimentation semble par conséquent se diffuser par le biais des relations bilatérales entre États.

Les dynamiques qui affermissent la réalité d'un système alimentaire à l'échelle mondiale et celles qui s'opposent à sa consolidation ou veulent en changer le paradigme répondent à la dialectique de la circulation et de l'iconographie décrite par Jean Gottmann. Le cadre conceptuel de ce dernier permet de comprendre comment peut s'établir un système à l'échelle planétaire alors même que l'État reste l'échelon premier de la décision politique. L'existence d'un système alimentaire mondial ne peut être niée mais ce système ne transcende pas la géographie des États et des régions qui y participent.

À la lumière de l'analyse stratégique théorisée par Michel Crozier et Erhard Friedberg, les États et les associations régionales qu'ils constituent apparaissent comme des organisations insérées dans un système qui les englobe. Ce système ne leur impose pas un ordre universel puisqu'il est un phénomène construit par les acteurs pour permettre la coopération des organisations. La participation à ce système rend toutefois les organisations interdépendantes et les règles de cette interdépendance sont établies à travers les mécanismes de régulation du système. Les États ont le dernier mot sur des questions cruciales comme la limitation des quantités mises sur le marché mondial : on peut dire, dans le

vocabulaire de Michel Crozier et Erhard Friedberg, qu'ils maîtrisent une zone d'incertitude ⁴⁰². Le contrôle de ces institutions que sont les États est par conséquent un enjeu majeur pour les acteurs des systèmes alimentaires, qui cherchent à tirer profit de leur insertion dans les organisations (selon les cas : pour assurer leur sécurité alimentaire, réaliser un bénéfice, etc.) tout en maintenant ou en accroissant leur marge d'autonomie.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que les modalités de contrôle possibles sur l'État dépendent fortement de la nature de l'État, qu'elles ne sont pas les mêmes dans une république démocratique que dans un État autoritaire et patrimonial comme les Émirats arabes unis. Néanmoins, nous avons complexifié notre hypothèse initiale, selon laquelle l'enjeu des politiques de sécurité alimentaire mises en œuvre aux Émirats arabes unis est, pour l'institution étatique et les grandes sociétés émiraties, de contrôler les modalités d'insertion de leur pays dans la globalisation. Nous ajoutons que les acteurs du système alimentaire émirati, dont les entreprises, tentent d'exercer un contrôle sur les décisions de l'État qui, même dans la situation politique des É.A.U., doit être analysé comme une institution et comme une arène davantage que comme un acteur lui-même. Autrement dit, même dans le cadre du régime politique des É.A.U., les actions de l'État ne procèdent pas de la volonté absolue des émirs et ceux-ci doivent, pour rester légitimes, prendre en compte dans leurs décisions les intérêts des différents acteurs économiques et sociaux de leur pays. Comme l'expliquent Michel Crozier et Erhard Friedberg, le pouvoir est bien une relation entre acteurs, certes déséquilibrée, plutôt que l'attribut d'un acteur ⁴⁰³.

Nous avons clarifié l'existence d'un système alimentaire mondial, qui découle de la diffusion du paradigme de la sécurité alimentaire en concurrence d'un autre paradigme, celui de l'autosuffisance, et de la prééminence du libéralisme et du productivisme. Nous allons maintenant tenter d'en dégager certaines propriétés qui permettront, dans la suite de cette thèse, de mieux comprendre les choix politiques faits aux É.A.U. pour organiser la sécurité alimentaire des populations qui y résident.

I-3.2. Identification de quelques propriétés du système alimentaire global

Le paradigme de la sécurité alimentaire et la prééminence du productivisme et du libéralisme ont entraîné une recomposition des territoires productifs dans un système alimentaire global asymétrique (un oligopole de fournisseurs pour les denrées de base et les pays du reste du monde importateurs nets). Ce système présente plusieurs propriétés : une homogénéité assez forte (que l'on peut rattacher au concept de globalisation), une connectivité croissante et une vulnérabilité importante à des perturbations.

-L'homogénéité du système

Le système alimentaire global présente une homogénéité assez importante. Les importations représentent la part majoritaire de l'approvisionnement alimentaire pour environ 85 % des pays du monde, une proportion stable des années 1990 aux années 2010 ⁴⁰⁴.

⁴⁰² Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, 2014 (1977), *op. cit.*, notamment p. 23-25.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 65.

⁴⁰⁴ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 1. Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 15, d'après : M. ERCSEY-RAVASZ, Z. TOROCZKAI, Z. LAKNE., J. BARANYI, 2012, *Complexity of the international agro-*

De plus, les prix pratiqués à un moment donné par les exportateurs de denrées de base comme le blé, le riz ou le maïs sont proches les uns des autres, et, face à une même évolution des prix, la plupart des gouvernements prend des décisions semblables pour intervenir dans le commerce des produits alimentaires ⁴⁰⁵.

La mise en place d'un marché global des produits agricoles et alimentaires contrôlé par des acteurs de l'industrie agro-alimentaire des pays développés et quelques plusieurs pays émergents a entraîné un phénomène de mondialisation culturelle. Une modification des habitudes alimentaires est intervenue dans l'alimentation humaine : le pain est par exemple devenu une denrée habituelle, fabriquée avec du blé principalement importé, dans les villes de pays africains où d'autres céréales comme le sorgho étaient prépondérantes ⁴⁰⁶ ; la consommation de jus d'orange, souvent produit à partir de fruits brésiliens, s'est diffusée à tous les continents. Cette mondialisation culturelle ne doit cependant pas conduire à des conclusions exagérées. « Je ne vois pas les Chinois importer du mil, de l'igname et du taro. Il leur faut du blé, du soja, du riz, du maïs », souligne par exemple l'économiste et agronome Michel Griffon, qui remarque aussi que le riz commercialisé sur le marché international se vend mal au Japon ⁴⁰⁷.

L'homogénéisation est aussi remarquable dans l'alimentation animale : les élevages sont nombreux à avoir délaissé les pâturages pour une alimentation fondée sur le maïs et le soja, largement importés des États-Unis et du Brésil par de grands chargeurs qui les fournissent à des prix généralement inférieurs aux coûts de production de ces céréales dans les pays importateurs ⁴⁰⁸.

-La connectivité croissante du système et l'intensification des flux

Le système alimentaire global n'a cessé de se complexifier depuis la fin de la guerre froide : la connectivité du réseau du commerce mondial a augmenté. Le nombre de relations commerciales bilatérales pour le commerce du blé et du riz a doublé entre 1992 et 2009. Les flux internationaux de blé et de riz ont respectivement gonflé de 42 % et de 90 % entre 1992 et 2009 ⁴⁰⁹. Les volumes de matières premières agricoles négociées sur les marchés internationaux ont augmenté de 127 % entre 2000 et 2015 pour atteindre 2,2 milliards de tonnes. Le tableau 2 témoigne de la très forte croissance des échanges mondiaux pour le commerce des grains.

-La vulnérabilité du système

L'homogénéité importante entre les nœuds du réseau (autrement dit : entre les éléments du système), la connectivité croissante et l'augmentation du volume des flux sont des conditions favorables à la *conductivité* du système, c'est-à-dire que le changement d'état

food trade network and its impact on food safety ; M. FADER, D. GERTEN, M. KRAUSE, W. LUCHT, W. CRAMER, 2013, *Spatial decoupling of agricultural production and consumption: quantifying dependences of countries on food imports due to domestic land and water constraints*. Environmental Research Letters, 8.

⁴⁰⁵ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁰⁶ Joseph KLATZMANN, 1983, *op. cit.*, p. 69.

⁴⁰⁷ Michel GRIFFON, 2011, « Les phénomènes de land grabbing... », *op. cit.*, p. 34 et 40.

⁴⁰⁸ Fait déjà remarqué par Jean-Paul CHARVET, 1988, *op. cit.*, p. 24.

⁴⁰⁹ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 1.

de l'une des composantes (par exemple, une diminution sensible des exportations d'un pays) a de fortes résonances dans l'ensemble du système ⁴¹⁰. Cette conductivité favorise la propagation de perturbations et de leurs conséquences et fragilise donc le système alimentaire, d'autant plus que ce dernier est peu redondant : en cas d'interruption d'un flux, l'importateur ne dispose que de peu d'alternatives.

La structure du réseau mondial qui soutient le commerce de matières premières agricoles est donc asymétrique, un petit nombre d'exportateurs fournissant la majeure partie des pays importateurs. Cette structure, due à la spécialisation induite par le commerce international, augmente le risque de perturbation systémique majeure ⁴¹¹. De manière générale, le réseau du commerce mondial apparaît à la fois robuste et fragile : résistant à des

Tableau 2 : le commerce international des grains destinés à l'alimentation humaine et animale ⁴¹²

en millions de tonnes					année	en milliards de dollars				
blé	soja	riz	maïs	total		blé	soja	riz	maïs	total
143,9	95,4	26,4	88,6	354,3	2000	19	20	7	11	57
144,5	112,3	25,4	101,8	384,0	2001	20	24	7	11	62
157,7	114,8	45,4	95,6	413,5	2002	21	25	7	13	66
135,5	127,0	36,6	101,6	400,7	2003	22	33	8	15	78
152,2	122,0	29,2	93,1	396,5	2004	28	39	10	16	93
158,8	159,0	31,5	101,1	450,4	2005	26	37	11	16	90
165,0	139,1	33,9	107,1	445,1	2006	29	37	12	17	95
164,3	150,3	34,8	121,7	471,1	2007	42	52	15	27	136
184,2	155,9	34,8	109,7	484,6	2008	64	82	23	35	204
179,0	148,8	31,7	103,8	463,3	2009	45	68	20	25	158
179,2	172,7	35,7	117,8	505,4	2010	45	78	21	29	173
187,2	168,4	39,2	121,2	516,0	2011	64	91	25	42	222
193,0	170,4	41,5	128,7	533,6	2012	63	100	25	43	231
188,8	179,5	43,9	136,2	548,4	2013	63	106	26	42	237
204,3	191,6	43,7	141,4	581,0	2014	62	109	27	39	237
201,7	213,8	44,0	155,5	615,0	2015	53	94	24	35	206

défaillances mineures mais fragile si des éléments-clés du réseau sont sous tension ⁴¹³. Comme l'explique une équipe de chercheurs de l'université new-yorkaise de Columbia, créer de la redondance est un défi majeur alors que les niveaux de l'offre et de la demande mondiales de denrées alimentaires sont de plus en plus proches. Les solutions peuvent être, du côté de la demande, une diversification du régime alimentaire (mais la mondialisation culturelle a plutôt entraîné le phénomène inverse) et, du côté de l'offre, une augmentation du taux d'autosuffisance pour une denrée donnée dans les pays où cette denrée est un produit

⁴¹⁰ Michael J. PUMA *et al.*, 2015, *op. cit.*, p. 3.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 1.

⁴¹² Johanna LEHNE, Laura WELLESLEY, 2017, *Choquepoints and vulnerabilities in global food trade*, Londres, Royal Institute of International Affairs (Chatham House), en ligne sur https://resourcetrade.earth/stories/chokepoints-and-vulnerabilities-in-global-food-trade?_ga=2.194815405.1402819780.1521256147-718668591.1521256147, consulté le 28 avril 2020.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 2.

de base et dans ceux qui en sont de grands importateurs (mais les conditions économiques et environnementales n'y sont pas forcément propices, bien que même la Banque mondiale ait reconnu en 2008 que « la politique visant à s'approvisionner sur le marché mondial pour lutter contre la faim » avait conduit à une impasse et qu'il était « urgent de permettre aux pays en développement d'augmenter leur production agricole pour répondre aux besoins de leur population. »)⁴¹⁴. La concentration de la production des biens agricoles fondamentaux pour l'alimentation devrait se poursuivre, selon l'agroéconomiste Michel Buisson : « d'une part, la hausse des coûts de production et des prix alimentaires favorisera les plus compétitifs (Amérique du Sud, Europe centrale) ; d'autre part, le changement climatique pénalisera les zones tropicales humides ou semi-arides et bénéficiera aux grandes plaines des pays du Nord. »⁴¹⁵

La progression soutenue du commerce mondial de produits agricoles et alimentaires accroît en outre le rôle stratégique d'un petit nombre de points de passage-clés du trafic de marchandises, notamment des échanges maritimes puisque 77 % du commerce international de matières premières agricoles (en valeur) sont effectués par voie maritime (17 % par la route, 3 % par les airs et 3 % par le rail)⁴¹⁶. Les auteurs d'un rapport du *think tank* britannique Chatham House (*Royal Institute for International Affairs*) identifient quatorze goulets (*choke points*) cruciaux pour la sécurité alimentaire mondiale et vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes dont la fréquence et la sévérité a augmenté au cours des dernières années⁴¹⁷. Nous résumons la teneur de ce rapport dans le tableau 4. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est très vulnérable à une fermeture d'un des goulets du commerce mondial de produits agricoles et alimentaires car elle est parmi les plus dépendantes aux importations et plus d'un tiers des céréales qui lui sont destinées empruntent au moins un passage pour lequel il n'y a aucune alternative (les détroits turcs – Bosphore, Dardanelles – ou les trois passages-clés de la péninsule Arabique – détroit d'Ormuz, Bab-el-Mandeb, canal de Suez). Les pays du Golfe sont particulièrement concernés comme le montre le tableau 3.

Conclusion de la partie I : la sécurité alimentaire, un enjeu global, et ses implications pour les É.A.U.

Nous avons choisi de regarder les territoires productifs de l'agriculture et de la pêche comme les éléments constitutifs de systèmes alimentaires. D'après notre hypothèse fondamentale, la recomposition des territoires au sein de ces systèmes se produit sous l'action conjuguée d'un couple de forces que Jean Gottmann a nommé le mouvement et l'iconographie, mobilisées par des communautés. Afin d'adapter le cadre gottmannien au monde globalisé d'aujourd'hui, nous avons procédé à un élargissement de la compréhension de certains concepts. Les communautés que nous avons identifiées ne correspondent pas nécessairement à des territoires, en particulier à ceux d'États-nations ; il s'agit de groupes d'acteurs souvent transnationaux, réunis pour la défense d'intérêts communs. Si Jean Gottmann montrait par

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 11-12. Laurence ESTIVAL, 2016, *op. cit.*, p. 6.

⁴¹⁵ Michel BUISSON, 2009, *op. cit.*, p. 60.

⁴¹⁶ Andy CHALLINOR, W. Neil ADGER *et al.*, 2016, *op. cit.*, p. 19, d'après : A. CRISTEA, D. HUMMELS, L. PUZZELLO, M. AVETISYAN., 2013, *Trade and the greenhouse gas emissions from international freight transport*, *Journal of Environmental Economics and Management*, 65, p. 153-173.

⁴¹⁷ Johanna LEHNE, Laura WELLESLEY, 2017, *op. cit.*

ailleurs comment le droit était un instrument de cloisonnement de l'espace géographique, nous avons aussi observé son utilisation à des fins de décroisonnement : les groupes d'acteurs les plus puissants que nous ayons identifiés cherchent à construire un système alimentaire global en réarticulant les territoires productifs des systèmes alimentaires nationaux dans un nouveau système à l'échelle mondiale, notamment par la constitution de chaînes de valeur globales. Ces groupes d'acteurs comprennent des firmes transnationales (FTN), des gouvernements et des organisations intergouvernementales. Les sièges de ces trois catégories d'institutions sont historiquement situés aux États-Unis, auxquels se sont ajoutés l'Europe puis d'autres pays qui ont émergé comme exportateurs de produits agricoles et alimentaires sur la scène mondiale. Les organisations internationales en question ne sont pas obligatoirement mondiales : nous avons montré l'importance d'organisations régionales comme l'UE et l'ASEAN. Nous aurons donc à nous demander dans quelle mesure les acteurs que nous étudierons dans cette thèse se saisissent d'une institution telle que le Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.).

Les caractéristiques et la complexification du système alimentaire global, dont la mise en place est poussée par les groupes d'intérêt les plus puissants, le rendent de plus en plus difficile à maîtriser pour chacun des acteurs. Les FTN restent contraintes par le cadre juridique et réglementaire de chaque État, qui peut être soudainement modifié par une décision politique : pour réduire cette zone d'incertitude, les dirigeants des firmes cherchent par conséquent à ce que les gouvernements promeuvent leurs intérêts, parfois en plaçant certains de leurs propres cadres dans la haute administration publique. On peut dire, en termes gottmanniens, que les FTN cherchent à orienter la « police » des gouvernements, notamment en rédigeant elles-mêmes, ou en dictant à des hommes d'État acquis à leur cause, le droit que cette police sera chargée de faire appliquer. C'est pourquoi les FTN se lient aussi à des gouvernements autres que ceux des pays dans lesquels elles ont leur siège. C'est aussi la raison pour laquelle elles ont fait traduire leurs intérêts dans les dispositions du droit international en agissant, par l'intermédiaire des États, sur les organisations intergouvernementales. Les défenseurs du droit à l'alimentation, pourtant inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ne parviennent pas quant à eux à le rendre effectif, précisément parce qu'aucune force ne vient obliger les États à le respecter. Le rôle de courroie de transmission donné aux États dans la construction d'un système globalisé avait été envisagé par Jean Gottmann lorsqu'il observait comment le territoire des États tendait à devenir ce qu'il appelait une « fonction sociale internationale » ⁴¹⁸.

Cette transformation du rôle de l'État entre en tension avec sa fonction originelle d'affirmation d'une souveraineté sur un territoire. C'est ce paradoxe, illustration convaincante de la dialectique de la circulation et de l'iconographie théorisée par Gottmann, que l'on peut lire derrière le questionnement de Jean-Paul Charvet sur l'existence réelle d'un marché mondial et la déconnexion opérée par les États entre ce marché mondial et leur marché national ⁴¹⁹. Celle-ci peut prendre la forme de mesures protectionnistes, qui paraissent indispensables : le système alimentaire est le fondement de tout le système productif, l'État doit donc assurer sa viabilité et ne peut pas se permettre de satisfaire exclusivement les intérêts du seul secteur agroalimentaire. Le découplage entre marchés nationaux et marché mondial gêne donc les FTN du secteur pour aller au bout de leurs aspirations et conquérir des marchés. Dans le même temps, ces FTN ont besoin des subventions publiques et de certaines

⁴¹⁸ Jean GOTTMANN, 1973, *op. cit.*, p. 155.

⁴¹⁹ Jean-Paul CHARVET, 1991, *op. cit.*, p. 184.

barrières mises en place par les États pour protéger leurs parts de marché dans leur pays d'origine. Le cas des É.A.U. est original car il s'agit d'un État patrimonial, qui entretient par sa nature même la confusion entre secteurs public et privé, d'autant plus que les familles régnantes comptent en leur sein des hommes d'affaires dont certains sont impliqués dans l'agro-business.

Pour un pays comme les É.A.U., très dépendants des importations et vulnérables à la fermeture d'un des goulets du commerce mondial, la fluidité du commerce international est un enjeu vital pour assurer les approvisionnements alimentaires de la population et maintenir l'ensemble du système productif émirati. Cet objectif est partagé par les acteurs émiratis mais aussi par des acteurs issus des nombreux pays dont les ressortissants et les entreprises sont présents aux É.A.U. Nous étudierons dans la prochaine partie de la thèse comment s'articulent ces différents acteurs et chacun de leurs intérêts particuliers. Dans les parties suivantes, nous reviendrons sur le fait que dans le cas des É.A.U., l'affirmation de souveraineté de l'État vient justifier le soutien gouvernemental à l'agriculture et à la pêche dans le pays ainsi que la prise de contrôle de vastes étendues de terres agricoles à travers le monde par des entreprises émiraties, au nom de la nécessité pour le pays d'assurer sa souveraineté alimentaire alors que ses partenaires commerciaux manquent de fiabilité. L'analyse de la transformation du rôle de l'État par Jean Gottmann laisse cependant penser que cette fonction d'affirmation de la souveraineté est de plus en plus dépassée et qu'elle pourrait n'être qu'un prétexte à la mise en œuvre des intérêts d'entreprises privées.

Tableau 3 : part des importations de blé de différents pays qui emprunte tel passage-clé en 2015 ⁴²⁰

	détroits turcs	canal de Suez	Bab el-Mandeb	détroit d'Ormuz
É.A.U.	36 %	53 %	53 %	88 %
Qatar	30 %	35 %	35 %	80 %
Oman	28 %	53 %	53 %	n. d.
Arabie saoudite	3 %	87 %	42 %	n. d.

Tableau 4 : transit du commerce mondial de grain par les principaux points de passage ⁴²¹

goulets d'étrangle-ment	part du commerce mondial de grains (en %)		volume de grains (en millions de tonnes)		exemple d'interruption ou de perturbation du trafic entre 2002 et 2017
	en 2000	en 2015	en 2000	en 2015	
canaux et fleuves des États-Unis	19	13	67	78	niveau bas du Mississippi en raison de la sécheresse (2012-2013), crue du Mississippi (janvier 2016)
ports américains du Golfe du Mexique					ouragan Katrina (2005), tempête Isaac (août 2012)

⁴²⁰ Johanna LEHNE, Laura WELLESLEY, 2017, *op. cit.*

⁴²¹ *Ibid.*

canal de Panama	16	15	57	91	niveau bas provoqué par El Niño (avril 2016)
routes brésiliennes	6	17	23	102	fortes pluies rendant les routes impraticables (mars 2017)
ports brésiliens					glissements de terrain causant la fermeture du port de Paranaguá (2008), grève des dockers (septembre 2016)
pas de Calais	4	4	15	24	incidents d'interruption des signaux aux navires (avril 2014)
détroit de Gibraltar	14	10	50	64	le seul des 14 goulets identifiés à n'avoir connu aucune fermeture entre 2000 et 2015 ; panne de moteur d'un vraquier dans une tempête (octobre 2008)
voies ferrées vers les ports de la mer Noire	2	14	9	85	ordre de l'Ukraine de fermer ses ports de Crimée au trafic international (juillet 2014), restrictions russes sur les exportations, interruption des exportations de blé (décembre 2014)
ports de la mer Noire					
détroits turcs	2	12	8	75	fermeture du détroit du Bosphore pendant une tentative de coup d'État (juillet 2016)
canal de Suez	5	9	19	56	fermeture de plusieurs jours à cause de vents violents (février 2015)
détroit du Babel-Mandeb	5	8	18	52	piraterie ; missile tiré du Yémen sur un navire de guerre émirati (octobre 2016)
détroit d'Ormuz	5	4	17	24	saisie d'un navire marchand par l'Iran (avril 2015) ⁴²²
détroit de Malacca	8	18	28	108	trafic rendu dangereux par la fumée des feux de forêt en Indonésie (2013) ; abordage d'un vraquier par des pirates et enlèvement de l'équipage (novembre 2016) ; exercices militaires

⁴²² Viennent s'ajouter des incidents majeurs qui se sont produits en 2019 et sont donc postérieurs au rapport précité de Chatham House : sabotage de deux pétroliers saoudiens, d'un pétrolier norvégien et d'une barge émiratie aux abords de Fujairah le 12 mai ; attaque non revendiquée d'un pétrolier norvégien et d'un méthanier japonais en mer d'Oman le 13 juin ; drone américain abattu par l'Iran le 20 juin ; arraisonnement du pétrolier suédois *Stena Impero* battant pavillon britannique par l'Iran le 19 juillet et rétention à Bandar Abbas jusqu'au 27 septembre. Ces événements sont probablement à relier aux attaques contre des installations pétrolières saoudiennes, revendiquées par les houthistes mais imputées à l'Iran par une partie des analystes. Le 29 juillet 2021, une attaque (par drones ?) non revendiquée mais attribuée par plusieurs gouvernements à l'Iran a entraîné la mort de deux membres d'équipage du pétrolier *Mercer Street* alors que celui-ci approchait de Fujairah.

Partie II - La sécurisation des importations

La valeur des importations émiraties de produits agricoles et alimentaires a plus que quintuplé entre 2000 et 2018 ⁴²³. Cette augmentation des importations s'explique à 70 % par une hausse globale de leur volume ⁴²⁴, qui s'explique elle-même à 80 % par la croissance démographique des É.A.U. ⁴²⁵, comme on peut le calculer à partir du tableau suivant.

Tableau 5 : importations de produits agricoles et alimentaires et population des É.A.U. en 2000 et 2018

année	2000	2018
valeur des importations de produits agricoles et alimentaires des É.A.U. (en millions de dollars) ⁴²⁶	2 035	11 125
volume de ces mêmes importations (en millions de tonnes) ⁴²⁷	197,13	753,83
rapport valeur/volume (en \$/t)	10,323	14,758
valeur (en millions de dollars) si le rapport valeur/volume avait été constant depuis 2000	2 035	7 782
population des É.A.U (en millions d'habitants) ⁴²⁸	3,134	9,361
rapport volume/population (en t/hab.)	62,900	78,271
volume (en millions de tonnes) si le rapport volume/population avait été constant depuis 2000	197,13	605,79

La question des importations émiraties de produits agricoles et alimentaires offre un état de l'art contrasté. Selon le géopolitologue Pierre Blanc et le spécialiste de politiques agricoles et alimentaires Matthieu Brun, les É.A.U. et d'autres pays de la péninsule Arabique, après avoir privilégié l'approvisionnement alimentaire sur les marchés extérieurs, chercheraient à tendre vers une « autosuffisance délocalisée » grâce à des investissements agricoles à l'étranger. La priorité de la politique émirienne en matière de sécurité alimentaire serait par conséquent de réduire les importations émiraties de produits alimentaires acquis sur les marchés ou, du moins, de ralentir leur augmentation, qui semble inéluctable au regard des dynamiques démographiques. À la logique de marché, serait substituée une logique de firme dans laquelle les fonds d'investissements et les entreprises des É.A.U. maîtriseraient l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce changement de stratégie est expliqué par trois facteurs : la tendance à la hausse du coût total des aliments importés achetés sur les marchés internationaux (et donc une hausse du coût de la vie, que les richesses dégagées par l'exploitation du sous-sol ne pourraient pas durablement contenir), la volatilité des cours elle-même causée par les restrictions temporaires des exportations de certains pays (les

⁴²³ D'après les données de CHATHAM HOUSE, 2020, *op. cit.*, consulté le 2 juin 2020. Nous avons exclu les produits agricoles non comestibles ainsi que le tabac. Les données ne nous permettent cependant pas de soustraire la part des céréales et des graines oléagineuses qui est destinée à l'alimentation animale.

⁴²⁴ D'après le tableau 5, $7\,782/11\,125 = 0,6995...$

⁴²⁵ D'après le tableau 5, $605,79/753,83 = 0,8036...$

⁴²⁶ D'après les données de CHATHAM HOUSE, 2020, *op. cit.*

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ BANQUE MONDIALE, 2019, « Émirats arabes unis », <https://donnees.banquemondiale.org/pays/emirats-arabes-unis>, consulté le 18 avril 2020.

partenaires commerciaux s'inquiétant de leur propre sécurité alimentaire et préférant conserver pour eux-mêmes leur production en cas de mauvaises récoltes), et le manque d'eau qui rend l'objectif d'autosuffisance alimentaire inatteignable ⁴²⁹.

Spécialiste du Moyen-Orient, l'historien et politiste Eckart Woertz soutient quant à lui une thèse différente de celle de Pierre Blanc et Matthieu Brun sur l'avenir de la sécurité alimentaire dans les monarchies arabes du Golfe. Il ne croit pas en la possibilité pour ces pays de trouver un substitut à leurs importations par l'intermédiaire des marchés et il affirme la nécessité pour eux de diversifier leur économie afin de rester en capacité de payer leurs fournisseurs de produits agricoles et alimentaires ⁴³⁰. Les variations de la conjoncture pétrolière entraînent en effet une très forte variabilité interannuelle de la croissance économique des É.A.U. ⁴³¹, comme on le lit sur le graphique n° 1, et le contexte économique et géopolitique s'est considérablement dégradé pour le pays au cours des années 2010 ⁴³².

Alors que Pierre Blanc et Matthieu Brun mettent en avant le problème de l'accès économique à la nourriture, d'autres auteurs s'alarment d'une possible rupture de l'accès physique des É.A.U. aux denrées alimentaires en raison de leur dépendance aux importations. Ces auteurs, dont les articles ont été publiés sur le site internet du Royal Institute of International Affairs (groupe de réflexion britannique plus connu sous le nom de Chatham House, son lieu de réunion à Londres), relèvent que les importations de blé des É.A.U. passent pour 36 % d'entre elles par les détroits turcs du Bosphore et des Dardanelles, pour 53 % par les portes de la mer Rouge que sont le canal de Suez et le Bab el-Mandeb, et pour 88 % par le détroit d'Ormuz ⁴³³. Or tous ces passages stratégiques ont connu au cours des dernières années une fermeture brève ou un événement venu perturber les flux qui transitent par eux,

⁴²⁹ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, « Un regard géopolitique sur l'agriculture de firme dans le monde arabe », *Études rurales*, n° 191, p. 129-148, publié le 12 juillet 2015 sur <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9816> et consulté le 8 septembre 2020.

⁴³⁰ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.* En 2015, le secteur des hydrocarbures contribuait à 29,5 % du produit intérieur brut (PIB) des É.A.U., suivi de quatre activités de services (services immobiliers ; commerce ; construction ; transports et entreposage) qui représentaient chacune environ 10 % du PIB, de l'industrie (7,9 %) et de la finance (7,3 %), selon Sumaiyya WAHID SHAIKH, Genanew B. WORKU, Ananth RAO, 2017, *op. cit.*, p. 5.

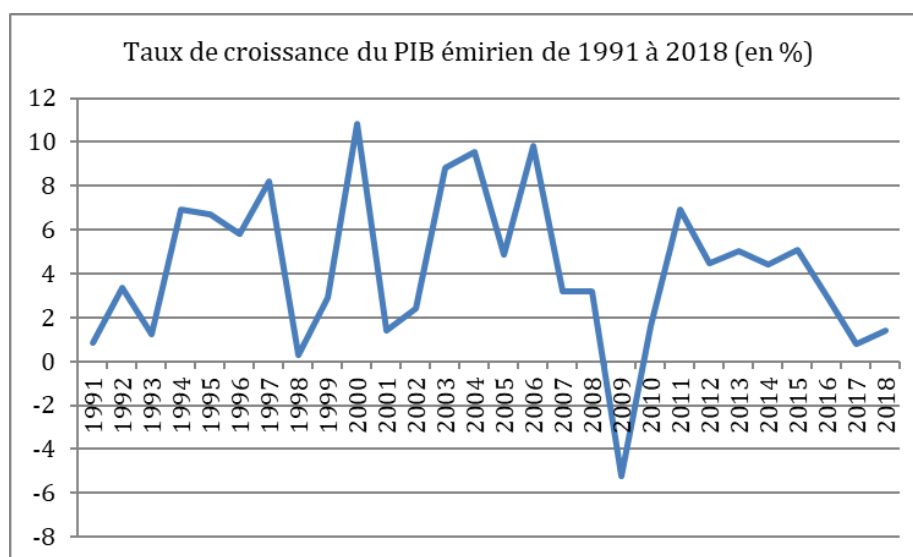
⁴³¹ À des taux de croissance annuelle du PIB supérieurs à 20 % en 1979 et en 1980 au moment du deuxième choc pétrolier, a succédé le contre-choc pétrolier et une croissance économique annuelle négative à cinq reprises au cours des années 1980. Le taux de croissance a ensuite été très instable bien que toujours positif depuis 1990 (sauf en 2009 en conséquence de la crise financière et économique mondiale et de ses répercussions sur le marché de l'immobilier à Dubaï). Cf. BANQUE MONDIALE, 2019, *op. cit.*

⁴³² De janvier 2011 à septembre 2014, le cours du baril de pétrole brut Dubaï Fateh franco à bord est resté supérieur à 90 \$ et souvent même à 100 \$ avec un maximum à 122,28 \$ en mars 2012. Il a aidé à porter la croissance économique annuelle des É.A.U. à une moyenne de 5,2 % entre 2011 et 2015 inclus. La deuxième moitié des années 2010 est bien moins prospère que la première. Le prix du baril de Dubaï Fateh s'est effondré à l'automne 2014 pour tomber à 45,98 \$ en janvier 2015, puis une nouvelle chute l'abaisse à 27 \$ en mars 2016. Après avoir remonté et oscillé autour de 60 \$ en 2018-2019, il est à nouveau tombé sous les 35 \$ au printemps 2020, touché par le ralentissement de la croissance chinoise, les tensions internes à l'OPEP, la guerre économique entre OPEP, Russie et États-Unis, facteurs auxquels vient depuis s'ajouter la chute de la demande mondiale entraînée par la pandémie de Covid-19. La croissance économique des É.A.U. a elle aussi considérablement reculé : des alentours de 5 %, le taux de croissance annuelle du PIB est passé à 0,79 % en 2017 et 1,42 % en 2018. Cf. BANQUE MONDIALE, 2019, *op. cit.* ; et INDEX MUNDI, 2020, « Pétrole brut, Dubaï Fateh », <https://www.indexmundi.com/fr/matieres-premieres/?marchandise=petrole-brut-dubai&mois=120>, consulté le 23 avril 2020, d'après un croisement de données en provenance de l'OPEP, de la Banque mondiale et de l'Energy Intelligence Group.

⁴³³ Chiffres de 2015 tirés de Johanna LEHNE, Laura WELLESLEY, 2017, *op. cit.*

Graphique n° 1 : la forte variabilité interannuelle du taux de croissance économique des É.A.U.

434



et ne seraient pas à l'abri d'une perturbation majeure qui entraînerait leur fermeture prolongée ⁴³⁵.

À plusieurs reprises dans la presse émirienne, des chefs d'entreprise et des dirigeants politiques ont considéré que les craintes à propos de l'accès physique des É.A.U. aux denrées alimentaires étaient sans fondement. Wisal Ahmed, à la tête de la chaîne de supermarchés Alam, réagissait dès 2014 à un rapport de Chatham House qui s'alarmait de la situation alimentaire des É.A.U., exposés à une possible interruption de leurs importations et à la volatilité des cours sur les marchés internationaux. Confiant, le directeur d'Alam répondait que « les inquiétudes sur la sécurité alimentaire aux É.A.U. sont un mythe ». Il se justifiait ainsi : « Les É.A.U. ont la chance de bénéficier d'une situation géographique fantastique. Leur chaîne d'approvisionnement est impeccable en termes de connectivité terrestre, aérienne et maritime. Par conséquent, l'approvisionnement en produits de n'importe quelle partie du monde ne sera jamais un problème. » ⁴³⁶ Alors que ces inquiétudes revenaient au premier plan au printemps 2020 avec la pandémie de coronavirus, le prince héritier d'Abu Dhabi Mohammed bin Zayed Al Nahyan et la ministre fédérale en charge de la sécurité alimentaire Mariam Al-Muhairi tenaient eux aussi un discours rassurant sur cette question ⁴³⁷.

⁴³⁴ D'après les données de la BANQUE MONDIALE, 2019, *op. cit.*

⁴³⁵ Le détroit du Bosphore a été fermé pendant la tentative de coup d'État manquée en Turquie en juillet 2016 ; le canal de Suez a été fermé quelques jours en février 2015 en raison de vents violents ; le Bab el-Mandeb et ses alentours connaissent des actes de piraterie et un navire de guerre émirati y a été visé par un missile tiré depuis le Yémen en octobre 2016 (*ibid.*). Enfin, le détroit d'Ormuz et ses environs ont été le théâtre d'incidents multiples dans un contexte de renouvellement des tensions entre les États-Unis et les monarchies de la péninsule Arabique, d'une part, et l'Iran, d'autre part (sabotages et attaques contre des pétroliers en 2019).

⁴³⁶ Amna Ehtesham KHAISHGI, 2014, "UAE food security concerns are a myth, food retailer says", *The National*, mis en ligne le 3 octobre 2014 et consulté le 8 septembre 2020 sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/uae-food-security-concerns-are-a-myth-food-retailer-says-1.306275?page=7&sortOrder=newest>. Traduction par nos soins.

⁴³⁷ Samir SALAMA, 2020, "UAE food supply chain will never be impacted, says Sheikh Mohammed Bin Zayed", *Gulfnews*, mis en ligne le 6 mai 2020 et consulté le 8 septembre 2020 sur <https://gulfnews.com/uae/government/uae-food-supply-chain-will-never-be-impacted-says-sheikh>

Ces divergences dans l'état de l'art nous amènent, pour y voir plus clair, à explorer en détail les circulations de produits agricoles et alimentaires dirigées vers les É.A.U. La crainte de voir s'interrompre un approvisionnement en cas de mauvaises récoltes dans un pays fournisseur se justifie si les produits exportés sont des excédents agricoles, que les pays exportateurs vendent parce que leur demande intérieure ne peut pas les absorber, et non des produits spécialement cultivés pour l'exportation : il nous faudra donc confirmer ou infirmer cette supposition. Dans le cas où les produits importés par les É.A.U. apparaissent avoir été destinés dès le début au commerce international, alors il sera particulièrement intéressant de recourir au concept gottmannien d'iconographie, étant donné le poids et les origines diverses des immigrés dans la population des É.A.U. Nous proposerons de considérer l'alimentation comme une dimension de l'iconographie, « ciment » qui soude les membres d'une communauté et qui naît de leur besoin d'identité, de solidarité et de stabilité ⁴³⁸. Nous réfléchirons à la façon dont l'étude des diasporas – en l'occurrence, de leurs pratiques alimentaires – peut renouveler et enrichir la théorie gottmannienne. Notre hypothèse est qu'au lieu d'être « un rôle de résistance au mouvement » ⁴³⁹, l'iconographie devient ici un moteur des échanges, l'attachement des communautés immigrées à la culture alimentaire de leur pays d'origine générant des circulations de denrées depuis ce dernier vers les É.A.U. Nous verrons dans quelle mesure cette imbrication de l'iconographie dans des circulations peut être caractérisée par le concept d'*embeddedness* au sens de Mark Granovetter ⁴⁴⁰.

Quant à l'hypothèse d'une substitution de l'agriculture de ferme aux importations par l'intermédiaire des marchés, elle nécessite de mieux comprendre la trajectoire des flux de denrées : qui les organise, depuis où ? dans quelle mesure les acteurs économiques du système alimentaire émirati maîtrisent-ils ce système ? Nous nous questionnerons par ailleurs sur les équipements qui permettent aux É.A.U. de valoriser leur position dans l'espace géographique afin d'assurer leurs approvisionnements, dans une économie mondialisée où la recomposition des territoires et le réagencement des réseaux sont permanents. Comme tout flux, les circulations de produits agricoles et alimentaires sont orientées par des équipements et notamment par des infrastructures de transport. Selon la théorie de Jean Gottmann, la position d'un territoire est son trait le plus spécifique mais elle ne vaut rien si elle n'est pas valorisée par un équipement adéquat ; position et équipement permettent à un territoire de générer et d'attirer des flux desquels découlent sa puissance. La position n'est pas absolue, puisqu'elle se définit par des réseaux qui évoluent en permanence. Elle est alors utilisée comme une ressource ; l'espace est un support de l'action, un instrument au service de stratégies ⁴⁴¹. Pour Gottmann, c'est à partir des points nœuds des réseaux – les carrefours – que se constitue une police qui soumet les marchands à certaines règles tout en assurant leur sécurité. Les métropoles du littoral émirati, notamment Abu Dhabi et Dubaï, peuvent être considérés comme des carrefours. Dans la théorie gottmannienne, le caractère stratégique des littoraux vient du contrôle que ceux-ci procurent sur l'avant-pays ⁴⁴². En accord avec ce cadre

mohammed-bin-zayed-1.71362563.

⁴³⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 221

⁴⁴⁰ Chez Mark Granovetter, l'*embeddedness* désigne l'encastrement des actions économiques dans des réseaux

sociaux, tandis que chez Karl Polanyi, il s'agit plutôt de l'inscription de l'économie dans des règles institutionnelles qui varient selon la société que l'on étudie. Cf. Mark GRANOVETTER, 1985, *op. cit.* ; Karl POLANYI, 1983 (1944), *op. cit.*

⁴⁴¹ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*

⁴⁴² Plutôt que sur l'arrière-pays, ce qui est une différence notable avec la théorie du Rimland de Spykman,

de réflexion, nous tenterons de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'importance prise par un carrefour permet à celui-ci d'étendre sa police, d'installer de nouvelles règles commerciales qui s'appliquent à des lieux de plus en plus éloignés du carrefour (on pense ici au « passeport logistique mondial » créé par les douanes dubaïotes pour fidéliser les usagers des terminaux de DP World à travers le monde ⁴⁴³).

Après un avertissement sur les sources auxquelles nous avons recouru dans cette partie, nous dresserons un état des lieux général des importations de produits agricoles et alimentaires des É.A.U. Nous nous attacherons ensuite à comprendre comment le système d'approvisionnement alimentaire des É.A.U. est organisé et à identifier les fragilités de ce système. Nous réfléchirons pour terminer à la maîtrise relative du système qu'en ont les différents acteurs qui y participent.

II-1. Les sources d'information sur les importations alimentaires des É.A.U.

Nous avons recoupé deux types de sources : d'une part, des statistiques issues de bases de données constituées par différentes institutions, principalement le think tank Chatham House et la Banque mondiale ; d'autre part, nos propres relevés de prix et de provenance de denrées alimentaires effectués lors de nos séjours de terrain aux É.A.U.

II-1.1. Richesse et limites de la base de données de Chatham House sur le commerce des ressources

La plupart des données statistiques absolues et relatives des importations émiraties en volume et en valeur (dollars courants) pour chaque année, ainsi que les parts des pays fournisseurs dans le marché émirati et la part des É.A.U. dans les exportations des différents pays, proviennent de la base de données sur les échanges internationaux de matières premières et de ressources dites « naturelles » constituée et mise en ligne par le Royal Institute of International Affairs (Chatham House) ⁴⁴⁴. Les données sont disponibles sauf exception pour toutes les années de 2000 à 2018 ou 2019. Les calculs à partir de ces chiffres (moyenne sur une période de plusieurs années par exemple) ont été réalisés par nos soins.

La base de données de Chatham House sur le commerce des ressources (CHRTD, pour *Chatham House Resource Trade Database*) se fonde sur la base de données statistiques des Nations unies sur le commerce de marchandises (*UN Comtrade*), elle-même constituée à partir des déclarations des douanes nationales. Chatham House recoupe les données fournies par la base *UN Comtrade*, les vérifie et les complète si besoin par d'autres sources, propose un volume vraisemblable quand les statistiques de l'ONU ne contiennent que la valeur monétaire des flux, avant de les agréger dans la CHRTD. Pour chaque flux, Chatham House fonde en une

⁴⁴³ Cf. par ex. Anup OOMEN, 2019, "World Logistics Passport launched to boost Dubai Silk Road initiative", *Construction Week*, publié le 14 octobre 2019 sur <https://www.constructionweekonline.com/business/259696-world-logistics-passport-launched-to-boost-dubai-silk-road-initiative>, consulté le 6 avril 2021.

⁴⁴⁴ CHATHAM HOUSE (The Royal Institute for International Affairs), *ResourceTrade.Earth*, « Data », <https://resourcetrade.earth/data>, consulté entre décembre 2018 et juin 2019 puis en mars 2020 et en juin 2021.

seule donnée les valeurs déclarées par l'importateur et l'exportateur, en calculant la moyenne des deux chiffres communiqués pondérée par des coefficients qui dépendent du prix unitaire moyen à l'échelle mondiale ⁴⁴⁵. À volume égal, il est normal que l'importateur déclare une valeur supérieure à celle communiquée par le fournisseur puisque les exportations sont généralement exprimées franco à bord (FAB) tandis que les clients paient leurs importations au coût assurance fret (CAF). Ceci peut expliquer par exemple pourquoi le riz vendu par l'Inde et le Pakistan aux É.A.U. en 2016-2017 est plus cher d'environ 4 % si l'on suit les déclarations des É.A.U. au lieu de celles des pays fournisseurs, comme on peut le calculer à partir du tableau de comparaison des données ci-après. Il reste cependant difficile de déterminer des chiffres fiables puisque, si l'on garde l'exemple du riz en 2016 et en 2017, les volumes expédiés du Pakistan aux É.A.U. déclarés par les É.A.U. sont très inférieurs à ceux communiqués par le Pakistan (1,7 fois inférieur en 2017), tandis que les volumes expédiés de l'Inde aux É.A.U. déclarés par les É.A.U. sont légèrement supérieurs à ceux communiqués par l'Inde. La comparaison des données est présentée dans le tableau 6.

Nous avons par ailleurs constaté qu'en ce qui concerne les réexportations de riz des É.A.U., la CHRTD les ignore ou donne foi aux déclarations des pays destinataires plutôt qu'à celles du pays réexportateur. Il est à noter que UN Comtrade comptabilise les réexportations dans les exportations (tout en permettant de les distinguer) ⁴⁴⁶ et que la CHRTD fait de même (sans offrir toutefois la possibilité de les dissocier). Les réexportations doivent être attentivement considérées puisque les É.A.U. sont une plaque tournante du commerce international et qu'ils comptent parmi les premiers réexportateurs mondiaux de certaines denrées alimentaires comme le riz et le sucre ⁴⁴⁷. Ainsi, d'après Chatham House, les É.A.U. ont importé 1,6 million de tonnes de riz mais en ont (ré)exporté 275 000 t (soit 17 %) vers le reste du monde en 2018. L'importance des réexportations est susceptible d'expliquer que pour certains produits, les données de la CHRTD ou de UN Comtrade ne correspondent pas à nos observations dans les points de vente aux É.A.U.

Les données disponibles ont par conséquent le mérite d'exister et de permettre notre travail mais elles demeurent sujettes à caution. Par ailleurs, les statistiques disponibles ne distinguent pas les produits importés achetés sur les marchés internationaux des produits issus de terres achetées ou louées à l'étranger par des sociétés émiraties. Les volumes et valeurs des importations publiés sur le site de Chatham House sont des chiffres bruts, ce ne sont pas des importations nettes d'exportations.

La CHRTD inclut certains produits transformés par l'industrie agro-alimentaire, par exemple le riz usiné, les viandes découpées et congelées ou le sucre raffiné, mais elle ne prend pas en compte les préparations à base de viande et de produits de la mer (code HS 16 ⁴⁴⁸), les préparations à base de céréales et/ou de lait comme les pâtes ou les biscuits (HS 19), les préparations à base de légumes et de fruits (HS 20) et les autres préparations comestibles

⁴⁴⁵ CHATHAM HOUSE, 2020, *ResourceTrade.Earth*, « Methodological overview », <https://resourcetrade.earth/about>, consulté le 13 mars 2020

⁴⁴⁶ UN Comtrade, <https://comtrade.un.org/data>, consulté le 13 mars 2020.

⁴⁴⁷ DUBAI PR NETWORK, 2016, "GCC food imports to reach US\$ 53.1 billion in 2020", *Gulfood*, consulté le 22 octobre 2016 sur <http://www.gulfood.com/Content/GCC-Food-Imports-to-Reach-AED-194-Billion-in-2020>.

⁴⁴⁸ Le code HS (*Harmonized System*) a été mis au point par l'OMC pour établir les nomenclatures douanières.

telles que les sauces et les condiments (HS 21). Nous avons donc recouru à la base *UN Comtrade*, qui ne propose pour ces produits que des données en valeur et aucune en volume. Nous avons toutefois délaissé les produits codés HS 21, qui ne nous ont paru essentiels à la sécurité alimentaire des populations.

Tableau 6 : comparaison des données sur le commerce du riz

Sources :

- (a) UN Comtrade, données fournies par l'Inde et le Pakistan
- (b) UN Comtrade, données fournies par les É.A.U.
- (c) CHRTD (Chatham House)
- (a), (b), (c) calculé par nos soins d'après (a), (b), (c)

donnée	valeur (en milliers de dollars)			volume (en t)			prix moyen (en \$/t)		
source	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
É.A.U. vers Pakistan, 2016	36,2	513,2 *	37,9	96	1 185 *	94	377	433	404
Pakistan vers É.A.U., 2016	134 720,6	120 542,8	127 740,8	208 279	174 500	186 506	647	691	685
É.A.U. vers Inde, 2016	3,5	301,4 *	3,5	5	273 *	5	649	1 105	701
Inde vers É.A.U., 2016	639 981,7	657 313,1	649 017,5	915 495	927 875	922 110	699	708	704
É.A.U. vers Pakistan, 2017	18,4	192,6 *	0	669	168 *	1	28	1 144	/
Pakistan vers É.A.U., 2017	179 319,9	111 179,6	145 708,3	233 255	140 267	188 773	769	793	772
É.A.U. vers Inde, 2017	0	1 307,8 *	0	0	1 396 *	0	/	1	/
Inde vers É.A.U., 2017	514 623,6	582 309,6	552 522,3	664 926	722 756	697 216	774	806	792

* Ces exportations sont spécifiées comme étant dans leur totalité des ré-exportations.

Les statistiques ne permettent pas toujours de distinguer les produits destinés à la consommation humaine de ceux destinés à l'alimentation animale. Si on se doute que le riz basmati entre dans la première catégorie et les tourteaux de soja dans la seconde, des matières premières comme les grains de blé non transformés entrent quant à elles dans les deux catégories sans qu'il soit possible de chiffrer avec précision la part qui revient à l'une ou à l'autre (blé meunier ou blé fourrager). Il est également impossible de distinguer, pour les fruits et légumes notamment, entre les produits voués au marché de frais et ceux destinés au marché de la transformation industrielle.

Nous souhaitons avertir le lecteur qui consulterait la base *World Trade Integrated Solution* (WITS) proposée par la Banque mondiale ⁴⁴⁹ : sa nomenclature souvent impropre peut conduire à des confusions. La catégorie « *Vegetable* », par exemple, inclut tous les produits dont le code HS est compris entre 06 et 14, c'est-à-dire aussi les arbres et les fleurs coupées (HS 07), les fruits (HS 08), le café, le thé, les épices (HS 09), les gommés et résines végétales (HS 13) ou encore les végétaux utilisés pour réaliser des nattes ou comme colorants ou pigments (HS 14). La catégorie « *Food products* » concerne les codes HS 15 à 24 et ne recoupe donc pas les produits rangés sous la dénomination « *Vegetable* » ni les produits

⁴⁴⁹ <https://wits.worldbank.org/trade>, consulté le 29 juillet 2021.

comestibles d'origine animale classés dans les codes HS 01 à 04.

II-1.2. La réalisation de relevés de prix et de provenance des produits dans les commerces

Au cours de nos séjours de terrain, nous avons réalisé 1 433 relevés de prix et de provenance de produits alimentaires entre le 25 décembre 2015 et le 3 janvier 2018, dans différents types de magasins aux É.A.U., majoritairement dans l'émirat d'Abu Dhabi. Nous devons reconnaître que nous n'avons pas fait d'échantillonnage selon une méthode scientifique mais que ces relevés ont plutôt été effectués de façon opportune dans des points de vente à proximité de nos lieux de séjour, des endroits où nous avons rencontré nos contacts, ou parfois au hasard d'une promenade. Nous avons cependant pu réaliser nos relevés dans des points de vente et des lieux très variés, comme le résume le tableau 7.

Ces relevés complètent utilement les données issues de la base de Chatham House ou de *UN Comtrade* en permettant d'identifier de manière certaine les entreprises qui sont partie prenante du commerce agricole et alimentaire.

II-2. La structure des importations de denrées alimentaires aux É.A.U.

Afin de faciliter la lecture de ce qui suit, nous appellerons « produits agricoles » les produits référencés dans la CHRTD, et « préparations de l'industrie agroalimentaire » les produits auxquels l'OMC attribue le code HS 16, 19 ou 20. Comme nous l'avons précisé dans la présentation des sources, ces préparations ne couvrent pas l'ensemble des produits traités par l'industrie agroalimentaire.

II-2.1. Un alourdissement de la facture des importations interrompu par une baisse récente

Le total des importations de produits agricoles des É.A.U. en valeur (en dollars courants) connaît une croissance progressive de 2,2 milliards de dollars en 2000 à 6,5 milliards en 2007, puis un pic en 2008 à 9 milliards, une descente à 7,8 milliards en 2009, avant une remontée et une stabilisation sur la période 2011-2019, autour de 12 à 13 milliards de dollars, avec une baisse sur les trois dernières années qui semble directement liée à une baisse des volumes importés ⁴⁵⁰. En volume, on observe une croissance chaque année de 2000 (4,6 millions de tonnes) ⁴⁵¹ à 2014 (15,4 millions de t) ⁴⁵², une légère baisse en 2015 (14,9 millions de t) puis une remontée jusqu'en 2017 (17,3 millions de t) et une baisse marquée jusqu'en 2019 (14,6 millions de t) ⁴⁵³.

⁴⁵⁰ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 22 juin 2021.

⁴⁵¹ *Ibid.* Ce chiffre a été révisé : en mars 2020, il était indiqué 4,8 millions de t.

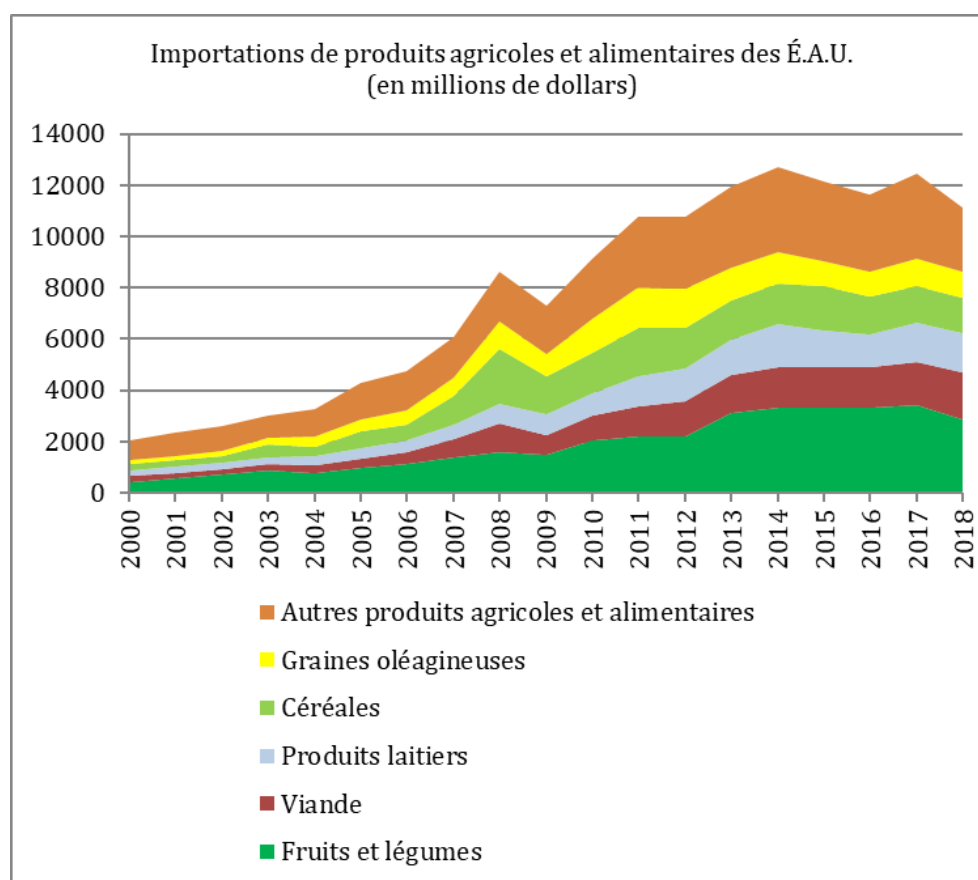
⁴⁵² *Ibid.* Ce chiffre a lui aussi été révisé : en mars 2020, il était indiqué 16,4 millions de t.

⁴⁵³ *Ibid.*

Tableau 7 : lieux où ont été effectués des relevés de prix et de provenance

type de point de vente	ville-centre d'une métropole	banlieue d'une métropole	ville moyenne ou bourg	milieu rural
marché	<u>Abu Dhabi :</u> -le marché aux fruits et légumes et le marché aux bestiaux de Port Zayed		-marché de Maliha	
petit commerce	<u>Abu Dhabi :</u> -le marchand de fruits et légumes Everyday Fruits and Vegetables, rue Al Ghattat (quartier du fort) -les boucheries et les poissonneries des halles de Port Zayed -la boucherie au coin de la rue Bu Fahhal et de la rue Gheel (quartier d'Al Markaziyah) -la supérette Baqala « Al Rafaa » sur la rue Sheikh Zayed I ^{er} (quartier d'Al Zahiyah, anciennement Tourist Club Area) <u>Sharjah :</u> -les bouchers du Souq Al Jubail, près du port de pêche		-les poissonneries de Dhaid -l'épicerie Mohamed Al Shamsi Foodstuff Trading à Falaj Al Mualla	
supermarché	<u>Abu Dhabi :</u> -SM Laguna, Mariah Mall -Spar, quartier d'Al Zahiyah <u>Dubaï (Bur Dubaï) :</u> -Almaya et Jyothis, quartier de Mankhool -Carrefour, Burjuman Mall		-Al Dhafra Co-operative Society, Mirfa -Al Madam Stars, Al Madam	-Al Madina Market, Al Faya -Madrid, sur la route entre Al Madam et Bahayes
hypermarché	<u>Abu Dhabi :</u> -Abu Dhabi Co-operative Society, Abu Dhabi Mall <u>Al Ain :</u> -Al Ain Co-operative Society <u>Dubaï :</u> -Carrefour, Mall of the Emirates -Géant, Ibn Battuta Mall	<u>Abu Dhabi :</u> -Lulu, Capital Mall, Mohammed bin Zayed City -Carrefour, Dalma Mall, Musaffah -Parco, « China Camp » (<i>labour camp</i>) en marge de Baniyas		

Graphique n° 2 : valeur des importations émiraties de produits agricoles depuis 2000 ⁴⁵⁴



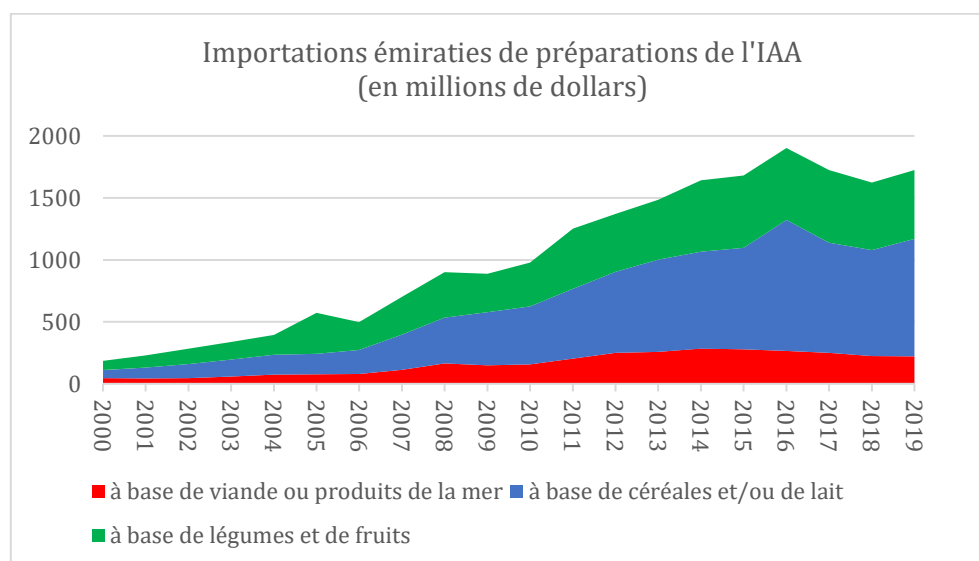
Le total des importations de préparations de l'industrie agroalimentaire des É.A.U. a quant à lui augmenté continuellement de 2002 (159 millions de dollars) à 2013 (près de 1,5 milliard) puis a plafonné autour de 1,7 milliard de dollars ⁴⁵⁵. Les importations de préparations à base de viande et de produits de la mer (code HS 16) ont connu une forte croissance de 2000 à 2015 (de 44 à 278 millions de dollars) suivie d'une baisse rapide (222 millions de dollars en 2019). Les importations de préparations à base de céréales et/ou de lait (HS 19) n'ont cessé d'augmenter de 2000 à 2019 (de 66 à 946 millions de dollars). Les préparations à base de légumes et de fruits (HS 20) ont tendanciellement augmenté de 2000 à 2015 (de 75 à 583 millions de dollars) avant de se stabiliser puis de décroître légèrement (557 millions de dollars en 2019) ⁴⁵⁶.

⁴⁵⁴ D'après les données de CHATHAM HOUSE, 2020, *op. cit.*, consulté le 2 juin 2020. Nous avons exclu les produits agricoles non comestibles ainsi que le tabac. Les données ne nous permettent cependant pas de soustraire la part des céréales et des graines oléagineuses qui est destinée à l'alimentation animale. Nous avons inclus les pommes de terre et autres tubercules dans les fruits et légumes.

⁴⁵⁵ Totaux calculés d'après les données fournies pour les produits codés HS 16, 19 et 20 sur *UN Comtrade*, <https://comtrade.un.org/data>, consulté le 29 juillet 2021.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

Graphique n° 3 : valeur des importations émiraties de préparations de l'industrie agroalimentaire depuis 2000 ⁴⁵⁷



II-2.2. La stabilité des pays fournisseurs

Depuis 2009, les premiers fournisseurs des É.A.U. en produits agricoles sont invariablement l'Inde (1^{re}), le Brésil (2^e) et les États-Unis (3^e) ; avant cette date, les deux premiers sont généralement les mêmes et les États-Unis sont 4^e ou 5^e, précédés par le Pakistan ou l'Iran ; ces deux pays n'apparaissent plus dans le haut du classement, la 4^e et la 5^e place étant récemment occupés par l'Arabie saoudite et l'Australie ⁴⁵⁸.

La valeur des exportations indiennes de produits agricoles vers les É.A.U. a bondi entre 2006 et 2007 : comprise entre 300 et 550 millions de dollars sur la période 2000-2006 (soit une part de 12 % dans le total des importations émiraties), elle est toujours supérieure à 1 milliard depuis 2007. Elle est stabilisée de 2011 à 2017 autour de 1,9 milliard de dollars, soit 13 à 16 % des importations totales des É.A.U. Elle diminue ensuite (1,5 milliard en 2019, soit une part de 12,2 %), ce qui participe à la baisse du total des importations émiraties de produits agricoles que nous avons signalée plus haut ⁴⁵⁹.

La valeur des exportations brésiliennes de produits agricoles est beaucoup plus instable que celle des exportations indiennes : elle connaît une croissance régulière de 142 millions de dollars en 2000 à 1,5 milliard en 2011, puis une variation en dents de scie avec des valeurs autour du milliard de 2015 à 2019, sauf un pic à 1,9 milliard en 2017. La part du Brésil dans le total des importations émiraties est de 6 à 10 % en général sur toute la période

⁴⁵⁷ *Ibid.* La base *UN Comtrade* ne fournit pas de données sur les marchandises codées HS 16 pour les années 2003 et 2016, et sur les marchandises codées HS 19 pour les années 2003, 2007, 2012 et 2014. Pour la conception du graphique, nous avons entré pour les années manquantes une moyenne de la valeur de l'année précédente et de l'année suivante.

⁴⁵⁸ CHATHAM HOUSE, *ibid.* Il s'agit d'un classement en valeur. Nous jugeons peu pertinent un classement en volume qui additionnerait des tonnes de produits très différents les uns des autres. Nous serons attentifs plus loin aux classements en volume lorsque nous entrerons dans le détail des produits.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

2000-2016, puis 13,7 % en 2017 et autour de 11 % depuis ⁴⁶⁰.

Les exportations de produits agricoles des États-Unis vers les É.A.U. se chiffrent autour de 200 millions de dollars sur la période 2000-2006 puis connaissent une croissance jusqu'à 1,1 milliard en 2013, suivie d'une baisse et d'une stabilisation autour de 800 millions à partir de 2016. La part des États-Unis dans les importations émiraties est assez stable sur toute la période 2000-2019, autour de 7 % ⁴⁶¹.

En ce qui concerne les préparations de l'industrie agroalimentaire, le classement annuel des importations de préparations à base de viande et de produits de la mer est dominé par des pays d'Asie du Sud-Est (Thaïlande en tête, secondairement la Malaisie et les Philippines) et par les États-Unis. La Malaisie et les Philippines sont précédées certaines années par l'Arabie saoudite et par le Brésil, qui ne figurent plus dans le haut du classement en 2019. Les parts des États-Unis, de la Malaisie et des Philippines sont relativement stables depuis au moins dix ans : respectivement autour de 12 %, 9 % et 8 %. La Thaïlande, qui comptait pour 16 % en 2010, est légèrement au-dessus de 30 % depuis 2015. Les États-Unis dominent pour les préparations à base de viande et la Thaïlande pour les préparations à base de poisson et d'autres produits de la mer, les Philippines et la Malaisie étant présentes dans ces deux types de produits ⁴⁶².

Les importations de préparations à base de céréales et/ou de lait sont dominées par l'Arabie saoudite, dont la part est comprise entre 14 et 19 % (autour de 150 millions de dollars depuis 2015). Depuis 2015, les autres fournisseurs majeurs sont les États-Unis (7 à 8 %), le Royaume-Uni (6,5 à 8 %), les Pays-Bas (5 à 6 %) et Oman (5 à 7,5 %), tandis que l'Australie et l'Allemagne (4^e et 5^e en 2010) se sont effacés de la tête du classement. L'Arabie saoudite est le premier fournisseur des É.A.U. en pâtes (spaghetti, macaroni, etc.), biscuits et gâteaux, ou encore en cornflakes ⁴⁶³.

Les importations de préparations à base de légumes et de fruits sont réalisées à environ 16 % par l'Arabie saoudite, qui, notamment grâce aux jus de fruits, est aussi première de ce classement, là encore caractérisé par sa stabilité. Les autres principaux fournisseurs sont depuis au moins dix ans les États-Unis (8 à 11 %), les Pays-Bas (6,5 à 7,7 %), l'Égypte (4,8 à 6,2 %), la Chine (6 à 7 % depuis 2014 mais 11 % en 2010) et la Thaïlande (5,5 à 7 %). La Chine surclasse la concurrence pour les conserves de tomates et de champignons. Les Pays-Bas dominent le marché de la conserve de pommes de terre et les États-Unis celui des conserves de légumes verts ⁴⁶⁴.

II-2.3. Une transition alimentaire en cours ?

Sur toute la période 2000-2019, la première catégorie en valeur est presque toujours les produits de l'horticulture qui, sur 2013-2019, pèsent autour de 3 milliards de dollars (dont 1,6 milliard pour les fruits, 750 millions pour les légumes et 680 millions pour les noix). En volume, cette catégorie est la 2^e, avec un peu plus de 3 millions de t/an depuis 2013 (1 million de tonnes au début des années 2000), dont 1,8 million de tonnes pour les fruits et 1,2 million

⁴⁶⁰ *Ibid.*

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² *UN Comtrade*, consulté le 29 juillet 2021.

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ *Ibid.*

pour les légumes (les noix ne représentant qu'à peine 160 000 t en 2016 et 211 000 t en 2019) ⁴⁶⁵.

Depuis 2010, les céréales sont constamment la première catégorie de produits alimentaires importés par les É.A.U. en volume : autour de 2 millions de tonnes/an dans la première moitié des années 2000, le double en 2014-2017, puis une baisse marquée (3,5 millions de t en 2019) qui participe donc à la baisse du total des importations remarquée plus haut depuis 2017. Les céréales sont presque toujours au deuxième rang en valeur (au premier en 2008-2009). Elles ont connu un bond en 2008 (2,1 milliards de dollars soit 1 milliard de plus que l'année précédente) puis un nouveau pic en 2011 (1,9 milliard de dollars). Leur valeur décline fortement depuis : seulement 1,3 milliard de dollars en 2019, un montant comparable à celui de 2007. Les céréales sont devancées depuis 2016 par la viande.

La viande, quatrième ou cinquième poste d'importations de produits alimentaires pour les É.A.U. en valeur jusqu'en 2012, est le troisième en 2015 et le deuxième ensuite. La tendance à la hausse est très accentuée : la viande compte pour 225 millions de dollars environ au début des années 2000 et atteint 2 milliards de dollars en 2019. L'augmentation en volume est significative même si elle est moins impressionnante : d'un peu moins de 200 000 t à 837 000 t sur la même période. Un signe de la transition alimentaire ? Ce n'est pas certain car, en volume, la viande n'apparaît plus dans le classement des 5 premiers postes en volume depuis 2007 (les tendances laissent supposer qu'elle est de retour à la cinquième place en 2020, devant la catégorie des produits laitiers, œufs et miel).

La catégorie produits laitiers, œufs et miel oscille entre le deuxième et le cinquième rang en valeur sur la période 2000-2019. De 300 millions de dollars environ dans la première moitié des années 2000, ce poste représente depuis 2011 au moins 1,2 milliard de dollars (1,9 milliard en 2014). Il compte en 2019 pour 1,6 milliard de dollars, dont plus de 1,4 milliard pour les produits laitiers, 114 millions pour les œufs et 29 millions pour le miel ⁴⁶⁶.

Le sucre a longtemps été le troisième poste des importations de produits alimentaires des É.A.U. en volume mais il n'est plus que le quatrième et pourrait vite passer au cinquième rang si sa tendance à la baisse et à la tendance à la hausse pour la viande se poursuivent. Après avoir oscillé autour des 2 milliards de tonnes entre 2009 et 2016, les importations de sucre connaissent un pic en 2017 à 3,2 millions de tonnes, puis une chute vertigineuse : 951 000 t seulement en 2019, un niveau que les É.A.U. n'avaient plus connu depuis 2000. Cette chute s'observe aussi en valeur, avec un passage de 1,3 milliard de dollars à 333 millions entre 2017 et 2019 ⁴⁶⁷.

Longtemps quatrième poste d'importations en volume, les graines oléagineuses sont maintenant le troisième. Leur tendance est à une hausse rapide entre 2000 et 2011 (de 143 millions à 1,6 milliard de dollars et de 380 000 t à 2 millions de t). De 2011 à 2019, on observe une forte baisse en valeur (938 millions de dollars en 2019) mais plutôt une stagnation en volume (autour de 1,7 million de t depuis 2013) ⁴⁶⁸.

Si l'on se concentre sur les volumes importés pendant la période 2017-2019, on observe que les cinq premiers postes d'importations baissent (céréales ; oléagineux ; sucre) ou stagnent (produits de l'horticulture ; produits laitiers, œufs et miel), tandis que la viande et les produits de la mer progressent à un rythme rapide. Il s'agit peut-être d'un indice de

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ *Ibid.*

transition alimentaire, d'autant plus que les importations de préparations de l'industrie agroalimentaire, comme nous l'avons vu, ont poursuivi leur croissance. Il faudrait le confirmer à l'aide d'enquêtes sur la consommation alimentaire qui, à notre connaissance, n'existent pas encore pour cette période. Comme les postes d'importations en baisse concernent des produits qui peuvent se conserver en silos, on peut aussi imaginer que cette baisse s'explique par un haut niveau de stocks, qui peut perdurer ou au contraire se montrer ponctuel. Une étude de la consommation alimentaire conduite à la fin des années 1990 est cependant disponible et encourage l'interprétation de nos observations comme le signe d'une transition alimentaire : la consommation fréquente (au moins 4 fois par semaine) de viande, de poulet, d'œufs et de fromage est plus élevée chez les hommes âgés de 20 à 50 ans que chez les plus de 50 ans ; c'est l'inverse pour le poisson, le lait, le *laban* et les fruits et légumes. Les différen-

Tableau 8 : postes d'importations de produits agricoles en 2019 ⁴⁶⁹

en volume			postes	en valeur		
classement	milliers de tonnes	tendance depuis 2017		classement	millions de dollars	tendance depuis 2017
1 ^{er}	3 513	↘	céréales	4 ^e	1 336	↘
2 ^e	3 141	=	produits de l'horticulture (fruits et légumes)	1 ^{er}	3 231	=
3 ^e	1 618	↘	graines oléagineuses	6 ^e	938	↘
4 ^e	951	↘	sucres	8 ^e	333	↘
5 ^e	838	=	produits laitiers, œufs et miel	3 ^e	1 609	=
6 ^e	837	↗	viande	2 ^e	2 024	↗
7 ^e	597	=	légumineuses	9 ^e	297	↘
8 ^e	327	↘	stimulants, tabac et épices	5 ^e	991	↘
9 ^e	282	=	racines et tubercules	11 ^e	80	↘
10 ^e	219	↗	poissons et ressources aquatiques	7 ^e	644	↗
11 ^e	43	=	animaux vivants	10 ^e	126	↘

⁴⁶⁹ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 26 juin 2021. Nous avons exclu la catégorie « caoutchouc et gommes », qui n'est pas alimentaire, ainsi que la catégorie « autres produits agricoles » qui contient principalement des denrées non comestibles.

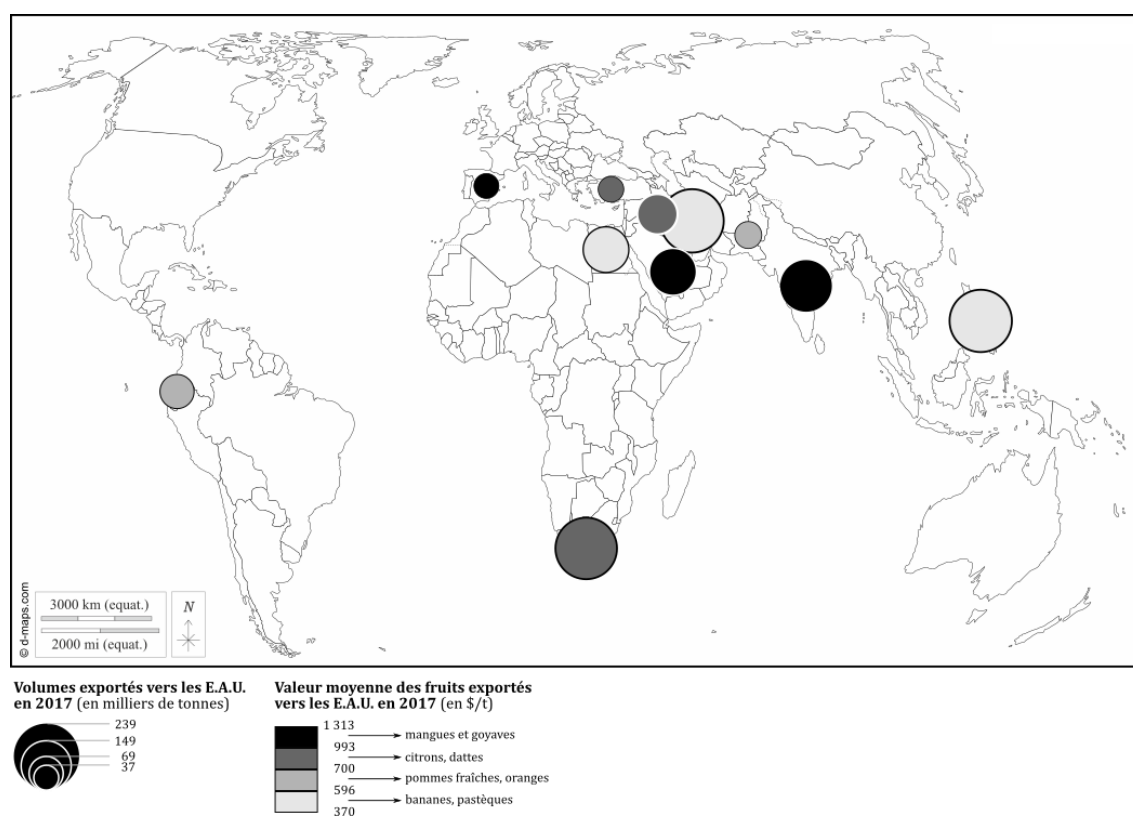
-ces entre générations sont moins nettes chez les femmes : celles âgées de 20 à 50 ans consomment aussi fréquemment que leurs aînées du poisson, du lait et des légumes, et même un peu plus souvent des fruits ⁴⁷⁰.

Nous proposons ci-après un état de la situation et des dynamiques des importations émiraties pour les catégories de produits agricoles prépondérantes en valeur en 2019 : les produits de l'horticulture, la viande, les produits laitiers et les céréales.

II-2.4. Les importations de produits de l'horticulture

Les importations de fruits par les É.A.U. tendent à la hausse sur la période 2000-2013 (558 000 t en 2000) avant de se stabiliser à 1,8 millions de tonnes. Celles de légumes connaissent plus de variations : elles tendent à la hausse à partir de 2000 (303 000 t) jusqu'en 2007-2008 (autour de 750 000 t), baissent à 611 000 t en 2009 puis repartent à la hausse jusqu'à se stabiliser autour de 1,2 millions de tonnes depuis 2016 ⁴⁷¹.

Carte n° 2 : les principaux fournisseurs des É.A.U. en fruits en 2017 ⁴⁷²



Nous avons réalisé la carte n° 2 pour l'année 2017, qui est, parmi les années récentes, celle pour laquelle les données sont les mieux consolidées. Nous avons également affiché les principaux fruits dont il sera question ci-après selon leur valeur moyenne, la nature des fruits

⁴⁷⁰ A. O. MUSAIGER, N. M. ABUIRMEILEH, 1998, "Food consumption patterns of adults in the United Arab Emirates", *The Journal of the Royal Society for the Promotion of Health*, vol. 118, n° 3, p. 146-150.

⁴⁷¹ *Ibid.*, consulté le 3 août 2021.

⁴⁷² *Ibid.*

exportés vers les É.A.U. étant fortement corrélée à la valeur des exportations de chacun des pays fournisseurs. Par exemple, l'Iran est le premier exportateur de fruits vers les É.A.U. en volume (239 000 t) mais il s'agit majoritairement de pastèques (176 000 t) qui est un fruit très peu valorisé par rapport à son poids. Pour un volume presque équivalent (225 000 t), les exportations sud-africaines de fruits vers les É.A.U. ont une valeur de 210 millions de dollars, plus du double par rapport à l'Iran (88,5 millions de dollars).

-Cinq fournisseurs majeurs de fruits, presque tous riverains de l'océan Indien ou du golfe Arabo-Persique ⁴⁷³

La proximité géographique des fournisseurs des É.A.U. en fruits s'explique probablement par l'aspect périssable des fruits. Les origines des importations émiraties de fruits sont stables : à l'exception de l'Irak, les cinq pays dont il sera question dans les lignes qui suivent apparaissent toujours ou presque toujours (une année d'absence) dans les classements annuels des cinq premiers fournisseurs de fruits des É.A.U. en volume depuis 2000.

L'Afrique du Sud est chaque année depuis 2009 le premier ou deuxième fournisseur des É.A.U. en fruits en volume. Comme nous y reviendrons, ce pays est constamment depuis 2001 le premier exportateur de citrons et le premier exportateur d'oranges vers les É.A.U. L'Afrique du Sud se classe par ailleurs fréquemment au 4^e ou au 5^e rang des fournisseurs des É.A.U. en pommes fraîches.

L'Iran est depuis longtemps bien positionné sur le marché émirati des pommes fraîches. Il domine de plus le marché émirati de la pastèque, comme nous le développerons plus bas. L'Iran est aussi à partir de 2012 le 2^e exportateur de dattes en volume vers les É.A.U., ayant cédé sa 1^{re} place à l'Irak.

L'Irak est en volume le 3^e ou le 4^e exportateur de fruits vers les É.A.U. depuis 2012, après avoir été 1^{er} en 2008.

L'Inde occupe depuis 2012 la 4^e ou la 5^e place du classement des fournisseurs de fruits des É.A.U. en volume, sauf en 2014 où elle est reléguée à un rang inférieur. Elle est presque toujours le 2^e fournisseur de bananes en volume. Depuis 2010, elle est en volume le deuxième exportateur vers les É.A.U. de goyaves et de mangues (autour de 35 % des importations émiraties), après avoir cédé la première place au Pakistan. L'Inde est par ailleurs pour les É.A.U. le deuxième fournisseur de pastèques ainsi qu'un important fournisseur de citrons. Nos relevés dans les magasins ne montrent pas l'Inde et le Pakistan sur le marché émirati de la mangue, mais avant tout le Kenya et l'Australie, secondairement la Thaïlande et le Brésil ⁴⁷⁴, ce qui s'explique sans doute par une question de saison : nos relevés ont été faits en décembre alors que la saison de la mangue indienne dure de mars à juillet.

Seul pays parmi les cinq fournisseurs majeurs à ne pas être baigné par l'océan Indien, les Philippines dominent comme nous le verrons le marché émirati de la banane mais la conquête de parts de marché par l'Inde a fait rétrograder les Philippines de la 3^e à la 4^e place des exportateurs de fruits vers les É.A.U. en 2015 puis à la 5^e place en 2016.

⁴⁷³ Toutes les informations contenues dans cette section proviennent de CHATHAM HOUSE, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁷⁴ Observations, 22 décembre 2015, hypermarché Géant, Ibn Battuta Mall, Dubaï ; 28 décembre 2015, supermarché Carrefour, Burjuman Mall, Dubaï.

-Deux fruits principaux dans les importations des É.A.U. : les pommes et les dattes

Déjà soulignée, la proximité spatiale des fournisseurs est particulièrement remarquable pour les deux fruits les plus importés par les É.A.U., les pommes et les dattes, puisqu'il s'agit de deux riverains du Golfe : l'Irak et l'Iran.

Les importations émiraties de pommes fraîches sont tendanciellement en hausse avec 69 000 t en 2001 et des chiffres légèrement supérieurs à 200 000 t depuis 2013. L'Iran est un fournisseur majeur de pommes fraîches pour les É.A.U. et le 1^{er} en volume en 2016. L'Iran est en concurrence avec la France, l'Italie et les États-Unis. L'Afrique du Sud se classe généralement au 4^e ou au 5^e rang en volume. La Chine et le Chili ne sont plus des fournisseurs majeurs depuis 2014 ⁴⁷⁵.

Le volume des importations émiraties de dattes fraîches ou séchées est très variable d'une année sur l'autre et oscille depuis 2000 entre 13 000 t (en 2009) et 248 000 t (en 2014). L'Irak est le premier exportateur de dattes en volume vers les É.A.U. pour les années 2005, 2007, 2008, et de 2012 à 2017. Les autres années, c'est presque toujours l'Iran, de son habituel 2^e rang, passe au 1^{er}. En volume, de 2012 à 2017, les É.A.U. absorbent la moitié des exportations de dattes de l'Irak, ce pays assurant les trois quarts des importations émiraties. L'Arabie saoudite passe parfois devant l'Iran et se classe même au premier rang en 2018 et 2019 ⁴⁷⁶. L'industrie exportatrice de la datte saoudienne est aux mains d'acteurs non spécialisés. Les dattes saoudiennes sont notamment exportées par la Amal Al Khair Dates Company ⁴⁷⁷, qui produit des dattes et produits dérivés (pâte, sirop, pâtisseries), le groupe Amal Al Khair étant aussi un acteur majeur dans le secteur de la volaille et de la nourriture animale ⁴⁷⁸ ; elles sont distribuées aux É.A.U. par la filiale import-export de SBR, un groupe d'Al Ain dont l'essentiel des activités se trouve dans le domaine de la médecine (le président du groupe a d'ailleurs été président de la commission santé du Conseil national fédéral des É.A.U.) ⁴⁷⁹.

-Des marchés spécifiques dominés par un pays

L'Afrique du Sud domine le marché émirati des agrumes : elle est chaque année depuis 2001 le premier exportateur de citrons et le premier exportateur d'oranges vers les É.A.U. Sur le marché émirati des citrons frais ou séchés, l'Inde étant en recul (toujours 2^e de 2000 à 2013 mais 3^e en 2014-2015 et 5^e en 2016), les Sud-Africains sont maintenant en concurrence avec la Turquie qui, de 5^e fournisseur en 2011, s'est hissée au 2^e rang à partir de 2014 ⁴⁸⁰. Nos relevés dans les magasins montrent que les citrons turcs ont une meilleure compétitivité-prix que les citrons sud-africains ⁴⁸¹. Les exportateurs sud-africains affrontent notamment la

⁴⁷⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ Observations le 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi.

⁴⁷⁸ <http://dates.amalalkhair.com>, consulté le 1er novembre 2019.

⁴⁷⁹ <https://www.sbr-groupuae.com>, consulté le 1er novembre 2019.

⁴⁸⁰ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁸¹ Prix le plus bas relevé pour les citrons sud-africains : 8,75 AED/kg, 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi. Prix relevés pour les citrons turcs : 6,00 AED/kg, 25 octobre 2016, marchands de fruits et légumes du quartier Al Danah, Abu Dhabi.

concurrence de Tekasya, entreprise turque d'emballage et d'exportation de fruits et légumes (environ 80 000 t/an exportées)⁴⁸². Quant aux oranges, le marché émirati est devenu plus important pour l'Afrique du Sud puisqu'il représente autour d'un dixième des exportations sud-africaines dans les années 2010 alors qu'il comptait à peine pour un vingtième dans les années 2000. Depuis 2001, les Sud-Africains réalisent en volume entre un et deux tiers des importations émiraties d'oranges. Leurs concurrents sont l'Égypte et l'Espagne, 2^e et 3^e fournisseurs depuis 2013. Le classement de tête est le plus souvent complété par l'Australie, le Liban et les États-Unis. Le Brésil a été relégué au-delà de la 5^e place après 2005, ce qui semble s'expliquer par la baisse des exportations d'oranges brésiliennes fraîches ou séchées vers le reste du monde et la hausse par le Brésil de ses exportations de jus d'orange ; or les importations émiraties de jus d'orange s'élèvent à peine à 3 400 t en 2016 (contre plus de 200 000 t pour les oranges fraîches ou séchées) et le marché émirati des jus de fruits est dominé par l'Arabie saoudite⁴⁸³. L'Afrique du Sud, d'après nos observations en magasins, exporte des oranges Valencia (alors que la Turquie, par exemple, exporte plutôt des oranges Navel⁴⁸⁴.

Les Philippines sont de très loin le premier exportateur de bananes vers les É.A.U. Dans la deuxième moitié des années 2010, les É.A.U. ne représentent que 5 % du volume exporté par les Philippines mais ce pays couvre à plus de 50 % les importations émiraties. Les Philippines perdent toutefois du terrain puisque de 2000 à 2008, leur part en volume était supérieure à 90 %. Le deuxième fournisseur des É.A.U., l'Inde, s'est affirmé sur ce marché : alors qu'elle assurait au mieux 4 % des importations émiraties entre 2000 et 2008, ce chiffre est aujourd'hui d'environ 15 %⁴⁸⁵. L'Inde est le premier producteur mondial de bananes (plus de 28 millions de t/an en moyenne sur la période 2010-2017), loin devant la Chine (11 millions de t). Les Philippines arrivent au troisième rang, au coude à coude avec le Brésil, l'Équateur et l'Indonésie (chacun autour de 7 millions de t/an)⁴⁸⁶. La production indienne et chinoise est toutefois largement consommée dans les pays producteurs, et ce sont les Philippines et quatre pays d'Amérique latine (Équateur, Costa Rica, Colombie, Guatemala) qui dominent les exportations mondiales. L'Équateur arrive en tête avec 24 % des exportations mondiales en valeur et 27 % en volume en 2017⁴⁸⁷. Nos observations confirment la domination des Philippines sur le marché bananier émirati, l'Inde et l'Équateur venant compléter les arrivages. Les bananes philippines sont les moins chères (4,95 à 6,95 AED/kg dans les grandes surfaces de l'agglomération d'Abu Dhabi fin octobre 2016), suivies des équatoriennes (6,95 AED/kg dans les mêmes conditions d'observation) puis des indiennes (8,95 AED/kg). Les Philippines exportent aussi des bananes de la variété Cardava. D'Inde viennent également d'autres variétés de bananes, plus petites (et plus chères : 12,95 AED/kg)⁴⁸⁸. Les bananes Cavendish philippines sont toutes étiquetées Del Monte

⁴⁸² <http://www.tekasya.com>, consulté le 1er novembre 2019.

⁴⁸³ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁸⁴ Observations, 28 décembre 2015, supermarché Carrefour, Burjuman Mall, Dubaï.

⁴⁸⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁸⁶ FAOStat, <http://www.fao.org/faostat>, consulté le 28 octobre 2019.

⁴⁸⁷ Depuis 2005 en volume et 2015 en valeur, les cinq premiers exportateurs mondiaux sont toujours l'Équateur en tête, suivi dans un ordre variable des Philippines et des trois autres pays latino-américains mentionnés.

⁴⁸⁸ Observations, 28 décembre 2015, supermarché Carrefour, Burjuman Mall, Dubaï (non pris en compte dans les comparaisons de prix) ; 21 et 27 octobre 2016, Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi ; 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City ; 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi.

tandis que les équatoriennes sont pour certaines estampillées Chiquita ⁴⁸⁹. Dans les deux cas, la production n'est donc pas contrôlée par des entreprises du pays exportateur mais par des multinationales américaines qui sont des géants de l'agroalimentaire (Chiquita, l'ex-United Fruit Company tristement célèbre pour son soutien aux « républiques bananières », a cependant été rachetée par des acquéreurs brésiliens en 2014 ⁴⁹⁰).

L'Iran domine le marché émirati de la pastèque, le deuxième fournisseur étant l'Inde ; on trouve ensuite depuis 2014 l'Égypte, la Jordanie et l'Australie, alors que l'Arabie saoudite et le sultanat d'Oman ont été relégués. Depuis 2015, les deux tiers des exportations iraniennes de pastèques en volume sont destinés au marché émirati, dont les besoins sont couverts par l'Iran dans une proportion comprise entre 66 et 90 % depuis 2000 (avec en général un chiffre supérieur à 80 %) ⁴⁹¹. Les pastèques iraniennes sont vendues 2,95 à 3,95 AED/kg dans les grandes surfaces abu-dhabiennes contre 4,95 pour les pastèques indiennes. Nous n'y avons observé aucune autre provenance ⁴⁹².

-Quatre fournisseurs majeurs de légumes, tous asiatiques

Les légumes les plus vendus aux É.A.U. sont les oignons (marchés abu-dhabien et dubaïote estimés ensemble à près de 250 000 t en 2014) et les tomates (près de 180 000 t). Viennent ensuite, avec un marché d'environ 140 000 t environ, les pastèques et, au même niveau, les pommes de terre. Suivent, avec un peu plus de 60 000 t, les carottes puis les choux. Pour ces six légumes, en 2014, les importations depuis l'extérieur des É.A.U. représentent au moins les deux tiers des volumes commercialisés à Abu Dhabi et à Dubaï (pastèques, choux), et parfois plus de 96 % (oignons, carottes) ⁴⁹³. Chaque année depuis 2000, les quatre premiers exportateurs de légumes vers les É.A.U. sont l'Inde, l'Iran, la Jordanie et la Chine, sauf en 2003 où le Pakistan devance la Chine à la 4^e place ⁴⁹⁴.

Comme pour la carte n° 2 et pour les mêmes raisons, nous avons choisi pour la carte n° 3 l'année 2017. L'Iran se présente dans une situation similaire à celle de la carte des exportations de fruits : il est un fournisseur majeur (le 2^e en 2017 avec 188 000 t) mais ses exportations de légumes vers les É.A.U. n'ont qu'une valeur moyenne de 277 \$/t. Tous les fournisseurs qui apparaissent sur la carte n° 2 présentent une valeur moyenne comprise entre 277 et 925 \$/t, sauf les Pays-Bas qui culminent à 2 829 \$/t.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ Emmanuel GRASLAND, 2014, « Chiquita, le roi de la banane, sous pavillon brésilien », *Les Échos*, publié le 28 octobre 2014 et consulté le 28 octobre 2019 sur <https://www.lesechos.fr/2014/10/chiquita-le-roi-de-la-banane-sous-pavillon-bresilien-296077>.

⁴⁹¹ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁴⁹² Observations : 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi ; 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi.

⁴⁹³ SixthFactor Consulting, 2014, *Market Position Survey. Fruit, Vegetable & Livestock Products in UAE*, enquête menée pour l'Abu Dhabi Farmers' Services Center (ADFSC), résultats présentés le 20 novembre 2014, publiés sur https://adfsc.ae/en/siteassets/pages/researchandstudies/market_position_survey_presentation_english.pdf, consultés le 6 octobre 2019.

⁴⁹⁴ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

Carte n° 3 : les principaux fournisseurs des É.A.U. en légumes en 2017 ⁴⁹⁵



L'Inde est le premier fournisseur de légumes des É.A.U. chaque année depuis 2004 (à l'exception de l'année 2015 où elle apparaît au deuxième rang). Elle est pour les É.A.U. un fournisseur majeur de tomates, le deuxième en volume depuis 2010 ⁴⁹⁶. Les tomates sont le 2^e légume le plus commercialisé aux É.A.U. (les marchés additionnés d'Abu Dhabi et de Dubaï pour ce légume ont été estimés à 179 231 t en 2014) et les É.A.U. importent plus des trois quarts des tomates consommées dans le pays ⁴⁹⁷. L'Inde est par ailleurs le principal fournisseur des É.A.U. en oignons. Depuis 2016, elle exporte entre 218 000 et 292 000 t d'oignons ⁴⁹⁸ par an vers les É.A.U., qui en importent au total de 341 000 à 369 000 t ⁴⁹⁹. L'oignon blanc indien jouit d'une très bonne compétitivité-prix dans les grandes surfaces émiriennes, à 2,10 AED/kg alors que les prix sont de 5,95 pour l'australien, 6,95 pour l'américain et 7 pour l'espagnol ⁵⁰⁰. L'Inde domine en outre les importations émiraties de poivrons et de piments depuis 2006 après avoir pris la place de la Jordanie. Les exportations indiennes de ces légumes vers les É.A.U. se sont très rapidement développées : de 5 % environ au début des années 2000, les É.A.U. représentent en général plus de la moitié des

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ *Ibid.*

⁴⁹⁷ SixthFactor Consulting, 2014, *ibid.*

⁴⁹⁸ Il s'agit ici uniquement de l'oignon commercialisé entier et non de l'oignon déshydraté vendu en flacon.

⁴⁹⁹ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁵⁰⁰ L'oignon indien a été observé le 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi. Les autres oignons ont été observés le 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi ; et le 27 octobre 2016, Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi.

exportations indiennes en volume depuis 2005 et près des deux tiers après 2015. L'Inde, qui ne contribuait aux importations émiraties de poivrons et de piments qu'à hauteur de 1 % en volume au début des années 2000, a une part de 30 % en 2005, de 45 % en 2008 puis au-delà de 50 % par la suite. L'importance des importations de poivrons et de piments est toutefois moindre pour le marché émirati : les marchés additionnés d'Abu Dhabi et de Dubaï pour ces légumes n'ont été estimés qu'à 4 161 t en 2014 et les É.A.U. sont autosuffisants à au moins 50 % pour cette production ⁵⁰¹.

L'Iran a vu son poids augmenter dans les importations de légumes par les É.A.U. : au 3^e ou 4^e rang entre 2000 et 2012 dans les classements annuels en volume, il est 1^{er} ou 2^e depuis 2015. L'Iran réalise généralement entre 70 et 80 % du volume des exportations de choux vers les É.A.U. depuis au moins 2000 ⁵⁰². Les É.A.U. sont eux-mêmes la destination d'environ 80 % des exportations iraniennes de ce légume dans la première moitié des années 2000 ; cette part diminue fortement (25 % en 2011) avant de remonter entre 50 et 60 % les années suivantes. Les autres grands importateurs de choux iraniens sont la Russie et l'Azerbaïdjan. Notons que les exportations de choux iraniens vers le reste du monde ont connu une très forte progression entre les années 2000 (19 000 à 36 000 t/an) et les années 2010 (au moins 65 000 t/an, deux pics à 121 000 t en 2011 et 110 000 t en 2015) ⁵⁰³. Nos relevés de prix et de provenance en magasin montrent des choux iraniens bon marché, de même que les choux omanais ⁵⁰⁴. Quant aux exportations iraniennes de tomates vers les É.A.U., elles ont cru de 138 % entre 2011 et 2016, venant placer l'Iran au 3^e rang des exportateurs de tomates vers les É.A.U. pour cette dernière année. L'Iran a pris une importante part de marché à la Jordanie, qui reste tout de même le premier fournisseur de cette denrée. Par ailleurs, l'Iran est maintenant le 3^e exportateur de poivrons et de piments vers les É.A.U., après avoir été au 1^{er} ou au 2^e rang dans les années 2000, et il apparaît presque chaque année comme le 4^e fournisseur de carottes et de navets des É.A.U., sur un marché généralement dominé par la Chine et l'Australie et où les Iraniens viennent concurrencer les Omanais ⁵⁰⁵.

L'importance de la Jordanie dans les importations émiraties de légumes reste grande mais a diminué : ce pays arrive au 3^e ou 4^e rang des fournisseurs depuis 2013 alors qu'il est 1^{er} au début des années 2000 puis 2^e de 2004 à 2012. La Jordanie est depuis 2000 au moins le premier fournisseur de tomates des É.A.U., avec en général 65 000 à 95 000 t exportées chaque année vers ce pays. Les Jordaniens subissent la concurrence iranienne et voient leur part s'éroder dans le volume total des importations émiraties : supérieure à 70 % pendant toutes les années 2000, elle passe légèrement sous la barre des 50 % à partir de 2015. De même, la part des É.A.U. dans les exportations jordaniennes de tomates a reculé : de 30 à 40 % entre 2000 et 2006, elle est ensuite comprise entre 18 et 25 %. Les principaux clients des Jordaniens sont les pays du C.C.G., l'Irak et la Syrie, une proximité géographique qui s'explique probablement par le caractère périssable des tomates. La part de la Jordanie recule aussi dans le volume des exportations de poivrons et de piments vers les É.A.U. : de 32 à 45 % dans la

⁵⁰¹ SixthFactor Consulting, 2014, *ibid*.

⁵⁰² CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021. D'après nos observations dans quatre grandes surfaces de trois enseignes différentes, à Abu Dhabi et à Dubaï, en 2015 et 2016, il s'agit des choux pommés ; pour les brocolis, la provenance est exclusivement espagnole.

⁵⁰³ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁵⁰⁴ Prix relevés : 3,95 AED/kg pour le chou omanais, 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi ; 4,00 AED/kg pour le chou iranien, 25 octobre 2016, marchands de fruits et légumes du quartier Al Danah, Abu Dhabi ; 7,95 AED/kg pour le chou chinois, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi.

⁵⁰⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

première moitié des années 2000, elle est ensuite comprise entre 11 et 22 % (7 % en 2009). Le principal concurrent est ici l'Inde, qui s'est imposée au premier rang des fournisseurs. La Jordanie exporte la plupart des années entre 4 500 et 7 700 tonnes de poivrons et de piments vers les É.A.U. Ces volumes représentent entre 19 et 30 % des exportations jordaniennes de ces légumes de 2000 à 2008, une proportion qui recule ensuite, aux alentours de 15 %. Le constat est encore le même pour le chou, cette fois face à la concurrence de la Chine et surtout des Pays-Bas, ces derniers ayant augmenté leurs exportations de choux vers les É.A.U. de 30 % entre 2011 et 2016. Depuis 2011, la Jordanie n'est plus que 4^e en volume sur ce marché qui reste dominé par l'Iran ⁵⁰⁶.

La Chine est presque toujours le 3^e ou 4^e fournisseur de légumes des É.A.U. depuis au moins 2000. De 5^e fournisseur de carottes et de navets des É.A.U. en volume en 2002, la Chine s'est octroyée depuis 2006 le 1^{er} rang. Les É.A.U., qui représentent moins de 1 % du volume des exportations chinoises de ces légumes au début des années 2000, comptent pour 7 à 8 % depuis 2006. La part de la Chine dans le volume des importations émiraties s'est élevée de 1 % en 2001 à 62 % en 2011 puis s'est stabilisée autour de 55 % ⁵⁰⁷. Nos observations en grandes surfaces révèlent pourtant, pour les carottes fraîches, un marché dominé par l'Australie (la moitié de nos relevés, avec en particulier la marque australienne Sumich ⁵⁰⁸), avec comme autres provenances Oman, la Chine et les États-Unis : il est possible que les carottes chinoises soient surtout transformées par l'industrie agroalimentaire ou qu'elles soient prioritairement commercialisées dans de plus petites surfaces de vente. Elles sont bon marché : nous les avons observées à 2,50 AED/kg alors que les carottes australiennes sont au moins à 4,25 AED/kg. La Chine est aussi depuis 2010 le 2^e fournisseur de choux des É.A.U. Ces derniers ne sont pour les Chinois qu'un client marginal : ils reçoivent le plus souvent à peine 1 % des exportations chinoises de ce légume. La part de la Chine dans les importations émiraties a par contre connu une forte croissance au cours des années 2000 : de quelques dixièmes de pourcent dans la première moitié des années 2000, cette part atteint 5 % en 2007 puis monte chaque année, jusqu'à 19 % en 2011. Par la suite, la part de marché de la Chine se stabilise autour de 8 % du volume importé par les É.A.U. ; elle est en repli face à la concurrence de l'Iran et des Pays-Bas, qui sont respectivement les 1^{er} et 3^e fournisseurs. La Chine semble subir la compétitivité-prix de ses rivaux : nos relevés en magasin montrent que les choux chinois sont les plus chers sur le marché émirati, leur prix sur les étals en vrac étant le double des choux d'Oman et d'Iran ⁵⁰⁹, ce qui s'explique peut-être par la plus grande distance à parcourir pour rejoindre les É.A.U. La Chine est par ailleurs le fournisseur presque exclusif des É.A.U. en ail : 99 % d'un total d'environ 60 000 t/an importées par les É.A.U. depuis 2016 ⁵¹⁰. Nos observations dans les points de vente confirment ces statistiques : sur le marché de Port Zayed ⁵¹¹ et dans les supermarchés du quartier abu-dhabien d'Al-Zahiyah (Spar et Abu Dhabi Co-op) ⁵¹², l'ail vient toujours de Chine qu'il soit frais sur les étals ou déshydraté en flacons. Nous avons trouvé de

⁵⁰⁶ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵⁰⁷ *Ibid.*

⁵⁰⁸ Sumich est une marque de l'entreprise du même nom, à la fois producteur, grossiste et exportateur, dans le domaine des fruits et légumes et de l'huile d'olive.

⁵⁰⁹ Voir en note, à la page précédente, les prix relevés pour le chou.

⁵¹⁰ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵¹¹ Observation, 29 octobre 2016, Al Atrjh Vegetables & Fruits Trading, marché aux fruits et légumes de Port Zayed, Abu Dhabi. Ail frais, prix relevé : 12 AED/kg.

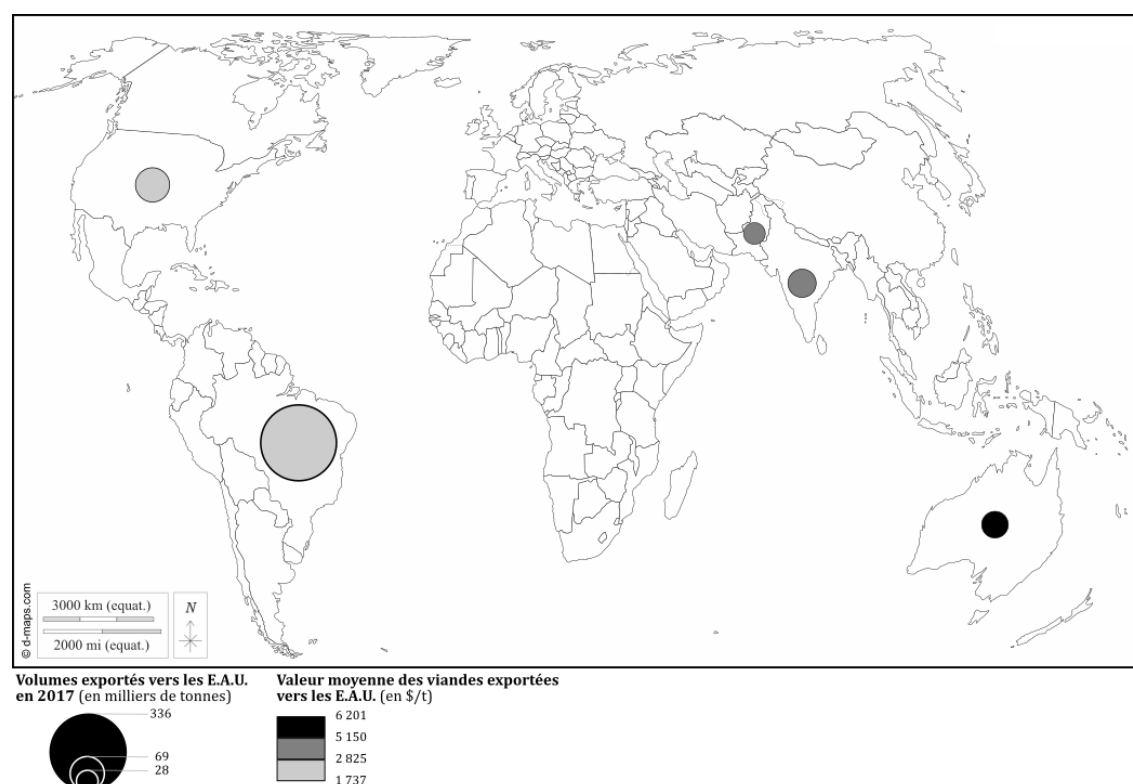
⁵¹² Observations, 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al Zahiyah, Abu Dhabi ; 27 octobre 2016, hypermarché Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi. Prix relevé pour l'ail frais : 13,95 AED/kg dans les deux magasins. En flacon : prix équivalent à 16,95 AED/kg.

l'ail indien dans un hypermarché Parco situé dans un camp d'ouvriers en périphérie de l'agglomération d'Abu Dhabi, mais cet ail indien était deux fois plus cher que l'ail chinois ⁵¹³.

II-2.5. Les importations de viande

La principale viande importée est celle de bœuf, suivie de celle de volaille puis de celle de mouton. La viande de porc est sans surprise la moins importée par les É.A.U. étant données ses conditions particulières de vente imposées par les normes islamiques mais aussi sa très faible présence dans la cuisine indienne ⁵¹⁴, qui représente la première communauté immigrée dans le pays. Pour la plupart des viandes importées par les É.A.U., on retrouve parmi les premiers fournisseurs les grands exportateurs mondiaux ainsi que l'Inde et le Pakistan, pour lesquels les É.A.U. sont souvent le premier client.

Carte n° 4 : les principaux fournisseurs des É.A.U. en viande en 2017 ⁵¹⁵



⁵¹³ Observation, 2 novembre 2017, hypermarché Parco, « China Camp » en marge de Baniyas, émirat d'Abu Dhabi. Prix relevés : 7,95 AED/kg pour l'ail chinois contre 15,50 AED/kg pour l'ail indien.

⁵¹⁴ La consommation moyenne de viande en Inde est évaluée à 1 690 g de poulet par individu et par an, 720 g de mouton, 500 g de bœuf et 90 g de porc. Cf. Michaël BRUCKERT, 2018, « La consommation de viande en Inde : quelle réalité derrière les mythes ? », *GIS Asie*, mis en ligne sur <http://www.gis-reseau-asie.org/fr/la-consommation-de-viande-en-inde-quelle-realite-derriere-les-mythes>, lu le 6 août 2021.

⁵¹⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 3 août 2021.

-La viande de bœuf

Atteignant 174 000 t pour 730 millions de dollars en 2019, les importations émiraties de viande de bœuf sont tendanciuellement en hausse depuis 2001 (32 700 t pour 47,9 millions de dollars) et en croissance très rapide depuis 2016 (105 000 t pour 468 millions de dollars). De 2001 à 2019, les volumes de viande de bœuf importés par les É.A.U. ont donc été multipliés par plus de cinq, une évolution beaucoup plus rapide que le commerce international qui, lui, a presque doublé sur la même période ⁵¹⁶.

Les cinq premiers fournisseurs des É.A.U. en viande de bœuf sont les mêmes depuis 2007 : il s'agit du Brésil (48,3 % du volume des importations émiraties en 2019), de l'Inde (18,6 %), du Pakistan (15,1 %), de l'Australie (5,9 %) et des États-Unis (3,7 %). Le classement en valeur pour 2019 est identique à ceci près que le Pakistan devance l'Inde. Mis à part le Pakistan, on retrouve dans ce classement les quatre premiers exportateurs mondiaux ⁵¹⁷.

Premier exportateur de viande de bœuf à l'échelle mondiale depuis 2016, le Brésil est le premier fournisseur des É.A.U. depuis 2018, à la faveur d'un léger déclin de l'Inde (-5,1 % en volume sur la période 2014-2019, ce qui est corrélé à la diminution de 5,6 % de ses exportations de viande de bœuf vers le reste du monde). Le volume des exportations brésiliennes progresse de 42 % sur la période 2014-2019. Le Brésil domine le marché des découpes désossées congelées, qui est le plus gros marché de viande de bœuf importée aux É.A.U. (mais aussi celui sur lequel la viande est la moins valorisée). Il partage avec l'Australie et l'Inde le marché des découpes désossées réfrigérées, celui sur lequel la viande est la plus valorisée ⁵¹⁸.

Le Pakistan figure parmi les cinq premiers fournisseurs des É.A.U. depuis 2007, année où la Nouvelle-Zélande perd son 5^e rang. Il est le seul des cinq à ne pas faire partie des premiers exportateurs mondiaux et il présente la particularité d'avoir les É.A.U. comme premier client, suivis d'autres pays du C.C.G. et du Vietnam. Les É.A.U. absorbent 38,9 % des exportations pakistanaïses de viande de bœuf en 2019. Ce flux vers les É.A.U. augmente de 12 % sur la période 2014-2019. Le Pakistan monopolise le marché des carcasses et demi-carcasses, sur lequel la viande est toutefois peu valorisée, et domine celui des découpes réfrigérées non désossées ⁵¹⁹.

Les États-Unis sont le premier fournisseur de découpes non désossées congelées, qui est cependant un marché de faible volume. Leur 5^e place est peut-être due au prix élevé de leur viande, qui ne s'explique pas par le coût du transport puisque le Brésil, autre grand fournisseur du continent américain, propose une viande trois fois moins chère ⁵²⁰.

⁵¹⁶ D'après CHATHAM HOUSE, *op. cit.*, consulté le 6 août 2021.

⁵¹⁷ *Ibid*

⁵¹⁸ *Ibid.*

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ *Ibid.*

Tableau 9 : importations émiriennes en provenance des cinq premiers pays fournisseurs en 2019 ⁵²¹

fournisseur	valeur (millions de dollars)	volume (milliers de tonnes)	valeur/volume (\$/t)
Brésil	309	84,1	3 674
Inde	89	32,4	2 746
Pakistan	101	26,2	3 854
Australie	78,1	10,3	7 582
États-Unis	67,3	6,4	10 515

Tableau 10 : principaux marchés émiratis de la viande de bœuf importée en 2019 ⁵²²

marché	valeur (millions de dollars)	volume (milliers de tonnes)	valeur moyenne (\$/t)	premier fournisseur (part dans le total)
carcasses et demi-carcasses	68	16,9	4 023	Pakistan (91 % du volume ; 86 % de la valeur)
découpes réfrigérées non désossées	67,3	12,8	5 257	Pakistan (77 % du volume ; 57 % de la valeur)
découpes congelées non désossées	13,3	2,6	5 115	États-Unis (19 % du volume ; 36 % de la valeur)
découpes réfrigérées désossées	177	26,4	6 704	Brésil en volume (39 %) ; Australie en valeur (29 %)
découpes congelées désossées	397	111	3 576	Brésil (65 % du volume ; 64 % de la valeur)

Prix et provenances de la viande de bœuf ont été relevés par nos soins entre octobre 2016 et janvier 2018, dans les boucheries du quartier Al Danah et de la halle des bouchers de Port Zayed, à Abu Dhabi, et du Souq Al Jubail, à Sharjah, ainsi que dans les boucheries de cinq grandes surfaces, chacune d'une enseigne différente, dans l'agglomération d'Abu Dhabi ⁵²³.

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Observations : 21 octobre 2016, Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi ; 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi ; 25 octobre

Nos observations montrent un marché dominé par l'Australie et le Pakistan, complété par la Nouvelle-Zélande, le Brésil, l'Inde et le Soudan. Le fait que la domination du Brésil n'apparaisse pas dans nos observations et que les États-Unis en soient absents peut s'expliquer par le fait que nous n'avons pas observé les découpes congelées. Le bœuf australien et le bœuf pakistanais sont nettement considérés comme deux niveaux de gamme différents. Les morceaux les plus abordables et non désossés sont vendus entre 21 et 26 AED/kg pour le bœuf pakistanais mais autour de 36 AED/kg pour le bœuf australien. Les prix du bœuf indien sont équivalents à ceux du bœuf pakistanais, alors qu'à l'autre extrémité de la fourchette de prix, les prix du bœuf brésilien égalent ceux du bœuf australien. Les pièces nobles proposées dans les magasins observés, comme le filet et le faux-filet, sont toujours découpées dans du bœuf australien ou brésilien et vendues à un prix identique pour ces deux provenances (près de 80 AED/kg).

En 2017, 16 100 t de découpes réfrigérées non désossées en provenance du Pakistan ont été importées par les É.A.U. pour 65,9 millions de dollars. Leur valeur moyenne à l'importation était donc de 4,09 \$/kg, soit 15,03 AED/kg. Quant à celles en provenance d'Australie, elles ont pesé 456 t pour 7,8 millions de dollars, ce qui correspond à 17,11 \$/kg ou 62,82 AED/kg ⁵²⁴. Les marges bénéficiaires des distributeurs sont donc relativement faibles, par exemple en comparaison d'autres denrées. Nous verrons plus loin que le riz basmati voit presque sa valeur doubler entre son chargement en Inde et les linéaires des grandes surfaces émiraties.

-La viande de volaille

Le total des exportations de viande de volaille vers les É.A.U. est de 584 000 t pour 834 millions de dollars en 2019. Il tend à la hausse sur les vingt dernières années (115 000 t pour 111 millions de dollars en 2000) ⁵²⁵.

Plus de 70 % du volume et de la valeur des exportations vers les É.A.U. sont réalisés par le Brésil, suivi des États-Unis (12 % du volume en 2019 ; 7 % en valeur). Ces deux pays, qui sont aussi les deux premiers exportateurs mondiaux, sont les principaux fournisseurs des É.A.U. depuis 2006. La France, 2^e jusqu'en 2005, 3^e jusqu'en 2014, a rétrogradé au-delà du 5^e rang (-13 % en volume sur la période 2014-2019), ce qui correspond à une évolution générale : les exportations françaises de viande de volaille vers le reste du monde ont été divisées par deux en vingt ans ⁵²⁶. La Bretagne, avec les entreprises Doux et Tilly-Sabco, s'était imposée dans l'exportation de poulets congelés vers le Moyen-Orient à partir des années 1970 et 1980 avec l'aide des « restitutions » (subventions à l'export) octroyées par l'Union européenne. La perte d'un rang dans le classement des fournisseurs des É.A.U. après 2005 coïncide avec la panzootie de grippe aviaire, qui frappe alors l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et l'Europe, mais épargne le Brésil. Tilly-Sabco est alors contrainte au dépôt de bilan ⁵²⁷. La

2016, boucheries du quartier Al Danah, Abu Dhabi ; 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi ; 29 octobre 2016, halle des bouchers de Port Zayed, Abu Dhabi ; 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi ; 2 novembre 2017, hypermarché Parco, « China Camp » en marge de Baniyas, émirat d'Abu Dhabi ; 1^{er} janvier 2018, Souq Al Jubail, Sharjah.

⁵²⁴ D'après CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 11 août 2021. La conversion en dirhams a été faite par nos soins sur la base du taux de change 1 USD = 3,6725 AED. D'après <https://www.travelex.fr/taux-de-change/cours-euro-dirham-eau>, ce taux est fixe depuis 1997.

⁵²⁵ D'après CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 6 août 2021.

⁵²⁶ *Ibid.*

⁵²⁷ Laetitia CLAVREUL, 2006, « Le poulet, enjeu économique », *Le Monde*, mis en ligne le 21 mars 2006 et

rétrogradation d'après 2014 est sans doute une conséquence de l'arrêt des restitutions par l'UE depuis 2013 ⁵²⁸.

-La viande de mouton

Les importations émiraties de viande de mouton oscillent depuis 2013 entre 45 000 et 50 000 t/an (250 à 280 millions de dollars), une stabilité à l'image de celle du commerce international de cette viande (autour de 1,2 millions de t/an). À l'image aussi du marché mondial, le marché émirati est dominé par l'Australie, qui réalise 60 % du volume et de la valeur des importations des É.A.U. en 2019 (une part représentative de ce qu'elle réalise habituellement). Depuis au moins 2000, l'Inde est le 2^e fournisseur des É.A.U. Contrairement à l'Australie, l'Inde n'est pas un grand exportateur mondial ; les É.A.U. absorbent trois quarts des exportations indiennes, le reste étant presque entièrement destiné aux autres pays du C.C.G. 2^e exportateur mondial et 3^e fournisseur des É.A.U. dans les années 2000, la Nouvelle-Zélande s'est effacée du marché émirati au profit du Pakistan, qui exporte un peu plus de 1 100 t/an vers les É.A.U. dans les années 2010. La Grande-Bretagne et l'Irlande, pourtant 3^e et 4^e exportateurs mondiaux, n'apparaissent jamais en tête des classements sur le marché émirati ⁵²⁹.

D'après nos relevés dans deux hypermarchés des enseignes Lulu et Carrefour situés en banlieue d'Abu Dhabi (à Musaffah et à Muhammad Bin Zayed City) ⁵³⁰, l'Australie est la provenance largement majoritaire de la viande d'agneau. La boucherie de Lulu propose aussi de l'agneau né en Australie et élevé aux É.A.U. ainsi que de l'agneau néo-zélandais, tandis que Carrefour commercialise de l'agneau indien. À Sharjah, le Souq al-Jubail dispose de viande d'agneau de mêmes provenances que celles observées dans les grandes surfaces abudhabiennes ainsi que de l'agneau du Soudan ⁵³¹. Les prix ont pu être relevés dans les grandes surfaces de l'agglomération d'Abu Dhabi et sont reportés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : relevés de prix et de provenance de la viande d'agneau (prix au kg)

pièce	Australie	Australie, élevé aux É.A.U.	Nouvelle-Zélande	Inde
longe		49,90 (Lulu)		
côtes	59,90 (Carrefour, Lulu)			
collier	43,90 (Carrefour)			
épaule	39,90 (Lulu)			34,50 (Carrefour)
poitrine	32,90 (Lulu)		34,90 (Lulu)	
gigot	41,90 (Lulu) 45,95 (Carrefour)			37,90 (Carrefour)

consulté le 11 août 2021 sur https://www.lemonde.fr/l-epizootie-de-grippe-aviaire/article/2006/03/21/le-poulet-enjeu-economique_753104_685875.html.

⁵²⁸ AFP, 2016, « La justice européenne confirme la fin des subventions », *Web Agri*, mis en ligne le 14 janvier 2016 et consulté le 11 août 2021 sur <https://www.web-agri.fr/aviculture/article/115946/la-justice-europeenne-confirme-la-fin-des-subventions>.

⁵²⁹ D'après CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 6 août 2021.

⁵³⁰ Relevés effectués entre le 24 octobre et le 1er novembre 2016.

⁵³¹ Observation le 1er janvier 2018.

Nous pouvons supposer, d'après ce tableau, que la qualité de la viande indienne est jugée inférieure à celle de ses concurrents puisqu'elle est nettement moins chère mais pourtant moins répandue.

-La viande de porc

Le total des exportations de viande de porc vers les É.A.U. est de 15 400 t pour 47,5 millions de dollars en 2019. Il tend à la hausse sur les vingt dernières années (3 000 t pour 5,3 millions de dollars en 2000) ⁵³².

Plus de la moitié du volume des exportations vers les É.A.U. (41 % en valeur) est réalisée par le Brésil, premier fournisseur depuis 2003. À partir de 2009, il est suivi du Canada et des Pays-Bas. Ces derniers sont le 4^e exportateur mondial, derrière les États-Unis, l'Allemagne et l'Espagne. Les É.A.U. ne sont qu'un client mineur pour le Brésil (1,1 % du volume des exportations brésiliennes). Plus de la moitié des exportations brésiliennes sont absorbées par la Chine ⁵³³. Il est possible que les É.A.U. soient une étape pour les navires chargés de porc brésilien à destination de la Chine.

-Importations de viande et certification halal

La charia-compatibilité, ou *sharia-compliance*, est devenue incontournable depuis les années 1980 pour importer aux É.A.U. et plus généralement dans la région du Proche et Moyen-Orient. Alors que cette région, en développement économique et en forte croissance démographique, intensifie ses échanges commerciaux avec les pays de tradition chrétienne, des produits en provenance de ces derniers sont déclarés interdits, *haram* (car présumés impurs, pouvant avoir été « pollués »), par des États musulmans importateurs : l'Iran révolutionnaire dès 1979, puis des États – la Malaisie, la Turquie, les États arabes du Golfe – dont les dirigeants sont désireux de réduire l'opposition islamiste. Ces produits peuvent ensuite être rendus *halal*, la licéité étant ici considérée comme une norme à laquelle on se conforme en suivant une procédure. Ceci constitue une extension de l'espace normatif islamique à des lieux de production situés dans des pays sans tradition musulmane. Les premiers pays à se plier à une supervision religieuse islamique de l'abattage des animaux de boucherie destinés à l'exportation vers les États musulmans sont ceux du Sud-Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande), qui voient le marché britannique se fermer à eux depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE en 1973, et tiennent d'autant plus à conserver leur clientèle moyen-orientale. En 1980, les É.A.U. accordent par exemple leur agrément de certification *halal* à la Fédération australienne des conseils musulmans (AFIC), née quatre ans plus tôt sous l'impulsion de la Ligue islamique mondiale, et s'engagent à n'acheter à l'Australie que de la viande contrôlée par cette fédération ⁵³⁴.

En France, la Société française de contrôle de viande halal (SFCVH), liée à la grande mosquée de Paris, a été décriée en 2016 pour de supposés manquements à ses engagements, des soupçons largement relayés par le blog Al-Kanz ⁵³⁵, spécialisé dans l'actualité du halal, et

⁵³² D'après CHATHAM HOUSE, *op. cit.*, consulté le 6 août 2021.

⁵³³ *Ibid.*

⁵³⁴ Florence BERGEAUD-BLACKLER, 2017, *Le marché halal ou l'invention d'une tradition*, Paris, Seuil, p. 35-42, 79, 84, 125.

⁵³⁵ <https://www.al-kanz.org/2016/03/18/mosquee-paris-sfcvh>, consulté le 9 décembre 2019.

démentis par la SFCVH sur la page d'accueil de son site internet ⁵³⁶. C'est sans doute dans ce contexte que la SFCVH a perdu la confiance des É.A.U., l'ESMA lui refusant désormais son accréditation pour l'octroi des certificats qui doivent accompagner toute importation de viande vers les É.A.U. Ce désaveu a bénéficié à l'Association rituelle de la grande mosquée de Lyon (ARGML), seul organisme de ce type agréé par l'État à avoir mis en place une surveillance par des contrôleurs présents physiquement sur les sites d'abattage et de transformation ; ces prestations de contrôle sont à la charge des entreprises sous contrat avec l'association. L'ESMA accrédite également la mosquée d'Évry-Courcouronnes (elle aussi agréée par l'État) et l'Association finistérienne pour la Culture arabo-islamique (AFCAI) ⁵³⁷. Ce dernier choix peut surprendre puisque l'AFCAI a été créée par le volailler Doux pour autoqualifier ses produits halal sans recourir aux services d'une agence indépendante, ce qui devrait poser un problème de crédibilité au regard de la tourmente autour de la SFCVH ⁵³⁸. Les É.A.U. ne semblent donc pas avoir réellement durci leurs conditions d'importation mais avoir plutôt répondu ponctuellement à un scandale.

Les exportateurs ont souhaité que soit établie une norme consensuelle afin de stabiliser le marché, en particulier les multinationales comme Nestlé, premier producteur mondial de produits transformés *halal*. Le Codex Alimentarius (créé en 1963 par la FAO et l'OMS) fixe depuis 1997 l'usage du terme *halal* pour les marchandises échangées entre les membres de l'OMC. Il s'inspire d'une norme malaisienne, l'agrément malaisien JAKIM (du nom du ministère des Affaires religieuses malaisien) étant alors la référence la plus reconnue sur le marché des produits *halal*. Selon cette norme du Codex, une denrée, pour être *halal*, ne doit avoir été en contact direct, à aucun moment de la production, du transport ou de la distribution, avec un produit qui ne répondrait pas aux mêmes dispositions. Cette conception fondée sur l'idée de pureté nécessite la mise en place d'un système productif distinct du reste de la production ⁵³⁹. Cette distinction pourrait peut-être se radicaliser à l'avenir. Le Centre de développement de l'économie islamique, établi en 2013 à Dubaï sous les auspices du prince héritier Hamdan bin Mohammed Al Maktoum, promeut un modèle dans lequel seules des banques islamiques financeraient l'industrie *halal*. L'année précédente, l'émirat de Sharjah a accueilli le premier congrès de l'alimentation halal conçu par l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Au cours de ce congrès, la Turquie, par la voix d'Ekmeleddin İhsanoğlu, a défendu un modèle dans lequel la totalité du système de production, de transport et de distribution des produits garantis *halal* serait contrôlée par des musulmans. Le diplomate turc, qui était alors secrétaire général de l'OCI, a déclaré vouloir œuvrer à ce que le monde musulman garde l'initiative de la normalisation du halal et à ne pas reproduire ce qui est arrivé avec la finance islamique, dont Londres est devenue le premier centre mondial. Au nom d'un tel modèle, le projet de norme ISO préparé en 2015 par l'Autorité des Émirats arabes unis pour la standardisation et la métrologie (ESMA) a été mis en échec par des États qui refusent que le caractère *halal* d'une denrée puisse être certifié par des acteurs dont l'accréditation provient d'institutions non islamiques ⁵⁴⁰.

⁵³⁶ <http://www.sfcvh.com>, consulté le 9 décembre 2019.

⁵³⁷ <https://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-blanches/Actualites/Archives/Emirats-Arabes-Unis-EAU-Regime-de-contrôle-des-produits-Halal>, consulté le 9 décembre 2019.

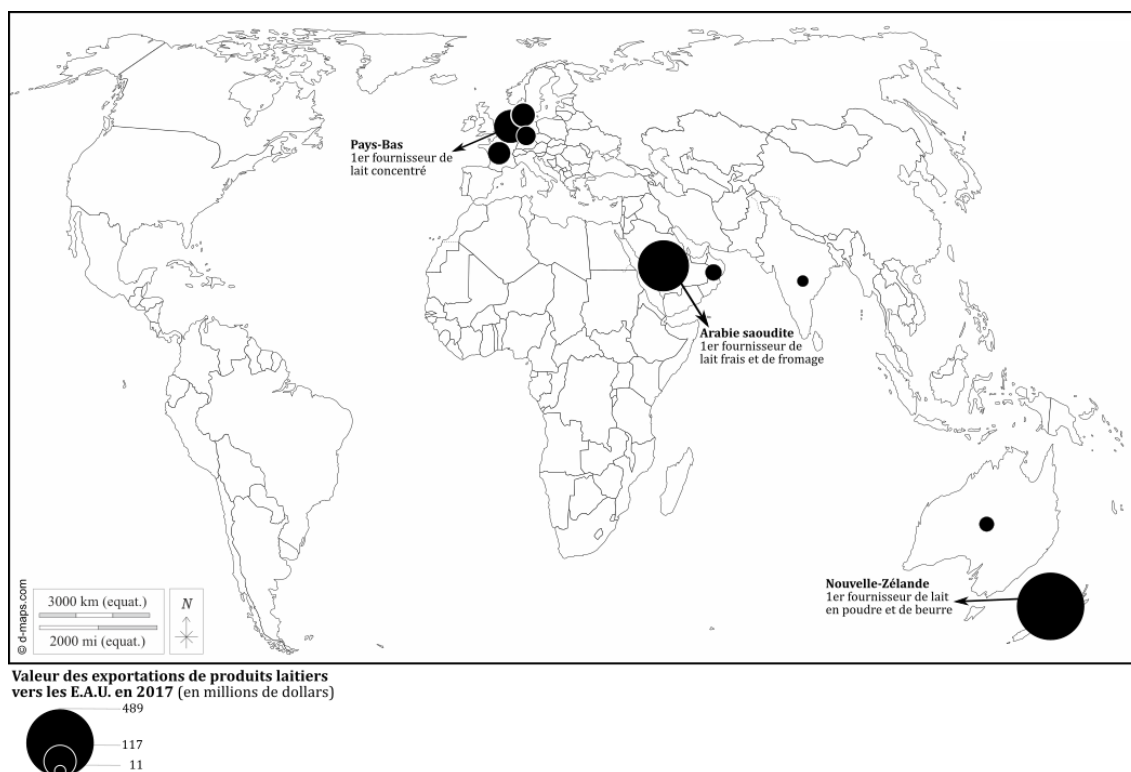
⁵³⁸ Florence BERGEAUD-BLACKLER, 2017, *ibid.*, p. 161-164.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 86-94.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 101-114.

II-2.6. Les importations de produits laitiers

Carte n° 5 : les principaux fournisseurs des É.A.U. en produits laitiers en 2017 ⁵⁴¹



Les exportations mondiales de produits laitiers vers les É.A.U. en 2015 s'élèvent à 1,2 milliard de dollars américains, ce qui en fait le deuxième marché du Moyen-Orient juste après l'Arabie saoudite (1,3 milliard) et devant l'Égypte (0,9 milliard) ⁵⁴². Le prix moyen des produits laitiers importés sur le marché émirati est de 2,14 \$/kg en 2015 : c'est légèrement au-dessus de la moyenne mondiale (moyenne de 1,96 \$/kg pondérée selon les volumes importés par chaque pays ⁵⁴³) mais très en dessous des prix sur le marché états-unien, qui affiche la valeur la plus importante (5,53 \$), ou encore des prix sur les autres grands marchés du Moyen-Orient (3,22 \$ en Arabie saoudite ; 2,79 \$ en Égypte) ⁵⁴⁴.

Le lait et la crème en poudre constituent la majorité des importations de produits laitiers (534 millions de dollars pour 166 000 t en 2017), suivis du lait concentré (86 millions de dollars pour 60 500 t) puis du lait frais et de la crème fraîche (39 millions de dollars pour 23 000 t). Les importations de beurre ont oscillé entre 6 800 t et 11 000 t/an dans les années

⁵⁴¹ CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 3 août 2021.

⁵⁴² Minister of Business, Innovation and Employment (Nouvelle-Zélande), 2017, *The Investor's Guide to the New Zealand Dairy Industry*, <https://www.mbie.govt.nz/assets/ebd383c353/investors-guide-to-the-new-zealand-dairy-industry-2017.pdf>, consulté le 2 janvier 2020, p. 19.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 21. La fin des quotas laitiers de l'UE explique en grande partie la forte baisse des cours du lait enregistrée entre 2014 et 2015 : après deux années à plus de 2,50 \$/kg, la moyenne mondiale des prix des produits laitiers à

l'exportation est passée sous les 2,00 \$.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 21.

2000, les volumes sont plus élevés dans les années 2010 jusqu'à atteindre 19 800 t en 2015. Les courbes des importations émiraties de produits laitiers peuvent être très différentes selon les catégories de produits sur la période 2000-2017 mais elles connaissent toutes un pic entre 2012 et 2016 avant de chuter ensuite. Cette baisse, relativement modérée pour le lait en poudre (diminution de 18 % du volume et de 38 % de la valeur entre 2014 et 2017), est particulièrement forte pour le lait frais et la crème fraîche (baisse supérieure à 70 % sur la même période en volume comme en valeur) : comme nous le verrons dans la partie suivante de la thèse, les producteurs de lait frais aux É.A.U. sont parvenus à éliminer du marché émirati la plupart de leurs concurrents étrangers. Quant aux importations de fromage des É.A.U., après une très grande instabilité et un rapport de 1 à 10 entre les volumes minimum et maximum observés sur la période 2000-2013 (16 300 t en 2000, 163 000 t en 2011), elles se stabilisent à partir de 2014 autour de 60 000 t/an ⁵⁴⁵.

-Le voisin saoudien, un fournisseur majeur de produits laitiers

L'Arabie saoudite est presque tous les ans le premier exportateur de lait frais vers les É.A.U. (le seul, pour ainsi dire, à avoir pu résister à la mainmise presque complète des producteurs émiratis). Depuis 2004, elle est aussi le premier fournisseur de fromage de son voisin émirati en volume. Les É.A.U. représentent plus de la moitié du volume des exportations saoudiennes de fromage entre 2004 et 2011 et près de 70 % en 2010-2011 ; cette part a brutalement chuté à 12 % en 2012 avant de remonter et de dépasser 30 % à partir de 2016. Les É.A.U. sont presque toujours le premier client de l'Arabie saoudite, qui exporte avant tout dans son étranger proche : les autres pays du C.C.G., la Jordanie, l'Irak. La part de l'Arabie saoudite dans le volume total de fromage importé par les É.A.U. est très variable sur la période 2000-2016 : 80 % environ en 2006 puis de 2009 à 2011, mais autour de 25 % après 2012 ⁵⁴⁶.

L'Arabie saoudite peine à maintenir ses parts de marché face à ses concurrents européens et néo-zélandais, même si elle a finalement repris à l'Allemagne son rang de deuxième fournisseur des É.A.U. en lait concentré (le premier rang étant occupé par les Pays-Bas) ⁵⁴⁷. Le fromage à la crème de la firme saoudienne Al Marai est vendu plus cher que celui qui vient du Danemark ⁵⁴⁸. La National Agricultural Development Company (Nadec), plus importante société anonyme saoudienne du secteur agroalimentaire ⁵⁴⁹, ne commercialise

⁵⁴⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ Observations à Al Madina Market, Al Faya (émirat d'Abu Dhabi) le 24 octobre 2017, et à Al Madam Stars Supermarket, sur la place principale d'Al Madam, 29 octobre 2017. Le pot de *cream cheese* de 500 g est vendu entre 15,00 et 16,50 AED pour la marque Puck (groupe Arla) et à 17,95 AED pour la marque Al Marai.

⁵⁴⁹ Basée à Riyad, elle a été créée en 1981 par décret du roi Fayçal. Le gouvernement saoudien détient toujours 20 % de son capital. La Nadec a commencé par cultiver du blé, du maïs et des pommes de terre avant de commencer la production de lait en 1986. La Nadec conserve des cultures de fruits, de légumes, de céréales et de plantes fourragères mais les produits laitiers constituent à présent l'essentiel de son chiffre d'affaires avec la production de jus de fruits. Le lait vient de six élevages laitiers possédés par la Nadec en Arabie saoudite et qui comptent au total 75 000 vaches. Les deux usines de la Nadec traitent en tout 1,5 million de litres de lait par jour. En 2018, la Nadec a acquis la totalité d'un de ses concurrents, la coentreprise (*joint-venture*) Al Safi Danone, cédée par le conglomérat Al Faisaliah. Ce dernier, lui aussi basé à Riyad, s'est donc séparé de sa branche laitière pour se recentrer sur ses activités dans les autres secteurs (industrie pharmaceutique, matériel médical, électronique, pétrochimie, restauration). Cf. <https://nadec.com>, <https://www.alfaisaliah.com>, <https://www.salic.com> et <https://www.pif.gov.sa>, consultés le 28 octobre 2019. Le site d'Al Faisaliah n'était pas mis à jour puisque la coentreprise Al Safi

plus aux É.A.U. que de l'*ayran* (boisson salée à base de yaourt, populaire en Turquie, connue aussi en Iran sous le nom de *dough*), produit sur lequel elle est en concurrence avec l'entreprise laitière Kalleh, créée par le groupe iranien de l'agroalimentaire Solico ⁵⁵⁰. Kalleh est beaucoup plus compétitive que la Nadec sur le prix puisque le prix du litre d'*ayran* observé pour la Nadec est deux fois plus élevé, même si la comparaison se fait sur deux conditionnements différents ⁵⁵¹. La dégradation de la compétitivité-prix des produits laitiers saoudiens s'explique probablement par l'arrêt de la culture de nombreuses cultures fourragères, qui oblige à importer celles-ci pour nourrir les élevages (le gouvernement saoudien est récemment revenu sur cette stratégie, comme nous le verrons dans la partie suivante de la thèse). Par exemple, les cultures de fourrage d'Al Faisaliah reprises par la Nadec, destinées à nourrir les vaches élevées en Arabie saoudite, sont partiellement externalisées depuis 2015 au Soudan, où Al Faisaliah s'était joint à la Saudi Agricultural and Livestock Investment Company (Sadec) – une compagnie créée en 2009 et entièrement possédée par le fonds souverain Public Investment Fund – pour investir dans le foncier agricole ⁵⁵².

-Des pays proches des É.A.U. et positionnés sur une catégorie particulière de produit laitier

Le sultanat d'Oman est presque chaque année le 2^e ou le 3^e fournisseur des É.A.U. pour le lait en poudre, derrière la Nouvelle-Zélande et en concurrence avec le Danemark et les Pays-Bas. De 8 % environ entre 2010 et 2015, la part d'Oman dans les importations émiraties s'est ensuite réduite en volume (4 à 5 %) mais a au contraire augmenté en valeur (14 % en 2017) ⁵⁵³.

L'Égypte figure toujours parmi les cinq premiers exportateurs de fromage vers les É.A.U. depuis 2007, les É.A.U. représentant 2,5 à 5,5 % des exportations égyptiennes, et l'Égypte 2 à 9 % des importations émiraties en volume. Comme pour l'Arabie saoudite, les principaux importateurs de fromage en provenance d'Égypte sont des pays du Moyen-Orient, en particulier l'Arabie saoudite elle-même, le Yémen et la Jordanie ⁵⁵⁴.

L'Inde, 5^e fournisseur de beurre des É.A.U. en 2016, représente pour cette année 5 % des importations des É.A.U. en volume mais réalise vers ce pays 48 % de ses exportations. Dans la période 2000-2016, les É.A.U. sont toujours parmi les quatre premiers clients de l'Inde et sont même les premiers à sept reprises ⁵⁵⁵. L'Inde exporte notamment du ghee, un beurre clarifié typique de la cuisine du sous-continent indien, que nous avons observé en magasin. Ceci témoigne de la conservation par les immigrants des habitudes alimentaires de leur pays

Danone apparaissait toujours à la date de consultation comme faisant partie de ce conglomérat.

⁵⁵⁰ Kalleh, basée à Amol dans la plaine côtière iranienne au sud de la mer Caspienne, dispose d'un bureau à Dubaï. Kalleh a été créée par le groupe iranien de l'agroalimentaire Solico en 1991 et exporte aux É.A.U. depuis 2010. Solico a d'ailleurs déplacé son siège principal de Téhéran à Dubaï, dans le quartier de Jumeirah. Cf. le site <https://www.solico-group.com> consulté le 28 octobre 2019.

⁵⁵¹ Observations, 22 décembre 2015, à l'hypermarché Géant de l'Ibn Battuta Mall de Dubaï. Prix relevés : 2 AED/225 ml soit 8,88 AED/litre pour la Nadec et 6,50 AED/1,5 l soit 4,33 AED/litre pour Kalleh.

⁵⁵² Sites <https://nadec.com>, <https://www.alfaisaliah.com>, <https://www.salic.com> et <https://www.pif.gov.sa>, consultés le 28 octobre 2019. Le site d'Al Faisaliah n'était pas mis à jour puisque la coentreprise Al Safi Danone apparaissait toujours à la date de consultation comme faisant partie de ce conglomérat.

⁵⁵³ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ *Ibid.*

d'origine. Nous verrons plus loin un cas encore plus éloquent d'une telle conservation : la farine atta.

-Deux régions lointaines en concurrence pour l'accès au marché émirati : les grands pays de l'Océanie et l'Europe de l'Ouest

Autrefois premier fournisseur de lait et de crème en poudre des É.A.U. en valeur comme en volume, les Pays-Bas ont cédé ce rang depuis 2005 à la Nouvelle-Zélande. Leur part de marché a aussi été rognée par les concurrents danois et omanais. La Nouvelle-Zélande réalise trois quarts de la valeur et du volume des importations émiraties de lait en poudre entier ou demi-écrémé à partir de 2012, contre environ un tiers dans la deuxième moitié des années 2000. Les É.A.U., qui captent 2 à 3 % des exportations néo-zélandaises dans les années 2000, sont la destination de 8 % de ces exportations depuis 2012. La Nouvelle-Zélande présente un climat favorable à l'élevage bovin, dont l'alimentation repose avant tout sur les pâturages et est par conséquent peu coûteuse. Le chargement en Nouvelle-Zélande approche 3 vaches par hectare, ce qui rend compte d'une pratique générale de l'élevage intensif ⁵⁵⁶. La Nouvelle-Zélande a un marché intérieur de petite taille, rapidement saturé, c'est donc la demande extérieure qui explique qu'en 2014, elle produit 4 742 kg de lait brut par habitant et par an, un ratio beaucoup plus important qu'au Danemark (1 244 kg), qu'en Irlande (919 kg) et qu'aux Pays-Bas (739 kg) ⁵⁵⁷. La Nouvelle-Zélande a récemment dépassé l'Allemagne en tant que premier exportateur mondial de produits laitiers. Les coopératives néo-zélandaises ont notamment pour clients de grands groupes laitiers comme Nestlé, Kraft ou Abbott ⁵⁵⁸.

Si les Pays-Bas ont cédé à la Nouvelle-Zélande leur première place pour le lait et la crème en poudre, ils conservent cependant et de très loin leur rang de premier fournisseur des É.A.U. en lait concentré. Ils réalisent chaque année plus des deux tiers de la valeur et du volume des importations émiraties de lait concentré non sucré et atteignent parfois les 90 %. Les É.A.U. captent en moyenne 18 % des exportations néerlandaises sur cette période, en volume comme en valeur ⁵⁵⁹.

Premier fournisseur de fromage des É.A.U. de 2000 à 2003, l'Australie a ensuite été dépassée par la Nouvelle-Zélande et le Danemark. La Nouvelle-Zélande fait partie chaque année des cinq premiers fournisseurs de fromage des É.A.U. depuis 2003, ce qui est d'autant plus notable que les principaux acheteurs de fromage néo-zélandais sont des pays du Pacifique ouest (Australie, Japon, Corée du Sud et, depuis 2010, Chine) ⁵⁶⁰.

Depuis au moins 2000, la Nouvelle-Zélande est constamment (à l'exception de l'année 2002) le premier fournisseur de beurre des É.A.U. alors que ces derniers sont un client mineur pour les Néo-Zélandais (généralement entre 0,5 et 2 % du volume de leurs exportations), qui exportent principalement leur beurre vers deux autres pays du Moyen-Orient (l'Égypte et l'Iran), vers l'Australie et surtout depuis quelques années vers la Chine (19 % du volume des exportations en 2016). La part du beurre néo-zélandais dans le volume total de beurre importé par les É.A.U. a progressé entre les années 2000 et les années 2010, d'un quart à un

⁵⁵⁶ Minister of Business, Innovation and Employment (Nouvelle-Zélande), 2017, *ibid.*, p. 30.

⁵⁵⁷ *Ibid.* p. 15.

⁵⁵⁸ *Ibid.* p. 5-8.

⁵⁵⁹ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

tiers du total environ, et même la moitié en 2014-2015. Fournisseur important de beurre pour les É.A.U., l'Australie a vu décliner sa part dans les importations émiraties, presque toujours comprise dans une fourchette de 12 à 25 % dans les années 2000 mais de 9 à 14 % dans les années 2010. La part des É.A.U. dans les exportations de beurre de l'Australie s'est paradoxalement accrue, passant de moins de 5 % dans les années 2000 à 8 % en 2014-2015, faisant ces années-là des É.A.U. le 4^e ou 5^e client de l'Australie ⁵⁶¹. Nous n'avons pourtant jamais observé de beurre néo-zélandais ni de beurre australien en rayon dans les supermarchés et hypermarchés d'Abu Dhabi et de Dubaï dans lesquels nous avons effectué des relevés de provenance et de prix entre 2015 et 2017. Il est possible que ce beurre soit prioritairement destiné à l'industrie agroalimentaire ou au secteur de l'hôtellerie-restauration. Le Danemark est constamment le 2^e ou 3^e fournisseur de beurre des É.A.U. en volume depuis au moins 2000, et même le 1^{er} en 2002 ; les É.A.U. sont régulièrement le 4^e ou le 5^e client le plus important du Danemark (autour de 2 % du volume des exportations de beurre de ce pays dans les années 2000, environ 7 % depuis 2013). L'Arabie saoudite figure également parmi les clients importants du Danemark, aux côtés des voisins européens de ce dernier (Royaume-Uni, Suède, Allemagne). La part du beurre danois dans le volume total de beurre importé par les É.A.U. oscille depuis 2001 entre 14 et 26 %. La France connaît un essor de ses exportations de beurre vers les É.A.U. depuis 2008 : de 219 t cette année-là, elles augmentent continuellement jusqu'à 1 600 t en 2017. Depuis 2014, la France est le 4^e fournisseur de beurre des É.A.U., pays vers lequel elle réalise entre 1 et 2 % de ses exportations depuis 2012. N'ayant jamais dépassée 5 % dans les années 2000, la part de la France dans le volume total de beurre importé par les É.A.U. atteint 11 % en 2016 mais se réduit ensuite (7 % en 2019). La France est par ailleurs un fournisseur majeur de lait frais pour les É.A.U. sur l'ensemble de la période 2000-2019, en concurrence avec l'Allemagne et l'Arabie saoudite ⁵⁶².

La concurrence entre Océanie et Europe de l'Ouest sur les marchés des produits laitiers aux É.A.U. n'est qu'un aperçu d'une rivalité historique qui se joue à l'échelle mondiale. Le Danemark, en particulier, est un vieux pays de l'industrie laitière ; dans *Les étapes de la croissance économique*, W.W. Rostow considère que la modernisation de l'industrie laitière a même été le déclencheur du démarrage de la croissance économique au Danemark ⁵⁶³. À partir des années 1870, les éleveurs danois ont tiré parti de la baisse du prix des céréales en Europe pour en importer afin de nourrir leur cheptel et d'augmenter leurs rendements par rapport à l'élevage au pâturage. Ils ont su profiter d'innovations techniques (amélioration des écrémeuses) et de résultats de recherches menées au collège royal agricole de Frederiksberg (qui ont par exemple prouvé que la quantité et la qualité du lait s'expliquent davantage par la race de la vache que par son alimentation) pour s'engager dans une industrie laitière d'exportation tournée en priorité vers le voisin britannique, qui était alors l'atelier du monde, et devenir le premier exportateur mondial de produits laitiers à la fin du XIX^e siècle. Les Danois ont conquis des parts sur un marché qui était dominé par l'Australie au tournant du XIX^e et du XX^e siècle ⁵⁶⁴.

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² *Ibid.*

⁵⁶³ Walt W. ROSTOW, 1963 (1960), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, « Points », p. 66 et 91.

⁵⁶⁴ Markus LAMPE, Paul SHARP, 2014, *Just Add Milk: A Productivity Analysis of the Revolutionary Changes in Nineteenth Century Danish Dairying*, EHES Working Papers in Economic History, n° 55, en ligne sur http://www.ehes.org/EHES_No55.pdf, consulté le 11 décembre 2019.

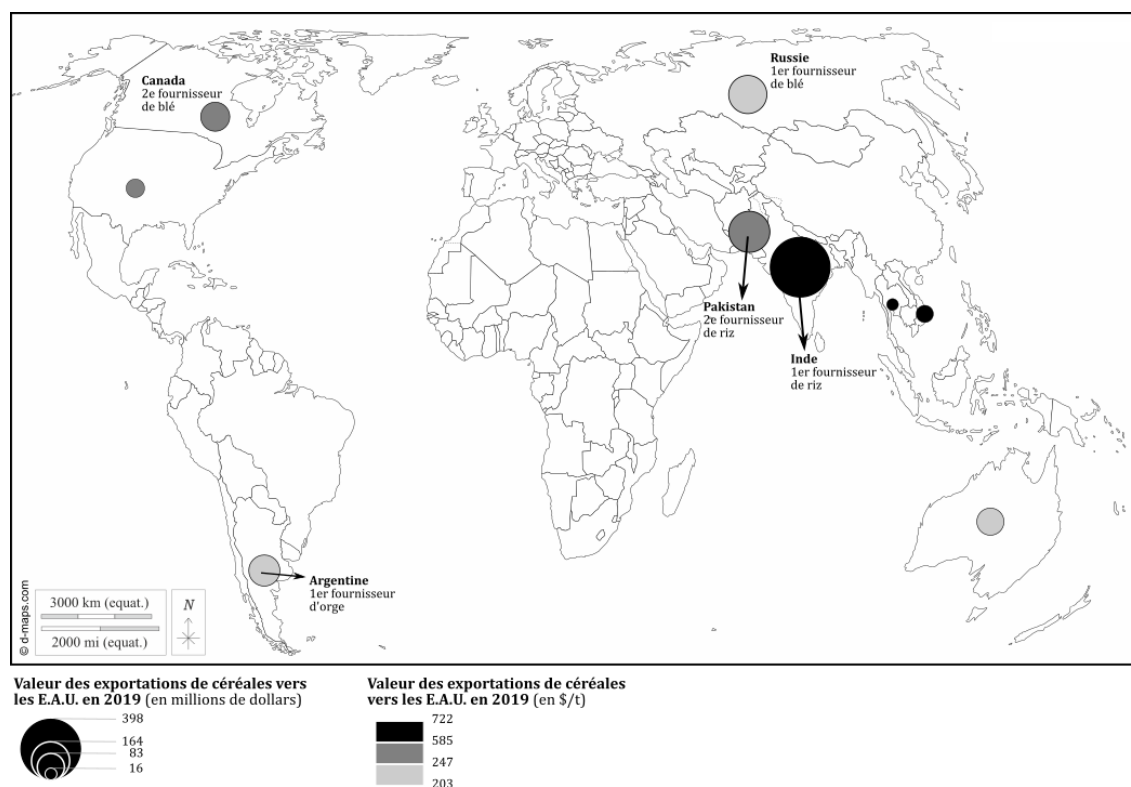
II-2.7. Les importations de céréales

En valeur, les cinq premiers fournisseurs de céréales des É.A.U. en 2019 sont l'Inde (398 millions de dollars), le Pakistan (189 millions), la Russie (164 millions), l'Argentine (109 millions) et le Canada (95 millions). En volume, c'est toutefois la Russie qui arrive première (707 000 t), suivie de l'Inde (551 000 t), de l'Argentine (538 000 t), du Canada (368 000 t) et de l'Australie (352 000 t, pour une valeur de 83 millions de dollars) ; le Pakistan arrivant en sixième position (343 000 t) ⁵⁶⁵. À la lumière de ces données, on peut qualifier le Canada, l'Australie, la Russie et surtout l'Argentine de fournisseurs de céréales bon marché, tandis que l'Inde et le Pakistan sont des fournisseurs de céréales haut de gamme.

Tableau 12 : valeur moyenne des céréales importées par les É.A.U. selon la provenance ⁵⁶⁶

Inde	722 US\$/t	Pakistan	551 US\$/t	Canada	258 US\$/t
Australie	236 US\$/t	Russie	232 US\$/t	Argentine	203 US\$/t

Carte n° 6 : les principaux fournisseurs des É.A.U. en céréales en 2019 ⁵⁶⁷



L'Inde, le Pakistan, le Canada et l'Australie comptent continuellement parmi les fournisseurs majeurs depuis 2000. Deux changements notables ressortent sur le temps long : l'émergence de la Russie sur le marché émirien au début des années 2010 (les exportations

⁵⁶⁵ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021

⁵⁶⁶ *Ibid.*

⁵⁶⁷ CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*, consulté le 3 août 2021.

russes de céréales vers les É.A.U. augmentent de 46 % en valeur et 40 % en volume entre 2010 et 2015) et le déclin des États-Unis, qui sortent des cinq premiers du classement en volume après 2007 et en valeur après 2010. Les importations émiraties de blé états-unien en 2019 représentent seulement la moitié de la valeur de 2008 ⁵⁶⁸ mais cette baisse spectaculaire ne s'observe pas en volume (la courbe des volumes, en dents de scie très prononcées, s'élève à 96,3 millions de t en 2008 et 80,4 millions en 2019) ⁵⁶⁹.

Le nombre de pays fournisseurs des É.A.U. en céréales, qui tourne autour de 45 pays pour les années 2000-2004, avoisine 90 depuis 2012 ⁵⁷⁰. Cette augmentation peut être l'indice d'un marché émirati de plus en plus attractif du fait de la croissance de la population du pays, qui est beaucoup plus rapide que l'accroissement de la population mondiale.

-Le riz

En 2019, les É.A.U. ont importé 803 000 t de riz pour 595 millions de dollars. On est loin des pics à 1,3 milliard de dollars en 2008 et 1,2 milliard en 2011 et la baisse est marquée depuis 2016 (1,2 million de tonnes pour 849 millions de dollars cette année-là). Les É.A.U. ont par ailleurs réexporté 215 000 t de ces 803 000 t en 2019. Les réexportations émiraties de riz sont destinées principalement depuis plusieurs années à des pays du Golfe (Iran, Oman), d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Guinée) et au Zimbabwe ⁵⁷¹. Les importations des É.A.U. représentent 2,4 à 3,9 % du commerce international de riz sur la période 2012-2019 (4,5 à 5,8 % sur la période 2007-2011) ⁵⁷².

Sur la période 2000-2017, le classement des fournisseurs de riz des É.A.U. est invariablement dominé par l'Inde, la Thaïlande et, à partir de 2003, par le Pakistan ⁵⁷³. Alors que sa part de marché au début des années 2000 était d'environ 60 % en valeur et 70 % en volume, la Thaïlande passe brutalement à partir de 2003 à la 3^e place avec 6 % de parts de marché (autour de 7,5 % en volume) ⁵⁷⁴. Cette relégation ne coïncide pas avec une baisse des exportations de la Thaïlande vers le reste du monde. Ces dernières ont au contraire tendancielllement augmenté jusqu'en 2011, dernière année où la Thaïlande a été le premier exportateur mondial de riz avant de céder cette place à l'Inde ⁵⁷⁵. Nous n'avons pas d'explication convaincante de cette chute : peut-être un mouvement de défiance des É.A.U. envers ce partenaire commercial qui évoquait régulièrement la constitution d'un cartel ou d'une « OPEP du riz » avec ses voisins du sud-est asiatique ? ⁵⁷⁶ Une défiance qui a peut-être été cultivée par les Pakistanais, au moment où ceux-ci ont émergé comme acteurs de premier plan dans le commerce international du riz : en 2003, les exportations pakistanaïses, dont le montant s'élevait de 2000 à 2002 autour de 300 millions de dollars, bondissent à 736 millions. Le Pakistan prend alors à la Chine la place de 5^e exportateur mondial de riz et la conserve

⁵⁶⁸ *Ibid.* 37,8 millions de dollars en 2019 ; 76,2 millions de dollars en 2008.

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 5 août 2021.

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ Myriam HAMACHE, 2015, « Compétition autour du riz en Asie », dans BAUTZMANN Alexis (dir.), *Atlas géopolitique mondial*, Paris, Argos/Areion Group, p. 100-101.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

ensuite ⁵⁷⁷.

En 2003, la Thaïlande cède donc le 1^{er} rang au Pakistan dans le classement des fournisseurs de riz des É.A.U. Le Pakistan prend les deux tiers du marché jusqu'en 2006 pendant que l'Inde assure autour d'un quart des importations émiraties (en volume comme en valeur). À partir de 2007, ces proportions s'inversent et restent assez stables entre l'Inde, qui devient 1^{re}, et le Pakistan, qui passe au 2^e rang ⁵⁷⁸.

La part de marché thaïlandaise se réduit encore après 2015 (2 à 3 % en valeur, autour de 4 % en volume). Quatrième fournisseur depuis 2013, le Vietnam prend à la Thaïlande sa troisième place à partir de 2017 ⁵⁷⁹. Ce nouveau recul de la Thaïlande semble cette fois lié à la baisse des exportations de riz thaïlandais vers le reste du monde : l'année 2012 marque la fin de plus de 30 ans de domination thaïlandaise sur le commerce mondial du riz ⁵⁸⁰, un effet pervers de la politique du gouvernement de Yingluck Shinawatra (2011-2014). L'État thaïlandais achetait du paddy aux paysans à 50 % au-dessus des prix du marché et pratiquait une rétention de ce riz à l'exportation. Au lieu de la hausse des cours espérée, cette décision a entraîné une perte de compétitivité du riz thaïlandais par rapport aux riz indien et vietnamien. Les entrepôts étant saturés, les riziculteurs thaïlandais ont ensuite été contraints de moins récolter ⁵⁸¹. Le gouvernement suivant a rompu avec la politique de soutien aux prix du riz : pour la campagne 2016-2017, la Thaïlande prévoyait de récolter 25 millions de tonnes de riz au lieu des 31 à 32 millions qui constituaient la production habituelle du royaume au cours des années précédentes ⁵⁸².

La cinquième place du classement des fournisseurs de riz des É.A.U. est généralement occupée par les États-Unis, qui représentent 1 à 1,5 % des importations émiraties de riz en valeur mais moins de 1 % en volume au cours des cinq dernières années ⁵⁸³.

D'après nos relevés de prix et de provenance de denrées alimentaires dans les magasins aux É.A.U., nous avons pu identifier différents modes d'organisation de la logistique du riz importé dans ce pays.

Le riz indien et pakistanais commercialisé aux É.A.U. est très majoritairement du riz basmati qui vient du Pendjab indien et pakistanais, du nord de l'Inde et du Kerala. Ce riz aux arômes particulièrement développés et au grain long et fin est cuisiné dans de nombreux plats d'origine indo-pakistanaise fréquemment consommés aux É.A.U., comme le biryani. La part de l'Inde sur le marché émirien est toujours plus importante en valeur qu'en volume. Sur la période 2008-2017, l'Inde représente de 19 à 36 % des importations émiraties en volume mais de 38 % à 46 % en valeur (pour le Pakistan, valeur et volume sont plus proches : de 20 à 35 % pour l'un comme pour l'autre de ces deux indicateurs). Pays en développement fortement marqués par la pauvreté, l'Inde et le Pakistan exportent leur production de haut de gamme, qu'ils ne peuvent pas écouler sur le marché intérieur parce que la demande n'est pas solvable. La suspension par l'Inde de ses exportations de riz en 2007 ne concernait d'ailleurs

⁵⁷⁷ CHATHAM HOUSE, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 22 juin 2021.

⁵⁷⁸ *Ibid.*

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ Myriam HAMACHE, 2015, *ibid.* La Thaïlande cède alors sa première place à l'Inde.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² Olivier LANGUEPIN, 2016, « La Thaïlande prévoit de réduire sa production de riz à 25 millions de tonnes », mis en ligne sur <https://www.thaïlande-fr.com/economie> le 12 janvier 2016, consulté le 16 mars 2016.

⁵⁸³ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 22 juin 2021.

pas le basmati ⁵⁸⁴. Le riz indien et pakistanais exporté aux É.A.U. n'est donc pas constitué de surplus vendus spontanément par les cultivateurs : ce système productif est pris en main par des firmes dans le but d'exporter une production à haute valeur ajoutée vers des marchés extérieurs solvables. Les « excédents agricoles » de l'Inde sont d'autant plus importants que la pauvreté a augmenté dans ce pays. Les exportations sont permises par le trop faible pouvoir d'achat des consommateurs indiens ; au début du siècle, un cinquième de la population indienne était sous-alimentée et l'Inde abritait la moitié des personnes souffrant de faim sur la planète ⁵⁸⁵.

Avec les ports de Mundra et de Kandla, le district de Kutch, dans l'État du Gujarat, est la région névralgique pour l'exportation de riz basmati vers les pays riverains du golfe Arabo-Persique (l'autre grand port maritime impliqué dans ce commerce, Kakinada, s'ouvre quant à lui sur le golfe du Bengale) ⁵⁸⁶. Le port de Kandla a été construit près de la ville de Gandhidham en 1950, lorsque les commerçants du Gujarat ont perdu leurs relations avec le Sind, et particulièrement l'accès au port de Karachi, après la partition entre l'Union indienne et le Pakistan. Mundra est un port privé ouvert en 1998 et qui appartient au conglomérat de l'homme d'affaires gujarati Gautam Adani. Le groupe Adani est lui-même impliqué dans la rizerie à travers la joint-venture Adani-Wilmar, qui produit et commercialise du riz et d'autres denrées sous la marque Fortune ⁵⁸⁷. Pendant l'exercice 2017-2018, le port de Mundra a enregistré à lui seul 41 % des chargements de riz basmati exportés par l'Inde, suivi, avec 10 %, par le port sec de Noida-Dadri, situé dans l'Uttar Pradesh à proximité de Delhi ⁵⁸⁸. Noida-Dadri est le principal port où sont enregistrés les chargements de riz de la marque Daawat ⁵⁸⁹. Le riz de la marque Gold Seal Indus Valley est quant à lui exclusivement chargé dans un autre port sec tout proche de Delhi, celui de Loni ⁵⁹⁰. Le port dubaïote de Jebel Ali à lui seul est la destination de 13 % des chargements de riz basmati exportés par l'Inde, ce qui en fait la première destination de cette denrée ⁵⁹¹.

Kochi (ou Cochin), au Kerala, est le port majeur pour l'exportation vers le Moyen-Orient des variétés de riz du sud de l'Inde comme le ponni, le matta et le sona masuri (les autres ports importants pour ces variétés de riz sont Chennai et Vizag, sur le golfe du Bengale) ⁵⁹². Le ponni est particulièrement cultivé dans le Tamil Nadu. La Thaïlande en commercialise également, ainsi que du riz blanc et du riz gluant. L'existence de l'Association des exportateurs de riz du sud de l'Inde montre que ces riz exportés ne sont pas non plus des

⁵⁸⁴ Cette information lue dans la presse nous a été confirmée par les douanes de l'émirat d'Abu Dhabi (bureau de Port Zayed), lors d'un entretien le 24 octobre 2016.

⁵⁸⁵ Frédéric LANDY, « La politique alimentaire de l'Inde : le blé ou l'oseille ? », FIG 2004, consulté le 27 mai 2016 sur http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2004/landy/article.htm. Utsa PATNAIK, 2005, *op. cit.*, p. 50-81 ; même auteure, 1996, *op. cit.*

⁵⁸⁶ Nous nous sommes référés au classement des ports maritimes indiens pour l'exportation de riz basmati en valeur pendant l'exercice 2017-2018, publié sur Connect2India, 2021, <https://connect2india.com/global/Basmati-Rice-export-from-india/1>, consulté le 22 août 2021.

⁵⁸⁷ Adani-Wilmar, 2021, <https://www.fortunefoods.com>, consulté le 22 août 2021.

⁵⁸⁸ Connect2India, 2021, *ibid.*

⁵⁸⁹ Relevés des chargements de riz de la marque Daawat au cours du dernier trimestre de l'année 2015 (12 octobre, 16 novembre et 22 décembre) sur <https://www.zauba.com>, consulté le 26 mars 2016.

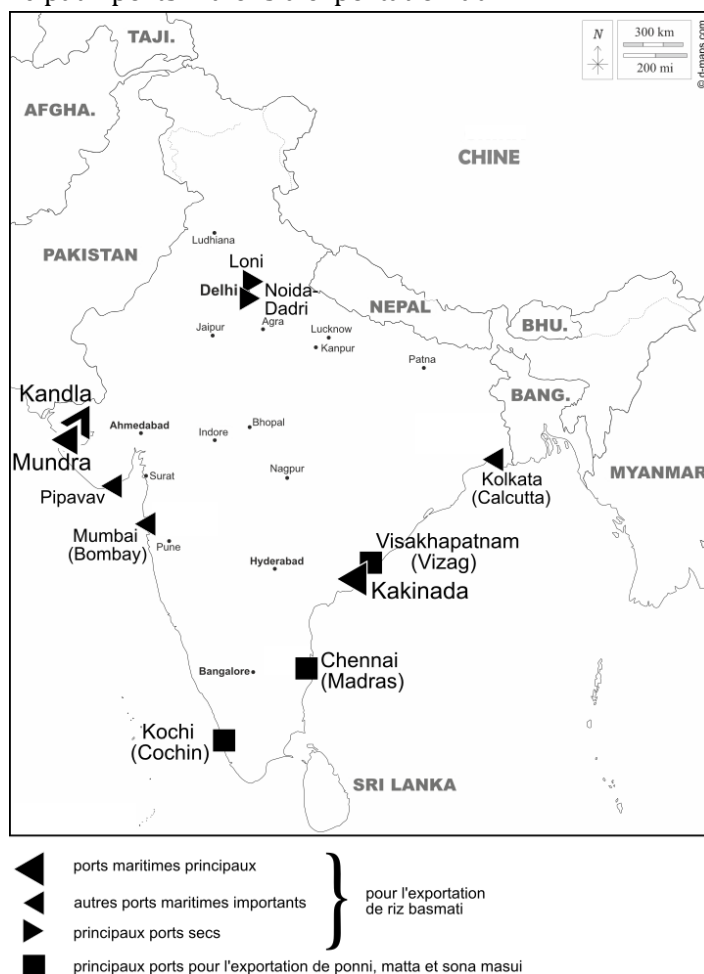
⁵⁹⁰ Relevés des chargements de riz de la marque Gold Seal Indus Valley au cours du dernier trimestre de l'année 2015 (27 novembre, 29 décembre) sur <https://www.zauba.com>, consulté le 26 mars 2016.

⁵⁹¹ Connect2India, 2021, *ibid.*

⁵⁹² TNN, 2008, "Two more ports for basmati exports", *The Economic Times*, <https://economictimes.indiatimes.com/markets/commodities/two-more-ports-for-basmati-exports/articleshow/2883026.cms?from=mdr> mis à jour le 20 mars 2008, consulté le 22 août 2021.

« surplus » mais qu'ils sont eux aussi destinés à l'exportation dès le moment où ils sont cultivés. Contrairement à l'onéreux riz basmati, ces variétés entrent couramment dans l'alimentation de la population indienne, elles n'ont donc pas le même statut aux yeux des autorités indiennes : dans les premiers mois de l'année 2008, l'Association des exportateurs de riz du sud de l'Inde s'est plainte auprès du gouvernement de New Delhi d'avoir privilégié à leurs dépens les exportateurs de basmati, en n'autorisant les exportations de riz que depuis des ports du nord du pays (Mumbai, Kakinada, Kandla, Kolkata, auxquels ont ensuite été ajoutés Mundra et Pipavav) ⁵⁹³.

Carte n° 7 : les principaux ports indiens d'exportation du riz



Les riz asiatiques vendus aux É.A.U. sont en général transformés et emballés dans leur pays de récolte par des entreprises spécialisées dans la rizerie, comme le thaïlandais STC aussi connu sous le nom de Capital Rice, qui a délaissé son activité originelle dans le commerce du tapioca pour se dédier exclusivement au riz ⁵⁹⁴, l'indien Daawat, qui fait uniquement le commerce de basmati ⁵⁹⁵, ou le pakistanais Matco, qui propose une large gamme de riz ⁵⁹⁶ et

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ Capital Rice possède plusieurs marques, celle que nous avons relevé aux É.A.U. est la marque Better. Cf. <http://www.capitalrice.com>, consulté le 22 juin 2021.

⁵⁹⁵ <https://www.daawat.com>, consulté le 22 juin 2021.

⁵⁹⁶ Dont le riz basmati vendu aux É.A.U. sous la marque Falak. Cf. <http://matcofoods.com>, consulté le 22 juin 2021.

de produits dérivés et ne consacre qu'une faible part de son activité à d'autres denrées (sel et épices). Cette spécialisation, particulièrement marquée pour le basmati, s'explique sans doute par le caractère haut de gamme de ce riz ⁵⁹⁷, le savoir-faire que demande son usinage et le vieillissement d'un à deux ans nécessaire pour que le grain développe son parfum particulier, un affinage qui nécessite de disposer de grandes capacités de stockage et d'investir sans obtenir de gains pendant les deux premières années : on ne s'improvise donc pas rizier dans le basmati et les barrières à l'entrée sont fortes ⁵⁹⁸. En revanche, les distributeurs émiratis ne sont pas des spécialistes du riz ; l'entreprise dubaïote Unikai, qui importe aux É.A.U. du riz pakistanais et le commercialise sous la marque Mumtaz, distribue aussi des produits laitiers, des jus de fruits, des glaces ou encore des noix de cajou. Dans la chaîne qui amène le riz du sous-continent indien jusqu'aux consommateurs des É.A.U., ce sont les riziers indiens qui captent la plus grande partie de la valeur. Par exemple, au cours du 4^e trimestre 2015, 132 811 kg de riz basmati de la marque Gold Seal Indus Valley ont été exportés à partir du port sec de Loni (proche de Delhi) pour une valeur de 15 263 693 roupies indiennes ⁵⁹⁹. À ce stade, la cargaison valait donc environ 115 IRS/kg, l'équivalent d'un peu plus de 6,30 AED ⁶⁰⁰. On retrouve ce riz dans les linéaires des grandes surfaces émiraties, vendu par exemple dans un supermarché Almaya de Bur Dubai (quartier de Mankhool) à 60,95 AED le paquet de 5 kg ⁶⁰¹, soit 12,19 AED/kg, un peu moins du double de sa valeur lors du chargement en Inde.

La chaîne logistique du riz états-unien vendu aux É.A.U. est très différente du modèle indien et pakistanais. Il s'agit de riz blanc américain cultivé en Californie. Pour la marque Sunbird, il est emballé en Jordanie par le propriétaire de la marque, une entreprise d'import-export et de conditionnement de riz, de lait, de sucre et de jus de fruits ⁶⁰². Pour le riz Uncle Ben's, la transformation et l'exportation vers les É.A.U. sont prises en charge par le groupe Mars, qui possède la marque. Dans les deux cas, ce ne sont pas des entreprises spécialisées dans le riz qui usinent et exportent le riz états-unien aux É.A.U. La différence avec le riz indien et pakistanais peut s'expliquer par le fait que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ne représente que 12,4 % des exportations de riz des États-Unis (34,3 % pour l'Inde et 14,6 % pour le Pakistan) ⁶⁰³ et que les États-Unis sont beaucoup plus éloignés du golfe Persique que ne le sont les pays du sous-continent indien.

Le riz égyptien, qui représente de 2014 à 2018 une part stable de 0,3 % du volume de riz importé par les É.A.U. ⁶⁰⁴, constitue un cas de figure encore différent des riz d'Asie ou des États-Unis. Il est importé et emballé aux É.A.U. par des entreprises émiriennes : Al Rawabi pour le riz rond de la marque Pharaos, Abdullah Al Amoudi Foodstuff Trading (AAFST) pour

⁵⁹⁷ Les prix que nous avons par exemple relevés pour les paquets de 2 kg sont compris entre 23,95 et 30,95 AED pour le riz indien ; 18,75 à 18,95 AED pour le riz pakistanais ; 7,95 à 14,70 AED pour le riz thaïlandais ; 15,25 AED pour le riz états-unien ; 10,75 à 13,50 AED pour le riz égyptien.

⁵⁹⁸ Brochure de présentation du rizier KRBL, distribuée au salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï, 20 février 2019.

⁵⁹⁹ Ce total a été expédié en deux fois : le 27 novembre et le 29 décembre. Source : <https://www.zaubacom.com>, consulté le 26 mars 2016.

⁶⁰⁰ D'après le convertisseur xe.com consulté le 26 mars 2016.

⁶⁰¹ Observation du 27 décembre 2015.

⁶⁰² Il s'agit de Rawabi Jordan for Marketing and Distribution, renommée Intermarkets, dont le siège est à Amman. Cf. <http://intermarkets.jo>, consulté le 22 juin 2021. Il n'y a vraisemblablement aucun lien avec la firme émiratie Al Rawabi.

⁶⁰³ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 22 juin 2021.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

le riz calrose de la marque Nefertiti. Ces entreprises ne sont pas des spécialistes du riz : AAFST commercialise entre autres du miel (marque Shafi), des viandes et des sardines en conserve ou encore du fromage, tandis qu'Al Rawabi est spécialisé dans les produits laitiers, les jus de fruits et la viande ⁶⁰⁵. Le fait que le riz égyptien soit importé et emballé aux É.A.U. s'explique peut-être par la faiblesse de l'industrie en Égypte : l'un des principaux riziers égyptiens, GAFCO, a une capacité de transformation de 220 t de paddy par jour ⁶⁰⁶ ; en comparaison, le rizier pakistanais KRBL peut usiner 195 t/heure ⁶⁰⁷.

-Le blé

Après une croissance en dents de scie de 2000 à 2013 (de 86 à 554 millions de dollars) puis une baisse jusqu'en 2016 (345 millions de dollars ⁶⁰⁸), le total des importations émiraties de blé s'est stabilisé un peu au-dessus de 400 millions de dollars. En volume, c'est en 2012 que la courbe connaît son pic le plus élevé (2 millions de tonnes, soit quatre fois plus qu'en 2000) ; elle oscille depuis entre 1,5 et 1,8 million de tonnes ⁶⁰⁹. On remarquera d'emblée que la répartition du marché émirati des importations de blé entre les différents fournisseurs est beaucoup plus instable que celle du riz, ce qui s'explique peut-être par un plus grand recours aux bourses de céréales pour le blé et une prépondérance moindre du commerce de gré à gré.

La Russie est le premier fournisseur des É.A.U. en 2015 et depuis 2017. Elle occupe une place notable parmi les fournisseurs de blé des É.A.U. depuis 2006 bien que sa part de marché soit très variable : d'un peu moins de 3 % en 2012, elle dépasse toujours 13 % ensuite et culmine à 39 % en 2019. Les exportations de blé russe vers les É.A.U. connaissent une hausse tendancielle, passant d'une vingtaine de millions de dollars par an dans la deuxième moitié des années 2000 (autour de 100 000 t) à 161 millions de dollars en 2019 (près de 700 000 t) ⁶¹⁰.

Le Canada est souvent le 2^e fournisseur de blé des É.A.U. dans les classements annuels et il atteint six fois la première place au cours de la période 2000-2019. Il est sans doute le grand fournisseur le plus stable : il réalise depuis 2007 un cinquième environ du volume et de la valeur des importations de blé des É.A.U. La part de marché canadienne s'est réduite puisqu'elle tournait plutôt autour d'un tiers dans la première moitié des années 2000 ⁶¹¹. Le Canada est, avec l'Australie et l'Inde, l'un des pays auprès desquels l'entreprise dubaïote Al Ghurair Foods, premier fabricant de farine et de semoule de la péninsule Arabique, se fournit en blé pour ses usines de Dubaï ⁶¹².

En plus de la Russie et du Canada, les É.A.U. ont des fournisseurs secondaires, à la

⁶⁰⁵ Cf. <http://www.aafst.com> et <https://www.alrawabidairy.com>, consultés le 22 juin 2021.

⁶⁰⁶ <https://gafcocrops.com>, consulté le 22 juin 2021.

⁶⁰⁷ Brochure de présentation du rizier KRBL, *op. cit.*

⁶⁰⁸ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 23 juin 2021. Ce chiffre a été réévalué : il était donné à 323 millions de dollars lors de notre consultation de la base en mars 2020.

⁶⁰⁹ *Ibid.*

⁶¹⁰ *Ibid.*

⁶¹¹ *Ibid.*

⁶¹² Al Ghurair Foods, *Product Catalogue*, distribué au salon Gulfood le 20 février 2019. Al Ghurair Foods commercialise sa farine de blé sous la marque Jenan (à ne pas confondre avec Jenaan, qui est l'une des entreprises sous contrat avec l'Abu Dhabi Food Control Authority – ADFCA – pour la fourniture de fourrage).

contribution instable, parmi lesquels : l'Australie, l'Inde, le Pakistan, les États-Unis et l'Argentine.

La première place de l'Australie en 2005 dans le classement des exportateurs de blé vers les É.A.U. a de quoi étonner puisque sur la période 2000-2004, ce pays obtient au mieux 1,1 % de part de marché avec une valeur des exportations vers les É.A.U. toujours inférieure au million de dollars et souvent en-dessous de 100 000 t. Après le pic de 2005 à 67 millions de dollars (395 000 t), l'Australie retombe en 2006 à un niveau insignifiant avant de s'installer à partir de 2007 entre la 3^e et la 6^e place avec une part de marché comprise entre 2,5 % et 13 % (elle est 2^e en 2010 avec 21 %). Ses volumes exportés varient entre des pics à 280 000 t (en 2010 et en 2017) et un creux à 54 600 t (en 2014), pour des valeurs comprises entre 18 et 85 millions de dollars (respectivement en 2014 et en 2017). Il est remarquable que les exportations australiennes de blé vers les É.A.U. aient progressé de 24 % en valeur et de 33 % en volume entre 2014 et 2019 alors que la tendance est à la baisse pour les exportations vers le reste du monde ⁶¹³. Les années de sécheresse et d'incendies en Australie semblent ne pas avoir affecté les exportations de blé de ce pays vers les É.A.U.

L'Inde, premier fournisseur de blé des É.A.U. en 2013 et en 2014 (35 % et 26 % en valeur, 30 % en volume), a depuis vu sa part de marché décliner jusqu'à se stabiliser à 5 % à partir de 2017 (3 % en volume). Elle avait déjà obtenu le premier rang en 2001, 2003 et 2004, exportant pour chacune de ces années autour de 50 millions de dollars, avant de s'effacer, n'atteignant pas même le million de dollars en 2008-2009. Ses exportations vers les É.A.U. sont ensuite reparties à la hausse jusqu'au pic de 172 millions de dollars en 2013 (534 000 t). La courbe des exportations indiennes de blé vers les É.A.U. a un profil similaire à celui des exportations de blé de l'Inde vers le reste du monde. Notons cependant que l'Inde s'est imposée depuis 2013 comme premier fournisseur des É.A.U. pour la farine de blé ⁶¹⁴ ; nous reviendrons en détail sur ce point plus loin. Alors qu'en 2013, sur les 2 563 unités de production agroalimentaire aux É.A.U., deux tiers (1 641) étaient dans l'industrie de la boulangerie (un seul établissement dans la transformation des légumes) ⁶¹⁵, la farine produite aux É.A.U. (par des groupes comme Al Ghurair, Alwan ou Agthia) n'est pas toujours moins chère pour le consommateur final que la farine importée, notamment depuis l'Inde ⁶¹⁶.

Le Pakistan est le 3^e fournisseur de blé des É.A.U. en 2018 et le 4^e en 2019 (en volume comme en valeur) mais il ne joue que ponctuellement un rôle majeur dans la fourniture de blé aux É.A.U. au cours de la période 2003-2017 (les données sont indisponibles pour les années antérieures) : 3^e en 2003 avec 8 % du marché émirati, 2^e en 2007 avec 16 %, 1^{er} en 2011 avec 32 %, absent des cinq premiers du classement toutes les autres années. En dehors de ces pics (38,7 millions de dollars en 2007 ; 164 millions en 2011), les exportations de blé pakistanais vers les É.A.U. sont ordinairement faibles : sur sept des quinze années de la période, elles sont même inférieures à 2 millions de dollars. Comme pour l'Inde, les exportations vers les É.A.U. et les exportations vers le reste du monde sont fortement corrélées. Les É.A.U. sont très fréquemment le 2^e ou le 3^e client du Pakistan pour ses exportations de blé. Le retour du Pakistan au premier plan ces dernières années semble lié aux soubresauts du commerce avec

⁶¹³ CHATHAM HOUSE, 2021, *op. cit.*

⁶¹⁴ *Ibid.*

⁶¹⁵ Saif AL QAYDI, 2016, "The Status and Prospects for Agriculture in the United Arab Emirates (UAE) and their Potential to Contribute to Food Security", *Journal of Basic & Applied Sciences*, n°12, p. 158

⁶¹⁶ Observations : 22 décembre 2015, supermarché Jyothis, Karama Road, Bur Dubai, Dubaï ; 24 octobre 2016, hypermarché Lulu, Capital Mall, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi ; 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi.

l'Afghanistan : ce pays absorbe plus de 90 % du blé pakistanais exporté entre 2014 et 2017, mais 24 % en 2018 et 57 % en 2019 (18 % et 55 % en volume) ⁶¹⁷.

L'Inde est aussi devancée en 2019 par les États-Unis, qui sont devenus cette année-là le 5^e fournisseur en blé des É.A.U. Les exportations états-uniennes sont là encore très irrégulières. Après un pic à 30,6 millions de dollars (109 000 t) en 2007, la courbe connaît un autre pic à 20 millions de dollars (68 900 t) en 2010 mais aussi un creux à 2,3 millions de dollars (6 400 t) en 2012. On observe cependant une tendance à la hausse depuis, jusqu'à 12,4 millions de dollars (53 400 t) en 2019 ⁶¹⁸.

L'Argentine a été un fournisseur majeur de blé pour les É.A.U. mais elle n'est plus apparue dans les cinq premiers depuis 2012. Elle se place au 6^e rang en 2017 avec une part de marché de 3,8 %. Ses exportations vers les É.A.U. sont très irrégulières, avec des maxima à 46,5 millions de dollars en 2005 et en 2008 et un pic à 31,9 millions en 2012, mais aussi des creux autour de 5 millions en 2006 ou en 2009 ⁶¹⁹. L'Argentine, qui réalise l'essentiel de ses exportations de blé vers le Brésil ⁶²⁰, semble être pour les É.A.U. une source d'approvisionnement complémentaire quand l'un des fournisseurs majeurs est défaillant.

-Les autres céréales

Les importations émiraties de maïs pendant la décennie 2010-2019 oscille autour des 200 millions de dollars par an avec une importante variabilité interannuelle qui s'explique peut-être par le niveau des stocks ou par des opportunités d'achat à meilleur marché (quand les cours du pétrole sont déprimés, ils limitent l'attrait des agrocarburants – autre débouché pour la production de maïs – et tirent les prix de cette céréale vers le bas ⁶²¹). Depuis au moins vingt ans, les principaux fournisseurs de maïs des É.A.U. sont l'Argentine et les États-Unis ⁶²² (15 % du maïs cultivé dans le monde l'est dans deux États américains, l'Iowa et l'Illinois, et les États-Unis réalisent près de 60 % de la production mondiale ⁶²³). La Chine s'est effacée du haut du classement après 2008, ce qui correspond à l'effondrement de ses exportations de maïs vers le reste du monde et au moment où elle devient importatrice nette de cette céréale ⁶²⁴. Le retrait de la Chine à partir de 2009 coïncide avec l'émergence du Brésil comme fournisseur majeur de maïs des É.A.U. ⁶²⁵ Nos données ne nous permettent pas de distinguer entre alimentation humaine et animale, sachant que la culture du maïs représente deux cinquièmes de la production mondiale de céréales et est avant tout destinée à l'alimentation animale ⁶²⁶.

Les importations émiraties d'orge pendant la décennie 2010-2019 oscille autour des

⁶¹⁷ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 23 juin 2021.

⁶¹⁸ *Ibid.*

⁶¹⁹ *Ibid.*

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ Cf. <http://matiere-premiere.trader-finance.fr/mais/>, consulté le 27 juillet 2015

⁶²² CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁶²³ <http://matiere-premiere.trader-finance.fr/mais/>, consulté le 27 juillet 2015.

⁶²⁴ Les importations de maïs de la Chine passent d'environ 25 millions de dollars entre 2005 et 2008 à 1,6 milliard de dollars en 2012. Ses exportations, comprises entre 471 millions et 2,2 milliards de dollars pendant la période 2000-2008, sont toujours inférieures à 315 millions de dollars dans la décennie 2010-2019. D'après CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ <http://matiere-premiere.trader-finance.fr/mais/>, consulté le 27 juillet 2015.

100 millions de dollars par an, là aussi avec une importante variabilité interannuelle. Elles sont dominées par l'Argentine et l'Australie (qui sont deux des trois principaux exportateurs mondiaux avec la France). Les importations émiraties d'avoine varient de 15 à 20 millions de dollars par an. Le Royaume-Uni en est le premier fournisseur de 2005 à 2018, généralement suivi par la Malaisie. Le haut du classement est régulièrement complété par l'Australie et, dans les années 2010, par le Canada, qui ravit le premier rang au Royaume-Uni en 2019 (le Canada est de loin le premier exportateur mondial d'avoine, avec une part de 38,5 % dans le commerce international pendant la décennie 2010-2019). Pour ce qui concerne les céréales dont les importations sont inférieures à un million de dollars par an, l'Inde est le principal fournisseur des É.A.U. en millet et en sorgho tandis que la Russie est le principal fournisseur de blé noir ⁶²⁷.

II-3. L'organisation du système d'approvisionnement en produits importés

La dépendance envers l'extérieur d'une population qui ne produit pas les denrées agricoles qu'elle consomme n'a rien d'exceptionnel : c'est l'une des particularités les plus anciennes qui définissent une ville. S'y ajoute le recours de cette population à la monnaie comme moyen de paiement pour acquérir les biens nécessaires à la satisfaction de ses besoins ⁶²⁸. Nous adoptons comme hypothèse préalable l'affirmation du géographe Gilles Fumey dans sa *Géopolitique de l'alimentation* : « ce sont les villes qui organisent les marchés, qui font appel à la production des campagnes en offrant des circuits de distribution efficaces et des prix suffisamment rémunérateurs » ⁶²⁹. Bien sûr, ce n'est pas à cause des É.A.U. qu'il y a des rizières en Inde, mais on n'y cultiverait pas autant de basmati si les Émirats ou les Européens n'étaient pas là pour en acheter. Nous envisageons dans un premier temps que les circulations des biens agricoles qui font l'objet d'un commerce international sont fonction des distances entre pays exportateurs et importateurs et des masses respectives de l'offre et de la demande. Nous proposons de tester cette hypothèse à l'aide d'un modèle gravitaire du commerce du blé, qui est en volume le produit agricole et alimentaire le plus importé par les É.A.U. Un tel modèle nous semble compatible avec la pensée de Jean Gottmann, qui considère que la position d'un territoire n'est jamais absolue mais s'apprécie relativement à d'autres territoires dans un mouvement permanent de recomposition. Gilles Fumey mentionne de plus des « circuits de distribution efficaces » : les circulations sont orientées par des équipements et notamment par des infrastructures de transport. La position des territoires occupe une place de choix dans la théorie de Jean Gottmann mais elle demande à être valorisée par un équipement adéquat ; position et équipement permettent à un territoire de générer et d'attirer des flux desquels découlent sa puissance ⁶³⁰.

⁶²⁷ CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, « Data », consulté le 3 août 2021.

⁶²⁸ Cf. par ex. Jacques HEERS, 1990, *La Ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Paris, Fayard.

⁶²⁹ Gilles FUMEY, 2012, *Géopolitique de l'alimentation*, Auxerre, Sciences Humaines Ed., coll. « La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines », p. 42.

⁶³⁰ Jean Gottmann, 1952, *op. cit.*

II-3.1. Les É.A.U. dans le modèle gravitaire du commerce du blé

Le blé est en volume le produit agricole et alimentaire le plus importé par les É.A.U. (1,6 million de tonnes en 2018, ce qui correspond à la moyenne des importations de blé entre 2013 et 2017). Le blé devance les autres céréales, dont le riz (892 000 t en 2018, 984 000 t/an en moyenne entre 2013 et 2017) même si celui-ci apparaît dans un très grand nombre de plats aux É.A.U.⁶³¹

Nous avons voulu voir avec quels pays les É.A.U. entretiennent des relations préférentielles pour importer du blé et avec quels pays il existe à l'inverse des barrières à l'échange. Pour parvenir à ce but, nous avons analysé le commerce du blé entre les principaux pays exportateurs et importateurs à l'aide d'un modèle gravitaire. Ce modèle permet d'estimer ce que seraient les flux si les volumes exportés et importés et les distances entre les pays exportateurs et importateurs étaient les deux seuls facteurs à entrer en compte dans l'explication du commerce du blé. Le modèle gravitaire est un meilleur instrument de compréhension pour le blé que pour le riz, par exemple, car les exportateurs de riz sont très concentrés dans l'espace géographique mondial, regroupés avant tout en Asie du Sud et du Sud-Est ; les distances ne sont donc probablement pas un facteur prépondérant pour comprendre le commerce de cette céréale.

Utiliser un modèle gravitaire à l'échelle mondiale n'est pas sans poser problème bien qu'il reste pertinent ici puisque l'essentiel du commerce mondial du blé se fait par voie maritime. On peut donc raisonnablement postuler que les espaces de circulation sont homogènes et que les temps de trajet sont proportionnels aux distances.

-La méthode

Nous avons observé les volumes de blé qui ont circulé sur cinq ans, entre 2013 et 2017 inclus, afin de lisser les quantités inhabituelles qui peuvent apparaître pour une année particulière. Nous avons retenu les pays qui réalisent plus de trois quarts des exportations et plus de trois quarts des importations mondiales. Les dix premiers exportateurs de blé de la période 2013-2017 en volume réalisent ensemble 77,2 % des exportations mondiales de cette céréale ; il s'agit, dans l'ordre décroissant de leur importance, de la Russie, des États-Unis, du Canada, de la France, de l'Australie, de l'Ukraine, de l'Allemagne, de l'Argentine, du Kazakhstan et de la Roumanie. 64,6 % (pour le Kazakhstan) à 85,1 % (pour l'Argentine) des volumes qu'ils commercialisent sont absorbés par les 37 plus gros importateurs mondiaux, qui effectuent 75,7 % des importations mondiales. Les É.A.U. arrivent en 35^e position dans ce classement avec 0,87 % des volumes de blé importés dans le monde entre 2013 et 2017⁶³².

Dans notre étude, une différence positive entre observation et estimation signifie que les É.A.U. entretiennent un lien privilégié avec un fournisseur, tandis qu'une différence négative indique des barrières à l'échange. Nous nous sommes résolus à ne pouvoir interpréter que des écarts particulièrement importants entre les volumes observés et les estimations de notre modèle gravitaire car ce dernier comporte plusieurs faiblesses. L'une des limites est bien évidemment le nombre d'échanges considérés : uniquement ceux entre les 10 principaux exportateurs et les 37 principaux importateurs. Une autre limite est que, pour

⁶³¹ CHATHAM HOUSE, 2019, *op. cit.*

⁶³² Cf. annexe 1.

réduire le nombre de flux à traiter, nous avons considéré que l'ensemble des exportations ou des importations d'un pays se faisait par un seul port, celui qui est prépondérant à notre connaissance : Novorossiysk pour la Russie, le port de Louisiane du Sud (La Nouvelle-Orléans) pour les États-Unis, Vancouver pour le Canada, pour donner quelques exemples de ports exportateurs de blé. Nous avons retenu le port de Jebel Ali à Dubaï pour ce qui concerne les importations des É.A.U. Pour l'Afghanistan (30^e importateur mondial de blé), qui n'a pas d'accès à la mer, nous avons considéré que les importations afghanes arrivaient à Karachi puis étaient acheminées par voie terrestre jusqu'à Peshawar sur 1 400 km ⁶³³, distance que nous avons ajoutée aux trajets maritimes (pour être plus rigoureux, il faudrait en fait prendre en compte que les terres sont plus rugueuses au transport de marchandises que les mers).

Les volumes de blé que nous avons observés sont ceux indiqués dans la base de données du think tank Chatham House (il s'agit des flux bruts et les éventuelles réexportations ne sont pas déduites). Les distances ont quant à elles été calculées à l'aide des sites sea-distances.org et portworld.com. Nous avons appliqué la formule suivante :

$$F_{ij} = k \cdot M_i \cdot M_j \cdot d_{ij}^{-a}$$

où : F_{ij} est le volume du flux entre un exportateur i et un importateur j ;
 k est un paramètre de propension à la mobilité qui permet de calibrer le modèle ;
 M_i est la masse d'un exportateur, le volume total exporté par ce pays ;
 M_j est la masse d'un importateur, le volume total importé par ce pays ;
 d_{ij} est la distance entre un importateur et un exportateur ;
 a est un paramètre qui représente l'effet dissuasif de la distance sur les échanges.

La valeur du paramètre a dans l'équation est la pente de la droite de régression linéaire du nuage de points dans un graphique avec $\log d_{ij}$ en abscisses et $\log (M_i \cdot M_j)$ en ordonnées. La constante k a ensuite été calculée de façon à ce que le total des flux estimés soit égal au total des flux observés. Nous avons établi que la constante a avait pour valeur -2,5942 et que la constante k était proche de $1,2 \cdot 10^{-19}$.

-Résultats et interprétation des écarts au modèle

L'étude montre qu'entre 2013 et 2017 inclus, les É.A.U. ont des liens privilégiés avec trois de leurs fournisseurs de blé, la Roumanie, la Russie et l'Australie :

- les exportations roumaines de blé vers les É.A.U. sont supérieures de 653 % aux estimations du modèle, c'est-à-dire par rapport à une situation dans laquelle les volumes de blé commercialisés et les distances entre pays seraient les seuls facteurs : 363 546 t en cinq ans au lieu des 48 294 t estimées ;

- les exportations russes de blé vers les É.A.U. dépassent les estimations du modèle de 566 % : 1 587 000 t en cinq ans au lieu des 238 129 t estimées ;

- les exportations australiennes de blé vers les É.A.U. sont supérieures de 171 % au flux estimé par le modèle : 761 100 t en cinq ans au lieu des 281 272 t estimées.

L'étude révèle également des barrières à l'exportation de blé vers les É.A.U. pour la France (-96 % par rapport au flux estimé), les États-Unis (-89 % par rapport au flux estimé), le Kazakhstan (-63 %) et l'Allemagne (-50 %).

Le marché unique européen peut expliquer la faiblesse relative des importations

⁶³³ Voie principale d'acheminement selon la documentation fournie par la FAO : http://www.fao.org/3/x7449f/x7449f00.htm#P1037_69469, consulté le 7 mars 2020.

émiraties depuis la France et l'Allemagne. Les É.A.U. ont cependant des relations privilégiées avec la Roumanie, qui fait pourtant elle aussi partie de l'Union européenne : les importations émiraties de blé roumain sont supérieures de 653 % à ce qu'estime le modèle. Nous avons connaissance d'investissements émiratis dans le foncier agricole en Roumanie, nous supposons donc qu'ils contribuent fortement à expliquer le paradoxe que nous venons d'observer. Cette hypothèse est renforcée par l'observation du prix moyen du blé exporté par la Roumanie entre 2013 et 2017 : le prix des exportations vers les É.A.U. (239 \$/t) est nettement inférieur au prix des exportations vers le reste du monde (252 \$/t) ⁶³⁴. Ceci peut résulter de la logique d'intégration verticale des investisseurs émiratis présents en Roumanie.

L'Union européenne est aussi un élément de compréhension des flux de blé de la Russie vers les É.A.U., qui sont 6,7 fois supérieurs aux estimations du modèle. Le marché unique européen et les affrontements géopolitiques entre l'Union européenne et la Russie constituent des barrières aux exportations russes de blé, qui, bloquées vers l'ouest, se redistribuent donc vers le sud. Cette interprétation est assez bien vérifiée par les résultats de notre modèle. Les exportations russes observées sont très supérieures aux flux estimés vers plusieurs pays du Moyen-Orient (Iran, Turquie, Israël, Égypte, Yémen), vers les pays non européens du bassin méditerranéen (Tunisie, Maroc) et vers l'Afrique subsaharienne (Nigéria, Soudan, Afrique du Sud). Elles sont très inférieures vers le Royaume Uni (-56 % par rapport au flux estimé), l'Allemagne (-73 %), les Pays-Bas (-87 %) et la Belgique (-99 %).

Étant donné la proximité spatiale de la Roumanie et de la Russie, nous pouvons aussi supposer que les relations privilégiées des É.A.U. avec ces deux pays révèlent l'existence d'un dispositif logistique commun aux grands exportateurs de blé des rives de la mer Noire pour acheminer leurs céréales vers les É.A.U. Il resterait à savoir si cette organisation logistique est une initiative particulière des firmes émiraties de l'agro-business ou si elle est partagée entre les pays de la mer Noire et ceux de la péninsule Arabique. L'hypothèse d'une initiative à l'échelle du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) est peu probable car les importations saoudiennes de blé roumain et russe sont très faibles voire presque inexistantes : 33 400 t en cinq ans pour le blé en provenance de Russie, 232 t seulement en provenance de Roumanie ⁶³⁵.

On peut s'étonner de la faiblesse relative des importations de blé émiraties en provenance du Kazakhstan puisque le Kazakhstan est voisin de la Russie et que son blé est exporté par les ports russes de la mer Noire comme Novorossiysk et Rostov-sur-le-Don. Que le Kazakhstan n'ait pas directement accès à la mer ouverte ne suffit pas à expliquer notre constat, puisque les exportations réelles du Kazakhstan vers les 37 principaux importateurs de blé sont supérieures de 13 % à l'estimation de notre modèle. Une autre explication pourrait être que plusieurs grands importateurs sont frontaliers du Kazakhstan (Chine, Ouzbékistan) ou proches de ce pays (Afghanistan, Iran) et qu'ils captent donc l'essentiel des exportations kazakhes. Cet argument est probant : entre 2013 et 2017, l'Ouzbékistan à lui seul a absorbé près d'un tiers des exportations kazakhes de blé (11 millions de tonnes sur 33,7) et les quatre pays mentionnés ont importé ensemble plus de 20 millions de tonnes de blé depuis le Kazakhstan, soit les trois cinquièmes des exportations de ce pays ⁶³⁶.

Les prix déterminent-ils fortement les importations émiraties ? Il est vrai que le modèle fait apparaître des relations privilégiées des É.A.U. avec la Russie, dont le blé est exporté vers le monde à 234 \$/t en moyenne entre 2013 et 2017, et des barrières au

⁶³⁴ D'après CHATHAM HOUSE, 2019, *op. cit.*

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ *Ibid.*

commerce avec les États-Unis, dont le blé s'exporte à 288 \$/t. Les É.A.U. ont néanmoins une relation préférentielle avec l'Australie, dont le blé est pourtant vendu à 291 \$/t (plus cher que le blé américain), et une relation très faible avec le Kazakhstan, qui vend son blé à 220 \$/t (moins cher que le blé russe). Si on ne considère plus le prix des exportations vers le monde mais celui des exportations vers les É.A.U. seuls, les blés russes, américains et australiens sont très proches les uns des autres (entre 262 et 269 \$/t) tandis que le blé kazakh est meilleur marché pour les É.A.U. (228 \$/t) 637. Comme les États-Unis sont environ une fois et demie plus éloignés des É.A.U. par la mer que ne l'est l'Australie 638, ceci renchérit le prix CAF du blé américain par rapport au prix FAB. De même, le prix CAF du blé kazakh n'est sans doute pas aussi avantageux que son prix FAB puisque ce blé doit transiter jusqu'à des ports russes avant d'être exporté. Le modèle sous-estime probablement la valeur du « paramètre a » qui exprime l'effet dissuasif de la distance sur le commerce.

Les prix n'expliquent cependant pas pourquoi le modèle fait apparaître un obstacle aux importations de blé par les É.A.U. en provenance des États-Unis (flux observé de 89 % inférieur au flux estimé) alors que la différence entre volume observé et volume estimé est légèrement positive (+10 %) pour le blé importé du Canada. Malgré l'alliance politique et stratégique des États-Unis avec les pays du C.C.G., ce constat exprime-t-il la peur de l'arme alimentaire américaine, maintes fois brandie et parfois usitée par les États-Unis contre des pays du Moyen-Orient ? Les importateurs émiratis auraient alors appris à se passer de blé américain et à privilégier des fournisseurs moins puissants sur la scène géopolitique mondiale. On observe aussi que pour l'Arabie saoudite, les importations de blé américain sont inférieures de 85 % aux estimations, contre « seulement » 51 % pour le blé canadien.

III-3.2. L'équipement, une clé pour comprendre l'organisation des importations

Si la position occupe une place de choix dans la théorie de Jean Gottmann, la valeur d'un territoire dépend pour lui de l'équipement de celui-ci. La construction d'infrastructures portuaires est bien évidemment une part incontournable de l'équipement nécessaire pour attirer à soi les importations de biens agricoles et alimentaires, dans un monde où plus de 80 % du commerce mondial en volume et plus de 70 % en valeur se font par voie maritime 639.

-L'équipement portuaire et industriel aux É.A.U.

Aux É.A.U., l'État est l'acteur majeur de l'équipement portuaire, ou plutôt les États, puisqu'il ne s'agit pas du gouvernement fédéral mais des administrations des sept émirats fédérés. En 2020, le port dubaïote de Jebel Ali pointe au 11^e rang mondial pour le trafic de conteneurs équivalent vingt pieds (EVP) et le port abu-dhabien de KIZAD (Khalifa Industrial Zone Abu Dhabi) à la 56^e place. Les ports saoudiens de Djeddah, King Abdullah et Dammam

⁶³⁷ *Ibid.*

⁶³⁸ Dans l'hypothèse d'une desserte directe, un navire à destination de Dubaï parcourt 9 374 milles marins à partir de La Nouvelle-Orléans et 5 779 milles marins depuis Port Hedland (Australie).

⁶³⁹ UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTD [Cnuced]), 2017, *Review of Maritime Transport*, consulté en ligne le 6 septembre 2021 sur <https://www.lemoci.com/wp-content/uploads/2016/11/Review-of-maritime-transport-2017-UNCTAD.pdf>.

sont respectivement 37^e, 84^e et 93^e. Le port omanais de Salalah est classé au 43^e rang ⁶⁴⁰. Classé selon le trafic total annuel en millions de tonnes pour l'année 2016, Dubaï est 26^e. Le port saoudien de Jubail est 63^e, celui de Yanbu 70^e et celui de Djeddah 83^e. Le port iranien de Bandar Abbas figure au 69^e rang ⁶⁴¹.

Dubaï bénéficie encore aujourd'hui d'intenses liens commerciaux tissés depuis plusieurs siècles par des familles marchandes qui, aujourd'hui encore, sont nombreuses à rester partagées entre les deux rives du Golfe ⁶⁴². Ils ont été renforcés par l'émigration vers les Émirats, et tout particulièrement vers Dubaï, de nombreux marchands iraniens en 1902, rejoints par leurs familles dans les années 1920, pour échapper aux taxes douanières établies dans les ports iraniens. C'est à cette période que Dubaï ravit à Lingah son statut de centre de distribution et de réexportation dans le Golfe ⁶⁴³ et le conserve encore aujourd'hui, notamment à la faveur des sanctions économiques internationales contre l'Iran. On estime qu'en 2016, Dubaï comptait 117 000 résidents iraniens ⁶⁴⁴, sans compter les nombreuses familles de nationaux émiratis aux ascendances iraniennes (la politologue Fatiha Dazi-Héni avance le chiffre de 70 % de nationaux vivant à Dubaï dont la famille est originaire d'Iran ⁶⁴⁵). La communauté baloutche semble bien positionnée dans le commerce du riz à Deira, sur la rive nord de la crique de Dubaï, et les marchands iraniens sont nombreux sur le marché aux fruits et légumes d'Al Aweer, dans l'est de la ville ⁶⁴⁶. Les réseaux de contrebande entre Dubaï et l'île iranienne de Qeshm, parfois via le port omanais de Khasab, sont dynamiques et bénéficient sur la rive arabe de la tolérance des douaniers et des garde-côte ⁶⁴⁷, et la crique de Dubaï est pleine de boutres qui assurent le commerce avec l'Iran au grand jour sans que la douane n'intervienne ⁶⁴⁸.

L'équipement portuaire et aéroportuaire a été très tôt une préoccupation majeure des souverains émiratis dès les premières années d'existence des É.A.U. et l'exportation massive de leurs hydrocarbures. La rente pétrolière est investie dans le transport aérien (avec la création de Gulf Air dès 1973 ⁶⁴⁹ puis d'Emirates en 1985) et le transport maritime (avec l'inauguration en 1979 à Dubaï du port de conteneurs de Jebel Ali qui compte dès son ouverture pas moins de 66 quais) ⁶⁵⁰, autant d'activités qui insèrent les É.A.U. dans les réseaux transnationaux et génèrent des flux qui lient le sort du pays aux dynamiques de la mondialisation. L'intégration régionale et internationale est l'un des quatre facteurs

⁶⁴⁰ LLOYD'S LIST, 2021, "One Hundred Ports 2021" (chiffres de l'année 2020), <https://lloydslist.maritimeintelligence.informa.com/one-hundred-container-ports-2021>, consulté le 24 août 2021.

⁶⁴¹ AMERICAN ASSOCIATION OF PORT AUTHORITIES, 2016, "World Ports Rankings", <https://www.aapa-ports.org/unifying>, consulté le 24 août 2021.

⁶⁴² Madawi AL RASHEED (éd.), 2004, *Transnational Connections and the Arab Gulf*, Londres et New York, Routledge.

⁶⁴³ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 269-271.

⁶⁴⁴ Benjamin BARTHE, 2019, « Le lent et silencieux exode des Iraniens de Dubaï », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/07/le-lent-et-silencieux-exode-des-iraniens-de-dubai_5497366_3210.html, publié le 7 août 2019, consulté le 15 avril 2020.

⁶⁴⁵ Fatiha DAZI-HÉNI, 2006, *op. cit.*, p. 155-156.

⁶⁴⁶ Observations et entretiens de l'auteur en février 2019.

⁶⁴⁷ Cf. par ex. Louis IMBERT, 2017, « Dubaï, centre offshore du commerce iranien », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/05/11/dubai-centre-offshore-du-commerce-iranien_5125976_3234.html, publié le 11 mai 2017, consulté le 15 avril 2020.

⁶⁴⁸ Observations de l'auteur en décembre 2015 et en février 2019.

⁶⁴⁹ Gulf Air n'est propriété totalement bahreïnienne que depuis 2006. La compagnie était initialement conjointe avec Abu Dhabi, Oman et le Qatar.

⁶⁵⁰ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 438-450. Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*, p. 45-46, 50-53 et 62.

principaux du modèle de développement économique propre aux cités-États contemporaines d'Asie selon la thèse de doctorat en commerce international de Tarek Wafi. Pour ce dernier, Abu Dhabi et surtout Dubaï s'inscrivent dans la lignée de Hong Kong et de Singapour. Les trois autres facteurs de leur développement sont la création d'une identité corporative, la flexibilité de la main d'œuvre et le marketing territorial. Ces villes adoptent une stratégie de globalisation et conjuguent une forte intervention de l'État avec le libéralisme économique, cette intervention ayant notamment pour but de faciliter la croissance du secteur privé ⁶⁵¹.

On observe aux É.A.U. comme ailleurs une dynamique mondiale de sélection portuaire : les pôles du commerce maritime sont en concurrence pour garder leur statut et ne pas être relégués parmi les ports de second rang. Les grands navires de ligne, ou navires-mères, desservent en ligne directe un petit nombre de ports pivots (ou *hubs*) qui constituent des centres d'éclatement à partir desquels des navires collecteurs de plus petit tonnage (navires « nourriciers » ou *feeders*) acheminent les marchandises vers des ports de plus petite taille. Or le nombre d'escales des plus gros navires connaît sur les dernières décennies une tendance à la baisse. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la capacité des navires : une escale est rentable pour l'armateur si elle représente le chargement ou le déchargement d'au moins 10 à 25 % de la cargaison du navire ; si le volume total de cette cargaison augmente, alors, toutes choses égales par ailleurs, le nombre de ports éligibles pour être desservis par le navire en ligne directe diminue. Une autre explication du mouvement de sélection portuaire est la concentration des armateurs : sous l'effet des multiplications de fusions-acquisitions et absorptions (comme l'acquisition de United Arab Shipping Company par Hapag-Lloyd et de Hamburg-Süd par Maersk en 2017), les dix premiers armateurs mondiaux de porte-conteneurs, par exemple, représentent 77 % des capacités de ces navires en 2018, contre moins de 50 % avant 2003 ⁶⁵². Les ports s'efforcent par conséquent d'accueillir la logistique terrestre des armateurs afin de rester insérés dans leurs stratégies internationales ⁶⁵³.

La sécurité alimentaire est l'un des enjeux du maintien des ports émiratis au premier rang. Les voir rétrograder signifierait pour les É.A.U. l'ajout de nouveaux maillons dans la chaîne qui les relie à leurs fournisseurs. Leurs importations arriveraient dans un autre port avant d'être transbordées sur des navires collecteurs qui les achemineraient vers les É.A.U. Ces intermédiaires supplémentaires et cet allongement du transport des denrées alourdiraient la facture des importations de produits alimentaires du pays. L'accès économique à la nourriture pourrait s'en trouver dégradé pour les habitants des É.A.U. Or d'autres ports pourraient faire de l'ombre aux ports émiratis, comme Port Hamad, à Doha, ouvert progressivement à partir de 2015, qui permet depuis 2017 de décharger les grands porte-conteneurs directement au Qatar au lieu de passer par l'intermédiaire d'un port émirati. Ce port continue de se développer et le groupe qatari Al Jaber y construit des infrastructures d'entreposage de riz, d'huile et de sucre ⁶⁵⁴. À Oman, le développement du port de Duqm a pris une nouvelle ampleur depuis les attaques non revendiquées du 12 mai et du 13 juin 2019

⁶⁵¹ Tarek WAFI, 2014, *op. cit.*

⁶⁵² Thibaud TEILLARD, 2017, « Conteneur : la concentration toujours plus forte », *Le Marin*, <https://lemarin.ouest-france.fr>, publié le 27 décembre 2017, consulté le 27 janvier 2020.

⁶⁵³ Jean-Jacques BAVOUX, Francis BEAUCIRE, Laurent CHAPELON, Pierre ZEMBRI, 2005, *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, p. 109. D'après James BIRD, 1971, *Seaports and seaport terminals*, Londres, Hutchinson University Library.

⁶⁵⁴ Julie HEUGUET et Pauline QUINEBECHE, 2019, « Les ports au Qatar : quelles évolutions ? », Doha, Service économique de l'Ambassade de France au Qatar, mis en ligne sur <https://www.tresor.economie.gouv.fr> et consulté le 1^{er} février 2020.

contre quatre navires commerciaux et deux pétroliers au large de Fujairah, port qui était présenté comme l'atout maître des É.A.U. en cas de perturbation majeure dans le détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, Duqm présente aux yeux de la Chine un intérêt stratégique pour les exportations de pétrole des monarchies arabes du Golfe. La menace que représente Duqm pour la primauté de Jebel Ali et de Port Khalifa est sans doute l'un des éléments qui expliquent pourquoi les É.A.U. ne semblent pas particulièrement pressés de faire aboutir les projets de chemin de fer à l'échelle des pays du C.C.G.⁶⁵⁵.

La centralité prise par les É.A.U. au Moyen-Orient et la conquête par Dubaï de son rang de *hub* portuaire et aéroportuaire du golfe Persique sont cruciales pour l'organisation du commerce des É.A.U. en général et de la sécurité alimentaire du pays en particulier. L'embargo contre le Qatar décidé le 5 juin 2017 par l'Arabie saoudite, les É.A.U., Bahreïn et l'Égypte a illustré de manière éloquent l'avantage stratégique que détiennent les É.A.U. en disposant sur leur territoire de la principale plate-forme de transbordement régionale. Face à la guerre économique qui lui a été déclarée, le Qatar a dû soudainement fournir un effort économique et financier énorme pour maintenir ses approvisionnements et contenir la hausse des prix des produits alimentaires à seulement 2 % entre 2016 et 2017. 40 % des produits laitiers consommés au Qatar étaient importés d'Arabie saoudite avant la fermeture par cette dernière de sa frontière avec le Qatar⁶⁵⁶. En ce qui concerne les É.A.U., plaque tournante du commerce dans le Golfe, leurs importations ne dépendent pas de pays voisins dont les dirigeants peuvent être hostiles. Si le Qatar a pu surmonter l'épreuve et se défaire de sa dépendance alimentaire envers l'Arabie saoudite et ses alliés, c'est grâce à l'ouverture juste à temps de Port Hamad, les ports émiratis ayant été interdits aux navires qataris et aux navires à destination du Qatar⁶⁵⁷.

Une stratégie pour faire qu'un port demeure une grande plate-forme de transbordement est d'augmenter, dans la zone industrialo-portuaire afférente, la transformation des matières premières et des produits semi-finis, et d'accroître les capacités d'entreposage. Des sociétés privées peuvent mettre en œuvre une telle stratégie, qui sert leurs intérêts tout en étant bénéfique pour la sécurité alimentaire des habitants de la ville portuaire et des populations qui dépendent d'elle pour leur approvisionnement. Dubaï présente plusieurs facteurs d'attractivité pour les investissements internationaux : la stratégie industrielle de l'émirat, des infrastructures modernes, des voies de communication pour rejoindre Dubaï depuis Sharjah et Ajman (où réside la majorité des salariés de ces industries, en raison de loyers moins onéreux qu'à Dubaï), deux aéroports internationaux (l'un simplement appelé aéroport international de Dubaï, et l'autre portant le nom d'aéroport Al Maktoum), des zones franches (tout particulièrement la zone franche de Jebel Ali, la Silicon Oasis et la zone franche de l'aéroport international de Dubaï). En 2013, 48 % des 2 563 unités de production agroalimentaire aux É.A.U. étaient installées dans l'émirat de Dubaï, 19 % dans celui de Sharjah et 13 % dans celui d'Ajman⁶⁵⁸. Les usines de la société Al Ghurair Foods sont concentrées dans le port dubaïote de Jebel Ali dont la zone franche est opérée par une autre branche du groupe Al Ghurair. Ces usines transforment du blé indien, australien ou encore canadien et font de cette société le premier fabricant de farine et de semoule de la péninsule Arabique. Al Ghurair possède de plus l'une des rares usines de transformation de l'avoine dans

⁶⁵⁵ Cf. par ex. Quentin MÜLLER, 2019, « À Oman, un port stratégique pour contourner le détroit d'Ormuz », *Orient XXI*, publié le 6 juin 2019 sur <https://orientxxi.info/magazine/a-oman-un-port-strategique-pour-contourner-le-detroit-d-ormuz,3115> et consulté le 1^{er} février 2020.

⁶⁵⁶ François CHAUVANCY (général), 2018, *op. cit.*, p. 197.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 197-202.

⁶⁵⁸ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 158.

la péninsule Arabique ⁶⁵⁹ et la plus grande raffinerie de sucre du monde (Al Khaleej Sugar) ⁶⁶⁰. L'entreprise dubaïote Alwan moud elle aussi du grain importé pour produire de la farine ⁶⁶¹. À Abu Dhabi, le grain est moulu à Port Zayed par Grand Mills, créée en 1978 et acquise depuis par le groupe Agthia ⁶⁶². À Port Khalifa (dans l'émirat d'Abu Dhabi), Al Dahra a construit en 2015 la première rizerie de la péninsule Arabique, en joint-venture avec la société indienne Kohinoor, commercialise aux É.A.U. une partie du riz qui y est usiné et exporte le reste vers les autres pays de la péninsule mais aussi vers l'Afrique et l'Europe ⁶⁶³.

Dans les sociétés émiraties qui œuvrent à étendre les capacités de stockage et d'usinage des ports, intérêts privés et publics se mêlent au point d'être indissociables. Les trois firmes qui contrôlent la quasi-totalité des importations, de l'entreposage et de la transformation du blé aux É.A.U. (Al Dahra, Al Ghurair et Agthia) bénéficient non seulement d'un soutien financier de l'État mais aussi d'un appui diplomatique pour les aider à installer leurs silos et leurs usines à l'étranger. Deux d'entre elles sont des propriétés personnelles d'un membre de la famille régnante d'Abu Dhabi : Al Dahra était majoritairement possédée jusqu'en 2020 par Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan (demi-frère du président des É.A.U., Cheikh Khalifa, et frère du prince héritier, Cheikh Muhammad) qui est aussi à la tête du fonds souverain ADIA (Abu Dhabi Investment Authority) ⁶⁶⁴, et Agthia est une création de Cheikh Zayed, le premier président des É.A.U. ⁶⁶⁵. En 2020, alors que la pandémie de covid-19 fait craindre de graves perturbations du commerce international, le fonds souverain d'Abu Dhabi, ADQ, acquiert la moitié du capital d'Al Dahra. Cet investissement donne au gouvernement d'Abu Dhabi ou au gouvernement fédéral le pouvoir d'imposer à Al Dahra d'exporter vers les É.A.U. des produits que l'entreprise destine habituellement à d'autres marchés ; un pouvoir pleinement assumé par la ministre de la Sécurité alimentaire, Mariam Al-Mheiri, qui le présente comme un atout dont dispose le pays quand il lui faut répondre à une situation de crise ⁶⁶⁶.

La multiplication des infrastructures portuaires dans un rayon restreint, souvent décriée comme irrationnelle selon la logique économique classique ⁶⁶⁷, a pu contribuer à

⁶⁵⁹ Al Ghurair Foods, 2019, *op. cit.* Al Ghurair Foods commercialise sa farine de blé sous la marque Jenan (à ne pas confondre avec Jenaan, qui est l'une des entreprises sous contrat avec l'Abu Dhabi Food Control Authority – ADFCA – pour la fourniture de fourrage).

⁶⁶⁰ Adam HANIEH, 2018, *Money, Markets and Monarchies: the Gulf Cooperation Council and the Political Economy of the Contemporary Middle East*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, p. 126.

⁶⁶¹ Observations, 22 décembre 2015, supermarché Jyothis, Karama Road, Bur Dubai, Dubaï.

⁶⁶² Observations, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi. Sites <http://www.grandmillsuae.com> et <http://agthia.com> consultés le 1^{er} novembre 2019.

⁶⁶³ Adam HANIEH, 2018, *ibid.*, p. 125. Cf. Al Dahra, 2018, "Al Dahra Kohinoor" www.aldahra.com, consulté en octobre 2018.

⁶⁶⁴ Adam HANIEH, 2018, *ibid.*, p. 125.

⁶⁶⁵ AGTHIA, 2021, "Our Journey", <https://www.agthia.com/our-story>, consulté le 6 septembre 2021.

⁶⁶⁶ Andrew ENGLAND, Emilio TERAZONO, 2020, "Pandemic revives Gulf fears over food security", *Financial Times*, mis en ligne le 5 août 2020 sur <https://www.ft.com/content/5ff72ce2-5947-497e-ac83-4aa4d008a73d>, consulté le 6 septembre 2021.

⁶⁶⁷ Les doublons sont classiquement considérés en économie comme irrationnels et voués à disparaître dans des restructurations qui doivent permettre d'accroître l'efficacité économique d'une organisation et sa compétitivité. En macroéconomie, cette idée se retrouve en particulier dans la spécialisation recommandée par la théorie des avantages absolus d'Adam Smith et la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, cf. Adam SMITH, 1776, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations (Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations)*, Londres, W. Strahan & T. Cadell. David RICARDO, 1817, *On the Principles of Political Economy and Taxation (Des principes de l'économie politique et de l'impôt)*, Londres, John Murray, en partic. chap. VII. En microéconomie, les

desserrer la pression sur les grands ports, à conjurer la saturation des capacités portuaires et industrielles et à éviter un engorgement qui aurait sinon généré des déséconomies d'échelle. On compte six grands ports à conteneurs aux É.A.U., ainsi que sept et bientôt huit aéroports internationaux (deux à Dubaï et un dans chacun des autres émirats), pour un territoire de seulement 80 000 km² environ ⁶⁶⁸ (la taille de 15 départements français). Ces doublons ne s'expliquent pas par des droits de douane sur les marchandises qui passent d'un émirat à un autre – ces droits de douane ont été abolis avant même la naissance des É.A.U. – mais plutôt par une émulation entre les principautés, puisque chaque émirat conserve localement son souverain et son administration. On peut supposer que la multiplication d'infrastructures aux fonctions identiques dans des émirats différents facilite la mise en concurrence d'un grand nombre d'entreprises dans le secteur des services portuaires. Cette concurrence accrue doit avoir pour effet de tirer les prix de ces services vers le bas, ce qui encourage les investissements étrangers en amont et ce qui est bénéfique pour l'accès économique des populations à la nourriture en aval. De plus, comme l'explique une association interprofessionnelle française de l'agroalimentaire à ceux qui voudraient faire affaire aux É.A.U. : « Il est important d'avoir un relais local car dans la culture émiratie, le commerce est encore une activité dans laquelle il doit y avoir un contact face à face. Ils n'envisagent pas de relations commerciales à distance. » ⁶⁶⁹ Notre expérience du terrain dans le cadre de cette recherche confirme tout à fait ce constat. La nature personnelle des relations commerciales rend celles-ci solides si la confiance entre partenaires est entretenue, mais les soumet au risque d'une rupture en cas de discorde entre les partenaires. Pour cette raison, il peut être bien avisé de faire affaire avec des intermédiaires différents dans chaque émirat. Dans ce contexte, les doublons peuvent contribuer à mettre en confiance les investisseurs étrangers désireux de ne pas confier leur sort à un seul partenaire. Enfin, les doublons entraînent une redondance qui augmente la résilience du système en cas de perturbation d'un des ports ou des aéroports. À l'intérieur de l'émirat d'Abu Dhabi, cependant, Port Khalifa (près de la frontière avec Dubaï et donc plus proche du détroit d'Ormuz que Port Zayed) n'est pas un doublon de Port Zayed (qui est situé sur l'île d'Abu Dhabi). En 2008, plus de 42 millions de tonnes de riz sont importées par Port Zayed. Ce volume ne cesse de décroître (seulement 10,3 millions de tonnes en 2012) avant de devenir nul à partir de 2013. Dans le même temps, Port Khalifa, ouvert en 2012, importe cette année-là 2,2 millions de tonnes de riz, aux alentours de 5,5 millions en 2013 puis en 2014, et plus de 8 millions en 2015 ⁶⁷⁰.

La forte croissance démographique des É.A.U. semble de prime abord compliquer la réalisation de la sécurité alimentaire en augmentant le nombre de bouches à nourrir ; il se pourrait pourtant qu'elle la facilite. Nous avons expliqué que si le volume total de la cargaison

restructurations organisationnelles sont censées améliorer l'efficacité opérationnelle des entreprises et leur faire réaliser des économies d'échelle, même si des économistes sont venus dans les années 1990 nuancer ces effets supposés des réorganisations structurelles, cf. par ex. l'article rédigé par Edward H. BOWMAN, Harbir SINGH, Michael USEEM et Raja BHADURY, 1999, "When Does Restructuring Improve Economic Performance?", *California Management Review*, vol. 41, n° 2, p. 33-54, consulté en ligne le 15 avril 2020 sur <http://d1c25a6gwz7q5e.cloudfront.net/papers/673.pdf>.

⁶⁶⁸ 77 000 km² selon Philippe CADÈNE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 71. 82 880 km² selon le MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FRANCE), 2019, *op. cit.*

⁶⁶⁹ Association française interprofessionnelle de l'olive (Afidol), 2011, « Le marché des produits agroalimentaires aux Émirats arabes unis », *Market Oléa*, n° 17 (septembre), p. 6. Consulté en ligne sur <https://afidol.org/wp-content/uploads/Market-Olea-17-marche-des-produits-agro-aux-EAU.pdf> le 25 janvier 2020.

⁶⁷⁰ D'après les données que nous ont transmises les douanes de l'émirat d'Abu Dhabi (bureau de Port Zayed), lors d'un entretien le 24 octobre 2016.

d'un navire de ligne augmente, alors le nombre d'escales de ce navire diminue toutes choses égales par ailleurs ; or la croissance de la population vient précisément introduire dans l'équation une nouvelle variable. Un plus grand nombre de bouches à nourrir est un atout pour les ports émiratis dans la compétition qu'ils livrent pour maintenir leur rang. Une population nombreuse et croissante, comme celle des métropoles du littoral émirien, représente un marché vaste et en expansion. Il se peut en outre que l'accroissement de la demande dans une ville comme Dubaï soit synonyme d'économies d'échelles pour les acteurs du transport maritime et que l'accès économique à la nourriture s'en trouve amélioré pour les habitants. Comme le montre le tableau suivant, les étrangers, qu'on peut assimiler aux immigrés dans le contexte émirien, contribuent autant à la croissance démographique des É.A.U. que les nationaux. La poursuite de l'immigration de masse (ainsi que du développement touristique) serait donc un atout pour assurer la sécurité alimentaire.

Tableau 13 : évolutions démographiques des différentes composantes de la population des É.A.U.

composante	population (en millions)		taux de croissance annuelle moyen de 2010 à 2018
	en 2010 ⁶⁷¹	en 2018 ⁶⁷²	
nationaux	0,948	1,094	+ 1,407 %
étrangers	7,316	8,447	+ 1,408 %

-Les réseaux portuaires façonnés par des sociétés émiraties : l'exemple d'Al Dahra

Les sociétés émiraties qui jouent un rôle-clé dans les importations de produits alimentaires par les É.A.U. adoptent des stratégies d'expansion outre-mer et d'intégration verticale. Pour rappel, notre modèle gravitaire du commerce du blé a fait apparaître une relation préférentielle des É.A.U. avec la Roumanie alors que l'appartenance à l'Union européenne semblait être un obstacle aux exportations de blé vers les É.A.U. Nous émettons l'hypothèse que la différence entre le prix du blé roumain exporté vers les É.A.U. et le prix de celui exporté vers le reste du monde, favorable aux É.A.U. ⁶⁷³, résulte de la logique d'intégration verticale des investisseurs émiratis présents en Roumanie. Nous avons suggéré l'existence d'un réseau logistique commun aux exportateurs riverains de la mer Noire pour acheminer leur blé vers les É.A.U., et nous avons supposé que ce réseau était une initiative des É.A.U. plutôt que des pays du C.C.G. dans leur ensemble. Nos recherches sur les firmes émiraties de l'agro-business vérifient ces hypothèses, par exemple nos informations sur la compagnie Al Dahra, dont une partie est présentée dans la carte n° 8. Cette carte expose également des éléments que nous verrons plus loin dans cette partie de la thèse, à propos de

⁶⁷¹ THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF (Secretariat General), 2013, *Statistical Bulletin*, vol. 21, p. 35.

⁶⁷² GLOBAL MEDIA INSIGHT, 2018, *op. cit.*

⁶⁷³ En 2017, la Roumanie a exporté vers les É.A.U. 156 000 t de blé pour 31,4 millions de dollars. Les exportations totales de blé de Roumanie vers le reste du monde cette année-là se chiffrent à 6,8 millions de tonnes pour 1,4 milliard de dollars. Le prix moyen est par conséquent de 201 \$/t vers les É.A.U. et de 206 \$/t vers le reste du monde. Source : CHATHAM HOUSE, 2019, *op. cit.*

l'expansionnisme maritime des É.A.U., ainsi que des informations qui figurent dans la partie consacrée à l'externalisation de la production agricole.

Al Dahra loue des dizaines de milliers d'hectares à travers le monde pour réaliser sa propre production agricole (nous en reparlerons dans la partie de la thèse qui traitera de l'externalisation de la production). Al Dahra s'est aussi implantée dans plusieurs commutateurs des réseaux de transport maritime. En 2013, elle a acquis 20 % de Loulis Mills, le plus ancien et le plus grand producteur industriel de farine en Grèce, ce qui lui donne accès aux installations de cette entreprise (notamment des facilités de stockage d'une capacité totale de 80 000 t) dans deux grands ports grecs, Le Pirée et Volos ⁶⁷⁴. Loulis Mills a fait l'acquisition de la plus grande usine bulgare de minoterie, dans la ville de General Tochevo, acquisition financée par Al Dahra. L'usine peut moulin 130 tonnes de grain par jour. Elle dispose d'un silo de farine d'une capacité de 430 tonnes, d'un silo à grains de 9 000 tonnes et d'un silo de 100 tonnes pour le son ⁶⁷⁵.

Le choix de ports grecs par Al Dahra s'explique peut-être par la volonté de se rapprocher d'armateurs de ce pays qui, par leur multitude, sont en capacité de répondre à des demandes très diverses et qui, pris ensemble, possèdent la première flotte du monde ⁶⁷⁶. Surtout, ces ports sont à plus d'un titre des positions stratégiques pour le commerce intra-firme d'Al Dahra et pour les échanges internationaux en général. Al Dahra peut y entreposer le fourrage qu'elle produit en Espagne et en Italie avant de l'expédier vers les É.A.U. Elle peut également y faire transiter sa production de blé en provenance de Serbie et de Roumanie, les ports grecs étant le nœud du réseau : en amont, Al Dahra a investi dans un opérateur logistique du grand port roumain de Constanza pour faciliter ses exportations de grains ⁶⁷⁷, et le port du Pirée dispose d'un hinterland très profond puisqu'il est lui-même relié par chemin de fer à l'Europe centrale et orientale ⁶⁷⁸ ; en aval, Al Dahra et Loulis Mills ont fondé une société, Etihad Mills, pour gérer 20 silos dans le port émirati de Fujairah. Ce faisant, Al Dahra ne contribue pas seulement à la sécurité des approvisionnements des É.A.U. mais prend sa part dans le commerce mondial du blé : les ports grecs sont à proximité de deux des cinq plus grands importateurs mondiaux, l'Égypte et la Turquie (22,5 et 7,2 millions de tonnes importées respectivement en 2018) ⁶⁷⁹, tandis que Fujairah fait office de centre d'éclatement vers l'Inde et vers les côtes de l'Afrique de l'Est ⁶⁸⁰. Il est par ailleurs probable qu'Al Dahra bénéficie d'économies d'agglomération grâce à l'essor du Pirée. Ce *hub* de la Méditerranée orientale jouit d'une position privilégiée au carrefour d'une antique route du blé et d'un grand axe commercial en devenir : Le Pirée, point névralgique du commerce méditerranéen du blé en provenance des rives de la mer Noire, est appelé, à la sortie du canal de Suez, à constituer une escale majeure d'une des « nouvelles routes de la soie » développées par la Chine, sous

⁶⁷⁴ « Loulis Mills », *Al Dahra.com*, <https://www.aldahra.com/en-us/business-divisions/human-food-division/flour/loulis-mills>, consulté le 25 janvier 2020.

⁶⁷⁵ LOULIS MILLS, 2018, « Toshevo », <https://www.loulismills.gr/en/toshevo>, consulté le 6 septembre 2021.

⁶⁷⁶ Cf. par ex. Pierre MAGNAN, 2015, « La Grèce a la première marine au monde », *Franceinfo*, publié le 25 août 2015 sur https://www.francetvinfo.fr/monde/grece/la-grece-a-la-premiere-marine-au-monde_3065021.html, consulté le 31 janvier 2020.

⁶⁷⁷ <https://gulfbusiness.com/uaes-al-dahra-invest-500m-romania>, consulté le 27 janvier 2020.

⁶⁷⁸ Noëlle BURGI et Eleni KYRAMARGIOU, 2016, « Grèce. La privatisation du port du Pirée, une première », *Pages Europe*, Paris, La Documentation française.

⁶⁷⁹ CHATHAM HOUSE, 2020, <https://resourcetrade.earth>, consulté le 27 janvier 2020.

⁶⁸⁰ « Etihad Mills », *Al Dahra.com*, <https://www.aldahra.com/en-us/business-divisions/human-food-division/grains/etihad-mills>, consulté le 25 janvier 2020.

l'impulsion de l'opérateur portuaire Cosco Shipping Ports, une entreprise publique chinoise ⁶⁸¹. On voit ici une illustration de la théorie de Jean Gottmann qui insiste bien sur l'importance de l'équipement pour valoriser la position, ainsi que sur le caractère changeant de la position puisqu'elle se définit en fonction de réseaux qui évoluent en permanence. La position est alors utilisée comme une ressource ; l'espace est un support de l'action, un instrument au service de stratégies ⁶⁸². L'organisation logistique que nous venons d'exposer apporte des éléments de compréhension aux résultats obtenus avec notre modèle gravitaire du commerce international de blé. Ce dispositif permet de comprendre les relations commerciales privilégiées des É.A.U. avec la Roumanie et la Russie, avec des ports grecs comme nœuds du réseau et des investissements émiratis en Roumanie dans le foncier agricole et les infrastructures portuaires.

Al Dahra est en outre l'actionnaire majoritaire de deux filiales d'Agility (la plus grande société logistique du Moyen-Orient, basée au Koweït, dont le chiffre d'affaires dépasse celui de la filiale logistique du groupe Bolloré). Ces filiales sont Agility Abu Dhabi Logistics, qui opère dans le port de Mussafah, et Tristar, basée à Dubaï, qui a elle-même acquis en 2016 l'armateur abu-dhabien EShips ⁶⁸³. La flotte de cet armateur se compose principalement de pétroliers et de méthaniers mais elle comprend aussi trois vraquiers jaugeant chacun de 56 000 à 79 000 tpl (tonnes port en lourd) ⁶⁸⁴, donc *a priori* de classe Panamax ou Japanamax. Al Ghurair et Aghtia, les deux autres sociétés qui contrôlent avec Al Dahra la quasi-totalité de l'entrepôt et de la transformation du blé aux É.A.U., présentent des stratégies similaires. Al Ghurair possède par exemple des silos et des usines en dehors des É.A.U. : dans d'autres pays arabes (en Algérie, au Soudan, au Liban, en Égypte) et en Asie du Sud ⁶⁸⁵.

III-3.3. Iconographie gottmannienne et immigration

Nous émettons l'hypothèse que l'organisation des marchés par lesquels les métropoles émiraties s'approvisionnent en produits agricoles et alimentaires s'appuie notamment sur les réseaux des différentes diasporas dont les membres sont établis dans ces villes. La probabilité que les liens soient forts entre, d'une part, les origines géographiques des populations qui vivent aux É.A.U., et, d'autre part, la nature et la provenance des denrées importées, est élevée. En effet, des travaux comme ceux du sociologue Manuel Calvo ⁶⁸⁶ ont mis en évidence un continuum alimentaire, c'est-à-dire la conservation par les immigrés des habitudes alimentaires de leur pays d'origine, même après une longue période de vie dans le pays d'accueil. La farine atta en fournit une très bonne illustration.

⁶⁸¹ JOURNAL DE LA MARINE MARCHANDE, 2019, « Le Pirée devient le deuxième port méditerranéen », <http://www.journalmarinemarchande.eu/actualite/portuaire/le-piree-devient-le-deuxieme-port-mediterraneen>, publié le 8 janvier 2019, consulté le 27 janvier 2020.

⁶⁸² Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*

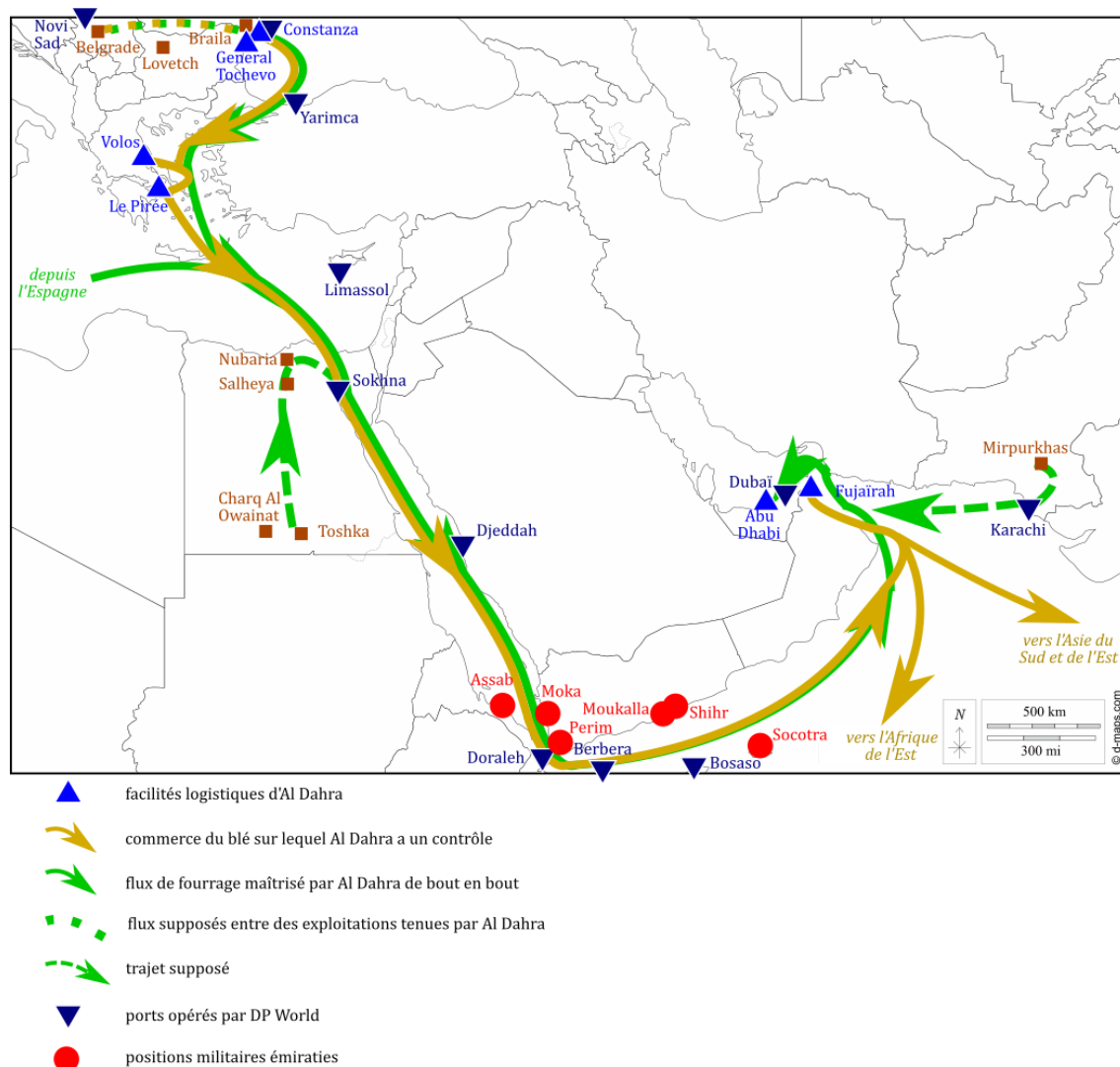
⁶⁸³ Adam HANIEH, 2018, *op. cit.*, p. 125. Cf. Al Dahra, 2018, "Al Dahra Kohinoor" www.aldahra.com, consulté en octobre 2018.

⁶⁸⁴ <http://www.eships.ae>, consulté le 26 janvier 2020

⁶⁸⁵ Adam HANIEH, 2018, *ibid.*, p. 126.

⁶⁸⁶ Manuel CALVO, 1982, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, vol. 21, n° 3, mai, p. 383-446.

Carte n° 8 : réseau d'Al Dahra et expansionnisme maritime des É.A.U.



La croissance des exportations indiennes de farine vers les É.A.U. a été très soutenue entre 2011 et 2015 (de 2 à 22 millions de dollars) et l'Inde s'est imposée depuis 2013 comme le premier fournisseur de farine de blé des É.A.U. Ce cas est d'autant plus intéressant que l'Inde, premier fournisseur de blé des É.A.U. en 2013 (35 % en valeur) et en 2014 (26 %), a ensuite laissé ce rang à la Russie ou au Canada ; elle a vu sa part de marché décliner jusqu'à 4,5 % seulement en 2017, la courbe des exportations indiennes de blé vers les É.A.U. ayant un profil similaire à celui des exportations de blé de l'Inde vers le reste du monde. Comment expliquer ce paradoxe d'un pays qui, tout en se mettant en retrait du commerce du blé, s'établit comme le premier expéditeur de farine vers les É.A.U. ? L'explication par le continuum alimentaire est une piste probante. Nos relevés dans les magasins révèlent que la farine en vente aux É.A.U. produite à partir de blé indien est principalement du *chakki atta*, une farine de blé traditionnelle indienne qui sert notamment à confectionner le pain chapati.

L'une des entreprises indiennes qui commercialisent de la farine aux É.A.U. est ITC,

basée à Bangalore et qui produit sa farine à Calcutta. Sous la marque Aashirvaad ⁶⁸⁷, elle détient la plus grosse part de marché en Inde pour le *chakki atta*, produit que cette société commercialise depuis sa fondation en 2002. Aashirvaad s'est depuis élargie à d'autres denrées alimentaires : sel, épices, *ghee* (beurre clarifié) et riz ⁶⁸⁸. Devaaya est une autre marque de *chakki atta* importée aux É.A.U. depuis l'Inde. Elle appartient à Daawat, société dont l'activité principale est l'usinage du riz basmati. Le blé utilisé pour produire cette farine est moissonné dans le Madhya Pradesh. La farine Devaaya est exportée par la société-mère de Daawat, LT Foods, basée à New Delhi ⁶⁸⁹.

Le succès du *chakki atta* aux É.A.U. a poussé un géant mondial de l'agroalimentaire originaire du Minnesota à se positionner sur ce marché : il s'agit de la multinationale General Mills, créée en 1860, qui a acquis des marques aussi célèbres que Häagen-Dazs, Old El Paso ou Géant Vert. Pour le compte de General Mills, Pillsbury, une autre société venue du Minnesota, produit à Mumbai de la farine *atta* importée et distribuée aux É.A.U. par le conglomérat Almaya (basé à Dubaï et qui possède notamment la chaîne de supermarchés du même nom). Alors que pour les sociétés indiennes ITC et Daawat, le *chakki atta* est un marché de masse, il apparaît plutôt comme un marché de niche à l'échelle des activités de General Mills.

Cette farine typique est aussi produite directement aux É.A.U. à partir de blé importé, notamment d'Inde. C'est sur la production de *chakki atta* que se concentre le fabricant de farine Astarta, créé en 2010 et établi dans la zone franche de Hamriyah, dans l'émirat de Sharjah. Astarta vend sa production sous la marque Shams ⁶⁹⁰. De toutes les sociétés que nous venons de citer, Astarta est la seule à être restée spécialisée dans la farine *atta*. Toutefois, son PDG n'est pas émirati mais russe : il s'agit de l'homme d'affaires Aziz Akhmedov ⁶⁹¹.

L'exemple de la farine *atta* aux É.A.U. montre comment la question des diasporas peut renouveler et enrichir la théorie gottmannienne. D'après les travaux de recherche de Manuel Calvo sur le continuum alimentaire, l'alimentation paraît bien pouvoir être incluse dans ce que Jean Gottmann nomme l'iconographie : un « ciment » qui soude les membres d'une communauté, qui naît de leur besoin d'identité, de solidarité et de stabilité ⁶⁹². Or, au lieu d'« exerce[r] une action limitative des contacts, donc de la circulation » ⁶⁹³, l'iconographie est ici génératrice de la circulation ; elle devient un moteur des échanges au lieu d'être « un môle de résistance au mouvement » ⁶⁹⁴. La présence marquée de la farine *chakki atta* sur le marché émirati montre que des populations se sont déplacées avec leur iconographie, en l'occurrence leur culture alimentaire. L'iconographie génère des circulations sans pour autant que l'hypothèse de Jean Gottmann sur l'action limitative de l'iconographie sur la circulation soit absolument démentie : l'attachement des habitants indiens des É.A.U. au *chakki atta* limite en effet les parts de marché des autres farines, notamment celles à plus faible teneur en gluten et non panifiables. Cette action limitative est d'autant plus renforcée que les Émiratis ont eux-mêmes adopté dans leur propre alimentation courante les grandes galettes de pain rondes

⁶⁸⁷ Observations, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi.

⁶⁸⁸ <https://www.aashirvaad.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

⁶⁸⁹ Observations, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi. Site <http://devaaya.co>, consulté le 1^{er} novembre 2016.

⁶⁹⁰ Informations recueillies au stand d'Astarta, salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï, le 20 février 2019.

⁶⁹¹ <https://azizakhmedov.net>, consulté le 3 février 2020.

⁶⁹² Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p.220

⁶⁹³ *Ibid.*, p.221

⁶⁹⁴ *Loc. cit.*

confectionnées avec la farine atta, sans que l'on sache s'il s'agit de pain chapati typique de l'Asie du Sud, du naan venu d'Asie centrale et d'Iran ou encore de la tradition du pain pita amenée du Levant.

II-4. Une organisation des importations qui présente des fragilités

Les approvisionnements des É.A.U. en produits agricoles et alimentaires importés sont susceptibles d'être perturbés par divers incidents qui peuvent survenir dans les pays fournisseurs, empêchant le départ d'une denrée, ou pendant l'acheminement de ladite denrée vers les É.A.U.

II-4.1. Des vulnérabilités au niveau des pays fournisseurs

Nous allons tout d'abord nous concentrer sur le cas du riz, qui est, parmi les denrées de base aux É.A.U., celle pour laquelle le risque de perturbations nous semble le plus probable en raison de la forte concentration spatiale des pays exportateurs. Nous reviendrons ensuite sur un cas de défaillance d'un fournisseur qui s'est produit en 2004 pour nous demander si le même scénario pourrait se reproduire aujourd'hui.

-Des menaces potentielles sur l'approvisionnement en riz

Le riz conjugue plusieurs caractéristiques qui peuvent apparaître comme une menace pour l'approvisionnement des pays importateurs de cette céréale en général et des É.A.U. en particulier. 90 % des 165 millions d'hectares consacrés à la riziculture dans le monde sont cultivés par de petits exploitants sur des surfaces de moins d'un hectare. Une production ainsi structurée est peu favorable au commerce international, qui n'a concerné en 2013 que 7,5 % de la production mondiale de riz blanchi, une proportion pourtant jamais atteinte auparavant ⁶⁹⁵. À cette faiblesse des échanges s'ajoute une vulnérabilité climatique : les quatre premiers pays exportateurs mondiaux de riz (Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan) sont tous des pays d'Asie du Sud et du Sud-Est dont l'agriculture est soumise au climat de mousson. En 2018, ces quatre pays ont réalisé plus des deux tiers des exportations mondiales ⁶⁹⁶. Un dérèglement climatique dans cette région toucherait fortement la production de ces pays et leur capacité à exporter. Il aurait probablement de lourdes conséquences sur le commerce international du riz en entraînant une envolée brutale des cours. Le petit nombre de pays exportateurs de premier plan et leur concentration géographique sont en outre propices à la création d'ententes qui conduiraient les fournisseurs à maîtriser l'offre mondiale de manière coordonnée notamment afin d'influencer les cours, sur le modèle d'associations intergouvernementales existantes pour d'autres produits comme l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Le gouvernement thaïlandais a longtemps tenté de rassembler autour de lui la Birmanie, le Cambodge, le Laos et le Vietnam pour créer un cartel des pays exportateurs de riz ⁶⁹⁷, projet finalement abandonné lorsque la junte au pouvoir à partir de 2014 rompt en 2016 avec la politique de soutien aux riziculteurs instituée par le

⁶⁹⁵ Myriam HAMACHE, 2015, *op. cit.*

⁶⁹⁶ 30,4 millions de tonnes valant 17,6 milliards de dollars, sur un total mondial de 45,4 millions de tonnes valant 25,8 milliards de dollars, soit 68 % en valeur et 67 % en volume.

⁶⁹⁷ Myriam HAMACHE, 2015, *ibid.*

gouvernement précédent ⁶⁹⁸. Les pays importateurs ont intérêt s'ils le peuvent à diviser, à mettre en concurrence leurs fournisseurs, ou à passer des accords préférentiels avec certains d'entre eux dans la limite de ce que permet l'Organisation mondiale du commerce (les É.A.U. sont membres de l'OMC depuis 1996).

À long terme, se pose la question de la relation avec l'Inde. Quand l'Inde exporte des produits agricoles et alimentaires vers les É.A.U., c'est d'abord des Indiens qu'elle nourrit puisque ceux-ci sont la première nationalité représentée dans ce pays ⁶⁹⁹. Premier partenaire commercial des É.A.U. (3,8 % des exportations ⁷⁰⁰, 6,5 % des ré-exportations ⁷⁰¹ et 10,7 % des importations ⁷⁰² émiraties en valeur en 2019), l'Inde est leur premier fournisseur de riz et plus généralement de céréales (à hauteur de 40 % de la valeur des importations émiraties), mais aussi de fruits et légumes (28 %) et de produits de la mer (28 % également), leur deuxième fournisseur de sucre (7 %) et d'animaux sur pied (15 %) et leur troisième fournisseur de viande (10 %) et de légumineuses (7 %) ⁷⁰³. Il n'est pas insensé d'affirmer que les É.A.U. appartiennent autant au monde indien qu'au monde arabe. La relation particulière entre ces deux pays devrait se poursuivre tant que les É.A.U. soulageront l'Inde d'une partie de ses problèmes sociaux en accueillant sur leur sol ses ressortissants auxquels ils fourniront des emplois et qui enverront des remises à leurs familles restées au pays. La croissance des économies d'Asie du Sud et de l'Est fournit cependant aux travailleurs de ces régions des opportunités d'emploi qui peuvent les détourner d'un projet migratoire vers les É.A.U. Qu'advient-il si le nombre d'Indiens aux É.A.U. diminue de manière significative à plus ou moins long terme ? L'Inde continuera-t-elle d'assurer le même niveau d'approvisionnement alimentaire pour les É.A.U. ? Pourra-t-elle d'ailleurs exporter ses productions agricoles autant qu'aujourd'hui alors qu'elle s'apprête à devenir le pays le plus peuplé du monde et que sa population ne cesse de grandir ? Les É.A.U. apparaissent d'autant plus dépendants de l'Inde que la réciproque semble moins vraie : les É.A.U. ne sont que le 6^e fournisseur de l'Inde en énergies fossiles avec 6 % des importations indiennes en 2018, loin derrière l'Arabie saoudite ou l'Irak qui ont chacun une part d'environ 15 % ⁷⁰⁴.

-La défaillance d'un fournisseur majeur peut-elle être compensée ?

Le cas le plus marquant de défaillance d'un fournisseur majeur des É.A.U. pour une denrée alimentaire est celle du Pakistan pour les céréales en 2004. Sur la période 2003-2006, le Pakistan représente 18 à 23 % du volume de céréales importé par les É.A.U. et 36 à 40 % de la valeur, à l'exception de l'année 2004 où sa part chute à 1,8 % en volume et 4,8 % en valeur. Le Pakistan fournit aux É.A.U. à cette période autour de 460 000 t de céréales par an, sauf en

⁶⁹⁸ LANGUEPIN Olivier, *op. cit.*

⁶⁹⁹ On ne peut toutefois pas en conclure que les provenances des travailleurs et des denrées se recoupent : après l'Inde, les fournisseurs en matières premières agricoles des É.A.U., classés selon la valeur des importations émiraties en 2019, sont le Brésil, les États-Unis, l'Arabie saoudite et le Canada. En volume, le Brésil passe même devant l'Inde la même année, suivis du Canada, du Pakistan et de la Russie. Source : CHATHAM HOUSE, 2021, *ResourceTrade.Earth*, <https://resourcetrade.earth>, consulté le 16 juin 2021.

⁷⁰⁰ 14 667 549 795 US\$ sur un total de 389 372 394 171. Source : *ibid.*

⁷⁰¹ 8 144 277 092 US\$ sur un total de 124 432 506 559. Source : *ibid.*

⁷⁰² 26 735 311 254 US\$ sur un total de 249 108 559 010. Source : *ibid.*

⁷⁰³ *Ibid.*

⁷⁰⁴ D'après les données de CHATHAM HOUSE, 2020, *ResourceTrade.Earth*, <https://resourcetrade.earth>, consulté le 18 avril 2020.

2004 où il n'exporte vers les É.A.U. que 33 600 t ⁷⁰⁵. Cette contraction s'observe aussi, quoique dans des proportions moins brutales, pour les exportations pakistanaises vers le reste du monde, notamment les exportations de blé qui sont divisées par 2,5 entre 2003 et 2004. Cette année-là, le Pakistan devient pour trois ans importateur net de blé. Les autorités pakistanaises ont craint de voir les récoltes compromises par des pénuries d'eau et ont voulu augmenter en conséquence les réserves stratégiques du pays ⁷⁰⁶. Aucun autre des principaux pays fournisseurs de céréales des É.A.U. ne voit pourtant bondir son volume de céréales exportées vers les É.A.U. entre 2003 et 2004 si ce n'est le Canada (+ 35 %). Le volume en provenance d'Inde n'augmente que de 5 %. En 2004, le Canada et l'Inde fournissent ensemble aux É.A.U. 86 000 t de céréales supplémentaires par rapport à 2003, une augmentation qui est très loin de compenser la baisse d'environ 410 000 t des approvisionnements d'origine pakistanaise. Pour ne rien arranger, les volumes importés depuis l'Argentine et l'Australie diminuent eux aussi entre 2003 et 2004 : les approvisionnements depuis l'Argentine à eux seuls baissent de 222 000 t alors que ce pays est le premier fournisseur de céréales des É.A.U. en volume en 2003. La défaillance du Pakistan n'est pas non plus compensée par une augmentation du nombre de fournisseurs : en 2003, des flux de céréales arrivent aux É.A.U. depuis 48 pays différents ; ce nombre est identique pour l'année 2004. Au final, les É.A.U. ne maintiennent pas leur niveau d'approvisionnement : leurs importations de céréales sont inférieures d'environ 600 000 t en 2004 par rapport à 2003 et à 2005 (1,9 million de tonnes au lieu de 2,5) ⁷⁰⁷.

Le cas de l'embargo subi par le Qatar à partir de l'été 2017 soulève néanmoins des interrogations sur la possibilité pour un pays du C.C.G. de compenser la défaillance d'un ou même de plusieurs fournisseurs majeurs de denrées alimentaires. Le Qatar est un pays beaucoup plus petit que les É.A.U. ; il ne dispose que d'un seul aéroport international ; aucun de ses ports ne présente aujourd'hui l'envergure et la multifonctionnalité d'un *hub* comme Jebel Ali. Sans posséder ces atouts, il a pourtant réussi à s'adapter à l'offensive conjointe de l'Arabie saoudite, des É.A.U., de Bahreïn et de l'Égypte. 13 à 15 % des importations qataries de produits agricoles en volume et 15 à 19 % en valeur provenaient pourtant d'Arabie saoudite dans les quatre années qui précédèrent l'embargo (ces proportions montaient à deux-tiers en volume et la moitié en valeur pour les produits laitiers) ⁷⁰⁸. La Turquie (notamment pour les produits laitiers) et l'Iran (principalement pour les fruits et légumes) ont aussitôt saisi l'opportunité économique que représentait la défaillance de l'Arabie saoudite et de ses alliés, les liens avec l'Inde et le Pakistan se sont renforcés ⁷⁰⁹ tandis que les acteurs qataris ont usé de leur puissance financière, à l'image du président du conglomérat Power International Holding, Moutaz Al-Khayyat, qui a acheté en urgence 4 000 vaches en Australie et aux États-Unis et les a fait venir au Qatar par la compagnie aérienne Qatar Airways ⁷¹⁰.

Les É.A.U. ayant au moins autant d'atouts que le Qatar pour faire face à une perturbation brutale de leurs approvisionnements, cela donnerait raison aux acteurs émiratis qui affirment que la sécurité alimentaire de leur pays pourrait être un problème d'accès

⁷⁰⁵ CHATHAM HOUSE, 2019, *op. cit.*, consulté en juin 2019

⁷⁰⁶ FAO, 2004, « Blé », *Perspectives alimentaires*, n° 4 (décembre), consulté sur <http://www.fao.org/3/j3877f04.htm> le 25 janvier 2020.

⁷⁰⁷ CHATHAM HOUSE, 2019, *ibid.*

⁷⁰⁸ *Ibid.*

⁷⁰⁹ François CHAUVANCY (général), 2018, *op. cit.*, p. 202.

⁷¹⁰ Mohammed SERGIE et Donna ABU-NASR, 2017, « Qatar : Man airlifts 4,000 dairy cows into isolated Gulf state as diplomatic crisis deepens », *The Independent*, mis en ligne le 13 juin 2017 sur <https://www.independent.co.uk>, consulté le 1^{er} février 2020.

économique (*affordability*) mais pas d'accès physique (*availability*) ⁷¹¹. Soulignons que l'exemple de la défaillance pakistanaise est déjà ancien ; l'effort d'équipement des É.A.U. explique sans doute que pareille situation n'ait plus été observée depuis.

II-4.2. Des vulnérabilités sur le trajet

La vulnérabilité à des perturbations est beaucoup plus forte pour un réseau arborescent que pour un réseau qui présente une connectivité élevée (c'est-à-dire de multiples itinéraires possibles). Or plus d'un tiers des céréales importées par les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord transitent par au moins un passage pour lequel il n'existe pas d'alternative, comme les détroits turcs du Bosphore et des Dardanelles qui sont empruntés par 36 % du blé à destination des É.A.U. À ceux-ci s'ajoutent, pour les émirats riverains du golfe Persique, trois autres points de passage obligés entre la péninsule Arabique et les terres qui l'avoisinent : le canal de Suez, le Bab-el-Mandeb et le détroit d'Ormuz ⁷¹². Ces pays semblent donc tout particulièrement vulnérables à un risque de perturbation majeure dans l'un des nombreux goulets du commerce maritime (ou *choke points*) traversés par les navires qui assurent leur approvisionnement en produits agricoles. La paralysie du trafic dans un de ces goulets peut compromettre la connexité du réseau (la possibilité de mise en relation) ⁷¹³. Les autorités émiraties n'ont cependant pas fait part de conséquences dommageables pour leur pays après que le porte-conteneurs Ever Given, long de 400 m et d'une capacité de 20 000 EVP, a obstrué le canal de Suez du 23 au 29 mars 2021 ⁷¹⁴.

Tableau 14 : part des importations de blé de différents pays qui passe par différents goulets du commerce maritime en 2015 ⁷¹⁵

	détroits turcs	canal de Suez	Bab el-Mandeb	détroit d'Ormuz
É.A.U.	36 %	53 %	53 %	88 %
Qatar	30 %	35 %	35 %	80 %
Oman	28 %	53 %	53 %	n. d.

On peut imaginer que les EAU utiliseraient leur position valorisée par le réseau Etihad et Emirates pour organiser des ponts aériens en cas d'urgence, à l'image du Qatar lorsqu'il s'est trouvé soumis à l'embargo de ses voisins.

Les passages obligés du trafic maritime sont susceptibles d'être visés par des attaques

⁷¹¹ Cf. par ex. Amna Ehtesham KHAISHGI, 2014, *op. cit.*

⁷¹² Muryel JACQUE, « Le commerce alimentaire à la merci de graves perturbations », *Les Echos*, mis en ligne le 29 juin 2017, consulté le 17 mars 2018 sur https://www.lesechos.fr/29/06/2017/LesEchos/22476-133-ECH_le-commerce-alimentaire-a-la-merci-de-graves-perturbations.htm.

⁷¹³ Jean-Jacques BAVOUX, Francis BEAUCIRE, Laurent CHAPELON, Pierre ZEMBRI, 2005, *op. cit.*

⁷¹⁴ Cf. par ex. Le Monde/AFP, 2021, « Le porte-conteneurs "Ever-Given" remis à flot, le trafic reprend dans le canal de Suez », *Le Monde.fr*, mis en ligne le 29 mars 2021 et consulté le 26 août 2021 sur https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/29/canal-de-suez-bloque-le-porte-conteneurs-ever-given-a-commence-a-bouger_6074815_3212.html.

⁷¹⁵ Johanna LEHNE, Laura WELLESLEY, 2017, *op. cit.*

ciblées émanant d'acteurs qui voudraient affaiblir les É.A.U. Le 12 mai 2019, quatre navires commerciaux dont deux pétroliers saoudiens ont été victimes d'actes de sabotage au large du port de Fujairah. Le 13 juin de la même année, deux pétroliers, le Kokuka Courageous (japonais) et le Front Altair (norvégien), ont été attaqués dans le golfe d'Oman. Le 30 juillet 2021, le Mercer Street, un pétrolier japonais sous pavillon libérien et opéré par un armateur israélien, subit à l'approche de Fujairah une attaque qui tue deux membres d'équipage. Ces attaques sont fréquemment imputées à l'Iran ⁷¹⁶. Le risque d'attaques ciblées sur les navires qui empruntent des passages obligés explique sans doute la diplomatie maritime expansionniste des É.A.U., sur laquelle nous reviendrons plus loin.

II-5. Le contrôle du système

Pour Gottmann, le caractère stratégique des littoraux en tant que « régions charnières » vient du contrôle que ceux-ci procurent sur l'avant-pays (plutôt que sur l'arrière-pays comme dans la théorie du Rimland de Spykman). Les métropoles, comme Abu Dhabi et Dubaï, sont des lieux de commandement, mais qui commande : l'État émirati, les administrations de chaque émirat, les importateurs, les exportateurs (entreprises et/ou États), les consommateurs ? La question est en réalité plus complexe puisque, comme le développent les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg, le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs ⁷¹⁷ (ce que Raymond Aron avait dit avant eux dans le domaine des relations internationales ⁷¹⁸) : « Domineront alors ceux des acteurs qui seront capables d'affirmer et d'imposer leur maîtrise des incertitudes les plus cruciales. » ⁷¹⁹

II-5.1. Le poids des groupes étrangers dans les importations alimentaires des É.A.U.

La domination des grandes entreprises et en particulier des firmes transnationales (FTN) s'explique par les économies d'échelles qu'elles réalisent dans la collecte et le transport ainsi que par une qualité régulière de leurs produits. Ces caractéristiques les rendent plus compétitives sur le marché mondial, tandis que leurs capacités d'investissement leur permettent de mettre en valeur de vastes superficies, et que leurs moyens financiers et les compétences techniques dont elles disposent les aident à se plier à des exigences de qualité grandissantes ⁷²⁰. Nous allons illustrer le poids des groupes étrangers dans les importations alimentaires des EAU à travers six catégories de denrées pour lesquelles nos observations ont

⁷¹⁶ Cf. par ex. Le Monde/AFP, 2021, « Deux morts au large d'Oman dans l'attaque d'un pétrolier, désormais sous contrôle », *Le Monde.fr*, mis en ligne le 30 juillet 2021 et consulté le 26 août 2021 sur https://www.lemonde.fr/international/article/2021/07/30/deux-morts-dans-l-attaque-au-large-d-oman-d-un-petrolier-desormais-sous-controle_6090083_3210.html.

⁷¹⁷ Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, 2014, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, coll. Points (orig. : 1977), p. 65.

⁷¹⁸ Raymond ARON, 1962, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, p. 58 : « la puissance n'est pas un absolu, mais une relation humaine ».

⁷¹⁹ Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, 2014, *ibid.*, p. 24.

⁷²⁰ Philippe CADÈNE (dir.), *La Mondialisation. L'intégration des pays en développement*, Paris, SEDES, 2007, p. 84.

été les plus riches.

-Le riz

Les riziers indiens et pakistanais sont de grandes entreprises, dont le riz est le cœur de métier et parfois le seul produit. Ils s'équipent auprès d'acteurs de l'industrie mécanique issus de pays anciennement industrialisés. Parfois constitués en société anonyme, ils restent presque toujours sous contrôle d'une seule famille. Ces riziers maîtrisent souvent la chaîne de valeur en amont de l'usinage. Ils sont très tournés vers l'exportation et ont constitué des associations qui sont à la fois des instances de dialogue entre eux et de défense de leurs intérêts auprès des États. Le tableau suivant présente les profils de plusieurs d'entre eux.

Tableau 15 : présentation de grands riziers indiens et pakistanais

nom du rizier	KRBL ⁷²¹	Matco ⁷²²	LT ⁷²³
fondation	1889, Lyallpur ⁷²⁴ (Inde britannique)	1964, dans le Sind (Pakistan)	1978, Amritsar (Pendjab indien)
localisation des principales rizeries	Delhi	Sadhoke (Pendjab pakistanais), Karachi (Sind)	Bahalgarh (Haryana), Mandideep (Madhya Pradesh)
activités	depuis les années 1970 : riz basmati de la plaine indo-gangétique (premier rizier à avoir commercialisé les variétés hybrides Pusa-I et Pusa-1121)	transformation du riz (Matco Rice), farine et épices (Matco Foods, émanation de Matco Rice)	premier transformateur de riz en Inde, nouveaux produits depuis 2015 (sauces, plats préparés, farine, snacks), stockage du blé (sous contrat avec l'État du Pendjab), télécommunications (en Inde), grande distribution (aux États-Unis)
exportations	plus grand exportateur de riz basmati au monde (vers l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient)	premier exportateur pakistanais de riz basmati (vers plus de 60 pays) : Matco a succédé à l'État pakistanais dans le rôle d'exportateur	vers 65 pays, principalement les États-Unis et les pays d'Europe et du Moyen-Orient
marques	India Gate, Train, Al Wisam	Falak, créée d'abord pour l'exportation (1999) avant d'être lancée sur le marché pakistanais (2004)	Daawat (marque originale du groupe), Gold Seal Indus Valley et Rozana (rachetées en 2016 à Hindustan Unilever) ⁷²⁵ , Royal (marque de basmati aux États-Unis)
forme	société par actions, cotée dans les deux bourses de Bombay (Bombay Stock Exchange et National	société par actions, dont l'un des actionnaires est depuis 2012 la Société financière internationale (IFC),	société par actions, dont l'un des actionnaires est le fonds India Agri Business (financé par Rabobank)

⁷²¹ KRBL, 2019, *op. cit.*

⁷²² <http://www.matcorice.com> consulté le 4 mai 2016 ; <http://matcofoods.com> consulté le 18 mars 2017

⁷²³ <http://www.ltgroup.in> et <https://www.daawat.com>, consultés le 23 août 2021.

⁷²⁴ Actuelle ville pakistanaise de Faisalabad.

⁷²⁵ <http://www.ricenewstoday.com> et <http://www.moneycontrol.com> consultés le 27 mars 2016. La filiale indienne du groupe Unilever souhaitait alors recentrer ses activités sur les marques Knorr et Magnum. LT Foods est ainsi entré sur les marchés du Qatar, d'Oman et de Bahreïn, et s'est renforcé en Arabie saoudite, aux É.A.U. et au Koweït.

	Stock Exchange of India)	membre du Groupe de la Banque mondiale	
famille prépondérante	La famille des fondateurs (Mittal), issue de la vieille communauté de marchands des banians marwaris, détient 57 % des actions.	Les quatre directeurs exécutifs de Matco sont membres de la famille Ghori.	Quatre des huit membres du conseil d'administration appartiennent à la famille du fondateur (Arora), dont le cousin est à l'origine d'une autre entreprise agroalimentaire : Kohinoor Foods Ltd (KFL).
liens avec une association	Anil Kumar Mittal (PDG) est membre et ex-président de l'All India Rice Exporters Association.	Tariq Ghori (directeur des ventes) est membre fondateur de l'Association des exportateurs de riz du Pakistan.	Vijay Kumar Arora (président de LT) est vice-président de l'All India Rice Exporters Association depuis 2011.
maîtrise des activités en amont de l'usinage	R&D sur les semences. Vente des semences aux 85 000 riziculteurs qui fournissent les rizeries de KRBL. Fourniture de services de gestion des rizières, épandage d'engrais et de pesticides. KRBL possède ses propres éoliennes pour alimenter ses rizeries en électricité.	Riziculteurs encouragés à vendre directement à Matco grâce à la fourniture gratuite de semences basmati certifiées.	Pas d'activités en amont : le riz est acheté aux cultivateurs sur les <i>mandis</i> (marchés agricoles de gros régulés par l'État).
équipement des usines	en partenariat avec la société suisse Bühler et la multinationale d'origine danoise Cimbria (rachetée en 2016 par le groupe américain AGCO)	trieurs colorimétriques fournis par le fabricant japonais Satake, machines achetées à l'entreprise allemande Sortex (possédée par Bühler)	inconnu
capacité et production	900 000 t/an de riz sorti des usines de KRBL, capacité totale de 195 t/heure.	5 rizeries, capacité d'usinage de 40 t/h et 150 000 t/an de riz non décortiqué	capacité d'usinage de 50 t/h ⁷²⁶ (dont 33 t/h pour Bahalgarh)

Les barrières à l'entrée sont très fortes dans le secteur de l'usinage du riz basmati, en raison du vieillissement d'un à deux ans nécessaire pour que le grain développe son parfum particulier. Ce vieillissement nécessite pour un nouvel acteur d'investir sans obtenir de gains pendant les deux premières années et de disposer de grandes capacités de stockage (celles de KRBL s'élèvent à 1 million de tonnes, riz usiné et paddy confondus) ⁷²⁷.

Quant au riz américain commercialisé aux É.A.U., il est d'après nos observations produit en Californie et vendu sous la marque Uncle Ben's qui appartient au groupe Mars. Il s'agit donc dans ce cas d'une multinationale de l'agroalimentaire mais non spécialisée dans le riz.

⁷²⁶ L'unité utilisée dans les sources en anglais est MTPH pour *metric ton per hour*.

⁷²⁷ KRBL, 2019, *op. cit.*

-La farine de blé

En ce qui concerne la farine de blé vendue aux É.A.U., nous avons déjà présenté les producteurs de *chakki atta* : à l'exception d'Astarta (dans la zone franche de Hamriyah), aucun d'eux n'est spécialisé dans la minoterie. Les deux sociétés indiennes ITC et LT Foods (Daawat) sont avant tout des riziers ⁷²⁸. Nous avons aussi vu que deux multinationales américaines, Pillsbury et General Mills, sont partenaires pour produire à Mumbai de la farine *atta* importée et distribuée aux É.A.U. ⁷²⁹. General Mills a de plus conclu un contrat avec une entreprise émiratie de Sharjah pour produire, sous la marque Gold Medal, de la farine à partir de blé moulu aux É.A.U. : il s'agit d'Emirates Grain Products, établie à Port Khalid en 1996 par le groupe International Foodstuffs Company (IFFCO). Ce dernier appartient lui-même à un groupe beaucoup plus vaste, Allana, basé à Mumbai, qui est par ailleurs le plus grand exportateur indien d'aliments transformés (viande, fruits et légumes, céréales, etc.) ⁷³⁰. IFFCO, lors de sa fondation à Sharjah en 1975, était un distributeur de denrées alimentaires sèches et surgelées. Une autre filiale d'IFFCO produit de la farine à Sharjah : Unipex (marques Al Baker, Swarna et Hayat), qui était initialement spécialisée dans l'industrie laitière. La farine n'est qu'une production du groupe IFFCO parmi d'autres. IFFCO a considérablement grandi et s'est diversifiée en fondant des entreprises comme Tiffany (biscuits, snacks), Erco (huile de cuisson), Seville (dont la production va du chocolat aux produits d'entretien) ou Emirates Poultry Farm (œufs). IFFCO s'est aussi élargie en acquérant des entreprises déjà existantes, aux É.A.U. comme Al Ain Juice en 1997 et Al Khazna Poultry Farm (viande de poulet, œufs sous la marque Khaleej) en 2008, mais également dans d'autres pays au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et sur le continent africain ⁷³¹. À Abu Dhabi, le grain est moulu à Port Zayed par Grand Mills, créée en 1978 et acquise depuis par le groupe Agthia (groupe qui possède aussi la marque d'eau Al Ain, distribue aux É.A.U. des marques comme Capri-Sun ou Yoplait et qui vend en outre des aliments pour animaux d'élevage sous la marque Agrivita) ⁷³².

Ces minotiers sont en concurrence avec Oman Flour Mills (le plus grand industriel omanais du secteur agroalimentaire), dont la filiale Atyab, dotée de sa propre flotte de 200 véhicules, vend aux É.A.U., pour la grande distribution et pour l'hôtellerie-restauration, des petits pains, des brioches et des pâtisseries (muffins, croissants...) confectionnés dans son usine de Barka (sur la côte de la Batinah, au nord du sultanat d'Oman, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Mascate) ⁷³³.

Mis à part Astarta qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de dollars, la production de la farine de blé vendue aux É.A.U. est donc aux mains de groupes dont les chiffres d'affaires annuels vont de 114 millions d'euros pour Oman Flour Mills à plus de 15 milliards pour le géant mondial de l'agroalimentaire General Mills. Les compagnies indiennes réalisent quant à elles entre 277 millions (LT Foods) et 5,7 milliards d'euros (ITC) de chiffre

⁷²⁸ <https://www.aashirvaad.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019 ; <http://devaaya.co>, consulté le 1^{er} novembre 2016.

⁷²⁹ Observations, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi. Sites <https://www.generalmills.co.in> et <https://www.almaya.ae>, consultés le 1^{er} novembre 2019.

⁷³⁰ <http://www.allana.com>, consulté le 3 février 2020.

⁷³¹ <http://www.iffco.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

⁷³² Observations, 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi. Sites <http://www.grandmillsuae.com> et <http://agthia.com> consultés le 1^{er} novembre 2019.

⁷³³ <http://www.atyabbakery.com>, consulté le 26 novembre 2019. Observations, 22 décembre 2015, supermarché Jyothis, Karama Road, Bur Dubai, Dubaï.

d'affaires annuel ⁷³⁴. De tous ces groupes, Agthia est l'unique à être dirigé par des Émiratis et seuls Agthia et IFFCO ont leur siège aux É.A.U., encore qu'IFFCO appartienne à un groupe plus grand basé à Mumbai.

-Les pâtes

Tous les fabricants de pâtes dont nous avons relevé les noms au cours de nos observations dans les rayons des magasins émiratis font partie d'une firme transnationale (FTN) à l'exception d'un : l'entreprise turque Mutlu Makarna, qui ne possède que deux usines (une pour les pâtes et l'autre pour la semoule ⁷³⁵). On relève notamment Panzani (dont le siège est à Lyon et qui appartient à la société madrilène Ebro Foods), les sociétés d'origine italienne Barilla (qui possède aussi le producteur turc Filiz), Newlat (propriétaire de la marque Buitoni pour les pâtes) et Divella ; la FTN malaisienne Campbell (qui possède la marque Kimball) ; les multinationales philippines RFM (qui a racheté la marque Royal à Unilever) et Gem Foods (marque Buenas) ; le *chaebol* sud-coréen Lotte (qui détient la marque pakistanaise Kolson's) ; le groupe chinois Hebei Founder (et sa marque Giant Dragon). Parmi les quatre fabricants qui se trouvent aux É.A.U. (tous à Dubaï), deux seulement sont sous contrôle émirati (Hassani et Emirates Macaroni Factory, qui détient les marques Emirates Macaroni, *Pastarina*, Dubai Macaroni et Al Worood) ; le troisième appartient à une firme basée en Inde (Seville, filiale d'IFFCO) et le dernier (Al Ghurair Foods) produit pour le compte de PepsiCo. Sur le même modèle, Saudi Modern Foods Factory, à Djeddah, produit pour le prestataire genevois de services commerciaux Stanmore Trading. A l'inverse, Al Alali, propriété de Basamh Marketing Co (aussi basé à Djeddah et qui possède en outre la marque Goody), fait produire en Europe (par Pastificio Fabianelli dans la ville italienne de Castiglione Fiorentino). Les pâtes des marques distributeur Coop et Carrefour sont produites en Turquie, respectivement par Kombassan Gida (à Karaman) et par Durum Gida (à Mersine). Les pâtes MAK sont fabriquées en Italie pour le compte d'une entreprise basée à Téhéran, Khoshnam Food Products Co.

On constate dans le tableau 16 qu'en dépit de prix très supérieurs, les pâtes importées sont bien présentes dans les rayons des magasins émiratis. La compétitivité-prix ne suffit pas pour éliminer la concurrence. L'importance de la qualité réelle ou supposée du produit est patente (réputation de l'Italie pour les spaghetti et les fusilli, de l'Asie orientale pour les vermicelles, confiance dans des marques mondialement connues). De plus, malgré le coût du transport pour les produits importés, les pâtes produites aux É.A.U. (à partir de blé importé) ne sont pas toujours les moins chères, ce qui peut s'expliquer par les économies d'échelle réalisées par les entreprises qui commercialisent leurs produits dans le monde entier.

-Les produits laitiers

Nous avons écrit plus haut que les Pays-Bas sont de très loin le premier fournisseur des É.A.U. en lait concentré. Il s'agit en réalité d'une seule entreprise, la coopérative

⁷³⁴ Chiffres d'affaires pour 2018-2019. D'après <https://azizakhmedov.net> ; <https://www.business-standard.com/company/l-t-foods-27387/financials-profit-loss> ; <https://economictimes.indiatimes.com/itc-ltd/yearly/companyid-13554.cms> ; Oman Flour Mills, *Financial Report Q2-2019*, <http://omanflourmills.com/reports> ; General Mills, *2019 Annual Report*, publié sur <https://investors.generalmills.com/financial-information>, consulté le 3 février 2020.

⁷³⁵ Mutlu Makarna, 2021, « A propos de nous », <https://www.mutlumakarna.com.tr/a-propos-de-nous.html>, consulté le 23 août 2021.

FrieslandCampina, 6^e plus grand transformateur de lait mondial avec un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros en 2018 ⁷³⁶. Celle-ci vend son lait concentré et son lait en poudre sous la marque Rainbow. Sur le marché émirati du lait en poudre, FrieslandCampina a des prix plus compétitifs que son concurrent, la multinationale d'origine suisse Nestlé (premier groupe agroalimentaire et plus grande entreprise laitière du monde avec plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans la transformation du lait en 2018 ⁷³⁷. Nestlé produit du lait en poudre dans une usine de Dubaï et le commercialise sous la marque Nido ⁷³⁸.

Tableau 16 : relevés de prix et de provenance des pâtes

pays de production	part du pays dans les importations de pâtes des É.A.U. ⁷³⁹		marques observées ⁷⁴⁰	prix pour le consommateur final (AED/kg) ⁷⁴¹		
				spaghetti ⁷⁴²	fusilli ⁷⁴³	vermicelles ⁷⁴⁴
É.A.U.	-	-	Emirates Macaroni, Al Khaleejia, Dubai Macaroni, Al Worood, Kaula, Quaker, Virginia, Lulu, Al Khaleejia	5,47 à 9,38	10,00 à 10,50	5,47 à 10,40
			Pastarina	13	-	-
Pakistan	0,7 % (valeur)	1,4 % (volume)	Kolson's	9,38	-	8,33
Malaisie	3,6 %	3,1 %	Kimball	9,38	-	-
Philippines	6,5 %	4,5 %	Buenas, Siblings	-	-	13,00 à 15,42
Italie	14,1 %	13,1 %	MAK, Divella, Al Alali	7,90 à 9,90	8,70 à 10,50	6,50 à 10,44
			Barilla, Buitoni, Royal	13,00 à 16,95	19,90 à 20,50	-
France	4,0 %	3,3 %	Panzani	13,50 à 17,90	11,50 à 17,00	14,90 à 17,00

⁷³⁶ Peter Paul COPPES, Saskia VAN BATTUM, Mary LEDMAN, 2018, *Global Dairy Top 20*, publié sur <https://research.rabobank.com/far/en/sectors/dairy/Dairy-top-20-2018.html>, consulté le 28 octobre 2019.

⁷³⁷ *Ibid.*

⁷³⁸ Observations, 24 octobre 2017, Al Madina Market, Al Faya, émirat d'Abu Dhabi ; 29 octobre 2017, Al Madam Stars Supermarket, Al Madam, émirat de Sharjah ; 2 novembre 2017, hypermarché Parco, « China Camp » en marge de Baniyas, émirat d'Abu Dhabi. Les 900 g de lait en poudre Rainbow ont été relevés à 29,50 AED contre 33,50 AED pour Nido.

⁷³⁹ D'après *UN Comtrade*, consulté le 3 août 2021 (code HS 1902). Nous avons calculé la moyenne des années 2016 et 2017 qui correspondent le mieux aux dates de nos observations sur le terrain. Le premier pays fournisseur est le Sultanat d'Oman, que nous n'avons pas observé, est d'après *UN Comtrade* le premier pays fournisseur en 2016 et le septième en 2017 : nous supposons que les pâtes omanaises, comme celles de Salalah Macaroni Co., ne sont pas commercialisées dans les grandes surfaces, qui représentent une large majorité des points de vente dans lesquels nous nous sommes rendus.

⁷⁴⁰ D'après les relevés de prix et de provenance que nous avons effectués dans les points de vente aux É.A.U.

⁷⁴¹ *Ibid.*

⁷⁴² Prix rapportés au kilogramme pour des paquets de 400 ou 500 g.

⁷⁴³ Prix rapportés au kilogramme pour des paquets de 450 ou 500 g.

⁷⁴⁴ Prix rapportés au kilogramme pour des paquets de 100 g (Giant Dragon), 227 g (Buenas, Siblings), 250 g (Goody), 400, 450 ou 500 g (autres marques observées).

Turquie	3,6 %	6,7 %	Pasta Ricco (spaghetti) ; Filiz (fusilli) ; Coop (vermicelles)	18,13	7	5,63
Chine	1,1 %	1,3 %	Giant Dragon	-	-	20
Arabie saoudite	27,1 %	16,9 %	Goody	-	-	21

Depuis au moins 2000, le Danemark compte presque chaque année parmi les cinq premiers fournisseurs de fromage des É.A.U. et il est leur 2^e ou 3^e fournisseur de beurre des É.A.U. en volume. Là encore, derrière un pays se trouve en fait une seule entreprise, Arla ⁷⁴⁵. Sous la forme juridique d'une coopérative, Arla est l'entreprise laitière qui réalise le 7^e plus gros chiffre d'affaires dans le monde (10,3 milliards d'euros en 2017) ⁷⁴⁶. Depuis la vente de sa filiale de jus de fruits Rynkeby au groupe Eckes-Granini (basé en Allemagne) en 2016, Arla se consacre exclusivement aux produits laitiers ⁷⁴⁷. Arla commercialise aux É.A.U., sous la marque Puck, du fromage à la crème produit au Danemark, à un prix inférieur de près de 9 % à son concurrent saoudien Al Marai ⁷⁴⁸ alors que ce dernier a des coûts de transport bien moindres pour vendre aux É.A.U. Arla, avec sa marque Lurpak, est aussi en concurrence avec Al Marai sur le marché émirati du beurre. Ses autres concurrents ⁷⁴⁹ sont le producteur de beurre irlandais Kerrygold, le producteur indien Amal et surtout plusieurs marques de produits laitiers françaises : Elle-et-Vire (groupe Savencia), Président (groupe Lactalis) et Paysan Breton (marque de l'entreprise coopérative Laïta). Lactalis et Savencia sont des géants des produits laitiers, qui réalisent respectivement le 2^e et le 18^e plus gros chiffre d'affaires mondial dans ce secteur avec 17,7 milliards d'euros en 2017 pour Lactalis et 4,9 milliards pour Savencia ⁷⁵⁰. Plus modeste, Laïta réalise tout de même un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros ⁷⁵¹.

-Les poulets congelés et découpes et préparations surgelées à base de poulet

La firme transnationale d'origine brésilienne BRF vend ses poulets congelés, découpes et préparations surgelées à base de poulet dans plus de 150 pays, notamment sous les marques Sadia et Perdix. Nos observations dans les magasins montrent que ces marques dominant largement le marché émirati. La marque Sadia, commercialisée au Moyen-Orient depuis les années 1970, aurait selon la firme BRF elle-même une part de 45 % sur le marché

⁷⁴⁵ Seule entreprise danoise qui apparaît dans nos relevés de produits laitiers dans les points de vente aux É.A.U.

⁷⁴⁶ Peter Paul COPPES, Saskia VAN BATTUM, Mary LEDMAN, 2018, *ibid*.

⁷⁴⁷ Arla Foods, « Arla to sell Rynkeby Foods A/S to Eckes-Granini Group », communiqué de presse publié le 19 mai 2016 et consulté le 28 octobre 2019 sur <https://www.arla.com/company/news-and-press/2016/pressrelease/arla-to-sell-rynkeby-foods-a-s-to-eckes-granini-group-1410392>.

⁷⁴⁸ Relevés, 24 octobre 2017, Al Madina Market, Al Faya, émirat d'Abu Dhabi : 16,50 AED (Puck) contre 17,95 AED (Al Marai) les 500 g. Le pot de 500 g de la marque Puck a été observé à 15,00 AED le 29 octobre 2017, Al Madam Stars Supermarket, Al Madam, émirat de Sharjah.

⁷⁴⁹ D'après nos observations : 22 décembre 2015, supermarché Jyothis, Karama Road, Bur Dubai, Dubaï ; 22 décembre 2015, hypermarché Géant, Ibn Battuta Mall, Dubaï ; 21 octobre 2016, Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi ; 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi ; 24 octobre 2017, Al Madina Market, Al Faya, émirat d'Abu Dhabi.

⁷⁵⁰ Peter Paul COPPES, Saskia VAN BATTUM, Mary LEDMAN, 2018, *op. cit*.

⁷⁵¹ Site <http://www.laita.com> consulté le 29 octobre 2019.

du poulet et des préparations à base de poulet dans les pays du C.C.G. ⁷⁵².

Sufi, groupe de Lahore (Pendjab pakistanais) fondé en 1952, commercialise aux É.A.U. des découpes de poulet sous vide et des produits surgelés à base de poulet (nuggets, ailes, keftas, samoussas...). Sufi recourt aux services du distributeur HTK, spécialisé dans la distribution de produits alimentaires, qui a son siège dans le quartier d'affaires de Business Bay à Dubaï (HTK ne semble pas offrir ses services à une autre entreprise que Sufi, on peut donc supposer que ce distributeur émirati a été créé expressément par et/ou pour ce groupe pakistanais). Les produits de Sufi sont vendus par plusieurs enseignes de supermarchés et d'hypermarchés de Dubaï, Sharjah et Ajman (Union Co-op, Lals, Safeer, Al Madina) mais le groupe a perdu la fourniture des magasins d'Abu Dhabi Co-op à la suite d'une hausse de ses prix. Sufi tente par ailleurs d'entrer sur le marché émirati de l'huile de cuisson ⁷⁵³.

Établie en 1945 la société jordanienne Nabil fabrique, majoritairement en Jordanie, des découpes et des préparations surgelées à base de bœuf ou de poulet. Celles-ci sont commercialisés aux É.A.U. et dans 27 autres pays, principalement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Nabil gère ses marchés internationaux depuis son bureau ouvert à Dubaï en novembre 2016 ⁷⁵⁴.

-Le maïs en conserve

Trois provenances apparaissent sur le marché émirati des conserves de maïs en grains : la Thaïlande (avec les marques Al Alali et Del Monte), les États-Unis (American Garden, California Garden, Libby's) et la France (Géant Vert). Si l'on compare les prix pour un poids égoutté équivalent, c'est Al Alali qui est la marque la plus compétitive, suivie de California Garden et de Libby's ⁷⁵⁵.

À l'exception d'American Garden, dont le siège est à New York, les propriétaires des marques de conserves de maïs en grains ont leur siège dans un pays très éloigné de celui où le maïs a été cultivé et mis en conserve. Géant Vert, avec du maïs français, est une marque créée aux États-Unis par General Mills. California Garden, qui a son siège à Dubaï et produit en joint-venture avec la Kuwait Food Company, met en conserves des produits de Thaïlande (maïs, thon...) et de Chine (champignons). La marque Al Alali est la propriété d'une entreprise de Jeddah, Basamh Marketing Company, mais son maïs est cultivé en Thaïlande et la mise en conserve est effectuée à Bangkok et à Chiangmai (respectivement par Majestic Food Industry Company et par Sun Sweet Company). Le maïs Del Monte est lui aussi thaïlandais mais la société Del Monte est née en Californie et son siège est aujourd'hui en Angleterre. La marque

⁷⁵² BRF, *Halal Portfolio*, distribué le 20 février 2019 au salon Gulfood, World Trade Center, Dubaï.

⁷⁵³ Entretien, 20 février 2019, avec Fayyaz Ahmed, directeur commercial du distributeur HTK, au salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï.

⁷⁵⁴ Entretien, 20 février 2019, avec Nicolas Daher, directeur commercial de Nabil Foods, au salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï.

⁷⁵⁵ Al Alali : 4,50 à 4,60 AED/425 g pour 250 g égoutté soit 18,40 AED/kg égoutté. California Garden : 4,73 AED/340 g pour 250 g égoutté soit 18,92 AED/kg égoutté. Libby's : 5,50 AED/340 g pour 285 g égoutté soit 19,30 AED/kg égoutté. Géant Vert : 6,25 AED/340 g pour 285 g égoutté soit 21,93 AED/kg égoutté. Del Monte et American Garden : 6,00 AED/410 g pour 260 g égoutté soit 23,08 AED/kg égoutté. Observations : 25 décembre 2015, Carrefour, Mall of the Emirates, Dubaï ; 21 octobre 2016, Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi ; 22 octobre 2016, épicerie Baqala « Al Rafaa », Al-Zahiyah, Abu Dhabi ; 25 octobre 2016, supermarché Spar, Al-Zahiyah, Abu Dhabi ; 1^{er} novembre 2016, Carrefour, Dalma Mall, Musaffah, agglomération d'Abu Dhabi ; 29 octobre 2017, Al Madam Stars Supermarket, Al Madam, émirat de Sharjah ; 3 janvier 2018, Al Dhafra Co-op Society, Mirfa, émirat d'Abu Dhabi.

Libby's, fondée à Chicago, appartient désormais à une holding suisse après avoir été détenue par Nestlé ; elle est concédée sous licence à diverses entreprises : pour le maïs, il s'agit de Corlib, qui est installée aux Îles Vierges britanniques ⁷⁵⁶.

Aucune de ces entreprises n'est spécialisée dans le maïs en particulier et d'autres produits en conserve existent pour toutes les marques citées : champignons, corned-beef, thon, pois, haricots, fruits, condiments ou encore feuilles de vigne. Certaines sont même présentes sur d'autres catégories de denrées : les pâtes pour Al Alali et les bananes pour Del Monte, qui en est un des plus grands producteurs mondiaux.

II-5.2. Les stratégies gouvernementales

Les groupes agroalimentaires internationaux sont très présents sur le marché émirati, comme nous l'avons vu à travers les exemples des géants bien connus Mars et Nestlé, du groupe Allana basé à Mumbai (propriétaire d'IFFCO), des entreprises saoudiennes Al Marai et Basamh Marketing Co, ou encore des firmes de l'industrie des légumes en conserve. Cette forte présence n'est pas sans conséquence sur l'accès économique des habitants des É.A.U. à la nourriture : les groupes agroalimentaires internationaux sont en effet en position de force face aux enseignes de la grande distribution pour négocier des tarifs à leur avantage parce qu'ils proposent un grand nombre de produits. Face à des entreprises spécialisées dans une denrée, les enseignes de grande distribution sont en position de force par rapport aux fournisseurs car elles peuvent faire fabriquer le même produit par deux fabricants et passer de l'un à l'autre en cas de désaccord sur les prix. En réaction, les fabricants peuvent toutefois réagir en concluant entre eux des accords (y compris illégaux) pour se partager le marché et imposer leurs conditions de prix en trouvant des prétextes pour refuser de livrer leurs produits ⁷⁵⁷. Pour assurer la sécurité alimentaire du pays, les autorités gouvernementales émiraties ne peuvent donc pas rester passives ; elles développent des stratégies pour exercer une certaine maîtrise sur les approvisionnements. Notre hypothèse est que leur stratégie initiale se fonde sur le contrôle de territoires, la maîtrise de lieux, et qu'elle se voit complétée de façon grandissante par une stratégie plus récente de contrôle des réseaux, de maîtrise des flux ⁷⁵⁸.

-La maîtrise de lieux névralgiques

Au cœur de la stratégie initiale des autorités gouvernementales se trouverait tout particulièrement la recherche d'une maîtrise des lieux qui jouent le rôle de commutateurs dans les réseaux de transport. Cette recherche est illustrée par exemple par le contrôle spatial exercé par les dirigeants politiques sur les implantations logistiques, leur volonté de regrouper les activités logistiques dans des espaces choisis, dédiés voire créés à cette fin. On pense notamment aux multiples zones franches et à l'attention que les autorités politiques

⁷⁵⁶ Relevés sur les étiquettes, mêmes observations qu'à la note précédente.

⁷⁵⁷ D'après Elsa CASALEGNO et Karl LASKE, 2016, *Les Cartels du lait. Comment ils remodelent l'agriculture et précipitent la crise*, Paris, Don Quichotte éd., notamment p. 53-54.

⁷⁵⁸ La réflexion exposée dans ce paragraphe nous a été inspirée par la lecture de Markus HESSE, 2008, *The City as a Terminal. The Urban Context of Logistics and Freight Transport*, Aldershot, Ashgate, coll. "Transport and mobility series", 207 p. ; et de Nicolas RAIMBAULT, Marie DOUET, et Antoine FREMONT, 2013, « Les implantations logistiques entre réseaux et territoires », *L'Espace géographique*, vol. 42, n° 1, p. 32-43.

portent à leur développement (comme on l'illustrera à travers l'exemple de la zone franche Jumeirah Lake Towers ou DMCC). La stratégie initiale comprendrait par ailleurs le contrôle des points de passage obligés du transport des denrées agricoles et alimentaires, du fait de la configuration spatiale des mers et des terres émergées. Ce volet paraît toujours en cours au regard de la diplomatie maritime des É.A.U., qualifiée par certains observateurs d'impérialiste ou de thalassocratique.

À partir des années 1980, les villes portuaires des É.A.U. développent des zones franches pour attirer les investissements étrangers (celle du port dubaïote de Jebel Ali, par exemple, est créée en 1985) ; les bailleurs de fonds internationaux encouragent alors la diffusion de cette stratégie dans l'ensemble des pays en développement. Après les expériences pionnières de l'Amérique du Sud (Uruguay dès 1923, Brésil à partir de 1957), la zone franche est devenue dans les années 1960 et 1970 un emblème du développement économique des NPIA (les « nouveaux pays industrialisés d'Asie », ou « dragons asiatiques » : Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Singapour)⁷⁵⁹. Les É.A.U. comptent 45 zones franches, dont 26 à Dubaï, 7 dans l'émirat d'Abu Dhabi, une seule à Ajman ou à Umm al-Quwain. Les deux zones franches émiriennes prépondérantes dans le secteur de l'alimentation sont situées à Dubaï : il s'agit de celle de Jebel Ali (aussi connue sous son sigle anglophone Jafza) et du Dubai Multi Commodities Center (DMCC)⁷⁶⁰. C'est sur le DMCC, aussi connue sous le nom de JLT (*Jumeirah Lake Towers*), que nous avons pu le mieux documenter les phases successives de développement d'une zone franche qui illustrent de façon convaincante la volonté politique de maîtriser ce lieu et d'y attirer les entreprises.

Jumeirah Lake Towers (JLT)⁷⁶¹ est une zone franche de 200 hectares établie en 2002 par le Gouvernement de Dubaï et placée sous l'autorité de l'entité gouvernementale Dubai Multi Commodities Center (DMCC), qui a été chargée de sa planification et qui assure maintenant sa gestion. La zone franche est d'ailleurs aujourd'hui connue sous le nom de DMCC plutôt que sous celui de JLT. Connue comme un *hub* des marchés mondiaux de l'or et du diamant, la zone joue aussi un rôle dans les transactions de produits agricoles et alimentaires (20 milliards de dirhams en 2015) et, à l'échelle mondiale, c'est une plaque tournante pour le commerce du thé. Les entreprises qui s'y installent n'y sont soumises à aucun impôt sur les sociétés, ni les entrepreneurs à un impôt sur le revenu ; les entrepreneurs expatriés peuvent être propriétaires de la totalité de leur société (un partenaire émirati n'est pas nécessaire) et rapatrier la totalité de leurs profits.

DMCC met à disposition depuis 2004 un système de récépissés d'entreposage (ou WRS selon la dénomination anglophone : *warehouse receipt system*) appelé Tradeflow, sous la forme d'un registre en ligne où les possesseurs de marchandises entreposées aux É.A.U. peuvent se faire connaître tout en conservant la liberté de mettre en vente leur marchandise quand ils le souhaitent. Cette liberté permet d'éviter de concentrer une offre très importante

⁷⁵⁹ François BOST, 2007, « Les zones franches, instruments d'insertion économique dans la mondialisation », dans Philippe Cadène (dir.), 2007, *La mondialisation : l'intégration des pays en développement*, Paris, SEDES, p. 69-71.

⁷⁶⁰ <https://www.uaefreezones.com>, consulté le 27 août 2021. Dona CHERIAN, 2017, "45 free zones in the UAE: find the right one for your new business", Gulf News, mis en ligne le 15 août 2017 et consulté le 27 août 2021 sur <https://gulfnews.com/lifestyle/community/45-free-zones-in-the-uae-find-the-right-one-for-your-new-business-1.1716197>.

⁷⁶¹ Les informations factuelles de ce paragraphe et des suivants sur JLT/DMCC proviennent de la page internet <https://www.dmcc.ae/gateway-to-trade/financial-services/tradeflow>, consulté le 30 décembre 2019.

sur une courte période, qui ferait chuter les cours au détriment des vendeurs.

Du marché de gré à gré (dit aussi marché OTC, pour *over the counter*), DMCC a ensuite mis en place un marché à terme avec le lancement d'une interface de gestion nommée Murabaha où acheteurs et vendeurs confrontent leurs positions : un agent donne un ordre d'achat à une banque islamique, qui achète la marchandise puis fait une proposition d'achat à l'agent, qui l'accepte et vend ensuite la marchandise en faisant une offre sur le marché libre (*open market*). L'autorité du Gouvernement de Dubaï qui est en charge de la zone franche assure par ailleurs des inspections dans les magasins afin de s'assurer de la disponibilité et de la qualité des marchandises mais aussi de certifier que leur entreposage est conforme aux normes islamiques (*sharia compliant*). L'acheteur bénéficie ainsi de la garantie d'une évaluation indépendante, un critère d'achat important dans le domaine de ce que les économistes appellent des biens de croyance (*credence goods*) : les consommateurs font confiance à un dispositif qui leur certifie une caractéristique dont ils ne font pas l'expérience sensible (au même titre que les produits labellisés comme issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable).

DMCC a enfin organisé ce marché à terme en créant une chambre de compensation, Salam, en 2016. Ce type d'institution financière a notamment pour rôle de se substituer à l'un des donneurs d'ordres si celui-ci faillit à son engagement de livrer (pour le vendeur) ou de régler (pour l'acheteur). La même année, DMCC a mis sur pied le Food Trade Group, un réseau destiné à faciliter la rencontre des acteurs du secteur agroalimentaire et à leur fournir un service de médiation en cas de conflit.

DMCC a attiré des spécialistes de l'information sur l'état des marchés de produits agricoles et alimentaires et leurs perspectives d'évolution, comme Actava Trading ⁷⁶², qui y a localisé ses principales installations. Cette société privée de courtage en biens agricoles a été créée en 2008. Elle se charge de conclure les contrats entre acheteurs et vendeurs, de trouver un navire et d'organiser le déchargement de la cargaison dans le port d'arrivée. Elle est spécialisée dans les grains des rives de la mer Noire, ce qui explique sans doute qu'elle soit aussi positionnée à Istanbul, sur le détroit du Bosphore qui est le point de passage obligé du commerce de ces grains vers le bassin méditerranéen et au-delà. Ses autres installations sont situées à Rotterdam et dans la ville anglaise de Bury St Edmonds, haut lieu de l'industrie sucrière.

Parmi les entreprises présentes dans DMCC et que nous avons déjà rencontré dans notre recherche, figure la division Moyen-Orient de LT Foods, le groupe propriétaire des marques de riz Daawat, Gold Seal Indus Valley (qualité supérieure) et Rozana (milieu de gamme) ⁷⁶³. DMCC attire aussi des géants mondiaux de l'agroalimentaire comme Olam. Ce groupe possède ses propres plantations et exploitations agricoles, collecte par ailleurs la production de 4,8 millions d'agriculteurs à travers le monde, et transforme ces produits dans 170 usines, pour commercialiser entre autres du café, de l'huile de palme, des produits laitiers et du riz. Dans le secteur des produits laitiers, Olam a ses propres élevages et industries de transformation en Uruguay et en Russie (filiale NZFSU – New Zealand Farming Systems Uruguay, 36 élevages, 66 000 vaches – et société Rusmolco – 13 600 vaches, 14 millions de litres de lait/an, 76 000 ha de cultures pour alimenter les élevages) ; Olam achète en outre du lait et des produits laitiers à des industriels et à des négociants. Olam possède une usine de

⁷⁶² Les informations factuelles sur cette société proviennent du site internet <https://actavatrading.com>, consulté le 30 décembre 2019.

⁷⁶³ <http://www.ricenewstoday.com> et <http://www.moneycontrol.com> consultés le 27 mars 2016

fabrication de poudre de lait (23 000 t/an) à Johor, en Malaisie, et est le deuxième actionnaire de la société néo-zélandaise Open Country Dairy ⁷⁶⁴ (qui produit 135 000 t/an de poudre de lait, de protéines de lait et de cheddar), le premier actionnaire étant le groupe agroalimentaire néo-zélandais Talley's ⁷⁶⁵. Open Country Dairy collecte le lait, le transforme dans cinq usines en Nouvelle-Zélande et exporte ses produits depuis 2004. Elle est la deuxième transformatrice de lait en Nouvelle-Zélande (très loin cependant derrière la coopérative d'éleveurs Fonterra) et la deuxième exportatrice mondiale de lait entier en poudre, fournissant des pays de tous les continents. Elle propose des produits certifiés *halal* ⁷⁶⁶. Open Country Dairy est née en 2001 lors de la restructuration et de la libéralisation de l'industrie laitière néo-zélandaise : c'est l'année où le gouvernement néo-zélandais a dérégulé l'industrie laitière du pays, permettant la fusion des deux principales coopératives pour former Fonterra (qui appartient à 10 700 éleveurs et contrôle 84 % de l'offre de lait en Nouvelle-Zélande en 2015) et la constitution de sociétés anonymes privées ⁷⁶⁷.

La stratégie de maîtrise de lieux névralgiques s'exprime aussi par la diplomatie maritime expansionniste des É.A.U. Nous renvoyons ici le lecteur à la carte n° 8, que nous avons présentée lorsque nous avons traité du réseau tissé par la compagnie Al Dahra dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient. Les É.A.U. ont étendu leur mainmise à la fois militaire et économique sur de nombreux ports voisins du Bab el-Mandeb. Sur le plan économique, depuis 2017, au Somaliland, DP World a accès au port de Berbera tandis qu'au Puntland, P&O (société du groupe DP World depuis 2006) gère le port de Bosaso ⁷⁶⁸. Sur le plan militaire, les É.A.U. disposent de la base militaire d'Assab en Érythrée. À la faveur de la guerre du Yémen qui a éclaté en 2014, l'armée émiratie et les combattants appuyés par les É.A.U. ont pris le contrôle des îles de Socotra et de Périm ainsi que des ports yéménites de Moka, Moukalla et Shihr ⁷⁶⁹. Ils n'ont pas abandonné leurs ambitions militaires sur le port de Hodeïda, toujours occupé par les forces houthistes et maintenu dans un statu quo par une mission des Nations Unies déployée à la suite d'un accord négocié à Stockholm en décembre 2018 ⁷⁷⁰.

La maîtrise des ports de la Corne de l'Afrique est déterminante pour le commerce des denrées éthiopiennes à destination de la péninsule Arabique, l'Éthiopie ne disposant pas d'accès direct à la mer. Dans le cadre de la guerre du Yémen, il s'agit notamment pour les É.A.U. de couper l'approvisionnement des forces armées houthistes en denrées alimentaires depuis la Corne de l'Afrique ⁷⁷¹. L'Éthiopie reste marginale dans l'approvisionnement des É.A.U. eux-mêmes puisque les produits de l'agriculture éthiopienne représentent moins de 1 % de la valeur des importations émiraties de biens agricoles. Cette situation pourrait toutefois évoluer avec la poursuite de l'externalisation de la production alimentaire émiratie. Les ports de la Corne de l'Afrique et du Yémen apparaissent d'ores et déjà comme des relais sur les routes commerciales par lesquels les É.A.U. s'approvisionnent depuis le bassin méditerranéen

⁷⁶⁴ <https://www.olamgroup.com/products/food-staples/dairy.html>, consulté le 2 janvier 2020.

⁷⁶⁵ Minister of Business, Innovation and Employment (Nouvelle-Zélande), 2017, *op. cit.*, p. 89.

⁷⁶⁶ <http://www.opencountry.co.nz>, consulté le 2 janvier 2020.

⁷⁶⁷ Minister of Business, Innovation and Employment (Nouvelle-Zélande), 2017, *ibid.*

⁷⁶⁸ François CHAUVANCY (général), 2018, *op. cit.*, p. 279.

⁷⁶⁹ « The Gulf's little Sparta: the ambitious United Arab Emirates », *The Economist*, 6 avril 2017.

⁷⁷⁰ Helen LACKNER, 2020, « Yémen. Faillite des tentatives de retour à la paix », *Orient XXI*, publié le 31 janvier 2020 sur <https://orientxxi.info/magazine/yemen-faillite-des-tentatives-de-retour-a-la-paix,3582> et consulté le 1^{er} février 2020.

⁷⁷¹ François CHAUVANCY (général), 2018, *ibid.*, p. 276.

et la mer Noire. Ils viennent s'articuler avec les positions émiraties en Méditerranée orientale : celles de la firme abu-dhabienne de l'agroalimentaire Al Dahra en Grèce (au Pirée et à Volos) ⁷⁷², et de l'opérateur portuaire dubaïote DP World qui bénéficie d'une concession exclusive de 25 ans à compter de l'année 2017 sur le terminal polyvalent de Limassol (ou Lemessos) à Chypre ⁷⁷³. Les É.A.U. sont en rivalité avec le Qatar, qui développe sur la mer Rouge le port soudanais de Suakin ⁷⁷⁴, avec la Turquie qui gère le port de Mogadiscio depuis 2014 ⁷⁷⁵, et surtout avec la Chine, partenaire encombrant qui a notamment bénéficié de l'éviction des É.A.U. de Djibouti en 2016 pour la construction d'une base militaire. La Chine multiplie en outre les investissements en Érythrée et semble vouloir faire de ce pays, sous-développé et isolé diplomatiquement, un point stratégique pour la maîtrise de sa « nouvelle route de la soie » maritime vers l'Europe ⁷⁷⁶.

La rivalité avec d'autres puissances n'est qu'une des limites rencontrées par la stratégie émiratie de mainmise sur des lieux névralgiques pour maîtriser les approvisionnements du pays. Si les entreprises viennent bien s'implanter dans les lieux définis, afin notamment de bénéficier d'économies d'échelle grâce à la mutualisation de leurs besoins en services, chaque entreprise continue néanmoins de s'appuyer sur son propre réseau de distribution et les choix par les entreprises des lieux qu'elles desservent répondent à des politiques qui sont autonomes les unes des autres ⁷⁷⁷. Les acteurs qui ont pour mission de garantir la sécurité alimentaire du pays sont alors confrontés aux incertitudes de l'organisation du commerce mondial, comme la fluidité des implantations de terminaux de conteneurs (c'est-à-dire leur caractère éphémère et interchangeable) ⁷⁷⁸. Pour assurer un maillon intermédiaire sur sa « nouvelle route de la soie » entre Gwadar et Djibouti, la Chine semble par exemple privilégier le port de Duqm : six entreprises chinoises participent à la joint-venture Oman Wanfang pour investir dans le développement de ce port omanais. Or, par sa position directe sur la mer d'Arabie sans passage par le détroit d'Ormuz, Duqm pourrait devenir un concurrent sérieux des ports émiratis sur la route RTW (round the world) empruntée par les porte-conteneurs ⁷⁷⁹.

-Le contrôle des réseaux et des flux

Les limites que présentent une stratégie fondée sur les territoires expliqueraient l'émergence d'une nouvelle stratégie axée sur le contrôle des flux de denrées et des réseaux empruntés par ceux-ci. Le succès de cette stratégie dépend de la valorisation de la position des É.A.U. à l'échelle mondiale. Forts du dynamisme de ports comme Jebel Ali ou Port Khalifa, du rayonnement de multinationales comme l'opérateur portuaire DP World ou la compagnie aérienne Emirates, de l'importance de leurs réserves d'hydrocarbures et du poids de leurs fonds souverains, les dirigeants politiques des É.A.U. ambitionnent ainsi de faire de leur pays une pièce maîtresse des « nouvelles routes de la soie » développées par la Chine en direction

⁷⁷² « Loulis Mills », *op. cit.*, consulté le 25 janvier 2020.

⁷⁷³ <https://www.dpworldlimassol.com>, consulté le 1er février 2020.

⁷⁷⁴ François CHAUVANCY (général), 2018, *ibid.*, p. 275.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. 278.

⁷⁷⁶ Austin BODETTI, 2020, « Through Eritrea, China Quietly Makes Inroads near the Red Sea », *The Diplomat*, 25 janvier 2020.

⁷⁷⁷ Nicolas RAIMBAULT, Marie DOUET, et Antoine FREMONT, 2013, *ibid.*

⁷⁷⁸ Cf. Brian SLACK, 1993, « Pawns in the Game: Ports in a Global Transportation System », *Growth and Change*, vol. 24, n° 4, p. 579-588.

⁷⁷⁹ Quentin MÜLLER, 2019, *op. cit.*

de l'Afrique et de l'Europe ⁷⁸⁰.

Étant donnée l'importance du Pakistan pour l'approvisionnement des É.A.U. en céréales, en légumes, en viande ou encore en mangues, le développement du port en eaux profondes de Gwadar sous l'impulsion de la Chine dans le cadre des « nouvelles routes de la soie » sert les intérêts des É.A.U. même s'ils n'ont pas la maîtrise du projet. La Chine a conclu en 2013 un accord avec le Pakistan pour constituer un corridor de développement qui, partant de Kashgar, dans le Xinjiang chinois, traverse les contreforts himalayens, passe par Islamabad puis rejoint la côte pakistanaise à Gwadar ⁷⁸¹. Il existe par conséquent à la fois une complémentarité et une rivalité entre les intérêts géostratégiques des É.A.U. et le projet chinois des « nouvelles routes de la soie ».

Le Gouvernement de Dubaï s'inspire par ailleurs des plans chinois de maîtrise des réseaux de communication en développant depuis 2019 une stratégie appelée la « route dubaïote de la soie » (*Dubai Silk Road*). Alors que le projet chinois consiste principalement à construire de nouveaux axes de transport, celui de Dubaï vise à mettre en réseau la cinquantaine de bassins portuaires administrés par l'exploitant Dubai Ports World (connu sous le nom abrégé DP World) et à articuler ce réseau maritime avec le réseau de transport de fret de SkyCargo, une division de la compagnie aérienne Emirates. Pour ce faire, les entreprises d'import-export cumulent des points sur un « passeport logistique mondial » à chaque fois qu'elles recourent à des terminaux exploités par DP World ou aux services de SkyCargo. Ces points permettent aux entreprises de bénéficier de dédouanements de leurs marchandises dans les ports et aéroports de Dubaï ⁷⁸². DP World et Emirates ont en commun une même société-mère : la société d'investissement Dubai World, contrôlée par le Gouvernement de Dubaï.

Les autorités dubaïotes semblent déployer leurs efforts pour faire oublier Duqm et positionner Dubaï comme le maillon intermédiaire du segment de la « nouvelle route de la soie » entre le Pakistan et l'Afrique de l'Est. Le groupe immobilier Nakheel, lui aussi filiale de Dubai World, poursuit aux abords de la crique de Dubaï le développement de Dragon Mart. Ce marché de gros de produits chinois a la réputation d'être la plus grande concentration mondiale de magasins tenus par des commerçants chinois en dehors de Chine : 5 000 magasins dans les bâtiments ouverts en 2004 et 1 100 supplémentaires dans l'extension construite en 2016. Le promoteur immobilier dubaïote Meraas s'est associé à la Banque de Chine pour lancer l'initiative « Hala China » afin d'accroître les échanges économiques et culturels entre les É.A.U. et la Chine ⁷⁸³ (« hala » est une interjection courante en arabe au Moyen-Orient pour interpeller quelqu'un avec enthousiasme, attirer son attention, et notamment pour lui souhaiter la bienvenue).

⁷⁸⁰ Camille LONS, 2018, « La Chine, partenaire ou rivale des Émirats arabes unis dans le Golfe ? », *Middle East Eye*, publié le 6 août 2018 sur <https://www.middleeasteye.net> et consulté le 28 janvier 2020. AFP, 2018, « Chine et Émirats signent des accords commerciaux pendant la visite du président Xi », *Le Point*, publié le 20 juillet 2018 sur <https://www.lepoint.fr> et consulté le 28 janvier 2020.

⁷⁸¹ Clément LICHÈRE, 2018, « Les nouvelles routes de la soie à l'épreuve de la société civile : l'exemple de Gwadar », *École de guerre économique*, <https://www.egw.fr/infoguerre/2018/11/nouvelles-routes-de-soie-a-lepreuve-de-societe-civile-cas-port-de-gwadar>, mis en ligne le 30 novembre 2018, consulté le 23 août 2021.

⁷⁸² WAM, 2019, "Sheikh Hamdan approves Dubai Silk Road strategy", *Khaleej Times*, mis en ligne le 2 mars 2019, consulté le 23 février 2021 sur <https://www.khaleejtimes.com/news/government/sheikh-hamdan-approves-dubai-silk-road-strategy>. Anup OOMEN, 2019, *op. cit.*

⁷⁸³ Ashleigh STUART, 2020, "Chinatown : Dubai's citizens of the New Silk Road", *The Culture Trip*, <https://theculturetrip.com/middle-east/united-arab-emirates/articles/chinatown-dubais-chinese-community-as-citizens-of-the-new-silk-road>, mis en ligne le 10 juin 2020, consulté le 23 août 2021.

La volonté de s'assurer que les approvisionnements des É.A.U. seront bien garantis depuis l'Inde, premier fournisseur du pays en produits agricoles et alimentaires, explique peut-être que les autorités acceptent la mainmise d'un empire familial indien sur une part majeure du secteur hautement stratégique de la distribution. L'entrepreneur kéralais Yusuff Ali est sans doute l'exemple le plus connu de succès d'un Indien dans les affaires aux É.A.U. Dans la galerie de portraits de son site internet, il s'affiche fièrement courtoisé par le prince héritier d'Abu Dhabi et les émirats de Dubaï et de Sharjah ⁷⁸⁴. Fondateur et directeur général du groupe Lulu, Yusuff Ali a ouvert son premier supermarché à Abu Dhabi en 1995 et à Dubaï en 2000 : aujourd'hui milliardaire, il est maintenant à la tête de la première chaîne de distribution du Moyen-Orient, qui réalise à elle seule environ un tiers des ventes au détail dans les pays du Conseil de coopération du Golfe et qui est en outre le premier employeur d'Indiens en dehors de l'Inde ⁷⁸⁵. Son gendre, le médecin Shamsheer Vayalil, est quant à lui le PDG de VPS Healthcare, une société qu'il a fondée à Abu Dhabi en 2007 et qui est devenue le plus important groupe d'hôpitaux privés et de centres de soins aux É.A.U. ⁷⁸⁶.

Al Dahra est un exemple d'entreprise émiratie de l'agroalimentaire qui s'insère dans des réseaux de transport de produits agricoles grâce à des IDE pour se positionner au cœur des flux de certains produits-clés. Comme nous l'avons déjà dit, en 2013, cette firme abudhabienne est entrée à hauteur de 20 % dans le capital de la société grecque Loulis Mills, première productrice de farine de blé en Grèce. Al Dahra bénéficie ainsi des entrepôts que cette entreprise possède dans les ports grecs, en particulier celui du Pirée qui est le plus important port de commerce de Méditerranée orientale. Le Pirée est le point névralgique du commerce du blé des pays riverains de la mer Noire vers la région MENA (Moyen-Orient et l'Afrique du Nord), qui absorbe plus du quart du blé commercialisé à l'international (en 2019 : plus de 61 millions de tonnes pour 14,1 milliards de dollars ⁷⁸⁷). Al Dahra et Loulis Mills ont par ailleurs créé Etihad Mills, une joint-venture qui exploite 20 silos dans le port émirati de Fujairah qui, comme Duqm, présente l'avantage d'être positionné directement sur la façade de la mer d'Arabie sans passer par le détroit d'Ormuz. Le blé entreposé dans ces silos est destiné au marché émirati mais aussi à une partie de l'Afrique de l'Est ⁷⁸⁸. En 2013 également, Al Dahra a acquis 20 % du capital du rizier indien Kohinoor et le vice-président d'Al Dahra, Khadim Al Darei, est devenu l'un des directeurs de cette société indienne. En conséquence, une rizerie en joint-venture entre Al Dahra et Kohinoor a été ouverte dans la Khalifa Industrial Zone Abu Dhabi (KIZAD) en 2016 ; Kohinoor en est le fournisseur exclusif pour le riz basmati en provenance d'Inde et s'est engagé à livrer à l'usine 25 000 t de riz non décortiqué par an ⁷⁸⁹. Par cet accord, l'entreprise émirienne garantit aux É.A.U. que ce flux de riz sera dirigé vers le

⁷⁸⁴ YUSSUF ALI M. A., 2020, « Photo Gallery », *Yusuffali*, <https://yusuffali.com/photo-gallery>, consulté le 23 avril 2020.

⁷⁸⁵ Cf. par ex. Naazneen KARMALI, 2013, « Middle East retailer Yusuff Ali emerges as billionaire », *Forbes*, <https://www.forbes.com/sites/naazneenkarmali/2013/02/24/middle-east-retailer-yusuff-ali-emerges-as-billionaire/#214284a612c0>, mis en ligne le 24 février 2013, consulté le 12 avril 2020.

⁷⁸⁶ Cf. par ex. le site internet du groupe, <https://www.vpshealth.com>.

⁷⁸⁷ CHATHAM HOUSE, *op. cit.* consultée le 23 août 2021.

⁷⁸⁸ AL DAHRA, 2020, "Loulis Mills" and "Etihad Mills", *Al Dahra.com*, <https://www.aldahra.com/en-us/business-divisions/human-food-division/flour>, consulté le 25 janvier 2020. Noëlle BURGI, Eleni KYRAMARGIOU, 2016, *op. cit.*

⁷⁸⁹ Anuradha VERMA, 2013, "Abu Dhabi-based Al Dahra closes deal with Kohinoor Foods", *VC Circle*, <https://www.vccircle.com/abu-dhabi-based-al-dahra-closes-deal-kohinoor-foods/>, mis en ligne le 6 décembre 2013, consulté le 23 août 2021. KIZAD, 2016, "Al Dahra Holding inaugurates rice factory at Khalifa Industrial Zone" sur <https://www.kizad.ae/2016/12/16/al-dahra-holding-inaugurates-rice-factory-at-khalifa-industrial-zone/>, mis en ligne le 16 décembre 2016, consulté le 23 août 2021.

pays. La stratégie de firme ainsi déployée permet en outre un contrôle renforcé de la qualité ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts de production et donc des prix pour le consommateur. Comme nous le verrons dans la partie suivante de la thèse, Al Dahra est étroitement lié au clan de la famille régnante de l'émirat d'Abu Dhabi ; on peut donc supposer que cette stratégie a été concertée avec des membres du gouvernement d'Abu Dhabi ou du gouvernement fédéral.

La stratégie de maîtrise des flux a pris une nouvelle tournure à l'aune de la pandémie de covid-19 avec la loi fédérale n° 3 de l'année 2020. Cette loi confère au Ministère de l'Économie des É.A.U. le pouvoir d'obliger des distributeurs de denrées alimentaires dans le pays à approvisionner sur demande les stocks stratégiques constitués par l'État ⁷⁹⁰.

Conclusion de la partie II

Les classements annuels des fournisseurs prépondérants des É.A.U. en produits agricoles et en préparations de l'industrie agroalimentaires sont remarquablement stables. Pour rappel, celui des trois premiers fournisseurs de produits agricoles est inchangé depuis 2009 (Inde, Brésil, États-Unis), de même que la liste des principaux pays exportateurs de céréales vers les É.A.U. (Inde et Pakistan pour le haut de gamme ; Canada, Australie et Russie pour les céréales bon marché).

Pour certains, les É.A.U. ont pour priorité de réduire ou de ralentir leurs importations de produits agricoles et alimentaires par l'intermédiaire les marchés : pour préserver l'accès économique des habitants des É.A.U. à la nourriture selon Pierre Blanc et Matthieu Brun, voire leur accès physique d'après Johanna Lehne et Laura Wellesley. Quant à Eckart Woertz, il ne croit pas en la possibilité pour les É.A.U. de trouver une alternative à ces importations. Il est difficile de trancher la question puisque, si les importations continuent de fournir plus de quatre cinquièmes de l'alimentation aux É.A.U., elles ont toutefois sensiblement reculé depuis 2017 malgré la croissance démographique du pays. Il est trop tôt pour attribuer cette baisse à une substitution de la production intérieure ou externalisée aux importations ; cette diminution pourrait aussi rester ponctuelle et s'expliquer par le niveau des stocks dont dispose le pays.

Les acteurs émiratis du commerce alimentaire considèrent que l'accès physique aux denrées est garanti grâce à la position géographique de leur pays. En nous appuyant sur Jean Gottmann, nous avons rappelé que cette position se définit selon des réseaux en évolution continue et qu'elle ne vaut rien sans valorisation par un équipement adéquat, notamment l'extension, dans les zones industrielles afférentes aux ports, des capacités de stockage et d'usinage des matières premières agricoles et des denrées alimentaires ayant connu une première transformation, ainsi que la création de nouveaux terminaux portuaires pour éviter la saturation de ceux déjà existants. Pour aider les principaux ports émiratis à rester des hubs régionaux, les zones industrialo-portuaires ont souvent le statut de zone franche et les douanes dubaïotes ont mis en place un « passeport logistique mondial » : nous avons analysé

⁷⁹⁰ THE UAE GOVERNMENT'S PORTAL, 2020, "A law to regulate strategic stock of food commodities", mis en ligne sur <https://u.ae/en/information-and-services/justice-safety-and-the-law/handling-the-covid-19-outbreak/a-law-to-regulate-strategic-stock-of-food-commodities>, mis à jour le 16 septembre 2020, consulté le 28 août 2021.

ces démarches dans le cadre gottmannien comme des exemples de police mise en place par un carrefour positionné sur le littoral afin de mieux maîtriser son avant-pays.

Le risque que les É.A.U. souffrent d'une suspension de leur approvisionnement par un pays fournisseur à la suite de mauvaises récoltes suppose que les produits exportés vers les É.A.U. soient la partie de la production qui reste une fois les besoins intérieurs satisfaits : nous avons vite mis en doute cette supposition au regard de la théorie gottmannienne, qui souligne comment les métropoles valorisent leur position par un équipement afin de construire des réseaux d'approvisionnement efficaces. Nos doutes ont été tout particulièrement confirmés dans le cas du riz exporté par l'Inde et le Pakistan : un riz basmati spécifiquement cultivé pour le commerce international puisque la demande solvable dans les pays producteurs est très limitée par la pauvreté.

Nous avons considéré l'alimentation comme une dimension de l'iconographie gottmannienne, ciment qui soude les membres des différentes communautés d'immigrés et qui naît de leur besoin d'identité, de solidarité et de stabilité. Nous avons émis l'hypothèse que cet aspect iconographique de l'alimentation était un atout pour des métropoles cosmopolites dans la construction de leurs réseaux d'approvisionnement. Étudier les pratiques alimentaires des diasporas comme une composante de l'iconographie gottmannienne nous a conduit à montrer que cette dernière, au lieu de s'opposer au mouvement, peut générer des circulations en raison de l'attachement des communautés immigrées à l'alimentation de leur pays d'origine. L'imbrication de l'iconographie dans des circulations peut-elle être caractérisée par le concept d'*embeddedness* au sens de Mark Granovetter ⁷⁹¹ ? Ce n'est pas une évidence, comme l'a montré l'exemple de l'importation de blé depuis l'Inde pour produire une farine qui répond aux besoins culturels spécifiques des immigrés indiens : les industries agro-alimentaires impliquées ne sont pas nécessairement indiennes et certaines font partie de firmes transnationales parmi les plus puissantes à l'échelle mondiale.

Pour étudier l'organisation du système d'approvisionnement alimentaire des É.A.U., nous avons envisagé que les circulations internationales des produits agricoles étaient corrélées aux distances entre pays exportateurs et importateurs et à l'importance de l'offre des premiers et de la demande des seconds. Le modèle gravitaire que nous avons construit à partir de cette hypothèse nous a aidé à identifier un dispositif logistique d'acheminement du blé des rives de la mer Noire vers les É.A.U. et à supposer que des firmes émiraties de l'agro-business étaient à l'initiative de cette organisation.

Nous avons identifié les fragilités du système d'approvisionnement alimentaire des É.A.U., comme la possibilité que la défaillance d'un fournisseur ne soit pas compensée par d'autres pays ou que le commerce maritime soit gravement perturbé par un incident, des risques réduits grâce à l'effort d'équipement des É.A.U., maritime mais aussi aérien, pour valoriser leur position. Puis nous avons étudié le niveau de maîtrise du système d'approvisionnement qu'en ont ses différents acteurs. Les efforts d'équipement et de police entrepris par les É.A.U. ont permis de faire du littoral émirati une région-charnière : Gottmann explique qu'une telle région se caractérise par le commandement de son avant-pays.

⁷⁹¹ Chez Mark Granovetter, l'*embeddedness* désigne l'encastrement des actions économiques dans des réseaux

sociaux, tandis que chez Karl Polanyi, il s'agit plutôt de l'inscription de l'économie dans des règles institutionnelles

qui varient selon la société que l'on étudie. Cf. Mark GRANOVETTER, 1985, *op. cit.* ; Karl POLANYI, 1983 (1944), *op. cit.*

Cependant, si ce commandement est exercé par des acteurs positionnés dans la région-charnière, rien ne dit par avance que ces acteurs soient originaires de la région et qu'ils servent avant tout les intérêts de ses habitants, surtout dans un pays comme les É.A.U. qui s'est construit par la mondialisation. On constate que les grands groupes internationaux dont le siège ne se trouve pas aux É.A.U. ni même au Moyen-Orient ou dans un pays arabe jouent un rôle de plus en plus important dans la fourniture de denrées alimentaires aux É.A.U. On aurait pu imaginer que la stratégie des acteurs émiratis serait de prendre des parts dans le capital de ces grands groupes, or le secteur de l'agro-alimentaire reste encore peu développé aux É.A.U. et c'est plutôt au mouvement inverse qu'on assiste : des entreprises des É.A.U. sont rachetées par ces grands groupes étrangers. L'intervention des fonds d'investissement émiratis publics ou privés n'est pas toujours envisageable : par exemple, ils ne peuvent pas entrer dans le capital d'un bon nombre de groupes indiens et pakistanais qui vendent leur riz aux É.A.U., ce capital étant aux mains des familles qui ont fondé ces groupes. Un tel constat donne raison à Eckart Woertz qui pense que la solution pour les É.A.U. est de diversifier leur économie afin de continuer à pouvoir payer leurs importations. Cependant, les autorités émiraties développent des stratégies pour contrôler autant que faire se peut les circulations de denrées alimentaires vers leur pays, d'abord en maîtrisant des lieux qui jouent le rôle de commutateurs dans les réseaux de transport (zones franches des villes portuaires, points de passage obligés des routes maritimes), et plus récemment en maîtrisant des réseaux (mise en réseau des ports de la mer Noire, inscription dans les « nouvelles routes de la soie » chinoises, passeport logistique mondial créé par les douanes dubaïotes).

Dans un court article publié pendant la pandémie de covid-19, Eckart Woertz juge qu'après avoir voulu combattre leur dépendance aux importations alimentaires, les pays du Golfe ont fini par l'accepter et travaillent maintenant à la maîtrise des chaînes de valeur. Notre recherche confirme le déploiement d'une telle stratégie mais il n'est pas dit que les É.A.U. aient pour autant renoncé à une autosuffisance alimentaire significativement plus importante, comme le démontrera la partie suivante de la thèse.

Partie III- Le développement de l'agriculture et de la pêche aux Émirats arabes unis

Malgré les efforts consentis, les programmes de développement successifs n'ont pas permis à l'agriculture et à la pêche émiraties de nourrir la population du pays, qui était et qui reste très dépendante des importations pour s'alimenter. Cette incapacité de l'agriculture aux Émirats à fournir les denrées nécessaires à la sécurité alimentaire des habitants du pays pourrait facilement être attribuée aux obstacles à l'agriculture que représentent les conditions climatiques, l'aridité, le désert. Pour notre part, nous avons fait le choix de considérer que cette incapacité n'était pas une fatalité et qu'il n'était pas *a priori* impossible pour les Émirats d'avoir un taux d'autosuffisance alimentaire élevé. Cette hypothèse de recherche nous a conduit à chercher des explications qui relèvent de l'humain, du social, du politique, plutôt que de la nature. Comme nous l'avons montré en introduction de la thèse, le cadre conceptuel de Jean Gottmann se prête tout à fait à une telle approche.

Dans la construction de leur grille d'analyse des politiques agricoles des pays arabes, le géopolitologue Pierre Blanc et l'analyste en politiques agricoles Matthieu Brun ⁷⁹² admettent comme point de départ la « dictature d'un milieu aride », la « fatalité naturelle plus ou moins lourde » subie par les « pays jaunes » du monde arabe, pays à économie de rente fondée sur l'exploitation des hydrocarbures, par opposition aux « pays verts » tournés vers la production agricole. Les deux auteurs nuancent cependant la portée de l'aridité comme principe explicatif en reconnaissant que la dichotomie entre « pays jaunes » et « pays verts » n'est pas absolue et qu'elle ne dépend pas seulement voire principalement des conditions naturelles : ils évoquent à ce propos le cas de l'Algérie, pays devenu de moins en moins « vert » et de plus en plus « jaune » en raison d'une dépaïsannisation de la société et d'échecs politiques. Ils avancent aussi la capacité de l'équipement à transformer un espace pour le pourvoir d'une activité agricole, en soulignant comment le développement agricole peut recourir à « l'eau bleue » (eau rendue disponible grâce à une technique hydraulique) lorsque « l'eau verte » (eau pluviale) est insuffisante.

Nous avons voulu explorer les failles de la typologie pays jaunes/pays verts et ses implications sur les stratégies de sécurité alimentaire en prenant le contrepied du déterminisme naturel. Nous verrons dès le début de cette partie que si les Émirats sont marqués par l'aridité, ils ne sont toutefois pas dépourvus de ressources en eau et qu'ils présentent des caractéristiques naturelles qui, contrairement au manque d'eau, sont très favorables à l'agriculture. Ce fait, qui sera vite démontré, nous a conforté dans notre choix de privilégier la recherche de facteurs humains plutôt que de causes naturelles pour comprendre pourquoi les É.A.U. ne subviennent que très faiblement aux besoins de leur population en nourriture. Nous avons à l'esprit différents exemples qui nous orientent dans cette direction : le rayonnement international de l'agriculture israélienne, appuyée sur des techniques de pointe et qui confère à son pays l'autosuffisance en fruits, légumes, volaille et œufs ⁷⁹³ malgré

⁷⁹² Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, « Un regard géopolitique sur l'agriculture de firme dans le monde arabe », *Études rurales*, n°191, 2013/1, Les agricultures de firme 2. Délocalisation et évictions, Paris, Éd. de l'EHESS.

⁷⁹³ Tali HERUTI-SOVER, 2014, « Does Israel Really Need Its Farmers Any Longer », *Haaretz*, mis en ligne le 3 juin 2014 et consulté le 23 août 2020 sur <https://www.haaretz.com/israel-news/business/.premium-does-israel-really-need-its-farmers-any-longer-1.5250611>.

l'aridité et les étendues désertiques (dont la présence n'est, il est vrai, pas aussi prononcée qu'aux É.A.U.) ; ou le cas de l'Égypte, jadis grenier à blé de l'empire romain, aujourd'hui grand importateur de céréales. En nous inspirant de la théorie gottmannienne, nous avons pris comme hypothèse initiale que c'est une compartimentation de l'espace expliquée par des phénomènes humains qui donne les meilleures clés de compréhension de ce très faible taux d'autosuffisance alimentaire.

Notre démarche a été inspirée par le propos tenu par Jean Gottmann en introduction d'une de ses premières publications majeures, un article intitulé « De la méthode d'analyse en géographie humaine », publié en 1947 ⁷⁹⁴.

Certains [...] ont établi des rapports de cause à effet entre des phénomènes dont la coïncidence dans l'espace ne signifiait ni la coïncidence dans le temps, ni une liaison déterminante. Ces apôtres du déterminisme ont ainsi observé que les déserts d'aujourd'hui jouirent jadis d'un climat plus humide ; ces déserts sont encore parsemés de ruines témoignant de civilisations jadis brillantes, mais disparues ou dégradées. On déduisit du rapprochement de ces deux observations que ces civilisations furent ruinées par le dessèchement. L'archéologie a déjà démontré l'erreur profonde d'une telle hypothèse. Il semble même que le dessèchement détermina une concentration de population autour des points d'eau et sur la bordure des déserts ; cette concentration exigea l'organisation d'une vie en commun, d'un usage de l'eau dans l'intérêt général, d'où s'ensuivit la naissance de nos civilisations [...].

L'histoire et notre connaissance du présent nous enseignent que dans des milieux semblables, à la même époque, les conditions de vie et d'activité de l'homme peuvent fort bien présenter des tableaux très différents. Il est curieux de constater les similarités qui semblaient unir la Californie et le Maroc [...]. Pourtant, faut-il rappeler les différences ? Nul géographe humain ne classerait dans la même catégorie ces deux pays.

Cette partie de la thèse explorera la trajectoire historique du système productif agricole et alimentaire des É.A.U. afin de comprendre pourquoi celui-ci ne réussit pas à procurer au pays une autosuffisance alimentaire significative. La notion de trajectoire historique décrit la succession de mutations qu'un système connaît au cours de son existence ⁷⁹⁵. Chaque phase de cette trajectoire sera présentée en quatre sections : une première sur les différents facteurs à prendre en compte pour comprendre le passage d'une phase à une autre, l'évolution de la géographie spatiale qui découle de ces facteurs, les évolutions techniques correspondantes et, enfin, à la lumière des concepts de Jean Gottmann, la compartimentation de l'espace géographique qui résulte des évolutions systémiques décrites et qui explique l'incapacité des territoires productifs des É.A.U. à satisfaire les besoins alimentaires de la population du pays.

Afin d'aider le lecteur à se repérer dans le territoire des É.A.U., nous l'invitons à se reporter à la carte n° 1 de la thèse, qui se trouve placée immédiatement avant l'introduction générale.

⁷⁹⁴ Jean GOTTMANN, 1947, *op. cit.*, p. 1-2.

⁷⁹⁵ Cf. par ex. chez les géographes français : Denise PUMAIN, 2017, « De la singularité en géographie », *Journal of Interdisciplinary Methodologies and Issues in Science*, vol. 1, DOI : 10.18713/JIMIS-170117-1-2. Même auteure, 2003, « Une approche de la complexité en géographie », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1, p. 25-31. François DURAND-DASTÈS, 2003, « Les géographes et la notion de causalité », dans Laurence Viennot et Claude Debru, *Enquête sur la notion de causalité*, Paris, PUF, p. 145-160.

III-1. Le cloisonnement du littoral et de l'intérieur des terres dans les États de la Trêve : un facteur d'insécurité alimentaire grave à partir des années 1930

La combinaison de facteurs naturels et de la faiblesse de l'investissement de capitaux dans les Émirats sous tutelle britannique – les États de la Trêve, jusqu'en 1971 – a dessiné une carte de l'agriculture et de la pêche dont les deux grands ensembles sont encore observables dans les actuels É.A.U. À l'exception de la plaine côtière de la Batinah dans l'émirat de Fujaïrah, l'agriculture s'est établie dans l'intérieur des terres, tandis que la pêche se cantonne au littoral puisque les Émirats ne présentent aucune rivière permanente. Au temps des États de la Trêve, agriculture et pêche n'étaient pas véritablement complémentaires : les oasis ne permettant pas aux villes côtières de subvenir à leurs besoins et de prendre leur essor, les produits de la pêche et les aliments importés vinrent se substituer à ceux de l'agriculture oasienne dans le régime alimentaire des populations citadines du littoral puis dans le régime des populations oasiennes elles-mêmes. La brutale dégradation de l'économie des villes côtières dans les années 1930 puis la perturbation du commerce de ces villes avec leur avant-pays pendant la Seconde Guerre mondiale eurent pour effet d'interrompre les circulations de denrées alimentaires entre littoral et intérieur des terres. Le cloisonnement de ces deux espaces acheva d'aggraver l'insécurité alimentaire au point de provoquer localement pendant la guerre des situations de famine.

III-1.1. La technologie comme clé du développement agricole et halieutique

Dans le cadre conceptuel développé à partir de la fin des années 1970 par Amartya Sen, les dotations (*endowments*) sont la combinaison des actifs qu'un individu possède et qu'il peut convertir en droits d'accès (*entitlements*) aux denrées alimentaires. Cette conversion peut s'opérer par la production de nourriture, par l'acquisition de nourriture sur un marché ou par des transferts ⁷⁹⁶. Le concept de dotations est utilisé par certains auteurs en dehors de ce cadre d'analyse microéconomique. Le sens qu'on lui donne est alors sensiblement différent de celui dans lequel Amartya Sen l'emploie ; il est entendu dans ce cas comme l'ensemble des ressources *naturelles* qui peuvent être mobilisées pour *produire* de la nourriture sur un *territoire* ⁷⁹⁷. Il nous semble intéressant d'utiliser le terme de dotations dans ce dernier sens tout en conservant la logique de conversion de ces dotations en droits d'accès qui est au cœur de la réflexion d'Amartya Sen. Aux Émirats, les possibilités de conversion dans un territoire sont très fortement corrélées aux moyens techniques dont dispose la communauté qui vit dans ce territoire, en particulier des moyens de maîtrise de l'approvisionnement en eau, et leur présence dépend elle-même de l'engagement financier consenti par les autorités politiques pour les mettre à disposition de la communauté.

⁷⁹⁶ Amartya SEN, 1981, *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Oxford University Press. Du même auteur : 1981, "Ingredients of Famine Analysis: Availability and Entitlements", *The Quarterly Journal of Economics*, n° 96 (3), p. 433-464.

⁷⁹⁷ C'est ainsi que le terme *endowments* est utilisé à toutes les occurrences dans Eckart WOERTZ, 2013, *Oil for Food: The Global Food Crisis and the Middle East*, Oxford, Oxford University Press.

-Contraintes et opportunités des conditions climatiques, hydrologiques et pédologiques

Les dotations (*endowments*) du territoire émirati pour les activités agricoles peuvent être vues fort différemment selon les moyens économiques et techniques dont disposent les populations. Elles sont globalement très défavorables au développement agricole pour une société qui n'a pas les moyens d'artificialiser son milieu, mais elles peuvent être rendues propices par une société prête à y consentir un coût élevé.

Développer l'agriculture dans les milieux naturels des É.A.U. est une gageure. Il n'est pas anodin que l'engagement humain et économique nécessaire à cette activité mobilise dans le discours officiel un lexique guerrier : « refouler le désert », « affronter l'invasion jaune avec l'invasion verte »⁷⁹⁸.

Les terres arables sont estimées à 0,77 % de la superficie du pays⁷⁹⁹. Les sols désertiques sont très pauvres en azote et en phosphore alors que ces minéraux sont indispensables à la croissance des végétaux. Leur perméabilité diminue rapidement en profondeur et les mettre en culture nécessite par conséquent un drainage artificiel⁸⁰⁰. Dans le désert sableux, les cultures de plein air doivent être abritées des vents de sable, ce qui nécessite d'établir des rideaux d'arbres, souvent des eucalyptus et des sesbanias. Les températures estivales atteignent 46 °C sur la côte et 50 °C environ dans l'intérieur des terres. Les précipitations moyennes annuelles sont inférieures à 40 mm à Liwa (l'évaporation potentielle étant proche de 3 500 mm/an)⁸⁰¹, elles sont plus élevées dans le nord-est du pays mais ne dépassent presque jamais 160 mm. Dans ces conditions, l'irrigation est indispensable à toute agriculture et dépend principalement de trois aquifères : l'un qui s'étire en doigts de gant depuis la plaine de Jiri (Ras al-Khaimah) jusqu'à Al Ain ; un autre, proche de la surface, qui longe le piémont de la Batinah ; et un troisième, profond, qui s'étend dans le sud de l'émirat d'Abu Dhabi⁸⁰². Or l'eau souterraine issue de l'aquifère au pied des montagnes de Ras al-Khaimah atteignait déjà 2 000 ppm dans les années 1970⁸⁰³ avec un fort risque d'intrusion d'eau marine. La salinité du troisième aquifère mentionné pouvait être beaucoup plus élevée encore : des forages à la même période révélaient des eaux de surface à 10 000 ppm au sud d'Al Ain. La situation était meilleure pour les puits du Liwa : entre 1 000 et 1 500 ppm, ce qui

⁷⁹⁸ Pernilla OUIS, 2002, *Power, Person, and Place: Tradition, Modernity, and Environment in the United Arab Emirates*, Lund (Suède), Lund University in Human Ecology, p. 292-293. La deuxième formule est attribuée au cheikh Muhammad bin Butti Al Hamed Qubaisi, alors président de la municipalité d'Abu Dhabi, dans une publication du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U. de décembre 1993, *The UAE 1993*, Dubaï, Hyatt Annas Magazine, p. 94.

⁷⁹⁹ Caline MALEK, 2012, "Farmers struggle to turn profit as costs bite", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne sur le site internet du journal www.thenational.ae le 3 mars 2012, consulté le 22 mai 2016.

⁸⁰⁰ COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 1978, *Agriculture en zone aride. Le Centre expérimental agricole d'Al Ain, Abu Dhabi*, Paris.

⁸⁰¹ *National Atlas of the United Arab Emirates*, 1993, United Arab Emirates University, Abu Dhabi. Cité par Alain CARIOU, 2017, "Liwa: The Mutation of an Agricultural Oasis into a Strategic Reserve Dedicated to a Secure Water Supply for Abu Dhabi", dans LAVIE Émilie et MARSHALL Anaïs (ed.), *Oases and Globalisation. Ruptures and Continuities*, Cham, Springer, p. 214.

⁸⁰² Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *Bedouins, Wealth, and Change: A Study of Rural Development in the United Arab Emirates and the Sultanate of Oman*, Tokyo, The United Nations University, p. 12.

⁸⁰³ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *Irrigation in the Middle East Region: AQUASTAT Survey – 2008*, Rome, FAO, p. 375.

était déjà beaucoup trop néanmoins pour que l'eau puisse être considérée comme potable ⁸⁰⁴. Pour se rendre compte de ce que signifient ces valeurs, il faut savoir qu'au-delà de 2 000 ppm, l'irrigation doit suffisamment excéder les besoins des plantes pour lessiver le sol afin d'empêcher les sels de s'y accumuler. Or cet usage excessif est lui-même facteur de salinisation de la ressource en eau et il favorise, sur le littoral, l'intrusion d'eau marine dans les nappes souterraines ⁸⁰⁵.

Les moyennes ne doivent pas faire oublier la très forte variabilité interannuelle des précipitations. Les précipitations moyennes annuelles à Al Ain entre 1982 et 2012 ont par exemple été de 72 mm ⁸⁰⁶ mais le Centre expérimental agricole d'Al Ain n'a relevé que 68 mm de 1971 à 1974 inclus ⁸⁰⁷, soit une moyenne annuelle de seulement 17 mm pour cette période de quatre ans. Des mesures par la Royal Air Force sur la base dont elle disposait à Sharjah révèlent 9,2 mm de précipitations pour l'ensemble de l'année 1950 mais 65,1 mm pour le seul mois de janvier 1952. Ces mesures de pluviométrie furent mises en place au début des années 1950 alors que la Côte de la Trêve connaissait, depuis 15 à 20 ans, une période très pauvre en précipitations, entraînant la salinisation des eaux puisées à Dubaï et à Sharjah. De nombreux jardins maraîchers autour de ces deux villes avaient par conséquent été abandonnés et laissaient parfois place à des palmeraies de dattiers aux rendements très faibles ⁸⁰⁸. De 1982 à 2012, la moyenne annuelle à Sharjah s'est élevée à 97 mm ⁸⁰⁹.

Les effets de la pluviométrie sur l'agriculture émiratie sont complexes. Les précipitations conditionnent bien sûr la recharge des nappes phréatiques et donc la possibilité de recourir à celles-ci pour l'irrigation. Des précipitations très abondantes sur une courte période ont toutefois un effet néfaste sur la première culture du pays, celle du palmier dattier, puisqu'elles entraînent avec elles les pollens, perturbent fortement la fécondation et causent donc de mauvaises récoltes ⁸¹⁰.

Pour une société qui dispose des techniques et des capitaux pour artificialiser son milieu, en particulier pour maîtriser l'apport en eau, le désert peut être un milieu naturel propice au développement agricole. Sous l'effet d'une forte amplitude thermique journalière, les parasites y sont rares, les maladies cryptogamiques presque inexistantes ⁸¹¹ et la photosynthèse est exceptionnelle étant donné l'ensoleillement (à Dubaï, par exemple, les

⁸⁰⁴ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *ibid.*, p. 12.

⁸⁰⁵ Cf. par ex. « Risque de salinité », *Lenntech*, <https://www.lenntech.fr/applications/irrigation/salinite/irrigation/salinite-risque-irrigation>, consulté le 20 mars 2019, d'après Fereidoun GHASSEMI, Anthony John JAKEMAN et Henry Allan NIX, 1995, *Salinisation of Land and Water Resources : Human Causes, Extent, Management and Case Studies*, Sydney, University of New South Wales Press.

⁸⁰⁶ « Diagramme climatique – Al Ain », *Climate Data*, <https://fr.climate-data.org/asie/emirats-arabes-unis/abu-dhabi/al-ain-1210>, consulté le 16 mars 2019.

⁸⁰⁷ COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 1978, *op. cit.*

⁸⁰⁸ *The National Archives*, Kew : 1953, *Irrigation and waterways - Persian Gulf: survey of water resources on Trucial Coast*, FO 957/170. Cf. en partic. le rapport interne de la Résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953.

⁸⁰⁹ « Diagramme climatique - Sharjah », *Climate Data*, <https://fr.climate-data.org/asie/emirats-arabes-unis/sharjah/charjah-5635>, consulté le 16 mars 2019.

⁸¹⁰ Nous avons connaissance de ce phénomène par un témoignage sur les pluies exceptionnellement fortes de février-mars 1996, qui entraînèrent avec elles les pollens des palmiers et provoquèrent par conséquent une baisse sensible de la production de dattes aux É.A.U. cette année-là. Cf. Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *United Arab Emirates Yearbook 1996*, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, p. 132.

⁸¹¹ Entretien, 23 octobre 2018, avec Alain Cariou, Paris.

moyennes mensuelles d'ensoleillement sont toutes supérieures à 8 h/jour avec un maximum de 11,5 h en juin)⁸¹². Il peut néanmoins arriver que des ravageurs causent des dégâts même si cela reste rare : la dernière mention d'un tel événement dans le désert émirien d'après nos sources est une invasion de sauterelles à Liwa de 1951 à 1954⁸¹³.

Le climat hivernal des É.A.U. convient bien à l'horticulture à ciel ouvert. Le climat estival nécessite pour de nombreuses cultures une climatisation en serre réfrigérée mais peut permettre de très bons résultats grâce à l'importance de l'ensoleillement. Dans les années 1970, le Centre expérimental agricole d'Al Ain obtenait des rendements supérieurs à 600 t de concombre par hectare sans recourir à l'hydroponie⁸¹⁴, des chiffres exceptionnels puisque, selon les sources que nous avons consultées, les rendements maximaux aujourd'hui en France pour ce légume se situent autour de 350 t/ha (35 kg/m²) et sont obtenus sous serre chauffée en culture hydroponique⁸¹⁵. L'Arabie saoudite voisine, aux conditions naturelles très proches de celles rencontrées aux É.A.U., est par ailleurs connue pour ses champs circulaires qui lui ont un temps permis d'être autosuffisante en blé et même exportatrice nette de cette céréale. Pour qui a les moyens économiques et techniques de surmonter les contraintes naturelles, les dotations des milieux aux É.A.U. sont donc très favorables à l'essor de l'agriculture du point de vue agronomique.

-Le débat sur la richesse des ressources halieutiques de la région

Alors que les conditions naturelles aux É.A.U. sont hostiles au développement agricole sans une importante artificialisation des milieux, sont-elles propices à la pêche ? (Nous parlons ici de pêche à des fins nourricières et non des bancs d'huîtres perlières dont l'exploitation fut la grande activité économique du littoral émirati dans les premières décennies du xx^e siècle.) La réponse à cette question a varié au cours des dernières décennies. La connaissance scientifique des ressources halieutiques du golfe Arabo-Persique et du golfe d'Oman était quasi inexistante au temps des États de la Trêve et reste fragile de nos jours. La méconnaissance des stocks reflète le manque d'investissement pour un développement raisonné de l'économie de la pêche.

Le golfe Arabo-Persique était considéré dans les années 1960 comme l'une des zones de pêche du Moyen-Orient les mieux dotées par la nature. C'est ce qu'affirmaient les experts réunis en commission par le Ministère britannique du Développement outre-mer pour réfléchir au développement de la pêche dans les États de la Trêve⁸¹⁶. Aucune étude sérieuse n'avait cependant été menée depuis les travaux de recherche d'une équipe danoise en 1937-1938⁸¹⁷. L'abondance supposée des ressources halieutiques était expliquée par les faibles profondeurs du Golfe⁸¹⁸, conjuguées à la présence de nombreux récifs (notamment de corail), aux apports du Tigre et de l'Euphrate et aux échanges avec les eaux du golfe d'Oman,

⁸¹² Moyennes calculées sur la période de 1974 à 2009, cf. *Climate*, <https://services.dubaiairports.ae/dubaimet/MET/Climate.aspx>, consulté le 16 mars 2019.

⁸¹³ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 125 et 228.

⁸¹⁴ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 16. COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 1978, *op. cit.*

⁸¹⁵ Direction départementale des territoires de Moselle, 2010, « Concombres sous serre », consulté sur www.moselle.gouv.fr/content/download/2353/15529/file/concombres.odt le 5 avril 2019.

⁸¹⁶ *The National Archives*, Kew : 1967-1968, *Trucial States: fisheries*, OD 34/184, fol. 55.

⁸¹⁷ *Ibid.* Le PNUD est né en 1966 de la fusion du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique.

⁸¹⁸ La profondeur moyenne du golfe Arabo-Persique est de 35 m, d'après Manfred LEIER (dir.), 2001, *Atlas des mers et des océans*, Paris, Solar, p. 188.

présentées comme biologiquement très riches ⁸¹⁹. Le drainage des zones marécageuses du Chatt al-Arab et l'utilisation croissante des eaux du Tigre et de l'Euphrate (notamment par la Turquie) ont depuis réduit les apports d'eau douce et de nutriments sans que l'on dispose de données qui permettent d'en mesurer les conséquences concrètes sur les stocks ⁸²⁰. Les articles les plus récents sur la question continuent de déplorer le manque d'études approfondies sur ces questions ⁸²¹. La surpêche et la destruction de milieux de vie des poissons ont en tout cas considérablement réduit la richesse des eaux du golfe Arabo-Persique. Des estimations publiées en 2015 par le Ministère du Changement climatique et de l'Environnement des É.A.U. indiquent que les stocks de poissons dans les eaux émiriennes seraient passées de 9 100 kg/km² en 1975 à seulement 528 kg/km² en 2011 ⁸²².

L'hypothèse de la richesse du golfe d'Oman se fondait quant à elle sur l'existence d'un upwelling saisonnier : une remontée d'eau profonde froide chargée de sels nutritifs, provoquée par la mousson de sud-ouest entre mai et septembre. Cet upwelling, phénomène généralement très propice au développement des ressources halieutiques, pouvait être aisément repéré par l'énorme croissance des algues qu'il entraîne pendant l'été dans le golfe d'Oman et la mer d'Arabie ⁸²³. On sait depuis les années 1990 qu'il existe en réalité plusieurs upwellings saisonniers le long des côtes iraniennes et pakistanaises et qu'un upwelling presque permanent existe au large du littoral omanais ⁸²⁴. Les eaux du golfe d'Oman sont toujours considérées aujourd'hui comme figurant parmi les plus poissonneuses au monde, et Oman comme le seul pays de la péninsule Arabique capable d'accroître encore significativement ses volumes de captures ⁸²⁵.

La méconnaissance des stocks amenait les experts qui se préoccupaient du développement de la pêche à des déclarations contradictoires. Les potentialités halieutiques du golfe Arabo-Persique étaient considérées par le Ministère britannique du Développement de l'Outre-mer comme sous-exploitées. Les prises au milieu des années 1960 s'y élevaient à 0,89 tonnes par mille marin carré et par an (0,65 pour les poissons et 0,23 pour les crevettes). Ce taux était comparable à celui de l'ensemble de l'océan Atlantique (0,52), pourtant beaucoup plus vaste et profond, et près de neuf fois inférieur à celui de la mer du Nord (7,74) ⁸²⁶. Une commission réunie par le Ministère pour réfléchir au développement de la

⁸¹⁹ OD 34/184, fol. 55.

⁸²⁰ Ross SHOTTON, 2005, « Océan Indien occidental. Zone statistique 51 de la FAO », dans FAO, *L'état des ressources halieutiques marines mondiales*, Rome, en ligne sur <http://www.fao.org/docrep/009/y5852f/Y5852F07.htm>, consulté le 21 mars 2019.

⁸²¹ Cf. par ex. Ebrahim ABDULQADER *et al.*, 2020, « Bycatch and discards of shrimp trawling in the Saudi waters of the Arabian Gulf: ecosystem impact assessment and implications for a sustainable fishery management », *Fisheries Research*, vol. 229, avril 2020, DOI : 10.1016/j.fishres.2020.105596.

⁸²² Naser AL WASMI, 2019, « Some 85% of key fish species in Arabian Gulf wiped out, UAE study finds », *The National* (Abu Dhabi), publié sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/some-85-of-key-fish-species-in-arabian-gulf-wiped-out-uae-study-finds-1.818543> le 27 janvier 2019 et consulté le 10 août 2020.

⁸²³ Manfred LEIER (dir.), 2001, *ibid.*, p. 190.

⁸²⁴ Ross SHOTTON, 2005, *op. cit.*

⁸²⁵ Izzat H. FEIDI, 2019, « The Changing Face of Seafood Marketing in the Arab Gulf States », *Globefish*, mis en ligne le 25 octobre 2019 et consulté le 10 août 2020 sur <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1241685>.

⁸²⁶ OD 34/184, fol. 31. Par comparaison, en 2014, les taux de pêche de capture marine étaient de 2,12 t/mille marin carré dans l'Atlantique nord-est ; de 0,95 dans l'ensemble de l'Atlantique ; et de 0,54 dans l'Océan Indien occidental (zone statistique qui inclut le golfe Arabo-Persique et le golfe d'Oman). Nous avons calculé ces taux d'après deux sources : FAO, 2016, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*, Rome, p. 15,

pêche dans les États de la Trêve s'inquiétait néanmoins d'une possible surpêche des crevettes dans le Golfe après la diminution des prises entre 1966 et 1967, passées selon les estimations de 21 000 à 19 000 livres (de 9 500 à 8 600 t environ) ⁸²⁷.

Les statistiques sur les débarquements de poissons demeurent encore aujourd'hui difficiles à interpréter. Au début des années 2000, plus d'un cinquième des prises réalisées dans le golfe Arabo-Persique et le golfe d'Oman est déclaré comme poissons marins divers, sans classement dans une catégorie précise ⁸²⁸. Selon une étude conduite par l'Université de Colombie-Britannique (Vancouver) et publiée dans un article de la revue *Regional Studies in Marine Science*, tous les pays du Golfe sous-déclarent leurs captures à l'exception des É.A.U. qui, au contraire, surestiment les leurs. Les prises officiellement déclarées par les pays du Golfe entre 1950 et 2010 pourraient ne représenter que la moitié des captures réelles, notamment à cause d'une mauvaise prise en compte, dans les statistiques, des rejets, qui s'élèveraient en 2010 à 18 % du total des prises débarquées ⁸²⁹.

Si les ressources halieutiques sont abondantes sur les côtes du golfe d'Oman grâce aux upwellings, de récentes et inquiétantes découvertes ont amené des chercheurs à présenter les eaux au large comme un cimetière de poissons. Les vents du sud-ouest apportent des grains de sable auxquels s'accrochent de nombreux organismes du plancton, qui coulent avant d'avoir pu servir de nourriture à d'autres êtres vivants évoluant dans les eaux de surface. Une fois au fond, ces organismes pourrissent, consomment ainsi de l'oxygène et produisent de l'acide sulfurique, entraînant l'asphyxie de milliers de poissons en pleine mer ⁸³⁰. Une étude réalisée par des océanographes de l'Université d'East Anglia en coopération avec l'Université Sultan Qaboos d'Oman, dont les résultats ont été publiés en 2018, montre que ces phénomènes avaient été sous-estimés. Ils sont aggravés par le réchauffement des eaux marines et des pollutions anthropiques (engrais, pesticides, eaux usées). La « zone morte » constituée par les eaux anoxiques du golfe d'Oman et de la mer d'Arabie, entre 150 m et 900 m de profondeur, devrait continuer de s'étendre alors que sa superficie est déjà comparée à celle de l'Écosse ⁸³¹.

III-1.2. De faibles investissements dans l'agriculture et la pêche au temps du protectorat britannique

Les populations des États de la Trêve n'avaient qu'une faible capacité financière et technique à artificialiser les milieux naturels pour développer l'agriculture ou à opérer des prélèvements de ressources halieutiques dans les eaux du golfe Arabo-Persique et du golfe d'Oman. Les activités agricoles étaient organisées dans l'espace en fonction des oasis et des

<http://www.fao.org/3/a-i5555f.pdf> consulté le 2 avril 2019 (pour les quantités de poissons pêchés en mer) ; FAO, 2005, *L'état des ressources halieutiques marines mondiales*, Rome, en ligne sur <http://www.fao.org/3/y5852f/y5852f00.htm> (pour les superficies des zones statistiques).

⁸²⁷ OD 34/184, fol. 46 et 55.

⁸²⁸ Ross SHOTTON, 2005, *op. cit.*

⁸²⁹ Dalal AL-ABDULRAZZAK, Dirk ZELLER, Dyhia BELHABIB, Dawit TESFAMICHAEL, Daniel PAULY, 2015, « Total marine fisheries catches in the Persian/Arabian Gulf from 1950 to 2010 », *Regional Studies in Marine Science*, vol. 2, novembre 2015, p. 28-34.

⁸³⁰ Manfred LEIER (dir.), 2001, *op. cit.*, p. 190.

⁸³¹ Bastien Y. QUESTE, Clément VIC, Karen J. HEYWOOD, Sergey A. PIONTKOVSKI, 2018, "Physical controls on oxygen distribution and denitrification potential in the North West Arabian Sea", *Geophysical Research Letters*, <https://doi.org/10.1029/2017GL076666>, mis en ligne le 27 avril 2018, corrigé le 22 mai 2018, consulté le 13 septembre 2018.

points d'eau, tandis que le secteur de la pêche était bloqué dans son développement par le manque d'équipements.

-La géographie agricole des Émirats de l'avant-pétrole : une faible artificialisation des milieux et deux types d'agriculture

Dans les Émirats de l'avant-pétrole, l'arrière-pays était parcouru par des nomades dans les espaces désertiques sableux (à des degrés divers : il s'agissait souvent d'un semi-nomadisme réglé par des déplacements saisonniers) et habité par des paysans sédentaires dans les régions montagneuses ⁸³², tandis que les habitants des villes côtières étaient en général des citoyens permanents étrangers aux activités agricoles ⁸³³. L'oasis était la seule forme d'artificialisation des milieux à des fins agricoles en l'absence de capitaux importants disponibles et pouvant être investis.

L'agriculture des paysans sédentaires concernait les oasis des régions montagneuses, concentrées dans les émirats du Nord. Les régions émiraties considérées comme traditionnellement agricoles sont les émirats de Ras al-Khaïmah et de Fujairah, ainsi qu'Al-Dhaid (un territoire de Sharjah) et Falaj al-Mu'alla (qui dépend de l'émirat d'Umm al-Quwain) ⁸³⁴. La caractérisation de l'agriculture de Ras al-Khaimah comme traditionnelle ne doit cependant pas occulter que l'essor des cultures dans cet émirat date des années 1960 et 1970 (nous y reviendrons plus loin). Il procède d'un choix politique de développement économique alors que la découverte de pétrole en quantités commerciales à Ras al-Khaimah paraissait de plus en plus improbable ⁸³⁵. D'après une publication de l'Ambassade des É.A.U. en France, Ras al-Khaimah était toujours considéré en 1981 comme « le grand jardin du pays », et l'agriculture était « l'activité principale » des habitants de Fujairah ⁸³⁶. Ces régions doivent leur potentiel agricole à la chaîne des monts Hajar, qui borde l'est des É.A.U. et provoque des précipitations orographiques qui alimentent les nappes souterraines. Celles-ci, grâce au creusement d'un système d'irrigation gravitaire, fournissent en eau des espaces agricoles au cœur des montagnes et des oasis situées dans les plaines de graviers. L'érosion des montagnes génère en piémont des sols détritiques sablo-limoneux qui rendent ces plaines fertiles, bien plus favorables à une mise en culture que les sables éoliens ⁸³⁷. Les oasis de

⁸³² Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 34.

⁸³³ Une partie de la population de ces villes dans les premières décennies du XX^e siècle avait délaissé l'agriculture et l'élevage pour se consacrer exclusivement à des activités économiques proprement littorales, au premier rang desquelles figurait la pêche perlière et le commerce maritime. L'autre partie s'était établie dans les villes de la Côte de la Trêve après avoir quitté l'Iran. Cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 270-271 par ex.

⁸³⁴ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 126.

⁸³⁵ Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *The Economic Development of the United Arab Emirates*, Abingdon/New York, Routledge, p. 38.

⁸³⁶ Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *Dixième anniversaire de l'État des Émirats arabes unis*, p. 19.

⁸³⁷ *The National Archives*, Kew : 1965, Sir William Halcrows & Partners, carte géologique des États de la Trêve et du sultanat de Mascate, commande de l'Agence politique britannique de Dubaï. Nous avons pu accéder à cette carte sur le site des Archives nationales britanniques de Kew en juillet 2016. Sir William Halcrows & Partners était une multinationale de conseil en ingénierie ; basée à Londres, elle avait une succursale au Koweït et avait conduit une étude pour le désensablement de la crique de Dubaï en 1954. Cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 285, et HALCROW, 2010, "Who we are", *Halcrow (Internet Archive)*, page internet consultée le 14 juillet 2020 sur <https://web.archive.org/web/20100304135306/http://www.halcrow.com/Who-we-are>.

piémont dans le nord-est du pays reçoivent en moyenne autour de 130 mm de précipitations annuelles, les relevés s'élevant à 180 ou 190 mm dans certaines localités plus en altitude ⁸³⁸. C'est en outre des montagnes de Fujairah et de Ras al-Khaimah que proviennent des miels de *khâs* (un arbre du genre *Ilex* très répandu aux Émirats), de *sidr* (jujubier) et d'acacia produits par des essaims d'abeilles sauvages et toujours vendus aujourd'hui dans les marchés de rue de l'arrière-pays ⁸³⁹.

D'autres émirats possèdent, dans les régions montagneuses, des oasis de taille modeste, souvent enclavées dans le territoire d'un autre émirat. Parmi celles-ci, Hatta (autrefois Hajarain) a fait allégeance au souverain de Dubaï au début du XX^e siècle à la suite d'un conflit avec la population du village voisin de Masfout, protégée par la tribu des Naim (singulier : al-Nuaimi) dont sont issus les souverains d'Ajman.⁸⁴⁰ Masfout dépend toujours de l'émirat d'Ajman, ainsi que l'oasis de Manama.⁸⁴¹

Dans l'émirat d'Abu Dhabi, l'agriculture se concentrait dans le groupe d'oasis situé au pied du Jebel Hafit, situé à 150 km environ de la ville d'Abu Dhabi. L'allégeance des populations de ces oasis de piémont a varié ⁸⁴² ; l'oasis est aujourd'hui partagée entre Oman, où se trouve la ville de Buraymi (aussi transcrit Buraïmi ou Buraïmi), et l'émirat d'Abu Dhabi, auquel appartiennent la ville et les palmeraies d'Al Ain (nom dont l'un des sens en arabe est « la source »), anciennement appelée Ain Al-Dhawahir d'après le nom de la principale tribu présente dans l'oasis (le singulier de Dhawahir est Dhahiri). Avant la création des É.A.U., Buraymi donnait couramment son nom à tout l'ensemble oasien de cette région, incluant Al Ain.

L'agropastoralisme des nomades et semi-nomades pouvait être décrit comme un système déployé dans le désert de sable qui couvre l'émirat d'Abu Dhabi. Le cas emblématique d'agropastoralisme aux Émirats était le système auquel participait la région de Liwa, à une centaine de kilomètres de la côte du golfe Arabo-Persique. Liwa était le camp d'été de la confédération tribale des Bani Yas depuis au moins le XVI^e siècle (l'été est la saison de la récolte des dattes) ⁸⁴³. Cette région est le berceau des dynasties Al Nahyan et Al Maktoum qui règnent respectivement sur Abu Dhabi et Dubaï ⁸⁴⁴.

La région de Liwa dessine un croissant discontinu de petites palmeraies situées chacune dans une dépression interdunaire au milieu de barkhanes géantes. Ce croissant s'étend d'est en ouest sur 70 km environ ⁸⁴⁵. Les cultures y dépendent entièrement d'une nappe d'eau souterraine fossile qui s'est principalement constituée à la fin du Pléistocène (il y a 32 000 à 26 000 ans) et pendant l'Holocène (il y a 9 000 à 6 000 ans). Cette eau fossile fut longtemps

⁸³⁸ « Climat : Ras Al Khaimah », *Climate Data*, <https://fr.climate-data.org/asie/emirats-arabes-unis/ras-al-khaimah-2197>, consulté le 21 mars 2019.

⁸³⁹ Observations sur des marchés de rue à Shweib (aussi transcrit Shwaib, Al Shiwayb ou Ash Shiwayb) et à Maliha, 29 octobre 2017. Entretien, 2 novembre 2017, avec un apiculteur à Razeen (émirat d'Abu Dhabi).

⁸⁴⁰ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 268.

⁸⁴¹ Philippe CADÈNE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 74.

⁸⁴² On peut lire à ce sujet le témoignage de l'agent politique britannique Julian WALKER, 1999, *Tyro on the Trucial Coast*, Durham, Memoir Club. Ce diplomate a participé en 1955 à l'éviction *manu militari* des Saoudiens de la région de Buraymi.

⁸⁴³ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 111. Frauke HEARD-BEY, 1997, «The tribal society of the UAE and its traditional economy », dans Ibrahim AL ABED et Peter HELLYER (eds), *United Arab Emirates. A new perspective*, Trident Press, Londres, p. 98-116.

⁸⁴⁴ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 216-217.

⁸⁴⁵ *Ibid.*, p. 214.

accessible par des puits de seulement quelques mètres de profondeur creusés dans les dépressions ⁸⁴⁶.

D'après un recensement de 1968, on comptait dans ce croissant 301 familles (nombre qui correspond probablement au nombre de huttes) qui occupaient 37 dépressions interdunaires différentes ⁸⁴⁷. Ces sites se vidaient d'une partie de leur population une fois l'été passé, les nomades se dirigeant au nord vers les pâtures hivernales proches de la côte lorsque l'hygrométrie se faisait moins importante ⁸⁴⁸.

Étant donné les conditions physiques, les palmeraies de Liwa n'ont existé qu'au sein d'un système dans lequel l'agriculture et la pêche (celle des poissons et, jusqu'aux années 1930, celle des perles) n'étaient que des activités de complément dans une économie avant tout pastorale centrée sur le dromadaire. Celui-ci était entre autres une source de nourriture par son lait et sa viande ⁸⁴⁹.

-La pêche : un secteur vital pour les plus petits émirats

En 1968, l'agent politique britannique à Dubaï, David Roberts, estimait que dans les États de la Trêve, sur une population de 140 000 habitants, environ 30 000 vivaient de la pêche ⁸⁵⁰ (nous parlons bien ici, comme dans toute cette section, de la pêche d'animaux comestibles et non des huîtres perlières). La pêche était la principale source de revenus des populations littorales et elle était un secteur crucial de l'économie des émirats à l'arrière-pays peu profond comme Ajman et Umm al-Quwain ⁸⁵¹.

À la fin des années 1960, alors que la pêche était vitale pour l'économie d'Umm al-Quwain ⁸⁵², le port ne disposait toujours pas d'un quai en dur ni d'une jetée ⁸⁵³. Aucun port de la Côte de la Trêve ne disposait encore d'une fabrique de glace qui aurait permis aux pêcheurs de réfrigérer le poisson en mer à bord de leurs bateaux plutôt qu'à terre. Or le poisson réfrigéré en mer peut être conservé plus longtemps, en chambre froide négative, pour être vendu au moment optimal en fonction des fluctuations du marché local. Le Dr Hall, conseiller du Ministère du Développement de l'Outre-mer britannique, espérait même que la construction de fabriques de glace permettrait d'accroître les exportations de poisson en dehors de la région du Golfe (notamment vers le Liban), qu'il estimait limitées à 50 t/an environ ⁸⁵⁴.

⁸⁴⁶ *Ibid.*, p. 215-216.

⁸⁴⁷ John C. WILKINSON, 2009, "From Liwa to Abu Dhabi", *Liwa*, vol. 1, n° 1, juin, p. 4. Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 6.

⁸⁴⁸ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *ibid.*, p. 5-7.

⁸⁴⁹ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 216.

⁸⁵⁰ OD 34/184 fol. 14.

⁸⁵¹ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 3.

⁸⁵² OD 34/184 fol. 31 et 47. La pêche reste un secteur économique de premier ordre à Umm al-Quwain même si l'émirat est aujourd'hui soutenu par les subsides du budget fédéral. Cf. Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, p. 20, et Philippe CADENE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 76.

⁸⁵³ OD 34/184 fol. 31.

⁸⁵⁴ OD 34/184, fol. 25 et fol. 47.

III-1.3. L'agriculture et la pêche au temps du protectorat : un développement sans moyens techniques et financiers

L'agriculture dans les États de la Trêve était principalement organisée par des jardins irrigués caractérisés par une polyculture étagée et intensive accompagnée d'élevage, tandis que la pêcherie des Émirats déployait des méthodes rudimentaires, très éloignées de la pêche industrielle que des étrangers commencèrent à pratiquer dans les eaux du Golfe dans les années 1950.

-L'organisation de l'agriculture oasienne autour de la maîtrise de l'eau

Le modèle classique des oasis d'Arabie pouvait être décrit comme un système de trois strates⁸⁵⁵ dont la première était celle des palmiers dattiers. Les dattes, récoltées en été, constituaient encore la denrée de base pour les populations du désert pendant la première moitié du XX^e siècle : ce fruit très calorique, riche en glucides, en fibres et en minéraux, se conserve bien une fois bouilli et séché. Une partie de la récolte était destinée à être embarquée par les pêcheurs de perles⁸⁵⁶. Comme seuls les palmiers femelles portent du fruit et qu'on ne peut pas savoir en le voyant si un noyau donnera un mâle ou une femelle, on préfère transplanter des rejets afin d'avoir le moins possible de mâles. Ceci implique à chaque printemps une pollinisation artificielle⁸⁵⁷. La récolte dans les Émirats ne suffisait pas à couvrir les besoins (c'est toujours le cas de nos jours), les lopins de palmiers étant de très petite taille⁸⁵⁸. Une autre raison était le désintérêt croissant pour les palmeraies, conséquence du succès de la pêche des perles au tournant du XIX^e et du XX^e siècles et de la sédentarisation sur la côte qui en découlait. On importait donc le complément d'Irak et d'Iran⁸⁵⁹.

La deuxième strate était celle des arbres fruitiers. Ces arbres bénéficient de la canopée constituée par la première strate, celle des palmiers dattiers, qui crée un microclimat plus humide qu'à l'extérieur du jardin et limite les effets des radiations solaires et du vent en matière d'assèchement⁸⁶⁰. Dans les oasis émiraties, les fruits de cette deuxième strate étaient des citrons, des mangues, des figues, des mûres, des bananes, des grenades ou encore des raisins⁸⁶¹. À Buraymi au début du XX^e siècle, l'administrateur britannique John Gordon Lorimer mentionnait aussi quelques grenadiers et oliviers⁸⁶².

La troisième strate comprenait des cultures maraîchères et fourragères. Ces dernières (dont la plus importante était la luzerne) étaient destinées aux quelques animaux élevés à l'ombre de la palmeraie : des ânes utilisés comme bêtes de somme, de rares chevaux, quelques

⁸⁵⁵ Bénédicte VEYRAC-BEN AHMED et Slaheddine ABDEDAYEM, 2017, "Oases in Southern Tunisia: The End or the Renewal of a Clever Human Invention?", dans LAVIE Émilie et MARSHALL Anaïs, *op. cit.*, p. 5.

⁸⁵⁶ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *Gazetteer of the Persian Gulf, Oman and Central Arabia*, II, vol. 1, Reading, Sultan Qaboos University/Garnet Publishing Ltd, p. 272. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 193-194.

⁸⁵⁷ Entretien, septembre 2016, avec le propriétaire d'une palmeraie à Mezairaa.

⁸⁵⁸ Cf. observations sur Buraymi par John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 275.

⁸⁵⁹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 195.

⁸⁶⁰ Bénédicte VEYRAC-BEN AHMED et Slaheddine ABDEDAYEM, 2017, *op. cit.*, p. 5.

⁸⁶¹ A. KAZIM, 2000, *The United Arab Emirates A.D. 600 to the Present: A Socio-Discursive Transformation in the Arabian Gulf*, Dubai, Gulf Book Centre, p. 185. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 56. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 198.

⁸⁶² John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 275.

vaches laitières, des bœufs utilisés pour les labours ou pour tirer l'eau des puits et, surtout, des moutons et des chèvres qui fournissaient du lait, de la laine et des peaux. Les dromadaires étaient quant à eux élevés le plus souvent à l'écart des palmeraies pour éviter des conflits entre pasteurs et jardiniers ⁸⁶³. Les cultures maraîchères dans les jardins émiratis occupaient de très petites surfaces et comprenaient les melons, les pommes de terre, les patates douces, les haricots, l'ail, l'oignon et les légumineuses. On pouvait aussi rencontrer des cultures céréalières (blé, orge, millet), du tabac ou du coton ⁸⁶⁴. D'après Lorimer, les cultures maraîchères et céréalières dans l'oasis de Buraymi étaient au mieux moyennes en quantité et en qualité, à l'exception des pastèques et des melons dont la culture avait du succès ⁸⁶⁵. Ce succès n'est pas étonnant car ces cucurbitacées peuvent pousser à l'état sauvage dans les déserts : des melonnières surgissent parfois spontanément à la suite de précipitations et donnent en quelques semaines des fruits au goût très amer mais riches en eau ⁸⁶⁶.

Les élevages fournissaient aux populations oasiennes une viande de chèvre et de dromadaire qui leur permettait de varier leur alimentation, et du lait qui, à Buraymi au début du XX^e siècle, était abondant au point qu'une partie était transformée en fromage à la crème ⁸⁶⁷. Lorimer comptait dans les villages de Buraymi environ 2 500 moutons et chèvres, 550 dromadaires et 300 bovins, l'ensemble de l'oasis étant peuplé d'environ 5 500 habitants ⁸⁶⁸.

Chaque strate profitait de l'eau et de la main-d'œuvre requises pour les autres strates. La plupart des oasis aux Émirats était irriguée grâce au système ancestral des *aflaj* (sg. *falaj*), tunnels souterrains creusés à partir de l'aquifère (pour les oasis situées dans les plaines de piémont) ou d'un *wadi*, c'est-à-dire du lit d'une rivière endoréique (pour les oasis situées plus en altitude). Cette technique gravitaire semble être apparue à la fin du deuxième millénaire av. J.-C. en Iran, où ce type de tunnel est appelé *qanat* dans la langue persane ⁸⁶⁹. Le creusement de ces galeries est un savoir-faire qui s'est diffusé dans toute la zone aride qui s'étend depuis les oasis sahariennes, où elles sont connues sous le nom de *foggara*, jusqu'aux déserts chinois, où on les nomme *kârêz* ⁸⁷⁰.

Toutes les oasis aux Émirats ne répondaient pas à la description que nous venons de faire. Dans les jardins du désert à l'arrosage faible et dépourvus d'humus, comme à Liwa, la première strate était en fait la seule et donnait des dattes plus petites que dans les palmeraies régulièrement irriguées ⁸⁷¹. Aucun *falaj* n'a été construit dans le Liwa puisqu'il ne s'agit pas d'une oasis de piémont ; les palmiers ont développé leurs racines verticalement pour s'alimenter dans la nappe souterraine saumâtre ⁸⁷².

⁸⁶³ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 180-186.

⁸⁶⁴ A. KAZIM, 2000, *op. cit.*, p. 185. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 56. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 199. FO 957/170, rapport interne de la Résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953.

⁸⁶⁵ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 275.

⁸⁶⁶ Entretien, 23 octobre 2018, avec Alain Cariou, Paris.

⁸⁶⁷ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 272.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p. 272, 275.

⁸⁶⁹ Philippe CADENE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 24, d'après Alain CARIOU, 2010, *La Mise en valeur de l'écosystème aride, le cas des oasis d'El Aïn et de Liwa*, Atelier d'études oasiennes, Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi, et Daniel BALLAND, 1994, « Les eaux cachées des oasis », *Courrier de l'Unesco*, janvier.

⁸⁷⁰ Xavier PLANHOL, 1992, « Les galeries drainantes souterraines : quelques problèmes généraux », dans Daniel BALLAND (dir.), *Les eaux cachées. Études géographiques sur les galeries drainantes souterraines*, Paris, Publication du Département de Géographie de l'Université de Paris Sorbonne, n° 19.

⁸⁷¹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 199-200.

⁸⁷² *Ibid.*, p. 199. A. KAZIM, 2000, *op. cit.*, p. 185. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 56.

Là où l'eau souterraine était puisée, il fallut attendre les années 1950 et 1960 pour voir la force des bœufs progressivement remplacée par la force des moteurs. Les vendeurs de moteurs et de pompes pour puits se concentraient à Dubaï⁸⁷³. Avec l'arrivée des pompes, les puits commencèrent à se multiplier là où l'eau venait jusqu'alors par *falaj* et à supplanter ce mode ancestral d'acheminement de l'eau, ce qui permit une extension considérable des terres cultivées comme on l'observa par exemple à Dhaid⁸⁷⁴.

-Une pêche artisanale face à la pêche industrielle étrangère

Alors que la pêche était un secteur majeur voire vital de l'économie des États de la Trêve, le manque de moyens techniques et financiers l'exposait à la concurrence des pêcheurs étrangers.

Les pêcheurs des États de la Trêve employaient des techniques rudimentaires mais bien éprouvées. Les fonctionnaires britanniques en poste dans les États de la Trêve, ceux-là même qui soulignaient l'incompétence des populations locales en matière d'agriculture, envisageaient tout à fait différemment la question de la pêche. Aux yeux de David Roberts, les méthodes de pêche, de conditionnement et de vente à la fin des années 1960 restaient primitives et dépassées, non pas à cause des pêcheurs eux-mêmes, qui travaillaient dur et étaient jugés très compétents, mais en raison du manque d'investissement des élites locales pour moderniser le secteur, notamment par les familles régnantes qui commençaient à disposer de la rente pétrolière⁸⁷⁵.

D'après une synthèse réalisée en 1968 pour le Ministère britannique du Développement de l'Outre-mer, la plupart des bateaux de pêche dans le Golfe faisait moins de 50 pieds de long (15 m) et au moins un tiers d'entre eux n'était pas motorisé. Les principaux engins de pêche utilisés étaient rudimentaires : des casiers, des lignes de traîne, des filets maillants calés et des sennes de plage⁸⁷⁶. Les chalutiers n'apparurent dans le Golfe qu'en 1959 et étaient utilisés pour la pêche aux crevettes⁸⁷⁷. Les premiers, iraniens et koweïtiens, furent suivis par des chalutiers saoudiens et, dans une moindre mesure, bahreïnais, qataris et soviétiques. Toujours d'après la synthèse de 1968, aucun navire des États de la Trêve ne prenait part à cette pêche industrielle tournée presque entièrement vers l'exportation à destination des États-Unis, du Japon et de l'Europe⁸⁷⁸.

Malgré leurs moyens modestes, les pêcheurs des États de la Trêve réalisaient des captures de poissons supérieures à celles des Iraniens, bien que le littoral iranien soit beaucoup plus long, ainsi qu'à celles des Irakiens et des pêcheurs des autres monarchies du Golfe. Au milieu des années 1960, leurs prises étaient estimées à 10 000 tonnes/an, contre 9 500 pour les pêcheurs iraniens, autour de 7 000 pour les Qataris, les Saoudiens ou les Koweïtiens, 3 000 pour les Bahreïnais et 2 000 pour les Irakiens.⁸⁷⁹

⁸⁷³ *The National Archives*, Kew : 1961, *Trucial States: agriculture*, FO 371/157041, fol. 149-153.

⁸⁷⁴ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 197.

⁸⁷⁵ OD 34/184 fol. 14.

⁸⁷⁶ OD 34/184 fol. 55.

⁸⁷⁷ OD 34/184 fol. 46 et 55.

⁸⁷⁸ D'après les estimations de L. K. BOEREMA et T. J. JOB, 1968, *The State of Shrimp and Fish Resources in the Gulf between Iran and the Arabian Peninsula*, FAO, 1^{re} session de la Commission sur les pêcheries de l'Océan Indien (Rome, 16-21 sept. 1968).

⁸⁷⁹ OD 34/184 fol. 55.

Après avoir vendu les gros poissons, les pêcheurs séchaient les petits, qui n'avaient souvent pas atteint l'âge de se reproduire, pour les vendre comme fourrage pour les animaux et comme fertilisant pour les dattiers ⁸⁸⁰. La pratique de donner du poisson séché en nourriture aux dromadaires s'observe encore de nos jours dans le sultanat d'Oman.

Des activités de recherche sur les stocks furent entreprises, financées par des fonds étrangers. La commission pour le développement de la pêche dans les États de la Trêve, réunie par le Ministère britannique du Développement de l'Outre-mer en 1968, espérait la création à Abu Dhabi d'un Institut de Pêche et de Biologie marine dans le cadre d'un projet de l'ONU. Ce projet venait de la Commission de la FAO pour la pêche dans l'océan Indien qui, réunie à Rome en septembre 1968, avait demandé au directeur général de la FAO d'adresser une requête au Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/FS) ⁸⁸¹. Il s'agissait de financer un programme international qui comprenait l'étude des stocks disponibles, des marchés, des aspirations et des capacités des pays de la région à développer le secteur de la pêche, puis l'élaboration d'un plan de développement ⁸⁸².

Les dirigeants des États de la Trêve donnèrent leur accord en novembre 1969 pour prendre part à ce programme international ⁸⁸³ mais l'Institut de Pêche et de Biologie marine espéré à Abu Dhabi ne vit finalement pas le jour : le dirigeant de l'émirat, Cheikh Zayed, préféra engager l'argent dont il disposait dans d'autres projets et estima qu'il pouvait se contenter des résultats de l'investigation océanographique menée en décembre 1968 par le navire *Umitaka Maru* de l'Université de Tokyo. La mission de ce dernier avait été placée sous les auspices de l'Institut koweïtien de la Recherche scientifique, financé par l'Aramco (la compagnie pétrolière saoudienne était alors majoritairement possédée par des majors américaines) ⁸⁸⁴.

Alec M. White, fonctionnaire britannique nommé pour aider au développement de la pêche sur la Côte de la Trêve, alertait les dirigeants des émirats : s'ils laissaient des étrangers procéder à une étude scientifique des stocks, ces derniers serviraient leur propre intérêt et réclameraient des concessions ⁸⁸⁵. L'agent politique David Roberts s'inquiétait aussi : donner des concessions de pêche à des compagnies étrangères serait néfaste pour l'emploi local, or la pêche était encore à la fin des années 1960 la première source de revenus pour les populations des émirats du Nord ⁸⁸⁶. Par le passé, à l'ère de la pêche perlière, l'Agence politique britannique s'était fermement opposée à l'intrusion de pêcheurs étrangers à la région afin de ne pas obérer la principale source de revenus des communautés arabes de la Côte de la Trêve. Les bancs d'huîtres perlières étaient de plus considérés comme la propriété commune des Arabes de la Côte, sur lesquels aucun cheikh n'avait la capacité d'accorder une concession ⁸⁸⁷.

Cheikh Saqr de Ras al-Khaimah, sur le conseil de son secrétaire Victor Abukhater, décida pourtant de concéder en 1969, pour une durée de 20 ans, le développement de la pêche

⁸⁸⁰ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁸¹ OD 34/184, fol. 55. Le PNUD est né en 1966 de la fusion du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique.

⁸⁸² *The National Archives*, Kew : 1969, *Trucial States: fisheries*, OD 34/185, fol. 146.

⁸⁸³ *Ibid.*

⁸⁸⁴ *The National Archives*, Kew : 1969, *Fisheries in Trucial States*, OD 25/142, fol. 107 et fol. 110.

⁸⁸⁵ OD 25/142 fol. 107.

⁸⁸⁶ OD 34/184 fol. 14. Par émirats du Nord, nous entendons ici Ajman, Umm al-Quwain, Ras al-Khaimah et Fujairah.

⁸⁸⁷ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 203 et 206-207.

dans son émirat à la firme Delta Fisheries International. Celle-ci, dont le siège était à Curaçao (Antilles néerlandaises), avait une adresse à Paris et avait envoyé à Ras al-Khaimah un certain Pierre Somma qui, d'après Victor Abukhater, représentait la France à la FAO pour les questions ayant trait à la pêche⁸⁸⁸. On imagine que cette compagnie a convaincu Cheikh Saqr par le versement d'importants royalties, alors que les espoirs de trouver du pétrole en quantités commerciales sur le territoire de Ras al-Khaimah commençaient à disparaître. C'est la seule mention de concession de pêche qui figure dans nos sources et tout porte à croire qu'il n'y en a plus aujourd'hui.

On constate ici l'importance du droit dans l'organisation de l'espace géographique, en l'occurrence de l'espace maritime. Ce rôle du droit a été théorisé par Jean Gottmann dans l'une des hypothèses majeures qu'il a formulées sur l'accès aux territoires et à leurs ressources comme enjeu de rivalités entre acteurs : le droit compartimente l'espace géographique, différencie ces compartiments et permet de les organiser au fur et à mesure qu'ils deviennent accessibles⁸⁸⁹. À la fin des années 1960, alors que l'indépendance des Émirats avait déjà été annoncée par les Britanniques pour 1971, c'était seulement dans une frange côtière de 3 milles marins que les dirigeants des émirats avaient la capacité juridique d'accorder des concessions⁸⁹⁰. David Roberts souhaitait que les cheikhs fassent rapidement une demande officielle à l'Agence politique britannique d'engager des démarches pour la reconnaissance internationale d'une ligne à 12 milles, et, plus tard, de revendiquer leurs droits sur le plateau continental⁸⁹¹. La limite du plateau continental des É.A.U. avec celui de l'Iran a finalement été juridiquement établie en 1975 par un accord bilatéral⁸⁹² alors que l'Iran avait proclamé dès 1973 une zone de pêche exclusive dans les eaux surjacentes de son plateau continental⁸⁹³. Comme celui de l'Iran, le plateau continental des É.A.U. est aujourd'hui assimilé à une zone économique exclusive (ZEE) bien qu'aucun des deux pays n'ait ratifié la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) de 1982 (convention de Montego Bay)⁸⁹⁴.

III-1.4. Les dangers du clivage entre villes du littoral et oasis de l'intérieur à partir des années 1930

La lecture des sources historiques conduit à penser qu'assez rapidement après l'établissement des villes côtières, le cœur du système alimentaire de ces villes s'est dissocié de celui des oasis de l'intérieur et que ces systèmes n'ont plus été reliés qu'à leurs marges. La sédentarisation croissante de populations sur le littoral a été entraînée par l'essor de la pêche et du commerce des perles. Les maigres surplus de l'agriculture oasienne, avant tout vivrière, n'étaient pas en mesure de couvrir les besoins des villes côtières. Pour se développer, ces dernières ne pouvaient donc pas compter sur leur arrière-pays, elles ont donc importé l'essentiel de leur nourriture depuis leur avant-pays.

⁸⁸⁸ OD 34/185 fol. 114.

⁸⁸⁹ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, chap. I^{er}.

⁸⁹⁰ OD 34/184 fol. 14.

⁸⁹¹ *Ibid.*

⁸⁹² Houston LAY S., Robin CHURCHILL, Myron NORDQUIST (éd.), 1977, *New Directions in the law of the sea*, Dobbs Ferry, Oceana / Londres, The British Institute of international and comparative law, vol. 5, p. 242.

⁸⁹³ Ko Swan Sik, 1995, "State practice of Asian countries in the field of international law", *Asian Yearbook of International Law*, vol. 4, p. 240.

⁸⁹⁴ Jean-Pierre QUENEUDEC, 1988, « Chronique du Droit de la Mer », *Annuaire français de droit international*, vol. 34, p. 730. DOI : <https://doi.org/10.3406/afdi.1988.2867>, consulté le 21 mars 2019.

-Des villes très tôt intégrées à des systèmes alimentaires extérieurs

Les villes côtières s'intégrèrent à un système alimentaire qui s'était déployé dans l'ensemble du nord-ouest de l'océan Indien. Ce système était principalement animé par des marchands indiens, iraniens et omanais mais la tribu des Qawasim (singulier : Qasimi), dont des membres règnent encore aujourd'hui sur les émirats de Sharjah et de Ras al-Khaimah, sut se faire une place majeure dans ce commerce jusqu'à ce que sa marine soit détruite par les Britanniques en 1820 au profit de la Compagnie anglaise des Indes orientales (*l'East India Company*)⁸⁹⁵. L'approvisionnement alimentaire par voie maritime est très ancien aux Émirats. Au XVIII^e siècle, Ras al-Khaimah, qui était le cœur de la puissance des Qawasim, importait des dattes de Bassorah et de Bahreïn, du sucre de Perse, du sucre, du beurre et de l'huile du Makran, du café du Yémen et du riz depuis Bombay⁸⁹⁶. Les systèmes qui fournissaient aux populations de l'intérieur et aux populations littorales leur alimentation de base étaient donc déjà séparés à cette époque, les circulations de denrées entre la côte et les oasis ne concernaient pas les aliments les plus consommés par chacune des deux populations et n'intervenaient que pour diversifier à la marge leur régime alimentaire. Nous avons représenté les évolutions historiques dont il est question dans cette partie par une succession de six schémas qui figurent à la fin de la thèse, en annexe n° 2. Le premier de ces six schémas met en évidence que les cœurs des deux systèmes alimentaires (intérieur et littoral) étaient différents et que les circulations entre les deux étaient faibles. Elles concernaient des aliments à la marge des régimes alimentaires.

-Des villes côtières alimentant leur arrière-pays et mettant en danger l'agriculture oasienne

Avec le développement des villes côtières, non seulement celles-ci ne comptaient plus sur les oasis pour se nourrir, mais c'était elles qui fournissaient aux populations oasiennes de quoi diversifier leur alimentation. Dans les premières années du XX^e siècle, Lorimer notait que sur le marché qui se tenait quotidiennement dans l'oasis de Buraymi, les dromadaires étaient une monnaie d'échange appréciée pour se fournir en produits alimentaires apportés depuis la côte⁸⁹⁷. Le commerce extérieur de Buraymi passait par des villes littorales : principalement Sharjah au début du XX^e siècle, secondairement Abu Dhabi, Dubaï et le port omanais de Sohar⁸⁹⁸. Abu Dhabi devint ensuite prépondérante à mesure que la famille régnante d'Abu Dhabi (les Al Nahyan) renforça ses possessions dans cette oasis⁸⁹⁹. Si la région de Buraymi fournissait ces villes en denrées cultivées dans l'oasis, c'était avant tout elle qui recevait depuis les villes portuaires du riz, du sucre et du café importés principalement de ou *via* l'Inde. Le voyage entre l'oasis et ces villes (160 km environ) était

⁸⁹⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 303-316.

⁸⁹⁶ Cf. H. WHITELOCK, 1838, "An account of the Arabs who inhabit the coast of Ras al-Khaimah and Abu Dhabi in the Gulf of Persia, generally called the Persian Gulf", *Journal of the Bombay Geographical Society* 1 (1836-1838), p. 48.

⁸⁹⁷ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 276. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 184.

⁸⁹⁸ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *loc. cit.*

⁸⁹⁹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *loc. cit.*

entrepris presque quotidiennement par des chameliers et prenait de quelques jours à deux semaines ⁹⁰⁰.

La pêche des poissons fut longtemps l'activité saisonnière de populations nomades qui quittaient leurs campements oasiens après l'été ⁹⁰¹, et les ressources halieutiques un appoint pour ces mêmes populations, dont les dattes étaient la base du régime alimentaire et le poisson, séché et salé, une importante source de protéines ⁹⁰². Les bédouins se rendaient ainsi régulièrement dans les marchés, par exemple à Abu Dhabi et à Dubaï, pour acheter de la nourriture ; ces mouvements étaient appelés *musabila* en arabe ⁹⁰³. Lorimer, décrivant les ressources alimentaires des populations de l'oasis de Buraymi, mentionnait le poisson conservé par salaison avant la viande de chèvre et de dromadaire, qui provenait pourtant de l'oasis elle-même ⁹⁰⁴. Frauke Heard-Bey affirmait aussi que le poisson séché était l'aliment de base du repas de midi pour les populations de l'intérieur des terres dans les Émirats de l'avant-pétrole ⁹⁰⁵. Il semble même que la pêche ait fini par devenir la ressource majeure de subsistance dans les émirats de Ras al-Khaimah et de Fujairah, où l'agriculture oasienne était pourtant concentrée ⁹⁰⁶.

Les prémisses de l'effondrement de l'agriculture oasienne sont présentes dès la fin du XIX^e siècle. L'attractivité de la pêche des perles et des activités économiques urbaines qui lui étaient liées acheva de dévaloriser socialement les activités agricoles. Déjà, de nombreux propriétaires de parcelles cultivées étaient absents de celles-ci la plupart du temps et y employaient des ouvriers pour effectuer les travaux agricoles ⁹⁰⁷. Ces ouvriers, locaux ou baloutches, étaient généralement rémunérés en nature ⁹⁰⁸. L'irrigation, l'entretien et la fécondation des palmiers était souvent la tâche d'une couche sociale subalterne appelée les *bayadir* (sg. *bidar*) tandis que les travaux de jardinage revenaient à des domestiques qui pouvaient être d'anciens esclaves ⁹⁰⁹. Les rares familles riches de la Côte de la Trêve pouvaient employer dans leurs jardins des esclaves africains ⁹¹⁰. La disparition de la traite des esclaves vers la fin des années 1950 ⁹¹¹ et le début du développement urbain moderne amplifièrent encore le délaissement des palmeraies ⁹¹². Avec la croissance des métropoles côtières, il devint définitivement impossible aux oasis de subvenir aux besoins de populations littorales grandissantes, d'autant plus que celles-ci n'avaient généralement pas ou plus de lien avec les activités agricoles.

Le géographe Alain Cariou a parlé de « renversement de l'espace » pour décrire la relégation des espaces oasiens au rang de périphéries sous l'effet de l'urbanisation du littoral.⁹¹³ Ce renversement nous semble déjà achevé à la fin du XIX^e siècle avec l'essor de la

⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 184-185 et 211.

⁹⁰¹ Nous ne parlons pas ici de la pêche des perles, qui s'effectuait de juin à septembre, saison à laquelle s'ajoutait une campagne hivernale plus courte. Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 205.

⁹⁰² Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 216.

⁹⁰³ H.R.P. DICKSON, 1949, *The Arab of the Desert: A Glimpse into Badawin Life in Kuwait and Sa'udi Arabia*, Londres, George Allen & Unwin Ltd., p. 49. Cité dans OUIS Pernilla, 2002, *op. cit.*, p. 210.

⁹⁰⁴ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *op. cit.*, p. 272.

⁹⁰⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 259.

⁹⁰⁶ OD 34/184, fol. 14.

⁹⁰⁷ A. KAZIM, 2000, *op. cit.*, p. 185. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 56.

⁹⁰⁸ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 165 et 248-249.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 248-249.

⁹¹⁰ *Ibid.*, p. 165.

⁹¹¹ *Ibid.*, p. 256-258.

⁹¹² *Ibid.*, p. 195.

⁹¹³ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 213, traduit de l'anglais par nos soins.

pêche et du commerce des perles qui, bien avant les débuts de l'extraction pétrolière, concentrait les richesses dans les mains des maîtres de la côte. Liwa et Buraymi avaient déjà largement perdu au profit d'Abu Dhabi leur statut de *carrefours* au sens que Jean Gottmann donne à ce mot, c'est-à-dire de centres économiques et politiques à partir desquels un territoire se constitue ⁹¹⁴. Ce basculement du centre de l'économie, des oasis vers le littoral, accroissait le pouvoir politique des émirs : sédentaires et établis dans les villes portuaires, ils tiraient la majorité de leurs revenus de la pêche des perles et leur richesse leur permit des largesses qui leur assurèrent l'allégeance des populations de l'arrière-pays ⁹¹⁵.

Le schéma 2 de l'annexe n° 2 de la thèse montre les évolutions par rapport à la situation et aux dynamiques illustrées précédemment par le schéma 1. Les villes littorales ont grossi et sont devenues les carrefours du territoire à la place des oasis. Le cœur de l'alimentation dans l'intérieur des terres est devenu semblable au cœur de l'alimentation sur la côte, ce qui est souligné à travers le réemploi de la notion de front pionnier de consommation, empruntée au géographe André Louchet.

Il ne faut pas oublier en outre que les échanges de denrées alimentaires entre le littoral et l'intérieur étaient limités par l'absence d'équipement des ménages qui, au moins jusqu'à la fin des années 1950, n'avaient pour seul mode de cuisson que le feu de bois et ne disposaient d'aucun moyen de réfrigérer les aliments, ce qui limitait drastiquement la possibilité de commercer de la viande, des fruits, des légumes ou d'autres denrées périssables ⁹¹⁶. Un témoignage de l'homme d'affaires abu-dhabien Mohammed Al Fahim nous apprend que les habitants d'Abu Dhabi ne découvrirent les boîtes de conserve qu'en 1959 et ne surent qu'en faire : celles-ci avaient été envoyées par des bienfaiteurs britanniques après la submersion d'Abu Dhabi à la suite d'une tempête ; elles étaient accompagnées d'un mode d'emploi en anglais que personne ne savait lire ⁹¹⁷.

-Le cloisonnement entre espaces littoral et intérieur, source d'une famine pendant la Seconde Guerre mondiale

L'effondrement du commerce des perles du Golfe est une conséquence de la crise économique de 1929, qui déprima durablement les marchés occidentaux fournis par les négociants indiens. Le Golfe ne retrouva jamais ce débouché, les perles de culture (japonaises, par exemple) étant venues se substituer aux perles naturelles chez les bijoutiers occidentaux ⁹¹⁸. Les villes côtières perdirent soudainement l'essentiel des ressources financières qui leur permettaient de payer leurs importations de nourriture : leur accès

⁹¹⁴ Jean Gottmann, 1952, op. cit.

⁹¹⁵ Cheikh Zayed bin Khalifa, qui régna sur Abu Dhabi de 1855 à 1909, tirait 80 % de ses revenus de la pêche des perles à la fin du XIX^e siècle. Ce fut grâce aux largesses que lui permettaient cette richesse que lui et son fils aîné Khalifa assurèrent la conquête d'Al Ain dans les premières années du XX^e siècle, cf. John C. WILKINSON, 2009, op. cit., p. 10, et Uzi RABI, 2006, "Oil Politics and Tribal Rulers in Eastern Arabia: The Reign of Shakhbut (1928-1966)", *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 33, n° 1, mai, p. 37-50. On peut aussi prendre comme exemple Cheikh Saïd bin Maktoum, souverain de Dubaï de 1912 à 1958, qui put compter sur un groupe armé de bédouins pour mettre fin en 1939 à un mouvement réformateur dont les acteurs s'étaient accordés un droit de veto sur ses décisions, cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, op. cit., p. 281-284.

⁹¹⁶ Mohammed AL FAHIM, 1999, *De la pauvreté à la richesse. L'histoire d'Abu Dhabi*, trad. de l'angl. par Amel Tahar Bachraoui, Dubaï, Gulf Book Centre, p. 66-67.

⁹¹⁷ *Ibid.*, p. 85.

⁹¹⁸ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 242-246.

économique aux denrées se dégrada. Dans les années 1930, la pêche des poissons elle-même entra en déclin dans les États de la Trêve : on assista à un exode des pêcheurs de plusieurs émirats vers Bahreïn, qui commençait à se développer significativement grâce aux débuts de l'exploitation pétrolière ⁹¹⁹.

Comme le résume l'historienne Frauke Heard-Bey : « Le volume des importations dans les États de la Trêve découlait directement de l'augmentation des profits obtenus par l'exportation des perles. Le gros des marchandises était acheté par la communauté perlière et les nombreuses personnes qui dépendaient de cette industrie. » ⁹²⁰ On imagine aisément que le coup porté au commerce des perles entraîna une baisse notable des importations de produits alimentaires par les villes portuaires et, par conséquent, un début de tarissement du flux de denrées des villes vers les oasis de leur arrière-pays. Pour les populations de l'intérieur, c'est donc l'accès physique à la nourriture qui diminua. Un autre effet du déclin du commerce des perles fut la raréfaction de l'argent liquide en circulation dans les Émirats, ce qui compliqua l'acquisition de denrées alimentaires pour les foyers qui n'avaient plus que le troc pour seul moyen de transaction ⁹²¹.

Dans ce contexte, l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale fut terrible pour les États de la Trêve, qui furent plongés dans une grave situation d'insécurité alimentaire. La dépendance des villes côtières envers leur avant-pays et l'incapacité de leur arrière-pays à les alimenter se firent cruellement sentir pendant ce conflit. La guerre perturbait les approvisionnements, entraînant des pénuries et une flambée des prix des biens importés. De nombreux citoyens perdirent l'accès physique et/ou économique aux aliments de base en dépit des distributions et du rationnement mis en place par le gouvernement britannique de l'Inde, et une partie des populations côtières bascula de la malnutrition à la famine. Il fut presque impossible aux villes portuaires des États de la Trêve d'importer du riz en 1944 ⁹²². Tout ce qui pouvait arriver dans les ports par la mer était consommé dans les villes côtières. Le flux de nourriture en provenance de la côte s'étant tari, ce qui était auparavant considéré comme un surplus dans les oasis devint essentiel aux populations oasiennes pour s'alimenter elles-mêmes. C'est pourquoi le flux de nourriture de l'intérieur vers le littoral, qui était de toute façon insuffisant, cessa à son tour, et la pénurie de denrées alimentaires se généralisa à l'ensemble des Émirats. L'émergence de la *cloison* entre littoral et intérieur dont nous avons fait l'hypothèse est donc due à la rupture de la *circulation* : la dissociation entre le système alimentaire des populations de l'intérieur et le système alimentaire des populations côtières était déjà bien entamée, elle devint complète après que les villes portuaires furent évincées du réseau qui assurait leur approvisionnement par leur avant-pays. Le schéma 3 de l'annexe n° 2 met en évidence ces évolutions ; sa mise en parallèle avec les schémas suivants montre que la cloison ainsi formée fait encore sentir ses effets jusqu'à aujourd'hui.

Le cloisonnement entre littoral et intérieur et l'insécurité alimentaire qui en découlait perdurèrent même une fois la Seconde Guerre mondiale terminée. Dans les années 1950, le repas habituel des habitants d'Abu Dhabi était constitué de riz importé d'Inde, de poisson

⁹¹⁹ OD 34/184 fol. 31.

⁹²⁰ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 211.

⁹²¹ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 76.

⁹²² Sur Dubaï et Abu Dhabi, cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 229, 244, 276-277, et p. 340 sur le rationnement. Pour un témoignage sur la pénurie de denrées alimentaires à Sharjah pendant la Seconde Guerre mondiale, cf. le témoignage de l'actuel souverain de Sharjah dans ses mémoires : Sultan bin Muhammad AL-QASIMI, 2011, *My Early Life*, trad. Domenyk Eades, Londres/Berlin/New York/Sydney, Bloomsbury, p. 5 (orig. 2009, *Sard Al That*, Sharjah, Al Qasimi Publications).

pêché dans les eaux du Golfe et de dattes souvent importées de Bahreïn ; la seule denrée du pays que les Abu-Dhabiens consommaient était en général le lait, fourni par l'élevage de quelques chèvres et chamelles ⁹²³. Ceux qui travaillaient sur l'île de Das comme ouvriers des sociétés pétrolières étaient nourris avec des produits importés (riz, lentilles) ⁹²⁴.

Nous venons de montrer pourquoi le littoral et l'intérieur des terres des Émirats se sont trouvés progressivement cloisonnés et comment ce cloisonnement fut un facteur d'insécurité alimentaire grave des années 1930 jusqu'aux années 1950. Le système alimentaire des populations côtières et, dans une moindre mesure, celui des populations de l'intérieur, participent dès cette période d'un système de circulation des denrées de plus grande envergure (qui se déploie au moins à l'échelle du quart nord-ouest de l'océan Indien). Ceci renforce l'hypothèse d'un ancrage des Émirats dans le monde indien que nous avons déjà évoquée.

Nous avons cité dans l'introduction de notre thèse Eckart Woertz qui affirme dans un ouvrage de 2013 : « l'avenir de la sécurité alimentaire [aux Émirats] dépendra des importations de denrées et de la capacité à les payer » ⁹²⁵. Ce que nous venons d'étudier montre que cette phrase était déjà valable il y a un siècle. Le ralentissement voire l'arrêt de la circulation des produits des États de la Trêve des années 1930 aux années 1950 découle de l'affaiblissement de la circulation des denrées importées. La prééminence des importations dans les systèmes alimentaires que nous avons étudiés n'est donc pas seulement une question de part des importations dans le total des produits alimentaires consommés, c'est une prééminence systémique : leur arrêt paralyse les circulations et détruit les relations entre et à l'intérieur de ces systèmes. La production des Émirats était incapable de se substituer aux importations pour subvenir au besoin des villes côtières, qui devaient porter le développement économique et humain du pays. Nous avons expliqué dans la première partie de notre thèse comment le paradigme de l'autosuffisance alimentaire avait été remplacé par celui de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale dans les années 1970. Aux Émirats, ce remplacement a eu lieu bien plus tôt, dès l'établissement de villes sur le littoral ; de plus, il ne procède pas d'un changement d'idéologie dominante mais il s'est imposé de lui-même en raison des contraintes spatiales propres à cette région. Les situations de malnutrition et parfois même de famine appuient de manière dramatique l'hypothèse initiale de ce travail de recherche, à savoir que la capacité des habitants des Émirats à s'alimenter dépend moins du degré d'autosuffisance que d'une maîtrise suffisante des réseaux transnationaux qui assurent l'approvisionnement alimentaire du pays depuis l'étranger.

Dans le cadre théorique de Jean Gottmann, les forces de l'iconographie s'opposent aux forces du mouvement ou, du moins, les régulent ou composent avec ces forces. Cette dialectique du mouvement et de l'iconographie entraîne la compartimentation de l'espace géographique ⁹²⁶. L'étude de l'émergence du cloisonnement du littoral et de l'intérieur des terres aux Émirats nous amène à prendre de la distance avec ce cadre et à ne pas en faire l'alpha et l'oméga des dynamiques qui compartimentent l'espace. Nous venons de voir un cas de cloisonnement dû à un déclin des forces du mouvement qui faisaient circuler les denrées

⁹²³ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 66-67.

⁹²⁴ *Ibid.*, p. 90-91.

⁹²⁵ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 7.

⁹²⁶ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, par ex. p. 221.

alimentaires dans les Émirats. Ce déclin n'est cependant pas une conséquence de l'affirmation d'iconographies. Les forces du mouvement ont perdu de leur vigueur jusqu'à s'épuiser, non parce qu'elles se sont opposées à des résistances émanant de sociétés humaines mais parce qu'elles se sont d'abord heurtées à la rugosité de l'espace géographique. Leurs propres moteurs n'étaient en général pas suffisamment puissants pour parcourir la distance entre les ports et les oasis, du fait de l'absence d'infrastructures de transports et de moyens de conservation des aliments. Cet élément vient cependant soutenir la grande attention portée par Jean Gottmann à la question de l'*équipement*, sans lequel la position d'un territoire n'a aucune valeur ⁹²⁷.

La chute du pouvoir d'achat des communautés des Émirats à partir des années 1930 est due à l'effondrement du commerce des perles, un commerce dans lequel l'Inde et les Indiens jouaient un rôle central. L'acmé de l'insécurité alimentaire aux Émirats a été atteint pendant la Seconde Guerre mondiale : les denrées indiennes destinées à l'exportation sont alors absorbées par l'effort de guerre britannique et indisponibles pour les populations des États de la Trêve. L'arrêt définitif ou temporaire de ces deux moteurs indiens a conduit par conséquent à l'épuisement des forces du mouvement qui rendaient possible la circulation de denrées entre les ports des Émirats et leur avant-pays d'une part, et entre ces mêmes ports et leur arrière-pays d'autre part.

Les importateurs de produits alimentaires dans les ports des États de la Trêve se sont trouvés dans l'incapacité économique d'acquérir ces denrées, et les exportateurs indiens ont été pendant la Seconde Guerre mondiale dans l'incapacité physique de les fournir. Par contrecoup, dans l'obligation de s'alimenter elles-mêmes avant de faire le commerce d'un éventuel surplus, les populations côtières et celles de l'intérieur se sont toutes deux trouvées sans aucune denrée à échanger entre elles. L'insécurité alimentaire grave que connurent les États de la Trêve s'explique donc par une rupture brutale et non voulue des relations entre les acteurs des systèmes alimentaires. Les sociologues des organisations expliquent qu'au sein d'une organisation sociale, des relations sont développées et des ressources sont mobilisées dans le cadre de jeux d'acteurs ⁹²⁸. Dans les années 1930 et 1940, les populations des Émirats se trouvèrent au contraire privées de ressources, ce qui fit s'écrouler le système qui leur permettait de s'alimenter. Le cloisonnement du littoral et de l'intérieur est à la fois une cause et une conséquence de la destruction de cette organisation, qui ne fut que très imparfaitement rétablie dans les années 1950. Aucun nouveau moteur n'était encore venu remplacer le commerce des perles dans l'économie des États de la Trêve : la commercialisation du pétrole extrait dans les États de la Trêve, ou plutôt au large de ceux-ci, ne commença qu'en 1962 à Abu Dhabi, en 1969 à Dubaï et en 1973 à Sharjah (Ras al-Khaimah attendit jusqu'en 1981 la découverte d'un gisement exploitable et les autres principautés membres des É.A.U. ne produisent pas d'hydrocarbures) ⁹²⁹.

Comme nous allons le voir, l'agriculture oasisienne se maintient provisoirement et connaît même localement un sursaut dans les années 1950 et 1960. Parallèlement, la puissance tutélaire britannique organise dans les États de la Trêve l'introduction de l'agriculture moderne. Malgré ces dynamiques, le cloisonnement du littoral et de l'intérieur

⁹²⁷ *Ibid.*, chap. III.

⁹²⁸ Cf. par ex. Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG (1977) 2014, *op. cit.*, p. 21-22.

⁹²⁹ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 111. Philippe CADENE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 71. Brigitte DUMORTIER, 2013, « Ras al-Khaimah, l'essor récent d'une ville moyenne du Golfe », *Arabian Humanities*, n° 2, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 14 juillet 2020, <https://doi.org/10.4000/cy.2575>.

perdure et devient un obstacle considérable au développement de l'agriculture dans les Émirats, qui demeure incapable de se substituer aux importations.

III-2. Le maintien du cloisonnement entre littoral et intérieur dans les années 1950 et 1960

Au cours des deux décennies qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale, les habitants des Émirats et en particulier les populations côtières restent exposés à une très grande précarité de leurs conditions de vie, notamment dans l'accès à l'alimentation. Dans le contexte de la prospection pétrolière, à l'échelle de la région, et de la décolonisation, à l'échelle du monde, l'administration britannique, en tant que puissance tutélaire, se voit poussée à entreprendre des programmes de développement économique dans les États de la Trêve pour maintenir l'intégrité territoriale de ces derniers et pour légitimer sa tutelle sur ces États. Cette combinaison d'éléments sociaux, économiques et géopolitiques occasionne une phase de développement agricole limité mais néanmoins bien marqué dans les Émirats. Ce développement se heurte cependant à la persistance de la cloison entre le littoral et l'intérieur des terres, ainsi qu'à l'affirmation d'autres cloisons qui font obstacle à la circulation des produits cultivés dans le pays. Ces cloisons, atténuées mais encore présentes de nos jours, empêchent les Émirats d'améliorer significativement leur taux d'autosuffisance alimentaire.

III-2.1. Un développement agricole importé par la Grande-Bretagne

Les deux décennies qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale furent aussi les dernières décennies d'existence des États de la Trêve, avant leur indépendance et leur constitution en fédération des Émirats arabes unis en 1971. Elles furent marquées par un développement agricole modeste mais significatif, qui s'explique par la nécessité de répondre à la détresse des populations côtières et les migrations de ces populations à la recherche de meilleures conditions de vie et notamment d'un meilleur accès à la nourriture. Ces éléments s'entrecroisent avec des enjeux géopolitiques liés au voisinage de l'Arabie saoudite, qui revendiquait notamment les oasis de la région de Buraymi, qui étaient partagées entre le sultanat d'Oman et l'émirat d'Abu Dhabi ⁹³⁰.

⁹³⁰ Les Saoudiens furent chassés de la région de Buraymi *manu militari* en 1955. Il fallut attendre le 21 août 1974, trois ans après la proclamation des É.A.U., pour qu'un accord de démarcation soit signé et pour que l'Arabie saoudite reconnaisse enfin officiellement le nouvel État. Les É.A.U. conservaient leur partie du groupe d'oasis, autour de la ville d'Al Ain, et cédaient en échange leur région frontalière avec le Qatar. Ceci offrait à l'Arabie saoudite un débouché sur la baie de Khawr al-Udayd. Cependant, le Conseil suprême des É.A.U. (cénacle des souverains de chacun des sept émirats), seul habilité par la Constitution émiratie à ratifier un accord international, se refusa à le faire. Aujourd'hui encore, on trouve des cartes où le couloir saoudien qui débouche sur la baie de Khawr al-Udayd est figuré (ce qui correspond à la réalité du contrôle de ce territoire), tandis que d'autres cartes représentent le territoire des É.A.U. étendu jusqu'à la frontière terrestre du Qatar. Il est remarquable que la seule route à traverser la frontière saoudo-émirienne passe précisément par ce territoire contesté, à hauteur de la ville d'Al Ghuwaifat. Cf. *The National Archives*, Kew : 1972, *Claims by Saudi Arabia to territory in United Arab Emirates and Sultanate of Oman*, FCO 8/1813. Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*, p. 25.

-Un développement pour lutter contre la malnutrition des populations côtières

La résilience du système alimentaire des populations côtières après la fin de la Seconde Guerre mondiale fut très faible, probablement parce qu'une grande partie de la demande n'était plus solvable en raison de l'effondrement de la pêche perlière, peut-être aussi parce que l'Inde, principal fournisseur de denrées, connaissait des bouleversements majeurs liés à sa décolonisation en 1947. L'homme d'affaires abu-dhabien Mohammed Al Fahim rapporte qu'à la fin des années 1950, le professeur de l'école qu'il fréquentait à Abu Dhabi manquait de nourriture au même titre que ses élèves et leurs parents ⁹³¹.

Dans la première moitié des années 1960, l'exploitation du pétrole dégrada encore l'accès économique des populations du pays à la nourriture car cette nouvelle activité entraîna un afflux d'immigrants dans les villes côtières (Indiens, Koweïtiens, Saoudiens et Arabes du Proche-Orient) et donc une hausse de la demande de nourriture qui fit augmenter les prix des denrées ; cette inflation fut particulièrement sensible en 1962 ⁹³². Parallèlement, les ouvriers originaires des États de la Trêve étaient beaucoup moins bien payés que les étrangers par les compagnies pétrolières (Mohammed Al Fahim dit qu'ils l'étaient cinq fois moins que les ouvriers saoudiens) et, dans l'émirat d'Abu Dhabi, l'argent de la rente pétrolière ne fut injecté dans l'économie qu'après l'arrivée de Cheikh Zayed à la tête de l'émirat d'Abu Dhabi en 1966 ⁹³³. L'inflation constitua une nouvelle dégradation de l'accès économique des populations des Émirats aux produits alimentaires.

-L'émigration des populations du littoral face aux mauvaises conditions de vie

Comme le rappelle l'historienne Frauke Heard-Bey, les estimations démographiques montrent « que, dans la première moitié des années 50, la population de tous les États de la Trêve a diminué, dans presque toutes les tribus et les villages côtiers si on les compare aux chiffres publiés dans le *Gazetteer* [de Lorimer, dont le volume géographique et statistique est paru en 1908]. La raison évidente était l'émigration de tous les hommes capables vers les pays voisins où ils trouvaient du travail. Les causes sous-jacentes de cet exode était le manque de ressources naturelles autres que la pêche des perles, le déclin de cette activité et la possibilité pour les hommes de travailler dans l'industrie pétrolière des pays voisins. » ⁹³⁴ L'émigration des populations du littoral se dirigeait vers des émirats voisins en voie de développement et vers les oasis de l'intérieur des terres.

Pour les représentants de la puissance tutélaire britannique, le développement agricole qu'ils entendaient mener dans les États de la Trêve à partir des années 1950 devait permettre de retenir les jeunes hommes, de plus en plus tentés par l'émigration économique vers des pays voisins comme le Koweït ⁹³⁵. Les États de la Trêve voyaient en outre progressivement partir leurs pêcheurs vers d'autres émirats où l'argent du pétrole commençait d'être injecté dans l'économie : le manque d'infrastructures disponibles pour les pêcheurs sur la Côte de la Trêve

⁹³¹ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 82-83.

⁹³² *Ibid.*, p. 90-91 et 112.

⁹³³ *Ibid.*, par ex. p. 90-91 et 131.

⁹³⁴ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 179.

⁹³⁵ *Ibid.*, p. 179. Anna ZACHARIAS, 2017, "How the Digdagga Experimental Farm in RAK revolutionised regional agriculture in the 1960s", *The National* (Abu Dhabi), 18 août.

poussait une partie d'entre eux à quitter leur émirat pour s'établir à Bahreïn ⁹³⁶. Comme le raconte Mohammed Al Fahim en souvenir d'un voyage effectué en 1961, Bahreïn, avec ses routes goudronnées, ses immeubles climatisés équipés de l'eau courante et de l'électricité, ses hôpitaux ou ses salles de sport, apparaissait aux Abu-Dhabiens comme un « paradis sur terre » ⁹³⁷.

Le départ d'une partie des populations côtières vers les oasis de l'intérieur était un moyen pour ces populations d'être moins vulnérables au risque de rupture des approvisionnements alimentaires depuis l'étranger. Pour avoir un meilleur accès à la nourriture, de nombreux habitants des villes côtières choisirent de déménager vers les oasis de l'intérieur : cette migration interne fut probablement responsable d'une baisse d'un tiers de la population de la ville d'Abu Dhabi dans les années 1940 et 1950, au profit des oasis de Liwa et surtout d'Al Ain, dans la région de Buraymi ⁹³⁸. La misère poussait même certaines familles, notamment issus de la communauté baloutche, à rejoindre un des leurs qui était employé comme esclave dans les nouvelles exploitations agricoles du Hasa, en Arabie saoudite ⁹³⁹. Les oasis offraient de plus à leurs habitants de l'eau douce, tandis que les citadins du littoral devaient en général se contenter d'eau saumâtre jusqu'aux années 1960 ; la première usine de dessalement d'Abu Dhabi fut ouverte en 1961 par une société privée dubaïote mais l'eau qu'elle produisait était hors de prix pour la plupart des foyers et il fallait aller la chercher à pied ou monté sur une bête de somme et la ramener dans des outres ou des pots ⁹⁴⁰.

Dans ce contexte, les émirats et leur tutelle britannique ne pouvaient pas se permettre de perdre la possession et la maîtrise d'une oasis au profit d'un pays voisin. C'est pourquoi la controverse sur l'appartenance des villages de l'oasis de Buraymi fut un événement déclencheur pour le développement agricole dans les États de la Trêve.

-La querelle de Buraymi, événement déclencheur du développement agricole

Après le départ de la garnison wahhabite en 1869, les allégeances des populations villageoises de la région de Buraymi, où se trouve Al Ain, s'étaient stabilisées en faveur du cheikh d'Abu Dhabi et du sultan de Mascate. Cheikh Zayed bin Khalifa Al Nahyan, qui régna sur Abu Dhabi de 1855 à 1909, transforma son influence sur Al Ain en une véritable prise de possession de ce village par l'acquisition de palmeraies, l'achat de droits sur l'eau, puis par deux expéditions armées en 1887 et en 1891 contre la tribu des Dhawahir. L'autre grande tribu possessionnée dans cette région, les Naim, bénéficiait des largesses du cheikh d'Abu Dhabi et vivait dans une forme de coexistence pacifique avec les membres de sa confédération tribale, les Bani Yas ⁹⁴¹. Cet équilibre fut remis en question par la création du royaume d'Arabie saoudite en 1932, un voisin encombrant pour les émirats riverains du Golfe en raison de ses prétentions territoriales.

Le roi d'Arabie saoudite accorda en 1933 une concession pétrolière à la Standard Oil Company de Californie (la Socal), prémisse de ce qui deviendrait l'Arabian American Oil Company (Aramco) en 1944, pour la partie orientale de son royaume. Se posa alors la

⁹³⁶ OD 34/184 fol. 31.

⁹³⁷ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 105 sq.

⁹³⁸ *Ibid.*, p. 93.

⁹³⁹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 257-258.

⁹⁴⁰ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, par ex. p. 66-67 et 100-102.

⁹⁴¹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 57-66.

question du tracé des frontières : pour le Royaume-Uni, la frontière orientale de l'Arabie saoudite correspondait à celle de l'empire ottoman telle qu'elle avait été établie par un traité anglo-ottoman en 1913 (la « ligne bleue »). L'Arabie saoudite contesta cette ligne en 1935. En 1949, des équipes de prospection de l'Aramco traversèrent des territoires considérés comme abu-dhabiens par les autorités britanniques ; les gardes saoudiens qui accompagnaient ces équipes allèrent même jusqu'à détenir un fonctionnaire britannique qui leur avait été envoyé en protestation. Le roi saoudien fit alors connaître ses prétentions sur l'oasis de Buraymi. Trois ans plus tard, il envoya un contingent s'emparer du village de Hamasah, qui était principalement habité par des Naim ⁹⁴².

Les prétentions territoriales saoudiennes étaient facilitées par la faiblesse de l'agriculture dans les États de la Trêve. Les Saoudiens exprimaient leurs velléités sur l'oasis de Buraymi à un moment où le système d'adduction d'eau de l'oasis était dans un état de dégradation avancé, ce qui entravait les activités agricoles. À la fin des années 1940, les palmeraies d'Al Ain ne pouvaient être irriguées par l'eau des *aflaj* qu'une fois tous les 60 jours seulement, engendrant des rendements très inférieurs à leur potentiel ⁹⁴³.

Le creusement et l'entretien des *aflaj*, ces tunnels qui rendent possible l'adduction d'eau gravitaire jusqu'aux jardins des oasis, sont des tâches complexes et dangereuses, si bien qu'aux Émirats ils datent presque tous de l'ère préislamique et que leur restauration n'était plus maîtrisée au XX^e siècle que par quelques communautés de la tribu des Awamir, qui vivaient principalement en territoire omanais ⁹⁴⁴. La faiblesse de l'agriculture dans l'oasis de Buraymi, entraînée par le manque d'entretien du réseau d'adduction d'eau, était particulièrement malvenue alors que des populations côtières affluaient vers cette région à la recherche d'un meilleur accès aux denrées alimentaires et à l'eau douce. Cette situation dégradée était un terreau propice à l'accomplissement des prétentions saoudiennes. Les Saoudiens qui s'étaient emparés du village de Hamasah conquièrent en effet rapidement la sympathie des habitants de la région de Buraymi par des distributions de nourriture et d'argent ⁹⁴⁵.

Le développement agricole fut une réponse politique des Britanniques aux velléités saoudiennes et aux critiques à propos du sous-développement des États de la Trêve. La situation de Buraymi était symbolique du manque d'investissements du colonisateur britannique pour développer les États de la Trêve. Ce manque d'engagement servait d'argument à l'Arabie saoudite pour soutenir ses revendications territoriales sur des territoires abu-dhabiens. Appuyée par les compagnies pétrolières américaines qui possédaient l'Aramco, l'Arabie saoudite s'entendait avec l'Égypte dans le cadre de la Ligue arabe pour dénoncer l'impérialisme britannique et le maintien des États de la Trêve dans l'arriération. La décolonisation était en cours, la légitimité des puissances coloniales était fragilisée au sein du nouvel ordre international issu de la guerre de 1939-1945 tandis que la

⁹⁴² Raymond GOY, 1957, « L'affaire de l'oasis de Buraïmi », *Annuaire français de droit international*, vol. 3, p. 189-190. Donald HAWLEY, 1970, *The Trucial States*, Londres, George Allen & Unwin Ltd, p. 187-191.

⁹⁴³ Rapport interne de la résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953, dans FO 957/170. Ceci ne signifie pas que les cultures ne recevaient de l'eau qu'une fois tous les deux mois : un arrosage complémentaire était apporté avec de l'eau puisée, cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 198.

⁹⁴⁴ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 196-197.

⁹⁴⁵ Raymond GOY, 1957, *op. cit.*, p. 189-190. Donald HAWLEY, 1970, *op. cit.*

dénonciation du colonialisme comme responsable du sous-développement était devenue courante ⁹⁴⁶.

Il est notable que le premier plan de développement des États de la Trêve ne fut mis en œuvre par les Britanniques qu'en 1955, année où les Saoudiens furent chassés de l'oasis de Buraymi par la force des armes. Dans le cadre de ce plan, la malnutrition et la disette dans les États de la Trêve faisaient du développement de l'agriculture un projet tout désigné. L'objectif des autorités britanniques était de légitimer leur tutelle en convainquant les populations locales qu'*avec l'aide des sciences et des techniques apportées par le Royaume-Uni*, l'agriculture pouvait permettre de bien gagner sa vie ⁹⁴⁷. Insistons dès maintenant sur le fait qu'il s'agissait d'introduire aux Émirats des pratiques venues de Grande-Bretagne et étrangères à la région. Nous le verrons bientôt, ce point sera crucial pour comprendre la difficulté des Britanniques à enraciner leurs projets de développement agricole dans la société des Émirats. C'est l'un des facteurs qui expliquent que la cloison qui s'est manifestée à partir des années 1930 entre le littoral et l'intérieur des terres perdure et se consolide dans les décennies d'après-guerre.

Le développement agricole relevait de l'agent politique du gouvernement britannique à Dubaï et du surintendant agricole désigné par Londres pour les États de la Trêve sur recommandation de l'agent politique. Le surintendant agricole était sous contrat avec le Foreign Office ⁹⁴⁸. Le premier, nommé en 1956 pour cinq ans, fut le Canadien Robin L. W. Huntington, assisté par le Libanais Najib Mattar. À ses débuts, Huntington n'avait à peu près aucune connaissance en matière d'agriculture et il dut s'appuyer sur le conseiller agricole britannique en poste à Bahreïn, Aubrey von Ollenbach. D'après des témoignages de ceux qui l'ont côtoyé, Huntington, fort d'une expérience militaire dans la région du Golfe, compensait son ignorance par son charisme, sa maîtrise de la langue arabe et sa simplicité (il vivait dans une hutte en palmes, comme beaucoup d'habitants du pays) ⁹⁴⁹. Le Britannique Ted Morgan lui succéda en 1961 ⁹⁵⁰. Ce dernier travaillait précédemment au Soudan ⁹⁵¹ et il est possible que les professeurs soudanais de l'école d'agriculture ouverte à Ras al-Khaimah par son prédécesseur en 1955 aient été recommandés par lui ⁹⁵². À Ted Morgan, succédèrent Margaret et Robert McKay, qui introduisirent aux Émirats les premières vaches laitières, venues directement de Grande-Bretagne en 1969 ⁹⁵³. On remarque que les responsables du développement agricole étaient tous étrangers : un Canadien puis des Britanniques, un assistant libanais, et les professeurs qui enseignaient à l'École d'Agriculture de Ras al-Khaimah étaient soudanais, égyptiens, palestiniens et jordaniens ⁹⁵⁴. Les Britanniques, notamment à cause de l'analphabétisme de la population autochtone des États de la Trêve, n'avaient pas trouvé parmi elle les compétences qu'ils cherchaient pour mettre en place leur programme. C'est pourquoi, en 1962, l'agent politique A. J. M. Craig considérait comme

⁹⁴⁶ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 354-355. Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.* Donald HAWLEY, 1970, *op. cit.*, p. 186 *sqq.*

⁹⁴⁷ Cf. FO 371/157041.

⁹⁴⁸ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 258.

⁹⁴⁹ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

⁹⁵⁰ FO 371/157041, fol. 52.

⁹⁵¹ *The National Archives*, Kew : 1962, *Trucial States: agriculture*, FO 371/163049, fol. 26.

⁹⁵² *Ibid.*

⁹⁵³ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

⁹⁵⁴ FO 371/157041, fol. 167-168 et 192. Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

inimaginable de transférer la responsabilité du développement agricole à la communauté locale ⁹⁵⁵.

Les investissements dans le secteur agricole restèrent limités en dépit des enjeux. Le développement agricole fut financé à partir de 1959 par emprunt bancaire auprès de la British Bank of the Middle East (BBME), qui avait une succursale à Dubaï ⁹⁵⁶. La banque exigeait que le Trésor britannique soit garant du remboursement des prêts à 100 %, ce qui limitait le montant de ceux-ci : en 1961, la BBME était prête à accorder un crédit de 20 000 livres sterling, mais Londres freina et les prêts représentèrent finalement un total de 15 000 livres ⁹⁵⁷. L'opinion publique britannique d'après-guerre était alors frileuse à l'égard des grands projets conduits outre-mer ⁹⁵⁸.

Mettre en place une agriculture subventionnée dans les États de la Trêve n'était pas une option envisageable pour les responsables de la Middle East Development Division (abritée par l'ambassade britannique à Beyrouth) ⁹⁵⁹. Des tensions se manifestèrent à ce sujet à l'été 1961 lorsqu'une infestation d'insectes à Ras al-Khaimah entraîna une pulvérisation massive d'insecticides fournis par l'administration britannique. En opposition avec l'agent politique à Dubaï et avec la Middle East Development Division, le surintendant Ted Morgan refusa de faire payer les insecticides aux cultivateurs, estimant que les leur facturer reviendrait à décourager l'activité agricole d'autant plus que certains venaient de perdre la plus grande partie de leurs cultures ⁹⁶⁰.

Les rivalités, l'émulation entre les souverains de chacun des émirats, et leurs visions différentes, étaient sans doute un obstacle définitif aux yeux des Britanniques à la mise en place d'une agriculture subventionnée dans les États de la Trêve. L'obstination des souverains à mener des politiques économiques séparées entraînait des doublons contraires à la logique qu'aurait souhaitée le gouvernement britannique. Celui-ci imposa par conséquent aux souverains de financer eux-mêmes les nouvelles infrastructures qu'ils proposaient ⁹⁶¹.

Un autre obstacle au développement agricole tel que les Britanniques le concevaient était l'impossibilité de mener à bien toutes les expériences agronomiques mises en place. Les cultivateurs étaient pour la plupart analphabètes et donc incapables de compléter un relevé de mesures ⁹⁶².

III-2.2. Deux foyers de développement agricole dans les années 1950 et 1960

Les différents éléments que nous venons de présenter constituent autant de facteurs du développement agricole dans les deux dernières décennies des États de la Trêve. Ils donnent lieu à une géographie des territoires agricoles dans laquelle se distinguent toujours, d'une part, l'émirat d'Abu Dhabi, d'autre part, les émirats du Nord. Dans le premier cas, l'afflux

⁹⁵⁵ FO 371/163049, fol. 16.

⁹⁵⁶ La BBME collectait pour le gouvernement de Dubaï les droits de douane sur les marchandises importées par les navires plus gros que les boutres. Cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 275.

⁹⁵⁷ FO 371/157041, fol. 40, 41 et 179.

⁹⁵⁸ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

⁹⁵⁹ FO 371/157041, fol. 160.

⁹⁶⁰ FO 371/157041, fol. 203.

⁹⁶¹ OD 34/184, fol. 31.

⁹⁶² FO 371/157041, fol. 149-153.

de populations vers Al Ain favorise un bref renouveau de l'agriculture oasienne dans cette oasis. Les émirats du Nord, qui, comme nous l'avons vu, possèdent un potentiel agricole plus important que le reste des Émirats grâce à la présence de la chaîne des monts Hajar, deviennent quant à eux le théâtre d'un type d'agriculture tout à fait nouveau pour la région, introduit et développé par l'administration britannique pour dynamiser l'économie locale et ainsi légitimer sa tutelle sur les États de la Trêve.

-Dans l'émirat d'Abu Dhabi, un sursaut de l'agriculture oasienne à Al Ain

Gouverneur d'Al Ain de 1946 à 1966, Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan ⁹⁶³ fut l'artisan d'un renouveau de l'agriculture à Al Ain et dans les villages environnants. Peu de temps après sa prise de fonction, il fit venir d'Oman des hommes de la tribu des Awamir pour restaurer les *aflaj*, qui s'étaient beaucoup dégradés au cours des décennies précédentes. Grâce aux travaux qu'il fit entreprendre, les arbres des jardins d'Al Ain recevaient de l'eau des *aflaj* tous les 25 jours à la fin de l'année 1953 alors que, nous l'avons vu, le rythme était précédemment de 60 jours ⁹⁶⁴. L'entretien du système d'adduction de l'eau et la collecte des sommes versées à cet effet par les propriétaires de palmiers étaient de la responsabilité d'un préposé appelé *arif* (pl. *urafa*) ⁹⁶⁵.

Cheikh Zayed n'introduisit pas à Al Ain de pratiques radicalement nouvelles, à la différence de ce qu'entreprenaient les Britanniques au même moment pour mettre en place une agriculture moderne aux Émirats. Il contribua néanmoins dans les années 1960 à un changement majeur dans les techniques hydrauliques puisqu'il finança les forages de nouveaux puits et les équipa de pompes à eau dotées d'un moteur thermique. Cette innovation permit aux agriculteurs d'élever les rendements des jardins déjà existants, d'y diversifier les cultures, et de créer de nouvelles palmeraies ⁹⁶⁶. Al Ain vit ainsi s'étendre ses surfaces cultivées. Aujourd'hui, des villages autrefois distincts d'Al Ain, comme Al Qattarah ou Hili, sont englobés dans la ville tout en ayant conservé une superficie notable de palmeraies.

-L'émergence de l'agriculture moderne dans les émirats du Nord

Le surintendant agricole dans les États de la Trêve avait principalement sous son autorité 12 acres (4,9 ha) à Diqdaqah et 3 acres (1,2 ha) à Falaj al-Ali ⁹⁶⁷. Diqdaqah (Digdagah ou Digdagga suivant une orthographe plus conforme à la prononciation locale) est une oasis dans l'émirat de Ras al-Khaimah connue pour la culture intensive de légumes ⁹⁶⁸. C'est là qu'une station expérimentale agricole fut créée en 1955 par Aubrey von Ollenbach et Robin Huntington. En 1961, le personnel de la station collectait environ 1,5 t de légumes par

⁹⁶³ À ne pas confondre avec l'émir qui régna sur Abu Dhabi de 1855 à 1909, Cheikh Zayed bin Khalifa. Après avoir été gouverneur d'Al Ain au nom de son frère Chakhbout, Zayed bin Sultan prit la direction d'Abu Dhabi en 1966, devint le premier président des É.A.U. en 1971 et conserva ces deux fonctions jusqu'à sa mort en 2004.

⁹⁶⁴ Rapport interne de la résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953, dans FO 957/170. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 354.

⁹⁶⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *ibid.*, p. 198.

⁹⁶⁶ Mohammed AL FAHIM, 1999, *op. cit.*, p. 160.

⁹⁶⁷ FO 371/157041, fol. 149-153.

⁹⁶⁸ *Ibid.*

semaine auprès de 35 cultivateurs. Ces légumes étaient distribués aux unités militaires de la Royal Air Force stationnés à Sharjah ⁹⁶⁹. Quant à Falaj al-Ali, une dépendance d'Umm al-Quwain connue aujourd'hui sous le nom de Falaj al-Mualla, on y cultivait surtout des arbres fruitiers ⁹⁷⁰.

La Middle East Development Division recommandait d'étendre le développement agricole à d'autres émirats que Ras al-Khaimah (où se trouve Diqdaqah), en particulier Sharjah et Fujairah ⁹⁷¹. Ce choix était celui de territoires montagneux et de piémont, qui possédaient des sols de meilleure qualité que les espaces désertiques et bénéficiaient de précipitations orographiques. Une prospection menée par le Département de Géographie de l'Université de Durham en 1966-1967 pour le Conseil des États de la Trêve identifia sept zones qui présentaient des terres arables partiellement utilisées et dont le potentiel agricole pouvait être davantage valorisé ⁹⁷² :

- la côte de la Batinah (région couverte principalement par le territoire de l'émirat de Fujairah) ;
- de petites zones intramontagneuses aux alentours de Masafi (émirats de Ras al-Khaimah et de Fujairah), Siji, Idhn (ou Adhen, dans l'émirat de Fujairah) et Masfout (émirat de Sharjah) ;
- les plaines de Madam, de Gharif et de Dhaid (émirat de Sharjah) ;
- la plaine de Jiri (partagée entre les émirats de Ras al-Khaimah, Sharjah et Fujairah) ;
- dans une moindre mesure, quelques bassins dans des régions désertiques de Dubaï, Sharjah, Ajman et Umm al-Quwain.

Les autorités britanniques ne commencèrent toutefois qu'un seul nouveau projet de développement agricole (à Milaihah, dans l'émirat de Sharjah) ⁹⁷³, qui resta incomplet puisque, quelques mois après la fin de la prospection menée par les chercheurs de Durham, le gouvernement britannique fit connaître sa décision unilatérale de donner aux États de la Trêve leur indépendance pour l'année 1971. En à peine quinze ans, l'administration britannique avait pourtant introduit aux Émirats des cultures et des pratiques tout à fait nouvelles dans la région et qui transformeraient durablement l'agriculture aux Émirats.

III-2.3. Les transformations de l'agriculture par l'administration britannique

Avec leur projet de développement agricole, les administrateurs britanniques introduisaient dans les États de la Trêve la modernité. Par ce terme, nous entendons ici le cadre commun aux sciences et aux techniques hérité de l'époque moderne : la constitution d'une somme de connaissances fondée sur des expériences de moins en moins empiriques, de plus en plus provoquées, dont les résultats sont mesurés, si possible chiffrés, et analysés par des procédures qui se veulent rationnelles ⁹⁷⁴. Le programme britannique de développement agricole dans les États de la Trêve adoptait une configuration du rapport entre science et société qui était similaire à celle apparue en Angleterre à l'époque moderne.

⁹⁶⁹ *Ibid.*

⁹⁷⁰ *Ibid.*

⁹⁷¹ FO 371/157041, fol. 149-153.

⁹⁷² Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 12.

⁹⁷³ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 363. On rencontre aussi les orthographes Maliha, Maleha, Maleiha ou encore Mleiha.

⁹⁷⁴ Cf. par ex. Simone MAZAURIC, 2009, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, coll. U.

Dans ce modèle, explique l'historien et sociologue des sciences Jérôme Lamy, l'activité savante se veut utile, elle « vise en priorité à répondre à des besoins économiques et commerciaux. Il s'agit donc, pour les scientifiques, de convaincre les différents secteurs de la société que leur expertise est indispensable à leur développement et à leur prospérité. »⁹⁷⁵

-L'introduction de nouvelles pratiques

Comme nous l'avons expliqué précédemment, dans l'émirat d'Abu Dhabi, Cheikh Zayed restaura l'agriculture oasienne à Al Ain plus qu'il ne la transforma, si ce n'est dans les années 1960 avec les forages de nouveaux puits équipés de pompes à eau dotées d'un moteur thermique. Cette nouveauté avait toutefois été apportée dès la décennie précédente dans d'autres émirats là où l'administration tutélaire britannique développait son projet agricole pour les États de la Trêve. Cette innovation était dans l'esprit des membres de cette administration une mutation radicale puisqu'elle venait non pas en complément mais en remplacement de l'antique système d'irrigation fondé sur l'adduction d'eau gravitaire.

Dès la création de la station de Digdagga, Robin Huntington fit apporter des engrais chimiques, des groupes électrogènes, des appareils de forage et des pompes motorisées pour puiser l'eau. L'agronome J. C. Eyre, de la Middle East Development Division, abonda dans ce sens en préconisant l'abandon des *aflaj* au profit des puits. Ces nouvelles techniques d'irrigation ouvrirent la voie à l'entrée du capitalisme dans l'agriculture aux Émirats. Comme le raconte l'historien américain Matthew MacLean, les cultivateurs devaient emprunter pour acheter les pompes et les banques demandaient de garantir le prêt par un nantissement, ce qui rendait nécessaire d'établir des titres de propriété⁹⁷⁶. Ces titres sur des parcelles n'existaient pas auparavant car on n'était pas propriétaire de surfaces mais d'arbres, qui étaient notamment partagés selon les règles de la charia dans les héritages. Or, dans leur ambition de fonder l'agriculture moderne dans les États de la Trêve, les autorités britanniques écartaient de Digdagga tout ce qui leur semblait caractériser l'agriculture traditionnelle et notamment la culture du palmier dattier dont l'absence sur les terres de la station expérimentale était très remarquée. On multipliait à l'inverse les expérimentations de cultures auparavant inconnues dans ces contrées⁹⁷⁷.

-L'introduction de nouvelles cultures

C'est à propos de la station de Diqdaqah que nos sources livrent les premières mentions de certaines cultures sur le sol des Émirats⁹⁷⁸, dont l'introduction a ensuite bouleversé la production agricole du pays. Apparaît ainsi une trilogie des légumes appelés à faire partie des principales productions agricoles végétales des É.A.U. destinées à

⁹⁷⁵ Jérôme LAMY, 2017, « Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés à l'époque moderne », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 136, mis en ligne le 1^{er} octobre 2017, consulté le 22 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/6083>. L'étude du modèle anglais du rapport entre science et société a été fondée par le sociologue américain Robert K. Merton dans sa thèse *Science, Technique, Society in Seventeenth Century England*, soutenue en 1935 et publiée en 1938.

⁹⁷⁶ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.* Cf. Matthew MACLEAN, 2017, *Spatial Transformations and the Emergence of 'The National': Infrastructures and the Formation of the United Arab Emirates, 1950-1980*, these soutenue à New York University.

⁹⁷⁷ *Ibid.*

⁹⁷⁸ Donald HAWLEY, 1970, *op. cit.*, p. 239. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 74-75.

l'alimentation humaine : tomates, concombres et poivrons ⁹⁷⁹. Lorimer, qui, au début du XX^e siècle, observait 23 sortes de cultures destinées à l'alimentation humaine dans l'oasis de Buraymi, ne faisait aucune mention d'un de ces trois légumes ⁹⁸⁰. Nous pensons par ailleurs que des cultures d'herbe de Rhodes ont été expérimentées à Diqdaqah. On semble comprendre dans certaines sources ⁹⁸¹ qu'une variété de luzerne, l'alfa-alfa, ou alfalfa, était cultivée dans la station à titre expérimental. Or cette plante trouve ses origines dans l'Iran voisin, elle y était cultivée avant même l'invention de l'écriture ⁹⁸² et les historiens lui attribuent un rôle-clé dans la capacité des Achéménides à entretenir la cavalerie qui assura leur puissance militaire ⁹⁸³. La luzerne est en outre la seule plante fourragère de Buraymi dont parle Lorimer ⁹⁸⁴. Nous pensons donc qu'il a pu y avoir confusion avec l'herbe de Rhodes, plante fourragère originaire d'Afrique tropicale, nommée d'après le magnat britannique Cecil Rhodes qui en fit la culture commerciale en Afrique du Sud à partir des dernières années du XIX^e siècle ⁹⁸⁵. Cette plante devint la culture fourragère dominante aux É.A.U. ⁹⁸⁶

C'est aussi à propos de la station de Diqdaqah que sont mentionnés pour la première fois aux Émirats l'okra, la citrouille, la calebasse, le chou, le chou-fleur, la laitue, la betterave, le navet, les carottes ou encore l'aubergine. Des expérimentations furent aussi menées pour acclimater de nouvelles variétés d'espèces déjà cultivées aux Émirats, notamment des blés et des arbres fruitiers. D'après des témoignages, les semences venaient principalement des États-Unis ⁹⁸⁷. Les archives britanniques mentionnent néanmoins des variétés de blé et de manioc venues de Nizwa, l'ancienne capitale omanaise ⁹⁸⁸.

L'agronome J. C. Eyre vantait la réussite de la station de Diqdaqah après son voyage dans les États de la Trêve en mars 1961. Il demandait à l'agent politique d'encourager les cultures pour lesquelles il existait une demande soutenue satisfaite en partie par les

⁹⁷⁹ Le géographe émirati Saif Al-Qaydi écrit que ces trois légumes sont les principales productions végétales des É.A.U. destinées à l'alimentation humaine en dehors des dattes, cf. Saif S. AL-QAYDI, 2014, "Food security in the United Arab Emirates; the Role of the State in Overseas Farm Crops Production", *American Journal of Scientific and Educational Research*, vol. II, n° 1, p. 172. Ceci est vrai pour l'année 2013, qui précède la publication de son article, mais les séries statistiques les plus sûres et les plus récentes dont nous disposons (période de 2011 à 2013 inclus) montrent que les tomates représentent en moyenne 30,0 % de la production de légumes aux É.A.U. en volume, suivies par les concombres (12,6 %) et les courges (11,9 %). Le trio de tête est le même en valeur, avec une inversion entre le deuxième et le troisième : les tomates comptent pour 24,0 % ; les courges pour 16,5 % ; les concombres pour 14,8 %. Les totaux de la période 2011-2013 ne font apparaître le poivron qu'en 9^e position en volume et en 7^e position en valeur. Ce classement a pu évoluer et il se peut que celui de Saif Al-Qaydi soit correct aujourd'hui ; nos observations pendant nos séjours aux É.A.U. nous donnent à penser qu'il est juste en ce qui concerne les cultures hydroponiques. Cf. NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics 2013", *UAE Statistics*, mis en ligne le 30 décembre 2014 sur <http://www.uaestatistics.gov.ae>, consulté le 17 juillet 2015.

⁹⁸⁰ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 275.

⁹⁸¹ Par ex. Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 21.

⁹⁸² J. L. BOLTON, 1962, *Alfalfa: Botany, Cultivation and Utilization*, Londres, Leonard Hill Books Ltd, p. 1.

⁹⁸³ Ce point fut souligné dès les travaux de l'historien russe Igor M. Diakonov, dont, en 1956, *Istoria Medii*, Moscou/Léningrad. D'autres auteurs ont depuis abondé dans ce sens, cf. par ex. Marcel GABRIELLI, 2006, *Horse in the Achaemenid Empire*, Istanbul, Ege Yayınları.

⁹⁸⁴ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *ibid.*, p. 275.

⁹⁸⁵ Charles Vancouver PIPER, 1922, *Important Cultivated Grasses*, Washington D. C., U. S. Department of Agriculture, p. 23.

⁹⁸⁶ L'herbe de Rhodes représentait 84 % de la production en volume des cultures de plein champ aux É.A.U. en 2009, d'après le NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics 2013", *UAE Statistics*, mis en ligne le 30 décembre 2014 sur <http://www.uaestatistics.gov.ae>, consulté le 17 juillet 2015.

⁹⁸⁷ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

⁹⁸⁸ FO 371/157041, fol. 149-153.

importations, en particulier les patates douces qui étaient alors importées d'Iran ⁹⁸⁹. Les cultures semblent avoir connu une croissance exponentielle puisque, si on en croit les observations de l'économiste Ragaei El Mallakh (professeur à l'Université du Colorado), les cultures expérimentales à Diqdaqah couvraient 400 acres (environ 160 ha) ⁹⁹⁰ à la fin des années 1970, plus de trente fois la superficie que le surintendant agricole dans les États de la Trêve avait sous son autorité au début des années 1960.

En 1963, Ras al-Khaimah fut le premier émirat à instaurer une politique de distribution de terres agricoles à ses citoyens, dans l'élan donné par les succès de la station expérimentale de Diqdaqah. Une terre était offerte à chaque diplômé de l'École d'agriculture qui désirait mettre sur pied sa propre exploitation. Tout citoyen de Ras al-Khaimah qui ne possédait pas de terre mais qui voulait devenir agriculteur se voyait attribuer par le gouvernement un terrain de 4 acres et devait y réaliser les travaux nécessaires au développement d'une agriculture moderne dans un délai de cinq ans ⁹⁹¹. Le gouvernement de Ras al-Khaimah payait entièrement les semences et des équipements tels que les pompes. Il subventionnait aussi les exploitations agricoles pendant leurs deux premières années d'existence ⁹⁹².

En dépit de ces succès, l'agriculture moderne développée par l'administration britannique ne contribuait pas à nourrir la population des Émirats. Quant au sursaut de l'agriculture oasisienne à Al Ain sous la conduite de Cheikh Zayed, nos sources laissent penser que la consommation des produits de l'oasis ne s'étendait pas au-delà de celle-ci. La cloison entre littoral et intérieur perdurait, tandis que l'on prenait conscience de l'existence d'autres cloisons, qui s'opposaient à la circulation entre les différents émirats.

III-2.4. La persistance de la cloison entre littoral et intérieur et le renforcement de cloisons entre les émirats

Le maintien de la cloison déjà identifiée entre le littoral et l'intérieur des terres ainsi que l'affirmation d'autres cloisons, entre les différents émirats, gênent la circulation des denrées et peuvent même être un obstacle rédhibitoire au commerce des produits cultivés dans le pays. Ces phénomènes, qui marquent durablement les systèmes alimentaires aux Émirats et qui ne font que commencer à s'estomper aujourd'hui, s'expliquent par une combinaison de facteurs géographiques et sociologiques qui s'est mise en place dans les années 1950 et 1960. Ils sont résumés dans le schéma 4 de notre annexe n° 2, à lire en regard avec le schéma qui le précède et celui qui le suit.

-Le manque d'infrastructures de transport pour la circulation des denrées

Nous avons vu dans la première partie de la thèse comment les innovations dans le domaine des transports et l'extension des réseaux avaient rendu possible une profonde mutation des systèmes alimentaires. Les systèmes alimentaires des populations des Émirats ont quant à eux été marqués par la longue absence de moyens de transport motorisés et de routes carrossables. On ne peut pas parler de réseau routier au temps des États de la Trêve et

⁹⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁹⁰ Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 38.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 37.

⁹⁹² *Ibid.*, p. 38.

les É.A.U. d'aujourd'hui ne sont toujours pas dotés d'un réseau ferroviaire. La cloison entre le littoral et l'intérieur des terres que nous avons identifiée perdurait par le manque d'infrastructures routières, qui limitait les flux de personnes et de marchandises et qui privait les lieux de production agricole de débouchés potentiels. L'intérieur des terres n'était qu'imparfaitement un arrière-pays pour les métropoles du littoral. Selon un document établi par la Résidence britannique dans le golfe Persique en 1953, les cheikhs de Sharjah et d'Ajman développaient respectivement les oasis de Dhaid et Manama et avaient bon espoir d'y produire des légumes pour les vendre sur les marchés des villes côtières en réalisant un bénéfice, mais les administrateurs britanniques doutaient avec raison de la possibilité de ce projet tant que ces oasis ne seraient pas reliées à la côte par des routes ⁹⁹³. Le même problème devait se poser dans l'émirat d'Abu Dhabi puisque la route en asphalte entre Abu Dhabi et Al Ain fut construite dans les dernières années du règne de Cheikh Chakhbout et terminée en 1966 seulement (la route Al Ain-Dubaï date quant à elle du début des années 1970). Il fallut attendre 1976 pour voir Liwa enfin relié à Abu Dhabi par la route – même si celle-ci n'était pas encore entièrement asphaltée – *via* la nouvelle ville de Madinat Zayed, la ville et le camp militaire de Tarif et le village de sédentarisation de Mafrak, situé au sud-est de la ville d'Abu Dhabi ⁹⁹⁴.

Pour les mêmes raisons, alors que les limites territoriales entre les émirats n'étaient pas encore toutes tracées, elles étaient bien réelles au regard des difficultés à les franchir. Ces cloisons, si on les considère au prisme du cadre théorique élaboré par Jean Gottmann, étaient moins des frontières entre territoires aux iconographies différentes que le résultat d'une absence d'infrastructures routières, qui constituait un obstacle à la circulation et donc à la formation d'un territoire intégré. D'après le même rapport de 1953, Cheikh Rashid, le souverain de Dubaï, possédait des jardins de dattiers dans le territoire de Ras al-Khaimah mais renonçait à y cultiver des légumes car les coûts de transport étaient trop élevés en l'absence de routes carrossables ⁹⁹⁵. Séparées par la chaîne des monts Hajar, les régions de la *Dhahira* (du côté du golfe Arabo-Persique, où se trouvent six des sept capitales des émirats) et de la *Batina* (du côté du golfe d'Oman, où se trouvent Fujairah ainsi que des enclaves des autres émirats) n'ont été reliées par une route carrossable qu'en 1967 ⁹⁹⁶.

En dehors de l'émirat d'Abu Dhabi, dont le territoire est d'un seul tenant, le découpage territorial des différents émirats a sans doute considérablement retardé la construction d'axes de transport. Ce découpage reflète les revirements des populations de l'intérieur dans leurs allégeances aux cheikhs établis dans les villes côtières, ainsi que l'appropriation de palmeraies par des familles régnantes dans les territoires d'autres émirats. Il en résulte une multiplication des enclaves et un morcellement de la carte politique. De ce fait, il est souvent impossible de relier la capitale d'un émirat à une de ses dépendances sans traverser le territoire d'un autre émirat, sauf à effectuer des détours ⁹⁹⁷. La tâche était rendue d'autant

⁹⁹³ Rapport interne de la résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953, dans FO 957/170.

⁹⁹⁴ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 26. Devenu une banlieue dans l'aire métropolitaine abu-dhabienne, Mafrak est aujourd'hui le nœud principal du réseau routier de l'émirat puisque c'est là que les routes qui quittent l'île d'Abu Dhabi pour rejoindre le continent bifurquent vers Al Ain, Dubaï ou Ghweifat (en passant par Tarif, Mirfa et Ruwais).

⁹⁹⁵ Rapport interne de la résidence britannique à Bahreïn daté du 12 décembre 1953, dans FO 957/170.

⁹⁹⁶ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 53.

⁹⁹⁷ À titre d'exemple, la route qui relie Dubaï à son exclave de Hatta traverse des dépendances de Sharjah (Nazwa, Al Madam), une portion du sultanat d'Oman et un territoire appartenant à l'émirat d'Ajman (Sayh Mudayrah, dans l'exclave de Masfout). Ceux qui n'ont pas la nationalité d'un pays membre du Conseil de coopération du Golfe ne sont pas autorisés à franchir la frontière omanaise à ces endroits et

plus incertaine que plusieurs frontières n'étaient pas encore précisément tracées ⁹⁹⁸ et que la liste même des sept émirats qui composaient les États de la Trêve, et aujourd'hui les É.A.U., n'est fixe que depuis 1952 ⁹⁹⁹. Or nous avons vu que le gouvernement britannique exigeait que les cheikhs financent eux-mêmes les infrastructures qu'ils proposaient. Cette condition leur imposait de trouver un accord, ce qui relevait de la gageure alors que régnait entre eux un climat de méfiance ¹⁰⁰⁰.

-Une agriculture moderne déconnectée des sociétés locales

En introduisant et en encourageant le développement de l'agriculture moderne dans les Émirats, les Britanniques ont inscrit leur action dans une idéologie du développement liée à leur histoire impériale, selon une logique que nous avons présentée dans l'introduction de la thèse ¹⁰⁰¹. En tant que peuple colonisateur, l'aide au développement qu'ils apportaient s'inscrivait dans la mission civilisatrice qu'ils s'étaient attribués. Le modèle horticole qu'ils voulaient mettre en œuvre dans les États de la Trêve convoyait l'idée de la modernité en étant fondé sur des expériences, des mesures et des analyses placées sous le signe de la raison ; ce faisant, il prétendait à l'universalité au point de renvoyer les caractéristiques locales de l'agriculture à des traditions qui devaient être dépassées (l'exclusion du palmier dattier de la station expérimentale de Diqdaqah et la détermination à mettre fin au système d'irrigation par *falaj* en sont des preuves criantes). Aussi ont-ils cru en toute sincérité à la possibilité de faire passer des populations de la misère à la prospérité ou, du moins, à des conditions de vie nettement meilleures, en transformant en horticulteurs des personnes qui ne l'avaient jamais été, en les détournant des repères auxquels ils auraient pu se raccrocher et en leur faisant cultiver, selon des méthodes qui étaient étrangères à la région, des légumes que personne dans le pays n'avait jamais consommé. Avec le recul, il n'est pas surprenant qu'un tel programme ait rencontré des obstacles.

Il était difficile de former les producteurs à de nouvelles méthodes dans le cadre d'une politique de développement imposée par le haut à la société. Dans les années 1960 alors que

sont donc contraints de faire un détour par la route qui relie Sharjah à Kalba.

⁹⁹⁸ Le tracé de la frontière entre Dubaï et Sharjah, par exemple, fut litigieux à partir de 1937 et donna lieu à un conflit armé entre les deux émirats dans les années qui suivirent. Même une fois la fédération des É.A.U. constituée, le Ministère de l'Intérieur des É.A.U. ne put résoudre le litige et ce fut finalement une cour d'arbitrage composée d'un juge français et de deux juges britanniques qui régla ce différend en 1981. Cf. Edward HENDERSON, (1999) 2002, *Arabian Destiny. The Complete Autobiography*, Dubaï/Abu Dhabi, Motivate Publishing, p. 21 ; et *The National Archives*, Kew : 1981, *Internal border disputes in the United Arab Emirates*, FCO 8/3919, fol. 24 : minute de P. R. M. Hinchcliffe à l'ambassadeur britannique à Abu Dhabi, 22 novembre 1981.

⁹⁹⁹ Cette même année 1952, l'émirat de Kalba disparut du fait de sa réintégration dans l'émirat de Sharjah, tandis que le cheikh de Fujaïrah obtint du Gouvernement britannique la reconnaissance formelle de son indépendance vis-à-vis de Sharjah.

¹⁰⁰⁰ En matière d'équipement, cette méfiance s'illustre par exemple à travers l'obstination du prince héritier d'Ajman à trouver des sources sur le territoire de son émirat pour ne pas avoir à dépendre du réseau de distribution d'eau de Sharjah, alors que les autorités britanniques croyaient être parvenues à faire s'entendre les deux parties. Cf. FO 957/170. Rappelons que les conflits étaient encore fréquents entre émirats (conflit armé entre Abu Dhabi et Dubaï de 1945 à 1947, litige frontalier déjà mentionné entre Dubaï et Sharjah...) et l'allégeance des tribus fluctuante (une partie de la tribu des Zaab, par exemple, s'opposait fréquemment à la direction de l'émir de Ras al-Khaimah et finit par être accueillie dans l'émirat d'Abu Dhabi en 1968), cf. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 76 et 81-82.

¹⁰⁰¹ Elsa ASSIDON, 2002, *op. cit.*

la Grande-Bretagne était encore la puissance tutélaire des Émirats, J. C. Eyre insistait pour que les légumes cultivés dans la station expérimentale de Diqdaqah ne soient pas cultivés pour la vente, et encore moins vendus par le personnel de la station, afin que ce dernier puisse se concentrer sur les expériences. Il s'opposa fermement et avec succès aux recommandations de R. J. P. Simonds, directeur général de la Land Settlement Association (organisation dédiée au développement de l'horticulture sous l'égide du Ministère britannique de l'Agriculture)¹⁰⁰², qui voulait cesser les expérimentations à Diqdaqah pour faire des cultures commerciales¹⁰⁰³. Pour J. C. Eyre, ce projet aurait été désastreux car de nombreux problèmes techniques devaient d'abord être résolus : engrais à utiliser, meilleures méthodes d'irrigation et de culture, choix des variétés, mesure des rendements et des coûts de production¹⁰⁰⁴. Comme nous l'avons dit, les légumes de la station étaient distribués aux soldats de la base de la Royal Air Force de Sharjah.

Nous verrons dans la suite de cette partie qu'après l'indépendance des États de la Trêve et leur constitution en fédération sous le nom d'Émirats arabes unis (É.A.U.), les cheikhs ont adopté comme les Britanniques une planification par le haut pour poursuivre le développement agricole (et plus généralement le développement économique) dans leur pays : les objectifs sont édictés par les organes exécutifs des gouvernements, à charge pour les agences qui en dépendent d'élaborer la stratégie pour atteindre ces objectifs, de planifier sa mise en œuvre et de mettre au point les indicateurs qui permettront d'évaluer les progrès dans les différents axes du plan qui a été défini¹⁰⁰⁵. Logiquement, puisque la démarche générale des Britanniques au temps des États de la Trêve et celle des cheikhs après l'indépendance sont identiques, leurs conséquences sont semblables. Les administrateurs britanniques ne pouvaient pas confier les rênes de leur projet aux populations locales car les méthodes déployées étaient totalement nouvelles pour elles et il leur fallait le temps de se les approprier. De même, les autorités politiques émiraties érigent aujourd'hui les cultures hydroponiques en priorité du développement agricole mais les ouvriers sont incapables de faire fonctionner de telles installations et les propriétaires des terrains sont absents, ce sont des ingénieurs agricoles employés par des agences gouvernementales qui se rendent d'une exploitation à une autre pour donner leurs consignes aux ouvriers et leur montrer comment procéder pour les appliquer.

En plus de poser le problème de la formation à des techniques nouvelles, l'introduction d'un modèle horticole venu de Grande-Bretagne ne répondait pas à une demande de la société, les légumes étant en général étrangers au régime alimentaire des populations désertiques nomades ou fraîchement sédentarisées¹⁰⁰⁶. La production de légumes dans les États de la Trêve est un cas de *disembeddedness*, au sens donné à ce concept par l'anthropologue Alf Hornborg¹⁰⁰⁷. Chez ce professeur suédois, la *disembeddedness* est une

¹⁰⁰² LSA Charitable Trust (2018), "History", <https://lsact.wordpress.com/history>, consulté le 13 septembre 2018.

¹⁰⁰³ FO 371/157041, fol. 59 sq.

¹⁰⁰⁴ FO 371/157041, fol. 149-153 et 160.

¹⁰⁰⁵ Entretien, 23 octobre 2016, avec un expert jordanien en normes alimentaires au service de l'Emirates Authority for Standardization and Metrology (ESMA), Ministère du Changement climatique et de l'Environnement, Abu Dhabi. Entretien, 24 octobre 2016, avec l'inspecteur-en-chef de la division du contrôle de l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City.

¹⁰⁰⁶ Entretien, 23 octobre 2018, avec Alain Cariou, Paris.

¹⁰⁰⁷ Alf HORNBERG, 2001, "Ecological embeddedness and personhood: have we always been capitalists?", dans MESSER Ellen et LAMBEK Michael, 2001, *Ecology and the sacred: Engaging the anthropology of Roy A. Rappaport*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.

caractéristique de la globalisation et elle est conçue comme la décontextualisation de la production par rapport à son environnement. Elle est donc comprise comme un déracinement ou comme une absence d'enracinement. C'est bien ce que l'on observe dans l'introduction de légumes inconnus aux Émirats par les Britanniques.

Cette production sans enracinement dans la société explique la cloison qui se dressait entre les producteurs et les marchés potentiels : les légumes cultivés à la station expérimentale étaient pour la plupart inconnus des populations, qui ignoraient comment les consommer, s'il fallait les cuire et de quelle manière. Acquérir de nouveaux goûts prend par ailleurs du temps. Alors que la roquette est aujourd'hui une plante dont beaucoup d'Émiriens affectionnent la consommation, un ancien étudiant de l'École d'agriculture de Ras al-Khaimah à la fin des années 1950 se remémore, dans un témoignage, la frustration des professeurs soudanais face à leurs élèves, qui peinaient à apprécier les qualités gustatives de la roquette et de la mloukhiya ¹⁰⁰⁸.

-Le renforcement de la place des importations au détriment des produits du pays

Avec le problème de la formation des agriculteurs à des techniques qui leur sont étrangères dans le cadre d'un programme de développement imposé par le haut, on touche à des problématiques liées aux débats sur un concept majeur de la littérature des dernières décennies sur le développement : l'*empowerment*.

Le développement agricole tel qu'il a été mené par les Britanniques aux Émirats (et tel qu'il l'est aujourd'hui par les autorités politiques du pays) participe du même esprit que les politiques de développement conduites par des organisations multilatérales (notamment les agences onusiennes, le FMI et la Banque mondiale) qui se réclament du concept d'*empowerment* depuis qu'elles intègrent à leurs politiques les critiques formulées contre les mesures néolibérales qu'elles posaient comme condition de leur aide dans les années 1980 et 1990. Dans le discours de ces organisations ¹⁰⁰⁹, l'*empowerment* est atteint quand les individus d'une population défavorisée accèdent à un certain nombre de ressources économiques dont ils étaient auparavant privés ou quand ils améliorent leur accès à ces ressources, par exemple l'eau potable et les denrées alimentaires ¹⁰¹⁰. Ces discours permettent aux organisations qui les produisent de légitimer des programmes de développement par le haut. Une telle conception de l'*empowerment* revient à ne considérer le pouvoir que sous l'angle économique, indépendamment des relations sociales.

Cette démarche est éloignée du concept d'*empowerment* tel qu'il a été initialement pensé. On est très loin des théories de l'*empowerment* des années 1970 et 1980 qui, plutôt que de s'intéresser aux capacités économiques des individus, mettaient l'accent sur les

¹⁰⁰⁸ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

¹⁰⁰⁹ Étudié par Anne-Emmanuèle CALVES, 2009, « "Empowerment" » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, 2009/4, n° 200, p. 735-749. DOI : 10.3917/rtm.200.0735.

¹⁰¹⁰ Cette démarche apparaît clairement dans la proclamation et la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York en 2000 : chaque objectif (ex : réduire l'extrême pauvreté et la faim) est décomposé en cibles à atteindre (ex : avoir réduit de moitié en 2015 la part des individus souffrant de la faim par rapport à 1990), à charge ensuite pour les États signataires des OMD et les agences onusiennes d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies pour permettre la réalisation de ces objectifs.

capacités politiques d'acteurs organisés collectivement. Inspirées par les travaux du pédagogue brésilien Paulo Freire, les organisations militantes (notamment féministes) qui avaient été les premières à adopter le concept d'*empowerment* considéraient que leur rôle était celui d'un éducateur dont l'action a pour finalité l'acquisition par les populations dominées d'instruments qui leur permettent de se politiser et de surmonter la domination qu'elles subissent ¹⁰¹¹. Rien de tout cela dans la démarche des Britanniques aux Émirats, qui formaient les populations locales à des méthodes qui leur étaient étrangères dans le but de légitimer une tutelle de nature coloniale. Rien de cela non plus dans la démarche des organes gouvernementaux des Émirats après l'indépendance qui, par leur politique de développement agricole, visaient comme nous le verrons à affirmer leur maîtrise du territoire et à construire une hiérarchie sociale favorable à leur maintien.

Avec de tels programmes de développement par le haut, le manque d'*empowerment* des populations visées – au sens initial donné à ce concept, qu'on pourrait à peu près traduire par « autonomisation » – peut créer un effet pervers en décourageant ces populations d'entreprendre dans le secteur agricole. Les agriculteurs sont en effet dépendants d'une technologie étrangère qu'ils ne maîtrisent pas. L'importance des subventions étatiques dès le démarrage de l'activité entraîne un cercle vicieux puisque, d'une part, les particuliers qui investissent dans l'agriculture risquent de ne plus rentabiliser leurs investissements en cas d'arrêt des subventions et, d'autre part, le fait d'être en quelque sorte placés sous perfusion ne crée pas les conditions propices à l'apprentissage d'une gestion efficace de leurs exploitations. Dans les années 2000, l'Arabie saoudite a fourni une illustration saisissante de l'effondrement du secteur agricole dans un pays, provoqué par un revirement de la politique du gouvernement, qui a mis fin l'une après l'autre à la plupart des subventions accordées aux différentes cultures ¹⁰¹². Comme la suite de cette partie le montrera, l'incapacité des produits de l'agriculture émiratie à se substituer aux importations de denrées alimentaires est liée à la longue absence d'entrepreneurs dans le secteur agricole aux Émirats. Sans pouvoir en apporter une preuve formelle, nous pensons que ce défaut d'*empowerment* est un facteur prépondérant pour expliquer cette absence.

L'absence d'entrepreneurs dans le secteur agricole aux Émirats était aussi aisément compréhensible au regard de la faiblesse des débouchés pour la production, ce qui signifie qu'il n'y avait presque aucune perspective de profits à réaliser pour des entreprises alors que l'économie des Émirats s'intégrait au monde capitaliste. Il était quasiment impossible pour les producteurs des Émirats de pénétrer les marchés des villes côtières.

L'économie des Émirats s'intégrait au capitalisme mondialisé avant tout du fait de l'exploitation des hydrocarbures, mais l'agriculture y entraînait elle aussi à sa manière. Sous l'impulsion du programme de développement agricole de l'administration britannique, elle se fonda sur la reconnaissance de la propriété privée des moyens de production, en particulier la terre (indispensable, comme nous l'avons vu, pour que les banques accordent des prêts, les

¹⁰¹¹ Anne-Emmanuèle CALVES, 2009, *op. cit.* Cf. Paulo FREIRE, 1974, *Pédagogie des opprimés* suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero ; et Srilatha BATLIWALA, 1993, *Women's Empowerment in South Asia : Concepts and Practices*, New Delhi, Asian South Pacific Bureau of Adult Education and FAO.

¹⁰¹² Alain CARIOU, 2017, « "Crise de l'eau" et changement de cap des politiques agricoles dans les pays du Golfe. Le cas des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite », communication à l'atelier *Les usages de l'eau et l'irrigation au Moyen-Orient*, 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans (MOMM), 6 juillet 2017.

agriculteurs n'ayant généralement pas de fonds propres étant donné la misère que connaissaient les Émirats dans les années d'après-guerre), et surtout l'eau. Le statut de l'eau aux Émirats connut une révolution avec la multiplication des puits et la généralisation des pompes motorisées pour les équiper, des pompes acquises par des particuliers et installées sur leurs propriétés privées. L'eau souterraine était autrefois un bien commun, rendu accessible par un dur labeur collectif et partagée dans le cadre d'une coopération étroite entre les usagers ; elle est devenue un bien ouvert, en libre accès. Comme l'observent les géographes allemands Rainer Cordes et Fred Scholz, spécialistes du Moyen-Orient : « L'introduction des pompes motorisées a individualisé l'usage de l'eau et éliminé le contrôle et la responsabilité par la communauté. L'usage de l'eau, gratuit et illimité en apparence, est vu par une large part des agriculteurs comme un fort indicateur de progrès. »¹⁰¹³ L'usage de l'eau est devenu irresponsable, au sens littéral du terme, puisque l'agriculteur ne répond plus devant personne des quantités qu'il utilise.

Une des conditions nécessaires au fonctionnement d'une entreprise dans une économie capitaliste est que sa production soit une marchandise qui se vende. Les marchés de taille importante étaient alors et sont toujours les villes côtières, qui pouvaient déjà être considérées comme des métropoles par leur commerce (par exemple Dubaï) ou qui étaient appelées à le devenir rapidement à la faveur de l'extraction pétrolière (par exemple Abu Dhabi). En l'absence de réseau de distribution d'eau et de serres réfrigérées, les horticulteurs ne pouvaient s'établir que dans les montagnes et les piémonts, donc à l'intérieur des terres, à distance de ces villes. Or il leur était quasiment impossible de vendre leurs produits sur ces marchés urbains : l'absence de routes et de moyens de réfrigération empêchait les horticulteurs de livrer leurs légumes aux métropoles du littoral. Il aurait été plus envisageable que ces cultivateurs fournissent les villes de la côte s'ils avaient été céréaliculteurs plutôt qu'horticulteurs ; mais les céréales à l'état brut ne sont pas comestibles et les Émirats étaient alors dépourvus d'industrie agroalimentaire capable de les transformer pour les rendre consommables.

Il restait donc aux horticulteurs la possibilité de vendre leurs produits dans les villes et villages à proximité des parcelles qu'ils cultivaient. Or, dans l'intérieur des terres, comme à Al Ain par exemple, les légumes ne trouvaient toujours pas leur marché à la fin des années 1970 ¹⁰¹⁴. Comme nous l'avons expliqué, les légumes étaient en grande partie inconnus dans le régime alimentaire des populations des Émirats. Ils y sont entrés à la faveur du recours massif à l'emploi d'immigrés par les compagnies pétrolières puis avec les travailleurs étrangers attirés par le développement économique induit par l'exploitation des hydrocarbures. Les Émiratis qui ont connu les années 1950 et 1960 témoignent que les cantines des compagnies pétrolières jouèrent un rôle important dans l'adoption de nouveaux aliments par les populations des Émirats ¹⁰¹⁵. Ce sont par conséquent les métropoles côtières qui, en devenant de plus en plus cosmopolites, ont été les premières à voir leur population consommer des légumes. Cette transition alimentaire fut beaucoup plus tardive dans l'intérieur du pays, qui n'offrait donc pas de marché aux horticulteurs dans les années 1950 et 1960 ni même dans les années 1970.

Quand le réseau routier se développa et qu'il fut enfin envisageable que les horticulteurs livrent les métropoles côtières, il était trop tard : les produits importés avaient

¹⁰¹³ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 16-17. Traduction de l'anglais par nos soins.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰¹⁵ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

été les premiers sur le nouveau marché des légumes aux Émirats et ils le conquièrent d'autant plus facilement qu'ils n'affrontaient pas la concurrence des produits du pays. Comme nous le redirons, l'approvisionnement urbain en légumes aux É.A.U. est avant tout l'affaire de marchands venus d'Asie du Sud qui se fournissent depuis leur pays d'origine, ce qui témoigne d'un encastrement (*embeddedness*) fort et ancien de ces circuits économiques dans des réseaux sociaux transnationaux. L'encastrement de la production émiratie dans des réseaux économiques et sociaux permettant son écoulement est donc demeuré faible même une fois généralisée la transition alimentaire. Le développement du réseau routier facilita la pénétration des marchés de l'intérieur par les produits importés. Avec les routes, si les producteurs émiratis pouvaient théoriquement accéder à de nouveaux débouchés, ils entraient en rivalité avec le reste du monde : les denrées importées par un port pouvaient dorénavant les atteindre facilement dans tous les émirats, inonder leurs marchés et leur imposer une concurrence insoutenable. La cloison entre le littoral et l'intérieur des terres était devenue perméable aux denrées alimentaires importées par les métropoles côtières mais elle demeurait imperméable, en sens inverse, au franchissement par les produits agricoles du pays. C'est ce que nous avons illustré dans le schéma 5 de l'annexe n° 2.

L'introduction de l'agriculture moderne dans les Émirats participe à la circulation et à la globalisation d'un modèle de production et de consommation venu d'Occident, et à une extension spatiale du système alimentaire mondial, d'autant plus forte que ce sont finalement les importations qui répondent en premier lieu aux nouvelles demandes des habitants des Émirats. Les importateurs, souvent venus d'Asie du Sud et du Sud-Est, sont solidement ancrés dans des réseaux commerçants où le sous-continent indien joue un rôle central, tandis que les cultivateurs du pays ne parviennent pas à s'intégrer à des réseaux qui leur permettraient d'accéder à des marchés sur lesquels écouler leurs produits.

En combinant la réflexion que nous avons présentée dans l'introduction de la thèse sur le concept d'*embeddedness*, hérité de Karl Polanyi, avec le cadre d'analyse proposé par Jean Gottmann, on peut constater à partir du cas des Émirats que l'*embeddedness* est une aide aux forces du mouvement, un facteur propice à la circulation et, par conséquent, au décroissement et à l'intégration de systèmes nationaux dans des systèmes de plus grande envergure : les légumes, initialement étrangers au régime alimentaire des populations des Émirats, parviennent progressivement à pénétrer les marchés des villes côtières puis ceux de l'intérieur des terres. On observe à l'inverse un lien fort entre manque d'*embeddedness* et émergence ou persistance du cloisonnement : le secteur agricole aux Émirats, sans possibilité d'insérer ses territoires productifs dans des réseaux de transport performants, sans intégration dans un système qui le lierait à l'industrie agroalimentaire, se heurte à une cloison qui l'empêche d'accéder aux principaux marchés du pays.

Le développement des Émirats faisait venir des immigrés qui commencèrent à transformer la composition de la population urbaine. Nous avons vu que cette immigration fut à la source d'une transition alimentaire notable dans le pays, figurée sur le schéma 5 de l'annexe n° 2 par un nouveau « front pionnier de consommation ». Les nouveaux arrivants n'étaient pas nécessairement un nouveau débouché pour l'agriculture et la pêche émiraties mais plutôt un « cheval de Troie » pour la pénétration des marchés des Émirats par des produits étrangers, car les immigrés conservent en général longtemps les habitudes

alimentaires de leur pays d'origine ¹⁰¹⁶. Au prisme du cadre conceptuel gottmannien, cet attachement peut être lu comme une iconographie, en tant que force de résistance au changement, ici au changement d'habitudes alimentaires. Non seulement les immigrés ont continué d'importer et de consommer des légumes une fois installés aux Émirats, mais les importateurs les ont fait venir de l'extérieur et notamment de leurs propres régions d'origine, comptant sur des réseaux commerciaux bien rodés plutôt que d'essayer de se les procurer auprès des cultivateurs du pays en tissant de nouveaux réseaux dans des conditions difficiles. On a ici un exemple de combinaison entre une force d'iconographie et une force de mouvement, qui a fait circuler cette iconographie et qui a repoussé ou détruit une cloison. Comme Jean Gottmann l'a théorisé et comme nous l'avons présenté en introduction, l'iconographie utilise le mouvement pour s'étendre à de nouveaux territoires et cette circulation des iconographies est un facteur de fluidité des cartes, qui rend mouvantes les cloisons entre les compartiments de l'espace géographique ¹⁰¹⁷.

À la lumière du cas que nous étudions, on peut affirmer que Jean Gottmann est tout à fait pertinent lorsqu'il invite les géographes à comprendre le jeu du mouvement et de l'iconographie en focalisant leur attention sur la *position* des territoires (qui se définit non dans l'absolu mais en fonction de relations changeantes entretenues avec d'autres territoires au sein d'un réseau) et l'*équipement* qui permet de valoriser cette position ¹⁰¹⁸. Le « renversement de l'espace » opéré à la faveur de l'essor de la pêche perlière se confirme avec les débuts de l'extraction pétrolière. Autrefois centres politiques et économiques à l'échelle des Émirats, les territoires productifs agricoles de ceux-ci sont encore centraux pour certains d'entre eux du point de vue de l'administration britannique, qui y organise l'introduction de l'agriculture moderne, ou de Cheikh Zayed, qui revitalise l'agriculture oasienne d'Al Ain. Mais ces territoires agricoles se trouvent relégués au statut de périphéries souvent mal intégrées du littoral urbanisé, dont les villes, en concentrant la population, les activités porteuses de croissance économique et les fonctions de commandement, accèdent au rang de métropoles. Ces dernières sont insérées, par l'intermédiaire de leur équipement portuaire, dans des réseaux commerciaux et des filières migratoires dont les coeurs sont extérieurs à la région du Golfe et se trouvent notamment dans le sous-continent indien. Au contraire, l'absence d'équipement facilitant les liaisons terrestres (peu de routes et de transports motorisés, pas de transports frigorifiques) isole ces métropoles de ce qu'on ne peut qu'imparfaitement appeler leur arrière-pays agricole. Le système alimentaire de la bande littorale urbanisée se fonde dans le réseau de relations qui définit cette bande comme territoire central des Émirats ; cette centralité se construit par l'intégration dudit territoire aux réseaux de l'économie mondialisée, en tournant le dos aux ressources, bien maigres il est vrai, offertes par sa périphérie. À plus petite échelle, ce territoire central des Émirats apparaît encore clairement lui-même comme une périphérie de l'Inde et de l'Occident. Bien avant qu'il ne s'impose à l'échelle mondiale en lieu et place du paradigme de l'autosuffisance, le paradigme de la sécurité alimentaire était déjà celui sur lequel les Émirats fondaient leur approvisionnement alimentaire, base nécessaire à assurer pour permettre le développement économique et humain du pays.

¹⁰¹⁶ Cf. par ex. Manuel CALVO, 1982, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, vol. 21, n° 3, mai, p. 383-446, en partic. p. 420 sur le « plat-totem ».

¹⁰¹⁷ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 223.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, chap. III.

L'exploitation commerciale du pétrole à partir de 1962, combinée à l'accession de Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan à la tête de l'émirat d'Abu Dhabi en 1966 et à l'indépendance des É.A.U. en 1971, allait permettre des investissements bien plus considérables que ceux consentis par le gouvernement britannique pour développer l'agriculture. Ceux-ci ne parviendront toutefois pas à ébranler le paradigme des approvisionnements émiratis en denrées alimentaires : celui de la sécurité alimentaire, fondé sur l'importation depuis de grands pays exportateurs capables de fournir le monde ou des régions entières de celui-ci, dans un contexte d'expansion du libéralisme économique à l'échelle planétaire.

III-3. La présidence de Cheikh Zayed : un essor agricole insuffisant pour l'approvisionnement de la population

Le développement de l'agriculture moderne participe à la politique générale de redistribution de la rente pétrolière contrôlée par les familles régnantes. Sous l'effet des investissements massifs de l'État, l'agriculture connaît comme tous les autres secteurs économiques un changement structurel majeur tandis qu'une industrie agroalimentaire voit le jour. Un système productiviste se met en place, auquel le secteur de la pêche participe lui aussi. On assiste par conséquent à une mutation profonde de la société.

La redistribution de la rente pétrolière s'accompagne d'une hégémonie d'Abu Dhabi sur les autres États de la Trêve puis sur les É.A.U., développement qui entraîne une dépendance géopolitique. Dès la deuxième moitié des années 1970, il apparaissait que le développement à Abu Dhabi et à Dubaï était organisé et financé par les autorités respectives de ces émirats, alors que dans les autres principautés des É.A.U. le développement relevait avant tout du gouvernement fédéral et du budget qui lui était alloué pour mener sa politique ¹⁰¹⁹. Ce dernier connut une très forte croissance dès les premières années de la fédération, passant de 214 à 4 152 millions de dirhams entre 1972 et 1976 ¹⁰²⁰. Le premier budget voté en commun par les souverains des sept émirats, en 1970, était intégralement financé par l'émirat d'Abu Dhabi ¹⁰²¹. Cinq ans après l'indépendance, Abu Dhabi contribuait encore à plus de 90 % du budget fédéral ¹⁰²². Cette situation était amplifiée par le choix de Cheikh Rashid de Dubaï, qui ne pouvait pas concurrencer la force de frappe financière de son voisin abu-dhabien, de s'ériger en défenseur de l'autonomie et de la souveraineté de chaque principauté. Les É.A.U. devaient être à ses yeux une confédération plutôt qu'un véritable État fédéral ¹⁰²³. Jusqu'en 1976, année où la menace de Cheikh Zayed de refuser un nouveau mandat présidentiel provoqua une crise politique ¹⁰²⁴, Cheikh Rashid ne contribuait même pas suffisamment pour couvrir les dépenses fédérales faites dans son propre émirat.¹⁰²⁵ On retrouve ainsi l'idée d'intégration territoriale par la circulation selon Jean Gottmann : il s'agit

¹⁰¹⁹ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰²⁰ *Ibid.*, p. 12.

¹⁰²¹ Abdullah Omran TARYAM, 1987, *op. cit.*, p. 142.

¹⁰²² *The National Archives*, Kew : 1976, *Internal political situation in the United Arab Emirates*, FCO 8/2660, fol. 29 et fol. 45.

¹⁰²³ Cf. par ex. *The National Archives*, Kew : 1975, *Internal political situation in the United Arab Emirates*, FCO 8/2424, fol. 1 : lettre de D. F. Hawley (Ambassade britannique de Mascate) à D. J. McCarthy (Ambassade britannique d'Abu Dhabi) du 22 janvier 1975.

¹⁰²⁴ AL ABED Ibrahim, Paula VINE, Abdullah AL JABALI (ed.), 1996, *Chronicle of Progress*, Londres, Trident Press Ltd. FCO 8/2660.

¹⁰²⁵ FCO 8/2660 fol. 29 et fol. 45.

en l'occurrence d'une circulation de capitaux à partir d'un carrefour politique qui étend son hégémonie aux territoires voisins.

III-3.1. L'exploitation des ressources en hydrocarbures : des possibilités nouvelles pour le développement d'une agriculture moderne et de la pêche

La politique volontariste de développement de l'agriculture aux É.A.U. fut formellement énoncée par Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan en tant que président de l'État fédéral dans son discours du 20 août 1973. Il y affirmait l'importance de répondre aux besoins en augmentant la production « horizontalement, par l'extension régulière de la surface agricole », et « verticalement, en fournissant les machines et les fertilisants » et en « utilisant les moyens scientifiques pour accroître les récoltes et protéger les plantes des maladies »¹⁰²⁶. Cette décision de développer l'agriculture fut sans doute renforcée, dans l'esprit du président des É.A.U., par le refus des pays riches de payer pour l'autosuffisance alimentaire des pays en développement, comme nous l'avons vu dans la première partie de la thèse lorsque nous avons présenté la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. La modernisation et la consolidation du secteur de la pêche furent aussi des préoccupations de la direction du nouveau pays.

Pour atteindre ces différents buts, Cheikh Zayed allait mobiliser les ressources que lui procurait l'exploitation des hydrocarbures et qui lui ouvraient de nouvelles possibilités de développement.

-Le financement de la recherche et les transferts de technologie

L'attractivité économique des É.A.U. facilite l'obtention de transferts de technologies et l'implication dans la recherche appliquée à l'agriculture de nations plus avancées dans le développement des sciences et des techniques. L'irrigation au goutte-à-goutte, par exemple, mise au point en 1959 en Israël pour mettre en valeur le désert du Néguev, a presque totalement remplacé dans la péninsule Arabique l'irrigation par aspersion. Cette dernière avait été inventée dans les années 1930 et s'était diffusée à partir de l'Italie vers le Moyen-Orient par l'intermédiaire des États-Unis, où la rampe pivotante avait été mise au point dans le Colorado en 1949¹⁰²⁷. En raison du conflit israélo-arabe, les goutteurs utilisés aux É.A.U. venaient d'Australie, pays qui importait lui-même du matériel israélien pour développer la culture de la vigne et des agrumes¹⁰²⁸.

Les gouvernements d'Abu Dhabi et de la fédération des É.A.U. ont conclu des contrats *offset* (accords de compensation) et d'autres partenariats pour mettre au point des méthodes agricoles adaptées aux conditions locales : serres réfrigérées, goutte-à-goutte, hydroponie. Les premières expériences menées aux É.A.U. dans ce cadre, au cours des années 1970 et 1980, le furent avec l'Université de l'Arizona sur l'île de Sa(a)diyat¹⁰²⁹, l'Institut japonais de

¹⁰²⁶ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 292.

¹⁰²⁷ Alain CARIOU, 2020, « Les techniques d'irrigation dans la péninsule Arabique : de la tradition oasisienne millénaire à la révolution des périmètres irrigués », *Artefact*, n° 12, p. 203-229.

¹⁰²⁸ Entretien, 10 octobre 2016, avec Benoît Riffaud, Grenoble.

¹⁰²⁹ Christine OSBORNE, 1977, *The Gulf States and Oman*, Routledge. Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, p. 47.

développement du désert à Sul(a)ymat ¹⁰³⁰, et la Compagnie Française des pétroles (Total) dans la plaine de Maziad ¹⁰³¹. Comme avec les expérimentations de la station de Diqdaqah dans les années 1950 et 1960, il s'agit de l'introduction aux É.A.U. de modèles étrangers. Nous reviendrons prochainement sur ces différentes expériences. Nombre d'entre elles furent des succès agronomiques mais des échecs économiques à cause des coûts de production très élevés, liés à la nécessité de l'irrigation et de la climatisation, et en raison de l'absence d'un marché significatif pour écouler les denrées produites.

Dans le cas de la France et du Japon, ces projets reflètent le souhait des pays financeurs d'avoir de bonnes relations avec les É.A.U. en tant que fournisseur de pétrole. Les géologues, ingénieurs et techniciens des compagnies pétrolières sont compétents pour forer des puits de pétrole autant que pour rechercher et exploiter des ressources en eau souterraines. L'intérêt des États-Unis est différent car la présence américaine était très limitée avant les années 1970 dans cette chasse gardée des Britanniques qu'étaient les États de la Trêve ¹⁰³² et les É.A.U. n'ont jamais représenté une part significative des importations américaines de sources d'énergie fossile (à peine 0,1 % des volumes importés dans les années 2000 et 2010) ¹⁰³³ à la différence de l'Arabie saoudite dont la première concession à la Californian Arabian Standard Oil Company (future Aramco) remonte à 1933. Ce sont surtout aux É.A.U. les intérêts des scientifiques américains qui s'expriment pour une région du monde aux conditions pédologiques et climatiques semblables à celles d'espaces désertiques états-uniens comme en Arizona.

Après la Compagnie française des pétroles, d'autres sociétés françaises ont investi dans la recherche-développement et la production dans le secteur agricole aux Émirats dans le cadre de contrats *offset*, cette fois en compensation de l'obtention de contrats d'armement. Le groupe Giat Industries, détenu par l'État français, a créé en 1999, en partenariat avec un laboratoire de l'Université des É.A.U., une joint-venture en biotechnologie dotée d'un capital de 5,75 millions de dirhams, Al Wathba Marionnet LLC, dont les objectifs étaient de poursuivre la recherche sur la production de palmiers résistants aux maladies et à croissance rapide, de produire 200 000 palmiers dattiers par an et d'en exporter 50 % ¹⁰³⁴. L'objectif de production a été tenu si l'on en croit le site Internet de la société, et une large partie de la production est exportée vers différentes régions du continent africain et dans le reste du Moyen-Orient. Le travail d'innovation réalisé a été récompensé par le prix international Khalifa du palmier dattier en 2017. La technologie de multiplication *in vitro* utilisée a été développée par deux directeurs de recherche français au CNRS, Gildas Beauchesne (à partir des années 1960) et Robert Letouzé (dans les années 1980) ¹⁰³⁵.

Le gouvernement japonais s'est lui concentré sur la participation à des expérimentations, comme celle d'une technique de désalinisation de l'eau souterraine par énergie solaire (évaporation et condensation) dans les propriétés agricoles d'Al Rahba (à proximité de la route qui longe la côte d'Abu Dhabi vers Dubaï) en coopération avec la

¹⁰³⁰ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰³¹ Compagnie française des pétroles, 1978, *op. cit.*

¹⁰³² Les États-Unis étaient menaçants aux yeux des Britanniques puisque les conseillers américains de l'Aramco encourageaient les Saoudiens dans leurs velléités territoriales, cf. le témoignage du diplomate britannique Julian WALKER, 1999, *op. cit.*

¹⁰³³ CHATHAM HOUSE, 2019, *ResourceTrade.Earth*, *op. cit.*, consulté le 6 avril 2019.

¹⁰³⁴ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *United Arab Emirates Yearbook 1999*, publié avec la coopération du Haut Comité pour le Jubilé d'Argent des E.A.U. et du Ministère de l'Information et de la Culture des E.A.U., Londres, Trident Press, p. 148.

¹⁰³⁵ AL WATHBA MARIONNET, 2019, <https://www.awmpalms.com>, consulté le 6 avril 2019.

Municipalité d'Abu Dhabi, entre 1999 et 2001 ¹⁰³⁶. Une usine de dessalement d'eau de mer par distillation qui utilise le soleil comme seule source de chaleur était déjà en service dans l'émirat depuis 1984, construite en partenariat avec l'Organisation japonaise pour le Développement des Énergies nouvelles ¹⁰³⁷. Ces partenariats témoignent des bonnes relations que les Japonais veulent entretenir avec un important fournisseur de pétrole. En 2000, les É.A.U. réalisaient 14 % du volume des importations japonaises en sources d'énergie fossile, ce qui les plaçait au rang de 2^e fournisseur du Japon. Les É.A.U. arrivaient même au 1^{er} rang en valeur avec 19 % (depuis l'an 2000, en valeur, 14 à 21 % des sources d'énergie fossile importées chaque année par le Japon viennent des É.A.U.) ¹⁰³⁸.

-La production d'intrants pour l'agriculture à partir d'hydrocarbures

Les hydrocarbures peuvent bien entendu être transformés en carburant qui permet d'alimenter diverses machines agricoles et des pompes à eau thermiques. Il faut souligner que l'agriculture émiratie dépendait quasi exclusivement de l'eau puisée dans les nappes souterraines jusqu'au milieu des années 2000, la part de l'eau de mer dessalée dans les eaux d'irrigation restant très minoritaire ¹⁰³⁹.

Les hydrocarbures sont aussi utilisés comme source d'énergie pour dessaler l'eau ou produire de l'électricité dans des centrales thermiques. Les É.A.U. sont le deuxième producteur d'eau dessalée du monde ¹⁰⁴⁰. L'État organise la distribution de l'eau dessalée et de l'électricité à des prix très inférieurs aux coûts ; la situation varie selon les émirats mais en 2014 l'électricité était subventionnée au moins à 76 % ¹⁰⁴¹. Ces prix ont des conséquences importantes sur la motivation des propriétaires à poursuivre et à développer une activité agricole particulièrement consommatrice d'énergie lorsqu'elle est réalisée sous serre réfrigérée, comme on le verra plus loin avec l'exemple de l'abandon de cultures alimentaires à Ras al-Khaimah au début des années 2010.

Les hydrocarbures peuvent aussi être utilisés comme matières premières pour produire des intrants de la production agricole. La compagnie abu-dhabienne FERTIL (Fertilizer Industries), installée dans la ville pétrolière de Ruwais, produit principalement des engrais azotés (ammoniac et urée) à partir du gaz des champs de Bab, Asab et Thamamah, exploités par l'Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) ¹⁰⁴². Il s'agit d'une joint-venture entre l'ADNOC et Total établie en 1980. La production est actuellement de 1 310 t/jour d'ammoniac et 1 850 t/jour d'urée ¹⁰⁴³.

¹⁰³⁶ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 151.

¹⁰³⁷ Ali M. EL NASHAR et K. ISHII, 1985, "Abu Dhabi solar distillation plant", *Desalination*, vol. 52, n° 3, p. 217-234, mis en ligne le 14 août 2001 et consulté sur [https://doi.org/10.1016/0011-9164\(85\)80034-5](https://doi.org/10.1016/0011-9164(85)80034-5) le 6 avril 2019.

¹⁰³⁸ CHATHAM HOUSE, *ibid.*

¹⁰³⁹ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.*, p. 381.

¹⁰⁴⁰ Colinne ORAIN, 2016, *Les Émirats arabes unis : de sable et d'azur*, Paris, Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM), p. 9.

¹⁰⁴¹ Omar SAIF, Toufic MEZHER, Hassan A. ARAFAT, 2014, "Water security in the GCC countries: challenges and opportunities", *Journal of Environmental Studies and Sciences*, Springer, Association of Environmental Studies and Sciences, vol. 4, n° 4 (décembre), p. 335.

¹⁰⁴² Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 133.

¹⁰⁴³ ABU DHABI NATIONAL OIL COMPANY (ADNOC), 2019, "Fertilizers", <https://adnoc.ae/adnoc-fertilizers>, consulté le 6 avril 2019.

-L'investissement dans la pêche

Grâce à l'argent du pétrole, Cheikh Zayed, en tant que dirigeant d'Abu Dhabi, finança le développement de la pêche y compris dans d'autres émirats, et ce dès la fin des années 1960 avant même l'indépendance et la naissance officielle des Émirats arabes unis. À Umm al-Quwain, où la pêche était considérée comme le secteur économique vital, la famille régnante Al-Mu'alla, en particulier Cheikh Sultan, un des fils du dirigeant Cheikh Ahmad, fut à l'initiative d'un plan ambitieux pour mettre un coup d'arrêt à l'exode des pêcheurs vers Bahreïn. Ce fut finalement Cheikh Zayed qui, par un don de 200 000 livres sterling ¹⁰⁴⁴, couvrit le coût total du plan tel qu'il avait été estimé initialement ¹⁰⁴⁵. Celui-ci comprenait la construction de 70 petits bateaux de pêche équipés de moteurs diesel et distribués aux pêcheurs ainsi que la fourniture de 25 moteurs diesel à des bateaux déjà en service. Il incluait également la construction d'une chambre froide et d'une usine fabriquant 10 tonnes de glace par jour, cédées à une entreprise privée contre loyer versé au gouvernement de l'émirat. Les pêcheurs bénéficiaires s'engageaient pendant 3 ans à débarquer leurs poissons exclusivement à Umm al-Quwain, Cheikh Sultan bin Ahmad Al-Mu'alla montra l'exemple en devenant personnellement propriétaire d'un chalutier ¹⁰⁴⁶.

L'action gouvernementale a permis aux É.A.U., qui subvenaient à leurs besoins en poisson à 91 % en 1982, d'atteindre neuf ans plus tard un taux d'autosuffisance de 128 % malgré la croissance démographique ¹⁰⁴⁷. Sous l'impulsion de Cheikh Zayed, les É.A.U. créèrent des incitations financières : les nationaux pouvaient recevoir jusqu'à la moitié de la valeur d'un bateau neuf et de son équipement. Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche des É.A.U. recommanda puis imposa la présence d'au moins un Émirati à bord de chaque bateau, et participa à la construction d'entrepôts frigorifiques ¹⁰⁴⁸. En 1999, 20 ports de pêche et 25 ateliers de réparation avaient été établis par le gouvernement fédéral ¹⁰⁴⁹. La construction d'infrastructures s'est poursuivie puisqu'on compte aujourd'hui plus d'une trentaine de points de débarquement du poisson ¹⁰⁵⁰. Les captures des navires de pêche émiratis, qui étaient de 40 000 t/an au début du règne de Cheikh Zayed, dépassèrent 90 000 t dans les années 1990 ¹⁰⁵¹. Le nombre de travailleurs dans le secteur de la pêche aux É.A.U., autour de 3 500 vers 1970, était monté à 10 600 en 1986, à 17 286 en 1997 et plus de 21 000 en 2011 ¹⁰⁵². Le nombre de bateaux de pêche aux É.A.U. entre 1970 et 2011 est quant à lui passé de 930 à 5 963 ¹⁰⁵³. Un maximum a toutefois été atteint en 1998 avec 7 700 bateaux : la présence obligatoire d'un Émirati à bord pendant les opérations de pêche, décision

¹⁰⁴⁴ OD 34/185 fol. 104.

¹⁰⁴⁵ OD 34/184 fol. 31.

¹⁰⁴⁶ OD 34/184 fol. 31. OD 34/185 fol. 104 et fol. 144.

¹⁰⁴⁷ Eihab FATHELRAHMAN, Khalid SIDDIG, Saif AL-QAYDI, Safdar Muhammad, Rafi Ullah Tasbih Ullah, 2018, "Options for Maintaining Fishery Production in the United Arab Emirates due to Climate Change Adaptation Strategies", *Emirates Journal for Food and Agriculture*, octobre, vol. 30, n° 1, p. 18. DOI : 10.9755/ejfa.2018.v30.i1.1590, consulté le 1^{er} octobre 2018.

¹⁰⁴⁸ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 129.

¹⁰⁴⁹ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 152.

¹⁰⁵⁰ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁵¹ Philippe CADENE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 27. Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 152. Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 128.

¹⁰⁵² Chiffres de 1986 et 1997 : Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *loc. cit.* Chiffres de 1970 et 2011 : Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *op. cit.*, p.17.

¹⁰⁵³ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *loc. cit.* Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 11, mentionne 1 065 bateaux de pêche aux É.A.U. en 1976.

initialement prise pour encourager les nationaux à s'investir dans ce secteur, a finalement conduit à freiner l'activité et elle est aujourd'hui perçue comme une mesure qui permet de limiter les prises dans le cadre d'une politique de préservation des ressources halieutiques et de reconstitution des stocks. Les auteurs d'une note de la FAO estimaient en 2003 que parmi les près de 6 000 bateaux de pêche, seule une minorité effectuait vraiment des opérations de pêche, peut-être 20 % seulement ¹⁰⁵⁴.

Le secteur de la pêche avait d'autant plus besoin de soutien que l'urbanisation du littoral et le développement d'infrastructures touristiques sur la côte entraînait le déplacement contraint des anciennes communautés de pêcheurs, dont l'activité était aussi perturbée par la croissance du trafic des navires de commerce dans le Golfe ¹⁰⁵⁵.

-L'aménagement de nouveaux territoires agricoles

En étudiant les enjeux de la maîtrise du territoire rural des É.A.U., nous retrouvons les fonctions spatiale, horogénétique, identitaire et politique de l'agriculture telles qu'elles ont été décrites par Béatrice Giblin dans son éditorial au numéro que la revue *Hérodote* a consacré à la géopolitique de l'agriculture ¹⁰⁵⁶ et dans les travaux de chercheurs comme Pierre Blanc ¹⁰⁵⁷.

L'aménagement de nouveaux territoires agricoles montrait la puissance de l'État. L'attribution de parcelles agricoles était pour l'État un moyen d'affirmer son territoire face aux prétentions de ses rivaux. On songe notamment à l'oasis de Buraymi, partagé entre l'émirat d'Abu Dhabi et le sultanat d'Oman mais revendiqué par l'Arabie saoudite, qui l'avait occupé en 1955 ; ce différend frontalier avait fait craindre en 1972 l'éclatement d'une guerre alors que les E.A.U. venaient tout juste d'être fondés (les Saoudiens n'abandonnèrent leurs revendications qu'en échange du corridor de Khor ¹⁰⁵⁸ al-Udaid, qui leur donnait un accès supplémentaire au golfe Arabo-Persique) ¹⁰⁵⁹. On remarque à cet égard que la moitié des exploitations agricoles de l'émirat d'Abu Dhabi (11 921 sur 24 018 exactement) ¹⁰⁶⁰ se situe dans la région d'Al Ain, c'est-à-dire dans la partie émirienne de l'oasis de Buraymi et aux alentours.

¹⁰⁵⁴ FAO, 2003, *Information on Fisheries Management in the United Arab Emirates*, publié en novembre 2003 et lu le 11 août 2020 sur <http://www.fao.org/fi/oldsite/FCP/en/ARE/body.htm>.

¹⁰⁵⁵ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *ibid.*, p. 18.

¹⁰⁵⁶ Béatrice GIBLIN, 2015, « Éditorial », *Hérodote*, n°156, « Géopolitique de l'agriculture », 1^{er} trimestre, p. 4. Le terme d'horogénèse, qui désigne le processus de création des frontières, est un néologisme de Michel FOUCHER, 1988, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.

¹⁰⁵⁷ Pierre BLANC, 2017, « Analyse géopolitique de l'agriculture irriguée au Proche-Orient », communication à l'atelier *Les usages de l'eau et l'irrigation au Moyen-Orient*, 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans (MOMM), 6 juillet 2017.

¹⁰⁵⁸ Le nom *khawr* signifie « crique » dans le contexte des E.A.U. et se trouve parfois orthographié *khawr* dans les transcriptions en alphabet latin. On le rencontre dans de nombreux toponymes, comme Khor Fakkan (une dépendance de Sharjah sur la côte du golfe d'Oman) ou Ras al-Khor (les rives de la partie la plus large de la crique de Dubaï).

¹⁰⁵⁹ FCO 8/1813. Abdullah Omran TARYAM, 1987, *op. cit.*, p. 221.

¹⁰⁶⁰ Chiffres de l'Abu Dhabi Farmers' Services Center (ADFSC), communiqués au cours d'un entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFSC, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

De nouvelles parcelles agricoles ont été créées dans les années 1990 et 2000 dans le Liwa ¹⁰⁶¹. Il s'agit là aussi d'une région historiquement conflictuelle puisqu'elle fut par le passé l'objet de convoitises qataries et de raids saoudiens ¹⁰⁶². Les parcelles développées à Al Quaa (aussi transcrit Al Qou^ʿ ¹⁰⁶³) sont quant à elles très proches du tripoint entre Abu Dhabi, Oman et l'Arabie saoudite.

S'expriment ici les fonctions spatiale et horogénétique de l'agriculture : « occuper par les cultures des espaces disputés » et développer celles-ci pour appuyer des revendications territoriales ¹⁰⁶⁴.

L'aménagement de nouveaux territoires agricoles était une façon d'affirmer l'autorité de l'État à l'intérieur de ses frontières. En verdissant le paysage désertique, l'État des É.A.U. nouvellement créé voulait impressionner afin de montrer sa puissance et d'asseoir sa légitimité auprès des Émiratis ¹⁰⁶⁵ et des étrangers ¹⁰⁶⁶. Un tel lien entre État et agriculture irriguée n'a rien d'original en soi puisqu'il est déjà observable dans la plus haute Antiquité, que ce soit dans les cités-États mésopotamiennes ou dans l'Égypte pharaonique ¹⁰⁶⁷.

Le verdissement du désert donnait à la communauté nationale une identité fondée sur la nostalgie de la vie bédouine ¹⁰⁶⁸. D'après l'anthropologue suédoise Pernilla Ouis, la construction d'une identité bédouine moderne aux É.A.U. a été fortement influencée par la traduction en arabe de *Arabian Sands* (*Le Désert des déserts* dans la version française), chef-d'œuvre de Wilfred Thesiger dans lequel transparaît une vision romantique de la vie bédouine ¹⁰⁶⁹. Cet explorateur britannique, toujours bien connu des citoyens d'Abu Dhabi sous son surnom de Mubarak bin London (« Mubarak fils de Londres »), avait traversé le désert du Rub al-Khali à dos de dromadaire avec des compagnons omanais dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale. Il avait été reçu à Abu Dhabi par le souverain, Cheikh Chakhbout bin Sultan Al Nahyan, et à Al Ain par son frère et représentant, Cheikh Zayed, qui lui succéderait à la tête d'Abu Dhabi vingt ans plus tard ¹⁰⁷⁰. Retournant à Abu Dhabi en 1977, Wilfred Thesiger avait parlé de « cauchemar », avant de se réconcilier quelque peu avec le développement moderne de la région ¹⁰⁷¹.

¹⁰⁶¹ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 148.

¹⁰⁶² Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 111.

¹⁰⁶³ Cette transcription est la plus proche de la prononciation du nom, en prenant en compte que la première lettre, *qâf*, est ici prononcée comme un g dur, comme souvent aux Emirats.

¹⁰⁶⁴ Béatrice GIBLIN, 2015, *op. cit.*, p. 4.

¹⁰⁶⁵ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*

¹⁰⁶⁶ D'après Christine OSBORNE, 1977, *op. cit.*, Cheikh Zayed faisait envoyer à Beyrouth des tomates cultivées dans la ferme expérimentale de Saadiyat, alors que le Liban était l'un des principaux fournisseurs des É.A.U. en fruits et légumes.

¹⁰⁶⁷ Voir à ce sujet le concept de « société hydraulique » auquel recourt l'historien Karl A. WITTFOGEL (1957, *Oriental Despotism. A comparative study of total power*, New Haven/Londres, Yale University Press) et, à sa suite, l'archéologue préhistorien Olivier AURENCE (1982, « Préhistoire des sociétés hydrauliques du Proche-Orient ancien », dans *L'Homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. II-Aménagements hydrauliques, État et législation*, séminaire de recherche 1980-1981, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, p. 31-44).

¹⁰⁶⁸ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 45 et 293. Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 93-98.

¹⁰⁶⁹ Pernilla OUIS, 2002, *ibid.*, p. 45.

¹⁰⁷⁰ Wilfred THESIGER, 1959, *Arabian Sands*, Londres/Longmans, New York/Dutton.

¹⁰⁷¹ Peter CLARK, Wilfred THESIGER, 1992, *Thesiger's Return*, Dubaï/Londres, Motivate Publishing. Thesiger a cependant fait l'objet de critiques acerbes dans différents articles parus dans la presse émiratie au cours des dernières années : son refus de la modernisation des E.A.U. a été pointé, au mieux, comme le symptôme d'un orientalisme romantique, au pire, comme la caractéristique d'une vision

On peut aussi penser que le verdissement du désert évoque la nostalgie de l'Andalousie arabo-musulmane et de ses jardins, sensible aux É.A.U. à la lecture de la presse ¹⁰⁷² comme à travers les nombreux restaurants nommés Al-Andalus ou encore les fontaines des jardins émiratis, sans rapport avec une tradition locale.

Pour soigner son image et sa légitimité de président des É.A.U., Cheikh Zayed pouvait difficilement ignorer le développement agricole spectaculaire de l'Arabie saoudite lancé par le roi saoudien Faysal. Après sa visite officielle de 1957 aux États-Unis et sa découverte de la céréaliculture avec irrigation par pivot central en Arizona, celui-ci lança à partir de 1960 le développement dans son pays de la culture des céréales, confiée à l'Aramco qui avait sollicité les consultants de la Fondation Ford ¹⁰⁷³. Ce programme céréalier conduisit l'Arabie saoudite à devenir exportateur net de blé ¹⁰⁷⁴. Dans le contexte arabe des années 1970, il n'est pas exclu que le développement agricole dans les pays de la péninsule Arabique ait aussi eu pour but de rivaliser avec Israël sur le terrain de l'image et de la communication.

Dans ce deuxième enjeu, on retrouve la fonction spatiale de l'agriculture, accompagnée de sa fonction de vecteur d'identité ¹⁰⁷⁵. On assiste ici à la construction d'une iconographie au sens de Jean Gottmann, l'action de Zayed pour le développement agricole en tant que président des É.A.U. étant présentée après sa mort comme un héritage qui, comme nous le verrons, devient une force de résistance au changement face aux difficultés de faire perdurer l'agriculture dans le pays.

Ce n'était pas seulement l'agriculture qui était promue par les détenteurs du pouvoir politique mais aussi l'afforestation. C'est à propos du boisement que Cheikh Mohammed bin Butti (président de la Municipalité d'Abu Dhabi) appelait à « repousser l'invasion jaune avec l'invasion verte » ¹⁰⁷⁶. Le boisement est présenté comme un embellissement et une protection contre les tempêtes de sable ¹⁰⁷⁷. Les objectifs n'étaient pas clairs pour la première génération d'ingénieurs, notamment français, auxquels cette mission était confiée : en dehors du but paysager et de la lutte contre la désertification, la préservation des grands herbivores était présentée comme une des raisons du projet. Il semble que les commanditaires émiratis de ces projets aient eu aussi en tête la possibilité à terme de générer un sol ainsi que des croyances plus ou moins scientifiquement fondées sur l'augmentation de la pluviométrie grâce aux forêts ¹⁰⁷⁸. La *Revue annuelle des Émirats* de 1996 affirme que le boisement crée des microclimats, « réduisant les températures locales de plusieurs degrés » ¹⁰⁷⁹. La surface de forêts aux É.A.U. à la fin du xx^e siècle est estimée à près de 300 000 ha ¹⁰⁸⁰. Toutefois, à partir de 2004, le boisement est parfois présenté dans les publications sous contrôle gouvernemental comme un problème pour l'environnement, en raison de la pression qu'il

coloniale et raciste à l'encontre d'Arabes qui n'auraient pas les mêmes droits que les autres hommes à connaître le développement économique.

¹⁰⁷² Cf. par ex. Matein KHALID, 2005, "History as nostalgia : Spanish Islam and the Arab memory", *khaleejtimes.com*, mis en ligne le 8 juin 2005, consulté le 12 juin 2019.

¹⁰⁷³ Thomas LIPPMAN, 2004, *Inside the Mirage: America's Fragile Partnership with Saudi Arabia*, Boulder, Westview Press, 390 p.

¹⁰⁷⁴ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 137.

¹⁰⁷⁵ Béatrice GIBLIN, 2015, *op. cit.*, p. 4.

¹⁰⁷⁶ Pernilla OUIS, 2002, *ibid.*, p. 293, d'après une publication du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., 1993, *op. cit.*, p. 94.

¹⁰⁷⁷ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 144.

¹⁰⁷⁸ Entretien, 10 octobre 2016, avec Benoît Riffaud, Grenoble.

¹⁰⁷⁹ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 123.

¹⁰⁸⁰ H. SALLOUM, 1999, "The Arabian Gulf's Modern Noah Ark", *Contemporary Review*, juin 1999, vol. 274, n° 1601, p. 303-306. Cité dans Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 293.

exerce sur la ressource en eau et surtout de la menace pour la biodiversité. Plantés massivement, les bayahondes (*Prosopis juliflora*) ont proliféré en détruisant des plantes vivaces endémiques ; cet arbuste originaire du Mexique et des Caraïbes s'est comporté comme une espèce invasive, comme au Kenya où, introduit pour lutter contre la désertification, il s'est développé au détriment de l'acacia ¹⁰⁸¹.

Le troisième enjeu de l'aménagement de nouveaux territoires agricoles était, grâce à l'agriculture, d'attribuer des terres et d'offrir un statut à des populations résidant en ville après avoir quitté les espaces oasiens ou la vie nomade. C'est donc ici la fonction politique qui est prégnante ¹⁰⁸².

Cet enjeu est particulièrement marqué aux Émirats arabes unis, et notamment dans l'émirat d'Abu Dhabi, où, comme nous le verrons, les dirigeants politiques ont d'abord et longtemps privilégié le développement d'une petite agriculture privée. La stratégie initiale des É.A.U. tranche avec celle de l'Arabie saoudite qui, dès les premières années de son développement agricole, a fondé ce dernier sur la grande culture de céréales, de pommes de terre et de fourrage, menée par des firmes avec une irrigation par aspersion au moyen de rampes pivotantes, créant des parcelles circulaires de plusieurs centaines de mètres de diamètre.

L'attribution de parcelles agricoles dans l'émirat d'Abu Dhabi est aujourd'hui une prérogative du prince héritier et du ministre des Affaires présidentielles, tous deux des fils de Cheikh Zayed, ce qui renforce le prestige attaché à celles-ci. Seuls les membres de la confédération tribale des Bani Yas, à laquelle appartient la dynastie Al Nahyan d'Abu Dhabi, se voient attribuer des parcelles dans ce qui est leur berceau historique : le croissant oasien de Liwa ¹⁰⁸³. Des parcelles sont aussi distribuées à Dubaï, la plupart à Khawaneej, mais, en raison de l'exiguïté du territoire de cet émirat, elles sont réservées aux hauts fonctionnaires de l'administration gouvernementale ¹⁰⁸⁴, ce qui est une autre forme d'expression du statut social à travers la propriété foncière.

-Une ambition nationale née du développement agricole d'Al Ain

Comme nous l'avons vu précédemment, au même moment où l'on développait l'agriculture moderne à Ras al-Khaimah, Cheikh Zayed relançait quant à lui des pratiques ancestrales de culture avec ses travaux de restauration des *aflaj* dans la partie abu-dhabienne de l'oasis de Buraymi. Les succès obtenus à Al Ain et les rendements agricoles, qui peuvent être très élevés pour qui maîtrise les apports en eau, ont peut-être induit Cheikh Zayed, une fois devenu souverain d'Abu Dhabi puis président des É.A.U., à se montrer persuadé que les Émirats pouvaient approcher ou obtenir l'autosuffisance alimentaire. La transition vers l'agriculture moderne était en effet indispensable pour accompagner autant que faire se pouvait la croissance démographique. Cheikh Zayed, qui avait été *wali* (gouverneur) d'Al Ain

¹⁰⁸¹ Ibrahim AL ABED *et al.*, 2004, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2004*, trad. Françoise Barber, Laure Delpech et Joëlle Handley, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, p. 153-154.

¹⁰⁸² Béatrice GIBLIN, 2015, *loc. cit.*

¹⁰⁸³ Entretien, 2 janvier 2018, avec le propriétaire d'une *'izba*, Razeen (émirat d'Abu Dhabi).

¹⁰⁸⁴ Entretien, 31 octobre 2016, avec le propriétaire d'une *'izba*, Razeen (émirat d'Abu Dhabi). Entretien, 1^{er} janvier 2018, avec une famille émiratie, Dubaï.

de 1946 à 1966 ¹⁰⁸⁵, connaissait avant tout les méthodes agricoles anciennes, pouvait ne pas se rendre compte des coûts financiers et des difficultés techniques qu'entraînerait un projet de développement agricole visant à l'autosuffisance, ou simplement juger que cela valait la peine d'essayer, sans être conscient des conséquences environnementales à une époque où le concept de développement durable n'était pas encore bien défini et restait peu diffusé.

III-3.2. La reconfiguration de la géographie de l'agriculture et de la pêche aux É.A.U.

L'évolution de la surface cultivée aux É.A.U. sous Cheikh Zayed est mal connue étant donné les écarts entre les sources. Cette surface est estimée dans un article de la revue britannique *The Contemporary Review* à 1 787 366 acres en 1999 ¹⁰⁸⁶ soit 722 810 ha, alors que la *Revue annuelle des É.A.U.* de 1996 donne 52 500 ha seulement en 1992 ¹⁰⁸⁷. Il est vrai que les années 1990, comme nous le verrons, furent une décennie d'important développement agricole pour les Émirats, mais il est difficile de croire que la surface cultivée ait réellement pu être multipliée par 14 en sept ans. Quoi qu'il en soit, le centre de gravité du développement agricole aux É.A.U. a clairement basculé au cours du dernier tiers du xx^e siècle.

-Le basculement du développement agricole en faveur de l'émirat d'Abu Dhabi

Comme nous venons de le voir, Abu Dhabi présentait, d'une part, le plus grand territoire rural à mettre en valeur, d'autre part, l'émirat le mieux doté en ressources pétrolières et par conséquent le plus capable de financer des projets de développement de grande ampleur. L'agriculture très subventionnée de l'émirat d'Abu Dhabi et le développement de réseaux de transport permettant de circuler d'un émirat à un autre ont précipité le déclin de l'agriculture à Ras al-Khaimah, qui était le cœur agricole des Émirats mais qui ne put faire face à la concurrence de l'émirat d'Abu Dhabi alors que ses ressources en eau douce se raréfiaient par ailleurs. De plus, nous avons expliqué qu'un des grands objectifs de la politique agricole de Cheikh Zayed était d'affirmer l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire et de donner un statut aux populations nomades – encore nombreuses dans l'émirat d'Abu Dhabi dans les années 1970 – en les sédentarisant par l'attribution de propriétés foncières, ce qui nécessitait de vastes espaces. Au déplacement du centre de gravité du développement agricole des émirats du Nord vers l'émirat d'Abu Dhabi, s'ajoute un glissement de l'agriculture des oasis vers des espaces désertiques sableux nouvellement mis en culture.

L'ancien centre de gravité de l'agriculture émiratie était constitué par les oasis des émirats du Nord (en particulier dans l'émirat de Ras al-Khaimah). Dans les années 1970 et au début des années 1980, l'oasis de Dhaid et les plaines littorales des émirats de Ras al-Khaimah et de Fujairah restaient des lieux majeurs de l'action gouvernementale en faveur du développement agricole aux É.A.U.¹⁰⁸⁸. Nous avons vu que, dès 1963, Ras al-Khaimah avait été le premier émirat à instaurer une politique de distribution de terres agricoles à ses citoyens.

¹⁰⁸⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 118.

¹⁰⁸⁶ H. SALLOUM, 1999, *op. cit.*, p. 303-306. Cité dans Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 293.

¹⁰⁸⁷ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹⁰⁸⁸ Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, français p. 47, arabe p. 38.

Grâce à cette politique, 15 % du territoire de l'émirat de Ras al-Khaimah étaient cultivés dans les années 1970 et la principauté était autosuffisante en fruits et légumes ¹⁰⁸⁹. Il faut toutefois rappeler que cette autosuffisance n'était pas difficile à atteindre puisque la consommation de légumes était encore faible aux Émirats et que Ras al-Khaimah n'ayant pas découvert de pétrole à exploiter à cette période, cet émirat attirait moins les populations étrangères qu'Abu Dhabi ou Dubaï. En 1996, Diqdaqah, dans l'émirat de Ras al-Khaimah, fournissait 68 % de la production émirienne de légumes ¹⁰⁹⁰.

Alors que cet émirat montagneux semblait propice au développement agricole avec ses piémonts sablo-limoneux et ses précipitations orographiques, l'eau issue de l'aquifère atteignait toutefois 2 000 ppm dès les années 1970 et a subi depuis l'intrusion d'eau marine ¹⁰⁹¹, ce qui a condamné la majeure partie des exploitations.

Le nouveau cœur du développement agricole est constitué par les parcelles aménagées dans le désert de sable de l'émirat d'Abu Dhabi. Contrairement à Ras al-Khaimah, où l'aménagement du terrain octroyé par le gouvernement était de la responsabilité du particulier qui l'avait reçu, les travaux destinés à rendre possible la mise en valeur agricole étaient réalisés à Abu Dhabi par le gouvernement et précédaient la distribution des parcelles.

Abu Dhabi combine ses ressources en hydrocarbures avec un vaste territoire rural, ce qui permet à cet émirat d'attribuer à sa population nationale des parcelles agricoles en nombre incomparablement plus important que dans les autres principautés des É.A.U. Notons que l'émirat d'Abu Dhabi n'a jamais été sous l'autorité du Ministère fédéral de l'Agriculture mais s'est trouvé placé sous celle du Département d'Agriculture de l'émirat d'Abu Dhabi ¹⁰⁹² auquel a succédé l'ADFCA, *Abu Dhabi Food Control Authority*. En mars 2019, l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), l'Abu Dhabi Farmers' Services Centre (ADFSC) et le Food Security Centre - Abu Dhabi ont été fusionnés en une nouvelle entité, l'Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority (ADAFSA) ¹⁰⁹³. Le reste du territoire de la fédération des Émirats arabes unis est divisé administrativement en quatre régions agricoles dont les chefs-lieux correspondent aux espaces agricoles anciens du pays : Fujairah, Dhaid et Digdaga.

Sous Cheikh Zayed, l'État aménagea et distribua gracieusement aux citoyens d'Abu Dhabi près de 24 000 parcelles destinées à l'agriculture ¹⁰⁹⁴. 11 000 de ces parcelles furent distribuées dans la seule période 1993-1999 et autant dans les années 2000 (probablement la période 1999-2004) ¹⁰⁹⁵, la multiplication des parcelles traduisant un effort pour maintenir tant bien que mal les populations bédouines dans leurs villages de sédentarisation construits dans les années 1970 et 1980, alors que celles-ci se montraient de plus en plus attirées par les métropoles du littoral ¹⁰⁹⁶.

73 villages de sédentarisation avaient été construits entre 1971 et 1976. L'État avait distribué gratuitement les logements, avec eau courante et électricité, et, déjà, des parcelles irriguées. Des équipements communautaires furent aussi construits : écoles (la scolarisation

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰⁹⁰ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 126.

¹⁰⁹¹ Karen FRENKEN (dir.), 2009, *op. cit.*, p. 375.

¹⁰⁹² Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁹³ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, "How technology is helping Abu Dhabi achieve food security", consulté le 2 septembre 2021 sur <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/growing-smarter-leveraging-technological-solutions-and-sector-development-plans-achieve-greater-food>.

¹⁰⁹⁴ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 218-219.

¹⁰⁹⁵ D'après Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 148.

¹⁰⁹⁶ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 218-219.

des enfants ayant été rendue obligatoire aux É.A.U. en 1971)¹⁰⁹⁷, magasins, centres de santé, coopératives agricoles. Ces villages de sédentarisation, construits dans les oasis et sur des lieux de campement, se concentraient le long de la route Abu Dhabi-Al Ain et, dans une moindre mesure, dans le croissant du Liwa et le long de la route qui relie cette région au littoral.¹⁰⁹⁸

Les nouvelles créations de propriétés agricoles livrées clé en main à des citoyens abudhabiens dans les années 1990 et 2000 étaient concentrées dans le Liwa et autour de Ghiyati et Bida Zayed ¹⁰⁹⁹. Aussi connue sous le nom de Madinat Zayed, cette ville a été créée en 1968 et fonctionne comme un bourg rural par rapport au croissant de Liwa, situé 40 km plus au sud. La plupart des familles de la Dhafra s'était vue attribuer à Bida Zayed une maison construite pour eux par le gouvernement d'Abu Dhabi ¹¹⁰⁰. Des champs de céréales furent cultivés dans les années 1990 au Liwa ¹¹⁰¹. La surface cultivée dans ce croissant oasien passa de 1 000 à 21 000 ha entre 1987 et 2002 ¹¹⁰². La plantation de jardins et de palmeraies à Bida Zayed dans les années 1970 comme les aménagements du Liwa vingt ans plus tard furent supervisés par Cheikh Mohammed bin Butti Al Hamed, qui cumulait la présidence de la municipalité d'Abu Dhabi et la fonction de gouverneur de la région occidentale de l'émirat ¹¹⁰³.

La répartition des périmètres irrigués dans l'espace géographique révèle un évitement des anciennes oasis et une implantation le long des grandes routes, dans des espaces agricoles nouveaux. À Al Hayer (aussi transcrit Al Hiyar ; près d'Al Ain, sur la route vers Dubaï), la mise en valeur agricole de l'ouest du secteur date de 1988-1990, celle de l'est de 1994-1995, et celle du nord du début des années 2000. À Mezairaa (ou Muzayri), le long de la route qui arrive de Madinat Zayed pour se rendre dans le croissant du Liwa, aucune exploitation n'existait avant 1993 et il faut attendre 2002 pour voir cette bande d'exploitations agricoles atteindre son extension actuelle : elle est large d'un kilomètre et s'étire sur 20 km de longueur ¹¹⁰⁴. Les périmètres irrigués sont souvent à proximité d'une métropole de rang régional (Madinat Zayed, Al Ain) ou national (Abu Dhabi, Dubaï). Plusieurs hypothèses peuvent être émises et se conjuguer pour expliquer cette répartition : la proximité d'un marché urbain qui, dans l'esprit de Cheikh Zayed et de son entourage, devait peut-être faciliter l'écoulement de la production ; la situation le long d'un axe entre une métropole nationale littorale et une métropole régionale de l'intérieur, c'est-à-dire le long d'une conduite acheminant de l'eau dessalée ; et peut-être plus encore la proximité des centres depuis lesquels les ingénieurs agricoles peuvent facilement venir visiter l'exploitation. Nous avons déjà évoqué à ce sujet l'absence de compétences chez les propriétaires émiratis absents de leur parcelle et chez les ouvriers agricoles d'Asie du Sud. Ces derniers, peu payés et par conséquent peu motivés, non formés aux techniques agricoles modernes et qui, dans le cas des cultures en plein air, sont prêts à démonter les tuyaux d'irrigation pour creuser des

¹⁰⁹⁷ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰⁹⁸ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 217-219. D'après Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*

¹⁰⁹⁹ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 148.

¹¹⁰⁰ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 112.

¹¹⁰¹ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 126.

¹¹⁰² ERWDA (Environmental Research and Wildlife Development Agency), 2004, *Assessment of the water situation in the western region of Abu Dhabi Emirate*, Abu Dhabi. Cité dans Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁰³ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 148. Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 116.

¹¹⁰⁴ Observations des images Landsat disponibles par Google Earth depuis 1984, 27 juin 2017.

séguias ¹¹⁰⁵. Le développement important des périmètres irrigués à Mezairaa s'explique en outre par l'eau relativement peu salée qu'on puise dans ce secteur ¹¹⁰⁶.

Al Ajban et Warsan sont parmi les derniers grands projets agricoles de l'ère Zayed. En tant que président de la municipalité d'Abu Dhabi et du département d'urbanisme de l'émirat, Cheikh Mohammed bin Butti Al Hamed, a ordonné le nivellement d'une région désertique de 30 kilomètres carrés pour la transformer en terres cultivables afin d'y aménager 3 000 parcelles agricoles distribuées ensuite à des nationaux abu-dhabiens ¹¹⁰⁷. Ces parcelles sont situées de part et d'autre de la route E 16 qui relie Al Rahba à la région d'Al Ain en passant par Sweihan. Les parcelles aménagées dans les années 1990 furent distribuées aux anciens bédouins mais aussi aux citoyens qui en firent la demande ¹¹⁰⁸. Cette attribution à des citoyens était comme nous l'avons dit une question de statut social, mais s'explique également par le désintérêt des populations de l'intérieur pour l'agriculture.

Le glissement du centre de gravité du développement agricole de Ras al-Khaimah vers Abu Dhabi se traduit aussi par l'apparition dans l'émirat d'Abu Dhabi de nouveaux lieux d'expérimentation qui viennent éclipser la station de Diqdaqah.

-Abu Dhabi : l'émirat des nouveaux territoires de l'expérimentation agronomique

Comme nous l'avons expliqué, les expérimentations conduites dans les années 1970 et 1980 s'inscrivent dans le cadre de contrats *offset* et de diverses collaborations avec des partenaires européens et japonais, soucieux d'entretenir une relation privilégiée avec un de leurs fournisseurs de pétrole, et des partenaires américains désireux de conduire des recherches dans une région proche, par sa géographie physique, de certains espaces désertiques états-uniens comme en Arizona.

Saadiyat, île aujourd'hui englobée dans l'agglomération d'Abu Dhabi, fut le lieu des premières cultures hydroponiques aux Émirats. Les cultures hydroponiques sont des cultures végétales hors sol dont les racines trempent dans une solution nutritive ou sont plongées dans un substrat irrigué par celle-ci. L'hydroponie peut être mise en œuvre sous serre (comme à Saadiyat), en plein air, dans des caves ou des pièces sans lumière naturelle.

Dès 1969, trois ans après la prise de pouvoir de Cheikh Zayed à Abu Dhabi, le gouvernement de cet émirat avait signé un contrat de trois millions de dollars avec le Département des terres arides de l'Université d'Arizona pour reproduire en l'élargissant une expérience menée à Puerto Peñasco, au Mexique. On ne recourait pas encore à cette date aux hautes technologies comme le contrôle par ordinateur de l'éclairage, de l'apport en solution nutritive ou de la température. Le substrat utilisé à Puerto Peñasco comme à Saadiyat (et dans un projet similaire en Iran, sur l'île de Kharg) était le sable, en raison de son abondance ; ce substrat a depuis été délaissé pour le film nutritif ou la laine de roche, qui sont mieux adaptés à la circulation de la solution nutritive en circuit fermé ¹¹⁰⁹.

¹¹⁰⁵ Entretien, 29 juin 2017, avec Alain Cariou à Paris.

¹¹⁰⁶ Entretien, 19 octobre 2016, avec Alain Cariou à Paris.

¹¹⁰⁷ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *loc. cit.*

¹¹⁰⁸ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁰⁹ Howard M. RESH, 2002, *Hydroponic Food Production*, 6^e éd., Mahwah (New Jersey), Newconcept Press, p. 253.

La ferme expérimentale de Saadiyat (*Arid Lands Research Institute*) fut construite entre juin 1970 et février 1972. Elle comprenait 48 serres en polyéthylène et couvrait 5 acres (environ 2 hectares) ¹¹¹⁰. L'eau d'irrigation provenait d'une usine de dessalement d'eau de mer ¹¹¹¹. Elle produisait des tomates, des poivrons, des aubergines, des melons, des laitues, des radis, des concombres et des épinards. Seules ces deux dernières espèces poussaient en été, la climatisation des serres n'étant pas suffisante pour permettre la survie des autres ou l'humidité sur la côte entre juin et septembre étant trop importante ¹¹¹². On parvenait ainsi à quatre récoltes par an pour les concombres (autour de 60 % de la production) et à trois pour les tomates (un peu plus de 30 %) ¹¹¹³. Les rendements des cultures hydroponiques pouvaient être considérés comme très importants : jusqu'à 71 t/acre au lieu de 31 en agriculture conventionnelle ¹¹¹⁴ (soit 175 t/ha au lieu de 77). La production était néanmoins dispendieuse : l'équivalent de 2 livres sterling/kg pour les tomates, par exemple, mais elles étaient vendues au souk aux légumes d'Abu Dhabi pour moins d'une livre/kg ¹¹¹⁵ (2,75 AED/kg environ d'après des chiffres de 1975-1976). Pour l'année 1977, les légumes de la ferme de Saadiyat, vendus pour 1,5 millions de dirhams, avaient coûté 4 millions à produire, notamment en raison de l'importance des dépenses en énergie et de la masse salariale (67 salariés à la fin des années 1970) ¹¹¹⁶. Le déséquilibre du budget était si grand qu'on avait décidé dès le milieu des années 1970 d'abandonner une grande partie des cultures hydroponiques pour revenir à des modes de production conventionnels ¹¹¹⁷. Déjà, les deux responsables émiratis de la ferme, entourés d'ouvriers agricoles pakistanais, regrettaient le manque d'intérêt des Émiratis pour l'agriculture et leur penchant pour le profit rapide ¹¹¹⁸. La ferme expérimentale de Saadiyat fut finalement démantelée, probablement pendant les années 1980.

À Sulaymat, furent conduites des expérimentations d'amendement du sol. La station de recherche de Sulaymat, non loin d'Al Ain, vit le jour en 1976-1977 sur 6 ha, en application d'un contrat entre la Municipalité d'Abu Dhabi et l'Institut japonais de développement du désert. Ce dernier prenait en charge la totalité du coût de la station. Il était financé par des firmes japonaises et le gouvernement du Japon, qui espéraient entretenir une relation solide avec leurs fournisseurs de pétrole au Moyen-Orient en les aidant à valoriser leurs espaces désertiques. La station de Sulaymat employait des Indiens et des Pakistanais sous la direction d'ingénieurs japonais. Elle expérimentait un procédé mis au point par trois universités et une entreprise japonaises pour économiser l'eau et les engrais et limiter la salinisation des eaux souterraines en réduisant l'évaporation en surface. Il s'agissait d'une couche d'asphalte de 3 mm d'épaisseur, à quelques dizaines de centimètres de profondeur. Malgré des résultats encourageants, cette expérience n'eut pas de suite aux É.A.U. : le procédé était jugé trop

¹¹¹⁰ *Loc. cit.* Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 17. Christine OSBORNE, 1977, *op. cit.*

¹¹¹¹ Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 38.

¹¹¹² Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 18. Christine OSBORNE, 1977, *op. cit.*

¹¹¹³ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *loc. cit.*

¹¹¹⁴ Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 38.

¹¹¹⁵ Christine OSBORNE, 1977, *op. cit.*

¹¹¹⁶ D'après Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 18-19.

¹¹¹⁷ Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 39.

¹¹¹⁸ Christine OSBORNE, 1977, *op. cit.*

coûteux et demandait des compétences techniques et scientifiques trop importantes ¹¹¹⁹. La station a toutefois existé au moins jusqu'au début des années 1990 ¹¹²⁰.

Quant au Centre expérimental agricole d'Al Ain construit en 1971 sur le site de Maziad, « dans une plaine désertique bordée à l'ouest par le Djebel Hafit et à l'est par les montagnes d'Oman » ¹¹²¹, il était pris en charge par la Compagnie française des pétroles (CFP, aujourd'hui Total). On y menait des recherches sur les cultures en microclimat artificiel. Les activités de la CFP aux Émirats remontent à 1939 ¹¹²². La CFP y avait été définitivement acceptée par les autorités britanniques dans les années 1950 aux côtés de D'Arcy (future BP) grâce aux services rendus par le commandant Cousteau pour l'exploration du plateau continental ¹¹²³.

La gestion avait été confiée par la Compagnie française des pétroles à la Sogreah (Société grenobloise d'études et d'aménagements hydrauliques). Cinq Français dirigeaient à Maziad le travail de 39 travailleurs agricoles principalement indiens et pakistanais ¹¹²⁴. On s'y félicitait de tirer « le meilleur parti du sol existant » plutôt que de faire appel aux méthodes hydroponiques ¹¹²⁵. Parfois avancée dans les entretiens que nous avons réalisés avec des ingénieurs agricoles, l'hypothèse selon laquelle l'hydroponie était refusée aux É.A.U. parce qu'associée dans les esprits au développement agricole en Israël ne tient pas puisque celle-ci était expérimentée à Saadiyat et que l'irrigation goutte-à-goutte, expérimentée à Maziad, est une technique mise au point par des universitaires israéliens. La raison pour laquelle le Centre d'Al Ain l'évitait était la recherche du moindre coût afin de concurrencer les produits importés sur la compétitivité-prix, un souci qui transparaît tout au long du document de présentation du Centre publié par la Compagnie française des pétroles, avec celui de prolonger au maximum la période de culture des légumes, limitée à l'hiver avec une agriculture dite traditionnelle ¹¹²⁶. Cet objectif de réduction des coûts n'était pas atteint : en 1977, les coûts de production restaient trois fois supérieurs à la valeur de celle-ci, un ratio encore plus élevé qu'à Saadiyat. Ce déséquilibre s'expliquait néanmoins en partie par des ventes exclusivement sur le marché d'Al Ain, aux prix inférieurs à ceux d'Abu Dhabi ou de Dubaï, et par l'expérimentation d'un grand nombre de légumes appréciés en Europe mais dont la population d'Al Ain, beaucoup moins cosmopolite que celle des métropoles littorales, n'était pas demandeuse ¹¹²⁷.

Le Centre expérimental agricole d'Al Ain se concentrait sur les cultures maraîchères et expérimentait deux systèmes pour créer des microclimats : les serres réfrigérées et les ombrières. La réfrigération de chaque serre était assurée, à une extrémité, par des ventilateurs qui créaient une dépression à l'intérieur de la serre afin d'y faire entrer l'air extérieur, et, à l'autre extrémité, par des panneaux humidifiés (*pads*) capables de rafraîchir

¹¹¹⁹ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 19-21. Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 39.

¹¹²⁰ Cf. Ahmed Abd El-Monem HASSAN *et al.*, 1991, "Evaluation of Wild and Domestic Lycopersicon Accessions for Tomato Yellow Leaf Curl Virus Resistance", *Egyptian Journal of Horticulture*, consulté sur <http://agris.fao.org/agris-search/search.do?recordID=EG1998000231> le 30 mars 2019.

¹¹²¹ COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES, 1978, *op. cit.*

¹¹²² TOTAL, 2017, *Document de référence 2016 incluant le rapport financier annuel*, p. 16. Consulté sur https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2016_vf_web.pdf le 6 avril 2019.

¹¹²³ Alain MURCIER, 1962, « Abu-Dhabi prend le chemin du Koweït », *Le Monde diplomatique*, novembre, p. 6.

¹¹²⁴ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 22.

¹¹²⁵ Compagnie française des pétroles, 1978, *op. cit.*

¹¹²⁶ *Ibid.*

¹¹²⁷ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 22.

de 16 à 18 °C l'air pénétrant dans la serre. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces cultures sous serre donnaient plus de 600 tonnes de concombres et 400 tonnes de tomates à l'hectare, ce que la Compagnie française des pétroles présentait avec raison comme « des rendements records » ¹¹²⁸. Ces chiffres dépassent plus de 2 ou 3 fois les rendements maximaux atteints à Saadiyat (175 t/ha). Les ombrières, dotées d'un dispositif de brumisation, donnaient elles aussi des résultats très encourageants : peu coûteuses à l'investissement, elles permettaient la culture des tomates pendant huit mois de l'année au lieu de quatre ¹¹²⁹.

L'eau, tirée de la nappe phréatique et fournie par quatre puits munis de pompes immergées, alimentait les cultures du centre de Maziad par une irrigation au goutte-à-goutte, qui permettait selon la Compagnie française des pétroles d'économiser les trois quarts de l'eau par rapport à la méthode gravitaire des *aflaj* anciennement utilisée dans les oasis. Le goutte-à-goutte présentait d'autres avantages : qualité et rendement supérieurs des légumes, économie de main-d'œuvre, possibilité de passage d'outils mécaniques, densité à l'hectare élevée ¹¹³⁰. Maziad servit ainsi de modèle aux périmètres irrigués développés par la suite dans l'émirat d'Abu Dhabi. Le goutte-à-goutte était une technique nouvelle pour l'époque et la Sogreah recourut aux conseils des chercheurs de l'université israélienne de Rehovot qui l'avaient mis au point ¹¹³¹. Le Centre expérimental agricole d'Al Ain utilisait par ailleurs des solutions fertilisantes mises au point avec l'aide de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) français ¹¹³².

III-3.3. Une recomposition des territoires étroitement liée aux révolutions techniques de l'agriculture et de la pêche émiraties

La métamorphose des espaces ruraux émiratis que nous venons de présenter a été permise par l'évolution des techniques hydrauliques mobilisées. Avant le développement des périmètres irrigués au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, les espaces cultivés, de superficie relativement faible, se situaient autour des sources, là où affleuraient les nappes souterraines ¹¹³³, ou encore dans les piémonts au débouché des galeries drainantes souterraines (les *aflaj*) creusées il y a plusieurs millénaires. La fin de l'esclavage et les débuts de l'économie pétrolière dans la péninsule Arabique furent des facteurs favorables à l'introduction des techniques européennes et américaines de pompage mécanique. Ces techniques entraînèrent un déclin très rapide des anciens systèmes hydrauliques plurimillénaires et précipitèrent l'effondrement de l'agriculture oasisienne ¹¹³⁴, dont le délaissement aux É.A.U. était déjà en germe dès la fin du xix^e siècle. Le recours généralisé au forage entraîne dans les pays pétroliers d'Arabie l'avènement d'un nouveau modèle agricole : le périmètre irrigué. Parallèlement, les premières décennies d'existence des É.A.U. en tant que tels voient naître dans ce pays des élevages industriels de bovins et de poulets. La pêche connaît elle aussi une évolution technique mais qui n'est pas aussi radicale que celle connue par l'agriculture : si de nouveaux engins de pêche apparaissent, les anciens restent largement

¹¹²⁸ Compagnie française des pétroles, 1978, *ibid*.

¹¹²⁹ *Ibid*.

¹¹³⁰ *Ibid*.

¹¹³¹ Alain CARIOU, 2020, *op. cit*.

¹¹³² COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 1978, *ibid*.

¹¹³³ C'est le cas du croissant de petites palmeraies de Liwa, dans l'émirat d'Abu Dhabi. Cf. Alain CARIOU, 2017, "Liwa...", *op. cit*.

¹¹³⁴ Alain CARIOU, 2020, *op. cit*.

employés ; le changement le plus notable est sans doute l'apparition de moyens de réfrigération et de congélation à bord et à terre.

-Le périmètre irrigué, un nouveau modèle de développement agricole en rupture avec l'agriculture oasienne

Le périmètre irrigué est « un espace planifié, cohérent, d'un seul tenant, comprenant un ensemble d'exploitations équipé d'un système d'irrigation homogène. Il en résulte un ordonnancement géométrique du parcellaire tributaire de la maille hydraulique du réseau de distribution de l'eau. Ce dernier a été révolutionné par l'introduction de l'irrigation pressurisée qui supplante de plus en plus l'irrigation gravitaire » ¹¹³⁵.

Les parcelles de périmètre irrigué, caractéristiques du développement agricole conduit dans l'émirat d'Abu Dhabi sous le règne de Cheikh Zayed, sont appelées *mazâri'* (*mazra'a* au singulier, de *zirâ'a*, « agriculture ») et présentent ordinairement des palmiers dattiers, parfois des cultures maraîchères, des arbres fruitiers ou encore des cultures fourragères, quelques animaux pouvant y être élevés ¹¹³⁶. La *mazra'a*-type est décrite en ces termes par Alain Cariou :

« La limite extérieure de chaque ferme est initialement ceinturée par une haie brise-vent composée d'arbres typiques des zones arides. Cet écran végétal est suivi par deux autres rangées périphériques de palmiers dattiers plantés à un écart de 8 m par 8 m. La zone centrale est généralement consacrée à la culture des légumes (concombre, tomate, poivron, aubergine, pastèque...) et des fourrages. L'irrigation gravitaire, initialement réalisée au moyen de canaux, est désormais pratiquement partout remplacée par le système de goutte-à-goutte. [...] Quelle que soit l'option technique choisie, le périmètre repose sur un ordre agraire rigoureux qui tranche avec l'oasis où l'ancienneté de l'occupation du sol et les réaménagements spontanés successifs ont généralement produit un parcellaire filiforme hétérogène où le parcours de l'eau, souvent complexe, voire même parfois irrationnel, dessert des propriétés de petite taille (de 600 à 1 500 m²) où se mêlent arbres fruitiers et légumes. » ¹¹³⁷

Le fourrage était la principale culture d'une grande partie des *mazâri'*, parfois la seule ¹¹³⁸. Alain Cariou estime qu'elle arrive en second, derrière les palmiers, et largement devant les légumes, qui n'occuperaient que 15 % des terres cultivées ¹¹³⁹. Le marché du fourrage était en expansion avec le développement de l'élevage. La production émiratie ne suffisait pas à répondre aux besoins et le complément était importé d'Arabie saoudite jusqu'à ce que ce pays prohibe l'exportation de son fourrage, une interdiction qui dynamisa encore la production aux É.A.U. ¹¹⁴⁰ Les cultivateurs de fourrage de l'émirat d'Abu Dhabi vendaient pour la plupart d'entre eux celui-ci à des magasins gouvernementaux qui le conditionnaient et le revendaient. Le prix d'achat aux cultivateurs tout comme le prix de vente aux éleveurs constituaient dans les deux cas une subvention notable du gouvernement aux activités

¹¹³⁵ *Ibid.*

¹¹³⁶ Observations faites de 2015 à 2017 dans les *mazâri'* qui longent les routes d'Abu Dhabi à Al Ain et d'Al Ain à Dubaï.

¹¹³⁷ Alain CARIOU, 2020, *op. cit.*

¹¹³⁸ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹¹³⁹ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁴⁰ Mohamed TAHA (USDA Foreign Agriculture Service), 2012, "U.S. Hay Exports to the UAE on the rise", *Global Agricultural Information Network Report*, consulté le 16 avril 2019. URL : https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/U.S.%20Hay%20Exports%20to%20the%20UAE%20on%20the%20rise_Dubai_United%20Arab%20Emirates_6-14-2012.pdf.

agricoles. La région occidentale (Al Gharbia) ¹¹⁴¹ de l'émirat d'Abu Dhabi était le principal espace de production de fourrage : à la fin des années 2000, près de 4 900 exploitations agricoles y produisaient de l'herbe de Rhodes et la vendaient aux magasins de l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA). Ces derniers l'achetaient aux cultivateurs à 1,65 AED/kg et la revendaient aux éleveurs à seulement 0,30 AED/kg ¹¹⁴².

La luzerne était la plante fourragère la plus cultivée jusqu'aux années 1990 ¹¹⁴³ (avant d'être largement dépassée dans les années 2000 par l'herbe de Rhodes ¹¹⁴⁴). Répandu aux Émirats, son nom anglo-américain *alfalfa* est emprunté à l'espagnol, qui a forgé ce mot à partir de l'arabe *al-fiṣa*. La luzerne est également désignée aux Émirats sous ce nom arabe, mais aussi et plus souvent par un autre mot venu du copte, *berseem*, qui en Égypte et dans d'autres pays arabes désigne non pas la luzerne mais le trèfle ¹¹⁴⁵. Dans les statistiques officielles émiraties, c'est encore un autre nom qui est employé pour la luzerne : *jat* ¹¹⁴⁶.

La luzerne devait son succès à sa croissance prolifique : jusqu'à 14 coupes par an ¹¹⁴⁷ (Lorimer parlait de 8 à 9 coupes dans l'oasis de Buraymi au début du XX^e siècle) ¹¹⁴⁸, des récoltes tout au long de l'année et des rendements qui auraient atteint 74,5 t/ha ¹¹⁴⁹ (ce chiffre, tiré des *Revue annuelles des É.A.U.*, doit être considéré avec prudence au regard de l'incohérence de certaines statistiques et de données parfois tout à fait fantaisistes qui peuvent apparaître dans ces revues). En comparaison, un hectare de luzerne abondamment irrigué en environnement méditerranéen donne jusqu'à 28 t/an avec 11 coupes ¹¹⁵⁰, tandis qu'en Normandie, sous un climat océanique, on ne parle que de 10 à 12 t/an avec une fauche de 4 coupes au maximum ¹¹⁵¹. La luzerne supporte en outre une salinité élevée ¹¹⁵² et elle est capable de capter l'azote atmosphérique et de le fixer à l'état solide, ce qui facilite sa culture sur un sol pauvre en éléments nutritifs et contribue à l'enrichir (la plupart des plantes ne peut s'alimenter en azote qu'en le prenant dans le sol sous sa forme minérale de nitrate) ¹¹⁵³. La

¹¹⁴¹ La région Al Gharbia (littéralement : l'occidentale) a depuis été renommée Al Dhafra.

¹¹⁴² Megan DETRIE, 2010, "End to subsidy for farmers' Rhodes grass", *The National*, mis en ligne sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/end-to-subsidy-for-farmers-rhodes-grass-1.567671> le 28 septembre 2010, consulté le 25 mars 2019.

¹¹⁴³ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹¹⁴⁴ En 2009-2010, une moyenne de 1 265 833 t/an d'herbe de Rhodes a été récoltée aux É.A.U., soit 78,2 % du volume des cultures de plein champ. La luzerne représentait 170 722 t/an soit 10,5 %. Les années 2009 et 2010 sont les dernières avant l'effondrement des cultures de plein champ aux É.A.U. pour des motifs que nous présentons plus loin dans cette partie de la thèse. Les autres principales cultures de plein champ étaient le sorgho et le maïs. Cf. NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics 2012", *UAE Statistics*, mis en ligne le 8 septembre 2014 sur <http://www.uaestatistics.gov.ae>, consulté le 17 juillet 2015.

¹¹⁴⁵ Constats faits lors des entretiens et confirmé par la consultation de dictionnaires anglais, arabes et bilingues anglais-arabe.

¹¹⁴⁶ Cf. par ex. NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics 2013", *UAE Statistics*, mis en ligne le 30 décembre 2014 sur <http://www.uaestatistics.gov.ae>, consulté le 17 juillet 2015.

¹¹⁴⁷ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹¹⁴⁸ John Gordon LORIMER, 1995 (1908), *op. cit.*, p. 275.

¹¹⁴⁹ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *loc. cit.*

¹¹⁵⁰ Résultats obtenus en Sardaigne et au Maroc, d'après Rita A. M. MELIS, Bernadette JULIER, Luciano PECETTI, Imane THAMI-ALAMI, Khaled ABBAS, *et al.*, 2017, *La culture de la luzerne dans un climat méditerranéen*, projet REFORMA (*Resilient Forage and feed Crops for Mediterranean Agricultural systems*) de l'Union européenne, p. 10, mis en ligne le 26 septembre 2017 et consulté le 23 juillet 2020 sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01594651/document>.

¹¹⁵¹ Jean-Jacques BEAUCHAMP, 2013, *La luzerne*, Chambre d'agriculture du Calvados, p. 2, consulté en ligne le 23 juillet 2020 sur <http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/cult-luzerne.pdf>.

¹¹⁵² Bénédicte VEYRAC-BEN AHMED et Slaheddine ABDEDAYEM, 2017, *op. cit.*, p. 7.

¹¹⁵³ Entretien, 10 octobre 2016, avec Benoît Riffaud, Grenoble.

luzerne présente néanmoins un inconvénient loin d'être anodin dans une région aride : dans les conditions des É.A.U., elle consomme cinq fois plus d'eau que le blé, et encore plus en été ¹¹⁵⁴ (sans irrigation, la luzerne ne pousse pas du tout sous des températures supérieures à 35 °C ¹¹⁵⁵).

Nous avons aussi observé, dans le périmètre irrigué d'Al Khazna ¹¹⁵⁶ par exemple, la culture de l'ivraie (*ryegrass* ou ray-grass), consommée par les chèvres et les moutons élevés sur les parcelles. Celle-ci était néanmoins complétée par du fourrage importé.

Pour irriguer les *mazâri'*, des centaines de puits furent forés dans les régions sableuses et des barrages de rétention d'eau de pluie furent édifiés dans les montagnes afin de faciliter la recharge des nappes phréatiques ¹¹⁵⁷. En 2004, la totalité des surfaces irriguées dans l'émirat l'était avec de l'eau souterraine ¹¹⁵⁸. Les pouvoirs publics prirent eux-mêmes en charge la prospection et l'adduction d'eau pour permettre la mise en culture des parcelles distribuées. 51 puits furent par exemple forés au milieu des années 1990 dans la région d'Al Khazna et de Remah, le long de la route entre Abu Dhabi et Al Ain, pour fournir quotidiennement et gratuitement jusqu'à 50 millions de gallons (soit près de 190 000 m³) destinés à l'irrigation ¹¹⁵⁹. La plupart des *mazâri'* dispose de deux puits équipés de pompes.

La Municipalité d'Abu Dhabi fournissait aux propriétaires des parcelles une assistance financière et technique pour acheter des équipements, des engrais et des semences ¹¹⁶⁰. Des engins agricoles étaient aussi mis à disposition, ce qui évitait aux cultivateurs d'avoir à les acquérir. Le Ministère fédéral de l'Agriculture agissait de même dans les émirats autres qu'Abu Dhabi. Dans les trois régions agricoles qui relevaient de l'autorité de ce ministère, à partir de la fin des années 1970, le prêt de tracteurs, le forage de puits et la pulvérisation de pesticides étaient pris en charge à 100 % par le gouvernement, tandis que la fourniture desdits pesticides, des semences et des pompes, étaient payés à 50 % par les propriétaires des terres. Les cultivateurs recevaient en outre à titre gracieux les récoltes ayant fait l'objet de démonstrations ou d'essais sur les terres appartenant aux centres du Ministère ¹¹⁶¹.

Sans serre réfrigérée, les cultures d'été étaient limitées pour les légumes aux rares qui supportent les fortes chaleurs : melon, okra, poivron. Le climat hivernal était beaucoup plus propice : dans les régions agricoles relevant du Ministère fédéral de l'Agriculture, on comptait en hiver neuf sortes de légumes différentes en 1977. Les tomates occupaient la majeure partie des terres consacrées à l'horticulture en cette saison (48,5 %), suivies des choux (17,7 %), des melons (9,7 %), des oignons (7,5 %), des aubergines (6,6 %), des poivrons verts (4,8 %), des laitues (3,2 %), des concombres (1,2 %) et des pommes de terre (0,8 %) ¹¹⁶².

Alors qu'avec les *mazâri'* se développe une agriculture de petits propriétaires, c'est à la même période qu'apparaissent aux Émirats les premiers élevages industriels, destinés à fournir le marché émirati en lait frais, en œufs et en viande de poulet.

¹¹⁵⁴ Hussein A. AMERY, 2015, *Arab Water Security: Threats and Opportunities in the Gulf States*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, p. 81 (cf. aussi Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*). Hussein A. Amery s'appuie sur FAO, 1997, *Irrigation in the Near East Region in Figures*, Rome, FAO.

¹¹⁵⁵ Rita A. M. MELIS *et al.*, 2017, *op. cit.*, p. 5.

¹¹⁵⁶ Observations à Al Khazna (émirat d'Abu Dhabi), 27 octobre 2016.

¹¹⁵⁷ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 131. Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 151. Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.*, p. 380.

¹¹⁵⁸ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.*, p. 381.

¹¹⁵⁹ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 151.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 148. Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, p. 47-48.

¹¹⁶¹ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 13-14.

¹¹⁶² *Ibid.*, p. 16.

-L'industrialisation de l'élevage

Qu'ils soient laitiers ou avicoles, les élevages industriels aux Émirats n'ont pas été créés par des éleveurs indépendants avant d'être intégrés à des firmes ; ils ont été directement mis sur pied par des entreprises agroalimentaires spécialement fondées dans ce but.

D'après la *Revue annuelle* de 1999, les É.A.U. en 1997 comptaient 22 exploitations laitières privées qui commercialisaient un total de 46 000 t de lait dans l'année ¹¹⁶³. Il s'agit ici de lait de vache. Gulf & Safa Dairies Abu Dhabi Company, producteur de lait et de produits laitiers, a été créée dès 1978 avec une usine à Al Ain pouvant traiter jusqu'à 3 000 l/h et 25 000 l/jour, capacité portée à 16 000 l/h et 130 000 l/jour en 2002 ¹¹⁶⁴. Al Ain Dairy a été créé en 1981 sur ordre de Cheikh Zayed ¹¹⁶⁵.

Les premières vaches élevées aux É.A.U. l'ont été comme nous l'avons vu à partir de 1969 et avaient été amenées directement de Grande-Bretagne à Diqdaqah par le couple McKay. Au tournant du xx^e et du xxi^e siècle, d'après la *Revue annuelle des Émirats*, plus de 1 000 t étaient fournies par des vaches jersiaises, élevées dans les émirats d'Abu Dhabi, de Dubaï et de Fujaïrah. ¹¹⁶⁶ Cette race transforme très bien les fourrages et donne un lait aux taux protéiques élevés ¹¹⁶⁷.

D'après la *Revue annuelle* de 1999, les É.A.U. en 1997 comptaient 31 exploitations avicoles privées qui produisaient (et, sans doute, commercialisaient) un total de 256 millions d'œufs dans l'année ¹¹⁶⁸. La *Revue annuelle des Émirats 1996* parle quant à elle de cinq élevages avicoles à Abu Dhabi, trois à Fujaïrah, deux à Dubaï, un à Ras al-Khaimah et un à Umm al-Quwain ¹¹⁶⁹, soit un total de 12. Compte tenu des paragraphes de la *Revue* dans lesquels sont donné ces chiffres, on peut supposer que 31 était le nombre d'élevages commerciaux de poules pondeuses et 12 le nombre d'élevages commerciaux de poulets de chair.

Les données de la *Revue annuelle des Émirats* sur les élevages avicoles présentent des erreurs de calcul et des problèmes de méthode, comme beaucoup d'autres statistiques de la *Revue*, et doivent être considérées avec précaution. On y lit que les élevages avicoles des É.A.U. produisaient 34 000 tonnes de viande en 1995 pour une valeur de 198 millions de dirhams ; cette production satisfaisait 23 % de la consommation du pays, qui s'élevait à 106 000 tonnes, soit un marché intérieur de 605 millions de dirhams ¹¹⁷⁰. Or un rapide calcul montre que, si les volumes en tonnes sont corrects, alors le taux d'autosuffisance était de 32 % et non 23 %. Nous n'avons aucune raison de penser qu'il faille déduire des exportations du volume de

¹¹⁶³ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 145.

¹¹⁶⁴ GULF & SAFA DAIRIES ABU DHABI CO., 2014, gulfsafa.com/en, onglets "Who We Are" et "Company Profile" consultés le 13 juin 2018.

¹¹⁶⁵ AL DAHRA, 2018, www.aldahra.com, consulté en octobre 2018. Al Ain Dairy, 2016, "Our History", alain-dairy.com, <http://alainfarms.com/en/about>, consulté en octobre 2018.

¹¹⁶⁶ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 126.

¹¹⁶⁷ D'après la fiche consacrée à ces vaches sur le site d'Agro Paris Tech, 2016, « Jersiaises », consultée le 20 juin 2016 sur <http://www.agroparistech.fr/svs/genere/especes/bovins/jersiaises.htm>.

¹¹⁶⁸ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 145.

¹¹⁶⁹ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 133.

¹¹⁷⁰ *Loc. cit.*

production : les seules exportations de viande de poulet mentionnées dans nos sources sont des réexportations, vers les pays du CCG, d'autres pays arabes et les pays de l'ex-URSS, de produits importés principalement depuis la France, le Danemark, le Brésil et les Pays-Bas ¹¹⁷¹.

Les élevages de poulets de chair s'inséraient dans un marché émirati en forte expansion. La *Revue* indique que la demande en viande de poulet aux É.A.U. est passée de 60 000 tonnes pour 363 millions de dirhams en 1990, à 106 000 tonnes pour 605 millions de dirhams en 1995 ¹¹⁷².

Il faut aussi signaler la résistance de l'élevage traditionnel (chèvres, moutons, dromadaires). En 1976, on comptait seulement 43 305 caprins et 15 612 ovins dans l'émirat d'Abu Dhabi ¹¹⁷³. L'ensemble du bétail dans tous les É.A.U. s'élevait à 822 743 têtes en 1986, 1 722 918 têtes en 1997, si tant est que ces chiffres tirés de la *Revue annuelle des Émirats arabes unis* ¹¹⁷⁴ soient fiables.

Si on observe le graphique des cheptels dans l'émirat d'Abu Dhabi de 1976 à 1997 dans la *Revue annuelle* de 1999 ¹¹⁷⁵, on constate que les 200 000 chèvres et moutons (comptés ensemble) sont dépassés en 1980, les 500 000 en 1990, les 700 000 en 1995. Quant au nombre de dromadaires, il franchit la barre des 100 000 en 1985 et atteint 200 000 en 1997 (un chiffre peut-être surestimé puisque une statistique de la FAO donne 190 000 dromadaires en 1998 pour l'ensemble des É.A.U.) ¹¹⁷⁶.

Chèvres et moutons sont très majoritairement élevés pour leur viande. Les chèvres somaliennes constituent en quelque sorte l'entrée de gamme, les omanaises sont davantage appréciées, les moutons *na'imi* (*naeemi*) encore plus et les moutons *najdi* (du Najd, en Arabie saoudite) sont les plus goûtés. Les chèvres « somaliennes » que l'on trouve dans les élevages aux É.A.U. sont en réalité principalement d'origine émirienne car la race a été développée dans le pays. La race *na'imi* est originaire de Syrie (élevée par les Na'im, qui nomadisaient aussi autrefois dans la péninsule Arabique) mais a été développée dans le sultanat d'Oman, et c'est d'Oman que vient la plupart des moutons de cette race élevés aux É.A.U. ¹¹⁷⁷.

Le nombre de dromadaires aux É.A.U. aurait été d'environ 100 000 dans les années 1960 et de seulement 39 500 en 1976, une baisse expliquée par l'anthropologue suédoise Pernilla Ouis comme une conséquence de l'arrêt de l'utilisation du dromadaire comme source de nourriture (lait et viande). Le redressement de la courbe après cette date témoigne d'une politique de promotion de l'animal ¹¹⁷⁸. Les familles régnantes ont organisé des courses qui ont permis aux dromadaires de redevenir une source de richesse, à travers les prix attribués aux vainqueurs, et aux cheikhs de raviver l'identité culturelle dans laquelle s'ancre leur légitimité, en particulier auprès des populations bédouines récemment sédentarisées ¹¹⁷⁹.

¹¹⁷¹ *Loc. cit.*

¹¹⁷² *Loc. cit.*

¹¹⁷³ Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, p. 49.

¹¹⁷⁴ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 145.

¹¹⁷⁵ *Loc. cit.* D'après *Development Indicators in the UAE 1999*, Crown Prince Court – Research and Studies Dept., Abu Dhabi.

¹¹⁷⁶ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 241-243.

¹¹⁷⁷ Entretien, 27 octobre 2016, avec des propriétaires de 'izab (parcelles appartenant à des particuliers et destinées à l'élevage) et des ouvriers agricoles, Al Wathba, Al Khatim et Razeen. Entretien le même jour avec un vétérinaire égyptien à Al Ain.

¹¹⁷⁸ Pernilla OUIS, 2002, *loc. cit.*

¹¹⁷⁹ Sulayman KHALAF, 1999, "Camel Racing in the Gulf. Notes on the Evolution of a Traditional Cultural Sport." *Anthropos*, vol. 94, n° 1/3, p. 85-106, en partic. p. 99, www.jstor.org/stable/40465695, consulté le 16 septembre 2012.

C'est seulement plus tard que les dromadaires acquièrent une valeur économique dans le système alimentaire, avec la commercialisation aujourd'hui massive de lait de chamelle et de produits dérivés.

L'élevage des dromadaires s'articule à une politique gouvernementale de promotion de cette activité, qui se concrétise notamment à partir de 1999 par un programme de recherche intitulé *Development of Sustainable Camel Production Systems*. Celui-ci a été mis en oeuvre à l'*Animal Production Department* de l'Université des É.A.U. sous la direction du Dr Ghaleb Alhadrami. Le programme est subdivisé en trois volets : le développement de systèmes durables de production de plantes pour nourrir les dromadaires (avec l'utilisation de plantes adaptées à une salinité élevée) ; le développement d'embryons *in vitro* pour contourner la lenteur de la reproduction naturelle et opérer une sélection génétique pour améliorer la production de viande ; la transformation de produits en articles acceptables par les consommateurs (avec notamment l'innovation technique dans le domaine de la stérilisation du lait) ¹¹⁸⁰.

III-3.4. Une recomposition des territoires agricoles sans résultat significatif sur l'autosuffisance alimentaire

Les cloisons qui compartimentent ou qui traversent l'espace des Émirats étaient assez statiques avant leur ouverture sur le reste du monde sous l'impulsion de l'extraction pétrolière et des choix politiques de Cheikh Zayed. Sous la présidence de ce dernier, ces cloisons se déplacent rapidement, entraînant une recomposition des territoires qui reste cependant défavorable à la commercialisation des produits de l'agriculture émiratie sauf pour ce qui concerne quelques produits d'origine animale.

-Un front pionnier qui intègre les systèmes productifs agricoles à l'économie mondialisée

La mise en valeur du territoire rural des É.A.U. par l'agriculture concerne principalement l'émirat d'Abu Dhabi. Décidée depuis la capitale de cette principauté et organisée le long des axes routiers qui vont de cette métropole littorale vers l'intérieur des terres, elle est assimilable à un front pionnier. On retrouve en effet les objectifs de mise en valeur agricole, de contrôle du peuplement, de désenclavement routier et de maîtrise du territoire, qui sont présents dans les fronts pionniers d'Indonésie ou du Brésil, par exemple ¹¹⁸¹. Les espaces nouvellement mis en valeur dans l'émirat d'Abu Dhabi par l'agriculture partagent aussi une autre caractéristique des espaces pionniers : ils importent tout ¹¹⁸². Les travailleurs agricoles consomment essentiellement des denrées alimentaires importées *via* les villes portuaires et les semences et les technologies employées proviennent de l'étranger. L'agriculture moderne développée aux Émirats dépend des importations de semences et de matériel. Elle est donc une porte d'entrée du capitalisme mondialisé. Les

¹¹⁸⁰ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 256-257.

¹¹⁸¹ Cf. par ex. Marie-Françoise FLEURY, 2009, « Les dynamiques des fronts pionniers amazoniens », consulté sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/etpays/Bresil/BresilDoc6.htm> le 7 avril 2019.

¹¹⁸² Roger BRUNET, 2001, *Le Déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin, p. 69.

semences des légumes cultivés sont toutes importées, souvent des Pays-Bas, et aussi des États-Unis, du Japon ou encore de l'Inde, par voie maritime ou aérienne. Les semenciers fournisseurs sont des firmes transnationales : il s'agit principalement de la société suisse Syngenta, de la société française Clause, filiale de Limagrain, et de Seminis, une filiale de l'entreprise américaine Monsanto, elle-même rachetée en septembre 2016 par la firme allemande Bayer. Cette dernière est par ailleurs le fournisseur majoritaire de pesticides des exploitations émiriennes ¹¹⁸³. L'entrée aux É.A.U. des semences produites par de grandes firmes est déjà ancienne et s'explique par l'introduction de légumes qui n'existaient pas dans la région du Golfe, à l'exemple des tomates expérimentées à Saadiyat dans les années 1970 et dont les graines étaient déjà fournies par des firmes japonaises, françaises et néerlandaises. On sait par ailleurs que les engrais chimiques utilisés à Saadiyat étaient importés d'Allemagne de l'Ouest ¹¹⁸⁴, on peut supposer que le fournisseur était la société BASF qui compte parmi les plus grands groupes mondiaux de l'industrie chimique.

Les métropoles du littoral cherchent ainsi à intégrer dans un même territoire la bande côtière urbanisée et les marges désertiques. Le front pionnier correspond à une cloison que les maîtres de la côte s'efforcent de repousser. Dans le cas des É.A.U. et particulièrement d'Abu Dhabi, il s'agit, à partir d'un territoire en archipel, dans lequel Abu Dhabi, Al Ain et Liwa sont comme des îles au milieu d'une mer de sable, d'établir une continuité spatiale dans la maîtrise de l'espace. Ce front pionnier confirme le « renversement de l'espace » dont parle Alain Cariou : on assiste à une mise en valeur du territoire à partir des métropoles littorales alors qu'autrefois c'étaient les oasis de l'intérieur des terres qui étaient les centres politiques et économiques, à l'exemple de Liwa que le cheikh des Al Bu Falah quitta pour s'établir à Abu Dhabi dans les dernières années du XVIII^e siècle ¹¹⁸⁵. Des souverains établis sur le littoral se sont appropriés les oasis de l'intérieur (comme nous l'avons vu par l'exemple de Cheikh Zayed bin Khalifa avec Al Ain au tournant du XIX^e et du XX^e siècle). Soixante-dix ans plus tard, Cheikh Zayed bin Sultan commençait à décider où créer de nouveaux espaces agricoles en dehors des oasis.

-Une mondialisation qui aide à la pénétration des marchés par les denrées importées au lieu de soutenir la vente des produits du pays

Si la création des périmètres irrigués dans les espaces ruraux émiratis et tout particulièrement abu-dhabiens témoigne bien d'une dynamique d'intégration du territoire des É.A.U., cette dynamique n'a en réalité que très peu profité à la commercialisation des produits agricoles et alimentaires du pays.

Le pétrole et le développement économique fondé sur son exploitation n'encourageaient pas les Émiratis à investir dans l'agriculture pour gagner leur vie. Le développement aux Émirats était essentiellement un phénomène urbain et littoral et il l'est resté. Il a intégré les populations originaires des différents émirats dans une nouvelle nation. Ses membres ont un statut privilégié dans la société cosmopolite des É.A.U., recomposée autour de deux statuts : le « citoyen » et l' « expatrié ». Dans le cadre élaboré par Jean

¹¹⁸³ Entretiens, 30 octobre 2016, pendant la visite d'exploitations agricoles à Al Hayer en compagnie d'ingénieurs agricoles de l'ADFSC.

¹¹⁸⁴ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 18.

¹¹⁸⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 111.

Gottmann, l'intégration par le développement économique constitue une *iconographie*, c'est-à-dire « un ciment solide [qui] lie les membres de la communauté qui acceptent la cohabitation sous la même autorité politique » ¹¹⁸⁶. Cette iconographie, dans laquelle la célébration de Cheikh Zayed « le père de la nation » joue un rôle fondamental, a été façonnée dans les *carrefours*, en l'occurrence les capitales des différents émirats et en particulier Abu Dhabi, la capitale fédérale. La combinaison du développement économique urbain et littoral avec l'iconographie de la nation émirienne permettant aux nationaux de jouir d'un certain nombre de privilèges offrait aux éleveurs et cultivateurs des opportunités d'améliorer considérablement leurs conditions de vie, mais cela les détournait des activités agricoles.

De plus, l'iconographie de la nation émiratie a accéléré le décloisonnement entre les émirats et leur intégration dans le territoire des É.A.U. Aucune des frontières internes aux É.A.U. n'apparaît plus comme une cloison, la circulation des denrées entre émirats étant entièrement libre. Or l'effacement de ces frontières a probablement été lui aussi un facteur-clé du remodelage de la géographie agricole des Émirats : il a précipité le déclin de l'agriculture à Ras al-Khaimah qui, déjà mise en difficulté par l'intrusion d'eau salée dans les nappes souterraines, est incapable de soutenir la concurrence de l'agriculture lourdement subventionnée de l'émirat d'Abu Dhabi ¹¹⁸⁷.

L'objectif officiel de la politique volontariste de développement agricole conduite sous Cheikh Zayed était l'autosuffisance en produits agricoles et alimentaires ¹¹⁸⁸, qui devait advenir par l'augmentation des surfaces cultivées et par celle des rendements, grâce à la fourniture de machines et de fertilisants et aux applications de la recherche scientifique ¹¹⁸⁹. La vision de Cheikh Zayed pour l'agriculture émirienne semblait être une politique de substitution aux importations, classique dans les pays en développement et nouvellement décolonisés. L'aspiration à l'autosuffisance était encore mentionnée dans des publications officielles à la fin des années 1990 ¹¹⁹⁰.

En tant que chef de l'État, Cheikh Zayed se devait d'apporter une réponse aux angoisses que la dépendance aux importations suscitait chez les populations des pays du Golfe après les menaces du secrétaire d'État américain Henry Kissinger et du secrétaire à l'Agriculture Earl Butz d'utiliser « l'arme alimentaire » en représailles du choc pétrolier de 1973 ¹¹⁹¹. Les monarchies du Golfe ont ensuite vu à leurs portes les conséquences de l'embargo infligé entre 1990 et 2003 par l'ONU contre l'Irak (pays qui importait au moins 70 % de sa nourriture avant de subir cette sanction), avec un jeune enfant sur quatre touché par la malnutrition chronique en 1999 malgré l'application du programme « pétrole contre nourriture » à partir de 1996 ¹¹⁹². Dans un article paru en 2013, Pierre Blanc et Matthieu Brun

¹¹⁸⁶ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 220.

¹¹⁸⁷ Ce fait a été régulièrement abordé dans la presse émiratie. Par exemple, le chef-comptable de RAK Poultry explique que son entreprise doit placer son chiffre d'affaires en bourse pour parvenir à être rentable. En effet, le coût de revient du poulet de RAK Poultry est de 14 AED/kg, alors que les compagnies abu-dhabiennes peuvent vendre à 13 AED/kg grâce à l'aide dont elles bénéficient (40 % de la nourriture payée par l'État, vaccination gratuite). Cf. Hadeel AL SAYEGH, 2015, « Stock losses pull Ras Al Khaimah Poultry into the red », *The National* (Abu Dhabi), 11 février 2015.

¹¹⁸⁸ Objectif clairement énoncé dans des publications officielles comme Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, français p. 47, arabe p. 38.

¹¹⁸⁹ Cf. le discours de Cheikh Zayed du 20 août 1973 dont un extrait est reproduit dans Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 292.

¹¹⁹⁰ Par ex. Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 123.

¹¹⁹¹ Joseph COLLINS, 1975, *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁹² Stéphanie RIVOAL, 2015, *op. cit.*, p. 15. Études de l'OMS et de l'Unicef citées dans Michaël LESSARD,

ont expliqué que de nombreux pays arabes voulaient accroître leur autonomie alimentaire car celle-ci « était perçue comme le vecteur de la stabilité intérieure et comme la condition d'une certaine souveraineté » ¹¹⁹³.

Toutefois, on imagine mal comment l'agriculture sur le territoire émirien aurait pu suivre la croissance de la population des É.A.U. Le nombre d'habitants sous la présidence de Cheikh Zayed (1971-2004) a été multiplié par 14 puisqu'il est passé d'environ 280 000 à plus de 4 millions, une croissance démographique due avant tout à l'immigration massive, principalement en provenance d'Asie du Sud et du Sud-Est, secondairement d'Occident et d'autres pays arabes ¹¹⁹⁴.

Par ailleurs, la concurrence des importations était en général insoutenable pour les cultures émiraties, très coûteuses dans les conditions naturelles des É.A.U. et donc très onéreuses pour le gouvernement puisqu'elles n'étaient économiquement possibles que dans le cadre d'une agriculture lourdement subventionnée. Dans les années 1970, le coût de production du blé dans la région d'Al Ain était estimé à 2 dollars/kg ¹¹⁹⁵ alors qu'aux États-Unis, qui réalisaient 45 % des exportations mondiales de blé, le cours de cette céréale sur le marché de Chicago pendant cette décennie n'avait pas dépassé 0,17 dollar/kg (maximum de 4,60 dollars le boisseau en 1973-74) ¹¹⁹⁶. Les *mazâri'*, de 2 à 3 ha chacune et rarement équipées de serres (seulement 7 358 serres dans tous les Émirats en 1997) ¹¹⁹⁷, réalisaient une production qui n'était que saisonnière (souvent d'octobre à mars) et insuffisante pour envisager une commercialisation de grande ampleur en dehors de la vente de dattes ¹¹⁹⁸. La *Revue annuelle des Émirats* 1996 donne comme raison à la faible superficie des parcelles qu'elles constituent ainsi « des unités gérables par des familles » ¹¹⁹⁹. C'était probablement le but poursuivi par Cheikh Zayed. Face à la difficulté pour les produits de l'agriculture émiratie de se substituer aux importations de denrées alimentaires, il était quasiment impossible de convaincre des entrepreneurs émiratis d'investir dans ce secteur ; d'où l'option prise par Zayed de privilégier une agriculture de petits propriétaires plutôt qu'une agriculture de firme, un choix qui n'est pas nécessairement idéologique mais qui procède des réalités géographiques et économiques que nous avons exposées.

Néanmoins, pour les raisons que nous avons exposées (liées à la combinaison du développement économique et de l'iconographie de la nation émirienne), aucune famille émiratie n'a fait de l'exploitation agricole sa principale source de revenus (la parcelle pouvant même n'apporter aucun revenu), à de très rares exceptions, et les étrangers qui travaillent

2004, « Les sanctions économiques globales contre l'Irak (1990-2003) étaient-elles compatibles avec le respect effectif de la Charte de l'ONU, des droits humains et du droit international humanitaire ? », essai de maîtrise en relations internationales, Québec, Université Laval, p. 15 et 22, consulté sur <http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/hei/fichiers/mriessaimichaellessard.pdf> le 10 avril 2019.

¹¹⁹³ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 133.

¹¹⁹⁴ Philippe CADENE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 43. Banque mondiale, 2017, « Population, total », <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=AE> (consulté en octobre 2018).

¹¹⁹⁵ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 14.

¹¹⁹⁶ Susan GEORGE, 1979, « La politique agricole et alimentaire américaine face au reste du monde », *Économie rurale*, n° 133, p. 44-46. DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2662>, consulté le 10 avril 2019.

¹¹⁹⁷ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 145.

¹¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 148. AL ABED Ibrahim, VINE Peter, VINE Paula (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹¹⁹⁹ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

dans ces parcelles ne sont pas des familles mais exclusivement des hommes seuls dont l'épouse éventuelle est en général restée dans le pays d'origine et qui dans tous les cas ne vient jamais sur la propriété agricole.

La difficulté de la production agricole émiratie à s'enraciner s'est trouvée amplifiée par le fait que les Émiratis qui avaient encore des activités agricoles finirent pour beaucoup d'entre eux par les abandonner. À une agriculture qui ne suffisait généralement pas à faire vivre des familles ¹²⁰⁰, les populations rurales ont préféré les emplois plus rémunérateurs des villes, en particulier les postes de fonctionnaires, dont les traitements, très élevés et sans rapport avec le travail réalisé, constituent une redistribution de la rente pétrolière ¹²⁰¹. Beaucoup avaient déjà quitté les cultures et l'élevage pour créer des entreprises de transport ou s'employer dans les compagnies pétrolières, dont l'activité était créatrice de nouvelles villes ¹²⁰². Les gouvernements de ce qui devenait l'État des Émirats arabes unis conduisaient des politiques destinées à fixer les agriculteurs sur les terres qu'ils cultivaient mais aussi à diversifier leurs sources de revenus ¹²⁰³, ce qui était paradoxal puisque le deuxième objectif impliquait presque obligatoirement des activités urbaines. Comme la modernisation de l'agriculture émiratie était financée grâce à des capitaux apportés par l'État, les cultivateurs réalisaient rapidement d'importants profits qui leur permettaient d'abandonner les travaux agricoles à des salariés immigrés et d'exercer un autre métier en ville ou, pour certains, dans les centres agricoles gouvernementaux. L'urbanisation s'accompagna d'un déversement des populations agricoles émiraties vers les industries extractives et les services. Presque aucun citoyen émirien n'a choisi de faire de l'agriculture son activité principale. Les ouvriers qui travaillent dans les parcelles agricoles sont donc des étrangers qui proviennent en général d'Asie du Sud ¹²⁰⁴. En 2017, parmi les 247 664 habitants de la région d'Al Ain considérés comme ruraux dans les statistiques gouvernementales, 153 342 n'avaient pas la nationalité émirienne (soit 61,9 %) ¹²⁰⁵. Une très large majorité des détenteurs d'une parcelle agricole occupe un emploi sans rapport avec l'agriculture ou est retraitée, et ne vient sur l'exploitation que le week-end. Dans ces conditions, la motivation de ces propriétaires absents est souvent trop faible pour développer la parcelle.

L'agriculture émiratie s'est donc construite sur un modèle très différent de l'Arabie saoudite voisine, où le développement agricole moderne prit dès le début la forme de très vastes exploitations céréalières gérées par des firmes. La première fut un périmètre irrigué de plus de 4 000 ha, équipé de 51 rampes-pivots permettant d'irriguer autant de cercles de cultures irriguées, créé au début des années 1960 par des ingénieurs de l'Aramco épaulés de consultants de la Fondation Ford ¹²⁰⁶. L'Arabie saoudite et les É.A.U. ont cependant en commun l'échec de leurs politiques de sédentarisation des bédouins par l'agriculture dans les espaces ruraux. Les tentatives de transformer les pasteurs nomades en cultivateurs sédentaires furent dans l'ensemble un échec. En 1966, suivant l'exemple du Qatar l'année précédente, l'émirat d'Abu Dhabi proposa à des populations nomades des maisons construites et équipées selon les normes européennes ¹²⁰⁷. La plupart des nomades ainsi

¹²⁰⁰ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 200-201.

¹²⁰¹ Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*, p. 79.

¹²⁰² Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 112, 116-120, 180, 230-232.

¹²⁰³ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op.cit.*, p. 13.

¹²⁰⁴ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 218-219.

¹²⁰⁵ D'après STATISTICS CENTER OF ABU DHABI, 2017, *Statistical Yearbook 2017*, p. 123-137, en ligne sur scad.ae.

¹²⁰⁶ Alain CARIOU, 2020, *op. cit.*, d'après Thomas LIPPMAN, 2004, *op. cit.*

¹²⁰⁷ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 30.

installés quitta toutefois rapidement ces maisons et n'entreprit pas de valoriser par l'agriculture les terrains reçus. Ce non-enracinement s'explique par les perturbations économiques dues à la rupture brutale avec le nomadisme ¹²⁰⁸. Les Bani Yas, par exemple, confédération tribale à laquelle appartient la famille régnante d'Abu Dhabi, nomadisaient encore beaucoup en raison de leurs intérêts économiques répartis à travers le territoire abudhabien ¹²⁰⁹. Les nomades considéraient de plus que les travailleurs agricoles autres que les éleveurs de dromadaires étaient en bas de l'échelle sociale ¹²¹⁰, ce qui pouvait s'expliquer par la présence du paludisme dans les palmeraies ¹²¹¹. Le délaissement des terres offertes aux nomades par le gouvernement d'Abu Dhabi allait fréquemment jusqu'à l'abandon total ¹²¹². De la même façon, les nouvelles terres agricoles aménagées dans l'émirat de Dubaï, à Ruwaya (aussi transcrit Ruwayyah ou Rueiya), en 1974, ou dans l'émirat de Sharjah, aux alentours de Maliha, ne trouvaient pas preneurs parmi les bédouins, à qui elles étaient pourtant destinées initialement. Celles-ci furent finalement distribuées à des citadins, qui trouvaient dans cette agriculture très subventionnée une source supplémentaire de revenus mais qui se contentaient eux aussi d'être de simples propriétaires fonciers et en aucun cas des travailleurs agricoles ¹²¹³.

Aux É.A.U., si les *mazâri'* permettaient d'augmenter légèrement la part de la production nationale dans l'alimentation des nationaux, cette dernière continuait de dépendre largement des importations, comme celle des immigrés. Les chiffres trouvés dans les publications gouvernementales ne doivent pas être pris au sérieux et peuvent même être très fantaisistes : la *Revue annuelle des Émirats arabes unis 1996* prétendait par exemple que les É.A.U. avaient atteint cette année-là un taux d'autosuffisance de 90 % pour les produits laitiers, les volailles (sans que l'on sache s'il s'agit de la chair ou des œufs), les légumes, les fruits et le fourrage, avant d'annoncer dans le même tableau un taux de 24 % pour une catégorie « produits d'origine animale » dont on se demande à quoi elle correspond si elle n'inclut pas les produits laitiers et les volailles. Au pavillon émirati de l'exposition universelle de 2015 à Milan, où nous nous sommes rendus, le taux d'autosuffisance avancé pour les fruits et légumes était de 57 % (on verra plus loin qu'à la même date, une étude indépendante commandée par des services du gouvernement d'Abu Dhabi sur les fruits et légumes a évalué ce taux à 16 %).

En résumé, la fonction nourricière des cultures, liée aux questions de sécurité et d'indépendance, est évidemment réelle mais ne doit pas être surestimée aux É.A.U., de même que sa fonction économique : ces fonctions restent mineures. Ce sont avant tout les fonctions spatiale, horogénétique, politique et identitaire, que nous avons commentées plus haut, qui ont primé dans la politique de développement des cultures conduite par Cheikh Zayed. Le règne de ce dernier correspond à la période du déclin définitif de l'agriculture oasienne, patrimonialisée notamment à des fins touristiques mais qui n'a quasiment plus aucune fonction nourricière.

¹²⁰⁸ *Loc. cit.*

¹²⁰⁹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 110.

¹²¹⁰ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op.cit.*, p. 14-15.

¹²¹¹ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 151.

¹²¹² Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op.cit.*, p. 13.

¹²¹³ *Ibid.*, p. 15. Ragaei EL MALLAKH, 2015 (1981), *op. cit.*, p. 39.

III-4. La disparition récente de pans entiers de la production et l'évolution du cloisonnement qui facilite l'émergence de secteurs spécifiques

Deux secteurs se sont distingués sous le règne de Cheikh Zayed en contribuant de façon significative à l'autosuffisance alimentaire des É.A.U. : la pêche et l'élevage. Le pays a été autosuffisant en poisson dans les années 1990 ¹²¹⁴ mais cette autosuffisance, nous le verrons bientôt, ne pouvait pas être durable car elle outrepassait les limites écologiques des ressources offertes par les zones de pêche émiriennes. Quant aux élevages, les producteurs d'œufs allaient progressivement faire jeu égal avec les œufs importés en matière de compétitivité-prix, et les producteurs de lait réussiraient à éliminer presque totalement leurs concurrents étrangers du marché émirien à l'exception du groupe saoudien Al Marai. L'organisation de l'élevage laitier par des firmes a rendu possible l'intégration de la production, de la transformation et de la commercialisation au sein d'un même réseau, ce qui a permis au lait et aux produits laitiers des Émirats de franchir la cloison à laquelle la production horticole se heurtait. L'exemple du secteur laitier a sans doute inspiré celui de l'horticulture qui connaît récemment une révolution de son organisation et parvient enfin à conquérir des parts sur les marchés des villes émiriennes. Cette évolution ne peut toutefois pas masquer le coup d'arrêt général porté à l'agriculture émiratie ni le fait que l'autosuffisance reste un objectif hors d'atteinte.

III-4.1. Des facteurs divers qui portent un coup d'arrêt au développement de l'agriculture et de la pêche aux É.A.U.

Le développement de l'agriculture et de la pêche aux É.A.U. sous l'impulsion de Cheikh Zayed s'est vite heurté à des obstacles organisationnels, culturels et écologiques.

-L'agriculture émiratie handicapée par la faiblesse de l'armature urbaine

Nous avons vu qu'avec la mise en place d'un réseau routier aux É.A.U., les agriculteurs auraient théoriquement pu accroître leur production afin de dégager des surplus et d'accéder à de nouveaux débouchés dans les métropoles côtières, mais qu'en réalité les routes ont surtout facilité le transport de denrées importées depuis les ports vers l'arrière-pays ; ces denrées, souvent produites à moindre coût, permettaient de se passer d'une agriculture que les populations rurales maintenaient avant tout par nécessité.

Ajoutons que le développement du réseau routier ne s'est pas accompagné d'un développement significatif du réseau urbain, ce qui contribue aussi à expliquer la faiblesse du système productif agricole et alimentaire des É.A.U. L'armature urbaine se caractérise par l'hypertrophie démographique et la très forte concentration des activités économiques dans un petit nombre de villes. Les É.A.U. ont connu en outre une urbanisation très rapide sans avoir pour autant de tradition citadine, l'aridité ayant longtemps empêché ou contrarié les installations humaines permanentes dans la péninsule Arabique. Dans l'émirat d'Abu Dhabi, par exemple, la croissance démographique a été polarisée par les agglomérations d'Abu Dhabi (millionnaire en habitants), qui donne son nom à l'émirat, et d'Al Ain (400 000 habitants en

¹²¹⁴ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 18. Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 28.

2007), qui ont grandi de 125 % et 185 % entre 1987 et 2007. Si l'attrait des villes sur les nationaux est certain, le recours massif au travail d'expatriés constitue toutefois le facteur principal de la croissance urbaine (les étrangers formeraient 88 % des habitants de l'agglomération d'Abu Dhabi)¹²¹⁵. Le système urbain aux É.A.U. manque ainsi de villes moyennes qui seraient capables d'être des relais entre les espaces agricoles et les métropoles. Les villes moyennes des É.A.U. sont en général liées à l'industrie pétrolière et ne créent pas d'emplois dans le secteur de l'agriculture. Madinat Zayed, à mi-chemin de la côte et de Liwa, dans la région occidentale de l'émirat d'Abu Dhabi, fait figure d'exception.

-Les difficultés des horticulteurs émiratis à rentabiliser leur production

Les cultivateurs émiratis peinent à être rentables et ce problème a été ouvertement abordé dans la presse émiratie à plusieurs reprises¹²¹⁶. Des obstacles à leur activité venus des autorités politiques seraient donc mal perçus.

Les années 1990 ont été aux É.A.U. celles de l'émergence de la grande distribution, avec l'ouverture d'hypermarchés par des chaînes transnationales, comme Carrefour, et la création par des étrangers aux É.A.U. de nouvelles enseignes comme Lulu. Cet essor des grandes surfaces a consolidé la conquête du marché émirati par les produits importés, ce qui n'a pas permis le développement d'une agriculture sous contrat dans laquelle les producteurs émiratis auraient pu s'insérer.

Dès la fin des années 1970, alors qu'on comptait neuf sortes de légumes cultivés dans les trois régions agricoles relevant du Ministère fédéral de l'Agriculture en hiver, les tomates occupaient à elles seules 48,5 % des surfaces cultivées pour l'horticulture¹²¹⁷. La prévalence des tomates dans l'horticulture émiratie s'est poursuivie, celles-ci étant suivies par les concombres¹²¹⁸. En se concentrant sur un petit nombre de légumes alors que leur accès au marché était difficile et que la demande en produits du pays était faible, les producteurs émiratis ont fourni sur ces quelques légumes une offre excédentaire et fait jouer contre eux l'effet de King, une loi bien connue des économistes. Selon cette loi, si l'élasticité de la demande par rapport au prix est faible (ce qui est le cas pour la plupart des denrées alimentaires dans les pays où les besoins alimentaires sont globalement satisfaits), alors les variations de prix sont plus que proportionnelles aux variations de quantités mises sur le marché, ce qui, dans le cas présent, fait baisser la valeur totale des récoltes et donc les recettes des exploitations agricoles¹²¹⁹. La fraisculture constitue l'une des exceptions car, pour les produits périssables difficiles à conserver comme les fraises, la demande est élastique et l'effet de King ne joue donc pas contre les producteurs.

Pour ne rien arranger, la demande est limitée par la mauvaise image relative des fruits et légumes produits aux Émirats : de nombreux hôtels et restaurants rechignent à les acheter,

¹²¹⁵ Philippe CADÈNE, 2012, « Croissance urbaine, migrations et diversification sociale dans le golfe Arabo-persique », *Espace populations sociétés*, n° 2, 10.4000/eps.4933 (consulté en février 2018).

¹²¹⁶ Cf. par ex. Caline MALEK, 2011, "Farmers Struggle to Adapt in Competitive Market", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 13 mai 2011, consulté en octobre 2018 sur <https://www.thenational.ae/uae/farmers-struggle-to-adapt-in-competitive-market-1.472896>. Même auteure, 2013, "Thousands of abandoned farms across the nation are to be brought back to life", *The National* (Abu Dhabi), 14 mars.

¹²¹⁷ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 16.

¹²¹⁸ Saif S. AL-QAYDI, 2014, *op. cit.*, p. 172.

¹²¹⁹ Cf. par ex. Jean-Paul CHARVET, 1988, *op. cit.*, p. 38-43.

préférant des produits importés ¹²²⁰. Les détaillants qui tiennent les magasins dans les métropoles littorales ne sont pas émiratis mais souvent indiens et trouvent plus simple de se fournir auprès des grossistes présents dans les villes portuaires comme à Port Zayed (Abu Dhabi) ou à Al Awir (Dubai), dont les fournisseurs, notamment des entreprises sud-asiatiques, peuvent les fournir toute l'année, contrairement à la plupart des exploitations émiriennes qui reste insuffisamment équipée pour produire en contre-saison ¹²²¹. L'approvisionnement alimentaire des métropoles apparaît fortement imbriqué dans des réseaux sociaux dont les membres partagent une origine géographique commune : cette imbrication (*embeddedness*) contribue à entretenir la cloison entre le littoral et l'intérieur, une cloison très perméable aux biens agricoles et alimentaires qui pénètrent l'arrière-pays mais beaucoup moins poreuse pour les denrées produites dans l'intérieur et qui pourraient trouver un débouché dans les métropoles littorales des É.A.U. Cette cloison est parfois un tel obstacle pour les productions agricoles émiraties que la frontière avec l'Arabie saoudite peut être plus facilement franchie. Des producteurs de tomates de Mezaaira, dans le Liwa, ont fait le constat qu'il leur est impossible d'écouler leur production aux É.A.U. et ils ont par conséquent fait le choix d'exporter leur production vers le royaume saoudien ¹²²². Un article paru en mars 2014 dans le journal abu-dhabien *The National* signalait qu'en raison de la saturation du marché par les importations, les camions qui venaient livrer la production émirienne de tomates aux chaînes de grande distribution n'étaient plus déchargés ; une centaine de camions était ainsi restée bloquée sans pouvoir livrer son chargement, qui représentait un total de 700 tonnes. La saturation du marché avait entraîné une chute des prix que les cultivateurs émiratis ne pouvaient pas suivre compte tenu de leur coût de revient ¹²²³.

-Le manque d'enracinement social de l'agriculture émiratie : des conséquences environnementales

Les ouvriers agricoles qui vivent et travaillent aux É.A.U. peuvent n'avoir aucune formation aux techniques agricoles ; ils ne sont pas compétents dans l'utilisation de technologies avancées et, n'étant pas conscients des problèmes de développement durable, ne sont pas soucieux d'économiser les ressources, notamment en eau. La méconnaissance par les travailleurs étrangers des conditions locales a aussi été identifiée comme un facteur important de la surpêche, sur laquelle nous allons bientôt revenir ¹²²⁴.

Les compétences des ingénieurs agricoles sont indispensables pour former et encadrer les ouvriers agricoles et aider au bon fonctionnement des exploitations. Ces ingénieurs sont des immigrants surtout issus de pays du Machrek, qui vivent et travaillent aux É.A.U. pour une durée relativement longue (plusieurs dizaines d'années parfois). De par leur formation, eux sont sensibles aux questions de développement durable et particulièrement de gestion de la ressource en eau. La plupart des ingénieurs appartient à des organismes ou des agences gouvernementales : les Municipalités et le Ministère fédéral de l'Agriculture et de

¹²²⁰ Caline MALEK, 2011, *op. cit.*

¹²²¹ Entretiens, 25 octobre 2016, avec des détaillants et des grossistes réalisés à Abu Dhabi. Observations et entretiens au marché de gros des fruits et légumes d'Al Awir et au Deira Waterfront Market (Dubai) en février 2019.

¹²²² Témoignage rapporté par M. le Pr Philippe Cadène après un séjour aux É.A.U. à l'automne 2018.

¹²²³ (*The National*), 2014, « Abu Dhabi farmers cry foul as excessive supply of tomatoes floods market », *The National*, 19 mars 2014.

¹²²⁴ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 18.

la Pêche au temps de Cheikh Zayed, et de nos jours l'ADFSC (*Abu Dhabi Farmers' Services Center*) et le Ministère de l'Environnement et de l'Eau (souvent désigné par son acronyme en anglais : MEW) devenu Ministère du Changement climatique et de l'Environnement (MOCCAE) ¹²²⁵.

En dépit des compétences de ces ingénieurs, le développement agricole a été celui d'une agriculture minière qui était responsable de 83 % de la consommation d'eau aux É.A.U. en 2005 ¹²²⁶, un chiffre comparable à celui observé à l'échelle du Moyen-Orient ¹²²⁷.

On peut dresser un constat inquiétant de dégradation des ressources en eaux souterraines. Alors que l'augmentation de la production dans les monarchies du Golfe et dans les régions arides de l'Iran, qui avait conduit l'Arabie saoudite à atteindre l'autosuffisance en blé dans les années 1980, était perçue comme une contribution à la sécurité nationale, les conséquences environnementales de cette politique, particulièrement sur l'état des ressources en eau, apparaissent maintenant comme un péril ¹²²⁸, du moins chez les chercheurs qui étudient ces questions. Ce sentiment ne semble pas partagé par la majeure partie de la population, peu consciente des enjeux environnementaux. Celle-ci plébiscite les stratégies d'autosuffisance alimentaire (augmentation de la production et investissements transfrontaliers régionaux), encouragée par le lobbying des firmes qui cherchent à défendre les subsides dont elles bénéficient ¹²²⁹. L'inconscience des acteurs du système alimentaire sur cette question est manifeste et l'excuse de l'ignorance ne peut pas être invoquée puisqu'une étude du PNUD et de la FAO alarmait dès 1976 sur les dangers aux É.A.U. d'une expansion agricole fondée sur l'exploitation des eaux souterraines ¹²³⁰.

Les É.A.U., comme tous les pays de la péninsule Arabique, ont connu un effondrement du niveau de leurs ressources renouvelables annuelles en eau du fait de l'absence ou de l'insuffisance d'encadrement d'une demande en forte croissance ¹²³¹. Le tableau ci-dessous montre que la diminution depuis les années 1960 a été particulièrement prononcée aux É.A.U., où ces ressources ont été divisées par 84 en cinquante ans.

Tableau 17 : ressources renouvelables des pays de la péninsule Arabique en eau (m³/personne/an) ¹²³²

pays	en 1962	en 1992	en 2012
Bahreïn	670,5	221,8	88,01
Koweït	59,7	10,6	6,15
Oman	2 418	863,1	422,50
Qatar	1 036	137,1	28,28
Arabie saoudite	552,2	165,2	84,84
E.A.U.	1 376	99,0	16,29
Yémen	398	201,7	88,04

¹²²⁵ D'après les entretiens avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC, 30 octobre 2016, réalisés à Al Ain et à Al Hayer (émirat d'Abu Dhabi).

¹²²⁶ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.*, p. 376.

¹²²⁷ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 2.

¹²²⁸ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 18-19. L'auteur cite à l'appui N. BOZORGMEHR, 2014, "Iran: dried out", *Financial Times* (Royaume-Uni), 21 août.

¹²²⁹ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 1.

¹²³⁰ Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op. cit.*, p. 16-17.

¹²³¹ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 3.

¹²³² *Ibid.*, p. 4, d'après des données du système d'information AQUASTAT de la FAO.

Dans l'oasis d'Al Ain, la multiplication des forages a entraîné l'assèchement progressif des *aflaj* dès les années 1980. L'eau qui coule aujourd'hui dans les canaux des palmeraies n'est plus issue des antiques galeries mais est puisée jusqu'à des profondeurs de 200 m. La salinisation de l'aquifère a même poussé à compléter cette eau par de l'eau de la mer d'Oman dessalée par l'usine de Qidfa, près de Fujairah (à plus de 120 km d'Al Ain) afin de maintenir l'agriculture oasienne dans ce haut lieu de l'histoire abu-dhabienne. Comme le note Alain Cariou : « toutes les techniques et les savoir-faire hydrauliques traditionnels ont disparu, remplacé par une gestion technicienne dans une palmeraie désormais muséifiée. » ¹²³³ Gestion technicienne pour l'acheminement de l'eau jusqu'à l'oasis, mais techniques rudimentaires ensuite pour irriguer les cultures, comme en témoigne les photographies suivantes, que nous avons prises pour montrer comment des canaux d'irrigation, dépourvus de vannes, sont simplement obstrués par des sacs de sable et des morceaux de tissus, qui sont retirés au moment de l'irrigation (on le voit aussi sur le cliché que nous avons pris à Hatta en février 2019). Cette irrigation est faite sans surveillance et sans aucune conscience des quantités d'eau déversées, en l'absence de tout compteur ou appareil de mesure. Il s'agit tout simplement d'une inondation, à l'opposé des techniques d'irrigation goutte-à-goutte.

Clichés 1-2 : canaux d'irrigation dans la palmeraie d'Al Qattara (Al Ain), 27 octobre 2016



¹²³³ Alain CARIOU, 2020, *op. cit.*

Cliché 3 : cultures et canal d'irrigation à Hatta, février 2019



Le problème de la ressource en eau a d'abord été considéré par les gouvernants comme un problème technique plutôt que comme un problème éthique ¹²³⁴. À l'épuisement et à la salinisation des nappes phréatiques, l'État a répondu par la prospection afin de trouver et d'exploiter des nappes fossiles. En 1996, la *Revue annuelle des Émirats arabes unis* expliquait avec satisfaction que le puits de prospection GWA-2 ¹²³⁵, profond de 1 000 m, avait révélé une couche calcaire de 150 m d'épaisseur contenant de l'eau douce potable à environ 300 m de profondeur, et une strate de 250 m d'épaisseur à 900 m de profondeur dont on pouvait tirer autour de 100 m³ par heure d'une eau qui, avec une salinité de 916 ppm, convenait pour l'agriculture ¹²³⁶.

¹²³⁴ La distinction entre problème technique et problème éthique (pour lequel il n'existe pas de solution technique) est notamment opérée par Garrett HARDIN, 2018 (1968), *La Tragédie des communs*, Paris, PUF. Le mot « communs » dans le titre traduit l'anglais *commons*, qui désigne ici les pâturages communaux à partir desquels Garrett Hardin débute sa réflexion. Cette traduction peut néanmoins entraîner une confusion entre les notions de bien commun et de bien ouvert, alors que la distinction entre ces deux catégories est cruciale pour penser le problème de la gestion de la ressource en eau aux Émirats : nous avons bien expliqué que l'eau souterraine aux É.A.U. était un bien commun et qu'elle est devenue un bien ouvert.

¹²³⁵ GWA signifie *Groundwater Assessment Project in Abu Dhabi*. Il s'agit du dernier programme de prospection à la recherche d'aquifères à avoir été conduit sur le territoire de cet émirat. Il a été mené par deux entreprises allemandes : la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) et Daimler-Benz Aerospace. Cf. Jack R. EGGLESTON *et al.*, 2020, *Hydrogeologic Framework and Simulation of Predevelopment Groundwater Flow, Eastern Abu Dhabi Emirate, United Arab Emirates*, Scientific Investigations Report 2018-5158, Reston, U.S. Geological Survey, p. 3, consulté en ligne le 26 juillet 2020 sur <https://doi.org/10.3133/sir20185158>.

¹²³⁶ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (éd.), 1996, *op. cit.*, p. 131.

Après le décès de Cheikh Zayed en 2004, la génération de dirigeants qui lui a succédé à Abu Dhabi a néanmoins commencé à considérer le problème de l'eau comme un problème éthique et à réformer la répartition et la régulation de cette ressource.

Le gouvernement d'Abu Dhabi a pris un tournant radical pour préserver la ressource en eau. À partir de 2010, le gouvernement d'Abu Dhabi a fait le choix d'abandonner la production de céréales et d'herbe de Rhodes, une culture fourragère qui consommait à elle seule 59 % de l'eau à usage agricole, une eau essentiellement puisée dans les nappes souterraines ¹²³⁷. La monoculture de fourrage tendait en outre à appauvrir le sol et le fourrage produit était réputé de moins bonne qualité que le fourrage importé ¹²³⁸. On observe encore des cultures d'herbe de Rhodes lorsqu'on s'éloigne de l'axe Abu Dhabi-Al Ain ¹²³⁹ et même, avec parcimonie, dans une palmeraie d'Al Ain (cf. cliché d'Al Qattara), mais la production a tout de même été divisée par 18 en l'espace de trois ans, si on en croit les statistiques officielles ¹²⁴⁰. L'arrêt des subventions gouvernementales a divisé par plus de deux les recettes de la production d'herbe de Rhodes pour les exploitants concernés ¹²⁴¹. D'autres plantes fourragères ont été interdites par le gouvernement d'Abu Dhabi en plusieurs étapes étalées de 2006 à 2012 ¹²⁴². Les sources sont confuses sur ce qui relève de l'interdiction pure et simple et ce qui est autorisé mais qui n'est plus subventionné ; un document de l'U.S. Department of Agriculture ¹²⁴³ mentionne l'interdiction de l'alfalfa mais il s'agit de toute évidence d'une erreur, à moins que cette interdiction existe sur le papier mais ne soit pas réellement entrée en vigueur : de nombreuses *mazâri'* le long de la route Abu Dhabi-Al Ain cultivent de l'alfalfa et ne le dissimulent pas. Le maïs est encore cultivé de manière sporadique, comme le montre la photographie suivante, que nous avons prise à Hatta en février 2019. Ce qui est certain, c'est que le système, initié à la fin des années 1990, qui permettait aux producteurs abu-dhabiens de vendre leur fourrage à des magasins gouvernementaux, a pris fin. Cet arrêt fait réaliser au gouvernement de substantielles économies puisqu'il lui revient moins cher de faire importer du fourrage depuis l'extérieur des É.A.U. que d'acheter celui produit dans l'émirat ¹²⁴⁴. L'abandon de cette politique a en effet soulagé le budget du gouvernement d'Abu Dhabi d'une dépense annuelle d'environ 800 000 millions de dirhams (à peu près 180 000 euros) ¹²⁴⁵. Les subventions étaient en partie détournées de leur but initial car certains éleveurs, enregistrés comme ayant droit au fourrage à prix subventionné, avaient vendu tout ou partie de leur cheptel et exportaient le fourrage au prix du marché en empochant la différence ; l'ADFCA a donc décidé en 2010 de procéder à un recensement des animaux d'élevage et d'interdire l'exportation de nourriture animale ¹²⁴⁶. La pratique n'a néanmoins pas totalement cessé et s'est transformée puisque le

¹²³⁷ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 223. Megan DETRIE, 2010, *op. cit.*

¹²³⁸ Entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Mohammed bin Zayed City.

¹²³⁹ Observations dans le Liwa le 30 décembre 2015, à Al Quaa le 31 octobre 2017 et à Mirfa le 3 janvier 2018.

¹²⁴⁰ De 1 207 734 t en 2010 à 68 847 t en 2013, selon NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics 2013", *op. cit.*

¹²⁴¹ Megan DETRIE, 2010, *ibid.*

¹²⁴² Mohamed TAHA, 2012, *op. cit.*

¹²⁴³ *Ibid.*

¹²⁴⁴ Entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Mohammed bin Zayed City.

¹²⁴⁵ Megan DETRIE, 2010, *ibid.*

¹²⁴⁶ *Ibid.*

fourrage importé fourni par l'ADFCA est parfois lui aussi revendu à des prix très supérieurs sur le marché libre en dehors de l'émirat d'Abu Dhabi, non plus à l'étranger, mais dans des magasins privés situés dans l'arrière-pays de l'émirat de Sharjah (à Al Madam, Maliha ou Dhaid)¹²⁴⁷.

Cliché 4 : maïs cultivé en marge d'une palmeraie à Hatta, février 2019



L'abandon de cultures fortement consommatrices d'eau s'inscrit dans la planification *Abu Dhabi Vision 2030*, déclinée dans le *Water Resources Master Plan* publié en 2009 par l'Agence d'Abu Dhabi pour l'Environnement (EAD). L'émirat disposait à cette date de moins de 55 ans de réserves en eaux souterraines, chiffre qui doit être porté à 74 ans avant 2030 en faisant passer les prélèvements sous le seuil de renouvellement. Des compteurs d'eau sont en cours d'installation avec comme objectif affiché d'établir des tarifs qui reflètent les coûts¹²⁴⁸. Les nouveaux forages de puits sont aujourd'hui soumis à autorisation de la Cour du Prince

¹²⁴⁷ Observations et entretiens avec des vendeurs d'aliments pour animaux d'élevage, Maliha, Falaj Al Mualla et Dhaid, 29 octobre 2017.

¹²⁴⁸ ENVIRONMENT AGENCY – ABU DHABI (EAD), 2009, *Abu Dhabi Water Resources Master Plan*, p. 20. GOVERNMENT OF ABU DHABI, s. d., *The Water Resources Management Strategy for the Emirate of Abu Dhabi 2014-2018*, <https://www.ead.ae/Documents/PDF-Files/Executive-Summary-of-The-Water-Resources-Management-Strategy-for-the-Emirate-of-Abu-Dhabi-2014-2018-Eng.pdf> (consulté en mai 2018).

héritier Cheikh Muhammad bin Zayed Al Nahyan ¹²⁴⁹. Le *master plan* reprend les recommandations d'experts internationaux recrutés par l'intermédiaire de l'International Centre for Biosaline Research (ICBA) établi à Dubaï ¹²⁵⁰. La baisse planifiée de l'utilisation d'eau par l'agriculture répond à des considérations environnementales mais aussi économiques, afin de réallouer les ressources au profit des secteurs résidentiel, industriel et des services notamment pour le tourisme ¹²⁵¹.

D'après le Centre d'Abu Dhabi pour la Sécurité alimentaire, 56 % de l'eau utilisée dans l'émirat d'Abu Dhabi en 2016 l'était par l'agriculture ¹²⁵². Ce chiffre ne peut être qu'une estimation, en l'absence de compteurs. Pour l'ensemble des É.A.U., ce pourcentage serait passé de 83 % en 2005 ¹²⁵³ à 67 % en 2014 ¹²⁵⁴. Si ces estimations sont justes, ce serait alors une baisse considérable par rapport au début des années 2000. À l'échelle de l'ensemble des É.A.U. et pour l'année 2016, l'Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi (EAD) estimait la consommation d'eau souterraine à 2,7 milliards de m³ tandis que la part de cette eau souterraine utilisée pour l'irrigation était évaluée à 860 millions de m³ par le Masdar Institute ¹²⁵⁵. La proportion serait donc de 31,8%. À supposer que ces chiffres soient exacts, on peut imaginer que pour obtenir l'eau souterraine utilisée par l'agriculture, il faudrait ajouter aux 860 millions l'eau utilisée pour climatiser les serres, et retrancher aux 2,7 milliards l'eau souterraine utilisée par d'autres secteurs que l'agriculture. L'EAD a par ailleurs donné comme objectif que ce chiffre de 2,7 milliards de m³ passe à 717 millions de m³ d'ici 2030 ¹²⁵⁶. Il n'est pas anodin que l'EAD, l'Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi, fixe un objectif pour l'ensemble des Émirats. Cette initiative témoigne de l'hégémonie de l'émirat d'Abu Dhabi sur le reste de la fédération des É.A.U., et du fait que les technocrates cooptés par les souverains et leur entourage ne doutent pas de leurs prétentions.

Le secteur de l'agriculture émiratie peut être considéré comme un espace mésoéconomique confronté aux dynamiques macroéconomiques. Dans l'approche régulationniste de l'économie, un espace mésoéconomique est un secteur économique qui n'est que partiellement déterminé par les secteurs économiques dominants à l'échelle nationale ¹²⁵⁷. La diminution planifiée de l'utilisation de l'eau par l'agriculture semble être principalement une réponse à des considérations économiques afin de réaffecter les ressources au profit des secteurs résidentiel, industriel et tertiaire, notamment pour le tourisme ¹²⁵⁸. Cette ressource permet de poursuivre le développement des métropoles, qui concentrent la production de richesses et font rayonner les É.A.U. sur le plan international (comme le montrent les projets de construction de nouveaux quartiers qui sont les pièces maîtresses du plan Abu Dhabi Vision 2030). En contribuant à hauteur de 0,6 % au PIB des

¹²⁴⁹ Entretien, 29 octobre 2017, avec le propriétaire d'une *ʿizba*, Razeen.

¹²⁵⁰ EAD, 2009, *ibid.*

¹²⁵¹ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 2. Alain CARIOU, 2017, « "Crise de l'eau"... », *op. cit.*

¹²⁵² Mary SOPHIA, 2016, « Sustainable Agriculture », publié sur le site de l'Abu Dhabi Council for Economic Development, <https://www.adced.ae/sites/EN/mediacenter/Pages/Issue-23-Making-the-farm.aspx>, consulté le 26 juillet 2017.

¹²⁵³ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.*, p. 376.

¹²⁵⁴ Omar SAIF, Toufic MEZHER, Hassan A. ARAFAT, 2014, *op. cit.*, p. 331.

¹²⁵⁵ *Ibid.*

¹²⁵⁶ *Ibid.*

¹²⁵⁷ Thomas LAMARCHE, Pascal GROUIEZ, Martino NIEDDU, Jean-Pierre CHANTEAU, Agnès LABROUSSE, Sandrine MICHEL, Julien VERCUEIL, 2020, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », *Économie appliquée*, consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02998010/document> le 14 juin 2021.

¹²⁵⁸ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 2. Alain CARIOU, 2017, « "Crise de l'eau" ... », *op. cit.*

É.A.U. en 2015, l'agriculture ne peut pas prétendre à être considérée comme une priorité face au poids de l'immobilier (11,6%) et de la construction (10,0%), qui sont avec le commerce (11,3%) les principaux secteurs de l'économie du pays après le pétrole et le gaz (29,5 %) ¹²⁵⁹. En conséquence, l'espace mésoéconomique que constitue l'agriculture aux É.A.U. a dû se renouveler face à une dynamique macroéconomique avec d'autres secteurs (immobilier, construction) porteurs de croissance.

La possibilité d'un abandon de l'agriculture aux É.A.U. par le gouvernement pointe dans la *Revue annuelle* de l'année 2008 ¹²⁶⁰ :

« Oui, la tâche [le développement agricole] est réalisable, mais constitue-t-elle le meilleur usage possible de l'énergie et des ressources en eau douce qui sont de plus en plus précieuses ? Cela ne veut pas dire que l'agriculture est mise en veilleuse du point de vue du développement économique, elle demeure considérée comme une composante essentielle de la structure économique, mais on s'attache désormais à trouver des moyens de production alimentaire plus efficaces et à réduire les quantités d'eau douce utilisées à cette fin. »

L'empressement à ne pas assumer ce que la question rhétorique en début de citation suggère franchement montre le malaise des autorités gouvernementales devant la possibilité d'abandonner l'agriculture aux É.A.U. dans un futur proche. Les enjeux d'une telle décision sont politiques, économiques, sociaux, culturels et identitaires. La dépendance aux importations suscite de vives inquiétudes dans les pays du Golfe qui, après s'être sentis menacés par « l'arme alimentaire » (menaces des États-Unis après le choc pétrolier de 1973, embargo de l'ONU contre l'Irak dans les années 1990, etc.), redoutent à présent les contingentements temporaires des exportations par plusieurs pays fournisseurs depuis 2007. Une plus grande autosuffisance et l'intégration régionale sont les solutions plébiscitées dans la presse émiratie et soutenues par les entrepreneurs de l'agro-alimentaire, qui défendent leurs subsides ¹²⁶¹. Le gouvernement d'Abu Dhabi est par conséquent frileux dans l'application de son *Water Resources Master Plan*.

Des motifs politiques, sociaux et économiques freinent la mise en œuvre d'une politique cohérente de gestion de la ressource en eau. Alors qu'en 2013, un tiers des parcelles offertes était à l'abandon dans l'émirat d'Abu Dhabi ¹²⁶² une nouvelle contrainte signerait la fin de l'agriculture abu-dhabienne, ce qui pourrait être vécu comme une trahison de la vision de Cheikh Zayed, le « père fondateur ». Les dirigeants actuels sont confrontés au problème gottmannien de l'iconographie, résistance au changement, facteur d'identification. Cette iconographie est susceptible d'être manipulée par des acteurs organisés du secteur agricole qui veulent défendre leurs activités et leurs subsides.

C'est pourquoi l'eau puisée du sous-sol reste un bien ouvert, tandis que le gouvernement a raccordé de nombreuses parcelles agricoles au réseau de distribution d'eau de mer dessalée. Les citoyens d'Abu Dhabi continuent d'y avoir accès gratuitement ¹²⁶³ en dépit de l'objectif annoncé d'établir des tarifs qui reflètent les coûts ¹²⁶⁴ et alors que le

¹²⁵⁹ Sumaiyya WAHID SHAIKH, Genanew B. WORKU, Ananth RAO, 2017, *op. cit.*, p. 5.

¹²⁶⁰ Ibrahim AL ABED *et al.*, 2008, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2008*, trad. Françoise Barber, Michel Bernard, Laure Delpech et Céline Samson, publié avec la coopération du Conseil national des médias des É.A.U., Londres, Trident Press, p. 156.

¹²⁶¹ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 1-7, 13-14.

¹²⁶² Caline MALEK, 2013, "Thousands of abandoned farms across the nation are to be brought back to life", *The National* (Abu Dhabi), 14 mars.

¹²⁶³ Entretien, 2 novembre 2017, avec un éleveur de poulets, Al Faya.

¹²⁶⁴ EAD, 2009, *op. cit.* GOVERNMENT OF ABU DHABI, *s. d.*, *op. cit.*

dessalement accroît la salinisation des eaux du Golfe, ce qui le rend plus coûteux et nuit aux ressources halieutiques ¹²⁶⁵. La fourniture gratuite ou à prix réduit de l'eau, financée grâce à l'exploitation des hydrocarbures, a en effet créé un état d'esprit peu propice à un usage raisonné ¹²⁶⁶. Si les ouvriers agricoles sont peu au fait des enjeux de développement durable de par leur manque d'éducation et de sensibilisation, les propriétaires émiratis des parcelles n'en sont pas forcément plus conscients. Pour les raisons que nous avons données plus haut, les dirigeants ont fait du bien commun qu'était l'eau un bien ouvert (en libre accès) et ils hésitent à revenir sur cette mutation. La thèse selon laquelle la gratuité ou quasi-gratuité de l'eau est liée à la conception islamique de cette ressource ¹²⁶⁷ a été vivement contestée. La jurisprudence islamique, explique Hussein A. Amery (professeur de sciences sociales à l'École des mines du Colorado), permet à une personne d'obtenir de l'eau de surface et de l'eau souterraine gratuitement s'il n'y a pas de coûts associés, ce qui ne peut s'appliquer au dessalement. Naser I. Faruqi, chercheur au Centre de recherche sur le développement d'Ottawa, affirme que le droit islamique soutient la tarification de l'eau pour le recouvrement des coûts ainsi que l'investissement du secteur privé dans la fourniture de services ¹²⁶⁸, et l'agent du Département d'État américain Jonathon David Walz conclut que les quatre écoles de jurisprudence qui se sont imposées dans l'islam sunnite autorisent la vente d'eau ¹²⁶⁹. Les hésitations des gouvernants s'expliquent mieux par leur souci de stabilité sociale et politique. L'encadrement et la tarification significative de la fourniture de l'eau pourraient en effet apparaître comme une remise en cause de la redistribution de la rente pétrolière, au cœur du contrat social entre les gouvernants et les citoyens ¹²⁷⁰.

Le gouvernement encourage par ailleurs la culture du palmier dattier, très gourmande en eau contrairement à une idée répandue ¹²⁷¹ : pour des plantes en bonne santé et productives, dans les conditions climatiques et pédologiques des Émirats, les besoins en eau d'une palmeraie sont presque trois fois supérieurs à ceux d'un champ de blé ¹²⁷². Les raisons sont culturelles et identitaires mais pas seulement : l'iconographie gottmannienne, en tant que force de résistance au changement, révèle aussi la défense d'intérêts économiques.

Des intérêts économiques privés expliquent en effet la frilosité du gouvernement d'Abu Dhabi dans l'application du *master plan*. La valeur ajoutée de la datte s'accroît grâce aux transformations industrielles. Des usines de transformation des dattes sont apparues,

¹²⁶⁵ Majed Khamis AL KHEMEIRI, 2018, *Planification stratégique et développement durable, quel futur pour les Émirats arabes unis ?* thèse de doctorat sous la dir. du Pr Éric Fouache et la co-dir. du Pr Philippe Cadène, soutenue à Sorbonne Université (Paris) le 12 septembre 2018.

¹²⁶⁶ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 16.

¹²⁶⁷ Thèse affirmée par ex. par S. SOLOMON, 2010, *Water: The Epic Struggle for Wealth, Power and Civilization*, New York, Harper Perennial, p. 378. Cité dans Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 17.

¹²⁶⁸ Naser I. FARUQI, 2003, "Water, human rights, and economic instruments: the Islamic perspective", *Water Nepal*, 9/10, p. 210. Cité dans Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 17.

¹²⁶⁹ Jonathon David WALZ, 2010, *Islamic foundations for effective water management: four cases studies*, mémoire de master, Austin, The University of Texas at Austin. Cité dans Hussein A. AMERY, 2015, *loc. cit.*

¹²⁷⁰ Hussein A. AMERY, 2015, *ibid.*, p. 15. Christopher DAVIDSON, 2012, "The importance of the unwritten social contract among the Arab monarchies", *New York Times*, 29 août. R. BARRETT, 2011, "How a broken social contract sparked Bahrain protests", *The Christian Science Monitor*, 21 février.

¹²⁷¹ Idée que nous avons été surpris de retrouver dans des articles publiés dans des revues à comité de lecture, comme, par exemple, l'article de 2013 de Pierre Blanc et Matthieu Brun, dans lequel on lit que la culture du palmier est économe en eau.

¹²⁷² Alain CARIOU, 2017, « "Crise de l'eau" ... », *op. cit.* EAD, 2009, *op. cit.*, p. 50. L'eau sert à alimenter la plante mais surtout à lessiver le sol afin d'empêcher la concentration de chlorure de sodium, un sel nocif pour le palmier. Cf. Vincent BATTESTI, 2005, *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens (Jérid tunisien)*, Paris, IRD Éditions, p. 67.

comme celle d'Al Azzad, dans le lieu-dit Bu Samrah, sur la route Abu Dhabi-Al Ain à une dizaine de kilomètres de cette dernière ville. À Liwa, on plante de nouveaux cultivars de dattiers dont certains ont été mis au point par le Cirad à Montpellier ¹²⁷³. La phœniciculture est devenue beaucoup moins exigeante en main d'œuvre que par le passé du fait d'une mécanisation partielle ¹²⁷⁴. La datte est l'une des rares productions végétales des É.A.U. à être exportée. Le marché indien, tout proche, est en pleine expansion : la valeur des exportations émiraties de dattes vers ce pays a progressé de 49 % en cinq ans. Fraîches ou séchées, la vente de dattes émiraties a connu une croissance en dents de scie mais tendanciellement très forte : stagnant autour de 30 millions de dollars au début des années 2000, les exportations dépassent 140 millions de dollars depuis 2014. En volume, elles sont passées de 45 000 à 200 000 t/an environ, la tonne ayant donc progressé de 665 à 700 dollars. Il existe aussi des produits dérivés, classiques (sirop de datte) ou plus étonnants (champagne de datte). Le nombre de pays importateurs de dattes émiraties a bondi de 36 en 2000 à 119 en 2016. Depuis 2010, les cinq premiers clients (deux tiers du total des exportations en valeur et trois quarts en volume) sont chaque année l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie, Oman et le Maroc ; l'Inde s'étant affirmée comme le principal marché depuis 2012. Premier importateur mondial de dattes, l'Inde se fournit avant tout chez ses voisins riverains du golfe Arabo-Persique et de la mer d'Arabie. La valeur des exportations émiraties de dattes vers ce pays a progressé de 49 % en cinq ans pour atteindre 30,5 millions de dollars en 2016 (68 500 t). Le marché est en plein développement, les importations indiennes de cette denrée ayant été multipliées par dix entre 2002 et 2016, de 22 à 218 millions de dollars ¹²⁷⁵.

De plus, si l'eau rapporte plus quand elle remplit les piscines des hôtels que lorsqu'elle irrigue des cultures étagées, les palmeraies font néanmoins partie du paysage recherché par les touristes internationaux et leur maintien semble incontournable pour l'attractivité touristique du pays. Avec la patrimonialisation des oasis à des fins économiques, la finalité alimentaire n'est plus l'objectif principal mais, au lieu d'une réallocation de la ressource en eau (de l'agriculture vers les services), on assiste en fait à une nouvelle allocation qui s'ajoute à la précédente.

Les auteurs du *master plan* affirment eux-mêmes qu'ils viennent contredire le « lobby qui affirme que la poursuite du soutien à l'agriculture contribue à l'autosuffisance alimentaire et est essentielle pour la sécurité nationale » ¹²⁷⁶. Or la proximité entre le gouvernement et les

¹²⁷³ Entretien, 26 avril 2016, avec un Émirati propriétaire de palmeraies à Liwa, Paris. Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

¹²⁷⁴ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 132. Des pollinisateurs mécaniques, comme ceux fournis par le Centre d'extraction et de distribution de pollens établi à Diqdaqah, permettent la pollinisation artificielle des palmiers dattiers. Cette méthode mécanique évite à un ouvrier agricole d'avoir à grimper dans le palmier pour effectuer une pollinisation manuelle. Elle permet de polliniser « au moins 250 arbres chaque jour, au lieu de 20 avec la méthode manuelle ».

¹²⁷⁵ Chatham House, 2018, *ResourceTrade.Earth*, <https://resourcetrade.earth/data>, base de données consultée le 12 juin 2018. Ces chiffres ne doivent pas occulter le fait qu'en volume, les É.A.U. importent plus de dattes qu'ils n'en exportent, avec depuis 2012 des volumes oscillants entre 203 000 et 242 000 tonnes et des valeurs comprises entre 99 et 119 millions de dollars (soit autour de 500 dollars la tonne, nettement moins que pour les dattes exportées). Le premier fournisseur est de très loin l'Irak. Ce flux commercial à double sens n'est pas une nouveauté si l'on considère la longue durée : on sait par exemple qu'au XVIII^e siècle, Ras al-Khaimah exportait des dattes mais en importait aussi, principalement depuis le port irakien de Bassorah. Cf. Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 100, d'après Sultan bin Muhammad AL-QASIMI, 1988 (1986), *The Myth of Arab Piracy in the Gulf*, Londres, Routledge, p. 13-14, qui cite lui-même H. WHITELOCK, 1838, *op. cit.*, p. 48.

¹²⁷⁶ EAD, 2009, *op. cit.*

firmes engagées dans l'agriculture sur le territoire d'Abu Dhabi est manifeste, l'exemple le plus éloquent étant celui d'Al Dahra. Cette firme est une filiale d'Al Ain International Group, holding dont le président n'est autre que Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan, demi-frère du souverain d'Abu Dhabi ¹²⁷⁷. Le siège du département agricole d'Al Dahra pour les É.A.U. est situé dans Prestige Tower, un immeuble construit à Muhammad Bin Zayed City, en banlieue d'Abu Dhabi. Or c'est dans le même bâtiment que se trouvent les bureaux de l'ADFCA, de l'ADFSC et du Centre d'Abu Dhabi pour la Sécurité alimentaire ¹²⁷⁸.

Le lobby dont parle les concepteurs de l'*Abu Dhabi Water Resources Master Plan* peut sans doute s'appuyer sur les arguments avancés en Arabie saoudite sur le même sujet. La stratégie saoudienne d'arrêt de nombreuses productions agricoles sur le territoire national a été critiquée par ceux qui bénéficiaient des subsides gouvernementaux à l'agriculture. Turki Faisal al-Rasheed, président du conglomérat alimentaire Golden Grass, « a dénoncé les risques que ferait courir l'abandon [de] l'agriculture dans le pays : dans une économie pétrolière fortement capitaliste, des emplois doivent être maintenus ou créés dans d'autres secteurs que dans l'extraction des richesses du sous-sol, et l'agriculture, à ce titre, constitue un débouché naturel et un facteur d'équilibre territorial. » ¹²⁷⁹

Dans les autres émirats de la fédération des É.A.U., le Ministère du Changement climatique et de l'Environnement (MOCCA), ex-Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEW), continue de soutenir l'agriculture en subventionnant à hauteur de 50 % les intrants : pesticides, fertilisants, semences dites « améliorées » ¹²⁸⁰.

Des efforts importants restent encore à fournir pour parvenir à une gestion durable de la ressource en eau. Le recours à l'eau de mer dessalée pour l'agriculture ralentit la salinisation des eaux souterraines mais elle accroît celle du Golfe, ce qui rend le dessalement plus coûteux et nuit aux ressources halieutiques ¹²⁸¹. Malgré les apports en eau douce du Tigre et de l'Euphrate, la salinité du Golfe est élevée à cause de l'évaporation : en 1968, elle était déjà de 40 à 41 g/l ¹²⁸². Cette haute salinité a longtemps conduit à favoriser des usines thermiques plutôt que la technique de l'osmose inverse, dont l'efficacité énergétique est meilleure mais qui exige un traitement préalable très coûteux ¹²⁸³. La hausse de la salinité est identifiée comme une cause de la chute des stocks de poissons dans les eaux du Golfe, conjointement avec la surpêche et la destruction de milieux de vie des animaux marins, à tel point que l'élevage de certains des poissons les plus prisés aux É.A.U. n'est pas envisageable en eau de mer ¹²⁸⁴. Comme nous le verrons bientôt, l'aquaculture aux É.A.U. se développe plutôt en eaux intérieures.

¹²⁷⁷ AL DAHRA, 2018, *op. cit.*

¹²⁷⁸ Observations, 26 octobre 2016, lors des entretiens réalisés à Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

¹²⁷⁹ Cité par Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op.cit.*, p. 145. D'après Thomas LIPPMAN, 2010, « Saudi Arabia's Quest for Food Security », *Middle East Policy*, vol. XVII, n° 1.

¹²⁸⁰ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160.

¹²⁸¹ Majed Khamis AL KHEMEIRI, 2018, *op. cit.*

¹²⁸² OD 34/184, fol. 55.

¹²⁸³ Omar SAIF, Toufic MEZHER, Hassan A. ARAFAT, 2014, *op. cit.*, p. 331.

¹²⁸⁴ Megan DETRIE, 2011, « Fish farming has its pros and cons », *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 15 mai 2011 et consulté le 10 août 2020 sur <https://www.thenational.ae/uae/fish-farming-has-its-pros-and-cons-1.394324>.

Bien que les É.A.U. soient le deuxième producteur mondial d'eau dessalée (après l'Arabie saoudite)¹²⁸⁵, le nombre d'usines de dessalement est faible. L'approvisionnement en eau de l'agglomération d'Abu Dhabi repose uniquement sur trois usines de dessalement (l'émirat d'Abu Dhabi a aussi deux autres usines, à Mirfa et à Shuwaihat). Les réserves sans compter le réservoir de Liwa sont de 2 millions de m³, soit moins de 3 jours de consommation. Or l'agglomération, millionnaire en habitants aujourd'hui, pourrait compter plus de 3 millions de résidents en 2030¹²⁸⁶. En 2008, selon l'Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi, la consommation moyenne quotidienne d'un habitant des É.A.U. était comprise entre 670 et 920 l (la moyenne mondiale est de 160 à 220 l) alors que les ressources renouvelables n'étaient que de 33 m³/habitant/an¹²⁸⁷.

La forte dépendance envers les centrales de dessalement pour la fourniture en eau comporte des risques variés et non négligeables. Les installations sont vulnérables à une panne accidentelle ou provoquée délibérément, y compris par une cyberattaque semblable à celle du virus Shamoon contre l'Aramco en 2012. Elles sont des cibles évidentes en cas de guerre. La fourniture en eau pourrait aussi être interrompue par un conflit social ou un acte terroriste¹²⁸⁸. L'eau pourrait en outre devenir inutilisable en cas de catastrophe : une marée noire, comme celle dans le Golfe du Mexique provoquée par l'explosion accidentelle de la plate-forme Deepwater Horizon en 2010, ou encore des rejets radioactifs, comme dans l'océan Pacifique après l'accident de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima en 2011. De tels accidents pourraient survenir dans le golfe Arabo-Persique. Deux centrales nucléaires ont été implantées sur les rives du Golfe : celle de Bouchehr, en Iran, en service depuis 2011, et celle de Barakah aux É.A.U., sur la côte de la Dhafr (région occidentale d'Abu Dhabi), dont la construction est en voie d'achèvement. En dépit du risque de contamination radioactive de l'eau, le gouvernement des É.A.U., par la voix du ministre des Affaires étrangères Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, a justifié le programme nucléaire civil des É.A.U. par les besoins en énergie des usines de dessalement¹²⁸⁹. Les répercussions d'un accident seraient aggravées par la faible profondeur du Golfe et la lenteur du renouvellement de ses eaux.

La multiplication des barrages de rétention d'eau a les mêmes effets de salinisation des eaux du Golfe qui le recours à l'eau de mer dessalée, car elle réduit le ruissellement d'eau douce vers le Golfe¹²⁹⁰. Ces barrages n'ont pas seulement été construits dans l'émirat d'Abu Dhabi mais aussi dans les anciennes régions agricoles des É.A.U. à partir de 1980¹²⁹¹. Parmi les plus imposants se trouve le barrage de Wadi al-Basirah, entre Dibba et Masafi, dans les monts Hajar, achevé en juillet 1999 après 22 mois de travaux pour un coût de 30 millions de dirhams. Ce barrage mesure 855 m de long, 10,7 m de haut et a une capacité de rétention de 1,7 millions de m³ d'eau. Les É.A.U. comptaient déjà 40 barrages en 1999 pour une capacité totale de 100 millions de m³¹²⁹². Les É.A.U. présentent ici une caractéristique commune à de nombreux pays arabes puisque, dans le monde arabe, « 80 % de la ressource superficielle [en

¹²⁸⁵ Colinne ORAIN, 2016, *op. cit.*, p. 9.

¹²⁸⁶ Alain CARIU, 2017, "Liwa...", *op. cit.*, p. 221.

¹²⁸⁷ *Ibid.*, p. 220-221.

¹²⁸⁸ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. xii, 3, 66-67. A. H. CORDESMAN, 1997, *Kuwait: Recovery and Security After the Gulf War*, Boulder (Colorado), Westview Press, p. 58.

¹²⁸⁹ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 20, d'après l'article "UAE moves towards building stronger union" paru dans le *Khaleej Times* du 1^{er} décembre 2011.

¹²⁹⁰ Majed Khamis AL KHEMEIRI, 2018, *op. cit.*

¹²⁹¹ Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*, p. 53.

¹²⁹² Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 151.

eau] sont stockés dans des barrages, contre 20 % en moyenne pour les autres régions » du monde ¹²⁹³.

L'utilisation d'eaux usées recyclées dans l'agriculture est expérimentée depuis les années 2010 ¹²⁹⁴. Des eaux usées traitées sont utilisées aux Émirats pour irriguer des espaces verts depuis les années 1980. La station d'épuration de Mafraq, commandée en 1982, produisait jusqu'à 190 000 m³/jour en 1996 et fournissait à cette date 90 % de l'eau nécessaire aux parcs et jardins de la ville d'Abu Dhabi ¹²⁹⁵. Utiliser ces eaux usées pour des cultures destinées à l'alimentation humaine est un autre problème. La *Revue annuelle des Émirats arabes unis* de l'année 1999 précisait que les eaux recyclées ne sont pas utilisées pour l'irrigation des cultures « afin de préserver les gens des agents pathogènes qui peuvent être présents » ¹²⁹⁶.

L'ensemencement des nuages par des avions qui larguent des cristaux de sel pour augmenter la condensation et provoquer la pluie est sérieusement développé par le Centre national de météorologie des É.A.U. Cette technique serait beaucoup moins coûteuse que le dessalement d'eau de mer. Comme l'observe la spécialiste des affaires maritimes Colinne Orain : « L'ensemencement reste cependant un sujet de controverse pour les pays de la région, car il pourrait avoir des conséquences néfastes pour leurs propres réserves en eau. Il n'est pas impossible d'imaginer que le "droit des nuages" pourrait, à terme, faire partie du droit international. » ¹²⁹⁷ Cette éventualité envisagée par Colinne Orain s'inscrit bien dans le cadre théorique de Jean Gottmann et ses applications. Jean Gottmann lui-même a décrit dans *La Politique des États et leur géographie* comment le droit de la mer avait évolué en fonction de la capacité des hommes à y accéder ; écrivant avant que les premiers hommes ne se posent sur la lune, il remarquait que cette dernière changeait de souveraineté à chaque fois qu'elle se trouvait au-dessus d'un autre pays et que ce changement se faisait dans l'indifférence générale puisque les hommes n'étaient pas encore capables de se rendre sur notre satellite ¹²⁹⁸.

-Une surpêche inquiétante

À la fin du règne de Cheikh Zayed, le niveau maximum des captures souhaitable pour la conservation de l'espèce était dépassé trois à cinq fois pour des poissons très consommés dans l'émirat, comme le *hamour*, le *safi*, le *farsh* ou le *shaari* ¹²⁹⁹ (ces poissons, toujours désignés aux É.A.U. par leur nom local y compris sur les affiches en alphabet latin, correspondent en français au mérout, au sigan pintade, au diagramme et au capitaine). La dernière évaluation des ressources halieutiques dans le golfe Arabo-persique a été réalisée par l'Agence pour l'environnement d'Abu Dhabi (EAD) en 2018-2019 et confirme ces chiffres. Elle précise que l'âge moyen de la population de *farsh* au large des É.A.U. serait de 2 ans alors que ce poisson a naturellement une durée de vie moyenne de 30 ans ¹³⁰⁰. S'ajoutent à la

¹²⁹³ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op.cit.*, p. 131.

¹²⁹⁴ GOVERNMENT OF ABU DHABI, *s. d.*, *op. cit.*, p. 5.

¹²⁹⁵ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 150. Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (éd.), 1996, *op. cit.*, p. 131.

¹²⁹⁶ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *ibid.*, p. 151.

¹²⁹⁷ Colinne ORAIN, 2016, *op. cit.*, p. 10.

¹²⁹⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, chap. I^{er}.

¹²⁹⁹ Philippe CADÈNE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 27.

¹³⁰⁰ Naser AL WASMI, 2019, *op. cit.*

surpêche le problème des pollutions et celui des risques climatiques ¹³⁰¹. Le déclin des stocks de poissons sauvages à l'échelle mondiale s'est traduit pour les É.A.U. comme pour de nombreux autres pays par une baisse des captures, en valeurs absolues et rapportées au nombre d'habitants, au cours des trois dernières décennies ¹³⁰². Cette diminution est bien marquée dans les pays du Golfe comme les É.A.U. bien que la pêche industrielle soit restée faible : 75 % des captures dans les eaux du golfe Arabo-Persique dans les années 2000 sont encore réalisées par la pêche artisanale ¹³⁰³.

Les captures des navires de pêche émiratis déclinent depuis le maximum de près de 120 000 t atteint en 1999 ¹³⁰⁴. Après un léger sursaut, d'environ 90 000 t pour l'année 2004 à un pic de 100 000 t en 2006, les captures sont toujours inférieures à 80 000 t/an depuis 2008 (72 700 t pour une valeur de 1,2 million de dirhams en 2012) ¹³⁰⁵. Les dernières données dont nous disposons montrent que les prises de poisson par les pêcheurs de l'émirat d'Abu Dhabi s'effondrent : 5 235 t en 2015, 2 598 t seulement en 2019 ¹³⁰⁶.

Le taux d'autosuffisance en poisson, qui atteignait 128 % en 1991, n'était plus que de 72 % en 2008 et de 38 % en 2012 ¹³⁰⁷. On estime aujourd'hui que 70 % des produits de la mer consommés aux É.A.U. sont importés ¹³⁰⁸. La raréfaction des ressources halieutiques dégrade d'autant plus la sécurité alimentaire qu'elle renchérit le coût du poisson : selon les estimations du Ministère de l'Eau et de l'Environnement, entre 2006 et 2012, le volume de poissons pêché par des navires émiratis a baissé de 27 % (de 100 000 à 73 000 t) mais sa valeur est montée de 33 % (de 0,9 à 1,2 million de dirhams) ¹³⁰⁹. La hausse des prix du poisson est aussi la conséquence d'une demande qui a continué d'augmenter aux É.A.U. au cours des dernières années, en raison d'un accroissement de la demande en produits riches en protéines mais aussi parce que le poisson est réputé constituer une nourriture saine ¹³¹⁰ (on peut se demander si cela est vraiment le cas, entre les épaves et les attaques de plateformes pétrolières pendant la guerre du Golfe). Cette augmentation des prix, à un taux supérieur à celui de la réduction de l'offre, soumet plus facilement la pêche émiratie à la concurrence des importations. Par exemple, aux mêmes dates en 2016, la brème de mer importée de Turquie coûtait 27,50 AED/kg dans les magasins Carrefour de l'agglomération d'Abu Dhabi, moins chère que celle pêchée dans les eaux de l'émirat d'Ajman et vendue à Port Zayed à 35 AED/kg ¹³¹¹. La hausse des prix du poisson émirien semble néanmoins avoir été enrayée : nos observations en 2015 et 2016 dans les marchés aux poissons et les grandes surfaces d'Abu Dhabi et de Dubaï montrent une stabilité du prix du *hamour* (mérrou) à 34 ou 35 AED/kg et une baisse significative du prix du *shaari* ¹³¹² (capitaine) et du *sultan ibrahim* (brème de mer) : 30 à 40 AED/kg en 2016 contre 42 AED/kg en 2015 pour ces deux poissons.

Une équipe de chercheurs de l'Université des É.A.U. et d'un chercheur de l'Université Humboldt de Berlin a étudié en 2018 les conséquences de l'adoption de mesures de

¹³⁰¹ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p.18.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 17.

¹³⁰³ Dalal AL-ABDULRAZZAK *et al.*, 2015, *op. cit.*

¹³⁰⁴ Philippe CADÈNE et Brigitte DUMORTIER, 2011, *op. cit.*, p. 27.

¹³⁰⁵ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 17-18.

¹³⁰⁶ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, *op. cit.*

¹³⁰⁷ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 18. Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 28.

¹³⁰⁸ Naser AL WASMI, 2019, *op. cit.*

¹³⁰⁹ Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 18.

¹³¹⁰ *Loc. cit.*

¹³¹¹ Observations réalisées entre le 29 octobre et le 1^{er} novembre 2016.

¹³¹² Aussi transcrit *sheri* ou, dans une orthographe qui contrefait l'anglais, *sherry*.

développement durable de la pêche aux É.A.U., à savoir la construction d'habitats artificiels pour les poissons dans le golfe Arabo-Persique et dans le golfe d'Oman, et les politiques de protection et de conservation des ressources halieutiques ¹³¹³. Selon cette équipe, l'implication de l'État dans la durée est nécessaire car chaque pêcheur cherche à maximiser son profit à court terme et se montre donc peu enclin à souscrire à des mesures de développement durable. Sur le plus long terme, ces mesures seraient pourtant profitables aux pêcheurs comme aux consommateurs, estiment les chercheurs. L'augmentation des stocks de poisson, expliquent-ils, permettrait aux consommateurs de payer le poisson moins cher et aux pêcheurs d'accroître leurs revenus car le volume des ventes augmenterait plus rapidement que ne baisseraient les prix ¹³¹⁴.

Cet argument est toutefois démenti par les chiffres ¹³¹⁵ que ces chercheurs ont eux-mêmes publiés. Ils affirment par exemple qu'une augmentation de 15 % des ressources halieutiques disponibles pour les pêcheurs émiriens par rapport au niveau estimé de 2012 rendrait possible une hausse de 7,8 % des captures de la pêche émirienne et une baisse des prix de 7,7 %. Ce dernier chiffre correspond néanmoins à l'ensemble des poissons vendus aux É.A.U., y compris les poissons importés. Les poissons de la pêche émirienne seuls verraient leur prix diminuer de 10,07 %, un pourcentage supérieur à celui de la hausse des captures. La baisse du prix du poisson aurait par ailleurs la vertu d'entraîner une baisse du prix de la viande rouge et de poulet. En effet, on peut s'attendre à une augmentation de la demande de poisson qui provoquerait une réduction de la demande de viande et donc une diminution du prix de cette dernière. Or le modèle construit par les chercheurs ne prévoit pour la viande qu'une baisse de prix infime : 0,02 % dans le scénario que nous venons de présenter ¹³¹⁶.

La conciliation du pilier économique et du pilier environnemental du développement durable dans le secteur de la pêche, permettant une amélioration de la sécurité alimentaire, semble par conséquent improbable, d'autant plus que l'interdiction du chalutage a sans doute déjà fait chuter les profits de nombreux pêcheurs et les a détournés de cette activité. Comme nous le verrons, les autorités émiraties envisagent de plus en plus l'aquaculture comme solution d'avenir pour répondre à ces problèmes.

Les réglementations et la surveillance de la pêche sont de plus en plus strictes. Des mesures ont été prises pour favoriser la reconstitution des stocks mais elles s'avèrent insuffisantes pour compenser l'augmentation des captures. Dès 1980, la décision avait été prise d'interdire la pêche aux crevettes dans les eaux émiraties, les chaluts de fond utilisés pour cette pêche ayant été identifiés comme cause de destruction des frayères ¹³¹⁷.

Le chalutage a en effet été interdit par les Émirats arabes unis pour éviter la destruction des milieux de vie des poissons (notamment les récifs coralliens), et il a par ailleurs presque entièrement pros crit par l'Iran dans les eaux du golfe Arabo-Persique ¹³¹⁸. On n'observe donc pas de chalutiers dans les ports émiratis. Le *gargo*, ou casier, reste très utilisé : c'est l'engin de pêche le plus commun pour les navires en bois (comme les *bum-s*, d'environ 15 m de long, construits aux É.A.U. et aujourd'hui motorisés) ; les navires en fibre

¹³¹³ Eihab FATHALRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 17.

¹³¹⁴ *Loc. cit.*

¹³¹⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

¹³¹⁶ *Ibid.*, p. 24.

¹³¹⁷ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (éd.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 152.

¹³¹⁸ Ross SHOTTON, 2005, *op. cit.* Observations réalisées au cours des séjours sur le terrain dans les ports à Dubaï et à Sharjah.

de verre (*tarad-s*, longs de 8 à 10 m) recourent également aux casiers aux côtés des lignes et des filets ¹³¹⁹. L'Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi (EAD) prohibe presque totalement l'utilisation de filets dérivants, plafonne à 1 000 le nombre de permis de pêche commerciale et encourage la reconversion des pêcheurs qui souhaitent abandonner leur activité ¹³²⁰. L'interdiction de certains types de filets est toutefois mal respectée : en 2018, une inspection impromptue effectuée par des fonctionnaires à Abu Dhabi a révélé que sept filets sur dix utilisés par les pêcheurs des É.A.U. étaient illégaux ¹³²¹. La limitation du nombre de permis, décidée en 2003, s'est accompagnée d'une limitation du nombre de casiers à poissons autorisés à bord d'un même bateau : chaque *gargoor* doit porter une vignette délivrée par le gouvernement et posséder une grille d'échappement afin de réduire la prise de petits poissons ¹³²².

Depuis 2015, le MOCCAIE interdit la pêche, la vente et l'exportation du *safi* (sigan pintade) et du *sheri* (capitaine), deux poissons très appréciés aux É.A.U., chaque année en mars et en avril pour faciliter leur reproduction. Afin que l'interdiction ne profite pas aux pêcheries étrangères, l'interdiction de vente concerne aussi les poissons importés. Ce sont les municipalités qui sont en charge de contrôler les marchés afin d'assurer l'application de l'interdiction. Les contrevenants récidivistes s'exposent à une amende de 2 000 dirhams et, pour les pêcheurs, à une suspension de leur permis de pêche pendant une semaine ¹³²³.

La création d'une force navale commune au CCG et ayant parmi ses missions la lutte contre la pêche illégale a été envisagée en 2014 mais elle a été repoussée en raison de la mobilisation des marines de guerre saoudienne et émiratie dans la guerre du Yémen ¹³²⁴. Un tel projet révèle, selon le cadre d'analyse de Jean Gottmann, un cloisonnement renforcé du territoire maritime des pays du Golfe en réaction au conflit pour l'accès aux ressources halieutiques.

III-4.2. De nouveaux bouleversements de la géographie de l'agriculture et de la pêche qui témoignent de la non-durabilité du développement

Le coup d'arrêt à l'essor de l'agriculture et de la pêche se transcrit logiquement dans la géographie des territoires productifs, dont certains disparaissent purement et simplement de la carte.

¹³¹⁹ *Ibid.* Observations sur les quais du Souq Al Jubail, Sharjah, 1^{er} janvier 2018. Les noms des bateaux nous ont été connus par une exposition au fort de Ras al-Khaimah visitée le 31 décembre 2017 et par la lecture de Eihab FATELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 19.

¹³²⁰ Environment Agency – Abu Dhabi (EAD), 2014, *Supporting Sustainable Aquaculture Development in Abu Dhabi Emirate*, p. 5.

¹³²¹ Naser AL WASMI, 2019, *op. cit.*

¹³²² FAO, 2003, *Information on Fisheries Management...*, *op. cit.*

¹³²³ (Khaleej Times) 2017, "No Sheri, Safi fish for two months", *Khaleej Times*, <https://www.khaleejtimes.com/lifestyle/food/no-sheri-safi-fish-for-two-months>, publié le 30 janvier 2017, consulté le 27 avril 2019. Ahmed SHAABAN, 2018, "Decrease in Sheri, Safi fish price in UAE after ban ends", <https://www.khaleejtimes.com/news/general/decrease-in-sheri-safi-fish-price-after-ban>, publié le 3 mai 2018, consulté le 27 avril 2019. Naser AL WASMI, 2019, *op. cit.*

¹³²⁴ Colinne ORAIN, 2016, *op. cit.*, p. 7.

-L'effondrement de la production des principales régions agricoles des É.A.U. dans les années 2010

La décision de ne plus subventionner la culture de l'herbe de Rhodes a signé l'effondrement de l'agriculture de Liwa et plus généralement de la Dhafra (la région occidentale de l'émirat d'Abu Dhabi, anciennement Al Gharbia) puisque cette plante fourragère était l'une des principales productions et l'une des rares cultures possibles sans avoir recours au dessalement. Palmiers dattiers et herbe de Rhodes occupaient ensemble 90 % des terres cultivées de Liwa en 2009 ¹³²⁵. En 2013, 40 % de la surface agricole de Liwa ne produisait rien ¹³²⁶. L'arrêt de la culture d'herbe de Rhodes laisse derrière elle un paysage étonnant de palmiers disposés en lignes formant de grands rectangles vides, dans lesquels rien ne pousse et où le matériel d'irrigation a été démonté ou laissé à l'abandon ¹³²⁷. Les images satellite 1 à 3 permettent de se représenter ce paysage et la brutalité avec laquelle l'agriculture s'est arrêtée, mises à part de rares cultures sous serre qui apparaissent à partir de 2013 et sont visibles près du point principal des images (ce point principal a pour coordonnées 23°02'34.75" N, 54°09'12.24" E). L'agriculture à Liwa aujourd'hui se limite à l'arboriculture, essentiellement la phoeniciculture, et c'est une agriculture récréative : les propriétaires qui cultivaient l'herbe de Rhodes ont été grassement payés par le gouvernement (le dédommagement atteint un total de 24,64 millions de dollars) ¹³²⁸ pour entretenir des palmeraies à des fins paysagères ¹³²⁹.

L'effondrement des cultures à ciel ouvert est aussi bien visible dans d'autres régions, comme on le voit ci-après en comparant entre différentes années les images satellite, acquises en hiver, des parcelles situées dans l'ouest du secteur d'Al Hayer, sur la route vers Sweihan (le point principal de ces images a pour coordonnées 24°33'11.07" N, 55°41'10.73" E). Les parcelles cultivées en 2004, probablement en cultures fourragères, sont délaissées en 2011 (nous ne disposons pas d'images pour les années intermédiaires mais nous pouvons supposer que 2011 représente un tournant au regard du graphique 5 ci-après). Cet abandon paraît définitif, la délimitation des parcelles s'étant parfois effacée, laissant progresser les dunes avoisinantes. L'arrêt des cultures à ciel ouvert semble ici avoir découragé l'agriculture en général puisque, si les serres déjà en place dans le quart sud-est de l'image en 2004 sont toujours visibles en 2011 et ensuite, on n'observe pas de construction de nouvelles serres et celles observables dans le quart nord-est ont même été démontées.

¹³²⁵ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 223.

¹³²⁶ *Ibid.*, p. 220.

¹³²⁷ Observations à Liwa, décembre 2015.

¹³²⁸ Alain CARIOU, 2017, "Liwa...", *op. cit.*, p. 223.

¹³²⁹ Entretien, 23 octobre 2018, avec Alain Cariou, Paris.

Images satellite n° 1-2-3 : le délaissement d'un périmètre irrigué à Wedhail (branche orientale du croissant de Liwa), comparaison entre le 12 février 2010 (à gauche), le 10 novembre 2013 (à droite) et le 11 janvier 2021 (en bas) ¹³³⁰



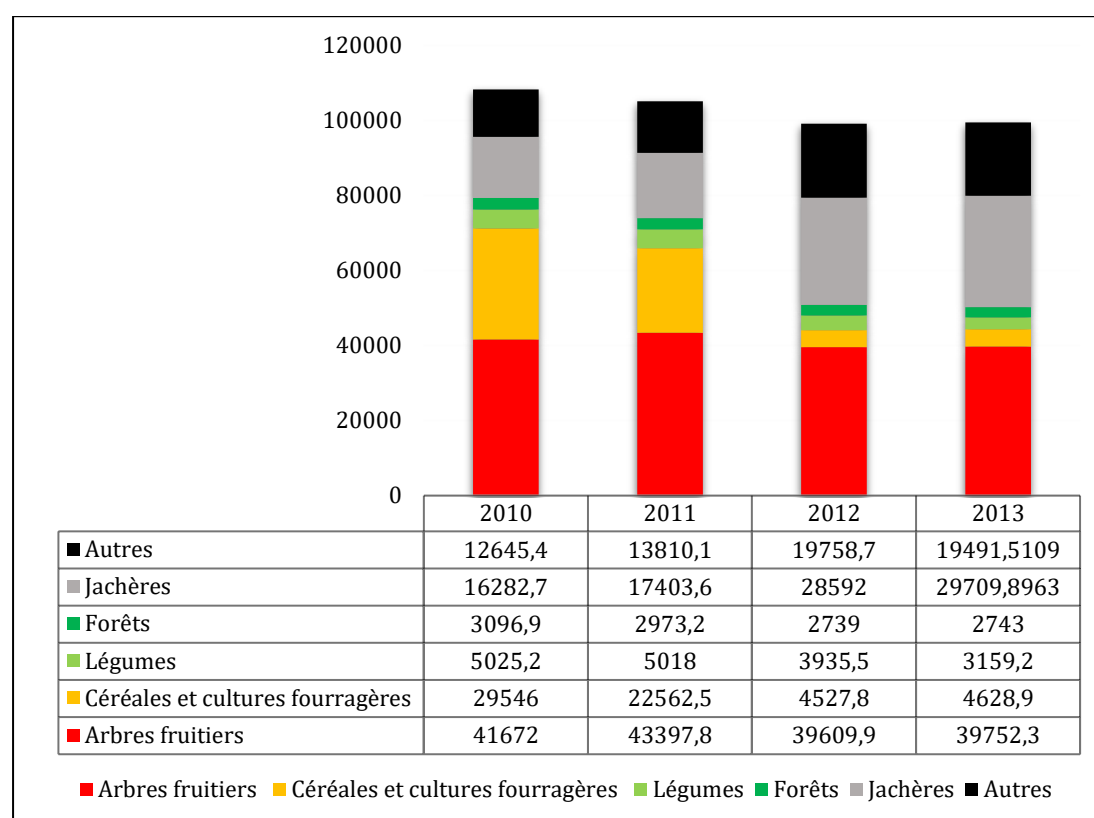
¹³³⁰ Images satellite (CNES/Airbus) disponibles sur Google Earth, consultées le 15 septembre 2021. Pour faciliter la mise en page, nous avons fait pivoter ces images : le nord se trouve à droite.

Images satellite n° 4-5-6 : la disparition des cultures à ciel ouvert dans l'ouest du secteur d'Al Hayer, comparaison entre le 3 janvier 2004 (à gauche), le 11 décembre 2011 (à droite) et le 17 décembre 2018 (en bas) ¹³³¹

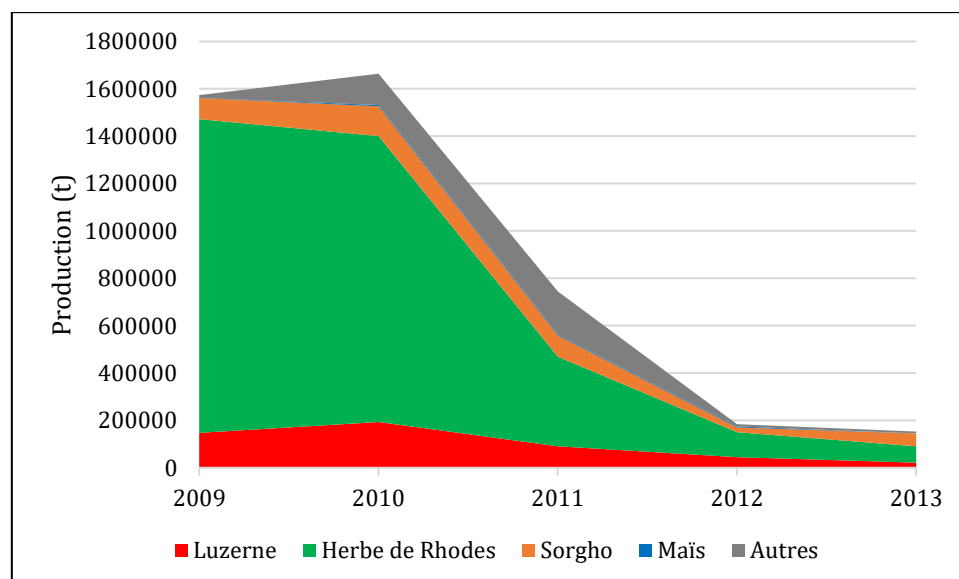


¹³³¹ Images satellite (Maxar Technologies et CNES/Airbus) disponibles sur Google Earth, consultées le 15 septembre 2021.

Graphique 4 : superficies cultivées aux Émirats arabes unis de 2010 à 2013 (en hectares) ¹³³²



Graphique 5 : production de céréales et cultures fourragères aux Émirats arabes unis de 2009 à 2013 ¹³³³



¹³³² NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Crop Statistics" (années 2009 à 2013), *UAE Statistics*, uaestatistics.gov.ae. La série de l'ensemble détaillé des superficies cultivées ne commence qu'en 2010. La publication de cette série statistique a été arrêtée après 2013 et celle-ci n'est plus accessible en ligne aujourd'hui.

¹³³³ *Ibid.*

L'arrêt des subventions aux cultures fourragères a été le coup de grâce pour une agriculture déjà fragilisée par l'amenuisement et la détérioration des ressources en eau fossile. Dans la région de Liwa, la profondeur des puits, de quelques mètres seulement avant la politique volontariste de développement de l'agriculture, atteignait 30 m en 1980 et dépasse 80 m aujourd'hui. Deux tiers des puits donnent à présent une eau dont la minéralisation est comprise entre 4000 et 14000 mg/l, une teneur qui la rend impropre, à l'état brut, à la culture de légumes et d'arbres fruitiers ¹³³⁴. Des prélèvements réalisés en 1996 dans les puits de Liwa ont révélé des teneurs en nitrate jusqu'à 75 mg/l alors que les eaux souterraines en contiennent naturellement 5 à 10 mg/l ¹³³⁵. Ces données expliquent la concentration de cultures hydroponiques le long de la route qui relie le croissant oasien de Liwa à la ville de Madinat Zayed, et non dans ce croissant lui-même : on trouve encore, en dehors du croissant, des eaux souterraines contenant moins de 2 100 ppm de sels minéraux, seuil au-delà duquel ce type de culture est considéré absolument impossible ¹³³⁶. L'aquifère de Liwa est utilisé depuis 2010 comme réserve stratégique, artificiellement remplie par de l'eau dessalée sur la côte de l'émirat d'Abu Dhabi et acheminée par tuyaux. En cas d'interruption du fonctionnement des usines de dessalement, le réservoir de Liwa pourrait fournir à l'agglomération d'Abu Dhabi 16,4 millions de m³ d'eau potable étalés sur une période de 90 jours ¹³³⁷.

Au total, dans l'émirat d'Abu Dhabi, un tiers des parcelles offertes par le gouvernement (8 000 sur 24 000) serait à l'abandon ¹³³⁸. Pour 2 000 d'entre elles, la raison en est l'épuisement ou la salinisation de l'eau (dans ce deuxième cas, le gouvernement envisage de les reconverter pour la pisciculture) ¹³³⁹. Ailleurs, c'est souvent un problème de transmission d'une génération à une autre qui a raison de l'exploitation, lorsque celui qui l'a reçue vieillit et que ses enfants ne sont pas intéressés par l'agriculture ¹³⁴⁰.

Dans l'émirat de Ras al-Khaimah, où nous avons vu que l'agriculture était déjà mise en difficulté par l'intrusion d'eau saline dans les nappes souterraines, c'est le doublement des tarifs de l'électricité entre 2010 et 2012 qui a poussé de nombreux cultivateurs à abandonner les cultures de produits destinés à l'alimentation humaine ; c'est le cas de Najib Khoory, à la tête d'une exploitation de 25 000 m² et 3 500 t de légumes produits en 2011, qui a choisi de se concentrer sur la culture des fleurs, dont la valeur ajoutée est beaucoup plus élevée. D'autres choisissent une reconversion dans la phoeniciculture, dont la valeur ajoutée est forte et augmente avec le développement de l'industrie de transformation de la datte. D'autres encore délaissent les productions végétales et se tournent vers l'élevage, la viande et les œufs ayant des tarifs réglementés permettant d'assurer aux producteurs une rémunération correcte ¹³⁴¹.

¹³³⁴ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 220.

¹³³⁵ ERWDA (Environmental Research and Wildlife Development Agency), 2004, *op. cit.* Cité dans Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 223.

¹³³⁶ ABU DHABI FARMERS' SERVICES CENTRE (ADFSC), 2015, *Hydroponics Manual*, p. 38.

¹³³⁷ ERWDA, 2004, *ibid.*, p. 222.

¹³³⁸ *Ibid.*

¹³³⁹ Entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Mohammed bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

¹³⁴⁰ Entretien, 30 octobre 2016, avec un ingénieur agricole de l'ADFSC à Al Hayer.

¹³⁴¹ Caline MALEK, 2013, "Thousands...", *op. cit.*

-Les efforts des émirats du Nord pour protéger la pêche

Les émirats de Sharjah et de Ras al-Khaimah dominent la pêche émiratie mais ont été les plus touchés par la baisse observée à l'échelle de l'ensemble du pays. Ces deux émirats totalisent ensemble 45 % à 50 % du volume de poissons débarqués par des navires émiratis sur la période 2008-2012. Cette part s'est réduite puisqu'elle était légèrement supérieure à 60 % en 2006 et en 2007. La chute des volumes débarqués entre 2006-2007 et 2008-2012 a été beaucoup plus importante pour ces deux émirats (- 40 %) que pour le total des É.A.U. (- 23 %). Alors que les débarquements de poissons dans les émirats de Sharjah et de Ras al-Khaimah approchaient 30 000 t pour chaque émirat en 2006-2007, ils stagnaient autour de 18 000 t entre 2008 et 2012 ¹³⁴².

L'émirat de Fujairah, dont la famille régnante a fourni tous les ministres de l'Agriculture et de la Pêche des É.A.U. depuis la création de ce ministère en 1971 jusqu'à sa disparition en 2006, a été en pointe dans la réglementation de la pêche et les tentatives pour reconstituer les stocks. Le souverain de Fujairah Cheikh Hamad bin Mohammed Al Sharqi, ministre fédéral de l'Agriculture et de la Pêche de 1971 à 1974, fut le premier à interdire la méthode de pêche au filet dérivant (appelée *hayali* en arabe) pour éviter la prise de trop petits poissons ¹³⁴³. Toujours dans l'émirat de Fujairah, la Municipalité de Dibba a planifié la création de trois récifs artificiels à environ 800 mètres au large de Dibba, d'Al Aqqah et d'Al Faqit (près de Dhadna). Ces récifs sont constitués de cônes de ciment pesant chacun 1,5 tonne et présentant une ouverture de 58 cm. La mise en place des 260 premiers cônes en 1995 et en 1998 fut supervisée par la Municipalité de Dibba Al Fujairah mais aussi par le Dubai International Marine Club, le but de l'opération étant également de créer des sites touristiques de plongée sous-marine ¹³⁴⁴.

III-4.3. Les mutations du secteur agricole depuis la mort de Cheikh Zayed

Comme d'autres pays de la péninsule Arabique, les gouvernants des É.A.U. promeuvent à présent sur leur territoire des pratiques agricoles plus économes en eau et régulent davantage la pêche. Pierre Blanc et Matthieu Brun ont décrit le changement de paradigme de la sécurité alimentaire intervenu dans les « pays jaunes » du monde arabe ¹³⁴⁵, dont font partie les E.A.U. (par opposition aux « pays verts ») : l'alourdissement de la facture des importations agricoles et alimentaires (amplifié par la crise de 2008) et le risque d'épuisement de la ressource en eau ont conduit à l'établissement d'une stratégie fondée sur deux axes. D'une part, l'essor des locations et des achats de terres agricoles à l'étranger, afin, dans le futur, de se passer autant que possible des marchés internationaux (l'externalisation de la production fait l'objet de la partie suivante de cette thèse). D'autre part, des politiques agricoles dans lesquelles la réduction de la consommation d'eau souterraine devient crucial.

¹³⁴² Calculs d'après Eihab FATHELRAHMAN *et al.*, 2018, *ibid.*, p. 19.

¹³⁴³ *Loc. cit.*

¹³⁴⁴ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *ibid.*, p. 154.

¹³⁴⁵ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op.cit.*, p. 133-136. Les auteurs reprennent la typologie pays jaunes/pays verts avec un regard critique. Les pays jaunes sont désertiques, peu peuplés et riches en hydrocarbures (les pays du Golfe, la Libye) ; les pays verts sont peuplés, agricoles et pauvres (l'Égypte, la Syrie, le Maroc, le Soudan).

La structure autoritaire du pouvoir explique la rapidité avec laquelle des mutations décidées par les gouvernants viennent changer la trajectoire historique des systèmes productifs. Mais l'efficacité de ces stratégies est ralentie par un défaut d'éducation, de connaissance des techniques et des enjeux (notamment environnementaux) ainsi que par l'interférence d'intérêts économiques et de préoccupations culturelles et identitaires.

-Des mutations du développement agricole liées à la réorganisation institutionnelle de l'action publique

La révision de la stratégie des Émirats en matière d'agriculture et de gestion de l'eau s'est traduite dans les institutions fédérales par la disparition du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (portefeuille qui avait toujours été confié à un représentant de Fujairah) ¹³⁴⁶ dont les attributions ont été absorbées en 2006 par le Ministère de l'Environnement et de l'Eau (*Ministry of Environment and Water, MEW*), devenu Ministère du Changement climatique et de l'Environnement (*Ministry Of Climate Change And Environment, MOCCAE*) en 2016 ¹³⁴⁷. Rappelons que le Ministère de l'Agriculture puis le MEW et aujourd'hui le MOCCAE n'intervient pas dans les affaires agricoles de l'émirat d'Abu Dhabi ¹³⁴⁸ ; est-ce un souhait des autres émirats, qui ne veulent pas consentir un effort budgétaire pour Abu Dhabi dont le territoire couvre à lui seul 87 % des É.A.U., ou est-ce parce que l'émirat d'Abu Dhabi souhaite suivre une politique autonome ?

Le Département de l'Agriculture et de l'Élevage d'Abu Dhabi intervenait dans la région d'Al Ain et sur le territoire de la Municipalité d'Abu Dhabi, tandis que la Municipalité d'Abu Dhabi était chargée de la gestion de l'agriculture à Abu Dhabi même et dans la Région Ouest ¹³⁴⁹.

En 2007, le gouvernement d'Abu Dhabi – c'est-à-dire le Conseil exécutif d'Abu Dhabi présidé par le prince héritier Cheikh Muhammad bin Zayed Al Nahyan – a confié le développement agricole dans l'émirat à l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), qui avait été créée deux ans plus tôt. L'ADFCA a résumé ses objectifs dans ce domaine en six points : (1) « restructurer le secteur agricole afin de le rendre plus durable » ; (2) « réduire les effets nocifs sur l'environnement et la pression sur les ressources naturelles » ; (3) « assurer un revenu équitable aux agriculteurs et accroître leur compétitivité sur le marché » ; (4) se concentrer sur les produits pour lesquels Abu Dhabi possède un avantage concurrentiel » ; (5) « améliorer la qualité des produits agricoles » ; (6) « renforcer la productivité nationale pour une meilleure sécurité alimentaire » ¹³⁵⁰.

En 2009, l'ADFCA a créé l'Abu Dhabi Farmers' Services Centre (ADFSC), dont les tâches principales sont de « réduire l'usage de l'eau dans le secteur agricole, mettre en place des méthodes innovantes et stimuler la production » ¹³⁵¹. Les deux organisations se sont

¹³⁴⁶ Gouvernement des É.A.U., 2020, www.uaecabinet.ae, site officiel du Gouvernement fédéral des E.A.U, consulté le 5 mai 2020.

¹³⁴⁷ MINISTÈRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DES É.A.U., 2017, *Ministry of Climate Change and Environment*, <https://www.moccae.gov.ae/en/about-ministry/about-the-ministry.aspx>, consulté le 4 juillet 2017.

¹³⁴⁸ Karen FRENKEN (ed.), 2009, *op. cit.* Rainer CORDES et Fred SCHOLZ, 1980, *op.cit.*, p. 13.

¹³⁴⁹ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 162.

¹³⁵⁰ Mary SOPHIA, 2016, *op. cit.*

¹³⁵¹ *Ibid.*

réparties les tâches : l'ADFCA s'occupe des élevages et l'ADFSC des cultures. L'ADFCA intervient notamment pour faciliter la reproduction des animaux d'élevage, en premier lieu celle des dromadaires et dans une moindre mesure celle des moutons et des vaches ¹³⁵².

-La priorité donnée à l'élevage

Dans l'émirat d'Abu Dhabi se multiplient les petits élevages appartenant à des particuliers. Le gouvernement d'Abu Dhabi poursuit l'attribution gracieuse de parcelles agricoles mais en les vouant désormais à l'élevage : les animaux consomment avant tout des aliments importés, l'élevage exerce donc une pression moindre que les cultures sur les ressources locales en eau. Ces parcelles ne sont plus des *mazâri'* mais des *'izab*. Une *'izba* (au singulier) a la forme d'un rectangle d'environ 120 m sur 90. Les *'izab* constituent un nouvel exemple de l'action des dirigeants politiques pour tenter d'intéresser des citoyens à l'agriculture, comme source complémentaire de revenus ou comme activité récréative. Des centaines de *'izab* ont été construites en 2016-2017 sur des terrains octroyés à Razeen, au milieu de vastes espaces désertiques dunaires aplanis, accessibles en quittant la route Abu Dhabi-Al Ain pour prendre celle qui mène à Al Quaa et Umm al-Zamool, vers le tripoint entre les É.A.U., Oman et l'Arabie saoudite ¹³⁵³.

Clichés 5-6-7 : des *'izab* à Razeen (vache, cheval, dromadaires, chèvres et moutons), 22-30 octobre 2017



¹³⁵² Entretien, 31 octobre 2017, avec un employé de l'ADFCA, Al Khatim. Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹³⁵³ Nous avons pu observer ces terrains en cours de délimitation, alors que les dunes étaient encore présentes, que le terrain n'était pas aplani et que les chemins d'accès n'étaient pas encore tracés, le 29 octobre 2016.



Le recours à l'eau de mer dessalée, qui est apparu dans les *mazâri'*, est généralisé dans les *'izab*, raccordées au réseau de distribution ou, pour les plus récentes, provisoirement ravitaillées par camion-citerne ¹³⁵⁴. Malgré cela, l'Abu Dhabi Centre for Food Security estimait en 2016 qu'encore 94 % de l'eau utilisée par l'agriculture abu-dhabienne était souterraine ¹³⁵⁵.

Les particuliers peuvent acheter des animaux sur pied dans différents marchés situés dans l'intérieur des terres pour ensuite les élever. Dans la halle aux volatiles de Dhaid, les poules originaires des É.A.U. sont vendues 20 à 30 dirhams selon leur poids (de 4,60 à 6,90 euros environ), et un coq coûte 40 dirhams (environ 9,20 euros) ¹³⁵⁶. De nombreux Émiratis et Saoudiens vont se fournir en chèvres ou en moutons sur le marché de Nizwa, dans le sultanat d'Oman. Des chèvres arrivent en contrebande depuis l'Iran par la péninsule omanaise du Musandam, transportées sur de petites embarcations dont les propriétaires semblent davantage craindre les garde-côte iraniens que les douaniers omanais, qui les regardent faire sans intervenir ¹³⁵⁷. Les éleveurs peuvent aussi faire venir des animaux par la mer ou par les airs ou les acheter sur un marché portuaire, comme le marché aux bestiaux de Port Zayed à Abu Dhabi. Les chèvres et les moutons sont élevés avant tout pour leur viande. Nous avons pu voir dans une *'izba* de Razeen des poules importées depuis la France. Il est courant de voir, sur la route entre Abu Dhabi et Al Ain, des pick-up transportant des animaux d'élevage d'un marché à une *'izba*.

D'après nos observations, l'élevage de dromadaires dans les *'izab* est relativement rare, bien moins fréquent que celui des moutons et des chèvres ; cependant, lorsqu'un élevage de dromadaires est observé sur une parcelle, ceux-ci se comptent en général par dizaines. Dans le seul émirat d'Abu Dhabi, l'ADFCA recensait 384 211 dromadaires en 2017 ¹³⁵⁸. Pour

¹³⁵⁴ Observations à Razeen, automne 2017, hiver 2017-2018.

¹³⁵⁵ Mary SOPHIA, 2016, *op. cit.*

¹³⁵⁶ Entretien, 29 octobre 2017, avec des marchands de la halle aux volatiles de Dhaid.

¹³⁵⁷ Cf. par ex. l'émission THALASSA, « Contrebande dans le détroit », reportage du numéro *Voyage au sultanat d'Oman* diffusé le 12 mars 2010.

¹³⁵⁸ Chiffres relevés le 31 octobre 2017 sur une infographie affichée dans un bureau de l'ADFCA à Al Khatim, concordants avec ceux donnés en entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFSC, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi). Ces chiffres sont cohérents avec les observations à Al Wathba et à Razeen si on divise ces chiffres par le nombre de propriétés dans lesquelles des animaux sont élevés. Nous les estimons fiables car l'ADFCA attribue aux ovins, caprins, bovins et dromadaires une étiquette à l'oreille comportant un numéro d'identification, et nos observations ont confirmé que cette mesure de traçabilité est bien appliquée.

rappel, la FAO estimait à 190 000 têtes la population de dromadaires de l'ensemble des É.A.U. en 1998 ¹³⁵⁹. À Razeen, par exemple, nous avons observé une *'izba* qui comptait 45 dromadaires et une autre qui en comptait 70, les deux tirant du lait de ces animaux, jamais de la viande, et ne commercialisant pas la production ¹³⁶⁰. De tels nombres sont davantage liés au prestige conféré par ces animaux qu'aux besoins des familles des propriétaires. En effet, une seule chamelle, au cours de sa période de lactation, d'une durée de 18 mois, produit de 1 800 à 4 000 kg de lait, soit une moyenne de 3,3 à 7,3 kg/jour. Le lait de chamelle est réputé pour ses qualités nutritionnelles - peu de lipides (une étude réalisée en Arabie saoudite mentionne un taux de lipides de 3,6 %), un apport élevé en vitamine C - et son faible taux de lactose (2 %) qui le rendent facile à digérer ¹³⁶¹. En comparaison, la teneur du lait de vache en matières grasses est en moyenne de 3,6 % chez les Holstein et de 4,8 % chez les jersiaises, et la teneur en lactose approche 5 % pour ces deux races ¹³⁶².

L'ADFCA a recensé dans l'émirat d'Abu Dhabi 1 785 170 ovins, 1 330 399 caprins, 384 211 camélidés et 51 158 bovins, auxquels il faut ajouter un nombre important mais inconnu de volailles ¹³⁶³. Ces animaux ne servent donc pas seulement à recréer des traditions pastorales à des fins identitaires, même si cette dimension est manifestement importante ; ils comptent réellement pour la sécurité alimentaire, en particulier pour celle des nationaux, en cas de perturbation grave du commerce international. En croissance soutenue, le nombre d'ovins dépasse celui des caprins depuis 2012, comme on le lit sur le graphique ci-après ¹³⁶⁴. Cette évolution est très probablement due au changement des conditions d'élevage : hors sol, en dehors des oasis et avec une alimentation animale importée. Là où on nourrit les animaux avec les ressources locales, les chèvres trouvent plus facilement de quoi manger que les moutons, et c'est pourquoi elles étaient préférées à ceux-ci autrefois ¹³⁶⁵. Dans les petites oasis de montagne comme Masafi, nous avons observé que les chèvres restent encore aujourd'hui plus nombreuses ¹³⁶⁶.

¹³⁵⁹ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 241-243.

¹³⁶⁰ Observations et entretien, le 24 octobre 2017, avec 11 ouvriers agricoles bangladais à Razeen.

¹³⁶¹ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 201, qui se fonde sur R. YAGIL 1985, *The Desert Camel : Comparative Physiological Adaptation*, Comparative Animal Nutrition, vol. 5, Bâle, Karger, p. 111 et 121 ; et sur W. N.SAWAYA *et al.*, 1984, "Chemical composition and nutrition quality of camel milk", *Journal of Food Sciences*, 49, p. 744-747.

¹³⁶² Cf. par ex. Gouvernement du Nouveau-Brunswick (Canada), « Teneur en matière grasse du lait », consulté sur gnb.ca, dossier « Agriculture, aquaculture et pêches » le 15 septembre 2021.

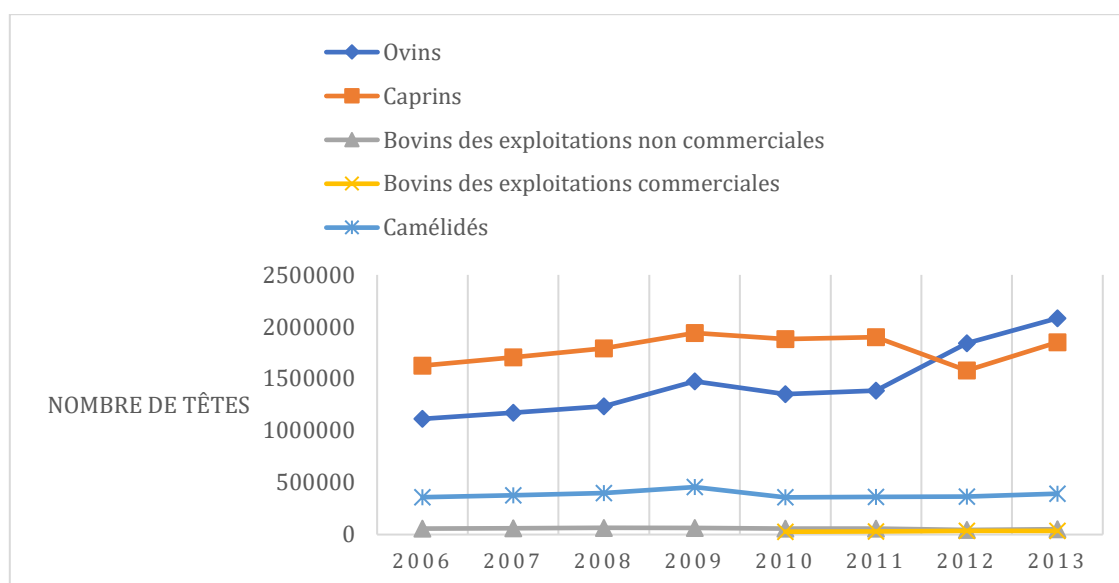
¹³⁶³ Chiffres relevés le 31 octobre 2017, cf. note ci-dessus.

¹³⁶⁴ NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, "Livestock Statistics" (années 2008 à 2013), *UAE Statistics*. La publication de cette série statistique a été arrêtée après 2013 et celle-ci n'est plus accessible en ligne aujourd'hui.

¹³⁶⁵ Frauke HEARD-BEY, 1999, *op. cit.*, p. 186.

¹³⁶⁶ Observations dans des oasis des émirats du Nord sur la route entre Sharjah et Fujairah, décembre 2015.

Graphique 6 : le cheptel émirati de 2006 à 2013 ¹³⁶⁷



Certaines *mazâri'* distribuées sous Cheikh Zayed mais tardivement valorisées intègrent aussi des élevages et apparaissent par conséquent comme une combinaison de *mazra'a* et de *'izba*. C'est le cas de l'exploitation située à Wathba qui appartient à Ahmad Ali Al Sayegh, un homme d'affaires qui occupe entre autres la fonction de directeur général de la compagnie de gaz Dolphin Energy et d'administrateur de la compagnie aérienne Etihad. Nous avons visité cette exploitation le 24 octobre 2016. La série des quatre images satellite qui suivent montre l'évolution suivie par cette parcelle, qui mesure 150 m de côté, soit 2,25 ha. Il s'agit de captures d'écran d'images CNES/Astrium disponibles sur Google Earth, que nous avons consulté le 6 novembre 2016. L'image en haut à gauche, du 22 novembre 2004, montre que la parcelle était déjà dessinée à cette date mais qu'elle était non exploitée et non bâtie. Il faut attendre 2010 (image du 6 octobre 2010 en haut à droite) pour enfin voir la parcelle délimitée par des rangées d'arbres sur tout son périmètre, mais encore vierge de toute construction. Sur l'image en bas à gauche, du 19 octobre 2013, on voit que deux serres de 36 m de long et 8 m de large chacune ont été installées. Un long bâtiment a aussi été construit à la pointe nord : il abrite des animaux. Nous avons dénombré lors de notre visite environ 10 chèvres, 50 moutons adultes, 7 agneaux, 3 oies, 60 poules et coqs, et 170 dindes et dindons. Les emplacements d'une centaine d'arbres fruitiers (citronniers, orangers...) ont été établis ; on les distingue bien sur la dernière image, du 18 octobre 2015. Le rectangle à l'est des serres est une piscine où sont élevés quelques poissons. La villa et les terrains de sport sur la parcelle avoisinante montrent que cet endroit est aussi un lieu de villégiature pour la famille du propriétaire.

¹³⁶⁷ NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2014, *ibid.*

Images satellite : l'évolution d'une parcelle à Wathba de 2004 à 2016



Nos rencontres dans les *'izab* de Razeen ont confirmé l'observation faite par Pernilla Ouis ¹³⁶⁸ que les Baloutches venus du Pakistan, très nombreux parmi les travailleurs agricoles, sont particulièrement représentés dans les parcelles où des dromadaires sont élevés. Le reste du personnel des *'izab* se compose pour l'essentiel d'autres populations pakistanaïses et de Bangladaïes. Les Indiens, assez rares parmi les ouvriers agricoles, se rencontrent plutôt chez les ouvriers du bâtiment. Nettement moins nombreux que les Pakistanais et les Bangladaïes, les Soudanais semblent néanmoins constituer une minorité importante, bien représentée chez les éleveurs de dromadaires. À Al Dhaid (émirat de Sharjah), nous avons aussi rencontré des ouvriers agricoles égyptiens et jordaniens ¹³⁶⁹. Pour les travailleurs sur les parcelles agricoles, les É.A.U. peuvent n'être qu'une étape dans le parcours qui les a conduits en dehors de leur pays natal. Avant de construire une *'izba* à Razeen, l'un des ouvriers bangladaïes que

¹³⁶⁸ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 242.

¹³⁶⁹ Visite d'Al Dhaid le 24 décembre 2015.

nous avons rencontrés a d'abord travaillé en Micronésie, puis aux Philippines, à Hong Kong et en Thaïlande ¹³⁷⁰.

La plupart des ouvriers du bâtiment qui travaillent sur ces parcelles, à la construction d'enclos et de stalles pour les animaux ou d'une résidence pour leur propriétaire, dort dans des cités ouvrières plus ou moins proches des villes mais en rupture avec le tissu urbain. Les trajets se font pour partie à pied et pour partie en auto-stop ; certains sont amenés en voiture par un chauffeur au service de la famille du propriétaire de la parcelle.¹³⁷¹ Ceux qui sont à l'ouvrage dans les *'izab* de Razeen logent en majorité dans le « China Camp » en marge de la ville de Baniyas ¹³⁷², au sud de l'agglomération d'Abu Dhabi. Cette cité d'immeubles R+2 assemblés à partir d'éléments préfabriqués doit son surnom à sa construction par des ouvriers chinois, mais la population, exclusivement masculine, vient de l'Inde, du Pakistan ou du Bangladesh ¹³⁷³. D'autres dorment dans des cités ouvrières de Musaffah, ou dans le camp de Tayaba, situé à Al Faya et donc plus proche de Razeen ¹³⁷⁴. Quant aux ouvriers agricoles, ils dorment sur leur lieu de travail dans des conditions souvent difficiles, dans des bâtiments étroits, à même le sol, certains seuls et d'autres, au contraire, dans une grande promiscuité ¹³⁷⁵. Ils peuvent parfois manger eux-mêmes une partie des produits de la parcelle sur laquelle ils travaillent, tuer des poulets pour leur consommation personnelle ou boire du lait de chamelle là où ces animaux sont élevés. La paye des ouvriers qui travaillent dans les *'izab* est peu attractive (700 à 1 000 dirhams/mois, soit environ 175 à 250 euros, alors que les ouvriers du bâtiment gagnent autour de 2 000 dirhams par mois) mais certains, surtout dans le bâtiment, font volontairement ce choix plutôt que de s'engager sur un chantier en ville. Ils trouvent dans les *'izab* des conditions de travail plus souples, à cause d'une surveillance de l'employeur et des contremaîtres presque inexistante dans les parcelles agricoles dont les propriétaires sont presque toujours absents et où les ouvriers organisent leur travail comme ils l'entendent ¹³⁷⁶.

La répartition des élevages sur le territoire de l'émirat d'Abu Dhabi ne nous a pas été précisément communiqué mais elle peut être approchée à l'aide des objectifs de vente de la société National Feed and Flour Production and Marketing Company (NFFPM), qui vend des concentrés pour l'alimentation des animaux d'élevage. Voici dans le tableau suivant quels étaient ces objectifs pour le mois d'octobre 2017 : les ventes prévues sont concentrées dans les environs d'Al Ain (5 531 t pour les points de vente situés dans des locaux de la Municipalité d'Al Ain, soit 58,7 % des objectifs totaux).

¹³⁷⁰ Entretien, 24 octobre 2017, avec un ouvrier du bâtiment bangladais à Razeen.

¹³⁷¹ Entretien, 24 octobre 2017, avec un ouvrier bangladais et un ouvrier pakistanais à Razeen.

¹³⁷² Transcrit parfois en deux mots : Bani Yas, ce qui rend mieux compte de l'origine du toponyme, « les fils de Yas », du nom de l'homme qui aurait découvert le premier de l'eau douce sur le site d'Abu Dhabi.

¹³⁷³ Entretien avec un ouvrier du bâtiment bangladais le 24 octobre 2017 à Razeen. Observations sur le « China Camp » le 2 novembre 2017.

¹³⁷⁴ Même entretien.

¹³⁷⁵ Observations à Razeen, octobre-novembre 2017.

¹³⁷⁶ Entretiens avec des ouvriers du bâtiment, des ouvriers agricoles et le propriétaire d'une *'izba*, Al Wathba, Al Khatim, 27 octobre 2016 ; Razeen, 24 octobre 2017.

Tableau 18 : objectifs de vente de NFFPM pour octobre 2017 ¹³⁷⁷

point de vente	objectif de vente (en tonnes)
ADFSC_Al Khatem	783
ADFSC_Al Tharwania	667
ADFSC_Beda Zayed	290
ADFSC_Ghayathi	805
ADFSC_Ghummad	286
ADFSC_Sweiha	349
Al Quaa- Al Ain Municipality	1 430
Hayer- Al Ain Municipality	1 743
Khazna- Al Ain Municipality	198
Nahel- Al Ain Municipality	165
Remah- Al Ain Municipality	569
Yaher- Al Ain Municipality	1 426
Seih Sabra	305
Seih Nabag	399

Le lait et les œufs qui sont produits dans les *'izab* peuvent être amenés à une fréquence quasi quotidienne dans les villes, aux résidences principales des propriétaires et de leurs familles. Quant à la viande, elle est cuisinée pour des plats partagés en famille et avec des invités pendant les jours de repos ¹³⁷⁸. Ces *'izab* sont un lieu de villégiature apprécié, loin des pollutions urbaines de toutes sortes et où l'on goûte à la nuit tombée la fraîcheur du désert qui manque bien souvent dans les grandes villes côtières. L'attachement des nationaux à ces parcelles et aux circuits familiaux de distribution alimentaire se voit lorsqu'on parcourt les routes de l'émirat éloignées des axes majeurs : à leurs abords, des citoyens émiratis y ont installé un grand nombre de *'izab* clandestines, que les Municipalités ne semblent pas pressées de démanteler bien qu'elles en aient le pouvoir ¹³⁷⁹. Cet attrait peut paraître paradoxal au regard des nombreuses exploitations distribuées sous Cheikh Zayed et qui n'ont jamais trouvé preneur ou sont aujourd'hui à l'abandon. Il semble qu'aujourd'hui encore, dans la culture émiratie partiellement fondée sur une nostalgie de la vie bédouine, l'élevage – en particulier celui des dromadaires – soit toujours considéré comme une activité noble alors que les cultures sont dépréciées.

Aux circuits familiaux, il faut ajouter les propriétés agricoles qui commercialisent des animaux. Celles-ci compteraient pour un tiers des 24 159 propriétés dans lesquelles des animaux sont élevés sur le territoire d'Abu Dhabi ¹³⁸⁰, soit autour de 8 000 ; mais, en 2013, les statistiques officielles n'en recensaient que 26 dans l'émirat d'Abu Dhabi, et 54 dans tous les É.A.U. ¹³⁸¹ Comme la grande majorité des propriétaires ne commercialise des animaux

¹³⁷⁷ Document fourni par un employé philippin de NFFPM, lors d'un entretien à Al Khatim, 26 octobre 2017.

¹³⁷⁸ Observations et entretiens à Al Wathba et Razeen, octobre 2016.

¹³⁷⁹ Observations sur les terrains d'enquête, 2016, 2017. Entretiens avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC, 30 octobre 2016, à Al Ain et à Al Hayer (émirat d'Abu Dhabi). Entretien, 31 octobre 2016, avec le propriétaire d'une *'izba*, Razeen (émirat d'Abu Dhabi).

¹³⁸⁰ Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹³⁸¹ NATIONAL BUREAU OF STATISTICS, 2015, "*Commercial Farms Survey 2013*", *UAE Statistics*, mis en ligne

qu'occasionnellement, ceci expliquerait que les statisticiens ne les comptabilisent pas. Les animaux commercialisés par des *'izab* sont des agneaux ou de jeunes dromadaires qui sont vendus à de petits commerces car ils sont de très bonne qualité et trop chers pour être vendus à des chaînes de grande distribution. Un mouton importé sur pied se paie en général autour de 400 dirhams (l'équivalent d'un peu plus de 90 euros), mais un mouton élevé aux É.A.U. coûte ordinairement 900 à 1 000 dirhams (205 à 230 euros) ¹³⁸².

Le développement des *'izab* est soutenu par l'ADFCA, dont le personnel en 2015 comprenait, entre autres, 81 vétérinaires, 35 techniciens et 9 analystes de la production. Cette autorité dispose à travers l'émirat d'Abu Dhabi de 24 centres et de 3 cliniques vétérinaires – à Al Wathba (en lisière de l'agglomération d'Abu Dhabi), à Al Qattara (partie de la ville oasienne d'Al Ain) et à Madinat Zayed (ville nouvelle de la Dhafra) – qui viennent s'ajouter à de nombreuses cliniques privées. L'ADFCA a organisé entre 2012 et 2015 un total de 224 conférences et journées d'étude ainsi que 43 démonstrations, et a édité 34 brochures et fascicules ¹³⁸³. Aujourd'hui, environ 90 % des employés de l'ADFCA sont émiriens, et presque 100 % dans les centres de distribution du fourrage. C'est important, expliquent les cadres de l'ADFCA que nous avons rencontrés, car les acheteurs sont eux-mêmes émiriens et souhaitent avoir des personnes qui les comprennent bien et qui connaissent le terrain. Pour atteindre ce taux de 90 %, des étrangers ont été embauchés avec des contrats de 2 ans pour former des Émiriens ¹³⁸⁴.

En parallèle des *'izab* se développe une agriculture de firme qui se concentre, comme sous Cheikh Zayed, dans la production laitière et dans l'aviculture.

L'agriculture de firme dans le domaine de l'élevage poursuit son développement et connaît des mutations. Les firmes présentes dans la production agricole et alimentaire aux Émirats tendent à s'agrandir dans le cadre de stratégies d'intégration verticale ¹³⁸⁵ et par élargissement de l'éventail de produits commercialisés. Al Dahra, qui importe du fourrage aux É.A.U., a incorporé le producteur de lait frais Al Ain Dairy ¹³⁸⁶, une opération permet au groupe d'utiliser son fourrage dans ses propres élevages. Al Ain Dairy et d'autres producteurs de lait de vache ont par ailleurs étendu leurs activités à la production de lait de chamelle, dont nous avons mentionné les qualités nutritionnelles. Il s'agit d'un produit de haut de gamme et à haute valeur ajoutée. En 2016-2017, le litre de lait de chamelle d'Al Ain Dairy se vendait dans les grandes surfaces d'Abu Dhabi à 15 AED (l'équivalent d'un peu moins de 3,50 euros), soit trois fois plus cher que le lait de vache frais d'Al Ain Dairy, Al Marai ou Al Rawabi (4,50 à 5,50 AED le litre) et plus de quatre fois plus cher que le lait reconstitué à partir de poudre de Safa (3,50 AED le litre) ¹³⁸⁷. Les entreprises ont pu bénéficier des résultats du programme de recherche *Development of Sustainable Camel Production Systems* mis en œuvre à l'*Animal Production Department* de l'Université des É.A.U. sous la direction du Dr Ghaleb Alhadrami à partir de 1999. Ce programme comprenait un volet sur la production de plantes adaptées à

le 22 janvier 2015 sur <http://www.uaestatistics.gov.ae>, consulté le 21 juillet 2015.

¹³⁸² Entretien, 31 octobre 2016, avec de vendeurs d'animaux sur pied, marché aux bestiaux de Mina Zayed, Abu Dhabi. Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹³⁸³ Chiffres relevés le 31 octobre 2017, cf. note ci-dessus.

¹³⁸⁴ Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹³⁸⁵ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op.cit.*, p. 138.

¹³⁸⁶ AL DAHRA, 2018, *op. cit.*

¹³⁸⁷ Relevés de prix et de provenance faits par l'auteur : Abu Dhabi Co-operative Society, Abu Dhabi Mall, Abu Dhabi, 21 octobre 2016 ; Supermarché Spar, Tourist Club, Abu Dhabi, 25 octobre 2016 ; Hypermarché Parco, « China Camp », en marge de Baniyas, émirat d'Abu Dhabi, 2 novembre 2017.

une salinité élevée et convenant à la nourriture des dromadaires, un autre volet sur le développement d'embryons *in vitro* et la sélection génétique, et un dernier sur la transformation et le conditionnement des produits issus du dromadaire (viande, lait) en articles commercialisables, avec notamment une recherche sur les systèmes de stérilisation du lait ¹³⁸⁸.

Le producteur de lait Gulf & Safa continue de se développer, a élargi son activité à la production de jus de fruits à base de concentré (marque Freshco, sous laquelle sont aussi vendus certains produits laitiers) et s'est doté de sa propre flotte de 75 camions frigorifiques pour desservir les clients émiratis (hôtels et points de vente de 12 chaînes de grande distribution) mais aussi exporter vers l'Irak, Bahreïn, le Qatar et Oman, atteignables en 24 heures et pouvant donc être fournis en lait frais. En 2009, une nouvelle branche de Gulf & Safa a été implantée à Al Mirfa, ville côtière de la région occidentale d'Abu Dhabi (désormais dénommée région de la Dhafra) la plus proche de la capitale (120 km) ¹³⁸⁹ : bureaux et bâtiments industriels sont visibles entre Mirfa et le camp militaire de Tarif lorsqu'on emprunte la route Mafraq-Ghweifat (aussi transcrit Ghuwaifat). L'emplacement est stratégique puisqu'il permet de desservir des marchés importants (Mirfa ; Tarif ; Al Ruwais, à une centaine de kilomètres de Mirfa, dont la population est largement employée par les compagnies pétrolières ADNOC et ADCO qui ont développé cette ville industrielle depuis les années 1970) le long de la seule route qui mène d'Abu Dhabi vers l'Arabie saoudite et, de là, vers les clients étrangers de Gulf & Safa jusqu'en Irak. Le site est de plus à proximité immédiate de l'embranchement qui permet de gagner Madinat Zayed et Liwa.

Outre les élevages industriels laitiers, les élevages conçus pour la commercialisation sont essentiellement des exploitations avicoles, qui tentent de gagner des parts sur un marché émirati dominé par les Saoudiens. Dans ce but, un collectif d'éleveurs émiratis a demandé que la norme qui caractérise un poulet « frais » passe de 10 jours à 3 jours après l'abattage ; le gouvernement des É.A.U. leur a donné satisfaction en 2012 ¹³⁹⁰. Le Fonds Khalifa, qui aide entre autres à la création d'entreprises, a financé dans la région rurale d'Al Faya ce qui est probablement le seul élevage commercial de lapins des É.A.U. ; le principal défi pour cet éleveur, qui élève aussi des poulets, est de créer un marché pour la viande de lapin, qui est quasi inconnue dans le pays ¹³⁹¹.

Élevages laitiers et avicoles peuvent être détenus par une même société puisque Al Rawdah Poultry possède aussi le producteur laitier dubaïote Al Rawabi. Al Rawdah Poultry, basée à Dubaï et connue aussi comme Emirates Modern Poultry, a une part de 35 % sur le marché du poulet frais aux É.A.U. et exporte vers les autres pays du CCG et la Jordanie. Al Rawdah a réalisé un chiffre d'affaires de 180 millions de dirhams (plus de 40 millions d'euros) en 2015. L'entreprise, qui a commencé ses activités en 1994, a réalisé en 2016 un investissement de 400 millions de dirhams pour une nouvelle exploitation de 42 000 poulets de chair à Liwa. Le matériel nécessaire au fonctionnement de l'exploitation est acheté à des sociétés allemandes (LAE-Anlagenbau et Amandus Kahl) et c'est aussi d'Allemagne qu'Al Rawdah importe la majorité des œufs à éclore. L'investissement est financé par l'Autorité arabe pour l'investissement agricole et le développement (AAAID), Gulf Investment Corporation (qui est en partie un fonds souverain commun aux pays du GGC), le fonds

¹³⁸⁸ Pernilla OUIS, 2002, *op. cit.*, p. 256-257.

¹³⁸⁹ GULF & SAFA DAIRIES ABU DHABI CO., 2014, *op. cit.* et onglet "Our Products".

¹³⁹⁰ Entretien, 2 novembre 2017, avec un éleveur de poulets, Al Faya (émirat d'Abu Dhabi).

¹³⁹¹ Même entretien.

souverain Investment Corporation of Dubai et l'Emirates Industrial Bank ¹³⁹². L'AAID est une institution financière née au Soudan en 1976, son siège est à Khartoum avec un bureau régional à Dubaï. Fin 2015, elle compte 21 États membres qui contribuent à un capital autorisé de 336 millions de KD (dinars koweïtiens ; soit 1,107 milliard de dollars), son capital versé s'élève à 172 millions de KD (566 millions de dollars) ¹³⁹³. Elle gère trois entreprises agricoles aux É.A.U. dans le secteur de l'élevage et de la laiterie ¹³⁹⁴.

L'approvisionnement en aliments pour les animaux d'élevage s'extravertit. Les animaux d'élevage sont très majoritairement nourris par des aliments importés. Chaque mois, un dromadaire a besoin de 150 kg de fourrage, un mouton de 45 kg. Le fourrage représente environ 80 % de l'alimentation de l'animal, auxquels il faut ajouter 20 % de compléments alimentaires ¹³⁹⁵. D'après un employé de la société NFFPM, un troupeau de 40 moutons consomme 100 sacs de 30 kg de granulés par mois ¹³⁹⁶.

On observe dans l'émirat d'Abu Dhabi une proximité entre les sociétés qui vendent des concentrés pour l'alimentation animale et les organisations gouvernementales : sur les 14 points de vente de la société National Feed and Flour Production and Marketing Company (NFFPM), par exemple, six se trouvent dans l'enceinte d'un centre de l'ADFSC (*Abu Dhabi Farmers' Services Center*) et six autres dans des locaux de la Municipalité d'Al Ain ¹³⁹⁷. Ces sociétés sont possédées par des membres de la famille régnante d'Abu Dhabi, les Al Nahyan : on peut donc facilement identifier un groupe d'acteurs soudés par des intérêts communs. L'exemple d'Al Rawdah, qui possède aussi le fournisseur d'alimentation animale Green Fields, vient encore confirmer l'existence d'un tel groupe puisque le président Abdalla Sultan Al Owais et le vice-président Abdulla Al Qubaisi ¹³⁹⁸ descendent pour le premier d'une famille de marchands de perles et de banquiers proche des Al Maktoum qui règnent sur Dubaï et, pour le second, d'une tribu de la confédération des Bani Yas, confédération dont sont issues les familles régnantes d'Abu Dhabi et de Dubaï.

Le fourrage vendu dans les centres de l'ADFCA, qui sont au nombre de 24, y a été acheminé par camion, depuis Mina Zayed à Abu Dhabi, Jebel Ali et Mina Rashid à Dubaï, et certains ports omanais ¹³⁹⁹. Les conteneurs de 40 pieds ont chacun un chargement de 26 tonnes. Chaque botte sortie du conteneur pèse 725 kg ¹⁴⁰⁰. Les importations de fourrage dues au *Hay Program* mis en place par l'ADFCA se sont stabilisées depuis 2012 à 1,6 million de tonnes par an (600 000 t en 2006) et bénéficient à 18 000 *'izab* dans l'émirat d'Abu Dhabi ¹⁴⁰¹. Selon nos calculs, ces importations suffisent virtuellement à apporter le fourrage nécessaire

¹³⁹² Sananda SAHOO, 2016, "Al Rawdah to expand poultry farming in Liwa", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 10 avril 2016 sur <https://www.thenational.ae/business/al-rawdah-to-expand-poultry-farm-in-liwa-1.159290>, consulté le 7 mai 2020.

¹³⁹³ ARAB AUTHORITY FOR AGRICULTURAL INVESTMENT AND DEVELOPMENT (AAID), 2018, "Agricultural Investment", <https://www.aaaid.org>, consulté le 24 août 2020.

¹³⁹⁴ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160.

¹³⁹⁵ Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹³⁹⁶ Entretien, 26 octobre 2017, avec un employé philippin de NFFPM, Al Khatim.

¹³⁹⁷ Document fourni par un employé philippin de NFFPM, lors d'un entretien à Al Khatim, 26 octobre 2017 : cf. tableau 18.

¹³⁹⁸ Sananda SAHOO, 2016, *op. cit.*

¹³⁹⁹ Entretien, 31 octobre 2017, avec le directeur du centre de l'ADFCA de Wahat al-Sahraa (Al Quaa). Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹⁴⁰⁰ Entretien, 31 octobre 2017, avec le directeur du centre de l'ADFCA de Wahat al-Sahraa (Al Quaa).

¹⁴⁰¹ Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City. Mohamed TAHA, 2012, *op. cit.*

à la totalité des dromadaires et des ovins de l'émirat d'Abu Dhabi (il resterait donc à nourrir les caprins et les bovins avec d'autres sources d'approvisionnement) ¹⁴⁰². Les importations organisées par l'ADFCA ne sont pas destinées aux élevages commerciaux, qui consomment environ 250 000 tonnes/an. Les éleveurs inscrits dans le programme doivent présenter une « carte de rationnement » ¹⁴⁰³. Seul Abu Dhabi a mis en place un tel système aux É.A.U. car c'est dans cet émirat que se trouve la grande majorité des animaux du pays ¹⁴⁰⁴. L'ADFCA achète tous les types de fourrage importé (y compris l'alfalfa) à 1,60 dirham/kg, et vend le fourrage aux agriculteurs entre 0,40 et 0,60 dirham/kg (pour une quantité donnée, la dépense de l'État est donc allégée puisque, avant 2010, le Département d'Agriculture d'Abu Dhabi puis l'ADFCA achetait à 1,65 et revendait à 0,30). La botte de 725 kg est donc vendue à partir de 290 dirhams ¹⁴⁰⁵.

Clichés 8-9 : un exemple de centre de distribution de fourrage de l'ADFCA (Wahat Al-Sahraa, à Al Quaa), approvisionné par conteneurs (clichés pris par nous le 31 octobre 2017)



Dans l'arrière-pays montagneux de la Dhahira, plusieurs bourgs concentrent les points de vente d'alimentation animale et de matériel agricole. Il s'agit de Falaj Al Mualla (dépendance d'Umm al-Quwain ¹⁴⁰⁶), de Dhaid et d'Al Madam (dépendances de Sharjah). La concentration est importante puisqu'on n'observe aucun magasin de nourriture pour animaux d'élevage à Maliha ni à Hatta ¹⁴⁰⁷. Le fourrage vendu dans ces bourgs des régions montagneuses a été importé aux É.A.U., souvent depuis le Soudan, et amené par camion en conteneurs de 20 pieds chargés chacun de près d'une quarantaine de bottes de 300 kg ¹⁴⁰⁸. Falaj Al Mualla, Dhaid et Al Madam, qui n'appartiennent pas à l'émirat d'Abu Dhabi, ne

¹⁴⁰² Nous avons utilisé pour nos calculs les chiffres du recensement des animaux relevés le 31 octobre 2017, cf. note ci-dessus. Les consommations des animaux nous ont été données lors d'un entretien avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City, 1^{er} novembre 2017. Ce sont donc 384 211 dromadaires qui consomment chacun 150 kg de fourrage par mois et 1 785 170 ovins dont les besoins mensuels sont de 45 kg. On obtient une consommation de 691 579,8 t/an pour les dromadaires et de 963 991,8 t/an pour les ovins, soit un total de 1 655 571,6 t.

¹⁴⁰³ Mohamed TAHA, 2012, *op. cit.*

¹⁴⁰⁴ Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, MBZ City.

¹⁴⁰⁵ *Ibid.* Entretien, 31 octobre 2017, avec le directeur du centre de l'ADFCA de Wahat al-Sahraa (Al Quaa).

¹⁴⁰⁶ Le nom de cet émirat et de sa ville-capitale est parfois transcrit Umm al-Qiwain ou Umm al-Qaiwain.

¹⁴⁰⁷ Observations à Maliha le 29 octobre 2017 et à Hatta le 21 février 2019.

¹⁴⁰⁸ Observations et entretiens avec des vendeurs d'aliments pour animaux d'élevage, Falaj Al Mualla et Dhaid, 29 octobre 2017.

bénéficient d'aucun équivalent du *Hay Program (Barnamej al-A'laf)* mis en place dans l'émirat d'Abu Dhabi sous l'égide de l'ADFCA. Les prix du fourrage n'y sont soumis à aucune intervention étatique et sont très supérieurs à ceux pratiqués dans les centres de l'ADFCA. La botte peut ainsi être vendue entre 325 et 800 dirhams, soit 1,08 à 2,67 dirhams/kg (contre 0,40 à 0,60 dans les centres de l'ADFCA).

L'Arabie saoudite a sans doute été un modèle pour les É.A.U. et le gouvernement d'Abu Dhabi dans la décision de glisser d'une production céréalière et fourragère sur le territoire national à un recours quasi exclusif aux importations ¹⁴⁰⁹. Alors que l'Arabie saoudite avait atteint l'autosuffisance en blé à partir de 1984, la production saoudienne de blé avait sensiblement diminué dès les années 1990 sous l'effet d'une politique volontariste : de 4,5 millions de tonnes en 1993 à 2,3 millions de tonnes en 2008, année où le gouvernement saoudien a planifié l'arrêt total de la production pour 2016. L'agence gouvernementale saoudienne Grain Silos and Flour Mills Organization (GSFMO) a annoncé en 2015 réduire ses achats de blé domestique de 12,5 % annuellement ¹⁴¹⁰. L'arrêt des subventions de l'État saoudien à la culture du blé et à d'autres cultures s'explique par la pression que ces cultures exercent sur les ressources en eau mais aussi par la contrainte que cette politique exerce sur le budget de l'État à une époque d'instabilité des cours du pétrole ¹⁴¹¹.

-La volonté d'aider l'agriculture par une planification et par la labellisation des produits

La diversification de la production horticole et une stratégie de labellisation comme reconnaissance de la qualité des produits du pays sont encouragées pour élargir les débouchés des produits émiratis tout en contrecarrant l'effet de King. Dans l'émirat d'Abu Dhabi, par exemple, un millier d'exploitations sous contrat avec l'ADFSC vendent leurs produits frais à des centres de collecte suivant des plans de production qui peuvent inclure une quarantaine de fruits et légumes différents. Ces centres emballent les produits sous la marque « *Local Harvest* », créée en 2012, et les revendent à des grands distributeurs, des hôtels, des traiteurs, des hôpitaux et à l'armée. Cette marque se veut une garantie de qualité qui doit permettre aux producteurs de vendre leurs légumes plus chers ¹⁴¹². En 2013, l'ADFSC s'est félicitée d'avoir réussi à convaincre plusieurs chaînes de grande distribution (dont Spinneys, Choithrams et Géant) de proposer à leur clientèle des pommes de terre émiriennes alors que celles-ci, compte tenu du coût de revient, doivent être vendues relativement chères (entre 2,50 et 3 AED/kg, contre 1,70 à 1,80 pour les pommes de terre importées) ¹⁴¹³. L'argument est celui de la qualité supérieure des pommes de terre produites aux É.A.U. et sélectionnées par l'ADFSC : meilleure qualité organoleptique que les pommes de terre importées ¹⁴¹⁴ et culture sans produits chimiques. Cette entrée sur le marché a permis à

¹⁴⁰⁹ Olivier DA LAGE, 2006, *Géopolitique de l'Arabie saoudite*, 2^e éd., Bruxelles, Éd. Complexe.

¹⁴¹⁰ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 85. Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op.cit.*, p. 137.

¹⁴¹¹ Alain CARIU, 2017, « "Crise de l'eau" ... », *op. cit.*

¹⁴¹² Entretiens, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFSC un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

¹⁴¹³ Anwar Ahmad, 2013, « Major challenges for UAE's potato growers », *The National* (Abu Dhabi), 23 avril 2013.

¹⁴¹⁴ Notre expérience personnelle confirme en partie ce jugement : les pommes de terre produites aux É.A.U. et vendues dans la grande distribution s'approchent des standards de goût et de fermeté que nous connaissons en France, ce qui n'est pas du tout le cas des pommes de terre pakistanaises ou égyptiennes vendues aux É.A.U., qui, en outre, tiennent mal à la cuisson.

l'ADFSC de presque tripler l'objectif de production de pommes de terre dans l'émirat d'Abu Dhabi entre 2013 et 2014, de 900 à 2 500 t. Il faut cependant rester conscient que cela ne représente qu'une part infime du marché : on parle ici de la production de quelques milliers de tonnes par an, quand la consommation de pommes de terre aux É.A.U. est de 500 t par jour ¹⁴¹⁵.

D'après le plan de production de l'ADFSC pour la saison 2015-2016, « les exploitations d'Abu Dhabi doivent fournir 31 050 t de produits de classe 1, ce qui requiert 4 635 acres [1 876 ha] de champs et 1 891 acres [765 ha] de cultures sous serres » ¹⁴¹⁶. On compterait plus de 13 000 serres réfrigérées dans l'émirat d'Abu Dhabi à présent, qui peuvent produire en contre-saison ¹⁴¹⁷. Les clichés qui suivent, que nous avons pris pendant une visite d'exploitation à Al Hayer le 30 octobre 2016, montrent comment le concombre (ici, un petit concombre répandu dans le pays et commercialisé sous son nom arabe de *khیار*) peut être cultivé en serre réfrigérée, en l'occurrence, sans recourir à l'hydroponie, mais dans une terre sableuse avec une irrigation goutte-à-goutte. La photographie prise à l'extérieure montre l'entrée de la serre encadrée par les panneaux de climatisation (*cooling pads*).

Clichés 10-11 : culture du concombre sous serre réfrigérée à Al Hayer, 30 octobre 2016



La photographie suivante montre comment, sur des parcelles bien mises en valeur, l'agriculture sous serre et la culture à ciel ouvert peuvent se combiner. Nous avons pris ce cliché aux confins de l'émirat d'Abu Dhabi, près d'Al Shweib, sur la route vers Al Madam.

¹⁴¹⁵ Anwar Ahmad, 2013, *ibid.*

¹⁴¹⁶ Mary SOPHIA, 2016, *op. cit.*

¹⁴¹⁷ Entretiens précités, 26 octobre 2016.

Cliché 12 : une exploitation agricole sur la route entre Al Shweib et Al Madam, 29 octobre 2017



La centralisation des achats aux producteurs abu-dhabiens par l'ADFSC, qui vend ensuite à la grande distribution, permet aux producteurs de s'affranchir d'intermédiaires privés peu scrupuleux. Un producteur de tomates expliquait dans la presse abu-dhabienne en 2011 que ses tomates étaient vendues au consommateur final à 3 AED/kg alors que lui-même vendait à un négociant au prix de 3 AED le carton de 16 kg ¹⁴¹⁸.

L'agriculture biologique émerge lentement dans le pays et fait régulièrement l'objet d'articles de presse dans lesquels le journaliste suit un ou une jeune propriétaire de terres qui explique sa démarche en souhaitant provoquer une prise de conscience sur les enjeux du développement de ce type d'agriculture en termes de santé et de respect de l'environnement. Ce développement emprunte parfois des voies surprenantes. En février 2019, au salon Gulfood à Dubaï, nous avons rencontré un producteur en agriculture biologique installé dans l'émirat d'Abu Dhabi en plein désert de sable ; nous lui avons demandé comment il pouvait cultiver en agriculture biologique dans un tel milieu, et il nous a répondu qu'il avait fait venir de la terre par camion depuis les piémonts de Ras al-Khaimah.

-Une nouvelle stratégie dans les années 2010 : le développement des cultures hydroponiques

Les cultures hydroponiques sont des cultures végétales hors sol, dont les racines trempent dans une solution nutritive ou sont plongées dans un substrat irrigué par celle-ci. Alors que les cultures hydroponiques ont été développées aux États-Unis dans des caves ou

¹⁴¹⁸ Caline MALEK, 2011, *op. cit.*

des pièces sans lumière naturelle, celles aux É.A.U. se trouvent dans des serres réfrigérées voire en plein air.

D'après le discours officiel aux É.A.U., les cultures hydroponiques sont un moyen de développer une agriculture durable, de mieux répondre à la demande intérieure et de diversifier l'économie. Le développement des cultures hydroponiques, observable depuis le début des années 2010, est érigé en priorité de la Stratégie 2017-2021 pour la sécurité alimentaire, élaborée par le Ministère du Changement climatique et de l'Environnement (MOCCAE) des É.A.U.¹⁴¹⁹

Les cultures hydroponiques sont présentées comme un moyen d'éliminer le besoin en pesticides et en herbicides ainsi que la vulnérabilité face aux variations climatiques, et comme une façon d'avoir de meilleurs rendements (économie d'espace, croissance plus rapide, contrôle des niveaux d'alcalinité et d'acidité ainsi que de l'humidité, prévention plus facile des parasites et des maladies) en évitant aux plantes de dépenser leur énergie pour développer leurs racines à la recherche d'eau et de nutriments. Les résultats sont ainsi plus stables et plus prévisibles : une laitue produit par exemple 30 % de matière sèche en plus par rapport à une culture en terre. Comme la production en serres hydroponiques peut se faire toute l'année, sur plusieurs niveaux, et que la croissance des plantes est plus rapide (une laitue pousse en 6 semaines au lieu de 7 dans une serre classique et 10 ou 11 à ciel ouvert), les cultures hydroponiques peuvent produire 10 fois plus que l'agriculture conventionnelle¹⁴²⁰.

Ces cultures sont surtout réputées économes en eau. D'après les chiffres donnés au pavillon émirati de l'Exposition universelle de Milan en 2015, par rapport à une culture en terre, les économies d'eau pour produire 1 kg s'élèvent à 350 gallons (1 325 litres) pour les tomates et 310 gallons (1 173 litres) pour les laitues. Le passage aux technologies hydroponiques dans la région d'Al Awir (Dubai) aurait permis de réduire la consommation d'eau de 60 à 70 % sur les cultures de concombre¹⁴²¹, chiffre aussi avancé pour les cultures hydroponiques en général par rapport aux méthodes « traditionnelles » par le ministre du Changement climatique et de l'Environnement, Thani Ahmad Al Zeyoudi¹⁴²².

Les quantités d'eau requises pour le fonctionnement des systèmes de climatisation (*cooling pads*), importés d'Europe, des États-Unis, du Canada ou d'Australie, ne sont cependant pas négligeables : dans les conditions estivales habituelles de l'émirat d'Abu Dhabi (environ 40° C et un taux d'hygrométrie de 30 %), il faut 6 m³ d'eau par heure pour climatiser une serre de 32,5 x 8 m et 4 m de hauteur sous chéneaux (dimensions considérées comme optimales pour une température stable de 27 °C à l'intérieur de la serre)¹⁴²³. Dans les conditions naturelles des É.A.U., pour la plupart des légumes, produire en serre climatisée est

¹⁴¹⁹ Samir SALAMA, 2017, "Hydroponics, organic farming top food security strategy", *Gulf News*, mis en ligne le 14 mars 2017 et consulté le 8 juin 2017 sur <http://gulfnews.com/news/uae/government/hydroponics-organic-farming-top-food-security-strategy-1.1993738>.

¹⁴²⁰ Corenthin CHASSOUANT, 2020, « Introduction hydroponique : culture de salades avec système NFT sous serres », *Horti Génération*, <https://horti-generation.com/fr/introduction-hydroponique-culture-de-salades-avec-systeme-nft-sous-serres>, mis en ligne le 28 mars 2020 et consulté le 10 septembre 2021.

¹⁴²¹ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160-161.

¹⁴²² Samir SALAMA, 2017, *op. cit.*

¹⁴²³ ABU DHABI FARMERS' SERVICES CENTRE (ADFSC), 2015, *op. cit.*, p. 64, 68. Entretiens, 30 octobre 2016, avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC à Al Hayer (émirat d'Abu Dhabi).

la seule façon d'obtenir une production de qualité toute l'année mais cela consomme plus d'eau que la culture en plein champ à ciel ouvert¹⁴²⁴.

Le développement des cultures hydroponiques aux É.A.U. semble s'inscrire dans la politique émirienne de développement des hautes technologies, aussi illustrée par l'écoville de Masdar et la centrale solaire Shams I. Ces cultures nécessitent des compétences avancées en ingénierie agricole. À défaut, les plantes se développent mal et peuvent même mourir très rapidement (de même en cas de panne du système)¹⁴²⁵. Comme presque aucun Émirati ni aucun ouvrier agricole venu d'Asie du Sud ne maîtrise ces technologies, les ingénieurs agricoles, souvent originaires d'Égypte ou de Jordanie pour ceux de l'ADFSC, sont absolument indispensables au fonctionnement des exploitations hydroponiques aux É.A.U.¹⁴²⁶

La foi des dirigeants dans le progrès technique face aux défis environnementaux et à la pression démographique n'est pas sans rappeler les questionnements surgis de la remise en cause de la thèse malthusienne par la « révolution verte » et le développement des biotechnologies. L'économiste danoise Ester Boserup avait notamment formulé la théorie de la pression créatrice en affirmant que les tensions sur les subsistances stimulent l'imagination et permettent des progrès techniques. Elle prend le contrepied de Malthus et choisit comme hypothèse première que la croissance démographique ne dépend pas du développement de l'agriculture mais, qu'au contraire, elle commande celui-ci en provoquant le progrès des techniques de culture¹⁴²⁷. Cependant, la révolution verte a-t-elle fait mentir les prédictions malthusiennes ou a-t-elle seulement retardé leur accomplissement ? Les conséquences environnementales des techniques mises en œuvre peuvent en effet menacer l'alimentation des générations futures ou, dans le cas des É.A.U., leur accès à l'eau.

L'ampleur des capitaux économique et humain nécessaires pour commencer cette technique de culture exclut son adoption dans le cadre d'une agriculture récréative et la réserve à l'agriculture commerciale. Rentabiliser cette activité n'est pas une évidence et requiert des entrepreneurs déterminés, qui aient la volonté et la capacité financière de pouvoir attendre plusieurs années avant de dégager des profits : rappelons que les cultures hydroponiques de Saadiyat dans les années 1970 n'étaient pas rentables puisque les légumes étaient vendus à perte ; les tomates étaient par exemple vendues à moins de la moitié de leur coût de production.

Les substrats employés de nos jours sont produits en Inde et au Sri Lanka pour la fibre de coco (marque sri-lankaise Riococo), et en Europe occidentale pour la laine de roche, qui est fournie par Cultilène, entreprise du groupe Saint-Gobain, et par le producteur néerlandais Grodan, dont la laine de roche, conçue spécialement pour un usage agricole, est la plus appréciée des ingénieurs agricoles de l'Abu Dhabi Farmers' Services Center (ADFSC). Le cliché qui suit, que nous avons pris pendant la visite d'une exploitation à Al Hayer le 30 octobre 2016, montre un exemple de culture hydroponique sur un substrat de fibre de coco de la marque Riococo. En ce qui concerne les centrales de ferti-irrigation, on retrouve là encore des marques néerlandaises : Priva et HortimaX (propriété du groupe Ridder depuis 2011)¹⁴²⁸.

¹⁴²⁴ Caline MALEK, 2011, *op. cit.*

¹⁴²⁵ ADFSC, 2015, *ibid.*, p. 8.

¹⁴²⁶ Entretiens, 30 octobre 2016, avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC, à Al Ain et à Al Hayer (émirat d'Abu Dhabi).

¹⁴²⁷ Ester BOSERUP, 1965, *The Conditions of Agricultural Growth: The Economics of Agrarian Change under Population Pressure*, Londres, George Allen & Unwin.

¹⁴²⁸ Visite d'exploitations agricoles à Al Hayer en compagnie d'ingénieurs agricoles de l'ADFSC, 30

Cependant l'opérateur téléphonique émirati Etisalat produit du matériel électronique pour le contrôle du dosage des nutriments en solution dans l'eau d'irrigation ¹⁴²⁹.

Cliché 13 : la culture hydroponique du poivron sur un substrat de fibre de coco dans une serre climatisée à Al Hayer



Les exploitations hydroponiques privées ont commencé aux É.A.U. en 2005 avec la création par l'horticulteur Rudi Azzato et ses partenaires australiens de la société City Farm L.L.C., renommée en 2008 Emirates Hydroponics Farm (ou E.H.F.). Les installations (qui couvrent à présent près de 20 000 m²) ¹⁴³⁰ se trouvent sur le site d'Al Bahya, proche de la ville d'Abu Dhabi, sur la route vers Dubaï. E.H.F. est spécialisée dans les salades et les herbes aromatiques, et fournit des grossistes à Abu Dhabi et Dubaï, ainsi que des hypermarchés comme Lulu, Spinneys, Abela, Carrefour et Choithrams ¹⁴³¹.

octobre 2016.

¹⁴²⁹ Présentation au pavillon émirati de l'Exposition universelle de Milan en 2015.

¹⁴³⁰ EMIRATES HYDROPONICS FARM, 2017, <http://www.emiratesfarms.com>, consulté le 5 juillet 2017.

¹⁴³¹ Zoe RAWLINS, 2014, "Harnessing the wonder of water with hydroponics", *TheNational*, mis en ligne le 23 octobre 2014 et consulté le 22 mai 2016 sur <http://www.thenational.ae/arts-lifestyle/home-garden/harnessing-the-wonder-of-water-with-hydroponics>.

D'importants producteurs en hydroponie sont établis dans l'émirat de Ras al-Khaimah, comme Salata, fondé en 2008. Les fonds propres de Salata appartiennent à 80 % à la société d'investissement saoudienne Siraj Capital, filiale de la holding Ghassan Al Sulaiman dont le siège se trouve à Djeddah, et connue pour privilégier l'investissement dans les PME ¹⁴³². L'Autorité d'investissement de Ras al-Khaimah (RAKIA) fait bénéficier Salata des privilèges de sa zone franche ¹⁴³³. Salata était en 2012 une exploitation de 16 000 m² produisant 1 200 t par an (laitues, tomates, poivrons, maïs doux, herbes aromatiques). Thomas Schwarz, directeur général de Salata, a annoncé 44 millions de dirhams d'investissement en serres et la construction de leur propre centrale électrique en 2013 ¹⁴³⁴. Alors que Salata poursuit ses activités ¹⁴³⁵, une autre entreprise, The Farmhouse, s'est établie à Ras al-Khaimah en 2017 pour produire des légumes en hydroponie sans recourir aux pesticides. La production est commercialisée aux É.A.U., dans les supermarchés Union Coop, Carrefour, Choithams, Kibsons et Al Maya. Le directeur émirati de The Farmhouse est responsable des relations avec les investisseurs au fonds souverain abu-dhabien Mubadala, où a également travaillé le fondateur britannique de la société ¹⁴³⁶, ce qui peut laisser supposer que Mubadala est un des financeurs du projet.

Autre producteur majeur, le groupe Mirak (créé en 1985) présente la particularité de pratiquer ses cultures hydroponiques en plein air et non sous serre. Mirak cultive différents légumes habituels en hydroponie (salades, radis, haricots, poivrons, tomates) à Al Hayer et à Sweihan, mais aussi et surtout des fraises à Dhaid ¹⁴³⁷. On peut encore citer la National Horticulture Company (NHC), créée en 1997, principalement détenue par le groupe abu-dhabien Al Hamed Entreprises (51 %) et le français Dassault Investissements (44 %). NHC est établie à Sweihan (émirat d'Abu Dhabi) et recourt à des technologies néerlandaises ¹⁴³⁸.

Pegasus Agriculture, groupe spécialisé dans les méthodes hydroponiques et dont le siège est à Dubaï, fournit du matériel mais aussi du conseil et propose même à ses clients de gérer leur exploitation pour eux. Pegasus Agriculture est la propriété de son fondateur Mahmood Almas, qui revendique une expérience familiale de 150 ans ¹⁴³⁹ (peut-être est-il lié à Almas Food, fournisseur californien de produits alimentaires certifiés halal).

En dehors d'E.H.F. à Al Bahya et de Salata à Ras al-Khaimah, les méthodes hydroponiques ont été adoptées depuis au moins 2011 dans le secteur d'Al Awir ¹⁴⁴⁰ (tout proche de la ville de Dubaï). Dans l'émirat d'Abu Dhabi, considéré comme celui dans lequel l'hydroponie se développe le mieux ¹⁴⁴¹, on est certes passé de 7 à 47 exploitations équipées

¹⁴³² Claudia ZEISBERGER, Michael PRAHL, Bowen WHITE, 2017, *Private Equity in Action: Case Studies from Developed and Emerging Markets*, Chichester, Wiley, p. 112, 118-119.

¹⁴³³ Bhaskar RAJ, "Salata Farms harvests quality in desert", publié le 14 mars 2010 et consulté le 5 juillet 2017 sur <http://www.emirates247.com/eb247/banking-finance/investment/salata-farms-harvests-quality-in-desert-2010-03-14-1.68156>.

¹⁴³⁴ Caline MALEK, 2012, *op. cit.*

¹⁴³⁵ Samir SALAMA, 2017, *op. cit.*

¹⁴³⁶ THE FARMHOUSE, 2019, <https://thefarmhouseuae.com>, consulté le 27 avril 2019.

¹⁴³⁷ MIRAK, 2017, mirakgroup.com, consulté le 5 juillet 2017.

¹⁴³⁸ AL ABED Ibrahim *et al.*, 2003, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2003*, trad. Françoise Barber, Joëlle Handley et Catherine Richardson, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, p. 166.

¹⁴³⁹ PEGASUS AGRICULTURE, 2017, <http://pegasusagriculturegroup.com> ; <http://almasfood.com>, consultés le 5 juillet 2017.

¹⁴⁴⁰ Caline MALEK, 2011, *op. cit.*

¹⁴⁴¹ Entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Mohammed bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

pour cette méthode de culture entre le printemps 2015 et le printemps 2016, mais ce nombre reste infime si on le ramène au nombre total d'exploitations¹⁴⁴². Au début de l'année 2020, on recensait 89 exploitations agricoles pratiquant l'hydroponie sur le territoire de l'émirat d'Abu Dhabi¹⁴⁴³. L'hydroponie s'est notamment implantée à Al Khatim (à mi-chemin d'Abu Dhabi et de l'oasis d'Al Ain) et à Mezairaa (non pas dans le croissant oasien de Liwa mais à l'écart de celui-ci, dans les exploitations créées le long de la route qui relie Liwa à la ville nouvelle de Madinat Zayed, fondée en 1968, et, au-delà, vers la ville côtière de Tarif). Il n'y avait pas de culture hydroponique dans l'oasis d'Al Ain avant 2017 ; pour en trouver, il fallait prendre la route vers Dubaï et se rendre dans le secteur d'Al Hayer, où se regroupaient 409 exploitations agricoles en 2016 : 75 d'entre elles avaient des serres, deux seulement utilisaient les méthodes hydroponiques¹⁴⁴⁴. Dans une région reculée comme celle d'Al Quaa, les périmètres irrigués sont encore plus restés à l'image de l'agriculture développée au temps de Cheikh Zayed : pauvre du point de vue de la diversité, réduite à des cultures fortement consommatrices en eau, faiblement demandeuses de main-d'œuvre. Nous n'y avons vu ni serre ni hydroponie¹⁴⁴⁵.

À 45 minutes d'Abu Dhabi par la route, la start-up Pure Harvest opère depuis août 2018 une serre climatisée de 6 270 m². Sa consommation d'eau serait presque 90 % inférieure à celle de la moyenne des serres aux É.A.U. et sa production répondrait à plus de 2 % de la demande du pays en tomates. Pure Harvest a procédé en avril 2020 à une levée de fonds de 20,6 millions de dollars, apportés par la société koweïtienne Wafra International Investment Company¹⁴⁴⁶.

Un autre projet récent et d'une ampleur inédite montre combien la production agricole aux É.A.U. tend à se professionnaliser et à être prise en main par des firmes transnationales plutôt qu'à être laissée à des horticulteurs amateurs. Il s'agit d'un partenariat entre la branche agricole du *Konzern* munichois BayWa et le groupe abu-dhabien Al Dahra pour produire des tomates et d'autres légumes hydroponiques sous serre à Al Ain sur une surface de 10 ha. La joint-venture a été signée en mars 2017 et la première récolte a été réalisée en septembre 2018¹⁴⁴⁷. Deux serres réfrigérées ont été construites et les photographies publiées montrent bien qu'il s'agit de cultures hydroponiques¹⁴⁴⁸. La présence de l'ambassadeur des Pays-Bas à l'inauguration de la première serre¹⁴⁴⁹ laisse penser que des Néerlandais sont là encore associés au projet. Le gouvernement des É.A.U. était représenté à cette cérémonie par le ministre d'État pour les affaires relatives à la défense, Mohammed bin Ahmed Al-Bowardi¹⁴⁵⁰, ce qui révèle l'importance stratégique accordée au développement des cultures hydroponiques par les autorités émiraties. Les

¹⁴⁴² Caline MALEK, 2016, "Emirati Farmer Pins Hope in Agriculture", *The National* (Abu Dhabi), 25 mai 2016.

¹⁴⁴³ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, *op. cit.*

¹⁴⁴⁴ Entretiens, 30 octobre 2016, avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC, à Al Ain et à Al Hayer (émirat d'Abu Dhabi).

¹⁴⁴⁵ Voir nos photographies.

¹⁴⁴⁶ Andrew ENGLAND, Emilio TERAZONO, 2020, *op. cit.*

¹⁴⁴⁷ HORTI DAILY, 2018, "UAE : Al Dahra BayWa greenhouse officialy opened", publié le 29 octobre 2018 sur <https://www.hortidaily.com/article/9036970/uae-al-dahra-baywa-greenhouse-officially-opened>, consulté le 27 avril 2019. HORTI DAILY, 2018, "Abu Dhabi : Cultivation started in Al Dahra BayWa greenhouse", <https://www.hortidaily.com/article/6045784/abu-dhabi-cultivation-started-in-al-dahra-baywa-greenhouse>, publié le 14 septembre 2018, consulté le 27 avril 2019.

¹⁴⁴⁸ HORTI DAILY, 2018, "Abu Dhabi...", *op. cit.*

¹⁴⁴⁹ HORTI DAILY, 2018, "UAE...", *op. cit.*

¹⁴⁵⁰ *Ibid.*

récoltes s'échelonnent tout au long de l'année. Destinée au marché émirati, la production est commercialisée sous la marque Mahalli ¹⁴⁵¹ et la totalité de la première récolte de tomates (1,5 t) aurait été vendue par contrats avant même d'avoir été effectuée ¹⁴⁵². Les informations publiées sont en partie incohérentes : le coût du projet est chiffré tantôt à 30 millions d'euros ¹⁴⁵³, tantôt à 40 millions ¹⁴⁵⁴ ; et un communiqué de BayWa parle d'un objectif de production de 5 000 t de tomates par an ¹⁴⁵⁵ alors que, selon un article de la plate-forme *Horti Daily*, le maximum atteignable serait de 15 t par semaine et par serre ¹⁴⁵⁶ (soit au mieux 1 560 t/an). Devant une telle imprécision, impossible de déterminer par le calcul si ce projet est rentable en lui-même ou s'il tient par des subventions. L'investissement dans l'agriculture sur le territoire émirati est une nouveauté pour Al Dahra, qui possède ou loue des champs, des rizières et des vergers en Europe du Sud et de l'Est, aux États-Unis, au Pakistan et dans plusieurs pays d'Afrique, et qui possède aussi des parts dans des sociétés de l'industrie agroalimentaire en Inde et en Grèce ¹⁴⁵⁷.

Les entrepreneurs en cultures hydroponiques aux É.A.U. sont donc un cas d'*embedded entrepreneurship* ; cette notion, développée notamment dans la recherche indienne en sciences sociales ¹⁴⁵⁸, rejoint le cadre élaboré par Mark Granovetter qui, à la suite de l'historien de l'économie Karl Polanyi, pose comme principe l'encastrement (*embeddedness*) des activités économiques dans des réseaux sociaux ¹⁴⁵⁹. L'apparition de la figure de l'entrepreneur sur le devant de la scène agricole aux É.A.U. est à la fois une cause et une conséquence de la priorité donnée à l'hydroponie. Ceux qui se contentent d'une agriculture récréative n'ont pas l'envie de consacrer les moyens nécessaires pour commencer ce type de cultures d'une grande complexité. Celui-ci ne peut être mis en œuvre que par des acteurs véritablement intéressés, seuls à pouvoir assurer le développement des cultures hydroponiques. Cet intérêt est suscité par l'État à grand renfort de subventions et d'aides diverses, les dirigeants politiques devant répondre à l'inquiétude suscitée par la dépendance du pays aux importations de produits alimentaires. Insérés dans des réseaux familiaux, tribaux et nationaux, les entrepreneurs émiratis articulent ces réseaux avec ceux de l'économie capitaliste mondialisée. Ces deux catégories de réseaux apportent chacune leurs ressources pour le développement des cultures hydroponiques aux É.A.U. et sont complémentaires : les acteurs émiratis de ce développement seraient incapables de répondre aux besoins de leur pays sans les capitaux économique et humain apportés par leurs

¹⁴⁵¹ AL DAHRA BAYWA AGRICULTURE, 2019, *Mahalli*, <https://www.mahalli.ae>, consulté le 27 avril 2019.

¹⁴⁵² BAYWA, 2018, "Flagship project in the Emirates: BayWa and Al Dahra harvest first premium tomatoes in the desert", *Market Screener*, mis en ligne le 24 septembre 2018 sur https://m.marketscreener.com/BAYWA-AG-435730/news/Flagship-project-in-the-Emirates-BayWa-and-Al-Dahra-harvest-first-premium-tomatoes-in-the-desert-27304595/?utm_medium=RSS&utm_content=20180924, consulté le 27 avril 2019. HORTI DAILY, 2018, "Abu Dhabi : Cultivation started in Al Dahra BayWa greenhouse", *op. cit.*

¹⁴⁵³ HORTI DAILY, 2018, *ibid.*

¹⁴⁵⁴ HORTI DAILY, 2018, "UAE...", *op. cit.*

¹⁴⁵⁵ BAYWA, 2017, "Germany's BayWa and Al Dahra expand their value chain with €30 million agribusiness in Abu Dhabi", https://www.baywa.com/en/press/press_releases/group/news/article/germany-s-baywa-and-al-dahra-expand-their-value-chain-with-30-million-agribusiness-in-abu-dhabi/, publié le 7 mars 2017, consulté le 27 avril 2019.

¹⁴⁵⁶ HORTI DAILY, 2018, "UAE...", *op. cit.*

¹⁴⁵⁷ AL DAHRA, 2018, *op. cit.*

¹⁴⁵⁸ Cf. par ex. Dwijendra TRIPATHI, 1971, "Indian Entrepreneurship in Historical Perspective: A Re-Interpretation", *Economic and Political Weekly*, vol. 6, n° 22, p. 59-66.

¹⁴⁵⁹ Mark GRANOVETTER, 1985, *op. cit.*, p. 481-510.

partenaires internationaux ; mais ces derniers y consentent parce que les réseaux de ces acteurs émiratis leur permettent de profiter de la redistribution de la rente pétrolière sous forme de subventions accordées à l'agriculture par l'État.

Les marchés internationaux, qui fournissent aux É.A.U. une large majorité des denrées dont ils ont besoin, imposent à l'agriculture émiratie des contraintes de compétitivité, notamment en matière de coûts de production et de prix à la vente. Le développement récent d'une agriculture de firme aux É.A.U., et notamment de cultures hydroponiques sur de grandes superficies, apparaît comme une réponse à cette contrainte. Le groupe Lulu, qui exploite plus de 50 hypermarchés et supermarchés aux É.A.U., a commencé à se fournir en légumes produits dans le pays en 2013. En 2016, il se fournissait en concombres, poivrons, herbes aromatiques, fraises, tomates, pommes de terre et légumes-feuilles auprès de 37 exploitations émiraties utilisant les méthodes hydroponiques de culture ¹⁴⁶⁰. La diffusion des techniques hydroponiques est un autre exemple de ce type de circulation puisque les technologies utilisées ont été mises au point par des chercheurs occidentaux et que leur mise en œuvre aux É.A.U. est assurée par des travailleurs immigrés encadrés par des ingénieurs eux-mêmes immigrés.

Dans une lecture gottmannienne, on peut considérer que les entrepreneurs acceptent ces *circulations* sur le plan technique tout en mobilisant une *iconographie*, c'est-à-dire un système de forces de résistance au changement, sur les plans social et politique. Appuyés sur un système d'opinion qu'ils contribuent à façonner ¹⁴⁶¹, ils utilisent les atouts environnementaux de l'hydroponie pour négocier avec le gouvernement le maintien d'une agriculture subventionnée aux É.A.U. Il est possible que les entrepreneurs instrumentalisent aussi la figure tutélaire de Cheikh Zayed pour faire du soutien de l'État à l'agriculture un élément de la légitimité des dirigeants ¹⁴⁶². On a donc une utilisation du progrès technique dans un objectif conservateur ; un tel constat vient interroger le concept même de développement et sa pertinence. Avec les cultures hydroponiques, entrepreneurs et dirigeants politiques font le choix d'une dépendance technologique pour tenter de réduire la dépendance alimentaire qui suscite tant d'inquiétudes.

La transformation de la structure du système de production de biens agricoles et alimentaires sur le territoire émirati avec l'entrée de nouveaux acteurs – des investisseurs étrangers, des firmes – entraîne une évolution du rôle attribué à l'agriculture. La plupart des fonctions décrites précédemment a disparu : il ne s'agit plus pour les É.A.U. de s'affirmer par le développement agricole face à l'Arabie saoudite, qui a abandonné sa politique d'autosuffisance ¹⁴⁶³ et qui n'exprime plus de velléités sur le territoire émirati ; les hautes

¹⁴⁶⁰ Sananda SAHOO, 2016, *op. cit.*

¹⁴⁶¹ La presse relaie par exemple la sollicitation du membre du Conseil national fédéral Salem Ali Al Shehi au ministre du Changement climatique et de l'Environnement Thani Ahmad Al Zeyoudi, le 14 mars 2017, pour que le Gouvernement fédéral accroisse son aide à l'agriculture en fournissant à bas prix aux exploitants des systèmes hydroponiques et des engrais. La presse émiratie donne aussi régulièrement la parole à des entrepreneurs du secteur agricole qui exposent leurs difficultés économiques, en particulier les articles de la journaliste de *The National* Caline Malek, dont plusieurs sont référencés dans cette partie de la thèse.

¹⁴⁶² L'attachement de Cheikh Zayed au développement agricole est bien connu : nous en avons vu plusieurs exemples (à Al Ain lorsqu'il était gouverneur, avec la compagnie pétrolière Total lorsqu'il fait insérer l'installation et la gestion d'une station agricole expérimentale comme clause de compensation...). Cheikh Zayed est aussi réputé s'être lourdement investi personnellement dans le programme de création d'exploitations agricoles à Ajban, cf. Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 124.

¹⁴⁶³ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 137.

technologies utilisées en hydroponie peuvent difficilement susciter la nostalgie de la vie bédouine et les ouvriers agricoles ne sont en aucun cas des bédouins mais des travailleurs immigrés. Ne reste plus que la fonction nourricière tandis qu'apparaît une nouvelle fonction économique de recherche du profit. On peut toutefois se demander s'il n'y aurait pas aussi une fonction politique : les héritiers de Cheikh Zayed, célébré comme « père de la nation », peuvent difficilement pour leur légitimité tourner le dos à la vision de celui qui, connu pour son attachement au développement agricole, est régulièrement cité pour avoir déclaré : « Donnez-moi l'agriculture et je vous donnerai en retour une civilisation ».

Tandis que la part de la production agricole nationale augmente, y compris désormais en provenance d'exploitations hydroponiques, les expériences ont repris dans les stations expérimentales gouvernementales, avec l'aide de partenaires internationaux, mais aussi dans des exploitations privées, afin d'améliorer les techniques et de les étendre à de nouvelles productions. Les stations de recherche du gouvernement d'Abu Dhabi, à Al Ain et à Baniyas, ont été mises en service en 2010 et conduisent des expériences avec l'aide de partenaires étrangers, en particulier néerlandais ¹⁴⁶⁴. L'ADFCA réalise des recherches sur l'adaptation de 103 cultures aux conditions climatiques des É.A.U. et expérimente une serre climatisée grâce à l'eau qui s'évapore des plantes ¹⁴⁶⁵.

Les stations de recherche gouvernementales conduisent des expériences avec l'aide de partenaires internationaux afin d'améliorer les méthodes hydroponiques. La priorité semble bien être la réduction de la consommation d'eau et les Pays-Bas sont là encore impliqués dans cette quête d'innovations et dans la formation des ingénieurs agricoles qui travaillent aux Émirats ¹⁴⁶⁶. Une station de recherche à Al Ain expérimente par exemple un gel qui se mêle à l'eau afin de limiter l'évaporation. La construction d'une serre à haute technologie a aussi été achevée à la station de recherche de Baniyas en 2016 ; il s'agit d'une expérimentation d'un institut néerlandais dans le cadre d'un programme de mise au point d'une serre hydroponique dans lequel le recyclage de l'eau serait maîtrisé au point qu'il n'y aurait plus besoin d'ajouter de l'eau dans le circuit d'irrigation pendant plusieurs années après la mise en fonctionnement de l'exploitation ¹⁴⁶⁷.

Des stations de recherche en dehors de l'émirat d'Abu Dhabi expérimentent à leur tour les cultures hydroponiques, comme la station de Diqdaqah à Ras al-Khaimah, celle-là même qui fut la porte d'entrée de l'agriculture moderne aux Émirats au temps du protectorat informel des Britanniques ¹⁴⁶⁸.

La station de Baniyas développe aussi l'aquaponie, une combinaison de la pisciculture et de la culture hydroponique : les tilapias enrichissent l'eau en nutriments pour les plantes et cette eau irrigue les cultures des serres ¹⁴⁶⁹. Cette technique a été adoptée à une échelle beaucoup plus modeste et moins de technologie par des particuliers puisqu'elle existe par exemple dans des palmeraies d'Al Ain depuis 2014 et que nous l'avons aussi observée à Al Quaa. L'eau souterraine pompée est acheminée par des tuyaux en polyéthylène jusqu'à des

¹⁴⁶⁴ Caline MALEK, 2014, "Experts to tackle challenges of food security in the UAE and Middle East", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne sur le site internet du journal www.thenational.ae le 28 janvier 2014, consulté le 22 mai 2016. Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160 et 162.

¹⁴⁶⁵ Mary SOPHIA, 2016, *op. cit.*

¹⁴⁶⁶ Caline MALEK, 2014, *ibid.*

¹⁴⁶⁷ Expérimentations présentées par l'ADFSC au Festival de Wathba, 29 décembre 2015.

¹⁴⁶⁸ Anna ZACHARIAS, 2017, *op. cit.*

¹⁴⁶⁹ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160.

piscines rectangulaires en béton dans lesquelles les poissons enrichissent l'eau en nutriments par leurs déjections. L'eau qui déborde des piscines s'écoule ensuite dans des canaux et vient irriguer les palmiers et autres cultures. Les petits poissons élevés dans les bassins (notamment des tilapias) ne sont pas forcément destinés à être consommés un jour. Ils présentent en outre l'avantage d'éviter la prolifération des insectes notamment en mangeant les larves de moustique, c'est une solution bien moins contraignante que les produits chimiques ¹⁴⁷⁰. Ci-dessous, la première photographie, que nous avons prise dans la palmeraie d'Al Qattara, montre une culture fourragère (de l'herbe de Rhodes qui a commencé sa floraison) au premier plan, des palmiers dattiers à l'ombre desquels grandissent des bananiers au second plan, et, à l'arrière-plan, une piscine en béton sur laquelle est appuyée une échelle. Cette piscine, destinée à l'élevage de poissons, est vue de près sur le deuxième cliché.

Clichés 14-15 : culture étagée et pisciculture dans la palmeraie d'Al Qattara (Al Ain), 27 octobre 2016



¹⁴⁷⁰ Observations à Al Qattara (Al Ain), 27 octobre 2016, et à Al Quaa, 31 octobre 2017. Entretiens, 30 octobre 2016, avec des ingénieurs agricoles de l'ADFSC, Al Hayer, 30 octobre 2016.



Les ingénieurs agricoles de l'ADFSC et du MOCCAE sont la courroie de transmission des innovations entre les stations de recherche expérimentales et ceux qui pratiquent l'agriculture aux É.A.U. Ils organisent des démonstrations à proximité de leurs bureaux et lors d'événements comme le festival annuel qui se tient au mois de décembre dans l'enceinte du fort d'Al Wathba, situé dans le sud de l'aire métropolitaine d'Abu Dhabi ¹⁴⁷¹.

Des particuliers cherchent eux aussi à innover et notamment à adapter de nouveaux végétaux à l'hydroponie. Saleh Al Mansouri, qui exploite des serres utilisant les méthodes hydroponiques dans l'oasis de Liwa, au sud-ouest de l'émirat d'Abu Dhabi, a été au cœur de l'attention médiatique en 2015 lors d'un festival au cours duquel il a présenté son riz hydroponique ¹⁴⁷². Plusieurs spécialistes confirment qu'aucune raison biologique n'empêcherait de cultiver du riz avec des méthodes hydroponiques, la grande consommation d'eau par la riziculture étant due non pas à la physiologie de la plante mais aux méthodes de production. Ce riz hydroponique surprend les observateurs parce qu'il ne s'agissait pas d'un légume ; il suscita un vif intérêt de la presse émirienne puisque le riz est l'une des principales denrées importées par les Émirats. Les conditions ne sont toutefois pas réunies pour réaliser une culture de riz hydroponique à l'échelle commerciale.

L'importance des coûts d'installation des équipements nécessaires à une exploitation hydroponique réserve en effet celle-ci aux cultures à forte valeur ajoutée (laitue, roquette, basilic, épinards), ainsi qu'à celles dont les rendements peuvent être augmentés par une culture verticale en serre et qui permettent une rotation rapide (tomate, concombre,

¹⁴⁷¹ Observations et entretiens, 29 décembre 2015, avec des ingénieurs de l'ADFSC au Festival d'Al Wathba.

¹⁴⁷² Daniel BARDSLEY, 2015, "From paddy fields to UAE deserts: the farmer growing rice using hydroponics", *The National*, mis en ligne le 29 août 2015, mis à jour le 30 août 2015, consulté le 22 mai 2016 sur <https://www.thenational.ae/uae/from-paddy-fields-to-uae-deserts-the-farmer-growing-rice-using-hydroponics-1.46990>.

aubergine, poivron)¹⁴⁷³. Établir une serre de 240 m² (30 m sur 8, soit environ 700 plants) équipée pour les cultures hydroponiques représente un investissement d'environ 75 000 dirhams (19 000 euros environ) soit cinq fois plus que pour une serre classique¹⁴⁷⁴. Les cultures hydroponiques nécessitent donc des investissements onéreux qui freinent leur adoption par les agriculteurs. Un millier de serres serait équipé à travers le pays (on en comptait 50 seulement en 2009)¹⁴⁷⁵.

Des mesures gouvernementales ou émanant directement des souverains sont prises pour encourager le développement des cultures hydroponiques. Le programme Ziraai (*zira'î*, « agricole » en arabe) du Khalifa Fund for Enterprise Development, commencé en septembre 2013, propose aux exploitants des prêts à taux zéro jusqu'à 17 millions de dirhams (plus de 4 millions d'euros) pour équiper les exploitations de moins de 2 000 m² en technologies permettant d'augmenter les rendements et de réduire la consommation d'eau. Les méthodes hydroponiques sont donc encouragées. Ce programme est placé sous la direction du cheikh Muhammad bin Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abu Dhabi¹⁴⁷⁶. À cela s'ajoute un fonds d'investissement pour l'agriculture du Gouvernement d'Abu Dhabi qui, dans sa première phase de 2013 à 2017, a investi 20 millions de dirhams chaque année pour l'adoption des méthodes hydroponiques. Le fonds prête à taux zéro aux exploitants qui en font la demande pour couvrir 50 % du coût d'installation de ces nouvelles technologies¹⁴⁷⁷. L'ADFSC et la société de conseil Clarity¹⁴⁷⁸ sont associés à ces deux projets. Par exemple, l'exploitant qui souhaite bénéficier d'un prêt du Fonds d'investissement pour l'agriculture du Gouvernement d'Abu Dhabi doit s'engager avec l'ADFSC pour établir un plan de production et suivre des formations aux bonnes pratiques¹⁴⁷⁹.

Salem Ali Al Shehi, membre du Conseil national fédéral (CNF) venu de Ras al-Khaimah, a demandé au ministre du Changement climatique et de l'Environnement, le Dr Thani Ahmad Al Zeyoudi, lors de la réunion du CNF du 14 mars 2017, que le Ministère aide plus d'exploitants en fournissant des systèmes hydroponiques et des fertilisants à prix « subventionnés »¹⁴⁸⁰.

Les recherches en économie institutionnelle sur l'*embedded entrepreneurship* ont conduit à l'élaboration de la théorie du champ organisationnel formalisée par William Richard Scott qui, dans la voie ouverte par Michel Crozier et Erhard Friedberg¹⁴⁸¹, montre comment les acteurs reproduisent *et* transforment le contexte dans lequel ils agissent. Le champ organisationnel apparaît comme un intermédiaire entre individus et organisations

¹⁴⁷³ ADFSC, 2015, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴⁷⁴ Le chiffre de 75 000 dirhams nous a été donné par des ingénieurs de l'ADFSC au Festival de Wathba, 29 décembre 2015. La comparaison avec une serre classique a été faite par un membre du Conseil national fédéral, Salem Ali Al Shehi, et reprise dans l'article de presse de Samir SALAMA, 2017, *op. cit.*

¹⁴⁷⁵ Samir SALAMA, 2017, *ibid.* Ces chiffres sont attribués au ministre du Changement climatique et de l'Environnement des É.A.U., le Dr Thani Ahmad Al Zeyoudi.

¹⁴⁷⁶ Vesela TODOROVA, 2013, "Interest free loans for UAE farmers", *thenational.ae*, mis en ligne le 4 septembre 2013, consulté le 12 juin 2019.

¹⁴⁷⁷ Caline MALEK, 2013, "Government Sets Up Dh100 Million Fund to Support Agriculture in Abu Dhabi", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté en octobre 2018 sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/government-sets-up-dh100-million-fund-to-support-agriculture-in-abu-dhabi-1.335913>.

¹⁴⁷⁸ Il s'agit d'une société basée à Abu Dhabi, et non de la société californienne du même nom.

¹⁴⁷⁹ Caline MALEK, 2013, *ibid.*

¹⁴⁸⁰ Samir SALAMA, 2017, *op. cit.*

¹⁴⁸¹ Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, 1977, *op. cit.*

d'une part et systèmes transnationaux d'autre part. On observe des dynamiques de diffusion et d'imposition dans le sens *top-down*, d'invention et de négociation dans le sens *bottom-up*, entre acteurs et champ organisationnel, et entre champ organisationnel et systèmes transnationaux ¹⁴⁸².

Si l'on considère le système de production de biens agricoles et alimentaires sur le territoire émirati comme un champ organisationnel, tel que formalisé par Scott, et qu'on regarde les dynamiques *top-down*, on constate que celui-ci est soumis par le haut aux forces d'un système transnational, le système alimentaire mondial. Les marchés internationaux, qui fournissent aux É.A.U. une large majorité des denrées dont ils ont besoin, imposent à l'agriculture émiratie des contraintes de compétitivité, notamment en matière de coûts de production et de prix à la vente. Le développement récent d'une agriculture de firme aux É.A.U., et notamment de cultures hydroponiques sur de grandes superficies, apparaît comme une réponse à cette contrainte. La diffusion des techniques hydroponiques est aussi une dynamique *top-down* de systèmes transnationaux vers le système productif agricole émirati puisque les technologies utilisées ont été mises au point par des chercheurs occidentaux et que leur mise en œuvre aux É.A.U. est assurée par des travailleurs immigrés encadrés par des ingénieurs agronomes eux-mêmes immigrés. Le champ organisationnel de l'agriculture émiratie soumet à son tour les entrepreneurs (qu'ils soient des individus ou de grandes entreprises) à l'impératif environnemental et politique d'économiser la ressource en eau. On a ici une dynamique d'imposition mais aussi de diffusion puisque les ingénieurs qui transmettent les « bonnes pratiques » sont employés par des organisations gouvernementales, après avoir eux-mêmes été formés par des partenaires étrangers.

Si l'on regarde maintenant les dynamiques *bottom-up*, on voit que les entrepreneurs construisent et diffusent un système d'opinion qui allie l'angoisse de la dépendance aux importations et celle du manque d'eau avec les prétendus atouts environnementaux de l'hydroponie pour justifier le maintien d'une agriculture subventionnée aux É.A.U. et la priorité donnée à cette technique de culture. Nous l'avons vu, les entrepreneurs semblent instrumentaliser la figure tutélaire de Cheikh Zayed pour faire du soutien de l'État à l'agriculture un élément de la légitimité des dirigeants. Lorsque les entrepreneurs appartiennent eux-mêmes à une famille régnante, on peut estimer qu'ils jouent la carte politique de l'agriculture en milieu désertique comme expression de puissance et instrument de rayonnement (possiblement en rivalité avec le Qatar qui a annoncé dès 2008 faire de l'essor de l'hydroponie une priorité stratégique ¹⁴⁸³). Nous le répétons, le progrès technique est donc utilisé dans un objectif que l'on peut qualifier du point de vue social et politique comme conservateur. On observe enfin une dynamique d'invention et de négociation du champ organisationnel vers les systèmes transnationaux, puisque gouvernement et entrepreneurs émiratis parviennent à intéresser des partenaires étrangers, parmi lesquelles des firmes transnationales, en leur permettant de recevoir des subventions et en leur donnant l'occasion d'expérimenter de nouveaux procédés techniques. On peut aussi supposer que les acteurs émiratis cherchent à ce que leur pays soit identifié sur la scène mondiale comme un pôle d'expérimentation de techniques de pointe, ce qui soutient la diversification de l'économie émiratie.

¹⁴⁸² William Richard SCOTT, 2008, *Institutions and Organizations: Ideas and Interests*, 3^e éd., Sage Publications, Los Angeles.

¹⁴⁸³ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 139.

Y a-t-il bien cependant un champ organisationnel de l'agriculture moderne aux É.A.U. ? Les interactions entre acteurs semblent faibles du fait de l'importance de l'agriculture récréative mais l'affirmation d'une agriculture commerciale, notamment à la faveur du développement de l'hydroponie, est de nature à entraîner la construction d'un groupe organisé conscient de ses intérêts et qui se coordonne pour faire valoir ceux-ci. Les discrètes mentions que nous avons déjà repéré dans les publications en témoignent : celle d'un membre du Conseil national fédéral (chambre consultative partiellement élue) ayant réclamé un soutien gouvernemental plus franc aux agriculteurs en dehors de l'émirat d'Abu Dhabi qui veulent s'équiper en matériel d'hydroponie ¹⁴⁸⁴, ou celle des concepteurs de l'*Abu Dhabi Water Resources Master Plan* faisant face au « lobby qui affirme que la poursuite du soutien à l'agriculture [...] est essentielle à la sécurité nationale » ¹⁴⁸⁵.

-L'aquaculture, une solution pour l'avenir face aux faiblesses du secteur de la pêche ?

L'aquaculture est envisagée comme une solution convenable au problème de la surpêche. Le Centre de recherche sur les ressources marines d'Umm al-Quwain, fondé en 1984, a commencé dès les années 1990 à mener des recherches sur la pisciculture à des fins commerciales ¹⁴⁸⁶. On estime que les stocks de *hamour* (mérrou), *shaari* (capitaine) et *farsh* (diagramme) dans les eaux d'Abu Dhabi ont diminué de 80 % en 40 ans et l'encouragement à développer une aquaculture durable est la stratégie privilégiée par l'Agence d'Abu Dhabi pour l'Environnement (EAD), qui a reçu du Gouvernement d'Abu Dhabi la charge de gérer la pêche, pour alléger la pression sur les stocks de poissons sauvages ¹⁴⁸⁷. Comme nous l'avons vu, la station de recherche de Baniyas mêle aquaculture et hydroponie dans une même expérimentation. Le *Zayed Higher Agricultural Centre for Rehabilitation and Development* expérimente des technologies aquacoles qui ont fait leurs preuves dans les Caraïbes et qui sont répliquées pour la première fois en environnement désertique ¹⁴⁸⁸. L'aquaculture permet en outre de reconverter les *mazâri'* abandonnées pour cause de salinisation de l'eau puisée ¹⁴⁸⁹.

Outre deux grands élevages d'esturgeons (Emirates Aquatech) ¹⁴⁹⁰ et de crevettes (Al Jarraf Fisheries), il existe dans l'émirat d'Abu Dhabi une trentaine d'exploitations aquacoles petites ou moyennes, dont 25 dans le Liwa, une concentration qui s'explique sans doute par la salinisation. La salinité est aujourd'hui de 4 000 à 14 000 ppm pour les deux tiers des puits de la région de Liwa, une minéralisation élevée qui s'explique par une forte exploitation humaine de la nappe fossile ¹⁴⁹¹. Ces exploitations produisent principalement des tilapias dans des bassins à ciel ouvert, ce que l'EAD tente de décourager car l'évaporation est forte

¹⁴⁸⁴ Samir SALAMA, 2017, *op. cit.*

¹⁴⁸⁵ EAD, 2009, *op. cit.*

¹⁴⁸⁶ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 129.

¹⁴⁸⁷ EAD, 2014, *op. cit.*

¹⁴⁸⁸ Saif AL QAYDI, 2016, *op. cit.*, p. 160.

¹⁴⁸⁹ Entretien, 26 octobre 2016, avec un responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Mohammed bin Zayed City (agglomération d'Abu Dhabi).

¹⁴⁹⁰ Nous n'avons pas pu nous rendre sur les lieux et l'on ne trouve presque aucune documentation en ligne sur cet élevage qui soit postérieure à 2016. Celle-ci reprend d'ailleurs les chiffres publiés précédemment et n'apporte pas de nouveautés. Izzat H. FEIDI (2019, *op. cit.*) indique que le projet a échoué sans donner plus de précisions.

¹⁴⁹¹ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.*, p. 220.

alors que la ressource en eau souterraine est précieuse ¹⁴⁹². Le tilapia est aux É.A.U. un poisson bas de gamme dont on peut estimer qu'il est principalement consommé par les travailleurs sud-asiatiques à bas salaire : importé d'Égypte, il est vendu à Abu Dhabi 15 AED/kg ou moins, tandis que le *safi* (sigan pintade) est souvent au-dessus de 20 AED/kg et que le *hamour* (mérrou) dépasse toujours 50 AED/kg ¹⁴⁹³. L'avantage du tilapia pour l'élevage aux É.A.U. est qu'il supporte bien l'eau saumâtre ¹⁴⁹⁴.

Le plus grand projet aquacole conduit à l'échelle de la fédération est constitué par les activités de l'International Fish Farming Company, aussi connue sous le nom d'Asmak (« poissons » en arabe). Celle-ci a été fondée en mai 1999, avec un capital de 300 millions de dirhams, par l'UAE Offsets Group, Oasis National Food Company (une filiale de l'Abu Dhabi Investment Company, fonds souverain connu sous son sigle ADIC), Union Cold Stores, Dassault Investments, la société athénienne Nireus Chios Aquaculture, Baldwin International et Gulf Investment Corporation ¹⁴⁹⁵. Le projet à la création d'Asmak était de construire deux écloséries, une à Abu Dhabi et une dans les Émirats du nord, la première pour produire 12,5 millions d'alevins par an, la deuxième pour produire 25 millions d'alevins et 360 millions de crevettes au stade post-larvaire. Asmak prévoyait aussi de créer des bassins dans les Émirats du Nord, construits dans l'usine de la compagnie à Dubaï, et visait ainsi une production annuelle de 5 750 t de poissons de mer adultes et 2 500 t de crevettes adultes ¹⁴⁹⁶. Les résultats sont plus modestes : autour de 1 200 t de poissons par an ¹⁴⁹⁷. Asmak a signé avec l'émirat de Ras al-Khaimah un accord pour se voir allouer 450 hectares d'eaux destinées à l'élevage de brèmes de mer, à 8 km au large d'Al Matar. Le projet a toutefois été pensé d'abord pour l'exportation vers l'Europe et le Japon et non pour répondre à la demande émirienne ¹⁴⁹⁸. Asmak a aujourd'hui des activités d'aquaculture, d'écloserie, de pêche et de transformation industrielle des produits de la pêche et de l'aquaculture. Les poissons élevés dans les fermes aquacoles d'Asmak sont la brème de mer, le tilapia, le barramundi et le subaiti. Asmak fournit en produits de la mer des grandes surfaces aux É.A.U. et dans d'autres pays du Moyen-Orient. Des restaurants figurent aussi parmi les clients. Cotée à la bourse d'Abu Dhabi et détenue à présent par la société mère abu-dhabienne International Holdings Company, elle a réalisé 370 millions de dirhams de chiffre d'affaires en 2018 (environ 100 millions de dollars, ou 90 millions d'euros) ¹⁴⁹⁹.

L'aquaculture émiratie doit aussi compter avec la Fish Farm, une compagnie basée à Dubaï. Cette société constituée en 2013 affirme, à travers sa communication, sa mission de réduire la dépendance vis-à-vis des poissons importés de l'étranger. Ses activités sont réparties sur trois sites : un élevage en cage à Dibba, une écloserie à Umm al-Quwain et un élevage en eaux intérieures à Jebel Ali (émirat de Dubaï). L'entreprise n'a pas publié de chiffres récents mais revendique une production de poissons de 500 000 t en 2015, montée à

¹⁴⁹² EAD, 2014, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴⁹³ Observations faites en décembre 2015 et en octobre 2016.

¹⁴⁹⁴ Izzat H. FEIDI, 2019, *op. cit.*

¹⁴⁹⁵ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *op. cit.*, p. 154.

¹⁴⁹⁶ *Loc. cit.*

¹⁴⁹⁷ Megan DETRIE, 2011, *op. cit.*

¹⁴⁹⁸ Ibrahim AL ABED et Paula VINE (eds.), 2000 (copyright), *loc. cit.*

¹⁴⁹⁹ ASMAK, 2019, <http://www.asmak.biz>, consulté le 6 avril 2019. Asmak réalise 65 % du chiffre d'affaires de la société mère, qui s'élève à 570 millions de dirhams (soit 155 millions de dollars ou 138 millions d'euros) en 2018.

2 millions de tonnes en 2017 ¹⁵⁰⁰. Un consultant de la FAO indique dans une publication de 2019 que la Fish Farm a créé à Jebel Ali un élevage de saumons qui fonctionne avec succès ¹⁵⁰¹.

Les É.A.U. pourraient s'inspirer de l'essor qu'a pris l'aquaculture en Arabie saoudite : la FAO avait donné son appui technique à la fondation d'un Centre de pisciculture au nord de Djeddah, pour encourager des particuliers à créer des élevages piscicoles, mais ce sont finalement de grandes entreprises qui se sont emparées du secteur en mettant en place de vastes élevages de crevettes en eau de mer le long de la rive orientale de la mer Rouge ¹⁵⁰². Le modèle saoudien n'est toutefois pas transposable tel quel aux É.A.U. en raison, comme nous l'avons vu, de la forte salinité des eaux du golfe Arabo-Persique. Les acteurs du secteur aux É.A.U. gardent aussi probablement en mémoire la marée rouge d'algues survenue dans le golfe d'Oman pendant l'hiver 2008-2009, un phénomène toxique qui dévasta les élevages d'Asmak à Dibba, qui mirent plusieurs années à se relever ¹⁵⁰³.

Mariam Al Mheiri, ministre d'État à la sécurité alimentaire des É.A.U., a affirmé en juin 2020 que la fermeture des frontières internationales et l'interruption des chaînes d'approvisionnement alimentaire dues à l'épidémie de covid-19 ont souligné l'importance d'investir rapidement pour développer l'aquaculture dans le pays. Elle a déclaré que son ministère allait élaborer une feuille de route pour ces investissements qu'elle considère comme essentiels pour la sécurité alimentaire nationale, en collaboration avec Dino Francescutti, coordinateur sous-régional de la FAO pour les États du C.C.G. et le Yémen. Elle se justifie par ces propos : « L'aquaculture est sans aucun doute l'un des secteurs alimentaires les plus importants et les plus efficaces aux É.A.U., représentant un moyen efficace de cultiver des protéines de grande valeur sans utiliser de grandes quantités de notre ressource la plus précieuse, qui est l'eau douce. » Elle dresse le constat que les importations représentent aujourd'hui les trois-quarts des 220 000 tonnes de produits de la mer consommées annuellement par la population des É.A.U., que la pêche de poissons sauvages doit être réduite et que l'aquaculture émirienne ne répond qu'à 2 % des besoins du pays. Pour attirer des investissements privés, le Ministère de la sécurité alimentaire table sur les effets de la modernisation de l'écloserie du centre de recherche marine Sheikh Khalifa à Umm Al Quwain ¹⁵⁰⁴. Ce même centre participe au moins depuis 2001 à la reconstitution des stocks de poissons sauvages en lâchant des larves de poisson *safi* dans les eaux des criques de Ras al-Khaimah ¹⁵⁰⁵.

III-4.4. Une autosuffisance alimentaire qui reste hors de portée

La production horticole aux É.A.U. s'est heurtée à la cloison qui distingue l'intérieur des terres de la bande littorale en intégrant cette dernière aux réseaux d'une économie régionale voire mondiale. La construction de vastes serres climatisées, destinées à

¹⁵⁰⁰ FISH FARM, 2019, <https://www.fishfarm.ae>, consulté le 10 août 2020.

¹⁵⁰¹ Izzat H. FEIDI, 2019, *op. cit.*

¹⁵⁰² *Ibid.*

¹⁵⁰³ Megan DETRIE, 2011, *op. cit.* Hadeel AL SAYEGH, 2015, *op. cit.*, précise qu'Asmak n'a pu se redresser qu'en plaçant son chiffre d'affaires dans des investissements immobiliers.

¹⁵⁰⁴ Anna ZACHARIAS, 2020, « UAE must 'ramp up' aquaculture investment to boost food security, minister says », *The National* (Abu Dhabi), publié sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/uae-must-ramp-up-aquaculture-investment-to-boost-food-security-minister-says-1.1038656> le 24 juin 2020 et consulté le 10 août 2020.

¹⁵⁰⁵ Nassouh NAZZAL, 2001, « Ras al-Khaimah bans fishing in creeks », *Gulf News*, publié le 26 août 2001 et lu le 11 août 2020 sur <https://gulfnews.com/uae/ras-al-khaimah-bans-fishing-in-creeks-1.423652>.

l'hydroponie, par de grandes entreprises subventionnées qui peuvent réaliser des économies d'échelle et produire des volumes suffisants pour intéresser la grande distribution, peut permettre aux productions concernées de franchir enfin cette cloison et de conquérir des parts de marché dans les métropoles côtières. La diversification de la production agricole et sa labellisation sont d'autres stratégies possibles, sur le modèle mis en œuvre par l'ADFSC par exemple.

Le franchissement de la cloison par des produits agricoles émiriens signifie une meilleure intégration de la périphérie intérieure à la bande littorale qui constitue le centre du territoire émirien. Cette intégration peut être lue à la lumière du cadre conceptuel de Jean Gottmann comme le succès d'une iconographie développée par des entrepreneurs agricoles qui sont aussi des entrepreneurs identitaires : en parvenant, par leur stratégie de communication, à persuader la clientèle des grandes villes d'acheter des produits « locaux », ils participent à l'achèvement de l'intégration du territoire des É.A.U.

Le franchissement de la cloison intérieur/littoral par certains produits de l'horticulture émirienne ne signifie pas pour autant l'accès du pays à l'autosuffisance alimentaire, qui demeure hors d'atteinte depuis l'avènement de l'ère pétrolière et du recours massif à l'immigration puisque la population a été multipliée par plus de 100 au cours des soixante dernières années et qu'elle dépasse 9 millions depuis 2013 ¹⁵⁰⁶. Les unités de production hydroponiques se concentrent sur un petit nombre de cultures à forte valeur ajoutée (laitue, roquette, basilic) ainsi que sur celles qui permettent une rotation rapide et dont les rendements peuvent être augmentés par une culture verticale (tomate, concombre, poivron) ¹⁵⁰⁷ afin d'amortir les coûts de production. Elles ne sont pas en capacité économique de fournir des denrées de base telles que des céréales.

Les entrepreneurs de l'hydroponie auxquels nous nous sommes intéressés apparaissent à la fois comme des objets de la structure sociale, ancrés (*embedded*) dans leur environnement familial et social, et comme des sujets capables de modifier cette même structure pour gagner un nouveau statut qui leur confère des avantages. Modifier la structure, mais sans évidemment la bouleverser, sans quoi ils risqueraient de perdre l'accès à la redistribution de la rente pétrolière. Nous sommes donc en présence d'une bifurcation de la structure sociale plutôt que de l'émergence d'une nouvelle structure. L'*embeddedness* de ces acteurs économiques est par ailleurs à relativiser puisqu'il n'y aurait rien d'étonnant à les voir abandonner soudainement l'agriculture ou à délocaliser leur activité le jour où les subventions viendraient à s'interrompre, l'Arabie saoudite ayant donné maints exemples de tels revirements. Il est par conséquent tout à fait possible que la percée de l'horticulture émiratie sur les marchés métropolitains ne soit que provisoire.

Par ailleurs, la cloison intérieur/littoral s'est érodée mais elle ne s'est pas effacée et les horticulteurs qui sont en dehors des firmes s'y heurtent toujours, comme ces producteurs de tomates dont nous avons parlé qui préfèrent vendre leur production en Arabie saoudite plutôt que de déployer leurs efforts pour pénétrer le marché de leur propre pays. C'est pourquoi cette cloison figure toujours dans notre sixième et dernier schéma de l'annexe n° 2, qui résume la situation et les dynamiques actuelles des circulations de denrées alimentaires.

¹⁵⁰⁶ BANQUE MONDIALE, 2019, « Population », *The World Bank*, <https://data.worldbank.org>, consulté le 9 avril 2019.

¹⁵⁰⁷ ADFSC, 2015, *op. cit.*, p. 6.

-La Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2051

Placé sous l'autorité de la ministre de la Sécurité alimentaire Mariam Hareb Almheiri (dont le portefeuille a été créé en 2017), le Conseil des É.A.U. pour la sécurité alimentaire (connu d'après son nom en anglais sous le sigle ECFS) a reçu pour mission de faire parvenir le pays à la première place du *Global Food Security Index* (GFSI) à l'horizon 2051. Cet indice est évalué et publié tous les ans par *The Economist Intelligence Unit* et s'est longtemps fondé sur trois critères : l'accès physique (*availability*), l'accès économique (*affordability*) et la qualité sanitaire (*quality and safety*) de la nourriture. Les É.A.U. étaient classés 33^e en 2017. L'ajout d'un quatrième critère – la prévention des risques et la résilience du système alimentaire – a toutefois fait descendre le pays à la 42^e place en 2020, avec un score de 73 pour l'accès physique, de 66,5 pour l'accès économique, de 88,8 pour la qualité, mais de seulement 42,4 pour le nouveau critère introduit. L'objectif intermédiaire, qui était d'entrer dans les dix premiers du classement du GFSI en 2021, semble par conséquent irréalizable ¹⁵⁰⁸.

L'ECFS a dévoilé en novembre 2018 la *National Food Security Strategy 2051*, qui fixe comme priorités l'augmentation durable de la production agricole dans le pays et la plus grande commercialisation des produits cultivés sur le territoire national, en favorisant les liens entre cultivateurs et industries agroalimentaires et les contrats avec les distributeurs Lulu, Co-op et Majid Al Futtaim (hypermarchés Carrefour aux É.A.U.). L'ECFS doit par ailleurs aider au développement de l'agriculture biologique et à la lutte contre le gaspillage. Il s'agit aussi de réduire les besoins en eau de l'agriculture émiratie (de 8,2 millions de m³ par jour en 2016 à 7,1 millions en 2036, selon la *UAE Water Security Strategy 2036*) ¹⁵⁰⁹. Le 28 juin 2020, des objectifs chiffrés ont été publiés par le gouvernement fédéral des É.A.U. : augmenter de 5 % par an le taux d'autosuffisance pour les cultures considérées comme stratégiques, de 10 % par an le revenu moyen des exploitations agricoles du pays, de 5 % par an le nombre de travailleurs dans le secteur agricole, tout en réduisant de 15 % par an et par exploitation la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation ¹⁵¹⁰. Des progrès peuvent par ailleurs être réalisés en termes de performance agronomique : en 2019, les rendements moyens du concombre dans l'émirat d'Abu Dhabi étaient de 19,7 t/dunum ¹⁵¹¹ soit 197 t/ha : on est loin des 600 t/ha qu'obtenait, dans les années 1970, le Centre expérimental agricole d'Al Ain.

L'accent est mis sur les nouvelles technologies pour parvenir à la réalisation de ces priorités. À l'occasion de l'exposition universelle de 2020 à Dubaï, reportée d'un an en raison de la pandémie de coronavirus, le Ministère fédéral de la Sécurité alimentaire a procédé à Dubaï à l'ouverture de la Food Technology Valley, un technopôle où chercheurs, experts, grandes entreprises de l'agro-industrie et start-up doivent collaborer à développer des technologies innovantes dans l'ingénierie agricole (en particulier l'aquaculture et l'hydroponie), l'industrie agro-alimentaire et la logistique du transport de produits agricoles. La Food Technology Valley héberge notamment les vainqueurs du concours Food Tech

¹⁵⁰⁸ GLOBAL FOOD SECURITY INDEX, 2021, "Country rankings 2020", foodsecurityindex.eiu.com, consulté le 15 septembre 2021. SUSTAINABILITY KNOWLEDGE GROUP, 2021, "UAE: a national food security strategy", consulté le 16 septembre 2021 sur <https://sustainabilityknowledgegroup.com/uae-a-national-food-security-strategy>.

¹⁵⁰⁹ GOUVERNEMENT DES É.A.U., 2021, <https://u.ae/en/about-the-uae/strategies-initiatives-and-awards/federal-governments-strategies-and-plans/national-food-security-strategy-2051>, mis à jour le 6 juin 2021, consulté le 15 septembre 2021.

¹⁵¹⁰ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, *op. cit.*

¹⁵¹¹ *Ibid.*

Challenge organisé par le Ministère en 2020, parmi lesquels Red Sea Farms, qui développe des systèmes d'irrigation à partir d'eau de mer ¹⁵¹². Les bâtiments de l'exposition universelle accueilleront en outre en février 2022 un congrès intitulé Food For Future, destiné à mettre en avant les entreprises pionnières du secteur « agtech » et de faire se rencontrer les entrepreneurs du secteur, les inventeurs et les investisseurs potentiels ¹⁵¹³.

Les É.A.U. approfondissent leur partenariat avec les Pays-Bas en construisant la plus grande exploitation agricole sous serre au monde, annoncée comme capable de produire 10 000 t de produits frais par an sur une surface de 32 hectares répartie presque également entre cultures horizontales et verticales. Ce projet à 650 millions de dirhams (177 millions de dollars) est porté par l'entreprise GreenFactory Emirates, joint-venture entre les spécialistes de la culture sous serre néerlandais GrowGroup IFS et GAAS Wageningen et la banque d'investissement abu-dhabienne RainMaker Capital spécialisée dans le financement des nouvelles technologies (cette banque se concentre habituellement sur les innovations dans l'analyse de données pour les secteurs de la santé, des télécommunications et de la vente au détail). GreenFactory Emirates s'inscrit dans la stratégie élaborée par le Ministère de la Sécurité alimentaire des É.A.U. en 2018 pour l'horizon 2051, notamment l'objectif d'améliorer de 30 % les rendements obtenus dans le pays par l'agriculture sous serre et d'élargir l'éventail des plantes cultivées en culture verticale. Les objectifs annoncés dépassent toutefois largement la sécurité alimentaire aux É.A.U. et participent à la diversification de l'économie émiratie. GreenFactory Emirates intègre une unité de recherche-développement qui doit contribuer à faire du pays un pôle de l'innovation dans le domaine de l'alimentation à l'échelle mondiale. Le but affiché est de pouvoir construire des exploitations similaires dans d'autres pays. Des préoccupations environnementales sont également mises en avant : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au transport de produits agricoles sur de longues distances et le gaspillage d'aliments importés non consommés, réduire aussi les quantités de GES émises par l'activité agricole elle-même ¹⁵¹⁴. D'autres partenariats récents entre entreprises émiraties et néerlandaises peuvent être signalés, comme celui entre la société d'agrotechnologie Madar Farms et le fournisseur de services en horticulture Certhon, pour cultiver pour la première fois à échelle commerciale des tomates avec pour seule source de lumière un éclairage LED. Le contrat entre ces deux sociétés a été signé en janvier 2020 en présence de l'ambassadeur néerlandais et d'un conseiller spécial des Pays-Bas pour l'agriculture ¹⁵¹⁵.

En juillet 2019, les É.A.U. se sont dotés d'une nouvelle réglementation sur les IDE : une « *positive list* » de 122 activités économiques – dont des activités du secteur agricole – a été établie, pour lesquelles les limitations à la propriété étrangère ont été abandonnées. La liste a été mise à jour en mars 2020. Pour ces activités, le gouvernement fédéral des É.A.U. autorise

¹⁵¹² <https://www.agritecture.com/blog/2021/5/20/dubai-is-building-a-smarter-food-system-with-new-food-tech-valley>, mis en ligne le 20 mai 2021, consulté le 5 juillet 2021. <https://www.agritecture.com/blog/2020/11/24/innovating-for-a-food-secure-planet>, mis en ligne le 25 novembre 2020, consulté le 5 juillet 2021.

¹⁵¹³ Invitation reçue par e-mail le 30 juin 2021 à la suite de notre participation au salon Gulfood en février 2019.

¹⁵¹⁴ Mehak SRIVASTAVA, 2020, "World's largest indoor farm to be built in Abu Dhabi", *Middle East Business Intelligence*, publié le 24 septembre 2020 et consulté le 5 juillet 2021 sur <https://www.meed.com/worlds-largest-indoor-farm-to-be-built-in-abu-dhabi>.

¹⁵¹⁵ <https://www.certhon.com/en/news/20200115-madar-farms-signs-contract-with-certhon-for-first-uae-commercial-indoor-farming-facility>, mis en ligne le 15 janvier 2020 et consulté le 5 juillet 2021.

100 % de propriété étrangère, alors que la limite était auparavant de 49 %, à la condition que les entreprises bénéficiaires respectent certains engagements (notamment des objectifs d'émiratisation des emplois). Chaque émirat reste néanmoins libre d'établir des conditions différentes pour ce qui le concerne. Dans l'émirat de Dubaï, les demandes d'autorisation sont étudiées cas par cas et une entreprise autorisée à 100 % de propriété étrangère doit nommer un Émirati comme représentant dans le pays ¹⁵¹⁶. En ce qui concerne les activités du secteur agricole, tous les types de culture ont été ouverts à 100 % de propriété étrangère par le gouvernement fédéral, ainsi que la production de semences, à condition pour l'entreprise d'avoir un capital minimal de 7,5 millions de dirhams ; les services d'assistance aux agriculteurs sont aussi ouverts à 100 % mais avec un capital minimal de 10 millions de dirhams. La production d'engrais et l'industrie agroalimentaire sont aussi incluses dans le dispositif, avec un capital supérieur ou égal à 15 millions de dirhams. Certaines activités ne sont cependant pas éligibles à cette autorisation : la boulangerie, la fabrication de produits laitiers et l'alimentation animale : on peut supposer qu'il s'agit ici de protéger de la concurrence des entreprises émiraties comme Modern Bakery, Al Ain Farms, NFFPM ou Agrivita. La production d'alcool est elle aussi exclue mais elle est de toute façon interdite aux É.A.U. Pour l'ensemble de ces activités, des conditions sont imposées : générer une haute valeur ajoutée, utiliser une technologie moderne et contribuer à la recherche-développement ¹⁵¹⁷.

Cette facilitation à l'entrée des flux d'IDE ouvre les portes à des entreprises de pays connus pour leur agriculture sous serre, comme les Pays-Bas et l'Espagne, et peut-être à des entreprises israéliennes, les É.A.U. et Israël ayant conclu à la Maison-Blanche l'accord d'Abraham du 15 septembre 2020 qui normalise leurs relations diplomatiques. Il n'est pas impossible que la nouvelle ouverture des É.A.U. aux IDE entrants s'inscrive dans un corridor de développement qui émergera au cours des décennies à venir entre, à l'est, les É.A.U., et, à l'ouest, Israël, l'Égypte (dont le régime est soutenu par les É.A.U.) et la Jordanie (qui s'est vue proposer d'entrer dans le C.C.G.), avec, à proximité des frontières de ces trois pays la métropole futuriste de Neom annoncée par le prince héritier saoudien Mohammed bin Salman en 2017 ¹⁵¹⁸.

En parallèle des efforts entrepris à l'échelle fédérale, le gouvernement d'Abu Dhabi affiche son ambition de faire de l'émirat un pôle mondial de l'agriculture en milieu désertique. Pour attirer des entreprises du secteur agri-tech, un fonds gouvernemental de 5,6 milliards de dirhams (1,5 milliard de dollars) dédié à la recherche-développement a été créé en mars 2019 et confié à l'Abu Dhabi Investment Office. Au printemps 2020, ce fonds souverain a investi 100 millions de dollars (367 millions de dirhams) dans quatre entreprises avec pour mission de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des É.A.U. AeroFarms, née aux États-Unis, doit construire à Abu Dhabi une serre de 8 200 m², qui devrait être la plus grande serre en cultures verticales au monde en milieu désertique ; cette serre doit employer plus de 60 ingénieurs. L'entreprise émiratie Madar Farms, fondée par Abdullah Aziz Al Mulla, doit

¹⁵¹⁶ BAKER MCKENZIE (cabinet d'avocats), 2019, « UAE Approves Foreign Ownership over 122 Business Activities », mis en ligne le 8 juillet 2019 ; et 2020, « UAE Foreign Direct Investment Law : Update on Positive List », mis en ligne le 21 avril 2020. Les deux articles ont été consultés le 17 mars 2021.

¹⁵¹⁷ Résolution du gouvernement fédéral des É.A.U. n° 16 de l'année 2020, consultée sur le site du Ministère de l'Économie des É.A.U. le 17 mars 2021.

¹⁵¹⁸ À propos de Neom, cf. par ex. Aureliano TONET et Margherita NASI, 2020, « Neom, le rêve hollywoodien de Mohammed Ben Salman pour l'Arabie saoudite », *Le Monde.fr*, mis en ligne le 10 février 2020, consulté le 6 avril 2021.

construire la première exploitation indoor au monde à cultiver des tomates en utilisant uniquement un éclairage LED ; cette exploitation prendra place à Kizad (la zone industrielle de Port Khalifa). RDI mène une activité de recherche-développement sur l'irrigation en terrain sableux, tandis que RNZ conduit une activité semblable avec pour but de réduire la consommation d'intrants dans l'agriculture ¹⁵¹⁹. Par ailleurs, en octobre 2019, une équipe de recherche de New York University Abu Dhabi a publié le séquençage du génome du palmier dattier le plus complet à ce jour. Ce travail a permis l'identification de nouveaux gènes qui interviennent dans la couleur des dattes et dans leur teneur en sucre ¹⁵²⁰.

En 2018, les gouvernements saoudien et émirati ont annoncé la mise en place d'un programme de coopération économique, « Strategy of Resolve », qui comprend notamment la création d'un fonds d'investissement dans l'agriculture doté de 5 milliards de dirhams ¹⁵²¹. Nous n'avons néanmoins pas rencontré un tel fonds binational dans nos sources sur les différents investissements agricoles des É.A.U. ; il est donc possible que ce projet soit pour l'instant resté lettre morte.

-Production et compétitivité-prix de l'agriculture émiratie

Les progrès de la commercialisation des produits émiratis ont légèrement réduit la dépendance aux importations. D'après une enquête commandée par l'ADFSC, en 2014, 16 % des fruits et légumes consommés dans les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï sont produits dans le pays, ce qui est considéré comme une progression importante ¹⁵²². Nous n'avons pas de point de comparaison fiable avec une date antérieure, les chiffres publiés dans les éditions de la *Revue annuelle des É.A.U.* étant fantaisistes. La part de la production émiratie reste toutefois faible sur les marchés les plus importants, comme le montre le tableau ci-dessous ¹⁵²³.

¹⁵¹⁹ Deena KAMEL, Kelsey WARNER, 2020, "Abu Dhabi attracts four agri-tech companies with \$100m investment", *The National* (Abu Dhabi), <https://www.thenationalnews.com/business/abu-dhabi-attracts-four-agri-tech-companies-with-100m-investment-1.1003740>, mis en ligne le 9 avril 2020, consulté le 6 septembre 2021.

¹⁵²⁰ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, *op. cit.*

¹⁵²¹ WAM, 2018, « UAE, Saudi Arabia, announce 'Strategy of Resolve' », mis en ligne le 7 juin 2018 et consulté le 7 septembre 2021 sur <https://gulfnews.com/uae/government/uae-saudi-arabia-announce-strategy-of-resolve-1.2233041>.

¹⁵²² SixthFactor Consulting, 2014, Market Position Survey. Fruit, Vegetable & Livestock Products in UAE, enquête menée pour l'ADFSC, résultats présentés le 20 novembre 2014, publiés sur https://adfsc.ae/en/siteassets/pages/researchandstudies/market_position_survey_presentation_english.pdf, consulté le 6 octobre 2019. L'enquête porte sur les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï. La part de la production réalisée sur le territoire national a été mesurée chez les 16 grossistes les plus importants des deux émirats et dans les magasins de neuf enseignes (Al Maya, Al Tayeb, Aswaaq, Carrefour, Choithram, Geant, Jumeirah, Lulu et Spinneys).

¹⁵²³ D'après SixthFactor Consulting, 2014, *ibid.* Nous avons retenu dans ce tableau les produits pour lesquels la part de marché a été estimée avec le plus de fiabilité.

Tableau 19 : taille du marché et parts de marché de la production émiratie pour certains fruits et légumes commercialisés dans les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï

produit	taille du marché	part de marché de la production émiratie
oignons	249 231 t	2 à 4 %
pommes de terre	137 029 t	4 à 8 %
carottes	64 626 t	1 à 3 %
concombres	19 072 t	65 à 70 %
maïs doux	7 046 t	30 à 35 %
poivrons	4 161 t	50 à 55 %

En ce qui concerne l'accès économique aux denrées, l'ADFSC encourage les producteurs de légumes d'Abu Dhabi à élever leurs prix pour soutenir leurs revenus, ce qui n'est pas favorable à une réduction des prix pour les consommateurs. La compétitivité-prix des légumes émiratis est, selon les productions, parfois meilleure, parfois moins bonne que celle des légumes importés. D'après nos observations, la production de concombres émiratie a presque évincé les concurrents étrangers, à l'exception des concombres omanais. Pour ce qui est de la patate douce, le marché est dominé par les importations en provenance d'Égypte (9,95 ou 10,00 AED/kg), suivies de celles venant d'Ouganda (19,95 AED/kg), mais la moins chère est l'émiratie (6,95 AED/kg) ¹⁵²⁴.

La dynamique des prix observée pour la viande est très différente selon que cette viande provient en général d'une *'izba* (exemple du veau) ou d'un élevage industriel (exemple du poulet) lorsqu'elle est issue d'un animal élevé aux É.A.U., comme on le remarque dans le tableau suivant. 75 % du poulet frais commercialisé dans les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï en 2014 étaient originaires des É.A.U. ¹⁵²⁵ Les producteurs émiratis ne sont toutefois pas entrés sur le marché du poulet congelé, dominé par les marques de la firme brésilienne BRF : Sadia et Perdix. Les élevages industriels émiratis se montrent performants : la firme abudhabienne Al Ain Dairy et les dubaïotes Al Rawabi et Safa semblent avoir entièrement éliminé ses concurrents sur le marché émirati du lait frais, à l'exception de la firme saoudienne Al Marai, qui réalise toutefois une partie de sa production à Abu Dhabi ; quant aux producteurs d'œufs, ils font jeu égal avec leurs concurrents en matière de compétitivité-prix. On trouve parmi ces producteurs d'œufs le groupe Al Ghurair, qui commercialise sous la marque Jenan (à ne pas confondre avec Jenaan) des œufs issus du plus grand élevage de poulets du pays, au pied des montagnes de Masafi ¹⁵²⁶. 54 % des œufs commercialisés dans les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï en 2014 étaient originaires des É.A.U. ¹⁵²⁷

¹⁵²⁴ Observations du 24 au 29 octobre 2016 : Lulu, Capital Mall, Mohammed Bin Zayed City ; Spar, quartier d'Al Zahiyah, Abu Dhabi ; Abu Dhabi Co-op, Abu Dhabi Mall ; marché aux fruits et légumes de Port Zayed.

¹⁵²⁵ D'après SixthFactor Consulting, 2014, *ibid*.

¹⁵²⁶ Al Ghurair Foods, *Product Catalogue*, distribué au salon Gulfood le 20 février 2019.

¹⁵²⁷ D'après SixthFactor Consulting, 2014, *ibid*.

Tableau 20 : premiers prix (en dirhams) relevés dans les points de vente des villes de l'émirat d'Abu Dhabi et de Dubaï ¹⁵²⁸

denrée (quantité)	août 2011		août 2012		octobre 2016		novembre 2017
	premier prix	origine	premier prix	origine	premier prix parmi les produits émiratis	premier prix parmi les produits importés	premier prix
viande de veau (kg)	19,00	Pakistan	18,95	Pakistan	46,90	28,90 (Inde)	-
poulet frais (kg)	-	-	16,95	Ras al-Khaïmah (É.A.U.)	15	20,50 (Arabie saoudite)	-
poulet congelé (kg)	7,50	Brésil	-	-	-	11,55 (Brésil)	8,64 (Brésil)
oeufs (15 unités)	-	-	-	-	8,50	8,50 (Oman)	10 (É.A.U.)
lait en bouteille (l)	3,60	Bulgarie	-	-	4,92	-	4,50 (É.A.U.)
tomates (kg)	-	-	3,25	É.A.U.	5,95	3,95 (Jordanie)	-
concombre (kg)	-	-	2,95	É.A.U.	5,95	5,75 (Oman)	-
aubergine (kg)	-	-	-	-	7,95	7,95 (Oman)	-
chou (kg)	-	-	2,95	Oman	5,95	3,95 (Oman)	-
haricots verts (kg)	-	-	7,25	É.A.U.	-	7,45 (Iran)	-
poivron (kg)	-	-	-	-	6,95	7,95 (Jordanie)	-

-Le bilan le plus récent de l'agriculture abu-dhabienne

On dispose pour l'émirat d'Abu Dhabi de statistiques détaillées pour les années 2018 ou 2019 grâce à une étude menée par l'Oxford Business Group ¹⁵²⁹.

En 2019, on comptait 24 018 exploitations agricoles dans l'émirat d'Abu Dhabi, dont 9 774 d'une superficie comprise entre 30 et 39 dunums (3 à 4 hectares), 6 450 entre 20 et 29 dunums, et 4 490 de moins de 20 dunums. Ces exploitations couvraient seulement 63 % des terres arables de l'émirat.

Les dattes sont la première production végétale de l'agriculture abu-dhabienne avec 245 027 t comptabilisées en 2019 (224 778 t en 2010). Une large majorité de la production commercialisée est réalisée par la compagnie gouvernementale Al Foah.

La production en champ diminue dans l'émirat d'Abu Dhabi : 161 506 t comptabilisées en 2019 contre 177 589 t l'année précédente. Au contraire, la production de légumes des exploitations individuelles y connaît une forte croissance : 122 549 t en 2019 contre 100 362 t l'année précédente et 78 114 t en 2016 ; et ce malgré le plafonnement du nombre de serres (17 866 dans l'émirat d'Abu Dhabi en 2019 contre 18 269 l'année précédente). Les serres sont concentrées dans la région d'Al Ain (12 145 serres en 2019). La production de 122 549 t se décompose principalement en 64 774 t de concombres, 20 245 t de tomates, 12 326 t de choux, 4 492 t d'oignons et 4 285 t d'aubergines. À la fin de l'année 2019, 600 exploitations étaient sous contrat avec l'ADAFSA (dans laquelle l'ADFCA a été fusionnée) dans le cadre de la marque Local Harvest. L'ADAFSA continue son action de

¹⁵²⁸ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DES É.A.U., 2012, "First Price List Group for August 2012", *economy.gov.ae*, consulté en octobre 2018. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DES É.A.U., 2011, "Weekly Price Report for August", *economy.gov.ae*, consulté en octobre 2018. Relevés dans différents points de vente de l'émirat d'Abu Dhabi et de Dubaï, 2016-2017.

¹⁵²⁹ *Ibid.*

formation auprès des cultivateurs, notamment par la mise en ligne de conseils de « bonnes pratiques » sur une application installable sur téléphone.

Le nombre d'animaux d'élevage dans l'émirat d'Abu Dhabi plafonne à 3,5 millions en 2018-2019 mais n'était que de 2,4 millions en 2010. Le nombre d'élevages est quant à lui passé de 17 963 à 25 087 entre le début et la fin de la décennie, mais le nombre d'élevages qui commercialisent leur production n'est passé que de 25 à 36 entre 2010 et 2018 (14 élevages bovins, 10 élevages de poulets, 9 élevages de poules pondeuses et 3 élevages d'animaux reproducteurs). La production de poulet des élevages commerciaux de l'émirat d'Abu Dhabi est passée de 15 225 t en 2010 à 23 733 t en 2017, mais a ensuite baissé à 22 408 t l'année suivante. La production d'œufs des élevages commerciaux de l'émirat poursuit quant à elle sa forte croissance : 127 millions d'œufs en 2010, 435 millions en 2017, 529 millions en 2018. La production de lait de vache dans l'émirat d'Abu Dhabi connaît une croissance rapide : 66 086 t en 2010, 114 260 t en 2017, 136 930 t en 2018. D'après les données fournies par les abattoirs, la production commerciale de viande dans l'émirat d'Abu Dhabi s'élève en 2019 à 28 677 t, dont 44,8 % de viande de dromadaire ; 39,4 % de viande ovine ou caprine ; et 15,8 % de viande bovine. La valeur de ces viandes est de 1,1 milliard de dirhams soit près de 300 millions de dollars (473 millions de dirhams en 2010).

Conclusion de la partie III

Cinquante ans après la constitution des Émirats arabes unis (É.A.U.), l'agriculture reste un sujet important dans les discours des dirigeants émiratis, qui la présentent comme une composante essentielle du développement de leur pays. Les É.A.U. n'ont pas renoncé à leur ambition agricole malgré la forte artificialisation du milieu que cela requiert et les effets anthropiques de l'extension des cultures (baisse du niveau des nappes souterraines, salinisation...). Les productions agricoles n'ont pourtant jamais dépassé 2,4 % du PIB (pic en 1999) et n'en représentent plus qu'à peine 0,7 % ¹⁵³⁰ dans une économie qui s'est diversifiée (industrie, tourisme, activités portuaires et aéroportuaires...) tout en restant dépendante des revenus procurés par l'exploitation des hydrocarbures. Le secteur agricole occupe moins de 3 % des actifs ayant un emploi (8 % en 1995) ¹⁵³¹. Le temps est loin où la part de l'agriculture dans l'emploi était majoritaire dans certains émirats du nord de la fédération (Ras al-Khaimah et Fujaïrah dans les années 1970) ¹⁵³².

Par leur puissance financière et leur capacité à attirer des savoir-faire et des technologies, les É.A.U. sont capables, dans l'absolu, d'artificialiser leurs milieux pour en valoriser les dotations et développer une agriculture qui leur permettrait d'assurer un taux élevé d'autosuffisance alimentaire. On sait dessaler de l'eau et l'acheminer où bon il semble, on sait cultiver des céréales en milieu désertique – y compris en hydroponie – et on s'offre le luxe, dans un pays aride, d'étendre des palmeraies qui requièrent bien plus d'eau que l'irrigation des champs. Le fait que l'agriculture et la pêche émiraties ne parviennent pas à fournir aux populations du pays une part importante de leur alimentation n'a donc rien d'une

¹⁵³⁰ Chiffres de la BANQUE MONDIALE, 2017, « Agriculture », *Données Banque mondiale*, consulté le 12 juin 2017 sur <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=AE>.

¹⁵³¹ Chiffres de la FAO, cités dans Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 77.

¹⁵³² Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *op. cit.*

évidence qui s'imposerait naturellement. L'objet de cette partie a été d'expliquer la persistance de la faiblesse du taux d'autosuffisance des É.A.U. par des facteurs humains, notamment des arbitrages politiques et économiques. La compréhension du très faible taux d'autosuffisance alimentaire des É.A.U. passe par la prise en compte de la participation pleinement assumée à la mondialisation dès la fondation du pays en 1971, un processus qui s'accompagne d'une métropolisation et d'une littoralisation des populations humaines et des activités. Les choix faits en matière de développement économique avaient en fait ancré les Émirats dans les réseaux de l'économie mondiale bien auparavant, avec l'essor de la pêche et du commerce des perles puis avec les débuts de l'extraction et de l'exportation du pétrole.

Le système alimentaire des populations des É.A.U., tel qu'il s'est recomposé au cours des premières décennies de l'ère pétrolière, a seulement été modifié à ses marges par des entrepreneurs déterminés, dans le cadre d'une agriculture de firme. Ces derniers ont réussi parce qu'ils ne se sont pas attaqués au cœur du système (céréales, viande congelée) et parce qu'en ciblant un petit nombre de denrées produites en grandes quantités (certains légumes à haute valeur ajoutée, les œufs, les produits laitiers, la viande fraîche), ils ont obtenu des économies d'échelle suffisantes pour conquérir des parts de marché et dégager des profits. L'existence de ces entrepreneurs et leurs réussites dépendent cependant du succès de l'iconographie de la nation émirienne : c'est au nom de cette iconographie qu'ils bénéficient de relations personnelles qui les ont aidés dans leurs activités, d'un prestige nouveau attaché à l'agriculture (par la mobilisation du souvenir de Cheikh Zayed), de formes de redistribution de la rente pétrolière comme privilèges spécifiques aux Émiratis, et de la valorisation des produits « locaux » auprès des consommateurs par une labellisation.

La trajectoire historique du système alimentaire mondial tend d'après Jean-Louis Rastoin et Gérard Gherzi vers la coexistence de deux extrêmes : un modèle de plus en plus libéralisé et mondialisé, dominé par un oligopole de firmes transnationales ; et un modèle de proximité, fondé sur des filières courtes, mis en œuvre par des PME ¹⁵³³. Le développement des cultures hydroponiques aux É.A.U., pour produire des denrées destinées aux habitants du pays et se substituer aux importations autant que faire se peut, vient brouiller cette analyse puisqu'il coïncide partiellement avec l'essor d'une agriculture de firme : les plantes hydroponiques sont cultivées par des ouvriers agricoles salariés et les exploitations dans lesquelles ils travaillent peuvent être gérées par un consortium. Une prolongation possible du présent travail de recherche pourrait être d'élaborer des scénarios dans une démarche prospective afin de voir dans quelle mesure le modèle représenté par les cultures hydroponiques aux É.A.U. pourrait constituer sur le long terme une troisième voie entre les deux extrêmes identifiés par Rastoin et Gherzi.

Si le cadre conceptuel de Jean Gottmann s'est révélé pertinent pour expliquer la faible autosuffisance alimentaire des É.A.U., l'étude du cas émirien vient en retour amender la théorie gottmannienne. Pour Jean Gottmann, c'est l'iconographie qui explique la compartimentation de l'espace. Or, selon notre étude, la compartimentation précède l'apparition des forces de l'iconographie : les cloisons qui compartimentent l'espace géographique préexistent à ces forces et sont dues à l'absence initiale d'équipement, qui font que les forces du mouvement sont facilement épuisées par la rugosité de l'espace. Ce sont les populations des villes qui décident de décloisonner ou non, pour servir leur développement économique et devenir des carrefours, au fur et à mesure qu'elles deviennent capables de

¹⁵³³ Jean-Louis RASTOIN et Gérard GHERZI, 2010, *op. cit.*

mettre en place un équipement. L'équipement permet en effet de réduire la rugosité de l'espace géographique, de déployer les forces du mouvement sur des distances plus grandes et de se mettre ainsi en relation avec d'autres concentrations humaines, d'autres communautés établies dans des compartiments de l'espace plus ou moins lointains. Cette capacité d'équipement conduit les populations des carrefours à établir des stratégies pour choisir comment valoriser leur position : avec quel autre carrefour veut-on réduire la rugosité de l'espace pour établir des relations préférentielles ?

Jean Gottmann donne dans son œuvre de multiples définitions de son concept d'iconographie, qu'il présente notamment comme un système de forces qui apparaît en réaction aux forces de mouvement pour s'opposer à celles-ci. Toujours dans l'étude présentée dans cette partie de la thèse, l'*iconographie* apparaît moins comme une force d'opposition au mouvement que comme une force qui entretient les dynamiques déjà existantes et les aide à gagner en ampleur : déploiement des règles du libéralisme qui président à la mondialisation dans le territoire des É.A.U., maintien d'une tradition d'État patrimonial et d'une forme d'État-providence héritée du tribalisme. Comme ces deux dynamiques ont dans l'absolu des logiques qui entrent en contradiction entre elles, la *police* du carrefour vient établir un droit pour combiner celles-ci, afin de maintenir la cohésion de la communauté en l'organisant au sein d'un nouveau système. La cohésion est maintenue tant que la police du carrefour dispose d'une force suffisante pour faire appliquer le droit établi (ce maintien est grandement facilité par le fait que la population reconnaît la police du carrefour comme légitime dans cet exercice). C'est seulement lorsque des forces émanant de deux polices distinctes entrent en opposition sur un même territoire et que ces deux polices ne trouvent pas d'accord qu'on assiste alors à un recloisonnement ou à un nouveau cloisonnement lorsqu'une des deux polices a les moyens de l'imposer (nous en avons vu trois cas : l'affirmation de l'appartenance d'Al Ain à l'émirat d'Abu Dhabi face aux velléités saoudiennes, la défense des zones de pêche, la mesure protectionniste sur le poulet frais à l'encontre des producteurs saoudiens). Par conséquent, l'iconographie, comprise comme système qui dote une population d'une identité et en fait une communauté attachée à un territoire, ne nous apparaît pas comme la cause du cloisonnement primitif de l'espace mais comme une conséquence de son recloisonnement dans un second temps : pour établir la légitimité de la police à régir un territoire contesté et éventuellement en prévision d'une résurgence du conflit, une iconographie est développée après la survenue du conflit voire après la résolution de ce dernier. L'iconographie permet à chaque acteur d'un système et notamment aux dirigeants d'anticiper le comportement des autres acteurs.

Les liens que nous avons voulu établir entre la théorie gottmannienne et le concept d'*embeddedness* se révèlent solides. Notre étude montre que la *disembeddedness* (l'absence d'imbrication de la production dans des réseaux qui permettent son écoulement vers des marchés) freine voire rend impossible le décroisonnement, tandis que l'*embeddedness* (que ce soit celle de la production ou celle des entrepreneurs dans des réseaux sociaux) accélère et facilite l'intégration du système spécifique d'un territoire à un système d'échelle régionale ou mondiale, ou l'articulation entre deux systèmes.

Les *embedded entrepreneurs* de l'agriculture émiratie évoluent comme nous l'avons dit dans un espace mésoéconomique, dont les possibilités d'expansion sont limitées par les dynamiques macroéconomiques et les arbitrages qui en découlent, notamment dans la politique de répartition de la ressource en eau. Dans ce contexte, leur double insertion dans les réseaux d'un État patrimonial et dans les réseaux de l'économie mondiale est un atout pour externaliser la production agricole à l'étranger. Entravé dans son développement à

l'intérieur du pays, le secteur agricole réagit avec des stratégies d'expansion à l'étranger, en s'appuyant sur des espaces hors du territoire national : c'est l'hypothèse forte que nous mettrons à l'épreuve dans la partie suivante de la thèse.

Partie IV - L'externalisation de la production agricole : une solution pour les É.A.U. ?

L'externalisation de la production agricole des É.A.U. et d'autres pays du Golfe à l'étranger a fait couler beaucoup d'encre et la firme émiratie Al Dahra, que nous avons déjà rencontrée dans la partie précédente de la thèse, est une bonne illustration de l'ampleur de ce phénomène. Depuis 2007, Al Dahra s'est développée à l'étranger et possède ou loue des champs, des rizières, des palmeraies, des vergers et des élevages, notamment au Pakistan, en Namibie, au Maroc, en Égypte et en Serbie. La société opère aujourd'hui plus de 200 000 ha à travers le monde et des exploitations laitières qui comptent un total de 1 600 vaches ¹⁵³⁴. Elle a acquis des parts dans des entreprises de l'industrie agroalimentaire comme le rizier indien Kohinoor. Selon son site internet, Al Dahra a la capacité de produire et de fournir 150 000 tonnes de fruits et légumes (principalement des pommes de terre, des citrons, des dattes et des olives ¹⁵³⁵), 500 000 tonnes de farine et 400 000 tonnes de riz par an ¹⁵³⁶. Al Dahra joue par ailleurs un rôle majeur dans la fourniture de fourrage aux élevages des É.A.U. Elle produit elle-même une grande partie du fourrage qu'elle vend, sur des terres qu'elle loue au nord-est et au sud du continent africain, aux États-Unis et en Europe du Sud et de l'Est. Les filiales d'Al Dahra sont devenues les premières exportatrices de fourrage des États-Unis, d'Italie et d'Espagne ¹⁵³⁷.

Le développement d'Al Dahra illustre bien la diversité des formes de l'externalisation. Par ce terme, nous entendrons la prise de contrôle par des entreprises basées aux É.A.U. de facteurs de production de denrées agricoles et alimentaires en dehors du territoire émirati. Ces facteurs de production pourront être des terres à cultiver, des exploitations agricoles préexistantes ou des unités de transformation des matières premières agricoles produites sur ces terres et dans ces exploitations. Les produits de ces firmes émiraties qui externalisent leur production pourront être destinés à l'alimentation humaine ou à l'alimentation des animaux d'élevage dont les produits (lait, viande...) sont voués à la consommation humaine. Nous ne traiterons pas, dans cette partie, des acquisitions d'activités de la chaîne logistique, qui ont déjà été étudiées dans la partie de la thèse sur les importations.

IV-1. Comprendre l'externalisation de l'agriculture par les firmes émiraties

La première problématique de cette partie de la thèse sera de comprendre ce qui motive l'externalisation de la production agricole et alimentaire des É.A.U. La deuxième problématique sera de montrer pourquoi un pays est identifié comme plus ou moins propice à recevoir cette externalisation.

IV-1.1. Les finalités différenciées de l'externalisation par les firmes émiraties de l'agro-business

Selon Pierre Blanc et Matthieu Brun, si des firmes émiriennes de l'agro-business

¹⁵³⁴ Adam HANIEH, 2018, *op. cit.*, p. 124.

¹⁵³⁵ *Loc. cit.*

¹⁵³⁶ AL DAHRA, 2020, "Company Overview", *op. cit.* Ces informations sont notamment reprises par Lynda KIERNAN, 2018, "Al Dahra group close to 200 million euro deal for Romania's largest ag producer", *Global Ag Investing*, <http://www.globalaginvesting.com/al-dahra-group-close-200-million-euro-deal-romanas-largest-ag-producer>, mis en ligne le 20 mars 2018, consulté le 17 février 2020.

¹⁵³⁷ Adam HANIEH, 2018, *loc. cit.*

comme Al Dahra se projettent à l'étranger, c'est pour « protéger » les Émirats arabes unis « de l'inflation alimentaire croissante »¹⁵³⁸, autrement dit de la hausse du coût des importations. Ces sociétés agiraient donc dans le cadre d'une stratégie d'État pour contrecarrer la hausse de la valeur des importations de produits agricoles et alimentaires¹⁵³⁹. Dans l'aboutissement de cette stratégie, toutes les unités de production qui participent à la fabrication d'une même denrée consommée aux É.A.U. seraient possédées par une firme émirienne, ce qui permettrait aux É.A.U. de se fournir à meilleur marché qu'en s'approvisionnant par des chaînes de valeur dont ils n'ont pas la maîtrise. Pierre Blanc et Matthieu Brun ne précisent pas dans leur article comment cet objectif serait atteint ; il pourrait l'être selon nous d'au moins trois façons. La première possibilité est que le coût de production le plus faible pour une denrée vendue aux É.A.U. soit atteint lorsque cette denrée est produite par une firme émirienne qui contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur. La seconde possibilité est que les sociétés émiriennes, sans avoir des coûts de production plus faibles que ceux de leurs concurrentes, vendent néanmoins à des prix inférieurs ; on peut imaginer qu'une telle situation se produise parce que l'État agit autoritairement et impose aux entreprises émiriennes de vendre à un certain prix, ou bien parce que l'entreprise est possédée par l'État, ou encore parce que le chef d'entreprise est lui-même un homme d'État, un proche des dirigeants politiques ou, pourquoi pas, un philanthrope désintéressé, et qu'il accepte pour l'une de ces raisons de pratiquer des prix notoirement bas. Tous ces cas de figure supposent que les sociétés émiriennes soient viables sans maximiser leur profit. La troisième possibilité est que ces sociétés vendent leurs produits à un magasin d'État, qui revend les denrées (aux distributeurs ou directement aux consommateurs finaux) moins cher qu'il ne l'a lui-même acheté au préalable. Cette possibilité réduirait les dépenses alimentaires moyennes des habitants des É.A.U. mais grèverait le budget de l'État. On constate que l'article de 2013 de Pierre Blanc et Matthieu Brun fait toujours autorité dans les publications françaises : dans *Le Déméter 2020*, Jérôme Lavandier affirme que c'est « [p]our sécuriser leurs approvisionnements alimentaires » que « certains membres du CCG accélèrent leurs acquisitions de terres pour l'agriculture et l'élevage à l'étranger », sa seule référence à cette affirmation en note de bas de page étant le fameux article¹⁵⁴⁰.

Une autre hypothèse que celle de Pierre Blanc et Matthieu Brun peut être envisagée pour expliquer les investissements de firmes émiriennes dans l'agriculture à l'étranger. La partie précédente de la thèse a en effet montré que le développement de l'agriculture sur le sol des É.A.U. est entravé par la politique gouvernementale de répartition de la ressource en eau. On peut donc supposer que les entrepreneurs émiratis du secteur agricole se projettent à l'extérieur du territoire national pour sortir du cadre contraint de leur propre pays et poursuivre l'expansion de leur entreprise. Si cette hypothèse devait être admise, cela signifierait alors que la priorité pour les sociétés émiriennes de l'agro-business est la recherche du profit¹⁵⁴¹ et que leur contribution à la sécurité alimentaire des É.A.U. n'est qu'un objectif secondaire, voire inexistant puisque, dans ce cas, rien n'oblige ces entreprises à fournir le marché émirati ; les denrées pourraient très bien être vendues dans le pays dans lequel elles sont produites ou exportées vers d'autres pays que les É.A.U. En 2015, la géographe Sarah Ruth Sippel, de l'université de Leipzig, attirait précisément l'attention sur le

¹⁵³⁸ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 138. C'est toujours la thèse défendue par Matthieu BRUN dans un article de 2019, « Produire et se nourrir dans les monarchies du Golfe. Une économie politique des approvisionnements agricoles et alimentaires », *Revue internationale des études du développement*, Paris, Éditions de la Sorbonne, n° 237, 2019-1, p. 75-79.

¹⁵³⁹ Comme nous l'avons vu, cette hausse de la valeur des importations est principalement due à une hausse du volume de celle-ci, conséquence de la croissance démographique, et à une dépréciation du dollar, monnaie sur laquelle le dirham est indexé.

¹⁵⁴⁰ Jérôme LAVANDIER, 2020, « Rivalités alimentaires et compétition logistique dans le golfe Persique », *Le Déméter 2020*, p. 296.

¹⁵⁴¹ C'est notamment la thèse défendue pour les firmes originaires des pays du C.C.G. en général par Fassil DEMISSIE, 2014, "The new scramble over Africa's farmland: an introduction", *African Identities*, vol. 12, n° 1, p. 1-7.

flou qui s'opère entre les objectifs de sécurité alimentaire et la simple recherche du profit dans les investissements des pays du Golfe en Australie ¹⁵⁴². Les sociétés émiraties seraient par ailleurs susceptibles d'acheter des terres agricoles dans un but spéculatif (éventuellement sans même mettre ces terres en culture). Si l'on omet la dimension transnationale, ce type de spéculation est un phénomène ancien : les historiens l'observent dans l'Europe occidentale du Moyen Âge central et tardif, où les bourgeois investissent leur fortune dans les terres agricoles, qui constituent la première emprise foncière des citoyens ¹⁵⁴³. Dans la phase de la mondialisation que nous connaissons aujourd'hui, il ne serait pas surprenant de voir les firmes émiraties s'inscrire dans la tendance globale à la financiarisation de l'économie : au lieu d'être investi pour accroître les capacités de production, le capital est prioritairement placé dans des actifs dont la détention entraîne le versement de revenus ou sur lesquels on peut spéculer en espérant que leur valeur augmente. On rappellera que selon plusieurs études, comme celles menées par l'Association pour l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (AGTER), « la véritable supériorité de la grande production dans l'agriculture ne se situe pas au niveau de son efficacité à créer des richesses nettes par unité de surface [...] mais dans sa capacité à capturer des rentes » ¹⁵⁴⁴.

Ces deux hypothèses peuvent être le support de discours différents et radicalement opposés. La première peut permettre aux É.A.U. d'invoquer leur droit à la souveraineté alimentaire. On peut toutefois rétorquer que cette souveraineté alimentaire est promue aux dépens de celle des pays dans lesquels les firmes émiraties achètent des terres. L'objection sera renversée si l'on reçoit la deuxième hypothèse et que les denrées sont vendues dans le pays où elles sont produites ; dans ce cas, les entreprises émiraties sont même en situation de se prévaloir d'accroître la sécurité alimentaire de pays où elles s'implantent, en affirmant qu'elles mettent en valeur des terres dans lesquelles la population du pays concerné n'avait pas les moyens d'investir. La FAO elle-même considère d'ailleurs qu'« éradiquer la faim et la pauvreté sous toutes leurs formes et partout dans le monde [...] nécessitera un accroissement quantitatif et qualitatif de l'investissement agricole, domestique et international, y compris l'investissement direct à l'étranger (IDE) » ¹⁵⁴⁵. Toutefois, si, dans le cadre de la deuxième hypothèse, les denrées ne sont pas commercialisées dans le pays où elles sont produites, alors les É.A.U. prêtent le flanc aux accusations de néocolonialisme et d'impérialisme.

Les acquisitions foncières agricoles internationales résultent en général de stratégies de firmes privées ; rares sont celles qui s'inscrivent dans un agenda étatique de puissance et de sécurisation des approvisionnements d'un pays, affirme Pierre Blanc, qui donne néanmoins comme exceptions les investissements émis par les É.A.U., l'Arabie saoudite et la Chine ¹⁵⁴⁶.

¹⁵⁴² Sarah Ruth SIPPEL, 2015, "Food security or commercial business? Gulf State investments in Australian agriculture", *Journal of Peasant Studies*, vol. 42, n° 5, p. 981-1001.

¹⁵⁴³ Cf. par ex. André CHEDEVILLE, Jacques LE GOFF et Jacques ROSSIAUD, 1980, *La ville médiévale des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Seuil (*Histoire de la France urbaine* sous la dir. de Georges Duby, t. 2).

¹⁵⁴⁴ Michel MERLET, 2017, « Grande production ou petite production ? La "question agraire" aujourd'hui », dans Jean-Christophe Paoli (coord.), *La petite exploitation méditerranéenne, une réponse en temps de crise*, Options Méditerranéennes, série A, n° 117, CIHEAM.

¹⁵⁴⁵ FAO, 2015, « L'investissement étranger dans l'agriculture », *FAO.org*, mis en ligne sur fao.org/economic/est/questions-dactualite/investissement/fr, consulté le 14 mars 2021.

¹⁵⁴⁶ Interventions de Pierre BLANC dans « Cultures Monde », émission du 21 février 2019 radiodiffusée sur *France Culture* : « S'approprier la terre : du libéralisme au néocolonialisme », écoutée le 16 juillet 2021 sur <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/vivre-de-la-terre-44-la-terre-arable-au-coeur-des-rivalites-de-puissance>.

IV-1.2. Les stratégies d'externalisation des É.A.U. au travers du cadre gottmannien

Jean Gottmann considérait que la position d'un territoire est le caractère qui a la plus grande influence sur la capacité de ce territoire à s'insérer dans les dynamiques de circulation. On peut rapprocher la notion de position chez Gottmann de la notion de situation, fréquemment utilisée en France dans les études de ville, en binôme avec la notion de site : le site est la description topographique d'un lieu tandis que la situation est l'analyse de ses relations à d'autres lieux, généralement à l'échelle d'un pays ou d'une région continentale quand il s'agit d'une métropole de grande envergure (par exemple : Lyon et Marseille dans « l'isthme français » qui relie la Méditerranée aux « autres Méditerranées » en Europe du Nord que sont la Manche, la mer du Nord et la Baltique ¹⁵⁴⁷). La réflexion de Gottmann était principalement construite à partir de l'observation de l'économie-monde américaine, dont il était contemporain, et de l'économie-monde britannique, qui l'avait précédée. Le cadre gottmannien doit par conséquent être adapté à l'économie globalisée et multipolaire actuelle.

Sur le conseil d'André Siegfried, Jean Gottmann adopte le terme de « région-charnière » pour désigner des régions qui ont valorisé leur position pour accumuler des richesses, en particulier les « régions littorales qui ont montré une capacité remarquable à articuler relations continentales et océaniques » ¹⁵⁴⁸. Gottmann considère que l'exemple le plus frappant d'une telle région est la portion de la côte atlantique des États-Unis qui s'étend de Boston à Washington ¹⁵⁴⁹, à laquelle il donne plus tard le nom de *Megalopolis* ¹⁵⁵⁰. En étudiant d'autres régions-charnières comme le littoral de la Manche et de la mer du Nord, ou des exemples historiques tels que le Levant et l'Italie du Nord, il observe que « les impulsions ouvrant une côte à une vie maritime plus active viennent presque toujours par mer et non de l'intérieur ». Il reprend à un certain Lemierre ¹⁵⁵¹ la formule selon laquelle « les transports terrestres prolong[ent] les transports maritimes ».

D'une certaine façon, l'affirmation selon laquelle le caractère primordial d'un territoire est sa position et la notion de région-charnière ont été à la fois complétées et contestées par la notion d'archipel métropolitain mondial d'Olivier Dollfus. Complétées, car Olivier Dollfus construit sa notion à partir du concept de mégalo-pole, forgé par Jean Gottmann, lorsqu'il énonce que l'archipel métropolitain mondial « est un archipel d'archipels, ceux des mégalo-poles » ¹⁵⁵². Contestées, car l'hypothèse qui sous-tend la notion d'archipel métropolitain mondial est que les métropoles mondiales ont plus d'échanges entre elles qu'avec leur arrière-pays immédiat, ce qui vient contredire l'idée même de « charnière » mise en avant par Jean Gottmann. Les métropoles sont décrites dans un fonctionnement réticulaire plutôt qu'ancrées dans un territoire.

Construite à partir du concept gottmannien de mégalo-pole, la notion d'archipel métropolitain mondial d'Olivier Dollfus est peut-être elle-même dépassée : ce qui était un temps considéré comme de nouvelles mégalo-poles en formation (par exemple en Chine dans la région du delta de la Rivière des Perles, ou en Afrique du Sud dans la province du Gauteng) prend plutôt la forme de grandes régions urbaines qui n'ont pas cette dimension d'« archipel » propre à la mégalo-pole. La métaphore de l'archipel, appliquée par Olivier Dollfus à la mégalo-pole, évoque la fragmentation de l'espace, alors que l'on voit au contraire émerger

¹⁵⁴⁷ Fernand BRAUDEL, 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, t. III, Paris, Armand Colin, p. 91-94.

¹⁵⁴⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *La politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, p. 106.

¹⁵⁴⁹ *Loc. cit.*

¹⁵⁵⁰ Jean GOTTMANN l'étudie déjà en particulier dans un article de 1951, « La région charnière de l'économie américaine », *Revue de la Porte Océane*, Le Havre, n° 71-72 (mars-avril).

¹⁵⁵¹ Il s'agit probablement de Max Lemierre, principal animateur de la *Revue de la Porte Océane*, un mensuel havrais publié de 1945 à 1957 et spécialisé dans l'étude de l'économie portuaire et maritime.

¹⁵⁵² Olivier DOLLFUS, 1994, *L'Espace Monde*, chap. 1, Paris, Economica, « Géo-poche ».

des régions intégrées. Les géographes Cathy Chatel et François Moriconi-Ebrard, spécialistes des dynamiques de peuplement et d'urbanisation, rendent compte, dans un article de 2018, des nouveaux processus de métropolisation qui se sont généralisés pendant les deux premières décennies du XXI^e siècle : « il s'agit d'agglomérations qui s'étendent sur leur périphérie jusqu'à submerger l'ensemble de la population régionale. Ces extensions s'opèrent sur des campagnes densément peuplées, jalonnées de villes secondaires. [...] De nos jours, ce sont ces *megacities* qui repoussent les seuils-limites supérieurs de population des agglomérations de la Planète, telles Shanghai, Guangzhou et Tokyo. Dans un futur proche, ce sera le tour [de] Delhi, Calcutta, Dakha et Djakarta, toutes situées en Asie. » ¹⁵⁵³

Pour autant, il nous semble que le cadre conceptuel forgé par Jean Gottmann reste inspirant pour la compréhension du monde d'aujourd'hui si on l'actualise. La « position » d'un territoire, au sens de Gottmann, ne recouvre plus la notion de situation telle qu'elle est classiquement mobilisée dans les études de villes au côté de la notion de site. Elle s'apprécie désormais à l'échelle continentale voire mondiale et non plus à l'échelle régionale. Quant à la notion de région-charnière, elle conserve toute sa pertinence si on envisage la charnière en question, non plus entre un avant-pays maritime et un arrière-pays continental, mais entre deux voire trois continents reliés par les voies maritime et aérienne.

Une fois opérée cette révision des notions gottmanniennes, nous faisons l'hypothèse que les É.A.U. peuvent aujourd'hui être considérés comme une région-charnière à l'échelle de l'océan Indien avec un potentiel d'évolution vers l'échelle mondiale, et que ce statut de région-charnière est un atout pour les entreprises émiriennes qui cherchent à maîtriser l'ensemble d'une chaîne de valeur internationalisée. Alors que Gottmann citait Lemierre à propos des transports terrestres comme prolongement des transports maritimes, les entrepreneurs et hommes politiques qui veulent valoriser la position du territoire des É.A.U. s'appuient peu sur les transports terrestres et misent plutôt sur les transports aériens. Il n'existe qu'une route vers l'Arabie saoudite et quatre vers Oman, avec deux points de franchissement de la frontière seulement pour les non-titulaires d'un passeport d'un pays du C.C.G. Alors que le réseau routier émirati est fort peu tourné vers l'extérieur du territoire, les réseaux déployés par les hubs portuaires et aéroportuaires des Émirats ne cessent quant à eux de s'étendre à l'échelle planétaire. L'aéroport international de Dubaï s'est hissé au 6^e rang mondial pour le fret avec plus de 2,6 millions de tonnes de marchandises chargées et déchargées en 2018 (l'aéroport Hamad de Doha figurant quant à lui à la 16^e place avec près de 2,1 millions de tonnes) ¹⁵⁵⁴. Le port dubaïote de Jebel Ali est devenu un hub de rayonnement régional voire mondial : « Sur 4 containers qui arrivent à Dubaï, 2 sont réexportés sans même être dédouanés. Les deux autres le sont mais un seul dessert la consommation locale », résume le directeur du bureau dubaïote d'Ubifrance ¹⁵⁵⁵. Dubaï aurait réexporté 84 milliards de dollars de marchandises pendant le seul premier trimestre de l'année 2019 ¹⁵⁵⁶. En conjuguant les transports maritimes et aériens, Dubaï a confirmé tout au long des années 2010 son statut de première plateforme du commerce de réexportation vers le reste du Moyen-Orient, l'Asie du Sud, la Communauté des États indépendants (CEI) et l'Afrique de l'Est. Ce statut est porté par des entreprises comme

¹⁵⁵³ Cathy CHATEL et François MORICONI-EBRARD, 2018, « Les 32 plus grandes agglomérations du monde : comment l'urbanisation repousse-t-elle ses limites ? », *Confins*, n° 37, mis en ligne le 8 octobre 2018, consulté le 13 avril 2021, <https://doi.org/10.4000/confins.15522>.

¹⁵⁵⁴ AIRPORTS COUNCIL INTERNATIONAL (ACI), 2021, "Cargo Traffic 2017", mis à jour le 8 janvier 2019 et consulté le 23 février 2021 sur <https://aci.aero/data-centre/annual-traffic-data/cargo/2017-cargo-summary-annual-traffic-data/>.

¹⁵⁵⁵ Sylvie LAIDET, 2012, « Émirats arabes unis : une plate-forme commerciale stratégie », *Les Échos Entrepreneurs*, mis en ligne le 22 mars 2012 sur <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/internationaliser-exporter/dossiers/10017999/10018033-emirats-arabes-unis-une-plate-forme-commerciale-strategique-34850.php>, consulté le 23 février 2021.

¹⁵⁵⁶ D'après la page « Porte commerciale mondiale » du site *Visit Dubai*, <https://www.visitdubai.com/fr/business-in-dubai/newsroom/news-insights/free-trade-with-a-laser-focus-on-the-future/global-gateway-for-trade-and-enterprise>, consulté le 23 février 2021.

le groupe Swift, une FTM du secteur de la logistique fondée à Dubaï en 1989 par Issa Baluch, qui a misé sur la valorisation de la position de Dubaï et le transport multimodal : acheminement des marchandises en provenance d'Asie vers Dubaï par la mer, création de valeur ajoutée aux É.A.U. par le conditionnement de ces marchandises, puis expédition vers l'Afrique de l'Ouest par avion ¹⁵⁵⁷. Comme le résume le géopolitologue Frank Tétart :

« Avec Hong Kong et Singapour, Djebel Ali constituent les plus importants terminaux de transbordement capables d'accueillir les porte-conteneurs de 400 m de long et d'une capacité de 18 000 EVP reliant l'Asie à l'Europe via Suez. Le port de Dubaï a su tirer parti du basculement asiatique du commerce maritime mondial qui s'opère depuis la fin des années 1990, en jouant de sa position stratégique entre l'Europe et l'Asie, au cœur de la péninsule Arabique, c'est-à-dire à courte portée des marchés du sous-continent indien et du pourtour de l'océan Indien. C'est d'ailleurs le seul port non situé en Asie orientale parmi les dix premiers mondiaux. Le port de Djebel Ali est une plateforme logistique multimodale, un hub de commerce, qui tire sa richesse de la réexportation de produits importés d'Europe et d'Asie vers ses partenaires traditionnels du golfe, l'Iran et la corne de l'Afrique, ainsi que l'Asie centrale enclavée. [...] La Jebel Ali Free Zone (JAFZA) [...] appuie aujourd'hui son développement sur sa connexion avec la zone franche aéroportuaire Dubaï World Central, qui dépend de l'aéroport Al Maktoum. » ¹⁵⁵⁸

Un certain nombre d'entrepreneurs basés aux É.A.U. ont exprimé leur ambition d'étendre l'aire de rayonnement de Dubaï en tant que plaque tournante logistique. Le directeur général de la holding ADS, Mahmood Ebraheem Al Mahmood, déclare en 2015 dans un entretien à l'*Oxford Business Group* : « Abu Dhabi se trouve entre les marchés asiatique et européen, et le fuseau horaire GMT+4 est parfaitement situé pour constituer des passerelles entre ces deux marchés. » ¹⁵⁵⁹ La stratégie de « route dubaïote de la soie » (*Dubai Silk Road*) initiée en 2019 et supervisée par le prince héritier de Dubaï, Hamdan bin Mohammed bin Rashid Al Maktoum, s'inscrit dans cette idée en intensifiant les relations entre les bassins portuaires gérés par Dubai Ports World à travers le monde et en accentuant les connexions entre ces ports grâce au réseau aérien de la compagnie Emirates ¹⁵⁶⁰. Pour accroître le rôle de Dubaï comme plateforme logistique majeure dans le monde, les douanes dubaïotes ont créé un « passeport logistique mondial » pour fidéliser les usagers des terminaux de DP World : ceux-ci cumulent des points qui leur donnent un accès privilégié aux services logistiques de Dubaï et le droit à des dédouanements de leurs marchandises. Les usagers de SkyCargo (la division de la compagnie Emirates pour le fret) et des services logistiques fournis par Dnata (Dubai National Air Travel Agency) sont également bénéficiaires de ce passeport ¹⁵⁶¹. En s'affirmant comme des comptoirs sur la principale route maritime mondiale, à l'exemple de Singapour, les ports émiratis permettent potentiellement aux entreprises émiriennes qui investissent dans l'agriculture à l'étranger de faire circuler leurs produits entre l'Europe et l'Asie du Sud ou de l'Est en détournant une partie du flux vers les É.A.U. pour répondre à la demande du pays : un statut favorable pour conjuguer les objectifs de sécurité alimentaire des É.A.U. et de rentabilité.

À la lumière d'une mise à jour des enseignements de Jean Gottmann, l'externalisation de la production agricole apparaît comme une façon économiquement judicieuse d'exploiter la position géographique des É.A.U. Cette valorisation de la position vient faciliter la poursuite

¹⁵⁵⁷ Geoffrey AREND, 2016, "Why Issa Baluch matters", *Flying Typers*, vol. 15, n° 30, 11 avril 2016, consulté sur <http://www.aircargonews.com/0416/FT160411/Why-Issa-Baluch-Matters.html> le 3 février 2021.

¹⁵⁵⁸ Frank TETART, 2018, « Émirats arabes unis. Dubaï : l'espace mondialisé par excellence ? », *Diploweb*, publié le 27 mai 2018 sur <https://www.diploweb.com/Emirats-arabes-unis-Dubai-l-espace-mondialise-par-excellence.html> et consulté le 23 février 2021.

¹⁵⁵⁹ OXFORD BUSINESS GROUP, 2016, *The Report Abu Dhabi 2015*, Londres, p. 50.

¹⁵⁶⁰ WAM, 2019, "Sheikh Hamdan approves Dubai Silk Road strategy", *Khaleej Times*, mis en ligne le 2 mars 2019, consulté le 23 février 2021 sur <https://www.khaleejtimes.com/news/government/sheikh-hamdan-approves-dubai-silk-road-strategy>.

¹⁵⁶¹ Cf. par ex. Anup OOMEN, 2019, "World Logistics Passport launched to boost Dubai Silk Road initiative", *Construction Week*, publié le 14 octobre 2019 sur <https://www.constructionweekonline.com/business/259696-world-logistics-passport-launched-to-boost-dubai-silk-road-initiative>, consulté le 6 avril 2021.

de l'externalisation vers des horizons géographiques de plus en plus lointains. Une question surgit alors : pourquoi les entreprises émiraties devraient-elles investir dans des terres cultivables toujours plus éloignées géographiquement des É.A.U., en quoi une telle diversification géographique des investissements servirait-il leur intérêt économique et la sécurité alimentaire du pays ?

IV-1.3. Comprendre comment se dirigent les flux d'investissements grâce aux concepts de circulation et d'iconographie

Pourquoi les investissements des firmes émiraties qui externalisent la production agricole et alimentaire se dirigent-ils vers certains pays plutôt que d'autres ? Pourquoi tendraient-ils à se diriger vers des pays de plus en plus diversifiés et lointains des É.A.U. ? La lecture de Jean Gottmann peut inspirer des pistes de réponse à ces questions.

On peut supposer que, pour qu'un investissement soit reçu favorablement et ne rencontre pas de résistance, la condition est la reconnaissance d'intérêts communs entre les investisseurs et les acteurs du territoire qui reçoit l'investissement : une opération gagnant-gagnant, pourrait-on résumer. Or les investissements dans le foncier agricole à l'étranger touchent à une question très sensible socialement et politiquement, celle de la souveraineté alimentaire : à la fois celle du pays émetteur de l'investissement et celle du pays récepteur. Les dénonciateurs de « l'accaparement des terres » considèrent que ces investissements constituent une triple perte de souveraineté pour les pays-cibles : alimentaire mais aussi territoriale et économique ¹⁵⁶². La relation de confiance, généralement considérée comme indispensable à un climat propice aux affaires, est donc très délicate à établir, que ce soit entre les investisseurs et les responsables politiques des pays récepteurs de l'IDE, ou entre ces autorités et les populations des pays concernés.

Jean Gottmann considère que la proximité géographique est un obstacle à la reconnaissance d'une telle communauté d'intérêts, une hypothèse qui trouve des échos chez d'autres géographes et géopolitologues qui décrivent dans certaines régions du monde une « géopolitique en clavier de piano, où chaque touche exprime une note dissonante avec la voisine dans une symphonie régionale discordante » ¹⁵⁶³. Dans *La politique des États et leur géographie*, Gottmann écrit :

« [...] la solidarité ne se manifestera souvent entre voisins qu'avec beaucoup d'hésitations pour les affaires économiques. On se connaît trop bien entre voisins généralement, on a eu trop de querelles jadis pour ne pas se soupçonner, s'épier et se méfier l'un de l'autre. [...] Les cas de coopération les plus nets [entre pays d'une même région] se sont manifestés lorsqu'il s'est agi de défendre en commun certaines positions, mais on fut beaucoup plus défiant et réservé lorsqu'il fut question de se partager quelque ressource ou même d'éliminer quelques règlements restrictifs. Chaque État semble craindre tout particulièrement d'abdiquer une parcelle de sa souveraineté aux mains d'une autorité où des voisins sont très influents. Il préfère certainement avoir affaire à un concert d'États plus large, où les intérêts en jeu sont plus divers, où les aspects régionaux ne prédominent pas [...] et où, sur une question pour laquelle il ne sera pas de l'avis de ses voisins, il pourrait faire alliance contre eux avec des États d'une autre partie du monde. » ¹⁵⁶⁴

En lisant ces lignes aujourd'hui, comment ne pas penser aux conflits répétés entre la politique étrangère du Qatar et celle de l'Arabie saoudite, ou à l'indépendance affirmée du sultanat d'Oman à l'égard de ses voisins du C.C.G. dans la conduite de ses relations internationales ? Nous devons toutefois nous garder d'appliquer aveuglément les idées gottmanniennes au

¹⁵⁶² José BOVÉ et Gilles LUNEAU, 2015, *L'Alimentation en otage*, Paris, Autrement, chap. VI.

¹⁵⁶³ Claude COLLIN DELAUAUD, 1993, *Géopolitique de l'Asie*, troisième partie : « Du Gange au Nil, l'Islam tout azimut », Paris, PUF. L'auteur applique l'expression de « géopolitique en clavier de piano » à l'arc qui s'étire d'Israël au Bangladesh, « où l'ensemble des relations internationales s'articule sur l'Islam, soit l'opposition entre musulmans et non-musulmans, de l'Inde à Israël, soit les oppositions, au sein de l'Islam, de sectes et de nations ».

¹⁵⁶⁴ Jean GOTTMANN, 1952, *La politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, p. 192-193.

Moyen-Orient d'aujourd'hui. Son analyse des effets de la proximité géographique sur les relations entre États peut tout aussi bien paraître dépassée si l'on observe la continuité territoriale des deux principales alliances qui se dégagent aujourd'hui au Moyen-Orient :

-d'une part : l'alignement diplomatique des É.A.U., de Bahreïn et de l'Égypte sur l'Arabie saoudite, la détente entre ces quatre pays et le Qatar depuis janvier 2021 (après la rupture des relations diplomatiques et commerciales survenue en juin 2017) ¹⁵⁶⁵, et surtout la normalisation des relations diplomatiques des É.A.U. et de Bahreïn avec Israël conclue par la signature des accords d'Abraham à Washington le 15 septembre 2020 ;

-d'autre part : « l'axe iranien » ou « croissant chiite » qui relie l'Iran, l'Irak, la Syrie et le Liban, matérialisé par la présence des Gardiens de la Révolution iraniens en Irak (notamment pour y combattre Daech) et par le soutien des Gardiens de la Révolution iraniens et du Hezbollah libanais aux forces syriennes loyales à Bachar el-Assad ¹⁵⁶⁶.

Un équilibre entre ces deux lectures peut être trouvé en recourant à la notion de complexe de sécurité régionale, un instrument d'analyse géopolitique théorisé par Barry Buzan, aujourd'hui professeur émérite de relations internationales à la London School of Economics. Ce dernier définit un complexe de sécurité régionale comme « un groupe d'États dont les inquiétudes et les perceptions majeures de sécurité sont liées à un point tel que leurs problèmes de sécurité nationale ne peuvent raisonnablement être analysés ou résolus séparément » ¹⁵⁶⁷. Il explique qu'un complexe de sécurité régionale s'identifie à l'intensité des interactions sécuritaires entre des États, comparée à la faiblesse relative de telles interactions avec l'environnement externe au complexe. Ces interactions, précise-t-il, peuvent être coopératives mais aussi conflictuelles. On peut proposer de considérer le C.C.G. comme un complexe de sécurité régionale dont les pays sont caractérisés tout à la fois par des problématiques similaires de sécurité alimentaire (sans doute à l'exception d'Oman, dont l'autosuffisance alimentaire est plus grande) et par une défiance mutuelle qui gêne la mise en place de coopérations pour apporter une réponse commune à ces problématiques. Cette hypothèse paraît *a priori* plausible puisqu'aucune de nos sources ne mentionne d'IDE émiratis dans le foncier agricole en Arabie saoudite ou à Oman. Elle est toutefois peu convaincante car nous avons vu, dans la partie précédente de la thèse, que des entreprises saoudiennes investissent dans des élevages laitiers ou des exploitations hydroponiques aux É.A.U. Au lieu d'une défiance émiratie envers leurs voisins, l'absence d'IDE émiratis dans les agricultures saoudienne et omanaise s'explique plus probablement par les contraintes similaires qui s'exercent dans ces pays, notamment pour l'accès à l'eau dans cette région marquée par l'aridité.

Si une distance critique par rapport à l'approche qu'a Jean Gottmann de la proximité géographique, la façon dont il vient questionner la notion de complémentarité des ressources dans la construction des solidarités d'intérêts entre pays ¹⁵⁶⁸ nous semble encore tout à fait actuelle. La complémentarité peut motiver une entente entre deux puissances qui soit avantageuse pour chacune des parties prenantes. En ce qui concerne l'externalisation de l'agriculture émiratie, on peut penser à des complémentarités possibles entre les É.A.U. et des pays qui sont à la fois exportateurs de denrées agricoles et importateurs de pétrole, ou à des complémentarités avec des pays bien dotés en terres cultivables mais disposant de peu de capitaux pour investir dans leur mise en valeur. Jean Gottmann évoque aussi un autre type de complémentarité qui correspond à ce qu'on appellerait aujourd'hui la décomposition internationale du processus productif : « on a pu dire que les pays producteurs de matières premières étaient complémentaires des pays industrialisés producteurs de produits

¹⁵⁶⁵ Cf. par ex. Georges MALBRUNOT, 2021, « L'Arabie saoudite et le Qatar amorcent une réconciliation », *Le Figaro.fr*, mis en ligne le 5 janvier 2021, consulté le 6 avril 2021.

¹⁵⁶⁶ Cf. par ex. Paul KHALIFEH, 2019, « Le corridor iranien et la révolte des chiites d'Irak : le grand jeu au Levant », *Middle East Eye.net*, mis en ligne le 12 octobre 2019, consulté le 6 avril 2019.

¹⁵⁶⁷ Barry BUZAN, 1991, *People, States and Fears*, Boulder, Lynne Rienner, p. 190.

¹⁵⁶⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *ibid.*, p. 200.

finis » ¹⁵⁶⁹. Pour ce qui nous intéresse ici, on envisagera par exemple des complémentarités des É.A.U. et de leurs élevages laitiers avec des pays producteurs de plantes fourragères et, plus généralement, des complémentarités entre les pays producteurs de matières premières agricoles et les industries agroalimentaires présentes aux É.A.U., complémentarités qui peuvent être appelées à croître si les É.A.U. – en particulier Dubaï – poursuivent l'ambition de devenir le centre de l'alimentation halal et plus généralement de l'économie islamique à l'échelle mondiale ¹⁵⁷⁰.

Jean Gottmann rappelle cependant que l'argument de la complémentarité a servi de justification à la mise en place de la domination économique sinon politique de certains pays sur d'autres pays soumis et exploités, en particulier dans le cadre de la colonisation : « la complémentarité a été d'abord le principe à la base du pacte colonial, qui imposait une division du travail, un monopole des échanges et une répartition des marchés entre métropole et colonies, essentiellement à l'avantage de la métropole » ¹⁵⁷¹. L'hypothèse d'un renouveau de pratiques impérialistes à travers l'externalisation de la production agricole sera donc à étudier avec attention, y compris lorsque les investissements s'accompagnent de transferts de technologie. Lorsque Harry Truman annonçait, dans le point IV de son discours du 20 janvier 1949, vouloir faire bénéficier les « régions sous-développées » des connaissances scientifiques et des technologies américaines, il prit aussitôt la précaution de préciser : « le vieil impérialisme – l'exploitation qui profite à des étrangers – n'a pas sa place dans nos plans », appelant à encourager une coopération internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU) ¹⁵⁷². Ce programme se traduisit entre autres par le lancement en Inde de la révolution verte. Jean Gottmann, qui rédige *La politique des États et leur géographie* dans les années qui suivent ce discours du président américain Truman, en donne un commentaire qui intéresse tout particulièrement notre sujet :

« La complémentarité peut pourtant se renforcer par des politiques soigneusement élaborées à cet effet. Il n'est pas douteux par exemple que l'application de la doctrine du président Truman, dite du Point IV, à l'Afrique pourrait accroître le degré de complémentarité de cette dernière à l'égard à la fois de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Il faudrait pour cela équiper les terres africaines adéquatement, c'est-à-dire mécaniquement. Or les populations africaines savent rarement user convenablement des machines aux automatismes compliqués de l'Occident. Avant de mettre le tracteur en Afrique, on s'aperçut qu'il fallait élever l'Africain au niveau du tracteur par toute une éducation spéciale qui comporte le sentiment de la responsabilité envers l'outillage. De tels sentiments ne s'acquièrent qu'avec un niveau de vie décent. L'introduction des machines en Afrique semble devoir commencer par une élévation du niveau de vie des populations intéressées, en particulier une amélioration de leur nutrition. Il faut presque rapprocher les structures sociales pour assurer une complémentarité politique et économique solide. » ¹⁵⁷³

Cette réflexion de Jean Gottmann fait naître de notre part deux suppositions pour étudier les investissements des É.A.U. dans l'agriculture à l'étranger. La première est que si ces investissements ont pour finalité d'exporter vers les É.A.U. des productions à même de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, alors les pays-cibles doivent présenter un niveau de développement économique et humain suffisamment élevé pour que cet objectif puisse être atteint (les É.A.U. ne disposant pas d'une main-d'œuvre agricole nombreuse et bien formée qu'ils pourraient faire travailler à la place des autochtones dans leurs exploitations à l'étranger). La deuxième supposition, qui découle de la première, est que les investissements

¹⁵⁶⁹ *Loc. cit.*

¹⁵⁷⁰ Cf. par ex. Jean-Bernard LITZLER, 2013, « Dubaï se place pour devenir la capitale de l'économie islamique », *Le Figaro*, 6 octobre 2013 ; ou un entretien accordé à Euronews par le directeur de l'Autorité émiratie de normalisation et de métrologie (ESMA), Abdullah Al Maeni, mis en ligne le 7 septembre 2018 et consulté le 26 février 2021 sur <https://fr.euronews.com/2018/09/07/tourisme-et-alimentation-halal-en-pleine-croissance>.

¹⁵⁷¹ Jean GOTTMANN, 1952, *ibid.*, p. 200.

¹⁵⁷² Le discours du président américain Harry Truman du 20 janvier 1949 est mis en ligne sur un site de la Faculté de droit de l'Université Yale, https://avalon.law.yale.edu/20th_century/truman.asp (consulté le 26 février 2021).

¹⁵⁷³ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 201.

dans l'agriculture des pays peu développés poursuivent d'autres buts (la construction d'une alliance politique, par exemple), à moins d'admettre qu'ils sont simplement des erreurs de stratégie commises par les investisseurs.

On pourrait s'attendre à une complémentarité entre les « pays verts » (principalement le Maroc, l'Égypte et le Soudan) et les « pays jaunes » (comme les É.A.U. ou l'Arabie saoudite) du monde arabe, les premiers ayant, en comparaison des seconds, un PIB beaucoup plus faible et une part beaucoup plus grande de ce PIB constituée par l'agriculture, comme le tableau ci-après le met en évidence. Pierre Blanc et Matthieu Brun ¹⁵⁷⁴ soulèvent cependant plusieurs obstacles à cette complémentarité. Le premier est que les « pays verts » sont pour la plupart beaucoup plus peuplés que les « pays jaunes », les « pays verts » ont donc besoin de leur agriculture pour nourrir leur propre population. Un autre obstacle est de nature politique et idéologique : la distinction entre « pays verts » et « pays jaunes » recoupe en grande partie la distinction entre républiques et monarchies (le Maroc faisant exception), et plusieurs des « pays verts » connaissent une forte instabilité politique, en particulier depuis les Printemps arabes.

Tableau 21 : comparaisons entre différents pays du monde arabe ¹⁵⁷⁵

pays	PIB (en milliards de dollars)	part de l'agriculture dans le PIB	population (en millions d'hab.)
Maroc	117,9	14 %	36,0
Égypte	250,9	12 %	98,4
Soudan	40,8	32 %	41,8
Arabie saoudite	786,5	2 %	33,7
É.A.U.	414,2	< 1 %	9,6

Pierre Blanc et Matthieu Brun, qui publiaient leur article en 2013, appelaient à suivre les développements de cette série de révoltes, de révolutions et de guerres, et à en analyser les conséquences sur les politiques d'externalisation agricole des monarchies du Golfe. Nous pouvons aujourd'hui supposer que si des investissements émiratis dans l'agriculture égyptienne ou soudanaise sont observés, ceux-ci ont une implication politique d'alliance avec le pouvoir en place. Le soutien des É.A.U. au maréchal égyptien Abdel Fattah Al-Sissi est bien connu, notamment pour empêcher le retour au pouvoir des Frères musulmans, ainsi que l'appui apporté à Omar el-Béchir, engagé dans la guerre au Yémen aux côtés de l'Arabie saoudite et des É.A.U., suivie de l'aide au conseil militaire formé après le renversement du dictateur soudanais en avril 2019 ¹⁵⁷⁶. On se rappellera en outre qu'en 2011, le Maroc, avec la Jordanie, s'est vu offert de rejoindre le Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.).

Gottmann enseigne qu'aux forces de circulation répondent des forces de résistance au mouvement qui constituent un système baptisé *iconographie*. Indépendamment de l'hypothèse retenue pour expliquer l'externalisation de la production agricole et alimentaire des É.A.U., l'externalisation s'expose à être caractérisée d'accaparement des terres, ou *land-grabbing*, par des militants opposés aux investissements transnationaux dans le foncier

¹⁵⁷⁴ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*

¹⁵⁷⁵ Chiffres de 2018 publiés par la Banque mondiale (PIB, population) et le Ministère de l'Agriculture français (part de l'agriculture dans le PIB).

¹⁵⁷⁶ Cf. par ex. AFP, 2019, « Soudan : le président Béchir contesté chez lui mais soutenu par des pays alliés », *L'Express*, mis en ligne le 12 janvier 2019 et consulté le 28 février 2021 sur https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/soudan-le-president-bechir-conteste-chez-lui-mais-soutenu-par-des-pays-allies_2056992.html. Ou : AFP, 2019, « Les alliés arabes du Soudan soutiennent les militaires au pouvoir », *Le Point*, mis en ligne le 5 mai 2019 et consulté le 28 février 2021 sur https://www.lepoint.fr/monde/les-allies-arabes-du-soudan-soutiennent-les-militaires-au-pouvoir-analystes-05-05-2019-2310899_24.php.

agricole. La caractérisation du processus d'externalisation comme un acte de *land-grabbing* par les populations du pays-cible qui le combattent nous paraissent exprimer les forces de l'iconographie conceptualisées par Jean Gottmann comme môle de résistance à la circulation ¹⁵⁷⁷. Dans le discours des organisations internationales, l'accaparement des terres est une notion proche de celle de spoliation, il désigne les transferts de terres à un investisseur étranger sans l'assentiment des populations qui y habitent ; l'ONU le reconnaît comme tel à partir d'un seuil de 1 000 ha tandis que des ONG considèrent que ce phénomène est attesté dès 200 ha. L'accaparement est généralement accompagné de la substitution d'un modèle d'agriculture et de société à un autre : les cultures vivrières familiales, paysannes, avec peu de capitaux et qui peuvent être conjuguées au pastoralisme, sont remplacées par une agriculture mécanisée, motorisée, qui utilise des intrants chimiques et qui recourt à des ouvriers agricoles salariés ¹⁵⁷⁸. Si l'externalisation est identifiée à un accaparement, elle peut être dénoncée et combattue, ce qui est susceptible de compromettre la pérennité de l'investissement puisque l'entreprise émiratie est alors confrontée à une population hostile, parfois soutenue par les acteurs transnationaux que sont les ONG.

L'actualisation de la pensée de Jean Gottmann peut ainsi inspirer des pistes tout à la fois nombreuses et cohérentes pour comprendre l'externalisation de l'agriculture émiratie et son inscription dans la globalisation.

IV-1.4. L'externalisation de l'agriculture émiratie, une dynamique inscrite dans un phénomène global

La FAO fournit des synthèses mondiales sur les IDE dans les denrées alimentaires, notamment la production primaire, pour les périodes 2003-2008 et 2009-2014. Ces études présentent des données intéressantes bien que les flux d'IDE soient exprimés en dollars américains courants. Elles révèlent que les flux d'IDE dans les denrées alimentaires ont connu une croissance annuelle moyenne de 36,7 % entre 2005 et 2009 inclus : d'une dizaine de milliards de dollars, ils ont atteint un pic de 34,9 milliards. Les flux sortants des pays du Nord ont été multipliés par 2,5 sur cette période. Les flux d'IDE dans les denrées alimentaires à l'échelle mondiale ont ensuite été divisés par deux en 2010 par rapport à 2009, avant de remonter considérablement en 2011. À partir de cette date, les investissements sortants des pays du Nord décroissent, mais ceux des pays du Sud doublent entre 2013 et 2014 pour atteindre 8 milliards de dollars. Les pics des flux d'IDE semblent bien corrélés aux envolées des prix alimentaires de 2007-2008 et 2011-2012 ¹⁵⁷⁹.

Une analyse régionale montre que les flux d'IDE européens sont restés constants entre la période 2003-2008 et la période 2009-2014 : autour de 9 milliards de dollars par an. Les investissements nord-américains ont considérablement augmenté : ils sont passés d'une moyenne annuelle de 4 milliards à plus de 6 milliards. C'est cependant la croissance des IDE dans les denrées alimentaires émis par les pays du Sud qui est la plus remarquable : négligeables en 2005 (moins d'un milliard de dollars), ils s'élèvent à 11 milliards de dollars en 2009. Il s'agit majoritairement d'investissements asiatiques, passés de 2 à 5,8 milliards/an entre 2003-2008 et 2009-2014 ¹⁵⁸⁰.

Les IDE entrants peuvent être présentés en trois phases. De 2003 à 2008, les pays du Nord reçoivent un peu plus d'investissements que les pays du Sud. De 2009 à 2012, les IDE reçus par les pays du Sud dépassent largement ceux qui sont effectués dans les pays du Nord ; les courbes des IDE entrants des pays du Sud et des flux d'IDE à l'échelle mondiale sont

¹⁵⁷⁷ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

¹⁵⁷⁸ Cf. par ex. Agnès STIENNE, 2015, « Vol de terres en Éthiopie », mis en ligne sur <http://blog.mondediplo.net/2013-11-18-Vol-de-terres-en-Ethiopie> le 18 novembre 2013, mis à jour et augmenté le 19 juin 2015, consulté en décembre 2015.

¹⁵⁷⁹ D'après FAO, 2015, *op. cit.*

¹⁵⁸⁰ *Ibid.*

presque parfaitement corrélées. En 2013-2014, les flux entrants dans les pays du Sud stagnent à 11 milliards de dollars tandis que les flux entrants dans les pays du Nord augmentent et les rejoignent au même niveau ¹⁵⁸¹.

La nouvelle importance des investissements asiatiques et le retour des pays du Nord comme cibles des investissements est confirmée par les informations les plus récentes sur les IDE chinois dans le foncier agricole, qui sont en pleine croissance et qui se tournent principalement vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Europe, dont la France. L'émergence de grands groupes agro-alimentaires parmi les investisseurs chinois dans l'agriculture à l'étranger a changé la nature de ces investissements : au lieu de servir à construire des exploitations *ex nihilo*, ils consistent désormais principalement en des fusions-acquisitions, de plus en plus destinées à prendre le contrôle d'industries agro-alimentaires plutôt que de terres agricoles ¹⁵⁸².

Les IDE dans le secteur agricole ne sont en effet pas limités à la prise de contrôle de terres. Comme nous l'avons vu dans la première partie de la thèse, la typologie que Jean-Jacques Gabas dresse de ces IDE comporte quatre types : (1) « l'intégration totale de la filière agricole en amont et en aval par des macro-acteurs qui sont des sociétés financières ou des entreprises du secteur agricole » ; (2) « l'intégration bancaire dans les chaînes de valeurs agricoles » ; (3) « des sociétés d'ingénierie agricole qui fournissent les intrants aux exploitants, en garantissant un prix de vente et le suivi de la production » ; (4) « des fonds d'investissements pour la plupart extérieurs au secteur agricole, et qui achètent des terres ou des productions agricoles selon une stratégie spéculative », c'est-à-dire placer ses excédents de liquidités dans le secteur agricole en espérant des profits importants à long terme en raison des tensions sur les marchés des denrées agricoles ¹⁵⁸³. Il sera intéressant d'observer, dans les investissements émiratis, quels types on retrouve et si l'on peut en identifier d'autres.

-Les investissements transnationaux dans l'agriculture : un sujet de controverses politiques et scientifiques

À l'échelle mondiale, la multiplication des investissements transnationaux dans le foncier agricole a rapidement été interprétée comme une réaction à l'instabilité des cours mondiaux des matières premières agricoles à partir de 2007-2008. Cette lecture a été largement développée au début des années 2010 dans de très nombreux articles, publiés aussi bien dans la presse généraliste que dans les revues scientifiques. Des controverses sont apparues sur la possible concurrence entre la souveraineté alimentaire des pays investisseurs et celle des pays cibles, puis sur la réalité de l'externalisation de la production alimentaire par les investisseurs. La grande quantité de travaux publiés au début des années 2010 à ce sujet n'a cependant pas permis d'apporter dès ce moment des réponses solides aux questions soulevées : les informations, souvent de seconde main, avaient rarement pu être recoupées, et les sources manquaient pour fournir une réelle connaissance des conséquences de ces investissements sur les populations concernées. Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de la thèse, les connaissances des chercheurs sur ces investissements restent approximatives. En 2013, à l'heure d'un premier bilan global, les chercheurs constataient par ailleurs que de nombreux projets de production agricole portés par des investisseurs transnationaux n'avaient pas abouti, et que des manifestations d'intérêt avaient été trop vite regardées comme des affaires conclues. Il a aussi été souligné que les publications sur les investissements directs étrangers (IDE) dans le foncier agricole à la fin des années 2000 s'étaient principalement intéressées au continent africain et avaient négligé d'autres espaces,

¹⁵⁸¹ *Ibid.*

¹⁵⁸² R.O., 2018, « Les investissements chinois dans l'agriculture », *L'Oise agricole*, mis en ligne le 10 mai 2018, consulté le 14 mars 2021, d'après un rapport publié en avril 2018 par l'United States Department of Agriculture (USDA).

¹⁵⁸³ Jean-Jacques GABAS, 2011, *op. cit.*, p. 51.

comme les États-Unis ou l'Europe de l'Est et du Sud ¹⁵⁸⁴.

Depuis ce premier bilan, les universitaires ont continué de pointer les risques que représente la réduction de la maîtrise par les pays-cibles de leur approvisionnement alimentaire, mais ils paraissent l'avoir moins souvent opposée qu'auparavant à la souveraineté alimentaire des pays d'origine des investissements. Plusieurs publications des années 2012 à 2014 sont venues réduire la validité de l'instabilité des cours des produits de l'agriculture pour expliquer la multiplication des IDE dans le foncier agricole. Ces publications ont mis en évidence que cette accélération de la prise de contrôle de terres par des investisseurs transnationaux concernait aussi l'extraction de minerais ¹⁵⁸⁵, le développement urbain ou la construction d'infrastructures ¹⁵⁸⁶.

Les recherches les plus récentes sur les investissements dans le foncier agricole soulignent plutôt la réorientation de l'agriculture en fonction des exigences du capital financier, l'intégration de plus en plus poussée et le contrôle de plus en plus monopolistique des chaînes d'approvisionnement. Plusieurs chercheurs identifient et étudient un phénomène de financiarisation de la propriété foncière des terres agricoles, par des investissements qui ne sont pas nécessairement transnationaux (notamment aux États-Unis ¹⁵⁸⁷) : dans cette intégration sans précédent entre propriété foncière et capital financier, les institutions financières deviennent une nouvelle catégorie de rentiers qui considèrent la terre comme un actif financier (cette dynamique inclut également les forêts, comme le montrent par exemple des publications sur le cas du Canada ¹⁵⁸⁸). Ces auteurs s'inquiètent des conséquences de ce comportement des propriétaires fonciers institutionnels, qui entraînent les prix des terres à la hausse ¹⁵⁸⁹ et qui n'hésitent pas à exploiter des eaux fossiles pour rentabiliser leur investissement foncier ¹⁵⁹⁰. L'agro-économiste Hubert Cochet, professeur à AgroParisTech, met l'accent dans ce processus sur la séparation du capital et du travail (qui sont initialement réunis dans l'agriculture familiale) et la déconnexion de la rémunération du travail d'avec la productivité ; cette déconnexion au détriment des travailleurs est intrinsèque à la financiarisation de l'agriculture puisque c'est grâce à elle que le capital financier peut être rémunéré ¹⁵⁹¹. L'économiste politique Jennifer Clapp et le géographe S. Ryan Isakson, tous deux canadiens, replacent quant à eux la prise de contrôle d'une quantité croissante de terres agricoles par des investisseurs institutionnels dans un mouvement plus large, qui reconfigure, dans l'intérêt de ces investisseurs, l'ensemble du système alimentaire, y compris le commerce des produits de base, la gestion du risque agricole, la transformation des matières premières

¹⁵⁸⁴ Ian SCOONES, Ruth HALL, Saturnino M. BORRAS Jr, Ben WHITE, Wendy WOLFORD, 2013, *op. cit.* Marc EDELMAN, Carlos OYA et Saturnino M. BORRAS Jr, 2013, *op. cit.* Carlos OYA, 2013, "The Land Rush ..." *op. cit.*

¹⁵⁸⁵ Sara GEENEN, Jana HÖNKE, 2014, "Land grabbing by mining companies: Local contentions and state reconfiguration in South Kivu (DRC)", in An ANSOMS, Thea HILHORST (eds.), *Losing your land: Dispossession in the Great Lakes*, Woodbridge (Angleterre), James Currey, p. 58-81.

¹⁵⁸⁶ Cet axe de recherche s'est prolongé avec la publication en 2021 d'un numéro de la revue *Globalizations*, vol. 18, n° 3 : "New Insights on Land Grabs in the BRICS and Global South".

¹⁵⁸⁷ Cf. par ex. Andrew GUNNOE, 2014, "The Political Economy of Institutional Landownership: Neorentier Society and the Financialization of Land", *Rural Sociology*, vol. 79, n° 4, p. 478-504, DOI : 10.1111/rufo.12045. Madeleine FAIRBAIRN, Jim LACHANCE, Kathryn TEIGEN DE MASTER, Loka ASHWOOD, 2020, "In vino veritas, in aqua lucrum: Farmland investment, environmental uncertainty, and groundwater access in California's Cuyama Valley", *Agriculture and Human Values*, DOI : 10.1007/s10460-020-10157-y.

¹⁵⁸⁸ Michael EKKERS, 2018, "Financiers in the forests on Vancouver Island, British Columbia: On fixes and colonial enclosures", *Journal of Agrarian Change*, vol. 19, n° 2, p. 270-294, DOI : 10.1111/joac.12294.

¹⁵⁸⁹ Cf. par ex. Andrew GUNNOE, 2014, *ibid.*

¹⁵⁹⁰ Cf. par ex. Madeleine FAIRBAIRN et al., 2020, *ibid.* L'article s'intéresse aux pratiques de la fondation de l'université Harvard pour développer les vignobles qu'elle possède en Californie.

¹⁵⁹¹ Hubert COCHET, 2018, "Capital-labour separation and unequal value-added distribution: repositioning land grabbing in the general movement of contemporary agricultural transformations", *Journal of Peasant Studies*, vol. 45, n° 7, p. 1410-1431.

agricoles et la vente au détail des denrées alimentaires ¹⁵⁹².

Si les travaux sur les appropriations de terres en Afrique se sont poursuivis ¹⁵⁹³ en s'intéressant fréquemment à leurs conséquences différenciées en fonction du genre ¹⁵⁹⁴, les publications des années 2016 à 2020 accordent une grande attention aux investissements en Australie et en Amérique du Sud et placent la focale sur la financiarisation du secteur agricole.

L'Australie attire l'attention depuis qu'on y remarque l'intérêt porté à l'île-continent d'Océanie par des investisseurs chinois. En 2016, le promoteur immobilier Shanghai CRED s'est associé au groupe minier australien Rinehart's Hancock Prospecting pour acheter à S. Kidman & Co le plus grand ranch du monde : la joint-venture ainsi constituée (détenue à hauteur d'un tiers par l'investisseur chinois) a pris le contrôle de 185 000 têtes de bétail et de 101 000 km² de pâturages (une superficie équivalente à celle de la Corée du Sud) ¹⁵⁹⁵. Le dynamisme récent des publications qui concernent l'Australie doit beaucoup à la géographe allemande Sarah Ruth Sippel de l'université de Leipzig et au sociologue australien Geoffrey Laurence de l'université de Queensland. À travers le cas de l'Australie, leurs recherches mettent en évidence la manière dont la terre est transformée en actif financier, c'est-à-dire en objet d'investissement financier et de spéculation. Elles montrent que cette mutation résulte de la rencontre de quatre catégories d'acteurs : des financiers qui sont de plus en plus attirés par des placements dans le foncier agricole ; des courtiers dont la production de données chiffrées est indispensable pour convaincre les financiers ; des hommes politiques qui courtisent ces derniers ; et des agriculteurs qui cherchent des financements sans passer par l'endettement ¹⁵⁹⁶. Cette attention aux interactions sociales dans les processus de prise de contrôle de terres est le fruit d'un appel du géographe Stefan Ouma, de l'université Goethe de Francfort, à combler les lacunes de la recherche sur la financiarisation de l'agriculture en partant non plus de l'approche macro-économique des investisseurs mais du point de vue des acteurs des territoires qui reçoivent les investissements ¹⁵⁹⁷.

¹⁵⁹² Jennifer CLAPP, S. Ryan ISAKSON, 2018, *Speculative Harvests*, Rugby, Practical Action Publishing, 168 p., tout partic. le chap. 4, "Farmland as a New Asset Class", p. 82-105.

¹⁵⁹³ Cf. des études à l'intérieur d'un seul pays, comme Ahmed ABUBAKARI, Zaid ABUBAKARI, Alexandros GASPARATOS, 2019, "Labelling large-scale land acquisitions as land grabs: Procedural and distributional considerations from two cases in Ghana". *Geoforum*, 105, p. 191-205; et des études plus générales, comme Lorenzo COTULA, Carlos OYA, Emmanuel A. CODJOE, *et al.*, 2014, "Testing Claims about Large Land Deals in Africa: Findings from a Multi-Country Study", *Journal of Development Studies*, vol. 50, n° 7, p. 903-925.

¹⁵⁹⁴ Cf. par ex. Frankline A. NDI, 2019, "Land grabbing: A gendered understanding of perceptions and reactions from affected communities in Nguti Subdivision of South West Cameroon", *Development Policy Review*, vol. 37, n° 3, p. 348-366. Rama Salla DIENG, 2019, "'Gone Native?': Reflections of a Feminist Tightrope Walker's Research on 'Land Grabbing' and the Dilemmas of 'Fieldworking' While Parenting", *Women Researching in Africa*, p. 27-50.

¹⁵⁹⁵ Jane WARDELL, 2016, "Australia's Rinehart and China's Shanghai CRED agree on deal for Kidman cattle empire", *Reuters*, mis en ligne le 9 octobre 2016, consulté le 14 mars 2021.

¹⁵⁹⁶ Alexandra LANGFORD, Kiah SMITH, Geoffrey LAWRENCE, 2020, "Financialising governance? State actor engagement with private finance for rural development in the Northern Territory of Australia", *Research in Globalization*, DOI : 10.1016/j.resglo.2020.100026. Sarah Ruth SIPPEL, 2017, "Financialising farming as a moral imperative? Renegotiating the legitimacy of land investments in Australia", *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 50, n° 3, p. 549-568, DOI : 10.1177/0308518X17741317. Sarah Ruth SIPPEL, Geoffrey LAWRENCE, David BURCH, 2017, "The Financialization of Farming: The Hancock Company of Canada and its Embedding in Rural Australia", *Transforming the Rural*, p. 3-23, DOI : 10.1108/S1057-192220170000024001. Sarah Ruth SIPPEL, Nicolette LARDER, Geoffrey LAWRENCE, 2016, "Grounding the financialization of farmland: perspectives on financial actors as new land owners in rural Australia", *Agriculture and Human Values*, vol. 34, n° 2, p. 251-265, DOI : 10.1007/s10460-016-9707-2. Les articles ont été consultés en ligne le 28 février 2021.

¹⁵⁹⁷ Stefan OUMA, 2014, "Situating global finance in the Land Rush Debate: A critical review", *Geoforum*, vol. 57 (novembre), p. 162-166, DOI : 10.1016/j.geoforum.2014.09.006 (consulté le 1^{er} mars 2021). Cf. aussi Stefan Ouma, 2015, "Getting in between M and M' or : How farmland further debunks

C'est aussi sur la financiarisation du secteur agricole qu'insistent de nombreuses publications sur l'espace latino-américain, les investissements étrangers dans le foncier y étant fréquemment caractérisés de *land-grabbing*. Un travail récent sur le Cerrado au Brésil révèle le caractère avant tout spéculatif des investissements étrangers et surtout la violence des milices qui s'approprient des terres en falsifiant les titres de propriété sans lesquels les investissements ne pourraient pas s'opérer ¹⁵⁹⁸. Ces opérations violentes viennent relayer celles de l'État brésilien lui-même, qui a massivement exproprié des milliers de familles paysannes pour confier leurs terres à des entreprises nationales ou transnationales ¹⁵⁹⁹. En Uruguay, les terres agricoles sont de plus en plus concentrées aux mains d'investisseurs institutionnels qui les utilisent comme une rente et les mettent en location ; cette concentration entraîne le déplacement des agriculteurs familiaux et même d'une partie de la bourgeoisie agraire ¹⁶⁰⁰.

-Une piste de recherche pour mieux comprendre les IDE agricoles : le cadre d'analyse de John R. Commons

Puisque les universitaires s'interrogent sur les objectifs prioritaires poursuivis par les firmes de l'agro-industrie qui investissent à l'étranger (externalisation de la sécurité alimentaire ou recherche de nouvelles opportunités de profit), nous avons considéré que les stratégies de celles-ci pourraient être mieux comprises à l'aide du cadre théorique de John Rogers Commons et des économistes institutionnalistes qui s'en sont inspirés. Cette considération nous vient de la lecture d'un article de Pascal Grouiez intitulé : "Understanding Agro-Holdings in Russia: A Commonsian Analysis" ¹⁶⁰¹. L'économiste institutionnaliste français y explique que les agro-holdings qui opèrent en Russie ont émergé et se sont développées grâce à des *transactions stratégiques* entre de nouveaux investisseurs du secteur agricole désireux de réaliser des gains de productivité dans un secteur encore faiblement intégré au capitalisme, des politiciens en quête de légitimité et une population rurale à la recherche de meilleures conditions de vie. Selon John R. Commons, les transactions stratégiques sont ce que les acteurs entreprennent lorsque surgit un problème qui n'est pas régulé par les institutions existantes ; elles sont une source d'évolution pour les organisations que Commons appelle "*going concerns*". Les acteurs sont engagés au sein de ces dernières dans une coordination de leurs activités par des transactions qui conduisent à la mise en place de règles opérantes (*working rules*). Ces règles rendent les acteurs capables de réduire l'incertitude et d'estimer les résultats futurs souhaitables et raisonnables auxquels ils peuvent

financialization", vol. 5, n° 2, p. 225-228. Le titre de ce dernier article fait référence au circuit argent-marchandise-argent (en anglais : M-C-M' pour *money* et *commodity*, la différence entre M et M' étant la plus-value réalisée par le capitaliste qui a mis son argent en circulation), caractéristique du mode de production capitaliste selon Karl Marx, 1867, *Le Capital*, livre I, chap. 4 : l'argent circule en tant que capital et non plus comme simple monnaie.

¹⁵⁹⁸ Cette falsification est appelée *grilagem* au Brésil. Elle a été mise en évidence par Bruno REZENDE SPADOTTO, Yuri MARTENAUER SAWELJEW, Samuel FREDERICO, Fábio TEIXEIRA PITTA, 2020, "Unpacking the finance-farmland nexus: circles of cooperation and intermediaries in Brazil", *Globalizations*, vol. 18, n° 3, p. 461-481, DOI : 10.1080/14747731.2020.1766918 (consulté le 1^{er} mars 2021).

¹⁵⁹⁹ Marcos A. PEDLOWSKI, 2013, "When the state becomes the land grabber: Violence and dispossession in the name of 'development' in Brazil", *Journal of Latin American Geography*, vol. 12, n° 3, p. 91-111.

¹⁶⁰⁰ Gabriel OYHANTÇABAL, Ignacio NARBONDO, 2019, "Land grabbing in Uruguay: new forms of land concentration", *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 40, n° 2, p. 201-219, DOI : 10.1080/02255189.2018.1524749 (consulté le 1^{er} mars 2021).

¹⁶⁰¹ Pascal GROUIEZ, 2018, "Understanding Agro-Holdings in Russia: A Commonsian Analysis", *Journal of Economic Issues*, vol. 52, n° 4, p. 1010-1035. Le cadre théorique auquel recourt Pascal Grouiez est issu de : John R. COMMONS (1934) 1990, *Institutional Economics: Its Place in Political Economy*, New Brunswick, Transaction Publishers; Lafayette G. HARTER, 1962, *John R. Commons: His Assault on Laissez-Faire*, Corvallis, Oregon State University Press; et Malcolm RUTHERFORD, 1983, "J.R. Commons' Institutional Economics", *Journal of Economic Issues*, vol. 13, n° 3, p. 721-744.

parvenir. La typologie des transactions stratégiques dressée par J. R. Commons comporte trois types : les transactions de marchandage (*bargaining transactions*), de direction (*managerial transactions*) et de répartition (*rationing transactions*). Une transaction de marchandage « implique l'échange de richesses produites » et aboutit à un « transfert de propriété [...] entre des acteurs juridiquement égaux ». Une transaction de direction « porte sur l'organisation et le contrôle de la production » et se produit dans le cadre d'une relation hiérarchique. Les transactions de répartition « désignent les négociations entre les acteurs d'une organisation et un collectif qui dispose légalement de pouvoirs supérieurs ¹⁶⁰². Une telle transaction porte sur la distribution de la richesse créée » ¹⁶⁰³. En s'appuyant tout particulièrement sur le concept de transaction de répartition, Pascal Grouiez démontre que les opérations des agro-holdings en Russie ne peuvent pas s'expliquer uniquement par l'objectif d'efficacité productive : les agro-holdings sont en effet « des *going concerns* qui intègrent à la fois les dimensions productive et distributive de leur activité » ¹⁶⁰⁴.

Nous avons pensé que le cadre commonsien pouvait se révéler fructueux pour analyser la stratégie des firmes émiraties de l'agro-industrie qui externalisent leur production en dehors des É.A.U., car les dimensions sociales de leurs activités ne peuvent être ignorées pour comprendre leur développement. Dans leur communication, ces entreprises sont relativement réservées sur leurs performances économiques et mettent plutôt en avant la responsabilité sociale voire des missions assimilables à celles d'un service public. Nous estimons que ces déclarations officielles doivent être sérieusement considérées même s'il ne faut bien sûr pas les prendre pour argent comptant. À titre d'exemple, Al Dahra se présente sur son site internet dans les termes suivants :

« Chez Al Dahra, nous nous engageons à être une entreprise socialement responsable de premier plan, que ce soit en soutenant les agriculteurs, en protégeant l'environnement, en préservant les ressources naturelles, en cultivant des produits sains et sûrs et en soutenant les populations là où nous sommes présents à travers le monde. [...] Al Dahra a établi un partenariat avec le gouvernement des Émirats arabes unis pour mettre en œuvre la vision de la sécurité alimentaire du pays visant à préserver les ressources nationales en eau et à assurer l'autosuffisance et la durabilité de l'approvisionnement en produits de base essentiels. [...] En outre, Al Dahra a créé une réserve stratégique pour les urgences de différentes natures à l'intérieur du pays [...]. En retour, les investissements réalisés par Al Dahra [...] contribuent à la sécurité alimentaire et à la durabilité des activités agricoles des pays hôtes. » ¹⁶⁰⁵

Le site d'Al Dahra rappelle que sa société-mère, Al Ain Holding, a été fondée en 1996 par Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan, représentant du souverain d'Abu Dhabi dans la région d'Al Dhafra, « avec un mandat économique et social » ¹⁶⁰⁶.

IV-1.5. La nécessité de recouper des sources multiples

Les investissements étrangers dans l'agriculture étant difficiles à documenter, nous avons pris grand soin de recouper une grande variété de sources et tenté d'approcher l'exhaustivité des opérations projetées et concrétisées :

- les informations publiées sur les sites internet des entreprises émiraties de l'agro-industrie, de leur société-mère le cas échéant, de leurs partenaires avec lesquels elles créent des co-entreprises (*joint ventures*) et de leurs filiales ;
- des rapports de l'ONG GRAIN (qui combat les opérations qu'elle qualifie d'« accaparement

¹⁶⁰² Par exemple entre les dirigeants d'une entreprise et les autorités politiques.

¹⁶⁰³ Pascal GROUIEZ, 2018, *ibid.*, p. 1017. Traduction par nos soins.

¹⁶⁰⁴ Pascal GROUIEZ, 2018, *ibid.*, p. 1010. Traduction par nos soins.

¹⁶⁰⁵ AL DAHRA, 2020, "Company Overview", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview>, consulté le 16 février 2020.

¹⁶⁰⁶ AL DAHRA, 2020, "Affiliates", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview/affiliates>, consulté le 17 février 2020.

des terres »)¹⁶⁰⁷ ;

- des articles de la presse des pays qui reçoivent les investissements émiratis, rédigés notamment par des journalistes qui ont eu accès aux contrats entre les entreprises et les États dans lesquels elles investissent ou les sociétés dans lesquelles elles prennent des participations (ces articles sont souvent critiques voire hostiles aux projets émiratis) ;
- des articles de journaux émiratis et des dépêches de l'agence de presse émiratie officielle WAM (neutres ou favorables aux investissements à l'étranger) ;
- des informations fournies par des articles parus dans des revues scientifiques, y compris des données contenues dans les publications de chercheurs émiratis (qui expriment le plus souvent des inquiétudes relatives à la sécurité alimentaire et hydrique de leur pays) ;
- des entretiens que nous avons conduits en 2016 et 2017 avec des fonctionnaires de l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), l'agence gouvernementale avec laquelle deux sociétés émiraties, Al Dahra et Jenaan, sont sous contrat pour importer du fourrage ;
- un entretien en avril 2018 avec la gérante d'une société de conseil en affaires et en gestion établie à Paris, à propos des investissements étrangers dans le foncier agricole en Roumanie, en Bulgarie et en Serbie.

Une limite de cette recherche est que le temps nous a manqué pour effectuer des séjours de terrain dans les pays-cibles des investissements émiratis. Nous allons tenter d'être exhaustifs : 30 projets d'IDE émiratis dans l'agriculture seront ainsi étudiés au cours des pages qui suivent.

IV-2. Les motivations de l'externalisation de la production agricole et alimentaire par les É.A.U.

Deux hypothèses ont été proposées pour expliquer les investissements des entreprises émiraties du secteur agricole et agroalimentaire en dehors de leur pays. À la lumière de notre relecture de Jean Gottmann, nous montrerons dans quelle mesure l'application aux É.A.U. de la notion de région-charnière (à une échelle qui est avant tout aujourd'hui celle de l'océan Indien mais qui s'élargit et tend vers l'échelle mondiale) vient alimenter et compléter chacune de ces hypothèses. Nous tenterons de vérifier laquelle de ces hypothèses apparaît recevable au regard des faits. À partir de cette vérification, nous essaierons d'établir le degré de validité des discours émiratis et extérieurs sur les questions de souveraineté alimentaire et d'accaparement des terres et de comprendre quels intérêts ces discours servent-ils.

IV-2.1. Deux hypothèses en débat pour expliquer les investissements de l'agro-industrie à l'extérieur du territoire émirati

La première hypothèse considère que les firmes émiriennes de l'agro-business se

¹⁶⁰⁷ Nous avons notamment consulté le rapport publié par GRAIN en juin 2016, *Accaparement mondial des terres agricoles en 2016 : ampleur et impact*, annexe 1 « Transactions foncières », 136 p., consulté le 25 janvier 2021 sur <https://www.grain.org/media/W1siZiIsIjIwMTYvMDcvMTEvMTZfMjRfNTdfMzg5X0xhbmRncmFiX2RlYWxzXzIwMTVfRlJfQW5uZXhlXzFfZmluYWwucGRmIl1d>. Comme le précise ce document, y sont recensées « 491 transactions foncières qui représentent une superficie de plus de 30 millions d'hectares et couvrent 78 pays ». Toutes les transactions répertoriées « ont commencé après 2006, n'ont pas été annulées, sont menées par des investisseurs étrangers, sont destinées à la production de cultures alimentaires » et concernent des surfaces supérieures à 500 ha. Nous nous sommes cependant aperçus que plusieurs des projets qui figurent dans ce document avaient été abandonnés, comme l'investissement d'Al Qudra dans l'oléiculture au Maroc (p. 66).

projettent à l'étranger dans le cadre d'une stratégie d'État pour contrer la hausse du coût des importations. La deuxième hypothèse est que ces sociétés émiriennes n'ont pas nécessairement pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire des É.A.U. mais qu'elles s'extirpent d'un territoire national qui les contraint pour rechercher des sources de profit ¹⁶⁰⁸.

-Des firmes qui se projettent à l'étranger dans le cadre d'une stratégie d'État ?

Selon Pierre Blanc et Matthieu Brun, « la crise des matières premières alimentaires en 2008 a sonné l'alarme dans une région [le monde arabe] jusqu'alors habituée à s'approvisionner sur les marchés internationaux » ¹⁶⁰⁹. Cette crise a entraîné pour les pays du Golfe un glissement « de l'autosuffisance impossible à l'extraversion assumée » ¹⁶¹⁰. L'exemple saoudien apporte selon eux la preuve de leur hypothèse : l'État saoudien a décidé en janvier 2008 de réduire la production de blé sur le territoire saoudien de 12,5 % par an pour l'arrêter totalement en 2016 ¹⁶¹¹ (ce plan a effectivement été appliqué, avant d'être finalement amendé ¹⁶¹²). En parallèle, la monarchie saoudienne a mis en place l'Initiative du roi Abdallah pour les investissements agricoles saoudiens à l'étranger, qui comprend la création d'un fonds de près de 700 millions d'euros pour attribuer des crédits aux firmes saoudiennes qui se projettent dans d'autres pays (comme Hadco, Jannat ou Saudi Star) ¹⁶¹³. On peut ajouter que ministres et hommes d'affaires saoudiens ont rencontré ensemble leurs homologues des pays d'Afrique de l'Est lors d'un forum économique les 14 et 15 novembre 2009 à Riyad, pour discuter de l'exploitation agricole des étendues disponibles dans ces pays ¹⁶¹⁴. Sans contester directement l'hypothèse d'une stratégie d'externalisation à l'initiative des entreprises, Pierre Blanc et Matthieu Brun avancent des arguments qui vont à l'encontre de cette hypothèse, toujours en prenant comme exemple l'Arabie saoudite. Ils citent les critiques émises à l'encontre du plan du gouvernement saoudien par Turki Faisal Al-Rasheed, président du conglomérat alimentaire Golden Grass : « Dans une économie pétrolière fortement capitalistique, des emplois doivent être maintenus ou créés dans d'autres secteurs que l'extraction des richesses du sous-sol, et l'agriculture, à ce titre, constitue un débouché naturel et un facteur d'équilibre territorial. » ¹⁶¹⁵

¹⁶⁰⁸ C'est notamment la thèse défendue pour les firmes originaires des pays du C.C.G. en général par DEMISSIE Fassil, 2014, *op. cit.*

¹⁶⁰⁹ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, « Un regard géopolitique sur l'agriculture de firme dans le monde arabe », *Études rurales*, n° 191, 2013/1, Les agricultures de firme 2. Délocalisation et évictions, Paris, Ed. de l'EHESS, p. 130.

¹⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 133.

¹⁶¹¹ *Ibid.*, p. 137.

¹⁶¹² De 722 000 t en 2014, la production annuelle de blé en Arabie saoudite était tombée à 12 000 t pour les années 2015 à 2018. Les derniers cultivateurs de blé en Arabie saoudite étaient les fournisseurs de la meunerie artisanale. En 2018, le gouvernement saoudien a toutefois décidé de recommencer à soutenir la culture du blé sur le territoire national (via l'achat du blé par des magasins d'État à des prix plus rémunérateurs que le marché international) mais en le considérant comme une culture fourragère. L'objectif est de décourager la culture de la luzerne, qui nécessite beaucoup plus d'eau que le blé. Environ 500 000 t de blé ont été récoltées sur le territoire saoudien en mai 2020. Le pari n'est pas gagné, la luzerne étant très riche en protéines et donnant de meilleurs rendements que le blé. Cf. le rapport de synthèse sur l'Arabie saoudite publié sur les pages du Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) de la FAO, <http://www.fao.org/gIEWS/countrybrief/country.jsp?code=SAU&lang=fr>, consulté le 25 juin 2021. (Le SMIAR est aussi connu sous son nom anglais de GIEWS pour *Global Information and Early Warning System*.)

¹⁶¹³ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 138.

¹⁶¹⁴ Sébastien ABIS et Paula CUSI, 2010, *Convoitises sur les terres agricoles mondiales. Les pays arabes au cœur du débat*, Notes d'analyse du CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), n° 61, octobre 2010, p. 4-5.

¹⁶¹⁵ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 145, cité d'après Thomas LIPPMAN, 2010, *op. cit.*

À lire Pierre Blanc et Matthieu Brun, il existerait dans les pays du C.C.G. une volonté d'État qui se traduirait immédiatement dans la stratégie des entreprises basées dans le pays :

« Profondément marqués par la déficience des marchés internationaux et incapables de produire des quantités suffisantes de nourriture pour une population dont les besoins vont croissant, les pays du Golfe ont donc entrepris de sécuriser leur approvisionnement par des investissements agricoles à l'étranger. L'idée était de parvenir à une autosuffisance délocalisée en acquérant des terres et des fermes dans des pays mieux dotés en terres et en eau, et ce grâce à la rente pétrolière et/ou gazière. » ¹⁶¹⁶

Cet extrait de leur article donne l'impression que les entreprises dans les pays du C.C.G. sont intégrées à l'appareil d'État. Les impératifs de rentabilité sont occultés : les entreprises peuvent être maintenues à flot par la redistribution de la rente des hydrocarbures, seule compte la garantie que le pays soit suffisamment approvisionné en denrées alimentaires.

Nous ne discuterons pas de la validité du propos de Pierre Blanc et Matthieu Brun sur l'Arabie saoudite, ce qui nous éloignerait des objectifs de notre thèse et constituerait un autre sujet, mais nous allons faire de leur propos une hypothèse à appliquer aux É.A.U. et juger dans quelle mesure cette hypothèse est recevable.

Les investissements émiratis dans la région de Toshka en Égypte illustrent la possibilité pour des firmes émiraties de se projeter à l'étranger dans le cadre d'une stratégie d'État. Le projet Toshka consiste en la création d'une « nouvelle vallée » dans le désert occidental de l'Égypte pour développer l'agriculture et l'industrie. Cette « nouvelle vallée » devait être alimentée en eau à partir du lac Nasser ¹⁶¹⁷, formé à la suite de la construction du haut barrage d'Assouan sur le Nil dans les années 1960. Le projet Toshka fut à l'origine planifié par Nasser lui-même, mais il était abandonné depuis 1964, jusqu'à ce que Hosni Moubarak le relance en 1997 ¹⁶¹⁸. En 2007, Jenaan, une compagnie privée établie à Abu Dhabi deux ans plus tôt, a acquis 67 200 hectares de terres en Égypte, notamment dans la région de Toshka, afin de cultiver du fourrage destiné à nourrir le bétail des É.A.U. ¹⁶¹⁹ En 2008, le gouvernement émirati a acquis environ 42 000 hectares dans cette région proche de la frontière soudanaise. Il a ensuite lancé un appel d'offres pour exploiter ces terres à la condition qu'une partie de la production, notamment du blé, soit exportée vers les É.A.U. Al Dahra a remporté l'appel d'offres pour un montant total de 500 millions de dollars ¹⁶²⁰. En réalité, les É.A.U. ont un pied à Toshka depuis 1997, année où le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement avait donné 100 millions de dollars pour le creusement d'un canal d'une cinquantaine de kilomètres, aujourd'hui connu sous le nom de canal Cheikh Zayed. Le canal a été mis en eau en 2003 ¹⁶²¹. Al Dahra dispose à Toshka d'environ 100 000 feddans (autour de 42 000 ha), autant que

¹⁶¹⁶ BLANC Pierre, BRUN Matthieu, 2013, *op. cit.*, p. 137.

¹⁶¹⁷ La présence d'aquifères empêche finalement le creusement de canaux depuis le lac Nasser et que l'Égypte utilise déjà toute la portion des eaux du Nil qui lui est attribuée. L'irrigation dans la région de Toshka se fait donc principalement par le puisement d'eaux souterraines. Cf. Leslie-Ann BOCTOR, 2007, « La reconquête du désert, le plus grand espoir du pays ou un mirage ? », *Inter Press Service News Agency*, http://www.ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=3750, mis en ligne le 4 août 2007, consulté le 18 février 2020. Cf. aussi les articles de Delphine ACLOQUE, jeune chercheuse associée au CEDEJ, parmi lesquels, en 2020, « Le front pionnier agro-désertique égyptien, par-delà rural et ruralité ? », *EchoGéo*, n° 54, mis en ligne le 31 décembre 2020, consulté le 5 septembre 2021, <https://doi.org/10.4000/echogeo.20441>.

¹⁶¹⁸ André FECTEAU, 2012, "On Toshka New Valley's mega-failure", *Egypt Independent*, <https://www.egyptindependent.com/toshka-new-valleys-mega-failure-slideshow>, mis en ligne le 26 avril 2012, consulté le 18 février 2020.

¹⁶¹⁹ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 99.

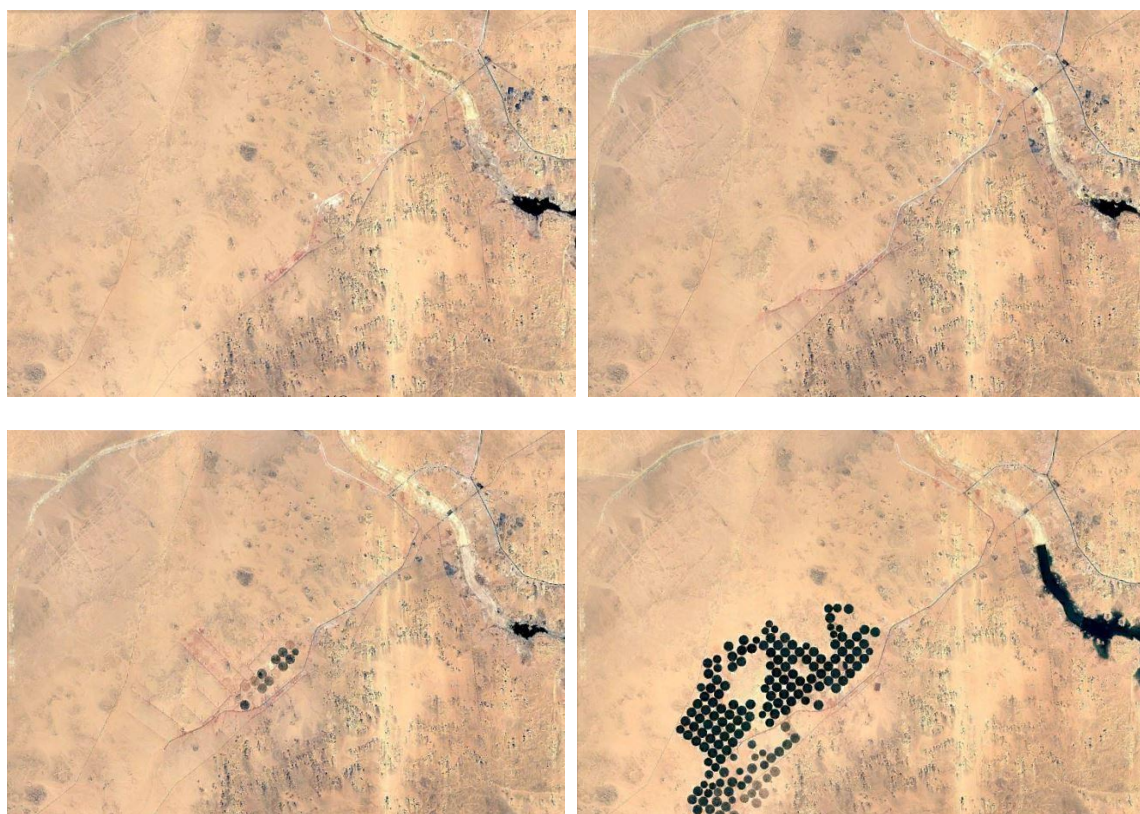
¹⁶²⁰ William GUÉRAICHE, 2017, *The UAE: Geopolitics, Modernity and Tradition*, London/New York, I.B. Tauris, p. 169.

¹⁶²¹ Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, « How Egypt's water feeds the Gulf », trad. en angl. par Mariam Ibrahim, *Mada Masr*, mis en ligne le 15 mai 2019 et consulté le 6 septembre 2021 sur <https://www.madamasr.com/en/2019/05/15/feature/politics/how-egypts-water-feeds-the-gulf>.

l'entreprise saoudienne Al Rajhi (qui appartient au groupe Al Marai). Al Dahra exploite 16 000 autres feddans (6 720 ha) ailleurs dans le pays, en Haute-Égypte (Owainat-Est, en arabe Charq Al Owainat) et dans le delta du Nil (Salheya, Nubaria) ¹⁶²².

Les images satellite suivantes témoignent bien de l'avancement du projet de « nouvelle vallée » dans cette région de Nubie, située à l'ouest du lac Nasser, au sud d'Assouan et au nord-ouest du site antique d'Abou Simbel (le point principal de l'image est localisé en 22°40' N et 31°19' E). L'image de 2003 montre, dans le quart nord-est, les travaux du canal Cheikh Zayed (le lac Nasser se trouve plus à l'est) et le creusement d'une branche du canal (il s'agit de la ligne blanche qui parcourt une partie de l'image en diagonale du nord-est vers le sud-ouest). La situation reste figée jusqu'en 2014, année où l'on observe une reprise du creusement de cette branche afin de la prolonger vers le sud-ouest. Les premières cultures apparaissent enfin en 2016 dans le périmètre accordé à Al Dahra ¹⁶²³. Celles-ci prennent la forme de cercles de cultures irriguées par des rampes pivotantes. Chacun de ces cercles mesure 800 m de diamètre et représente donc une superficie cultivée d'environ 50 ha. Les cultures s'étendent ensuite vers le sud-ouest. La dernière image satellite disponible pour ce secteur date de décembre 2020 ; nous y avons dénombré 148 cercles cultivés, soit une surface de 7 400 ha. Le cercle le plus au nord et celui le plus au sud sont distants de 21 km.

Images satellite 7 à 10 : le périmètre d'Al Dahra dans la région de Toshka en 2003 (en haut à gauche), 2014 (en haut à droite), 2016 (en bas à gauche) et 2019 (en bas à droite)



L'Égypte n'est pas le seul pays où le gouvernement émirati s'est porté acquéreur de terres. Le président émirati Cheikh Khalifa bin Zayed a déclaré en 2008 que le gouvernement des É.A.U. cherchait à investir dans le foncier agricole au Kazakhstan. Le Ministère de l'Économie des É.A.U. négociait la même année l'acquisition de terres cultivables au Pakistan

¹⁶²² *Ibid.*

¹⁶²³ Nous l'avons identifié grâce aux indications données par Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, *ibid.* Images Landsat/Copernicus disponibles sur Google Earth, consultées le 14 septembre 2021. Chaque image est datée du 31 décembre de l'année indiquée.

pour une valeur de 500 millions de dollars, tandis que l'Abu Dhabi Fund for Development projetait de cultiver 30 000 hectares dans le nord du Soudan ¹⁶²⁴. Le Soudan était alors convoité pour ses ressources en eau : ce pays, qui connaît une pluviométrie supérieure à 28 000 mm (litres/m²), n'utilise pas entièrement la part des eaux du Nil qui lui est allouée par l'accord de 1959 ¹⁶²⁵. L'Abu Dhabi Fund for Development a acquis 29 400 ha au Soudan pour y cultiver de la luzerne ¹⁶²⁶. Selon des notes d'analyse publiées en 2010 par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), les investissements agricoles à l'étranger du « gouvernement des Émirats Arabes Unis » (plus précisément l'Abu Dhabi Fund for Development et la Fondation Khalifa) sont passés de 10,9 milliards de dollars en 2006 à 14,6 milliards en 2007 puis 15,8 milliards de dollars en 2008. Les projets d'investissements « prennent souvent la forme de constitution de stocks stratégiques destinés à assurer les denrées disponibles pour le pays, à limiter le risque de hausse des cours mondiaux, voire à influencer les cours mondiaux des produits agricoles. Le gouvernement émirati a ainsi constitué des stocks de denrées dont les prix devraient augmenter dans les deux prochaines années (riz, farine, viande, thé, café, huile) et il planifie la constitution de réserves qui équivalent à trois mois de consommation pour 15 types de denrées vitales. » ¹⁶²⁷

Hormis Jenaan et Al Dahra, une autre firme émiratie repérée pour ses investissements agricoles à l'étranger en 2007-2008 a été Al Qudra Holding. En Algérie, ses projets agricoles se sont insérés dans un large ensemble de projets d'investissements émiratis (impliquant aussi la société immobilière Emaar et Dubai Ports World) portés par les visites successives du président émirati Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan et de la ministre émiratie de l'Économie Cheikha Loubna bint Khaled Al-Qasimi pendant l'été 2007 ¹⁶²⁸, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'une stratégie d'État. En août 2008, le journal abu-dhabien *The National* a rapporté qu'Al Qudra envisageait d'acheter dans les huit mois suivants 400 000 hectares de terres agricoles au Pakistan, en Syrie, au Vietnam, en Thaïlande, au Soudan et en Inde, à des fins d'élevage et de production de maïs, de blé et de riz. Fournir les É.A.U. était un objectif non exclusif mais prioritaire d'après le directeur général Mahmood Ibrahim Al Mahmood, qui venait tout juste de succéder à Salah Al-Shamsi à la tête de la holding ¹⁶²⁹. Comme nous le verrons, il semble toutefois qu'aucun projet agricole d'Al Qudra en dehors des É.A.U. n'ait vu le jour sauf un projet d'oléiculture au Maroc abandonné au bout de 18 mois seulement.

La stratégie de projection des entreprises émiraties à l'étranger peut s'appuyer sur le territoire des É.A.U. considéré en tant que région-charnière. La coïncidence entre les investissements agricoles réalisés ou projetés et la présence de DP World dans les pays ciblés n'est probablement pas fortuite. L'exploitant portuaire dubaïote est positionné dans six des huit pays évoqués (l'Égypte, l'Algérie et quatre des six pays ciblés par Al Qudra en 2008), cinq si on ne tient pas compte de la Thaïlande, où DP World n'est présent que depuis 2016. À l'exception de l'Algérie, ces six pays sont riverains de l'océan Indien ou de la mer Rouge. DP World a acquis 90 % de la compagnie de développement du port égyptien de Sokhna (situé à l'entrée sud du canal de Suez) en février 2008 ¹⁶³⁰. L'Autorité du Port de Dubaï (incluse dans

¹⁶²⁴ Bradley HOPE, 2008, "Al Qudra to buy 400,000 hectares of farmland", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 26 août 2008, consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.farmlandgrab.org/post/view/2470-al-qudra-to-buy-400-000-hectares-of-farmland>.

¹⁶²⁵ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 89.

¹⁶²⁶ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 118.

¹⁶²⁷ Sébastien ABIS et Paula CUSI, 2010, *op. cit.*, p. 5.

¹⁶²⁸ ANONYME, 2007, « Investissements : les Émiratis entrent en force sur le marché algérien », *L'Orient-Le Jour* (Beyrouth), mis en ligne le 8 août 2007 et consulté le 26 janvier 2021 sur https://www.lorientlejour.com/article/567239/InvestissementsLes_Emiratis_entrent_en_forcesur_le_marche_algerien.html.

¹⁶²⁹ Bradley HOPE, 2008, *ibid.*

¹⁶³⁰ Sherine EL MADANY, 2008, "Dubai Ports acquires 90 pct of Sokhna Port Development", *Daily News*

DP World à partir de 2005) gère le port de commerce de Karachi depuis 1997, le terminal de conteneurs de Chennai depuis 2001, celui de Vallarpadam (Cochin) depuis 2004, celui de Nhava Sheva (Mumbai) depuis 2006 et celui d'Alger depuis 2009. DP World a obtenu les contrats de construction des ports de conteneurs de Visakha, en Inde, et de Ho Chi Minh Ville (qui porte l'ancien nom de Saïgon), opérationnels respectivement depuis 2005 et 2008 ¹⁶³¹.

Le réseau tissé par DP World a donc contribué à faire des É.A.U. une région-charnière ; non pas, comme chez Gottmann, entre un avant- et un arrière-pays, mais plutôt entre deux régions du monde : l'Afrique du Nord et de l'Est et la façade méridionale de l'Asie. Cette position de région-charnière a pu aider des entreprises émiraties de l'agro-business à se déployer dans ces régions et à mieux maîtriser des chaînes de valeur internationales voire globales. Ceci est d'autant plus vrai si ces entreprises sont intégrées à l'appareil d'État comme l'est DP World. L'opérateur portuaire appartient en effet à 80 % à Dubai World, une compagnie d'investissement au service du gouvernement de Dubaï, dirigée par un oncle de l'émir qui était auparavant à la tête de la compagnie aérienne Emirates ¹⁶³².

La recherche de l'intérêt public et celle du profit ne s'excluent pas nécessairement. La combinaison de ces deux objectifs est explicitement assumée par un groupe comme Al Dahra. Dans un document de présentation de la société, on lit que sa vision est de « s'associer au gouvernement des É.A.U. pour réaliser son programme stratégique de sécurité alimentaire [...] et, en parallèle, accroître ses activités commerciales dans l'agro-industrie à l'échelle mondiale » ¹⁶³³. L'ONG GRAIN présente Al Dahra comme un « partenaire privé du gouvernement émirati » ¹⁶³⁴. Le chiffre d'affaires d'Al Dahra dépasse le milliard de dollars par an depuis au moins 2012 ¹⁶³⁵. Nous pouvons supposer que la conjonction des intérêts publics et de la recherche du profit est d'autant plus forte que l'existence d'une zone grise entre les secteurs public et privé est caractéristique d'un État patrimonial, comme le sont les Émirats arabes unis.

Comme nous l'avons dit plus haut, la société-mère d'Al Dahra, Al Ain Holding, a été fondée en 1996 par Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan, représentant du souverain d'Abu Dhabi dans la région d'Al Dhafra ¹⁶³⁶. Comme le prince héritier d'Abu Dhabi Muhammad bin Zayed, qui dirige de fait Abu Dhabi et les É.A.U. aujourd'hui, Hamdan bin Zayed est le fils du premier président des É.A.U., Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan, et de Cheikha Fatima bint Mubarak Al Ketbi, généralement considérée comme l'épouse la plus influente de Zayed et parfois honorée comme « Mère de la Nation » dans les cérémonies officielles.

La stratégie suivie par Al Dahra au cours des années 2010 a été en grande partie l'oeuvre de Houssam Mahmoud, à la tête de la division d'alimentation humaine du groupe de 2011 à 2018. Houssam Mahmoud a précédemment été directeur général (2005-2011) puis vice-président d'Agility (2011-2012), une compagnie abu-dhabienne présente dans plus de 100 pays qui fournit des services de logistique contractuelle (fret maritime, aérien et routier, entreposage, distribution). Il est d'ailleurs redevenu en 2020 directeur général d'Agility, dont

Egypt, mis en ligne le 17 février 2008, consulté le 25 juin 2021.

¹⁶³¹ <https://www.dpworld.com/about-us/our-locations>, consulté le 25 juin 2021.

¹⁶³² Arif SHARIF, Camilla HALL, 2010, "Dubai names Emirates head as chairman of Dubai World", *Bloomberg*, mis en ligne le 13 décembre 2010 sur <https://www.bloomberg.com/news/articles/2010-12-12/dubai-ruler-replaces-dubai-world-management-emirates-chairman-takes-over>, consulté le 25 juin 2021.

¹⁶³³ Houssam Mahmoud, 2013, « Al Dahra Agriculture », présentation au Centro de Investigaciones sobre Desertificación (CIDE) de Valence, consulté le 20 janvier 2021 sur http://www.europeanforage.org/files/CIDE%20congress/Seville%202013/15-HOUSSAM_MAHMOUD%20-%20CEO%20of%20Aldhara.pdf.

¹⁶³⁴ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 42.

¹⁶³⁵ AL DAHRA, 2020, "Company Overview", op. cit. Houssam Mahmoud, 2013, op. cit.

¹⁶³⁶ AL DAHRA, 2020, "Affiliates", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview/affiliates>, consulté le 17 février 2020.

Al Dahra est devenue actionnaire majoritaire ¹⁶³⁷. Le recrutement d'un spécialiste de logistique et de gestion des chaînes d'approvisionnement à la direction de la division d'alimentation humaine d'Al Dahra indique que l'expansion de la société à l'international était une stratégie mûrement réfléchie par les dirigeants d'Al Ain Holding, au premier rang desquels Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan, qui est toujours le président du groupe. On peut donc raisonnablement supposer que le choix de Houssam Mahmoud comme directeur général d'Al Dahra a été discuté au sein de la famille régnante d'Abu Dhabi. Que ce soit pour consolider la sécurité alimentaire des É.A.U. ou pour accroître les profits de la société, la projection d'Al Dahra à l'international procède donc probablement de décisions prises au plus haut niveau de l'État.

Une externalisation de la production par des entreprises rentables pourrait participer d'une stratégie de diversification de l'économie émiratie, stratégie qui est selon Eckart Woertz ¹⁶³⁸ le seul chemin viable à long terme pour les É.A.U. afin de continuer à payer leurs importations alimentaires. Pour que cette diversification ait un résultat positif sur la sécurité alimentaire des É.A.U., il faudrait que la richesse créée par le secteur émirati de l'agro-business soit redistribuée pour soutenir l'accès économique des populations des É.A.U. aux denrées alimentaires. Si cette redistribution consiste en des rémunérations élevées pour les salariés des firmes concernées, alors ces salariés seront *a priori* les seuls à ressentir un effet positif sur leur accès économique à la nourriture. Avec des entreprises intégrées à l'appareil d'État, on pourrait toutefois imaginer un mécanisme de redistribution qui bénéficie à une majorité de la population du pays, ou du moins à la population nationale, sur le modèle de la redistribution de la rente pétrolière. Les retours sur investissements à l'étranger peuvent aussi financer ensuite des investissements aux É.A.U. dans une agriculture à haute valeur ajoutée, ce qui a peut-être été le cas quand Al Dahra a créé en 2017 une co-entreprise avec la branche agricole du *Konzern* BayWa, basé à Munich, pour produire des tomates et d'autres légumes hydroponiques sous serre à Al Ain, dans l'émirat d'Abu Dhabi, sur une superficie de 10 hectares ¹⁶³⁹.

Comme nous l'avons dit en introduction de cette partie de la thèse, l'une des possibilités pour que l'externalisation permette aux habitants des É.A.U. d'accéder à une nourriture à meilleur marché serait que les firmes émiriennes vendent leurs produits à un magasin d'État, qui revendrait les denrées (aux distributeurs ou directement aux consommateurs finaux) moins cher qu'il ne l'a lui-même acheté au préalable. Ce procédé pèserait lourdement sur les finances de l'État. On a toutefois vu qu'il est employé pour les importations de fourrage de l'émirat d'Abu Dhabi : l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), devenue l'Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority (ADAFSA) achète du fourrage à Al Dahra et à Jenaan à 1600 AED/tonne (environ 440 dollars) et le revend aux éleveurs de l'émirat d'Abu Dhabi à 400 AED/tonne (environ 110 dollars) ¹⁶⁴⁰.

¹⁶³⁷ Le CV le plus détaillé de Houssam Mahmoud que nous avons trouvé est disponible sur <https://ae.linkedin.com/in/houssam-mahmoud-b274354> (consulté le 20 janvier 2021). Cf. aussi la présentation d'Al Dahra Holding sur la page de la Commission intersyndicale des déshydrateurs [de fourrage] européens, <http://www.europeanforage.org/en/partners/al-dahra-holding>, consultée le 20 janvier 2021.

¹⁶³⁸ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*

¹⁶³⁹ HORTI DAILY, 2018, "UAE: Al Dahra BayWa greenhouse officially opened", *Horti Daily*, <https://www.hortidaily.com/article/9036970/uae-al-dahra-baywa-greenhouse-officially-opened/>, mis en ligne le 29 octobre 2018, consulté le 27 avril 2019. HORTI DAILY, 2018, "Abu Dhabi : Cultivation started in Al Dahra BayWa greenhouse", *Horti Daily*, <https://www.hortidaily.com/article/6045784/abu-dhabi-cultivation-started-in-al-dahra-baywa-greenhouse/>, mis en ligne le 14 septembre 2018, consulté le 27 avril 2019. AL DAHRA BAYWA, 2019, Mahalli, <https://www.mahalli.ae>, consulté le 27 avril 2019.

¹⁶⁴⁰ Entretien, 31 octobre 2017, avec le directeur du centre de l'ADFCA à Wahat al-Sahraa, Al Quaa, émirat d'Abu Dhabi. Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower,

On sait aussi qu'au plus fort de l'envolée des cours des matières premières agricoles en 2008, le gouvernement émirati avait plafonné les prix des denrées de base. Les distributeurs voyaient par conséquent fondre leurs marges et avaient menacé de ne plus commercialiser certains produits. En réponse, le gouvernement avait décidé de subventionner des importateurs liés aux familles régnantes, comme la firme Agthia, afin que ceux-ci ne répercutent pas la hausse des cours mondiaux sur les prix qu'ils pratiquent auprès des centrales d'achat de la grande distribution ¹⁶⁴¹.

Si des arguments sérieux viennent soutenir l'hypothèse d'une stratégie d'État pour expliquer les investissements agricoles des É.A.U. à l'étranger, nous pouvons montrer que celle-ci ne répond pas seulement à des questions de politique intérieure : au moins dans le cas d'Al Dahra, les opérations des firmes émiraties de l'agro-business en dehors du territoire émirien peuvent être étroitement liées à la mise en œuvre de la politique étrangère des É.A.U. Plusieurs des directeurs d'Al Dahra ont eu une carrière diplomatique prestigieuse avant de prendre en mains les affaires de la compagnie. Hamdan bin Zayed Al Nahyan, le président de la société-mère d'Al Dahra, Al Ain Holding, n'est autre qu'un ancien ministre d'État aux affaires étrangères des Émirats arabes unis. Il est le demi-frère du souverain, Khalifa bin Zayed, et le frère du prince héritier, Muhammad bin Zayed. Pour sa part, le vice-président d'Al Ain Holding, Sultan Khalfan Al-Ketbi, a été le directeur général du cabinet du ministre des affaires étrangères des É.A.U., Abdullah bin Zayed. Par ailleurs, Sultan Khalfan Al-Ketbi appartient à une lignée prestigieuse puisqu'il est de la même famille que Fatima bint Moubarak Al-Ketbi, veuve de l'ancien président des É.A.U. Zayed bin Sultan Al Nahyan et mère de Hamdan bin Zayed. Quant à Khadim Abdullah Al-Darei, directeur général de Al Ain Holding et vice-président d'Al Dahra, il a occupé divers postes dans la diplomatie émiratie avant de diriger le bureau privé de Hamdan bin Zayed. Il est vraisemblable que ces directeurs aient conservé de leur carrière diplomatique un carnet d'adresses qui a pu servir au développement d'Al Dahra à l'étranger. On notera par ailleurs que l'un des membres du conseil d'administration d'Al Ain Holding, Abdulhamid Muhammad Saeed, est aussi l'un des directeurs de Mubadala Investment Company, une société publique assimilable à un fonds souverain ¹⁶⁴².

La proximité entre Al Dahra et les autorités politiques est évidente au regard de la localisation des bureaux de la firme. Le siège du département agricole d'Al Dahra pour les Émirats arabes unis est situé dans la Prestige Tower, à Muhammad Bin Zayed City, dans la périphérie d'Abu Dhabi. Le reste du bâtiment est occupé par les bureaux de différentes institutions gouvernementales : l'Abu Dhabi Food Control Authority (ADFCA), l'Abu Dhabi Farmers' Services Centre (ADFSC) et le Centre de sécurité alimentaire ¹⁶⁴³.

La poursuite de la mise en culture de la région désertique de Toshka, en Égypte, par Al Dahra et Jenaan, est un indice fort qui laisse penser que ces entreprises participent directement à la mise en œuvre de la politique étrangère des É.A.U. Selon toute probabilité, ces investissements ne sont pas rentables à court terme et ils ne le seront peut-être jamais. L'Égypte utilise déjà toute la part des eaux du Nil qui lui est dévolue et le développement de Toshka nécessite de pomper les eaux souterraines. De plus, les aquifères empêchent de creuser des canaux pour détourner l'eau du lac Nasser ¹⁶⁴⁴. En 2011, le directeur exécutif pour les investissements internationaux de l'entreprise saoudienne Kadco, Ahmed Halwani, déclarait à la presse égyptienne que sa société avait investi 400 millions de livres égyptiennes

Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁶⁴¹ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*

¹⁶⁴² AL AIN HOLDING, 2020, "Board of Directors", *Al Ain*, <https://alainholding.ae/board-of-directors>, consulté le 16 février 2020.

¹⁶⁴³ Visite de Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, agglomération d'Abu Dhabi, 26 octobre 2016.

¹⁶⁴⁴ Leslie-Ann BOCTOR, 2007, *op. cit.*

à Toshka mais perdait chaque année 15 à 20 millions ¹⁶⁴⁵. Des universitaires comme l'économiste de l'université du Caire, Gamal Siam, craignent que les nappes souterraines ne s'épuisent avant que l'agriculture à Toshka ne soit rentable ¹⁶⁴⁶. Aux obstacles environnementaux s'ajoutent des défis logistiques. La région est éloignée des villes et des ports. « Nous avons dû tout construire à partir de rien, à commencer par la route », résume la direction du département de l'agriculture de précision d'Al Dahra dans un entretien ¹⁶⁴⁷. Al Dahra et Jenaan poursuivent la mise en culture de cette région malgré tous ces obstacles, ce qui indique probablement que les entreprises adoptent les buts politiques du gouvernement émirati. La politique étrangère des É.A.U. se caractérise par une lutte contre l'islamisme et comprend à ce titre un soutien à Abdel Fattah Al-Sissi, qui a renversé Mohammed Morsi et qui est considéré par les É.A.U. comme un rempart contre les Frères musulmans. En prévoyant de cultiver du blé ¹⁶⁴⁸ en Égypte et de vendre une part significative de la récolte au gouvernement égyptien ¹⁶⁴⁹, les entreprises émiraties soutiennent la crédibilité du nouveau dirigeant.

On raconte par ailleurs que le Palestinien Mohammed Dahlan a joué le rôle d'intermédiaire dans la négociation de plusieurs contrats entre les acteurs émiratis et serbes. Cet ancien homme fort du Fatah, devenu un ennemi du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, serait devenu proche à la fois du prince héritier d'Abou Dhabi, Muhammad bin Zayed Al Nahyan, et du Premier ministre monténégrin Milo Djukanović, qui lui a présenté des entrepreneurs et des hommes politiques serbes, dont le président serbe Aleksandar Vučić ¹⁶⁵⁰. Il aurait notamment facilité en Serbie les acquisitions de terres agricoles d'Al Dahra, les investissements d'Emaar dans l'immobilier à Belgrade et les ventes d'armes serbes à l'Ukraine via des salons d'armement aux É.A.U. ¹⁶⁵¹

Un dernier argument plaide en faveur de l'hypothèse d'une stratégie d'État pour expliquer les investissements agricoles émiratis à l'étranger : nous n'avons pas connaissance d'investissements étrangers dans le foncier agricole par des sociétés émiraties qui porteraient sur la production d'agrocarburants. Dans son ouvrage *Oil for Food* paru en 2013, Eckart

¹⁶⁴⁵ Amira SALAH-AHMED, 2011, "Toshka: a new deal for Egypt", *Daily News Egypt*, <https://www.dailynewssegypt.com/2011/06/08/toshka-a-new-deal-for-egypt>, mis en ligne le 8 juin 2011, consulté le 18 février 2020.

¹⁶⁴⁶ Maha EL DAHAN, Maggie FICK, 2014, "UAE-Egypt alliance expands to desert wheat venture", *Reuters*, <https://www.reuters.com/article/egypt-emirates-wheat/uae-egypt-alliance-expands-to-desert-wheat-venture-idUSL6N0TP1MA20141205>, mis en ligne le 5 décembre 2014, consulté le 17 février 2020.

¹⁶⁴⁷ Aleksey BESKLETKO, Anna OMBODI, 2018, "Wheat in the Desert Operation – Al Dahra Holding Experience", interview with Juliette Efendieva, *Latifundist.com*, <https://latifundist.com/en/interview/409-operatsiya-pshenitsa-v-pustyne-opyt-al-dahra-holding>, mis en ligne le 18 juillet 2018, consulté le 17 février 2020.

¹⁶⁴⁸ Seule de la luzerne est en réalité cultivée à l'heure actuelle par Al Dahra et Jenaan dans la région de Toshka, car, selon ces entreprises, il faut en cultiver pendant cinq ans sur ce sol désertique avant de pouvoir semer du blé. La luzerne a en effet la capacité de fixer l'azote dans le sol et donc de le rendre fertile. Cf. BESKLETKO Aleksey, OMBODI Anna, 2018, *ibid*. Certains parlementaires égyptiens estiment toutefois que cet argument est fallacieux et que les investisseurs étrangers ne respectent tout simplement pas leur contrat. Ils rappellent que cultiver un feddan (0,42 ha) de fèves demande 1 690 m³, un feddan de blé 2 309 m³, un feddan de maïs 4 104 m³, mais un feddan de luzerne nécessite 8 500 m³ d'eau d'irrigation. Cf. Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, *op. cit*.

¹⁶⁴⁹ Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁶⁵⁰ Cf. par ex. Jean-Arnault DERENS, 2015, « Les Émirats arabes unis trouvent en Serbie une nouvelle terre promise », *Le Temps* (Lausanne), <https://www.letemps.ch/monde/emirats-arabes-unis-trouvent-serbie-une-nouvelle-terre-promise>, mis en ligne le 9 avril 2015, consulté le 25 mars 2020.

¹⁶⁵¹ Cf. par ex. « Mohammed Dahlan, l'incontournable relais émirati aux persistantes ambitions palestiniennes », *Intelligence Online*, mis en ligne le 26 avril 2021 sur https://www.intelligenceonline.fr/insiders/emirats-arabes-unis_moyen-orient_palestine/2021/04/26/mohammed-dahlan-l-incontournable-relais-emirati-aux-persistantes-ambitions-palestiniennes/109655138-be1, consulté le 25 juin 2021.

Woertz affirme qu'il n'y en a ni de la part d'investisseurs émiratis ni venant d'autres pays arabes du Golfe ¹⁶⁵². Que ce segment pourtant lucratif ait été évité pourrait être un indice du contrôle exercé sur les investissements étrangers par les autorités politiques des É.A.U., qui sont susceptibles de craindre la concurrence que les agrocarburants font à leurs exportations de pétrole.

**

L'étude des faits corrobore l'idée générale de l'article de Pierre Blanc et Matthieu Brun : les opérations des firmes émiraties de l'agro-business en dehors du territoire émirien (et plus généralement, pour les deux auteurs, les opérations des firmes du C.C.G. en dehors de la péninsule Arabique) s'expliquent de façon convaincante par l'existence d'une stratégie d'État. Les détails de leur argumentation doivent cependant être revus. L'objectif de « parvenir à une autosuffisance délocalisée » ¹⁶⁵³ semble très exagéré et irréaliste, et l'approfondissement de l'étude du cas de Toshka montre que les investissements agricoles à l'étranger dans le cadre d'une stratégie d'État peuvent suivre des objectifs de politique étrangère qui n'ont pas de lien avec la sécurité alimentaire des É.A.U. Par ailleurs, l'exemple d'Al Dahra montre que le service de l'État n'exclut pas la recherche du profit et qu'il ne s'agit pas seulement de compter sur la redistribution de la rente pétrolière pour soutenir des entreprises qui peuvent se révéler tout à fait capables de générer un chiffre d'affaires imposant. Ces entreprises sont donc susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie émiratie.

Si l'existence d'une stratégie d'État semble bien établie, faut-il pour autant exclure la possibilité que la projection des entreprises émiraties à l'étranger puisse être à l'initiative des entreprises elles-mêmes ? Voire qu'elles ont devancé la stratégie d'État, dans laquelle elles sont venues s'insérer *a posteriori* ? Cette hypothèse, qui semble avoir été vite écartée par Pierre Blanc et Matthieu Brun sur la foi des propos de Turki Faisal Al-Rasheed ¹⁶⁵⁴, doit selon nous être étudiée avec soin.

-Se projeter à l'étranger pour se libérer d'une réglementation nationale contraignante ?

Pierre Blanc et Matthieu Brun affirment que les opérations des entreprises agroalimentaires des pays du Golfe à l'étranger répondent non seulement à l'objectif politique de freiner la hausse du coût des importations de denrées agricoles et alimentaires, mais aussi à celui de préserver la ressource en eau. À partir de l'exemple de l'Arabie saoudite, ils prêtent à la sécurité hydrique un caractère décisif ¹⁶⁵⁵. Or, pour ce qui concerne les É.A.U., nous avons déjà expliqué dans la partie précédente de la thèse que la politique de l'eau dans ce pays vise moins à économiser l'eau qu'à réallouer les ressources vers les secteurs les porteurs de croissance économique, dont l'agriculture ne fait pas partie. Nous émettons l'hypothèse que c'est pour échapper à cette contrainte que les entreprises émiraties du secteur agricole ont d'elles-mêmes pris l'initiative de se projeter en dehors du territoire national.

La politique de l'eau peut être considérée comme un obstacle au développement agricole aux É.A.U. Cultiver de la luzerne à l'étranger – comme en Égypte dans la région de

¹⁶⁵² Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 206.

¹⁶⁵³ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 137.

¹⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 145.

¹⁶⁵⁵ *Ibid.* p. 138. Selon eux, ce sont « les dommages causés aux nappes fossiles et le gouffre financier que représentait [le] modèle de production » agricole saoudien qui ont conduit le royaume à planifier en 2008 l'arrêt total de la culture du blé sur le territoire saoudien pour l'année 2016. Les firmes saoudiennes de l'agro-industrie ont bénéficié de crédits attribués par l'État pour aider leur implantation à l'étranger, grâce à la constitution d'un fonds gouvernemental d'un montant équivalent à près de 700 millions d'euros.

Toshka – ne semble pas permettre à Al Dahra de maximiser ses profits, d'autant plus que la société a incorporé le producteur de lait frais émirati Al Ain Dairy ¹⁶⁵⁶ et a par conséquent besoin de fourrage pour alimenter ses propres élevages aux É.A.U. Il aurait été plus logique qu'Al Dahra investisse massivement aux É.A.U., pays dont le climat permet jusqu'à 14 coupes de luzerne par an ¹⁶⁵⁷ et des rendements de près de 75 t/ha ¹⁶⁵⁸, pour cultiver du fourrage à proximité immédiate de son marché. C'est un changement de politique intérieure du gouvernement de l'émirat d'Abu Dhabi (qui représente plus des quatre cinquièmes de la surface des É.A.U.), que nous avons présenté dans la partie précédente de la thèse, qui a rendu impossible une telle stratégie : le gouvernement a cessé depuis 2010 d'acheter du fourrage produit aux É.A.U., au motif de préserver les ressources en eau du pays, ce qui a réduit de plus de moitié les revenus des producteurs concernés ¹⁶⁵⁹.

On comprend cependant qu'Al Dahra n'ait pas pour autant renoncé à ses élevages et que la société ait choisi de cultiver à l'étranger au moins une partie du fourrage nécessaire à ses propres élevages : les produits laitiers ont une valeur ajoutée bien supérieure au fourrage, et l'intégration de la chaîne de valeur en amont permet à Al Dahra de mieux maîtriser ses coûts. Al Dahra investit en partie dans des régions qui présentent des similitudes climatiques avec les É.A.U. : l'entreprise cultive de la luzerne et d'autres herbacées sur plus de 4 000 ha au Pakistan, tout particulièrement près du barrage de Mirani au Baloutchistan. Les exportations vers les É.A.U. pour y alimenter le cheptel laitier sont facilitées par la proximité du port de Gwadar ¹⁶⁶⁰.

On voit bien à travers cet exemple comment une entreprise émiratie comme Al Dahra se développe grâce à une stratégie d'intégration verticale et d'élargissement de sa gamme de produits, et comment la poursuite de cette stratégie l'a poussé à délocaliser à l'étranger une activité qui était devenue insuffisamment profitable pour elle aux É.A.U. De plus, le gouvernement a arrêté d'acheter le fourrage des agriculteurs émiratis à des prix supérieurs à ceux du marché, mais il a mis en place un système d'achat similaire au précédent pour le fourrage importé. Comme les cultures fourragères ont été découragées aux É.A.U. et qu'Al Dahra et Jenaan sont les fournisseurs de fourrage exclusifs des magasins d'État abu-dhabiens, il est même fort probable que ces entreprises, débarrassées de toute concurrence, aient considérablement augmenté leurs profits.

Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, il s'agit davantage aux É.A.U. de réallouer les ressources en eau que de les préserver dans l'absolu ¹⁶⁶¹. Si afficher leur préoccupation aide les É.A.U. à participer au concert des nations dans un monde où les injonctions liées au développement durable se multiplient, il n'en reste pas moins que les citoyens d'Abu Dhabi continuent d'avoir accès à l'eau gratuitement ¹⁶⁶², ce qui encourage la consommation inutile et le gaspillage. Par ailleurs, la culture des palmiers est encouragée alors qu'elle est très consommatrice d'eau ¹⁶⁶³ contrairement à une idée répandue : les

¹⁶⁵⁶ AL DAHRA, 2018, *op. cit.* AL AIN DAIRY, 2016, *op. cit.*

¹⁶⁵⁷ Ibrahim AL ABED, Peter VINE, Paula VINE (eds.), 1996, *op. cit.*, p. 125.

¹⁶⁵⁸ Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 81. Par comparaison, dans le nord de la France, les rendements de la luzerne sont de 10 à 12 t/ha de matière sèche selon les CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, 2021, « Luzerne », consulté le 18 septembre 2021 sur <https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services>.

¹⁶⁵⁹ Megan DETRIE, 2010, *op. cit.*

¹⁶⁶⁰ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 225, d'après ses entretiens avec un cadre d'une entreprise spécialisée dans l'irrigation à Dubaï en 2009 et avec un cadre d'Al Dahra en 2012. GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 87.

¹⁶⁶¹ Nous ne recevons donc pas l'hypothèse de Hussein A. AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 14, selon laquelle en déployant les instruments de la mondialisation, les pays du C.C.G. conservent ce qu'il reste de leurs eaux souterraines pour en faire une ressource stratégique d'urgence.

¹⁶⁶² Entretien, 2 novembre 2017, avec un éleveur de poulets émirati, Al Faya, émirat d'Abu Dhabi.

¹⁶⁶³ Alain CARIOU, 2017, *op. cit.* EAD (Environment Agency – Abu Dhabi), 2009, *op. cit.*, p. 50. L'irrigation abondante sert bien sûr à apporter aux palmiers l'eau dont ils ont besoin mais aussi à empêcher la concentration de chlorure de sodium, cf. Vincent BATTESTI, 2005, *op. cit.*, p. 67.

palmeraies font partie du paysage recherché par les touristes internationaux et leur entretien semble essentiel pour l'attractivité du pays. La réduction de l'utilisation d'eau par l'agriculture semble répondre avant tout à des considérations économiques, afin de réallouer les ressources au profit des secteurs résidentiel, industriel et tertiaire, notamment pour le tourisme ¹⁶⁶⁴. La ressource permet de poursuivre le développement des métropoles côtières qui concentrent la production de richesses et font rayonner les É.A.U. à l'international (comme le montrent les projets de construction de nouveaux quartiers, pièces maîtresses de la planification de l'essor d'Abu Dhabi à l'horizon 2030). En contribuant à 0,6 % du PIB des É.A.U. en 2015, l'agriculture ne peut être une priorité par rapport à l'immobilier (11,6 %) et à la construction (10,0 %), qui sont avec le commerce (11,3 %) les premiers secteurs de l'économie émirienne après le pétrole et le gaz (qui représentent 29,5%) ¹⁶⁶⁵.

L'hypothèse selon laquelle les firmes émiraties de l'agro-industrie se projettent à l'extérieur des É.A.U. pour échapper à un cadre qui limite l'essor du secteur agricole revient à considérer ce secteur comme un espace mésoéconomique qui, par des investissements à l'étranger, construit sa semi-autonomie face aux dynamiques macroéconomiques des É.A.U. Dans l'approche régulationniste de l'économie, un espace mésoéconomique n'est pas seulement une échelle spatiale intermédiaire entre le national et le local, mais un secteur économique, un marché, une profession ou un territoire qui se différencie de la dynamique de l'espace macro-national et qui parvient à assurer sa reproduction. La semi-autonomie signifie que le régime d'accumulation du capital dans les espaces mésoéconomiques n'est que partiellement déterminé par les secteurs économiques dominants à l'échelle nationale ¹⁶⁶⁶.

Un regard sur les compositions des conseils d'administration des principales sociétés émiriennes impliquées dans l'agriculture et l'alimentation incite à considérer les dirigeants du secteur agroalimentaire émirati comme un groupe social de petite taille et cohérent, ce qui correspond bien à la notion d'espace mésoéconomique. Depuis 2017, par exemple, une seule et même personne, Salmeen Obaid Al-Ameri, cumule les fonctions de directeur général du groupe Al Dahra et de sa filiale en Serbie, de président de la joint-venture Al Dahra-BayWa, de vice-président du groupe Agthia et de président du comité d'audit d'Agility. Salmeen Al-Ameri est par ailleurs membre du conseil d'administration de la société Al Foah, dans l'industrie de transformation de la datte ¹⁶⁶⁷. Autre exemple : en 2020, Khalifa Sultan Al Suwaidi, déjà directeur général d'Al Dahra Agriculture ¹⁶⁶⁸, a ajouté à ses fonctions celle de président d'Agthia ¹⁶⁶⁹.

Les conseils d'administration des entreprises émiraties qui investissent dans l'agriculture à l'étranger sont souvent exclusivement émiriens et on y rencontre régulièrement des membres des familles régnantes. Al Dahra est par exemple la filiale d'une

¹⁶⁶⁴ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 2. CARIOU Alain, 2017, « “Crise de l’eau”... », *op. cit.*

¹⁶⁶⁵ Sumaiyya WAHID SHAIKH, Genanew B. WORKU, Ananth RAO, 2017, *op. cit.*, p. 5.

¹⁶⁶⁶ Thomas LAMARCHE, Pascal GROUIEZ, Martino NIEDDU, Jean-Pierre CHANTEAU, Agnès LABROUSSE, Sandrine MICHEL, Julien VERCUEIL, 2020, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », *Économie appliquée*, consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02998010/document> le 14 juin 2021. Le terme « semi-autonomie » traduit *partial autonomy*.

¹⁶⁶⁷ Le CV le plus détaillé de Salmeen Al-Ameri que nous avons trouvé est disponible sur <https://ae.linkedin.com/in/salmeen-al-ameri> (consulté le 20 janvier 2021).

¹⁶⁶⁸ Al Dahra Agriculture semble être devenue une unité distincte au sein du groupe Al Dahra lorsque la holding a diversifié ses activités vers la chimie (Al Dahra a créé une joint-venture avec le conglomérat américain W. R. Grace en 2013 pour construire une usine de catalyseurs liquides qui fournit les raffineries de pétrole des É.A.U. et d'autres pays du C.C.G.). Cf. la présentation d'Al Dahra Holding sur la page de la Commission intersyndicale des déshydrateurs [de fourrage] européens, <http://www.europeanforage.org/en/partners/al-dahra-holding>, consultée le 20 janvier 2021.

¹⁶⁶⁹ ANONYME, “Agthia elects Khalifa Sultan Al Suwaidi as new chairman”, *Khaleej Times* (Dubai), mis en ligne le 7 mai 2020 sur <https://www.khaleejtimes.com/business/local/agthia-elects-khalifa-sultan-al-suwaidi-as-new-chairman>, consulté le 20 janvier 2021.

holding plus importante, Al Ain International Group, dont le président, Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan, est le demi-frère du dirigeant d'Abu Dhabi et son représentant dans la région occidentale de l'émirat ¹⁶⁷⁰. Comme le gouvernement a mis un terme à l'achat de fourrage auprès des agriculteurs émiratis à des prix supérieurs à ceux du marché, mais qu'il a reproduit ce système pour le fourrage importé par Al Dahra, la famille régnante préserve et développe ses intérêts économiques, au détriment des citoyens ordinaires qui avaient bénéficié de l'octroi d'une parcelle de terre sous le règne du cheikh Zayed. Ce qui serait considéré comme un conflit d'intérêts et un détournement de fonds publics dans un pays démocratique est possible aux É.A.U. parce qu'il s'agit d'un État patrimonial. Cette évolution est politiquement et économiquement viable parce que les parcelles distribuées sous le règne de Cheikh Zayed ont été offertes gratuitement clé en main, ce qui réduit la légitimité des bénéficiaires à protester, et parce que les propriétaires des parcelles ne vivent pas de l'agriculture (comme nous l'avons vu dans la partie précédente, une très grande majorité d'entre eux ont des emplois sans rapport avec l'agriculture ou sont retraités et ne viennent à l'exploitation que le week-end).

La société Atlantic Holdings, basée à Dubaï et qui cultive du maïs au Ghana, est l'une des rares à montrer des liens transnationaux dans son conseil d'administration. Or conforter la sécurité alimentaire aux É.A.U. ne fait pas partie de ses missions. Elle a été fondée par l'ancien assistant au Congrès américain Jon Vandenheuvel, et Kristopher Klokenga, un Américain ayant travaillé pour Archer Daniels Midland (ADM, multinationale de l'agro-industrie basée à Chicago) et Wilmar (producteur et négociant d'huile de palme et de sucre basé à Singapour) en Afrique ¹⁶⁷¹. Au moment du bail qu'elle a obtenu sur les terres agricoles des Plaines d'Afram, Atlantic Holdings était présidée par Issa Baluch, un Émirati d'origine omanaise et est-africaine qui a fondé en 1989 à Dubaï le groupe Swift, une grande compagnie de logistique ¹⁶⁷². Atlantic Holdings est aujourd'hui administrée par un Ghanéen, Alex Asiedu (président), qui est notamment consultant pour Wilmar, et un Émirati qui a précédemment fait carrière dans l'immobilier, Abdulla(h) Bin B(e)yat ¹⁶⁷³. Ce dernier a probablement un lien de parenté avec Ahmad Bin Byat, fondateur et président de la société de télécommunications « du » ¹⁶⁷⁴ (un des deux opérateurs téléphoniques des É.A.U., avec Etisalat).

Le secteur émirati de l'agro-business a construit sa semi-autonomie, comme le montrent les négociations des projets d'investissement que nous avons déjà présentés, qui sont menées directement par l'entreprise qui investit avec les États concernés et non par des émissaires gouvernementaux émiratis. Cette autonomie est réelle mais reste partielle notamment parce que les autorités politiques émiraties appuient tout de même les acteurs économiques du secteur.

Si l'objectif des entreprises qui investissent dans le secteur agricole à l'étranger est avant tout de réaliser les profits qu'elles ne peuvent pas obtenir dans le cadre d'un développement contraint sur le territoire national, alors on peut envisager que ces entreprises puissent engranger davantage de profits en vendant leur production dans le pays-cible de l'investissement ou sur les marchés d'autres pays plutôt qu'en exportant vers le pays émetteur de l'investissement. La sécurité alimentaire des É.A.U. peut donc être pour elle un objectif secondaire voire inexistant. Cette hypothèse paraît d'autant plus crédible si l'on

¹⁶⁷⁰ AL DAHRA, 2020, "Affiliates", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview/affiliates>, consulté le 17 février 2020.

¹⁶⁷¹ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶⁷² GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 52. Geoffrey AREND, 2016, *op. cit.*

¹⁶⁷³ ATLANTIC HOLDINGS, 2014, "We are Atlantic Holdings", <http://www.atlantic.holdings/home-parallax/meet-the-team>, consulté le 3 février 2021.

¹⁶⁷⁴ WORLD GOVERNMENT SUMMIT, 2016, "H.E. Ahmad Bin Byat", consulté le 3 février 2021 sur <https://www.worldgovernmentsummit.org/events/annual-gathering/2016/speaker-detail/h.e.-ahmad-bin-byat>.

admet que l'Arabie saoudite a été un modèle en la matière pour d'autres pays arabes du Golfe. Dès 1998, la Saudi Kingdom Agricultural Development Holding (Kadco), fondée par un homme d'affaires libano-saoudien, le prince Al-Walid bin Talal bin Abdelaziz Al Saoud, acquérait 42 470 hectares pour 127 millions de dollars en Égypte, dans le but de cultiver des produits de contre-saison pour les marchés européens ¹⁶⁷⁵. Les terrains acquis sont inclus dans le projet Toshka, que le chef d'État égyptien Hosni Moubarak venait de relancer.

Atlantic Holdings Ltd, que nous avons évoqué il y a quelques instants, est une compagnie dirigée par un Émirati (directeur général) et un Ghanéen (président) dont le siège est situé dans la Business Bay de Dubaï et qui investit dans l'agriculture (Atlantic Holding Farms and Processing), mais aussi dans l'immobilier, l'extraction de l'or, la sidérurgie, les services financiers ou encore les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle a obtenu un bail de 50 ans sur 10 497 ha au Ghana, dans les Plaines d'Afram sur les rives du lac Volta, pour cultiver du maïs ¹⁶⁷⁶. La présentation d'Atlantic Holding sur son propre site internet exprime clairement la recherche du profit comme objectif principal : « La société a une stratégie progressive d'exploitation des opportunités sur les marchés nouveaux et existants avec une offre de services diversifiée qui s'étend sur un large éventail de portefeuilles [...]. » ¹⁶⁷⁷ L'objectif de contribuer à la sécurité alimentaire n'apparaît nulle part en tant que tel, il peut éventuellement se lire en filigrane pour ce qui concerne la sécurité alimentaire au Ghana mais pas pour ce qui est des É.A.U. Nous n'avons jamais observé de maïs d'origine ghanéenne en vente aux É.A.U. lors de nos séjours de terrain. D'après la base de données du think tank Chatham House sur le commerce des matières premières, les exportations de maïs du Ghana vers les É.A.U. n'ont jamais dépassé le chiffre dérisoire de 4 tonnes ¹⁶⁷⁸.

En ce qui concerne les investissements d'Al Dahra, ils ne se limitent pas à assurer la sécurité alimentaire aux É.A.U. Si une partie de la luzerne cultivée dans la région de Toshka par Al Dahra est exportée vers les É.A.U., l'autre, peut-être la majeure partie, est vendue sur le marché égyptien à différentes entreprises, dont une filiale de Danone ¹⁶⁷⁹. De la même façon, les cultures fourragères d'Al Dahra aux États-Unis sont exportées vers les É.A.U. mais aussi vers l'Asie orientale, depuis les ports de Seattle, Tacoma, Los Angeles et Long Beach ¹⁶⁸⁰. En Namibie, Al Dahra exploite 220 ha de dattiers et de vignoble, dont l'entreprise possède 50 % après avoir investi 20 millions de dollars pour créer une joint-venture établie en 2009 avec la Namibian Development Corporation (NDC). La production n'est *a priori* pas destinée à l'exportation vers les É.A.U. ¹⁶⁸¹ En Bulgarie, en 2020, Al Dahra a signé un contrat avec l'entreprise bulgare AJD Agro afin de cultiver de la luzerne et d'autres plantes fourragères pour le compte de cette société. Celle-ci cultive déjà plus de 4 000 ha dans la région de Lovetch et possède une usine de déshydratation de luzerne d'une capacité de production de 20 000 t/an ¹⁶⁸². L'exportation de fourrage vers les É.A.U. ne semble pas être un objectif de cette opération ; on voit plutôt ici Al Dahra valoriser son savoir-faire dans la culture de la luzerne auprès d'une entreprise cliente. Quant à la production de fourrage, de fruits, de légumes, de lait et de viande d'Al Dahra en Serbie, elle n'est pas du tout destinée à l'exportation vers les Émirats arabes unis. Elle est destinée principalement au marché serbe et secondairement à l'exportation vers les pays voisins comme le Monténégro et la Roumanie.

¹⁶⁷⁵ Hussein A AMERY, 2015, *op. cit.*, p. 100-101. Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 144.

¹⁶⁷⁶ AFRICA ATLANTIC, 2012, "Inclusive and innovative development in West Africa", consulté sur <https://landmatrix.org/media/uploads/africaatlanticcomhomehtml.pdf> le 3 février 2021. ATLANTIC HOLDINGS, 2014, *op. cit.* GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶⁷⁷ ATLANTIC HOLDINGS, 2014, *op. cit.*

¹⁶⁷⁸ CHATHAM HOUSE, consulté le 3 février 2021.

¹⁶⁷⁹ Aleksey BESKLETKO, Anna OMBODI, 2018, *op. cit.*

¹⁶⁸⁰ AL DAHRA ACX, 2021, site <http://www.acxpacific.com/corporate/> consulté le 19 septembre 2021.

¹⁶⁸¹ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 78.

¹⁶⁸² ARABIAN BUSINESS, 2020, "Abu Dhabi's Al Dahra Holding signs Bulgarian agri deal", <https://www.arabianbusiness.com/node/445401>, mis en ligne le 2 mai 2020, consulté le 6 septembre 2021.

Nous pouvons attester par nos observations dans différents magasins à Abu Dhabi, Dubaï et dans d'autres émirats, entre décembre 2015 et février 2020, qu'aucun de ces produits en provenance de Serbie n'est commercialisé aux É.A.U. Al Dahra a commencé à investir en Serbie en 2013 en acquérant 51 % de Rudnap Agrar, la filiale agricole du conglomérat Rudnap, qui est principalement connu comme fournisseur d'électricité. En 2015, Al Dahra a acheté les actions restantes au magnat Vojin Lazarević et est devenu l'unique actionnaire de Rudnap Agrar ¹⁶⁸³, parfois appelée Al Dahra Irig parce que son siège se trouve dans la ville d'Irig, en Voïvodine. Après avoir d'abord cultivé un verger de 500 000 pommiers sur 130 hectares, Al Dahra a donné une plus grande ampleur à ses activités en Serbie en créant et en exploitant six vergers de pommiers supplémentaires et quatre nouveaux entrepôts frigorifiques pour compléter celui qui existait déjà ¹⁶⁸⁴. Selon une déclaration faite par le vice-président d'Al Dahra, Khadim Al-Darei, l'acquisition de Rudnap Agrar doit permettre à Al Dahra « d'élargir son offre de fruits et légumes en y ajoutant pommes, et d'avoir un meilleur accès aux marchés européens pour acheminer et distribuer les autres denrées qu'elle produit et qu'elle commercialise » ¹⁶⁸⁵. Dans ces propos, il n'est pas question d'exporter des produits vers les É.A.U.

La situation est moins claire en ce qui concerne la production de céréales. En 2018, la société Al Dahra est devenue le repreneur d'un ex-combinat hérité de l'ère socialiste, la Corporation agricole de Belgrade (PKB d'après son nom en serbe : *Poljoprivredna Korporacija Beograd*), qu'elle a intégrée à Al Dahra Rudnap. Vojin Lazarević, qui a vendu ses parts de Rudnap à Al Dahra, a été choisi comme nouveau directeur de PKB. Khadim Al-Darei a déclaré, à propos de l'ajout des actifs de PKB au portefeuille d'Al Dahra, qu'il « complète [sa] stratégie d'intégration verticale, permettant au groupe de se développer davantage dans le segment du commerce des céréales » ¹⁶⁸⁶. D'après cette citation, on peut concevoir qu'il y ait des échanges entre PKB et Brăila, dans la Roumanie voisine, afin d'augmenter les économies de gamme ¹⁶⁸⁷ réalisées par la société émiratie. La grande île de Brăila se trouve à l'entrée du delta du Danube et est connue pour l'exploitation agricole qui s'y trouve, Agricost, l'une des plus grandes d'Europe avec ses 57 000 ha et son silo portuaire de 50 000 t. Agricost Brăila a été acquise par Al Dahra en 2018 pour un montant qui s'élèverait au moins à 200 millions d'euros ¹⁶⁸⁸.

On peut également supposer que la production céréalière de PKB est partiellement exportée et qu'elle entre dans le circuit de commerce des céréales mis en place par Al Dahra dans le bassin méditerranéen oriental. Comme nous l'avons déjà vu, en 2013, Al Dahra a acquis 20% de Loulis, la plus ancienne et la plus grande minoterie industrielle de Grèce, ce qui lui donne accès aux installations de stockage de la compagnie dans les ports du Pirée et de Volos ¹⁶⁸⁹. Cela permet à Al Dahra d'expédier ses céréales de Serbie et de Roumanie vers

¹⁶⁸³ INSAJDER, 2018, "Vojin Lazarević postavljen za novog direktora Al Dahre Irig, kupca PKB-a" (« Vojin Lazarević nommé nouveau directeur d'Al Dahra Irig, l'acquéreur de PKB »), *Insajder*, <https://insajder.net/sr/sajt/tema/12343>, mis en ligne le 17 octobre 2018, consulté le 18 mars 2020.

¹⁶⁸⁴ AL DAHRA, 2019, "Al Dahra Rudnap", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/business-divisions/human-food-division/fruits-and-vegetables/al-dahra-rudnap>, consulté le 23 février 2019.

¹⁶⁸⁵ AL DAHRA, 2019, *op. cit.* Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, "Al Dahra acquires assets of PKB Korporacija in Serbia for Euro 150 million", *WAM*, <http://wam.ae/en/details/1395302712464>, mis en ligne le 7 octobre 2018, consulté le 18 mars 2020.

¹⁶⁸⁶ Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, *ibid.*

¹⁶⁸⁷ Les économies de gamme, ou économies d'envergure, sont des réductions des coûts de production obtenues par la production de plusieurs biens par la même firme plutôt que par deux firmes différentes.

¹⁶⁸⁸ JOAGRI, 2018, « 57 000 ha, la plus grande ferme d'Europe à vendre », *AgriAvis*, mis en ligne le 28 mars 2018 sur <https://agriavis.com/actualite.php> et consulté le 14 juillet 2021. BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT, 2021, « Project Al Dahra Romania », *European Bank for Reconstruction and Development*, mis en ligne le 17 juin 2021 sur <https://www.ebrd.com/work-with-us/projects/psd/51960.html> et consulté le 14 juillet 2021.

¹⁶⁸⁹ AL DAHRA, 2020, "Loulis Mills" and "Etihad Mills", *Al Dahra.com*, <https://www.aldahra.com/en-us/business-divisions/human-food-division/flour>, consulté le 25 janvier 2020.

d'autres pays par l'intermédiaire de ces ports (il est trop tôt pour appuyer ou infirmer cette hypothèse, mais les statistiques de la FAO et la base de données Comtrade de l'ONU apporteront sans doute une réponse dans les années à venir). Le Pirée, plaque tournante du commerce du blé en Méditerranée depuis les rives de la mer Noire, possède également un arrière-pays très profond grâce aux chemins de fer qui le relient à l'Europe centrale et orientale ¹⁶⁹⁰. En aval, Al Dahra et Loulis Mills ont fondé une entreprise commune, Etihad Mills, pour gérer 20 silos aux É.A.U. dans le port de Fujairah. Ce faisant, Al Dahra semble contribuer tout à la fois à assurer l'approvisionnement des É.A.U. et à prendre sa part dans le commerce mondial du blé : les ports grecs sont proches de deux des cinq plus gros importateurs mondiaux, l'Égypte et la Turquie, tandis que Fujairah sert de plaque tournante pour éclater la distribution vers l'Inde et la côte de l'Afrique de l'Est.

La prise de contrôle de terres par Al Rawafed en Serbie est un exemple éloquent d'investissement sans préoccupation pour les questions de sécurité alimentaire, ni des É.A.U. ni du pays-cible. Le ministère serbe de la Défense avait cédé 3 500 hectares de terres agricoles autour du village de Karađorđevo à l'agro-holding abu-dhabienne Al Rawafed pour 30 ans à 152 €/hectare, la moitié du prix précédemment payé dans des cessions similaires par des agriculteurs locaux. Il semble qu'Al Rawafed ait voulu garder ces terres en réserve pour les revendre à un prix supérieur le jour où les terres arables disponibles seront devenues plus rares qu'aujourd'hui. Al Rawafed avait promis d'investir 140 millions de dollars dans ces terres mais n'en avait encore rien fait deux ans après la cession. Les terres n'étaient plus cultivées mais elles étaient devenues indisponibles pour les villageois. Le secteur des ressources matérielles du Ministère de la Défense de Serbie s'est par conséquent opposé à tout nouveau transfert de terres agricoles possédées par l'État à des sociétés étrangères, ce qui a mis en échec le projet d'acquisition de sept anciens combinats par une autre holding abu-dhabienne, Al Dahra, dans la région serbe de Voïvodine ¹⁶⁹¹. En octobre 2018, Al Dahra a finalement acquis les terres de la Corporation agricole de Belgrade (PKB), mise en vente par l'État serbe, pour 4 700 €/hectare, mais n'a attendu que quelques mois pour revendre 55 hectares à de petits propriétaires à un prix de départ huit fois plus élevé (l'équivalent de 38 000 €/hectare) ¹⁶⁹². Cette surface ne représente cependant qu'une faible part des 1 680 hectares qu'Al Dahra est autorisée à revendre chaque année d'après le contrat de vente de PKB, et des 17 000 hectares acquis lors de cette vente par Al Dahra. L'attitude d'Al Dahra ne peut donc pas être pleinement comparée à celle d'Al Rawafed, d'autant plus qu'Al Dahra a réellement repris l'activité agricole de PKB : elle cultive principalement des plantes fourragères, du soja, de l'orge et des oléagineux, sans oublier les élevages ¹⁶⁹³.

Des projets annulés ou rapidement abandonnés alors que l'environnement politique et social était stable peuvent être un indice de la priorité donnée à la rentabilité sur la sécurité alimentaire dans les investissements agricoles à l'étranger. C'est le cas d'un projet intégré en oléiculture que la société émiratie Al Qudra devait déployer sur 14 000 ha au Maroc. Le projet comprenait la culture d'oliviers, la récolte des olives, la trituration, l'embouteillage de l'huile et l'export. L'objet même de cet investissement ne paraît donc pas concerner la sécurité alimentaire (ni celle du Maroc ni celle des É.A.U.). Cotée à la bourse d'Abu Dhabi, la holding Al Qudra a été établie en 2005 et a créé dès 2006 plusieurs filiales au Maroc dans le cadre de conventions d'investissement avec l'État marocain, dont la joint-venture Al Qudra Addoha qui a livré des projets immobiliers à Rabat et à Larache. La filiale Al Qudra Olivoil, créée pour mener à bien le projet oléicole après un protocole d'accord en 2007, a cependant été liquidée

¹⁶⁹⁰ Noëlle BURGI, Eleni KYRAMARGIOU, 2016, « Grèce. La privatisation du port du Pirée, une première », *Pages Europe*, Paris, La Documentation française.

¹⁶⁹¹ Vanja DOLAPCEV, 2018, « Sand heavier than soil : UAE venture on agricultural land in Serbia », *European Western Balkans*, <https://europeanwesternbalkans.com/2018/10/29/sand-heavier-soil-uae-venture-agricultural-land-serbia>, mis en ligne le 29 octobre 2018, consulté le 26 mars 2020.

¹⁶⁹² Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, *op. cit.* INSAJDER, 2019, *op. cit.*

¹⁶⁹³ Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, *ibid.*

en 2010 après seulement un an et demi d'existence ¹⁶⁹⁴. Bien que le secteur de l'huile d'olive soit réputé lucratif, il est probable que le groupe Al Qudra ait préféré délaissier l'agriculture et l'agro-industrie pour recentrer ses efforts sur les activités qui constituent son cœur de compétence et qui sont probablement les plus rentables, à savoir l'immobilier (dont la construction de complexes touristiques) et l'industrie des matériaux de construction. Cette hypothèse est renforcée par le cas algérien : en février 2008, la filiale Al Qudra Holding Morocco, qui gère les investissements du groupe en Afrique du Nord et de l'Ouest, révèle avoir obtenu des concessions en Algérie sur 31 000 hectares pour y développer la production d'huile d'olive, la production laitière et la culture des pommes de terre ¹⁶⁹⁵, dont une partie en agriculture biologique ¹⁶⁹⁶. Nous n'avons toutefois pu trouver aucun document qui attesterait de la mise en œuvre effective du projet et il y a tout lieu de croire que ce dernier n'a pas fait plus long feu que le projet au Maroc. Eckart Woertz indique qu'en 2012, le site internet d'Al Qudra ne présentait qu'un seul projet agricole abouti : une modeste exploitation qui produit des légumes... à Abu Dhabi ¹⁶⁹⁷. La crise financière de 2008 a sans doute poussé les investisseurs émiratis à se recentrer sur le cœur de leur activité ou a contraint certains d'eux à abandonner totalement leurs projets d'investissement à l'étranger.

Un autre groupe émirati, Emirates International Investment Company (EIIC), avait entre autres annoncé un investissement dans l'élevage laitier en Algérie ¹⁶⁹⁸, mais on n'en trouve aucune trace et EIIC n'a pas même réalisé son principal projet dans le pays, le parc Dounia en périphérie d'Alger, annoncé en 2011 ¹⁶⁹⁹. Il aurait dû s'agir d'un parc de loisirs doté d'un complexe résidentiel et hôtelier (13 000 logements et 500 chambres d'hôtel), mais, après plusieurs litiges, celui-ci a ouvert en 2013 sans qu'aucune infrastructure ne soit construite en dehors de l'aménagement de jardins et de l'installation de quelques bancs et d'aires de jeux ¹⁷⁰⁰. EIIC considère que l'Agence nationale algérienne de développement de l'investissement (Andi) entrave son projet et une action en arbitrage contre l'État algérien a été introduite en 2019 auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi) ¹⁷⁰¹. Les autorités de la wilaya d'Alger ont repris en main l'aménagement du parc et y ont créé des vergers (oliviers, agrumes) ¹⁷⁰². Le parc Dounia a été

¹⁶⁹⁴ ANONYME, 2018, « L'émirati Al Qudra cherche à renégocier sa convention d'investissement avec l'État », *Challenge*, mis en ligne le 11 juillet 2018 et consulté le 25 janvier 2021 sur <https://www.challenge.ma/lemirati-al-qudra-cherche-a-renegocier-convention-dinvestissement-letat-97707>. GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 66 (qui indique, manifestement de manière erronée, que la transaction est « en cours de négociation »). La date du protocole d'accord (*memorandum of understanding*) nous est connue par WAM, 2007, "Al Qudra Holding team in Morocco", *WAM (Emirates News Agency)*, mis en ligne le 31 août 2007 sur <http://wam.ae/en/details/1395227916869> et consulté le 25 janvier 2021.

¹⁶⁹⁵ Nadia BENYOUREF, 2008, « Al Qudra : le holding concrétise doucement ses projets au Maroc », *Le Matin* (Casablanca), 27 février 2008, consulté sur <https://farmlandgrab.org/5913> le 25 janvier 2021. GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁶⁹⁶ ANONYME, 2007, « Investissements : les Émiratis entrent en force sur le marché algérien », *op. cit.*

¹⁶⁹⁷ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 225.

¹⁶⁹⁸ Nachida BOUZIDI, 2010, « Les investissements arabes au Maghreb : quel bilan ? », *Afkar/Idées*, n° 26, été 2010, p. 66-68, consulté le 26 janvier 2021 sur https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/afkar/afkar-26/investissements_arabes_maghreb_fra.pdf.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰⁰ Imène AMOKRANE, 2014, « Une journée à "Dounia Parc" », *Liberté* (Alger), mis en ligne le 14 novembre 2014 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.liberte-algerie.com/reportage/une-journee-a-dounia-parc-214121>.

¹⁷⁰¹ ALGERIE PRESSE SERVICE, 2019, « Projet Dounia Parc : précisions du Ministère des Finances », *APS*, mis en ligne le 28 mars 2019 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.aps.dz/economie/87419-projet-dounia-parc-les-informations-sur-des-versements-au-groupe-emirati-eiic-denuées-de-tout-fondement>. Yazid FERHAT, 2018, « Dounia Parc : l'Algérie à nouveau devant l'arbitrage international », *Maghreb émergent*, mis en ligne le 15 avril 2018 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://maghrebemergent.net/dounia-parc-l-algerie-a-nouveau-devant-l-arbitrage-international>.

¹⁷⁰² ANONYME, 2017, « Parc Dounia : l'expérience du divertissement et de l'agriculture », *El Watan*

officiellement requalifié depuis 2017 en ferme-pilote ¹⁷⁰³, un statut qui exclut la possibilité pour un investisseur non algérien d'y obtenir une concession sur ces terres dont l'État algérien reste propriétaire ¹⁷⁰⁴.

Remarquons que le PDG d'Al Qudra à la date du lancement du projet oléicole au Maroc, Salah Salem bin Omair Al-Shamsi, alors président de la Chambre de commerce d'Abu Dhabi, est un ingénieur et homme d'affaires qui a fait carrière dans le secteur des hydrocarbures, en particulier la fourniture d'intrants aux industries pétrochimiques ¹⁷⁰⁵. En dehors du projet rapidement abandonné d'Al Qudra Olivoil et de projets avortés dans d'autres pays, son implication dans l'agro-industrie se limite au temps où il a présidé FERTIL, une joint-venture entre l'ADNOC et Total établie à Ruwais (sur le littoral occidental de l'émirat d'Abu Dhabi) pour produire des engrais azotés (ammoniac et urée) ¹⁷⁰⁶. Il n'est donc pas un spécialiste d'agriculture. Al Qudra a cependant annoncé en 2008 avoir signé un accord avec le gouvernement mauritanien pour pêcher jusqu'à 200 000 tonnes/an de poisson pélagique, une partie devant être congelée à bord et commercialisée dans les marchés internationaux sans débarquement à terre ¹⁷⁰⁷. C'est le seul projet émirati de pêche à l'étranger dont nous ayons connaissance.

Des projets doivent par ailleurs être repensés lorsqu'ils s'avèrent non rentables. C'est le cas des activités du groupe émirati Al Anhar au Soudan sur le site de Wad Rawah : la culture du blé et du sorgho ne générant pas de profits, elle a été abandonnée et remplacée par celle du riz ¹⁷⁰⁸. Pour des raisons probablement similaires, Jenaan a adopté successivement trois stratégies différentes en huit ans pour développer ses projets en Égypte, comme le résume l'ONG GRAIN :

« En 2007, Jenaan a obtenu les droits sur 67 500 ha dans les gouvernorats d'Oweinat et de Minya en Égypte et a investi en un premier temps 25 millions de dollars pour établir une ferme de 2 520 ha pour le fourrage et une usine d'alimentation animale en Égypte. En 2013, Jenaan annonçait qu'il changeait de stratégie et voulait abandonner la production de fourrage pour l'exportation et se lancer dans la production de blé pour le marché égyptien. L'entreprise n'a planté que sur une fraction de ses terres et en 2015, a annoncé qu'elle laissait le projet à des hommes d'affaire égyptiens, pour se consacrer à une exploitation de 40 000 ha dans le gouvernorat de Minya et y cultiver des olives et des palmiers à huile. » ¹⁷⁰⁹

De telles difficultés de production et de rentabilité ne concernent pas seulement les entreprises émiriennes. Le consultant Jérôme Lavandier, dans un article pour *Le Déméter 2020*, laisse même entendre que les investisseurs originaires des monarchies arabes du Golfe qui ont pris le contrôle de terres arables à l'étranger sont une majorité à dresser un bilan négatif de ces investissements, tant sur le plan productif que financier. Le fonds qatarien Hassad Foods aurait par exemple accumulé 16 millions de dollars de pertes entre 2008 et 2018, ce

(Alger), mis en ligne le 29 mars 2017 sur <http://agroecologie-algerie.org/parc-dounia-lexperience-du-divertissement-et-de-lagriculture> et consulté le 26 janvier 2021.

¹⁷⁰³ *Ibid.*

¹⁷⁰⁴ Un avant-projet de loi qui prévoyait la possibilité de concéder des terres dans les fermes-pilotes à des investisseurs étrangers a suscité un tollé en 2018 et a été abandonné sur décision du président Abdelaziz Bouteflika. Cf. par ex. Youcef SALAMI, 2018, « Pas d'investisseurs étrangers dans les fermes », *Liberté* (Alger), mis en ligne le 19 mai 2018 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.liberte-algerie.com/actualite/pas-dinvestisseurs-etrangers-dans-les-fermes-293150> ; ou Bouzid CHALABI, 2018, « Les fermes pilotes à l'abri de toute convoitise », *L'Expression* (Alger), mis en ligne le 28 mai 2018 sur <http://www.lexpressiondz.com/nationale/les-fermes-pilotes-a-labri-de-toute-convoitise-293280> et consulté le 26 janvier 2021.

¹⁷⁰⁵ ADNOC, 2014, "Oil and gas services in Abu Dhabi", *The Business Year*, Abu Dhabi, consulté en ligne le 25 janvier 2021 sur <https://www.thebusinessyear.com/uae-abu-dhabi-2014/oil-gas-services-in-abu-dhabi/forum>.

¹⁷⁰⁶ LIWA PETROLEUM & INDUSTRIAL SUPPLIES, 2020, "About the Chairman H.E. Engineer Salah Salem bin Omair Al Shamsi", *Liwa Group*, <http://www.groupliwa.com/aboutchairman.html>, consulté le 25 janvier 2021.

¹⁷⁰⁷ Nadia BENYOUREF, 2008, *op. cit.*

¹⁷⁰⁸ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 229.

¹⁷⁰⁹ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 41.

qui l'a conduit à renoncer à une partie de son portefeuille foncier, en particulier en Australie ¹⁷¹⁰.

Nous avons vu que pour les investissements émiratis à l'étranger dans lesquels l'État joue un rôle-clé voire initie lui-même le projet, la position du littoral des É.A.U. comme région-charnière est le point d'appui des stratégies déployées. Ceci est beaucoup moins vrai pour les cas que nous venons d'étudier, ce qui peut s'expliquer par le constat que nous venons de dresser : nombre de ces projets n'ont pas pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire des É.A.U. En conséquence, les circulations depuis les É.A.U. vers les pays qui reçoivent les investissements se limitent le plus souvent à des flux financiers, donc immatériels, indifférents à la position du territoire émirati dans l'espace géographique.

Quand une partie de la production est destinée aux É.A.U. et l'autre partie commercialisée sur le marché européen, on voit se dessiner une région-charnière géographiquement située aux portes de l'Union européenne ou dans sa frange sud-orientale, entre les É.A.U. et le cœur économique de l'UE. L'équipement en infrastructures portuaires est là encore crucial dans la constitution de cet espace en région-charnière, notamment avec la prise de contrôle par la firme Al Dahra d'entrepôts stratégiquement situés dans des ports grecs. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant de constater que les plus grandes concentrations de terminaux portuaires et de plates-formes logistiques multimodales opérés par DP World en dehors des É.A.U. se trouvent en Europe orientale (sur les rives de la mer Noire et dans la vallée du Danube) ¹⁷¹¹ et dans la mégapole européenne (les ports de la Northern Range et l'espace rhénan) ¹⁷¹².

Dans les cas où une partie de la production transite par les É.A.U. mais est destinée à un autre pays, ce n'est pas Abu Dhabi ou Dubaï, mais Fujairah, qui tient lieu de pivot. Ce n'est plus la région-charnière que nous avons identifiée qui est au cœur du dispositif, à savoir le littoral émirati du golfe Arabo-Persique, mais le littoral baigné par le golfe d'Oman. Une firme émirienne comme Al Dahra peut donc tirer profit de la géographie du territoire émirien, qui possède deux littoraux dont l'un est accessible depuis l'océan Indien sans franchir de détroit. Cet atout de la position de Fujairah a précédemment été exploité afin de faire du port de Fujairah un des principaux points de ravitaillement en fioul pour les navires de commerce qui empruntent cette section de la route maritime RTW (*round the world*) entre l'Europe et l'Asie orientale. On ne peut toutefois pas parler de région-charnière pour Fujairah comme l'aurait fait Gottmann puisque la ville de Fujairah, coupée du cœur économique et démographique des É.A.U. par la chaîne des monts Hajar, est la seule grande ville de l'émirat du même nom, elle n'est pas une métropole à l'échelle des É.A.U. et encore moins à l'échelle d'un espace plus vaste.

**

Les éléments que nous avons rassemblés sont insuffisants pour affirmer que la projection des entreprises émiraties à l'étranger aurait précédé l'élaboration d'une stratégie d'État à ce sujet. Dans l'ensemble, les firmes émiraties de l'agro-business ont adapté leurs activités aux évolutions des politiques gouvernementales, notamment la politique de l'eau. L'État les a accompagnées pour que cette adaptation soit un succès, un soutien qui n'est pas de trop pour elles au regard du nombre de projets infructueux. Si l'externalisation paraît bien, dans son principe, être une réponse à des changements politiques, nous avons toutefois montré que le détail des investissements réalisés à l'étranger reste très souvent à l'initiative

¹⁷¹⁰ Jérôme LAVANDIER, 2020, *op. cit.*, p. 296.

¹⁷¹¹ Odessa et Chernomorsk en Ukraine, Constanta (Constanza) en Roumanie, Novi Sad en Serbie, Yarimca en Turquie, Limassol et Nicosie à Chypre. Cf. <https://www.dpworld.com/about-us/our-locations>, consulté le 27 juin 2021.

¹⁷¹² Des terminaux à Londres, au Havre, à Anvers, Rotterdam, Liège, Mannheim, Stuttgart, Bâle ou encore Zurich. *Ibid.*

des entreprises elles-mêmes ; le cas de Toshka, où l'État a acquis des terres à cultiver avant de les confier à une entreprise, n'est pas la règle mais l'exception. Le concept de semi-autonomie paraît donc tout à fait adapté pour décrire les relations de l'État, des firmes de l'agro-business et des entreprises des autres secteurs de l'économie émirienne.

De plus, l'externalisation en règle générale se présente davantage comme la conséquence indirecte d'arbitrages politiques que comme une stratégie volontariste de l'État, et la sécurité alimentaire semble moins souvent un objectif réel qu'une caution avancée par les entreprises porteuses de projets pour faire accepter leurs investissements dans les pays-cibles et pour obtenir le soutien financier ou diplomatique des autorités gouvernementales émiraties. Il est donc temps de s'interroger sur la réalité et les enjeux des discours qui défendent ou combattent ces investissements au nom des principes de souveraineté alimentaire ou de lutte contre l'impérialisme.

IV-2.2. L'externalisation : un droit des É.A.U. ou une pratique néocoloniale ?

La section précédente a montré que les autorités politiques émiraties ont accompagné les entreprises dans leur projection à l'étranger davantage qu'elles ont décidé et planifié cette externalisation. Le déploiement des firmes émiraties de l'agro-business étant en grande partie une conséquence de la politique gouvernementale de l'eau, le droit des É.A.U. d'invoquer leur droit à la souveraineté alimentaire ¹⁷¹³ peut cependant être invoqué à ce titre. Nous avons néanmoins montré que la préservation de la ressource du pays en eau est avant tout un élément de discours et qu'il s'agit plutôt en réalité d'une redistribution de la ressource au profit des secteurs économiques les plus porteurs de croissance. Par ailleurs, de nombreux projets dans lesquels des entreprises émiraties investissent ne sont pas voués à exporter des produits agricoles et alimentaires vers les É.A.U. Pour certains, les produits sont destinés au marché du pays-cible, mais cela suffit-il à considérer que ces investissements contribuent à la sécurité alimentaire des pays qui les reçoivent, ou s'agit-il, comme le dénoncent des opposants à ces projets, d'une forme d'impérialisme ?

-Entre la souveraineté alimentaire des É.A.U. et celle des pays-cibles

Affirmer que l'externalisation de la production agricole et alimentaire des É.A.U. constitue une stratégie d'État – ce qui n'est que partiellement vrai comme nous l'avons montré – peut permettre au pays d'avancer que les investissements émiratis à l'étranger sont légitimés par son droit à la souveraineté alimentaire : l'argument consiste à dire que les É.A.U. ont besoin d'externaliser la production pour assurer leur sécurité hydrique. Nous avons là aussi déjà fait la part du discours officiel et de la réalité de la politique de l'eau aux É.A.U. Cette argumentation est donc bancale mais on ne peut pas pour autant en conclure que ceux qui la soutiennent sont hypocrites : peut-être avaient-ils vraiment espoir que ces IDE puissent atténuer la dépendance du pays aux importations par l'intermédiaire des marchés. C'est ce que laissent par exemple penser les projets initiaux de Jenaan et du gouvernement émirien sur les terres confiées à Al Dahra en Égypte. Nous avons vu dans la partie précédente de la thèse que l'appareil d'État n'est pas uni sur les questions de sécurité alimentaire et de gestion de l'eau. Le porte-parole de l'ADFCA, que nous avons rencontré en 2016, nous déclarait :

« Le gouvernement tente d'améliorer sa communication sur les raisons pour lesquelles des entreprises émiraties doivent investir à l'étranger pour assurer la sécurité alimentaire des É.A.U. Le gouvernement insiste aussi sur le fait que ces entreprises développent des terres vierges et non des terres qui ont été cultivées par d'autres avant d'être accaparées par les

¹⁷¹³ Cf. la partie 1 de la thèse, dans laquelle nous avons présenté le contenu de ce concept et son historique.

entreprises émiraties. » ¹⁷¹⁴

Cet argument semble avoir été développé pour répondre aux polémiques provoquées par l'acquisition de vastes étendues de terres en Afrique depuis le milieu des années 2000 par plusieurs investisseurs de la péninsule Arabique. L'insistance sur la mise en culture de « terres vierges » prouve que les autorités politiques et les directions des firmes émiraties sont conscientes de la puissance de ce que Jean Gottmann appelle l'iconographie, force qui, en réaction au mouvement venu de l'extérieur, permet à une communauté d'affirmer son identité à l'intérieur d'un compartiment de l'espace géographique, qu'elle s'approprie ¹⁷¹⁵.

Des gouvernements, notamment dans la bande sahélo-soudanienne, reprennent l'argument de la mise en culture de terres « vierges » – il s'agit plus exactement de terres qui n'ont pas de propriétaire officiellement déclaré – et saluent les projets de développement portés par les firmes transnationales comme porteurs de progrès, non plus pour la sécurité alimentaire des É.A.U. mais pour celle des pays qui reçoivent leurs investissements ¹⁷¹⁶. Ces gouvernements sont encouragés par la Banque mondiale, qui incite « les pays pourvus de surfaces agricoles à les vendre ou à les louer, en modifiant leur législation sur le foncier ». L'institution considère que cela peut être « une opportunité économique susceptible de faire décoller leur agriculture, et une source de financement permettant d'alléger l'endettement public, d'engager des dépenses d'infrastructures » ¹⁷¹⁷.

En 2014, des ministres zambiens et ghanéens se sont rendus à Abu Dhabi dans le but d'attirer des investissements agricoles dans leur pays, arguant que ces investissements aideraient leur agriculture à se moderniser et amélioreraient par conséquent la sécurité alimentaire des populations. Au Ghana, il a même été question d'offrir gratuitement à des investisseurs des terres cultivées par des prisonniers et dont le produit sert à nourrir les détenus. En Zambie, le gouvernement a mis en avant quelques chiffres pour justifier sa démarche : seuls 14 % des 70 millions d'hectares de terres arables du pays sont cultivées, par 1,5 million de paysans mais seulement 500 exploitations commerciales ¹⁷¹⁸.

La présentation des investissements étrangers comme un progrès pour la sécurité alimentaire des pays qui accueillent ces investissements ne peut avoir de crédit que si une part importante de la production soit destinée aux pays en question. Al Dahra et Jenaan ont dû s'engager en 2016 à ce que 30 % des surfaces qu'elles cultivent dans la région de Toshka soient consacrées à du blé destiné au marché égyptien. Les deux entreprises émiraties peuvent faire de cette contrainte une opportunité pour leur développement dans d'autres pays. Ces agro-holdings peuvent s'appuyer sur l'exemple de Toshka pour faire valoir que leurs investissements « contribuent à la sécurité alimentaire des pays hôtes » ¹⁷¹⁹. Les investisseurs doivent en effet faire face aux accusations portées par les organisations opposées à leurs projets, qui les dénoncent comme un accaparement des terres. Le responsable de la communication de l'ADFCA nous déclarait en octobre 2016 :

« Le gouvernement soutient des entreprises privées émiraties et vérifie que les investissements sont éthiques car l'image des É.A.U. est engagée. Les entreprises se heurtent à une opposition parce que la population et les ONG ne savent pas que ces entreprises

¹⁷¹⁴ Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁷¹⁵ Cf. Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

¹⁷¹⁶ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*

¹⁷¹⁷ Thierry POUCH, 2011, « Accaparer des terres : opportunité économique ou nouvelle forme d'impérialisme ? », *Economies et Sociétés*, n° 45, février 2011, Paris, Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), p.19.

¹⁷¹⁸ Veronica BROWN, David STAMP, 2014, "African states seek new farmland deals without problems of past", *Reuters*, mis en ligne sur <https://www.reuters.com/article/gulf-africa-food-idUSL5N0LA0HO20140206> le 6 février 2014, consulté le 6 septembre 2021.

¹⁷¹⁹ AL DAHRA, 2020, "Citizenship", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview/citizenship>, consulté le 17 février 2020.

développent les territoires et créent des emplois. [...] Les investisseurs voyagent avec des représentants des autorités des É.A.U. dans des missions gouvernementales à l'étranger pour créer des liens de confiance et montrer qu'ils ont une éthique. Le gouvernement essaie d'améliorer sa communication sur les raisons pour lesquelles les entreprises des É.A.U. investissent à l'étranger. [...] Il s'agit d'un modèle tout à fait nouveau, les populations et les ONG ont besoin de temps pour le comprendre. » ¹⁷²⁰

Al Dahra peut donc utiliser sa production de blé à Toshka pour le marché égyptien comme argument pour répondre aux critiques formulées par des ONG telles que Grain, Via Campesina et d'autres ¹⁷²¹, qui accusent les investisseurs dans les terres agricoles à l'étranger de mettre en péril la sécurité alimentaire des pays cibles et de porter atteinte à leur souveraineté alimentaire. Cet argument peut aider Al Dahra à faciliter ses investissements dans d'autres pays en se forgeant une image d'entreprise responsable et en dissipant les inquiétudes soulevées par ses activités.

L'argument de la mise en culture de terres vierges ne correspond pas à la réalité de tous les investissements émiratis, loin s'en faut. Les investisseurs sont là aussi attentifs à leur communication afin que leurs projets apparaissent bénéfiques aux territoires dans lesquels ils se positionnent. Dans le cadre de la reprise de PKB en Serbie, par exemple, Al Dahra semble avoir réussi à se forger une image d'entreprise éco-responsable en Serbie, en partie grâce à ses partenariats avec des associations d'activistes environnementaux et d'utilisateurs des rivières de la région (kayakistes, pêcheurs). Al Dahra a collaboré avec ces associations pour planifier le traitement des déchets et des eaux usées de ses fermes afin de réduire la pollution causée par ses activités ¹⁷²². Al Dahra a également décidé de valoriser les déjections issues de ses élevages en construisant dix centrales au biogaz, qui est l'une des énergies renouvelables les plus coûteuses à mettre en œuvre ¹⁷²³. On peut imaginer que le parcours personnel du directeur général de PKB nommé par Al Dahra n'est pas étranger à cette décision : Vojin Lazarević a en effet fait fortune en créant une société de distribution d'électricité dans les années 2000.

L'argument de la création d'emplois peut être lui aussi mis en doute. Sur 1 706 emplois, plus de 400 ont été supprimés lors de la reprise de PKB par Al Dahra ¹⁷²⁴. Quant à la main-d'œuvre employée à Toshka par Al Dahra et sa voisine saoudienne Al Rajhi, elle ne dépasserait pas 200 personnes ¹⁷²⁵.

Dans des notes publiées par le CIHEAM, Sébastien Abis et Paula Cusi ne cherchent pas à minorer le manque généralisé de transparence sur les investissements transnationaux dans les actifs agricoles et la fragilisation fréquente des conditions d'existence des populations qui vivent sur les territoires qui supportent ces investissements, mais ils appellent à ne pas en avoir une perception uniquement négative :

¹⁷²⁰ Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁷²¹ Cf. par ex. GRAIN, 2008, "Seized : The 2008 landgrab for food and financial security", *Grain*, <https://www.grain.org/article/entries/93-seized-the-2008-landgrab-for-food-and-financial-security>, mis en ligne le 24 octobre 2008, consulté le 25 mars 2020 ; LA VIA CAMPESINA, 2011, "La Via Campesina opposes land grabbing at the UN Committee on Food Security", *La Via Campesina*, <https://viacampesina.org/en/la-via-campesina-opposes-land-grabbing-at-the-un-committee-on-food-security/>, mis en ligne le 14 juillet 2011, consulté le 25 mars 2020.

¹⁷²² EKO-PANČEVAČKI RIT, 2019, message posté sur Facebook le 8 août 2019, consulté le 26 mars 2020, <https://www.facebook.com/ekoudruzenje.borca/posts/2968483176558983>.

¹⁷²³ TANJUG, 2019, "Al Dahra gradi biogasna postrojenja u Beogradu" (Al Dahra to build biogas plants in Belgrade), *Blic*, <https://www.blic.rs/biznis/privreda-i-finansije/al-dahra-gradi-biogasna-postrojenja-u-beogradu-novi-vlasnik-pkb-planira-izgradnju/ne87ll2>, mis en ligne le 16 novembre 2019, consulté le 25 mars 2020.

¹⁷²⁴ AMBASSADE DE FRANCE EN SERBIE (Service économique), 2018, *De l'autre côté de l'UE : nouvelles agro-agri de Serbie*, Lettre du conseiller agricole n° 5 (juin), p. 5-6, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/6d8e609a-1683-4c72-9cd5-1b5e774aa43b/files/04b0612e-7a92-46c5-bf0a-953e54cf3489>, consulté le 27 mars 2020.

¹⁷²⁵ Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, *op. cit.*

« À l'heure où la communauté internationale souligne le manque de ressources financières consacrées au développement agricole et rural, la condamnation unilatérale des investissements étrangers sur le foncier des pays en développement n'emprunte pas la voie opportune de la réflexion stratégique. Les investissements étrangers peuvent contribuer au développement du secteur agricole de ces pays (débouchés garantis, création d'emplois, construction d'infrastructures ou hausse de la productivité agricole) mais à condition qu'elles se fassent de manière transparente et qu'il existe un contrôle public pour maximiser l'intérêt public. En effet, les investissements peuvent être perçus comme des atouts car ils peuvent susciter une mobilisation de compétences et de moyens de production externes susceptibles de remédier aux freins structurels qui minent le développement agricole de certains PED. » ¹⁷²⁶

Dans cette logique, Atlantic Holding, co-dirigée par un Émirati et un Ghanéen, accompagne la présentation de ses cultures de maïs au Ghana de la mise en avant d'une organisation à but non lucratif qu'elle a créée : un centre de recherche et de formation en agro-industrie qu'elle a construit dans ce pays avec deux partenaires du Massachusetts, le MIT et la Kennedy School (l'école d'administration publique de Harvard). La société se vante par ailleurs d'avoir permis aux cultivateurs ghanéens de réaliser des économies d'échelle en ayant rassemblé des petits propriétaires terriens paysans, en modernisant l'agriculture et en faisant coopérer des entreprises privées, des organisations à but non lucratif, des agences de développement multilatérales et le secteur public ¹⁷²⁷. Il est vrai que l'agriculture ghanéenne est de façon générale peu productive et faiblement mécanisée ¹⁷²⁸ ; par conséquent, le centre de formation dit « à but non lucratif » construit par Atlantic Holdings sert en premier lieu les buts tout à fait lucratifs de cette société, qui doit former les paysans ghanéens à de nouvelles techniques de culture et à un nouveau type d'organisation du travail. La culture du maïs dans les plaines d'Afram en tant que culture commerciale (*cash crop*) ¹⁷²⁹, alors qu'il s'agit habituellement au Ghana d'une culture vivrière ¹⁷³⁰, est présentée par l'entreprise comme bénéfique pour le niveau de vie des paysans ¹⁷³¹ sans que cela soit questionné. La très probable transformation de paysans auparavant indépendants en salariés d'Atlantic Holding Farms and Processing et ses implications ne sont pas évoquées. Rien non plus sur les conséquences sociales, économiques ou environnementales du passage de la polyculture pluviale dans des exploitations de moins de 2 ha ¹⁷³² à la monoculture irriguée par pivot central sur une étendue de plus de 10 000 ha ¹⁷³³. La société ne dresse par ailleurs aucun bilan critique de la modernisation de l'agriculture à laquelle elle a oeuvré au Ghana, or on peut supposer qu'elle recourt aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires, dans un pays qui présente un taux d'utilisation d'engrais parmi les plus bas de l'Afrique subsaharienne ¹⁷³⁴. Ces produits pourraient avoir des conséquences sur la santé des travailleurs agricoles et des habitants des plaines d'Afram, directes par exposition à ces produits lors de leur épandage, ou indirectes par écoulement vers le lac Volta.

¹⁷²⁶ Sébastien ABIS et Paula CUSI, 2010, *op. cit.*, p. 7.

¹⁷²⁷ AFRICA ATLANTIC, 2012, *op. cit.*

¹⁷²⁸ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (FRANCE), s. d., « Ghana », *Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples*, p. 2-3, consulté sur <https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1607-ci-resinter-fi-ghana-v2.pdf> le 3 février 2021.

¹⁷²⁹ ATLANTIC TRUST HOLDING, 2015, "Atlantic Holding Farms and Processing Ltd", consulté le 3 février 2021 sur <http://atlantictrustholding.com>. Toutefois, le maïs n'est probablement pas une culture d'exportation mais plutôt une denrée destinée aux consommateurs urbains des villes ghanéennes : les exportations de maïs par le Ghana après 2010 n'ont jamais dépassé 10 000 t/an et ont même fini par passer sous la barre des 1 000 t/an, d'après Chatham House, consulté le 4 février 2021.

¹⁷³⁰ Au même titre que les autres céréales cultivées dans le pays (riz, mil, sorgho) et les racines et tubercules (manioc, taro, igname). Les cultures commerciales du Ghana sont principalement le cacao et l'huile de palme, secondairement les noix de coco, les noix de cajou, l'hévéa, le coton, le café et certaines cultures fruitières. Cf. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (FRANCE), s. d., *ibid.*, p. 3.

¹⁷³¹ AFRICA ATLANTIC, 2012, *ibid.*

¹⁷³² MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (FRANCE), s. d., *ibid.*, p. 2.

¹⁷³³ AFRICA ATLANTIC, 2012, *ibid.*

¹⁷³⁴ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (FRANCE), s. d., *loc. cit.*

Au moins un exemple au Pakistan présente des similitudes avec celui du Ghana. Au Pakistan, dans le district de Mirpurkhas (dans le Sind), la compagnie Al Dahra loue au propriétaire des terres du village de Sayed Khadim Ali Shah 500 acres (environ 200 ha) autrefois dédiées à l'agriculture vivrière. Ces terres sont aujourd'hui utilisées pour cultiver de la luzerne et de l'herbe de Rhodes destinées à l'exportation vers les É.A.U. Les paysans, auparavant métayers du propriétaire terrien pakistanais, se sont trouvés obligés de devenir salariés d'Al Dahra, et beaucoup ont perdu leur emploi à la suite de la mécanisation de l'agriculture introduite par la compagnie abu-dhabienne. Le fourrage produit appartient à Al Dahra et les cultivateurs ne peuvent donc pas l'utiliser pour nourrir leurs propres troupeaux ¹⁷³⁵.

L'exemple ghanéen et l'exemple pakistanais montrent certes que la production agricole de ces terres augmente, mais celle-ci n'est plus destinée à nourrir ceux qui les cultivent, d'autant plus qu'elle ne leur appartient plus puisque les terres sont cultivées pour le compte d'une firme. Dans ces conditions, affirmer que de tels investissements accroissent la sécurité alimentaire dans les territoires qui les accueillent n'est tenable que dans un cadre théorique qui identifie l'insécurité alimentaire au risque de pénurie. Nous avons longuement critiqué cette vision du problème de l'alimentation dans la partie 1 de la thèse. Il est intéressant de voir comment le discours tenu par les entreprises comme Atlantic Holding et les gouvernements qui soutiennent leurs investissements s'inscrit toujours dans la ligne directrice issue de la Conférence de l'alimentation de 1974 : dans ce discours, l'insécurité alimentaire reste avant tout un problème d'insuffisance de la production agricole, et la solution du problème consiste à faire prendre en charge la production et sa commercialisation par des firmes transnationales. Ces firmes ajoutent de nouvelles terres au réseau de leurs territoires productifs, qui s'étend maintenant aux pays du Sud, sous couvert d'*empowerment* des populations (nous avons là encore, en partie 3 de cette thèse, montré en quoi ce discours peut être critiqué). Le commerce international prévaut toujours sur l'autosuffisance alimentaire puisque les cultures vivrières sont évincées ou transformées en cultures d'exportation. À la circulation des produits agricoles et alimentaires s'est ajoutée la circulation des capitaux, notamment en direction des pays les moins développés, une financiarisation de l'agriculture qui a permis aux firmes émiraties du secteur de l'agro-industrie d'émerger sur la scène mondiale.

Tout en restant fidèle aux principes qui sous-tendent le concept de sécurité alimentaire tel qu'il a été défini en 1974, le discours qui présente les IDE comme bénéfiques pour la sécurité alimentaire des pays-cibles semble aussi avoir intégré la critique de ce discours par Amartya Sen. Rappelons que ce dernier minimise le poids des mauvaises récoltes dans l'explication des famines et explique principalement celles-ci par la perte des droits d'accès (*entitlements*) à la nourriture subie par les populations victimes ¹⁷³⁶. Le développement apporté par Atlantic Holding au Ghana paraît donc améliorer la situation : les récoltes sont plus élevées qu'auparavant grâce à la modernisation de l'agriculture et le niveau de vie des agriculteurs augmente également. Or rien ne dit que cela vient effectivement améliorer la sécurité alimentaire de ces derniers : si les récoltes tendent à la hausse, le risque d'une mauvaise année peut être accru par le passage de la polyculture à la monoculture (la monoculture pouvant par exemple accélérer la dévastation des cultures par des ravageurs), et les cultivateurs devraient dépenser leur salaire pour acheter une nourriture qu'ils produisaient auparavant pour eux-mêmes. Auraient-ils des ressources suffisantes pour s'approvisionner en ville, et ce alors que leurs besoins soudains provoqueraient probablement une hausse des prix ? Les marchés s'adapteraient-ils assez rapidement pour les approvisionner à temps ? Encore faudrait-il que les infrastructures de transport et d'entreposage soient suffisantes pour répondre à cette demande subite. À la lumière de cet

¹⁷³⁵ PESTICIDE ACTION NETWORK ASIA & PACIFIC (PAN AP), 2012, "Displacing farmers for grass production in Pakistan", mis en ligne sur <https://www.farmlandgrab.org/post/view/21176> le 17 octobre 2012, consulté le 6 septembre 2021.

¹⁷³⁶ Amartya SEN, 1977, *op. cit.*

exemple, on comprend pourquoi Peter Bowbrick considère qu'une politique de l'alimentation fondée sur le raisonnement d'Amartya Sen n'empêchera pas les famines et qu'elle risque même d'en provoquer ¹⁷³⁷.

-Les IDE émiratis de l'agro-industrie : un accaparement des terres dans le cadre d'une stratégie impérialiste ?

Si néocolonialisme il y a, le préfixe néo- mérite qu'on s'y arrête. La multiplication des IDE dans le foncier agricole à travers le monde se distingue de la conquête des « nouveaux mondes » par les Européens à l'époque moderne ou de l'âge des empires coloniaux du XIX^e et du début du XX^e siècle. Elle en diffère par ses acteurs et par ses procédés. Par ses acteurs car les prises de contrôle de terres ne sont plus seulement dirigées dans ce qu'on appelle aujourd'hui le sens Nord-Sud. Par ses procédés car, comme le note Thierry Pouch ¹⁷³⁸, « l'accaparement des terres » était alors « associé à un processus de colonisation totale, et non seulement agricole ». Les « républiques bananières » n'apparaissent pas non plus comme un précédent historique des situations observées de nos jours. L'expression, due à un roman de l'écrivain américain O. Henry (1904, *Cabbages and Kings*, publié en français en 1939 sous le titre *Présidents et bananes*), désigne un régime autoritaire fantoche, qui présente parfois une façade démocratique, mais régit en réalité par une oligarchie corrompue pour défendre les intérêts d'une multinationale (historiquement, l'entreprise américaine United Fruit Company en Amérique latine dans les premières décennies du XX^e siècle). Celle-ci prend le contrôle de vastes terres pour développer une monoculture tournée vers l'exportation en sous-payant les salariés des plantations. Les pays dans lesquels les firmes émiraties de l'agro-business investissent ne sont pas assimilables à des républiques bananières. S'il est indéniable, par exemple, que la monarchie marocaine entretient une relation privilégiée avec les pétromonarchies du Golfe (notamment les É.A.U., qui soutiennent financièrement et diplomatiquement le Maroc au Sahara occidental face au Front Polisario et à l'Algérie, mais aussi le Qatar, auquel le Maroc a apporté son aide face à l'embargo de l'Arabie saoudite et des É.A.U.), il serait ridicule de considérer que ce lien soumet la politique marocaine aux intérêts des pays du C.C.G. (le Maroc s'est par exemple retiré dès 2019 de la guerre au Yémen). C'est d'ailleurs avant tout les É.A.U. qui ont intérêt à se concilier le Maroc pour bénéficier de sa profondeur géostratégique vers l'Europe et bien sûr en Afrique (illustrée récemment par les négociations organisées au Maroc entre les administrations rivales de la Libye pour mettre un terme à la guerre civile commencée en 2011) ¹⁷³⁹. En ce qui concerne l'Égypte, si le maréchal Sissi peut être vu dans une certaine mesure comme un client des É.A.U. ¹⁷⁴⁰, on ne peut pas considérer que l'objectif des autorités émiriennes en Égypte est d'y assurer la prospérité d'Al Dahra et de Jenaan : nous avons au contraire souligné le caractère politique des investissements de ces deux firmes dans le pays, qui se poursuivent alors qu'ils ne seront peut-être jamais rentables.

La référence à la colonisation paraît surtout être le fait d'organisations internationales,

¹⁷³⁷ Peter BOWBRICK, 1999 (1985), *op. cit.*

¹⁷³⁸ Thierry POUCH, 2011, *op. cit.*, p. 16.

¹⁷³⁹ Aziz CHAHIR, 2020, « Le rapprochement Maroc-Émirats ? Une manœuvre aventureuse dans un désert saharien miné », *Middle East Eye*, mis en ligne le 10 novembre 2020 sur <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/maroc-emirats-diplomatie-sahara-occidental-m6-mbz>, consulté le 21 juillet 2021. Gérard VESPIERRE, 2021, « Émirats arabes unis : une stratégie diplomatique qui va du golfe Persique à l'Atlantique », *La Tribune*, mis en ligne le 26 janvier 2021 sur <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/emirats-arabes-unis-une-strategie-diplomatique-qui-va-du-golfe-persique-a-l-atlantique-874602.html>, consulté le 21 juillet 2021.

¹⁷⁴⁰ Marion GUENARD, 2014, « L'Égypte du président Al-Sissi sous perfusion des capitaux du Golfe », *Le Monde*, mis en ligne sur https://www.lemonde.fr/international/article/2014/06/06/l-egypte-du-president-al-sissi-sous-perfusion-des-capitaux-du-golfe_4433361_3210.html le 6 juin 2014, consulté le 21 juillet 2021.

gouvernementales (Jacques Diouf, alors directeur de la FAO, s'inquiète en 2008 de l'émergence d'un « pacte colonial » pour l'approvisionnement en matières premières agricoles des pays qui investissent dans le foncier en Afrique et en Asie ¹⁷⁴¹) et non-gouvernementales (comme Grain, par exemple). Lorsque ces institutions internationales ne sont pas impliquées dans la dénonciation d'un projet, les habitants des territoires concernés et qui s'y opposent à la réalisation de l'investissement étranger ne semblent pas recourir au lexique de la colonisation. Ils s'appuient plutôt sur la force de l'iconographie gottmannienne définie comme système de symboles par lequel une communauté s'identifie à un territoire. Lors de l'annonce du contrat entre l'État serbe et Al Dahra qui devait permettre à la holding émiratie d'acheter sept anciens combinats et devenir propriétaire de plus de 10 000 hectares de terres agricoles en Voïvodine (région du nord de la Serbie limitrophe de la Hongrie), l'opposition politique et un grand nombre de syndicats agricoles ont appelé les habitants de Voïvodine à se révolter contre cette prise de contrôle de leurs terres par un puissant groupe étranger ¹⁷⁴². Les opposants au projet d'Al Dahra ont souligné la concurrence déloyale que le groupe émirati allait imposer aux producteurs de la région. Le périodique *Republika* est allé jusqu'à mettre en garde sur le risque que la Voïvodine « retombe sous le régime des grandes propriétés latifundiaires voire du servage » ¹⁷⁴³ que la province avait connu lorsqu'elle faisait partie de l'empire des Habsbourg et que ses terres fertiles étaient exploitées par des familles nobiliaires. Bien que signé par le gouvernement serbe et ratifié par l'Assemblée nationale de Serbie, l'accord susdit entre l'État serbe et Al Dahra n'a jamais été appliqué ¹⁷⁴⁴. Anciennement la région la plus riche de Yougoslavie et habitée par plusieurs populations non serbes, dont une importante minorité hongroise, la Voïvodine a une forte tradition de mobilisation et d'hostilité envers l'État central depuis la centralisation décidée en 1995 par Slobodan Milošević. En 2011 et 2012, les agriculteurs de Voïvodine ont protesté à plusieurs reprises contre la réduction des subventions d'État à l'agriculture, puis contre la réforme du système d'aides d'État, bloquant les routes régionales et menaçant de paralyser Belgrade avec leurs tracteurs ¹⁷⁴⁵. La force de l'iconographie gottmannienne se révèle dans l'exemple de l'opposition victorieuse aux investissements d'Al Dahra en Voïvodine : les syndicats agricoles ont appelé à la mobilisation des habitants et non des seuls agriculteurs ; la presse s'est référée à l'histoire particulière de la région afin de la présenter comme un territoire dont la défense concerne tous ses habitants. On peut aussi voir la force représentée par l'iconographie à

¹⁷⁴¹ Javier BLAS, 2008, « UN warns of food 'neo-colonialism' », *Financial Times*, mis en ligne le 20 août 2008 sur <https://www.ft.com/content/3d3ede92-6e02-11dd-b5df-0000779fd18c> et consulté le 21 juillet 2021.

¹⁷⁴² Brahim KAS, Barthélemy COURMONT, 2016, « Les investissements arabes en Serbie : réalité économique ou politique ? », *Géoéconomie*, 2016/2, n° 79, p. 95-109, DOI : 10.3917/geoec.079.0095, consulté en mars 2020.

¹⁷⁴³ Živan LAZIC, 2013, « Serbie : les Émirats arabes unis à l'assaut des riches terres de Voïvodine », *Republika*, trad. Jovana Papović, mis en ligne le 20 février 2013 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-lesemirats-arabes-unis-a-l-assaut-des-riches-terres-de-voivodine>, consulté le 24 mars 2020.

¹⁷⁴⁴ INSAJDER, 2018, *op. cit.*

¹⁷⁴⁵ D. UROSEVIC, 2009, « Voïvodine : les oligarques, nouveaux grands propriétaires fonciers », *Dnevnik*, trad. Jasna Andjelić, mis en ligne le 10 mars 2009 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/voivodine-les-oligarques-nouveaux-grands-proprietaires-fonciers>, consulté le 24 mars 2020. Vesela LALOS, 2011, « Serbie : comment Belgrade a pillé les richesses de la Voïvodine », *Danas*, trad. Persa Aligrudić, mis en ligne le 16 septembre 2011 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-comment-belgrade-a-pille-les-richesses-de-la-voivodine>, consulté le 24 mars 2020. B92, 2011, « Serbie : le gouvernement finit par céder aux agriculteurs », trad. Simon RICO, mis en ligne le 3 juin 2011 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-le-gouvernement-finit-par-ceder-aux-agriculteurs>, consulté le 25 mars 2020. B92, 2012, « Serbie : les agriculteurs bloquent les routes de Voïvodine », trad. Florentin CASSONNET, mis en ligne le 26 avril 2012 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-les-agriculteurs-bloquent-les-routes-de-voivodine>, consulté le 25 mars 2020.

travers l'exemple algérien du parc Dounia qui a été officiellement requalifié depuis 2017 en ferme-pilote, un statut qui exclut la possibilité pour un investisseur non algérien d'y obtenir une concession sur ces terres dont l'État algérien reste propriétaire. Un avant-projet de loi qui prévoyait la possibilité de concéder des terres dans les fermes-pilotes à des investisseurs étrangers a suscité un tollé en 2018 et a été abandonné sur décision du président Abdelaziz Bouteflika ¹⁷⁴⁶.

Si la notion de néo-colonialisme convient mal à l'analyse, les pratiques d'accaparement des terres sont cependant maintes fois avérées. En Éthiopie, par exemple, de larges surfaces de terres arables ont été transférées à des investisseurs étrangers par le gouvernement, qui n'hésite pas à envoyer l'armée pour déplacer de force les populations des terres concernées ¹⁷⁴⁷. Les bénéficiaires sont notamment Saudi Star et la compagnie indienne Karuturi, ainsi que des compagnies américaines, européennes et israéliennes, dont la production ne concerne pas seulement l'alimentation mais aussi l'industrie textile et la production d'agrocarburants. Pour ce qui est des entreprises émiriennes, Jenaan élève en Éthiopie des bovins pour l'exportation d'animaux sur pied et pour la production de lait et l'exportation de poudre de lait ¹⁷⁴⁸. Ces transferts sont facilités par le code foncier : depuis la réforme agraire des années 1970, les terres agricoles, biens collectifs, sont de fait la propriété de l'État, qui accorde l'accès à celles-ci et qui, depuis 1996, peut les mettre en location. Le pays dispose par ailleurs de ressources en eau considérables auxquelles les investisseurs étrangers dans le foncier agricole ont un accès illimité ¹⁷⁴⁹.

Le concept d'impérialisme reste d'actualité pour décrire les acquisitions foncières agricoles internationales à l'échelle globale. Dans le fait que la terre en tant que facteur de production devienne à son tour délocalisable et qu'elle puisse être convertie en actif pour diversifier les portefeuilles d'investisseurs dans l'immobilier, l'économiste Thierry Pouch voit un approfondissement de la *disembeddedness* conceptualisée par Karl Polanyi en 1944 dans *La Grande Transformation* :

En acquérant des hectares de terres cultivables, majoritairement dans les pays de l'hémisphère Sud, les investisseurs font de la marchandise échangée – la terre – un objet de transaction, une chose inerte, échappant *ipso facto* aux relations sociales qui, jadis, furent le substrat d'identités, d'équilibres, de croyances... La terre est en quelque sorte désocialisée ou, pour l'exprimer à la façon de Karl Polanyi, « désencastrée ». Elle n'est plus le pivot du système social. Ces appropriations de terres constituent des formes modernes d'expropriation des paysans, à l'image du mouvement des *enclosures* tant décrites par Karl Marx dans le chapitre du *Capital* dédié à « l'accumulation primitive du capital ». Le processus actuel d'acquisition de terres met en quelque sorte au jour une recomposition des rapports sociaux de production et une extension des formes de l'accumulation primitive du capital à l'échelle mondiale. Les convoitises des puissances capitalistes sur les terres cultivables corroborent le fait que la coupure radicale enclenchée à la fin du XVIII^e siècle entre l'économie et le tissu social semble se poursuivre sans relâche. ¹⁷⁵⁰

En parlant de la terre « substrat d'identités, d'équilibres, de croyances », Thierry Pouch, probablement sans le savoir, formule une définition possible de l'iconographie gottmannienne. Or nous venons de montrer que c'est sur cette force que s'appuient les habitants des terres ciblées par des projets d'investissement quand ils s'opposent à ces derniers. Sur ce plan, l'*embeddedness* est par conséquent une expression de l'iconographie. Elle n'apparaît pas comme un acquis mais comme une construction sociale élaborée dans la lutte pour résister aux forces du mouvement déployées à l'échelle globale. Lorsque les acteurs de cette construction et de cette lutte sont victorieux dans leur opposition à l'IDE alors que le gouvernement de leur pays appelait cet investissement de ses vœux, le concept d'espace mésoéconomique semble tout à fait pouvoir s'appliquer au territoire défendu par ses

¹⁷⁴⁶ Cf. par ex. Youcef SALAMI, 2018, *op. cit.* ; ou Bouzid CHALABI, 2018, *op. cit.*

¹⁷⁴⁷ STIENNE Agnès, 2015, *ibid.*

¹⁷⁴⁸ JENAAN, 2017, "Ethiopia", *jenaan.com*, <http://www.jenaan.com/project/ethiopia>, consulté le 29 juin 2021.

¹⁷⁴⁹ STIENNE Agnès, 2015, *ibid.*

¹⁷⁵⁰ Thierry POUCH, 2018, « L'appropriation des terres agricoles, nouvelle étape de la mondialisation », *L'Économie politique*, 2e trim. 2018, p. 29.

habitants.

Selon Thierry Pouch, c'est de néo-impérialisme plutôt que de néo-colonialisme qu'il faut parler pour désigner les acquisitions foncières agricoles internationales, car les acquéreurs poursuivent des fins économiques sans chercher à prendre le contrôle des structures étatiques ¹⁷⁵¹. Peut-on alors qualifier de néo-impérialistes les entreprises émiraties qui investissent dans le foncier agricole à l'étranger ? Nous pouvons répondre par l'affirmative, même si nous avons vu à quel point il est difficile d'opérer une distinction claire entre logique privée des stratégies de firmes de l'agro-industrie et politique de puissance inscrite dans un agenda étatique. Nous nous proposons de mieux comprendre cet entremêlement et ses enjeux à l'aide du cadre conceptuel de l'économiste américain John R. Commons.

-Des stratégies entrepreneuriales complexifiées par un nécessaire compromis entre des objectifs économiques et sociaux

Les investissements d'Al Dahra et Jenaan en Égypte et d'Al Dahra en Serbie sont les projections de firmes émiraties de l'agro-industrie à l'étranger que nous avons le mieux réussi à documenter. Nous pouvons prouver, à l'aide du cadre conceptuel de John R. Commons, que ces opérations d'Al Dahra sont le résultat de compromis entre des objectifs économiques et sociaux. Ce compromis permet de mieux comprendre pourquoi les chercheurs peinent à établir si la stratégie de développement des entreprises qui investissent dans l'agriculture à l'étranger vise avant tout à maximiser leurs profits. Dans son article "Understanding Agro-Holdings in Russia: A Commonsian Analysis" que nous avons déjà cité ¹⁷⁵², Pascal Grouiez explique qu'une agro-holding comme Bonduelle, qui opère en Russie et dont les capitaux proviennent d'un autre pays (en l'occurrence : la France), essaie d'être « aussi indépendante que possible de transactions de répartition qui l'obligeraient à être plus attentive à la redistribution des richesses dans les régions où ses activités sont situées », et « d'éviter autant que faire se peut les interactions avec les autorités locales et les propriétaires fonciers » ¹⁷⁵³. En termes gottmanniens, on pourrait dire que le mouvement des capitaux des agro-holdings suscite en réaction une iconographie, une force manipulée ici par la classe politique et les propriétaires de la terre et qui se traduit par l'imposition de préoccupations d'ordre social à la firme venue de l'étranger.

En appliquant le cadre théorique de Commons à l'exemple des investissements d'Al Dahra et de Jenaan dans la région de Toshka, plusieurs transactions stratégiques peuvent être observées. Nos sources ne montrent aucune transaction de direction, mais nous pouvons supposer leur existence puisque Al Dahra et Jenaan doivent convaincre des ouvriers agricoles de venir travailler dans une région désertique, loin de la vallée du Nil où se concentrent la population et les activités ¹⁷⁵⁴. Plusieurs transactions de marchandage bénéfiques pour Al Dahra et Jenaan paraissent avoir été obtenues en contrepartie de transactions de répartition qui, pour leur part, satisfont les exigences gouvernementales, qu'elles émanent du gouvernement d'Abou Dhabi, du gouvernement fédéral des É.A.U. ou du gouvernement égyptien. En ce qui concerne les transactions de répartition entre les entreprises émiraties et le gouvernement égyptien, nous savons qu'Al Dahra a dû réaliser des efforts financiers importants pour développer les nouvelles terres cultivées à Toshka et les rendre accessibles par la construction d'une route ¹⁷⁵⁵. Al Dahra et Jenaan ont également dû garantir au

¹⁷⁵¹ Intervention de Thierry POUCH dans « Cultures Monde », émission du 21 février 2019. On retrouve cette distinction d'avec la colonisation dans Thierry POUCH, 2018, *loc. cit.*

¹⁷⁵² Pascal GROUIEZ, 2018, *op. cit.*

¹⁷⁵³ *Ibid.*, p. 1030.

¹⁷⁵⁴ Maha EL DAHAN, Maggie FICK, 2014, *op. cit.*

¹⁷⁵⁵ Aleksey BESKLETKO, Anna OMBODI, 2018, *op. cit.*

gouvernement égyptien la livraison de blé ¹⁷⁵⁶. En échange, les deux entreprises ont pu négocier le droit de cultiver de la luzerne et d'en exporter une partie. Cette transaction avec le gouvernement égyptien est directement liée à d'autres transactions, cette fois avec le gouvernement d'Abu Dhabi et le gouvernement fédéral des É.A.U. Al Dahra et Jenaan ont dû s'engager, dans une transaction de répartition, à rester à Toshka pour participer au développement du projet de « nouvelle vallée » égyptienne, et à expédier une partie de leur production aux É.A.U. Les deux entreprises émiraties ont également dû accepter de ne pas pouvoir cultiver de la luzerne sur le sol des É.A.U. afin de permettre au gouvernement de réaffecter les ressources en eau du pays. Ce faisant, Al Dahra et Jenaan acceptent de servir divers objectifs qui relèvent à la fois de la politique intérieure et de la politique étrangère des É.A.U. En échange, elles ont pu négocier un prix d'achat très avantageux pour son fourrage auprès de l'ADFCA ¹⁷⁵⁷. Les transactions de répartition entre Al Dahra et le gouvernement d'Abu Dhabi sont singulières puisque le président de la société mère d'Al Dahra est un membre de la famille régnante de l'émirat d'Abu Dhabi ¹⁷⁵⁸, dont sont issus des membres clés du gouvernement d'Abu Dhabi et de nombreux ministres du gouvernement fédéral des É.A.U. Ces transactions sont donc des arbitrages internes au sein de la famille régnante plutôt qu'une véritable action collective qui limiterait l'action individuelle, comme c'est supposément le cas des transactions de répartition dans le cadre théorique commonsien. Quant à Jenaan ¹⁷⁵⁹, ses trois directeurs appartiennent au clan Al-Falasi dont est issue la dynastie Al Maktoum qui règne sur Dubaï, aux Al-Otaiba qui sont une très ancienne famille de marchands d'Abu Dhabi, et aux Awamir, alliés séculaires de la tribu des Bani Yas dont font partie les familles régnantes de Dubaï et d'Abu Dhabi.

Commons affirme par ailleurs qu'une transaction n'est pas seulement le transfert physique d'un bien mais que le transfert du contrôle légal précède le contrôle physique ¹⁷⁶⁰. La distinction de ces deux contrôles et leur ordre permettent de comprendre pourquoi un nombre important d'accords entre des investisseurs et les gouvernements de pays-cibles ne sont finalement pas mis en œuvre. Entre autres, les ambitieux projets agricoles de la société de capital-investissement dubaïote Abraaj au Pakistan, annoncés en 2008, semblent n'avoir jamais pu se concrétiser faute d'avoir pu s'assurer les droits sur les terres convoitées ¹⁷⁶¹. Commons situe sa réflexion sur ce qu'il appelle le « capitalisme raisonnable » dans le contexte d'un conflit entre la responsabilité individuelle des employeurs et leur responsabilité sociale ¹⁷⁶², un conflit qui apparaît clairement lorsqu'une firme émiratie se présente pour reprendre des exploitations agricoles appartenant à un État, ce qui peut notamment être le

¹⁷⁵⁶ Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁷⁵⁷ Entretien, 31 octobre 2017, avec le directeur du centre de l'ADFCA à Wahat al-Sahraa, Al Quaa, émirat d'Abu Dhabi. Entretien, 1^{er} novembre 2017, avec des cadres de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁷⁵⁸ Il s'agit comme nous l'avons dit de Cheikh Hamdan bin Zayed Al Nahyan. Cf. AL DAHRA, 2020, "Affiliates", *Al Dahra*, <https://www.aldahra.com/en-us/company-overview/affiliates>, consulté le 17 février 2020.

¹⁷⁵⁹ JENAAN, 2017, "Our Projects", *jenaan.com*, <http://www.jenaan.com/projects>, consulté en octobre 2018.

¹⁷⁶⁰ Voir par ex. **Christophe BEURAIN, Muriel MAILLEFERT, Olivier PETIT, 2010**, « Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de John R. Commons ? », *Revue Interventions économiques*, n° 42, <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1227>.

¹⁷⁶¹ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 225, d'après des entretiens réalisés en 2009 à Dubaï avec des cadres de la Banque islamique de développement et un cadre d'une entreprise spécialisée dans l'irrigation.

¹⁷⁶² COMMONS John R. (1934) 1990, *op. cit.*, cité par Laure BAZZOLI, Thierry KIRAT, 2008, « Le capitalisme raisonnable et la responsabilité de l'emploi : entre responsabilité individuelle et responsabilité sociale de l'entreprise. Quelle actualité de la controverse Commons/Morton ? », communication, symposium *Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J.R. Commons*, Université Laval (Québec), 16-17 Octobre 2008, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00457626/document>.

cas dans des pays anciennement socialistes. Le tableau ci-dessous permet ainsi d'analyser la situation dans laquelle se trouvait l'État serbe au moment où l'accord initial entre le gouvernement serbe et Al Dahra pour l'achat de fermes en Voïvodine a été conclu, et de comprendre les motifs de l'abandon de ce projet.

Dans ce tableau, « responsabilité individuelle » doit être pris dans un sens large puisque les individus en question sont en fait des personnes morales. La notion de « responsabilité sociale » met en évidence la pression exercée sur l'État (et sur Al Dahra) par la société, telle que l'entend Commons, c'est-à-dire une action collective qui vise à contrôler l'action « individuelle »¹⁷⁶³.

Le tableau montre que la transformation d'un reliquat de l'économie socialiste pour l'intégrer au capitalisme et lui permettre d'évoluer dans l'économie de marché génère un conflit de valeurs. Commons explique que c'est la sélection d'une ou plusieurs de ces valeurs comme « valeur raisonnable » qui conduit à la création de ce qu'il appelle un *going concern*¹⁷⁶⁴. En l'occurrence, les acteurs serbes ont considéré que la transaction de répartition

Tableau 22 : le conflit entre la responsabilité individuelle de l'État serbe et sa responsabilité sociale.

responsabilité de l'État serbe	acteurs envers lesquels l'État serbe a cette responsabilité	valeur au cœur de cette responsabilité	futurité : anticipation du futur si cette responsabilité n'est pas assumée
responsabilité individuelle	responsabilité envers Al Dahra, avec qui un accord a été signé et ratifié pour la reprise des ex-combinats	protection de la propriété	perte de l'un des rares investisseurs à s'être présentés pour reprendre les ex-combinats, risque d'échec définitif du projet de privatisation
responsabilité sociale	responsabilité envers les employés des ex-combinats, l'emploi par l'État étant considéré comme un service social ¹⁷⁶⁵	protection des salariés et développement territorial	mouvement social qui peut conduire à une révolte : les membres du gouvernement mettraient en danger leur carrière politique (et les dirigeants d'Al Dahra pourraient ne pas obtenir la bonne volonté ¹⁷⁶⁶ sans laquelle les fermes ne peuvent pas fonctionner)

dont Al Dahra avait bénéficié n'était pas « raisonnable » compte tenu des enjeux que représentait le développement de la Voïvodine. Les valeurs raisonnables qui ont été retenues ici sont la protection des travailleurs et le développement territorial. Par conséquent, dans la période d'atermoiement due à la non-application de l'accord entre Al Dahra et l'État serbe, le

¹⁷⁶³ John R. COMMONS (1934) 1990, *op. cit.*, p. 20, cité par Laure BAZZOLI, Thierry KIRAT, 2008, p. 14.

¹⁷⁶⁴ John R. COMMONS, 1925, "Law and Economics", *The Yale Law Journal*, vol. 34, n° 4, p. 376-379, <https://digitalcommons.law.yale.edu/ylj/vol34/iss4/2>.

¹⁷⁶⁵ D'après Laure BAZZOLI, Thierry KIRAT, 2008, *op. cit.*, p. 14, Commons entend par « service social » toutes les actions qui ont pour but ou pour effet de protéger les salariés.

¹⁷⁶⁶ D'après *ibid.*, p. 16, Commons considère que la bonne volonté (*goodwill*) est un capital intangible qui fonde le droit des salariés à la sécurité de l'emploi, de la même façon que la possession des capitaux tangibles établit les prérogatives des actionnaires d'une entreprise.

gouvernement serbe a préféré reconnaître la situation *de facto* (garantie de l'emploi par l'État ou garantie du droit d'utiliser les terres appartenant à l'État) plutôt que d'entériner une nouvelle situation *de jure* (transfert des exploitations agricoles à Al Dahra). Cette distinction entre les documents à valeur légale et la manière dont la loi est effectivement appliquée est mise en avant par une autre économiste institutionnelle, Elinor Ostrom, à travers son concept de règle en usage (*rule-in-use*) ¹⁷⁶⁷. En se fondant sur les travaux d'Elinor Ostrom, Pascal Grouiez a montré avec deux études de cas en Russie qu'il est fréquent qu'un accord ne soit pas appliqué lorsque la situation qu'il entraîne est ressentie comme un accaparement de terres ¹⁷⁶⁸. Cela rend compte de la réalité de contre-pouvoirs qui ont une existence institutionnelle même s'ils ne sont pas institutionnalisés par la loi. Al Dahra a tiré les leçons de sa déception en Voïvodine lors de la création d'un *going concern* pour réussir son rachat de PKB. Son engagement à préserver les emplois et à protéger l'environnement peut en effet être considéré comme une stratégie de construction de valeurs raisonnables.

Si l'on détaille les transactions observées lors de la reprise de PKB, on note pour commencer qu'Al Dahra a bénéficié d'une transaction de marchandage à son avantage avec le gouvernement serbe, obtenant des terres agricoles à un prix très avantageux, avec la possibilité d'en revendre une partie et de réaliser une plus-value substantielle. Cette transaction de marchandage est la contrepartie d'une transaction de répartition : Al Dahra a dû garantir au gouvernement serbe la poursuite et le développement de l'activité agricole de PKB, ainsi que l'engagement des frais de réhabilitation des anciens équipements et des investissements nécessaires à la modernisation des installations. Une autre transaction de répartition a eu lieu entre Al Dahra, nouveau propriétaire de PKB, d'une part, et les associations de protection de l'environnement et les représentants des usagers de la "nature", d'autre part, afin de garantir que le renouveau du développement des activités de PKB n'entraîne pas de conflits d'usage sur les terres de PKB et ses alentours. La transaction de répartition avec le gouvernement serbe a également conduit à une transaction de direction, puisque Al Dahra s'est engagé à maintenir 1 300 emplois chez PKB sur les 1 706 existants avant la privatisation, ce qui est clairement bien supérieur aux besoins en main-d'œuvre d'une exploitation agricole moderne. À titre de comparaison, l'agriculture française compte environ deux employés permanents pour 100 hectares ¹⁷⁶⁹, ce qui équivaldrait à un effectif d'environ 350 personnes pour une entreprise de la taille de PKB. Les travailleurs ont cependant dû accepter une précarisation de leur statut qui laisse entrevoir de futures réductions de la masse salariale : leurs contrats à durée indéterminée ont été transformés en contrats temporaires, sauf pour les postes administratifs ¹⁷⁷⁰.

Les cas des investissements d'Al Dahra en Égypte pour mettre en culture des terres désertiques et en Serbie pour reprendre des fermes d'État montrent qu'Al Dahra peut effectivement être étudiée comme un *going concern*, tel que défini par Commons, dont les activités concilient des objectifs économiques et sociaux, notamment par le biais de liens entre des transactions de répartition et des transactions de marchandage. Al Dahra répond bien au type de l'agro-holding à capitaux étrangers identifié par Pascal Grouiez ¹⁷⁷¹ à partir du cas de Bonduelle en Russie : ces agro-holdings à capitaux étrangers tentent d'éviter les transactions de répartition afin de rester dans une sphère strictement commerciale, mais elles n'y parviennent pas car ces transactions s'imposent à elles (elles diffèrent à cet égard des agro-holdings dont les détenteurs du capital sont originaires du pays, et qui utilisent

¹⁷⁶⁷ Elinor OSTROM, 1992, *Crafting Institutions for Self-Governing Irrigation Systems*, San Francisco, Institute for Contemporary Studies.

¹⁷⁶⁸ Pascal GROUIEZ, 2013, "Understanding the puzzling resilience of the land share ownership in Russia: the input of Ostrom's approach", *Revue de la régulation*, n° 14, p. 14-18, DOI: 10.4000/regulation.10496.

¹⁷⁶⁹ Yves JAUNEAU, Joëlle VIDALENC, 2019, « Une photographie du marché du travail en 2018 », *Insee Première*, n° 1740, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741241>, mis en ligne le 5 mars 2019, consulté le 25 mars 2020.

¹⁷⁷⁰ AMBASSADE DE FRANCE EN SERBIE (Service économique), 2018, *op. cit.*

¹⁷⁷¹ Pascal GROUIEZ, 2018, *op. cit.*

délibérément les transactions de répartition pour atteindre leurs objectifs). Al Dahra participe néanmoins à un système plus complexe que Bonduelle en Russie : alors que Bonduelle ne cherche pas à vendre sa production russe sur les marchés de France et d'Europe occidentale, Al Dahra exporte aux É.A.U. une partie importante de la production qu'elle réalise à l'étranger. Dans le même temps, Al Dahra a besoin de transactions de répartition pour éviter que ses activités n'apparaissent comme des spoliations des ressources des pays dans lesquels elle investit. L'analyse commonsienne convient donc bien au cas d'Al Dahra : elle met en évidence que l'agro-holding ne peut être guidée uniquement par une logique de profit (par des transactions de marchandage), qu'elle institue des *going concerns* en combinant les trois types de transactions identifiés par Commons et que son action est le fruit d'un compromis entre les différents objectifs qui en découlent.

Toutefois, les objectifs économiques et sociaux ne sont pas les seules finalités des activités d'Al Dahra, et ils peuvent ne pas être les préoccupations primordiales de l'entreprise. En effet, de par la personnalité et le parcours de ses fondateurs et directeurs, Al Dahra est intimement liée à la politique intérieure et étrangère du gouvernement de l'Émirat d'Abu Dhabi et du gouvernement fédéral des Émirats arabes unis. Les implications politiques des activités d'Al Dahra englobent effectivement la sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis, mais pas seulement. À certains égards, l'entreprise se comporte comme une agence gouvernementale et on voit à nouveau que la distinction entre public et privé aux Émirats manque de pertinence. Nous nous trouvons ici face à une limite du cadre conceptuel de Commons, pensé dans une démocratie régie par l'État de droit, aussi imparfaite soit-elle. L'analyse de Commons ne peut être appliquée qu'avec des distorsions substantielles aux transactions d'une entreprise d'un pays dirigé par un régime autoritaire dans un pays dont le régime est également autoritaire et de surcroît dirigé par des militaires, comme c'est le cas en Égypte.

IV-3. Le choix des pays-cibles par les investisseurs émiratis

D'après la réflexion de Jean Gottmann sur la complémentarité des ressources dans la construction des solidarités d'intérêts entre pays, nous avons émis l'hypothèse suivante : si les investissements émiratis ont pour finalité d'exporter vers les É.A.U. des productions à même de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, alors les pays-cibles doivent présenter un niveau de développement économique et humain suffisamment élevé pour que cet objectif puisse être atteint. Selon une autre hypothèse que nous avons émise d'après le questionnement de Jean Gottmann sur la complémentarité entre pays, les investisseurs et les gouvernements désireux que leur pays reçoive des IDE identifient une complémentarité entre pays enrichis par la rente pétrolière et pays bien dotés en terres cultivables mais disposant de peu de capitaux pour les mettre en valeur. Cette hypothèse est encouragée par le fait que de nombreux États africains aient déployé leur communication sur ces projets d'IDE car ils ont compté sur les retombées économiques de ces opérations foncières alors que leurs propres capacités d'investissements dans l'agriculture étaient limitées et que l'aide publique au développement (APD) avait baissé entre 2005 et 2007 avant de stagner entre 2008 et 2014 (autour de 120 milliards de dollars) ¹⁷⁷².

IV-3.1. Une corrélation plus faible qu'attendue entre niveau de développement et concrétisation des IDE

D'après ces deux hypothèses, le faible développement de l'Afrique saharienne et subsaharienne, qui concentre 33 des 47 pays les moins avancés (PMA) reconnus comme tels

¹⁷⁷² Sébastien ABIS et Paula CUSI, 2010, *op. cit.*, p. 3. OCDE, 2021, « Les statistiques du financement du développement », consulté sur <http://oe.cd/fsd-data> le 13 juillet 2021. Les montants de l'APD sont exprimés en dollars constants de 2016.

par l'ONU à travers le monde ¹⁷⁷³, devrait conduire à y constater l'absence de concrétisation de la plupart des annonces d'IDE dans l'agriculture, le développement économique et humain des pays-cibles se révélant insuffisant pour que ces projets aboutissent. Or les 30 projets d'IDE émiratis étudiés dans cette partie de la thèse ne permettent pas de valider fermement cette déduction. Six de ces 30 projets concernent des PMA : le projet de Jenaan en Éthiopie, celui d'Al Qudra dans la pêche en Mauritanie, et ceux de l'Abu Dhabi Fund for Development, d'Al Anhar, de Jenaan et d'Al Qudra au Soudan. Seul ce dernier a échoué avec certitude. Celui d'Al Anhar a changé de destination, ceux de Jenaan sont opérationnels et suivent leur destination initiale, tandis que nous ne disposons pas d'informations sur la mise en œuvre ou l'abandon éventuel des deux projets restants. Le développement économique et humain des pays-cibles ne paraît donc pas un critère décisif dans les choix des investisseurs.

Les investissements d'Al Dahra et de Jenaan en Espagne pour produire du fourrage destiné entre autres aux élevages émiratis pourraient laisser penser que les firmes émiriennes positionnées dans ce secteur investissent de façon privilégiée là où l'industrie fourragère est déjà développée. Cette supposition irait dans le sens de l'hypothèse d'une complémentarité des É.A.U. et de leurs élevages laitiers avec des pays exportateurs de plantes fourragères. En Espagne, Al Dahra possède plusieurs milliers d'hectares (les chiffres varient entre 5 050 et 8 500 ha selon les sources) sur lesquels elle cultive de la luzerne pour l'alimentation animale. Al Dahra a acquis plusieurs entreprises espagnoles de l'industrie fourragère, dont la société Gaset. Renommée Al Dahra Fagavi ¹⁷⁷⁴, elle est devenue une succursale de la filiale Al Dahra Europe ¹⁷⁷⁵ et le premier producteur européen de balles et de granulés ¹⁷⁷⁶. Le siège social d'Al Dahra Europe se trouve dans le village catalan de Fondarella et sa production annuelle de luzerne, en provenance d'Italie, d'Espagne et de France, est supérieure à 370 000 t ¹⁷⁷⁷. Une nouvelle fois, la présence d'un port s'avère cruciale dans l'activité de la firme : Al Dahra Fagavi met en avant ses liens privilégiés avec les autorités du port de Barcelone et les transporteurs qui assurent la liaison entre celui-ci et son arrière-pays ¹⁷⁷⁸. Le succès d'Al Dahra Europe ne permet cependant pas de confirmer que la concrétisation des projets des firmes émiraties est liée au niveau de développement, puisque du fourrage est aussi cultivé et exporté avec succès vers les É.A.U. par Al Dahra au Pakistan et par Jenaan en Éthiopie.

Il n'y a pas de corrélation évidente entre IDH et succès ou échec des projets, même si la réussite est plus importante pour les projets conduits dans des pays développés. Parmi les onze projets qui concernent des pays dont l'IDH est supérieur à 0,7, quatre n'ont pas dépassé le stade de la manifestation d'intérêt et six sont opérationnels selon leur destination initiale. Sur les treize projets qui concernent des pays dont l'IDH est inférieur à 0,6, cinq n'ont pas dépassé le stade de la manifestation d'intérêt et quatre sont opérationnels selon leur destination initiale ¹⁷⁷⁹.

Plus que le développement du pays-cible, c'est le savoir-faire de l'entreprise qui semble être le principal facteur de concrétisation ou d'abandon d'un projet d'IDE dans l'agriculture. Sur les six projets d'Al Dahra étudiés dans cette partie de la thèse, quatre sont opérationnels selon leur destination initiale, un est opérationnel mais avec une modification de sa finalité, et un seul n'a pas été concrétisé (celui en Voïvodine). En revanche, sur les neuf projets d'Al Qudra, sept n'ont pas été concrétisés et un a été abandonné de source sûre ¹⁷⁸⁰.

On observe toutefois qu'aucun projet émirati n'a été annoncé dans un pays dont l'IDH

¹⁷⁷³ CNUCED, 2019, *Rapport sur les pays les moins avancés*, consulté en ligne sur unctad.org le 13 juillet 2021.

¹⁷⁷⁴ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 42.

¹⁷⁷⁵ AL DAHRA EUROPE, 2019, "About", <https://www.aldahrafagavi.com>, consulté le 30 janvier 2021.

¹⁷⁷⁶ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 42.

¹⁷⁷⁷ AL DAHRA EUROPE, 2019, op. cit.

¹⁷⁷⁸ AL DAHRA EUROPE, 2019, op. cit.

¹⁷⁷⁹ Cf. annexe n° 3.

¹⁷⁸⁰ *Idem*.

serait inférieur à 0,450 ¹⁷⁸¹. Nos deux hypothèses initiales ne sont donc pas fermement vérifiées mais elles ne peuvent toutefois pas être écartées. Les rendements agricoles sont relativement faibles en Afrique subsaharienne bien que très variables d'un pays à l'autre : pour les céréales, ils sont d'environ 550 kg/ha au Niger et de 1 800 au Mali, pour citer deux exemples de PMA (en France, ils dépassent 6 800 kg/ha) ¹⁷⁸². Le continent africain est de plus particulièrement concerné par les problèmes de stockage des récoltes et par les assauts des ravageurs : un rapport de la Banque mondiale en 2011 estime qu'en Afrique subsaharienne, les denrées alimentaires perdues en un an ont une valeur supérieure à celle de l'aide alimentaire reçue par la région dans les années 2000 et qu'elles représentent une valeur calorique qui pourrait répondre aux besoins annuels de 48 millions de personnes ¹⁷⁸³. L'Afrique de l'Est est particulièrement sujette au risque de destruction des cultures par les insectes. Comme l'explique un reportage au Kenya en mars 2020 pour *National Geographic* :

« Les essaims de criquets pèlerins ont commencé à arriver en Afrique de l'Est fin 2019. [...] En janvier [2020], le Kenya a connu la pire invasion de criquets en soixante-dix ans. Les insectes pullulent quand des zones arides connaissent de fortes pluies et une explosion de la végétation. Des vents en provenance de la péninsule Arabique poussent les essaims vers la Corne de l'Afrique. Des millions d'habitants y sont frappés par la famine. Une seule nuée peut abriter jusqu'à 70 milliards de criquets et détruire plus de 135 000 t de cultures par jour. Même un plus petit essaim de 40 millions de criquets peut dévorer en une journée autant que 35 000 personnes. » ¹⁷⁸⁴

Les projets émiratis au Soudan peinent à se développer voire se réduisent en raison du coût représenté par de nombreuses infrastructures (routières et d'irrigation) qui sont entièrement à construire pour exploiter des sols peu fertiles. Des cultures commencées en 2008 par l'entreprise émiratie Al-Zafra dans le sud-est du Soudan, à Gedaref (Al-Qadarif), ont par exemple été abandonnées au bout d'une année seulement. Selon des sources ministérielles rencontrées par Eckart Woertz, le paternalisme de la direction syro-libanaise du site a suscité l'hostilité des ouvriers agricoles et l'entreprise a été découragée par la difficulté d'accéder à la région pendant la saison des pluies ¹⁷⁸⁵. Eckart Woertz s'est aussi rendu en 2011 sur le site de Wad Rawah, situé à une centaine de kilomètres au sud de Khartoum, où le groupe émirati Al Anhar gère des terres agricoles sous le nom de projet Zayed al-Khair. Il rapporte que sur les 40 000 feddans originellement concernés par le projet, jamais plus de 15 000 n'ont été cultivés et qu'il n'en reste plus que 3 000 au moment de sa visite. Il explique qu'un accroissement de la superficie cultivée nécessiterait de coûteux investissements pour creuser de nouveaux canaux d'irrigation à partir du Nil. Il souligne en outre que les pièces détachées et les services de maintenance pour les pompes sont beaucoup plus onéreux au Soudan qu'en Égypte ¹⁷⁸⁶. Il est également difficile, avancent les investisseurs étrangers, de recruter des ouvriers soudanais, qui n'auraient que peu de compétences pour l'agriculture mécanisée, les opérations de nivellement des terrains ou les tâches complexes de l'agro-industrie comme le raffinage du riz. Les travailleurs sur le site de Wad Rawah viennent ainsi majoritairement d'Égypte, du Pakistan et des Philippines ¹⁷⁸⁷. D'autres projets émiratis au Soudan connaissent cependant un plus grand succès. Comme le rapporte l'ONG GRAIN : « En 2010, Jenaan a créé avec le gouvernement du Soudan une joint-venture appelée Amtaar Investment, dans lequel Jenaan possède une participation de 60 %. Amtaar a un bail portant sur 55 000 ha de terres désertiques au-dessus de l'aquifère nubien près du Nil. Sur ces terres, Amtaar produit du foin de luzerne pour l'alimentation animale destiné à l'exportation vers les

¹⁷⁸¹ *Idem*.

¹⁷⁸² Données de la Banque mondiale pour 2018, cf. BANQUE MONDIALE, 2021, « Rendement des céréales », consulté le 19 septembre 2021 sur <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.YLD.CREL.KG>.

¹⁷⁸³ Sergiy ZORYA *et al.*, 2011, *Missing Food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa*, Washington, Banque mondiale, p. xiii.

¹⁷⁸⁴ David CHANCELLOR, 2021, « 05.03[2020] : tempête d'insectes en Afrique de l'Est, Barsalinga, Kenya », *National Geographic*, janvier 2021, p. 68-69.

¹⁷⁸⁵ Eckart WOERTZ, 2013, *op. cit.*, p. 229.

¹⁷⁸⁶ *Loc. cit.*

¹⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 230.

Émirats arabes unis. En 2015, la superficie exploitée par la société atteignait 12 000 ha. » ¹⁷⁸⁸

Lorsque des projets d'investissements agricoles aboutissent et se pérennisent malgré un déficit de développement économique, nous avons formulé, d'après la réflexion critique de Pierre Blanc et Matthieu Brun sur les relations entre pays « jaunes » et « verts » du monde arabe, l'hypothèse que ces projets ont un enjeu avant tout politique. Les investissements émiratis en Haute-Égypte, dans la région de Toshka, en sont une excellente illustration. Nous avons montré qu'il est économiquement insensé pour Al Dahra et Jenaan de cultiver les terres de cette région. Ces entreprises sont de plus confrontées à des difficultés de recrutement, la main-d'oeuvre étant rare dans cet espace situé au cœur d'un désert et éloigné de la vallée densément peuplée du Nil ¹⁷⁸⁹. En outre, les entreprises qui avaient investi à Toshka ont subi des grèves, des pénuries de carburant nécessaire aux groupes électrogènes et, lorsqu'elles ont commencé à cultiver du fourrage, elles ont été soumises à l'introduction d'une taxe d'exportation de 43 dollars par tonne ¹⁷⁹⁰. En conséquence, moins d'un dixième des terres allouées dans la région de Toshka étaient effectivement cultivées en 2010 ¹⁷⁹¹. Depuis 2016, le gouvernement égyptien exige que 30 % de la surface cultivée par Al Dahra et Jenaan à Toshka soit consacrée à du blé destiné au marché égyptien (l'Égypte étant le plus grand importateur de blé au monde) ¹⁷⁹². L'ONG GRAIN parle pour Toshka d'objectifs de production de 300 000 t de blé par an pour fournir le marché égyptien et 100 000 t de pommes de terre pour l'exportation ¹⁷⁹³ : on est loin du projet initial des É.A.U., qui était de fournir du fourrage aux élevages émiratis. Seule de la luzerne est en réalité cultivée à l'heure actuelle, le sol désertique n'étant pas encore prêt à recevoir du blé et devant être amendé, notamment grâce à cette culture fourragère qui a la propriété de fixer dans le sol l'azote contenu dans l'air ¹⁷⁹⁴. La poursuite du développement de Toshka en dépit des difficultés accumulées s'explique selon nous par les finalités politiques du projet. Nous l'avons dit, le nouveau dirigeant égyptien Abdel Fattah Al-Sissi est perçu par le gouvernement émirati comme un rempart contre les Frères musulmans, organisation islamiste que les É.A.U. ont classé comme terroriste. Les Frères musulmans avaient pris le pouvoir en Égypte à la suite du renversement de Hosni Moubarak par le soulèvement du printemps arabe en 2011. Un tribunal administratif égyptien aurait alors annulé l'accord entre les É.A.U. et le ministère de l'Agriculture égyptien qui permettait à des entreprises émiriennes de cultiver des terres dans la zone de Toshka ¹⁷⁹⁵. D'après une autre source, la cession de terres à Al Dahra dans la « nouvelle vallée » égyptienne n'a pas été annulée, le tribunal compétent n'ayant jamais statué. Le Conseil d'État égyptien, sur le fondement d'un rapport du Centre égyptien pour les droits sociaux et économiques, avait recommandé l'annulation du contrat en soulignant qu'Al Dahra avait acheté les terres à 50 livres égyptiennes (l'équivalent de 3 dollars) par feddan ; le prix moyen du foncier en Égypte était alors de 11 000 livres le feddan ¹⁷⁹⁶. Une mésaventure similaire est arrivée à Kadco, qui a restitué plus de 12 000 hectares pour éviter un procès ¹⁷⁹⁷. Après le coup d'État contre Mohammed Morsi et l'arrivée au pouvoir d'Abdel Fattah Al-Sissi, le projet Toshka a été relancé en 2016 et Al Dahra et Jenaan ont récupéré leurs terres ¹⁷⁹⁸.

Dans le cadre de la relance du projet Toshka sous le régime d'Al-Sissi, le gouvernement

¹⁷⁸⁸ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 118.

¹⁷⁸⁹ Maha EL DAHAN, Maggie FICK, 2014, op. cit. Ce problème de recrutement est soulevé par le PDG de Jenaan, Mohammed al-Falasi.

¹⁷⁹⁰ Hussein A. AMERY, 2015, op. cit., p. 99.

¹⁷⁹¹ Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, op. cit., p. 144.

¹⁷⁹² Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

¹⁷⁹³ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 41.

¹⁷⁹⁴ Aleksey BESKLETKO, Anna OMBODI, 2018, op. cit.

¹⁷⁹⁵ William GUERAICHE, 2017, op. cit., p. 169. Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, loc. cit.

¹⁷⁹⁶ Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, op. cit.

¹⁷⁹⁷ Hussein A. AMERY, 2015, op. cit., p. 100-101.

¹⁷⁹⁸ Entretien, 26 octobre 2016, avec le responsable de la communication de l'ADFCA, Prestige Tower, Muhammad Bin Zayed City, Abu Dhabi.

égyptien prend à sa charge l'infrastructure du canal Cheikh Zayed, tandis que les investisseurs étrangers paient la construction des canaux secondaires et des stations de pompage nécessaires à l'irrigation de leurs terres. Gamal Seyam, professeur d'économie agricole à l'Université du Caire, affirme cependant que les investisseurs étrangers à Toshka paient à l'État égyptien 20 millions de livres égyptiennes (1,2 million de dollars) pour les 210 millions de m³ d'eau qu'ils consomment chaque année, alors qu'ils devraient payer 420 millions de livres (24,3 millions de dollars) selon les tarifs en vigueur. Par ailleurs, Al Dahra consommerait pour ses terres de Toshka 2 millions de kilowatts par mois ¹⁷⁹⁹.

IV-3.2. Des investissements qui peuvent être facteurs d'instabilité politique dans certains pays en développement

Pierre Blanc et Matthieu Brun identifient dans leur article de 2013 un « tropisme islamique » dans la destination des investissements agricoles des pays du C.C.G., les pays à majorité musulmane étant considérés comme des « pays frères » qui seraient plus enclins que les autres à accueillir ces investissements ¹⁸⁰⁰. L'argument peut cependant être renversé, surtout lorsque ces IDE sont dénoncés par les populations locales comme un accaparement : l'exploitation de musulmans par d'autres musulmans est en effet un terreau pour le développement d'un islamisme capable de contester la légitimité des monarques des pays du Golfe.

Le Pakistan semblait être le pays-cible idéal pour des investissements émiratis dans l'agriculture : ce pays est un producteur majeur de blé et de riz, des denrées primordiales dans le régime alimentaire des habitants des É.A.U. ; il dispose de vastes terres arables non cultivées et il est géographiquement proche des É.A.U. Les investissements émiratis annoncés dans l'agriculture au Pakistan ont principalement émanés d'Abraaj, une société de capital-investissement fondée à Dubaï par l'homme d'affaires pakistanais Arif Naqvi en 2002 ¹⁸⁰¹ (Abraaj a cependant fait faillite en 2018). La stratégie apparente d'Abraaj était de racheter des entreprises déjà existantes et de les valoriser en y apportant ses compétences en matière de gestion. L'acquisition de 800 000 acres de terres agricoles par Abraaj au Pakistan en 2008 avec le soutien du gouvernement émirati est un exemple d'annonce particulièrement spectaculaire. En 2010, plusieurs articles de la presse financière ¹⁸⁰² ont annoncé la participation d'Emirates Investment Group (EIG) à deux grands projets d'exploitations laitières au Pakistan, en joint-venture avec la société néo-zélandaise Dairy SolutionNZ ¹⁸⁰³.

Or aucune information ultérieure ne permet de confirmer une quelconque concrétisation de ces manifestations d'intérêt en projets effectifs. À titre d'exemple, les projets communs d'EIG et de Dairy SolutionNZ étaient toujours considérés, quatre ans après avoir été annoncés, comme une manifestation d'intérêt et non comme une affaire conclue ¹⁸⁰⁴. Ils semblent n'avoir pas vus le jour. D'après ce que nous savons des activités du groupe Dairy SolutionNZ au Pakistan, celles-ci ne concernent pas directement la production agricole mais

¹⁷⁹⁹ Nada ARAFAT, Saker EL NOUR, 2019, *op. cit.*

¹⁸⁰⁰ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 142.

¹⁸⁰¹ La société Abraaj n'existe plus : en 2018, des audits ont révélé que la société, à court de liquidités, avait puisé dans les fonds sous gestion pour payer ses dépenses. Après avoir fait faillite, elle a été liquidée en 2018. Cf. par ex. Rachel SAVAGE, 2018, « Abraaj : retour sur la faillite retentissante d'un géant du capital-investissement », *Jeune Afrique*, mis en ligne le 30 octobre 2018 sur <https://www.jeuneafrique.com/mag/645988/economie/abraaj-retour-sur-la-faillite-retentissante-dun-geant-du-capital-investissement/> et consulté le 23 février 2021.

¹⁸⁰² Cf. par ex. Lesley SPRINGALL, 2010, "Dairy expertise exported in Middle East venture", *Stuff* (Wellington, Nouvelle-Zélande), mis en ligne le 28 janvier 2010 sur <http://www.stuff.co.nz/business/3268528/Dairy-expertise-exported-in-Middle-East-venture> et consulté le 19 février 2021.

¹⁸⁰³ GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, *op. cit.*, p. 87.

¹⁸⁰⁴ *Loc. cit.*, p. 87.

elles consistent en la présence de deux sociétés spécialisées dans l'amélioration génétique des élevages bovins ¹⁸⁰⁵. En 2011, selon un rapport de la Banque mondiale dédié aux manifestations d'intérêt sur les terres agricoles ¹⁸⁰⁶, aucun projet agricole d'un pays du Golfe au Pakistan n'avait abouti. Quant aux investissements directs globaux des monarchies arabes du Golfe vers le Pakistan, ils ont tendanciellement baissé pendant la période 2007-2014, se rapprochant de zéro pour les É.A.U., l'Arabie saoudite allant elle jusqu'à retirer du Pakistan plusieurs dizaines de millions de dollars d'investissements ¹⁸⁰⁷.

L'absence de concrétisation des investissements annoncés au Pakistan – à l'exception notable des cultures fourragères d'Al Dahra – s'explique sans doute par le potentiel conflictuel de l'insécurité alimentaire dans ce pays. L'indice de sécurité alimentaire établi par l'*Economist Intelligence Unit*, sur le fondement de la définition de ce concept en 1996, place le Pakistan au 77^e rang sur 109 pays classés en 2014. Au Pakistan, comme le rappelle un article publié par le think tank de Washington *Middle East Institute* : « L'insécurité alimentaire et la pauvreté sont un cocktail explosif qui pourrait faire facilement basculer le pays dans le conflit. Dans des pays comme le Pakistan, où des mouvements anti-gouvernementaux violents et extrémistes ont appris à tirer parti des disparités entre les classes sociales fondées sur la terre, les risques sont particulièrement élevés » ¹⁸⁰⁸, une allusion probable au parti Tehreek-e-Labbaik Pakistan (TLP) venu concurrencer la coalition islamiste Muttahida Majlis-e-Amal (MMA).

Pour revenir au cas d'Emirates Investment Group (EIG), la présentation du groupe sur son site internet n'évoque jamais les problématiques de sécurité alimentaire et affiche clairement que le but du groupe est de saisir les opportunités d'investissements au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique pour générer des profits ¹⁸⁰⁹. Alors que l'agriculture n'est pour EIG qu'un champ d'investissements secondaire (le groupe investit principalement dans l'immobilier et la finance), les bénéfices potentiels qui pouvaient être tirés dans l'agriculture au Pakistan ont certainement paru insuffisants au regard du risque de déstabilisation que les investissements du groupe pouvaient provoquer. Par ailleurs, Emirates Investment Group (EIG) est présidée par Cheikh Tariq bin Faisal bin Khalid Al-Qasimi, qui est membre du Conseil exécutif du Gouvernement de l'émirat de Sharjah. Si nous n'avons pas pu le vérifier avec certitude, il est toutefois probable que son grand-père Khalid soit celui qui régna sur l'émirat de Sharjah entre 1965 et 1972. Cheikh Tariq serait donc un petit-neveu de l'actuel émir Cheikh Sultan bin Muhammad. Il est probable que ce membre de la famille régnante d'un émirat ne souhaite pas prendre le risque d'être impliqué dans un projet susceptible de salir le nom de la dynastie.

Très rares sont les annonces de projets émiratis en Inde dans l'agriculture, là aussi sans doute en raison du risque de déstabilisation sociale et politique, auxquelles s'ajoute la législation indienne sur le foncier. Celle-ci limite considérablement l'acquisition de terres par une société indienne et l'empêche presque totalement pour une société étrangère. L'acquisition de terres agricoles par un investisseur émirati à titre de personne physique n'est pas possible selon la loi indienne. Si les Indiens non-résidents (NRI) et les personnes d'origine indienne (PIO, *Persons of Indian Origins*, pour la plupart des descendants d'Indiens qui ont migré dans les anciennes colonies britanniques) peuvent acheter un bien immobilier en Inde, les terrains agricoles font exception à la règle. Quant aux étrangers d'origine non indienne qui

¹⁸⁰⁵ DAIRY AND BEEF SOLUTIONZ-PAKISTAN, 2014, <https://pk.linkedin.com/in/dairy-and-beef-solutionz-pakistan-9b9ba19b>, consulté le 19 février 2021.

¹⁸⁰⁶ Klaus DEININGER, Derek BYERLEE, 2011, *Rising Global Interest in Farmland: Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Washington, Banque mondiale.

¹⁸⁰⁷ Robert LOONEY, 2014, "Agrarian Mirage : Gulf Foreign Direct Investment in Pakistan's Agricultural Sector", *Middle East Institute*, mis en ligne le 1er octobre 2014 sur https://www.mei.edu/publications/agrarian-mirage-gulf-foreign-direct-investment-pakistans-agricultural-sector#_ftn4 et consulté le 19 février 2021.

¹⁸⁰⁸ Robert LOONEY, 2014, *ibid.*

¹⁸⁰⁹ EMIRATES INVESTMENT GROUP (EIG), 2021, <https://eig.ae>, consulté le 19 février 2021.

résident hors de l'Inde, ils ne peuvent acheter aucun bien immobilier en Inde ¹⁸¹⁰.

Le risque de déstabilisation sociale et politique que généreraient des IDE dans l'agriculture peut être appréhendé à travers le mouvement social d'ampleur historique contre les lois de libéralisation du secteur agricole portées par le gouvernement de Narendra Modi, à la fin de 2020 et au début de 2021. Ce mouvement est parti des États du nord de l'Inde majoritairement agricoles (Punjab, Haryana, Uttar Pradesh) et s'est notamment traduit par l'encerclement de New Delhi par les protestataires pendant plusieurs mois. La colère a aussi été entraînée par la suppression de dispositions légales qui avaient cours dans certains États de l'Union indienne, comme au Karnataka où, jusqu'en décembre 2020, la loi empêchait l'acquisition directe de terres par des entreprises privées afin de protéger les paysans contre des dépossessions forcées ¹⁸¹¹. L'ampleur du mouvement et la détermination des protestataires se comprend à la lumière de la composition de la société rurale indienne : « un triptyque dominé par une classe de notables puissants mais dont les propriétés sont relativement limitées (quelques dizaines d'hectares, voire quelques hectares), sous lesquels une classe de petits paysans, agriculteurs microfundiaires ou métayers, vivent chichement, tandis qu'un prolétariat d'ouvriers et d'ouvrières agricoles dépend du bon vouloir des possédants qui les emploient et dont ils sont souvent des créanciers à vie. » ¹⁸¹² Les autorités indiennes ont tenté plusieurs fois d'apaiser la colère des paysans en revenant, du moins en apparence, sur des déclarations antérieures du gouvernement. Le ministre de l'Intérieur Amit Shah déclare le 25 décembre 2020 : « Aucune entreprise ne peut s'approprier les terres d'un agriculteur tant que Narendra Modi est premier ministre du pays », tandis que le président de la Cour suprême de l'Inde, le 12 janvier 2021, annonce un « arrêté provisoire » qui dispose qu'aucune terre d'un agriculteur ne peut être vendue pour l'agriculture contractuelle. Dans un communiqué de presse du 4 janvier, la société Reliance, contrôlée par le richissime Mukesh Ambani et désignée par les protestataires comme l'une des grandes bénéficiaires du changement de législation, affirme qu'elle n'a aucune intention d'acheter des terres agricoles pour pratiquer une agriculture « d'entreprise » ou « contractuelle » ¹⁸¹³.

En Thaïlande, ce sont les autorités politiques elles-mêmes qui se sont opposées aux convoitises émiraties sur des rizières, à la suite de vives protestations paysannes ¹⁸¹⁴. Les dirigeants pakistanais ou thaïlandais ont sans doute en mémoire ce qui est arrivé à Madagascar : les révoltes qui ont abouti au renversement du régime du président malgache Ravalomanana en mars 2009 ont notamment été provoquées par l'annonce du projet d'acquisition de 1,3 million d'hectares par l'entreprise sud-coréenne Daewoo en novembre 2008 ¹⁸¹⁵.

IV-3.3. Le cas des investissements dans les ex-républiques soviétiques et yougoslaves et dans les anciens pays satellites de l'URSS

Nos deux hypothèses initiales dans la section IV-3.1. sont, pour rappel : un développement des pays-cibles suffisamment élevé pour que les projets se concrétisent ; et

¹⁸¹⁰ John TAYLOR (cabinet), 2018, « Achat d'une propriété en Inde », décembre 2018, 6 p., mis en ligne sur <https://www.john-taylor.pdf>, consulté le 12 avril 2021.

¹⁸¹¹ RESEARCH UNIT FOR POLITICAL ECONOMY (R.U.P.E.), 2021, « Les agriculteurs indiens ont raison : leurs terres sont en jeu », R.U.P.E., Mumbai, mis en ligne sur *À l'encontre.org* le 12 février 2021 et consulté le 12 avril 2021.

¹⁸¹² Jean-Luc RACINE, 2015, « Géopolitique de l'agriculture indienne », *Hérodote*, 2015/1, n° 156, p. 29-49.

¹⁸¹³ RESEARCH UNIT FOR POLITICAL ECONOMY (R.U.P.E.), 2021, *op. cit.*

¹⁸¹⁴ Sébastien ABIS et Paula CUSI, 2010, *op. cit.*, p. 7.

¹⁸¹⁵ *Loc. cit.*

une complémentarité entre les É.A.U. et les pays bien dotés en terres cultivables mais disposant de peu de capitaux pour les mettre en valeur. Les projets d'IDE émiratis dans l'agriculture qui répondent le mieux à ces deux hypothèses sont ceux qui concernent les ex-républiques soviétiques et les anciens pays satellites de l'URSS. Leur développement est important, notamment dans le domaine agricole, mais les investissements pour pérenniser l'activité de ce secteur manquent en raison de la crise économique engendrée par la restauration du capitalisme dans ces pays.

À la fin de l'ère socialiste en Roumanie, les familles de grands propriétaires fonciers à qui on avait confisqué des terres ont pu en retrouver une partie (avec un plafond de 50 ha) mais n'avaient généralement pas les moyens de les exploiter. Beaucoup les ont vendues à des sociétés constituées par un partenaire roumain et un partenaire italien, pour le compte de mafias italiennes. Ces dernières ont donc accumulé d'importantes ressources foncières en Roumanie, notamment près de la frontière avec la Hongrie. Puis elles les ont fait mettre en valeur par des sociétés italiennes qui ont reçu pour cela des aides de l'UE, car les investissements en Roumanie étaient considérés comme risqués. Enfin, elles ont proposé à des fonds d'investissement de Monaco, de Genève ou de Moscou de les acquérir. Cela a créé une bulle : le prix d'achat de l'hectare de terre agricole est monté à 15 000 euros. Mais avec la crise financière de 2008, ce prix est tombé à 2 000 €/ha¹⁸¹⁶. Il ne s'est pas relevé ensuite : Eurostat révèle qu'en 2016, un hectare de terre arable en Roumanie se négocie en moyenne à 1 958 € (contre 6 060 € en moyenne en France, 63 000 € en moyenne aux Pays-Bas, et 108 000 € dans la région italienne de Ligurie, autour de Gênes)¹⁸¹⁷. On peut imaginer que l'éclatement de la bulle est une opportunité pour de nouveaux investisseurs, venus de la péninsule Arabique par exemple, d'acquérir des terres à moindre coût. De plus, la Roumanie a dû accepter la PAC (notamment sa réglementation sur la jachère) et les règles du commerce interne à l'UE en entrant dans celle-ci en 2007, ce qui l'a conduit à accroître ses importations de produits agricoles et alimentaires¹⁸¹⁸ et à faire stagner voire diminuer sa propre production¹⁸¹⁹ ; par conséquent, des terres se sont libérées ou sont restées vacantes, susceptibles d'attirer des investisseurs étrangers. En outre, la main-d'œuvre pour exploiter ces terres est très bon marché et les investisseurs bénéficient d'une rente grâce à la PAC européenne, comme l'explique un article paru dans *Le Figaro* en 2013 :

« Le salaire minimum est de l'ordre de 160 euros par mois et peut atteindre 200 euros avec les heures supplémentaires », explique Attila Szocs [ingénieur agronome roumain membre de l'organisation paysanne Ecoruralis]. Enfin, avant même d'avoir semé la moindre graine, ces terres rapportent 130 euros d'aides directes européennes par hectare. Le paiement de la PAC a contribué à l'essor de ce phénomène qui favorise la spéculation sur le prix des terres. « Le système de subventions de la PAC favorise explicitement les grandes exploitations, marginalise les petites fermes et bloque l'installation d'agriculteurs potentiels, dénonce Dan Cismas [co-président d'Ecoruralis]. La moitié des subventions de la PAC destinées à la Roumanie vont à seulement 1 % des agriculteurs du pays qui disposent d'exploitation de 500 hectares et plus. »¹⁸²⁰

¹⁸¹⁶ Entretien, 29 avril 2018, avec la gérante d'une société de conseil en affaires et en gestion établie à Paris.

¹⁸¹⁷ Arnaud CARPON, 2018, « Région par région, le prix des terres arables en France et dans 22 pays d'Europe », *Terre-net*, publié le 26 avril 2018 sur <https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/region-par-region-le-prix-des-terres-en-france-et-dans-22-pays-europeens-202-136535.html> et consulté le 13 juillet 2021.

¹⁸¹⁸ Entretien, 29 avril 2018. Cette analyse est corroborée par les données de la base de Chatham House (consultée le 13 juillet 2021) : alors que les importations roumaines de produits agricoles varient autour de 3 à 4 millions de t entre 2003 et 2007, elles augmentent ensuite pour se stabiliser autour de 8 millions de t à partir de 2016. Les principaux fournisseurs de la Roumanie en produits agricoles depuis son entrée dans l'UE sont l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Hongrie.

¹⁸¹⁹ Entretien, 29 avril 2018. Cette analyse est corroborée par les statistiques Eurostat (consultées sur ec.europa.eu le 13 juillet 2021) : en Roumanie, la production moyenne annuelle de blé est passée de 5 515 000 t sur la période 2002-2006 à 5 641 200 t sur la période 2007-2011 ; pour les pommes de terre, on passe de 4 001 400 t à 3 747 200 t ; pour le tournesol, de 1 386 200 t à 1 188 200 t.

¹⁸²⁰ Éric DE LA CHESNAIS, 2013, « La Roumanie, nouvel eldorado pour l'achat de terres agricoles », *Le*

L'appartenance de la Roumanie à l'UE a pu être un critère dans l'acquisition d'Agricost Brăila par Al Dahra en 2018 : les subventions européennes à cette exploitation agricole géante s'élèvent à une dizaine de millions d'euros par an. De plus, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a accordé à Al Dahra un prêt de 20 millions d'euros pour étendre ses capacités de stockage de luzerne et permettre ainsi à l'exploitation d'accroître sa production. La Banque justifie ce prêt par la conformité (*compliance*) de l'entreprise avec ses exigences en matière environnementale, en reprenant les arguments des agences roumaines d'administration des aires naturelles protégées, qui sont visiblement peu regardantes : l'extension de la culture de la luzerne sur l'île n'aurait aucune conséquence pour les bernaches à cou roux qui y hivernent (une espèce considérée comme menacée par l'Union internationale pour la conservation de la nature) ni sur la biodiversité des deux sites voisins protégés par la convention de Ramsar sur les zones humides, et elle permettrait de « réduire les émissions (*sic*) de gaz à effet de serre » en séquestrant du carbone dans le sol¹⁸²¹. Outre le caractère fallacieux de ce dernier argument, la pollution atmosphérique générée par les machines agricoles qui cultiveront ces nouveaux champs est ignorée, tandis que la pollution des sols par les épandages de produits phytosanitaires « sera contrôlée par des mesures appropriées »¹⁸²² bien que celles-ci ne soient pas spécifiées.

Comme en Roumanie, le secteur agricole dans l'ex-Yougoslavie est lui aussi marqué par l'héritage socialiste. En Yougoslavie, l'agriculture était organisée par des groupes d'exploitations agricoles sous la forme de combinats (un type de groupement d'établissements qui existaient aussi dans l'industrie à l'intérieur du bloc socialiste). Les combinats « assuraient l'intégration de toute la filière agricole, production, transformation, vente, production de matériel et de produits nécessaires à l'agriculture. Ils permettaient [...] la collaboration du secteur autogestionnaire et du secteur individuel [...]. »¹⁸²³ Avec l'effondrement du socialisme et le démantèlement de la Yougoslavie, de nombreuses terres, installations et équipements agricoles sont tombés en désuétude. Les exploitations agricoles de Serbie qui avaient appartenu à des combinats sont devenues la propriété du nouvel État serbe. Dans les années 2010, le gouvernement serbe tente de les vendre, mais leur état de délabrement dissuade les investisseurs potentiels. En 2015, la première tentative de privatisation de la Corporation agricole de Belgrade, ou PKB, est un échec : aucun repreneur ne se propose¹⁸²⁴. En 2018, Al Dahra acquiert les actifs de PKB et de ses filiales en Serbie pour un montant équivalent à 150 millions d'euros (172 millions de dollars), après une vente aux enchères dans laquelle la compagnie abu-dhabienne est le seul enchérisseur à avoir soumis l'ensemble de la documentation requise¹⁸²⁵. Il faut donc tempérer les publications selon lesquelles les investisseurs des pays arabes se ruent sur les terres très convoitées de

Figaro, mis en ligne sur <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/04/28/20002-20130428ARTFIG00152-la-roumanie-nouvel-eldorado-pour-l-achat-de-terres-agricoles.php> le 28 avril 2013, consulté le 13 juillet 2021.

¹⁸²¹ BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT, 2021, *op. cit.*

¹⁸²² Dans le texte : “soil contamination will be addressed through relevant management measures” (*ibid.*)

¹⁸²³ Georges GUEZENNEC, 1991, *La Yougoslavie autogestionnaire : bilan critique d'une époque prestigieuse*, Brioude, Éd. Créer, p. 95.

¹⁸²⁴ INSAJDER, 2019, “Oglašena prodaja zemljišta državnog PKB-a: Početna cena hektara osam puta veća nego što je platila Al Dahra” (« Vente annoncée des terres de PKB par l'État : prix de départ par hectare huit fois plus élevé que celui payé par Al Dahra »), *Insajder*, <https://insajder.net/sr/sajt/tema/13915/>, mis en ligne le 28 mars 2019, consulté le 18 mars 2020.

¹⁸²⁵ Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, *op. cit.* Radomir RALEV, 2018, “Serbia sells PKB to UAE-based Al Dahra”, <https://seenews.com/news/serbia-sells-pkb-to-uae-based-al-dahra-628939>, mis en ligne le 4 octobre 2018, consulté le 26 mars 2020. Sam BRIDGE, 2018, “UAE's Al Dahra signs \$172m deal for Serbian farming assets”, *Arabian Business*, <https://www.arabianbusiness.com/banking-finance/405867uaes-al-dahra-signs-172m-deal-for-serbian-farming-assets>, mis en ligne le 20 octobre 2018, consulté le 26 mars 2020.

Serbie ¹⁸²⁶ : ces propos semblent moins s'inscrire dans la réalité que dans la continuité du flot de publications ¹⁸²⁷ sur l'accaparement des terres agricoles en Afrique par des firmes et des fonds souverains de Chine et du Moyen-Orient (des projets d'acquisition ou de prise de contrôle de terres dont beaucoup ont finalement été abandonnés). Al Dahra a dépensé des sommes considérables pour moderniser les équipements de PKB : 45 millions d'euros en moins de deux ans (alors que son contrat ne l'obligeait qu'à verser 30 millions d'euros sur trois ans). Ces dépenses ont pour objet l'achat ou la remise en état de machines agricoles (dont certaines n'avaient pas été utilisées depuis sept ans en raison de leur mauvais état et du manque de maintenance), d'infrastructures d'irrigation ou d'installations pour l'élevage laitier ¹⁸²⁸.

La Serbie présente cependant plusieurs atouts pour des investisseurs étrangers : des terres disponibles à bon marché, une main-d'œuvre dotée d'un réel savoir-faire et des salaires bas par rapport à ceux des pays voisins membres de l'Union européenne ¹⁸²⁹.

Le cadre théorique de John R. Commons éclaire le choix des gouvernements de pays anciennement socialistes de privatiser les fermes d'État. Dans le cas de la Corporation agricole de Belgrade (PKB), les transactions routinières ne pouvaient plus être maintenues : l'État ne pouvait plus fournir aux agriculteurs des emplois stables car il ne pouvait pas financer la rénovation des équipements ; ces derniers se dégradaient, et avec eux l'efficacité économique des exploitations, qui risquaient de perdre leur capacité à concurrencer les autres producteurs, notamment les producteurs étrangers qui exportent leurs produits en Serbie et y augmentent leur part de marché. Ce sujet préoccupe l'opinion publique serbe, qui assiste à une érosion du taux d'autosuffisance alimentaire du pays ¹⁸³⁰. Comme l'explique Commons ¹⁸³¹, le bouleversement des transactions routinières amène les acteurs à s'engager dans des transactions stratégiques pour mettre en œuvre un nouveau projet commun. Celui-ci peut être défini grâce à ce que Commons appelle la « futurité » ¹⁸³² : les acteurs se projettent dans l'avenir et anticipent les conséquences des choix qui sont susceptibles d'être faits. Dans le cas serbe, l'anticipation se présente comme suit pour les employés des anciens combinats, le gouvernement serbe et les investisseurs émiratis :

1° Les employés des anciens combinats comprennent qu'un statu quo les conduirait à la faillite et qu'ils perdraient les emplois qui leur assurent à la fois une rémunération et la préservation de leur réseau social. Pascal Grouiez a montré qu'en Russie, les anciens ouvriers des kolkhozes et des sovkhozes veulent maintenir les structures mises en place à l'époque socialiste pour conserver leurs emplois et préserver leur réseau social, grâce auquel ils accèdent à des canaux de soutien mutuel ¹⁸³³. En Serbie, l'acquisition par Al Dahra de Rudnap Agrar, qui devait servir de tremplin à la holding émiratie pour acheter sept anciens combinats en Voïvodine, a été accueillie favorablement par les dirigeants politiques de l'État et de la province et a été considérée par les agriculteurs les plus pauvres comme une occasion inespérée de revitaliser les exploitations agricoles serbes qui tombaient en décrépitude ¹⁸³⁴.

2° Le gouvernement serbe est sous la pression des travailleurs agricoles et de l'opinion publique, voit les menaces qui pèsent sur l'emploi et l'autosuffisance alimentaire du pays et anticipe les éventuelles implications politiques, telles que les conséquences électorales ; il recherche donc des investisseurs capables de reprendre et de revitaliser ses

¹⁸²⁶ Cf. par ex. Jean-Arnault D., 2015, « Les Émirats arabes unis trouvent en Serbie une nouvelle terre promise », *Le Temps*, mis en ligne le 9 avril 2015 et consulté le 19 septembre 2019 sur <https://www.letemps.ch/monde/emirats-arabes-unis-trouvent-serbie-une-nouvelle-terre-promise>.

¹⁸²⁷ Ce que Carlos Oya a appelé le "*literature rush*" dans OYA Carlos, 2013, *op. cit.*

¹⁸²⁸ Rola ALGHOUL, Nour SALMAN, 2018, *ibid.*

¹⁸²⁹ Brahim KAS, Barthélemy COURMONT, 2016, *op. cit.*

¹⁸³⁰ Voir par ex. B92, 2011, *op. cit.*

¹⁸³¹ John R. COMMONS (1934) 1990, *op. cit.*

¹⁸³² John R. COMMONS, 1925, *op. cit.*

¹⁸³³ Pascal GROUIEZ, 2018, *op. cit.*

¹⁸³⁴ Živan LAZIĆ, 2013, *op. cit.*

exploitations.

3° Les investisseurs émiratis ont la possibilité de prendre le contrôle de grandes surfaces de terres agricoles. Les dirigeants d'Al Rawafed semblent avoir voulu créer des réserves foncières pour en tirer un profit ultérieur, anticipant l'évolution prévisible du marché des terres arables. Quant aux dirigeants d'Al Dahra, ils mesurent l'effort de modernisation que devra faire leur entreprise, qui sera très coûteux à court terme s'ils reprennent les anciens combinats ; mais ils anticipent l'avantage décisif que l'entreprise prendra sur les agriculteurs indépendants à moyen terme en matière de productivité et de rentabilité. La holding émiratie réalisera en effet des économies de gamme considérables et les petits producteurs pourraient ne pas être en mesure de rivaliser en termes de compétitivité des prix. Si la Serbie devenait un jour membre de l'Union européenne, Al Dahra pourrait prendre pied sur les marchés croate, hongrois ou roumain, sachant qu'elle a déjà acquis la grande île de Brăila en Roumanie, où se trouve l'une des plus grandes exploitations agricoles d'Europe. Comme en Roumanie 1835, Al Dahra pourrait même bénéficier des subventions de la politique agricole commune de l'Union européenne. Par ailleurs, dans le cadre de leur stratégie d'intégration verticale, les dirigeants d'Al Dahra envisagent très probablement d'intégrer les exploitations agricoles serbes au réseau de commerce des céréales déployé par la société dans le bassin méditerranéen oriental.

Les pays d'Asie centrale issus de la dislocation de l'URSS partagent avec les pays arabes du Golfe la recherche d'une diversification de leur économie, plus marquée après la chute des prix du pétrole, de plus de 100 dollars le baril dans les années 2000 à 26 dollars en 2016. Au 2^e Forum de l'industrie agro-alimentaire arabe d'Abu Dhabi en 2012, Mohammed Al-Twajiri, secrétaire général-adjoint pour les affaires économiques de la Ligue arabe, appelait les pays arabes à investir dans les terres agricoles des pays d'Asie centrale à majorité musulmane pour assurer leurs approvisionnements futurs. Il encourageait en particulier les investissements au Kazakhstan ¹⁸³⁶. L'année précédente, lors du 3^e Sommet de l'économie et de la finance islamique de Kazan, Hatim Jamil Mukhtar, directeur général de Foras, avait fait connaître son souhait de voir son groupe louer environ 10 000 hectares de terres dans la république russe du Tatarstan pour développer des projets agricoles ¹⁸³⁷. Foras est une société de gestion de portefeuille créée par la Chambre islamique de commerce et d'industrie en partenariat avec la Banque islamique de développement, une institution spécialisée de l'Organisation de la coopération islamique.

IV-3.4. La fragilité de l'assise foncière de nombreux projets

Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de la thèse, l'insécurité foncière dissuade les investisseurs et est réhibitoire lorsque l'investissement projeté doit être financé par emprunt bancaire. Lors du 2^e Forum de l'industrie agro-alimentaire arabe d'Abu Dhabi en 2012, Mohammed Al-Twajiri, que nous avons déjà présenté, pointait les obstacles politiques et l'absence de « lois appropriées [...] claires, simples et efficaces » qui font des pays agricoles du monde arabe les pays les moins attractifs pour les investissements étrangers ¹⁸³⁸.

Mohammed Al-Twajiri nuancait toutefois son tableau pour le Maroc. Ce pays est l'exception dans le monde arabe au regard de la multiplication des investissements émiratis dans l'agriculture, qui semblent bien se concrétiser en projets opérationnels. En décembre 2015, à l'occasion du Salon international de l'alimentation (SIAL) d'Abu Dhabi, trois partenariats public-privé ont été signés entre le Maroc et des investisseurs émiratis (dont le

¹⁸³⁵ Lynda KIERNAN, 2018, *op. cit.*

¹⁸³⁶ Caline MALEK, 2012, "Arab States must invest in Central Asian farmland", *The National* (Abu Dhabi), 8 mai 2012.

¹⁸³⁷ KAZANSUMMIT, 2011, <https://www.kazansummit.com/eng/summit/kazansummit2011>, publié le 21 juin 2011, consulté le 22 janvier 2021.

¹⁸³⁸ Caline MALEK, 2012, "Arab States must invest in Central Asian farmland", *op. cit.*

nom n'a pas été révélé) pour développer un projet de culture d'olives (investissement de 77 millions de dirhams marocains pour 190 ha à El Hajeb), un projet de culture d'agrumes (investissement de 60 millions de dirhams marocains pour 200 ha à Kenitra) et un projet d'arboriculture (investissement de 270 millions de dirhams marocains pour 1 125 ha répartis entre Kenitra, Sefrou, Fkih Ben Saleh et Marrakech)¹⁸³⁹. Le ministre de l'Agriculture marocain a laissé entendre que la production était destinée à l'exportation vers les Émirats arabes unis¹⁸⁴⁰. En marge de l'édition de 2017 du Salon international de l'agriculture au Maroc, Al Dahra a par ailleurs annoncé avoir investi l'équivalent de 15,6 millions de dollars pour déployer dans un premier temps 200 ha de vergers et produire des pommes, à écouler sur le marché marocain mais aussi au Moyen-Orient, la pomme étant un fruit prisé aux É.A.U. Le projet final devrait couvrir 1 060 ha dans la région de Fès-Meknès et comprendre 712 320 pommiers¹⁸⁴¹. L'exception marocaine dans le monde arabe peut s'expliquer par le volontarisme de l'État marocain dans le développement d'une agriculture moderne. Les investissements dont nous venons de faire état s'inscrivent dans le Plan Maroc Vert (PMV) conçu par le Ministère de l'Agriculture marocain en 2008. L'objectif du PMV est de stabiliser dans le temps la production agricole du Maroc, très sensible au climat car l'agriculture et tout particulièrement la céréaliculture est majoritairement une agriculture pluviale. Entre 2008 et 2018, selon le Ministère marocain de l'Économie et des Finances, la production de céréales du pays a contribué à faire augmenter ou baisser le PIB annuel de plus ou moins 1,7 %. Le PMV a permis un progrès de la diffusion de l'irrigation et notamment au goutte-à-goutte. Il s'est aussi concentré sur l'organisation des chaînes de valeur en agréant les flux de matières premières agricoles vers les industries agro-alimentaires et en améliorant la promotion des produits¹⁸⁴². L'exception marocaine s'explique peut-être aussi par le caractère particulier de l'islamisme dans ce pays : alors que l'activisme de différents mouvements islamistes en Tunisie ou en Égypte a contribué à des révolutions susceptibles de saper la légitimité des monarques du Golfe, l'islamisme marocain du Parti de la justice et du développement participe plutôt à entretenir la légitimation de la monarchie, en reconnaissant par exemple le roi comme l'interprète suprême de la Constitution en vertu de son statut de commandeur des croyants¹⁸⁴³.

La stabilité politique et sociale – quels que soient les moyens plus ou moins autoritaires par lesquelles cette stabilité est maintenue – semble être un critère encore plus décisif que l'existence d'un État de droit pour assurer l'assise foncière des projets d'investissements transnationaux dans le foncier agricole. Nous avons étudié de nombreux cas pour lesquels cette assurance a fait défaut. En Algérie, le conflit entre l'entreprise émirienne EIIC et l'État algérien sur le parc Dounia s'est soldé par la transformation des terres sur lesquelles portait le projet en ferme-pilote, ce qui en exclut tout investisseur étranger¹⁸⁴⁴.

¹⁸³⁹ « Morocco Authentic Products », communiqué de presse à l'occasion du SIAL d'Abu Dhabi de décembre 2018, consulté sur <https://www.ada.gov.ma> le 19 février 2021, p. 6. GRAIN, 2016, *Accaparement mondial...*, op. cit., p. 66.

¹⁸⁴⁰ GRAIN, 2016, loc. cit.

¹⁸⁴¹ Karim HANDAOUI, 2017, « L'Émirati Al Dahra investit 156 millions de DH dans les pommes et fleurs d'Azrou », *Challenge.ma*, mis en ligne le 27 avril 2017 et consulté le 14 mars 2021.

¹⁸⁴² ANONYME, 2020, "Green Morocco Plan increases Morocco's agricultural output", *Oxford Business Group*, consulté sur <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/bearing-fruit-sector-development-plan-makes-concrete-gains-challenges-reaching-full-potential> le 19 février 2021.

¹⁸⁴³ Pour une vision critique de l'alliance du PJD et de la monarchie marocaine : Hicham ALAOUI, 2016, « Le parti islamiste et la monarchie marocaine sont liés comme des frères siamois », *L'Obs*, mis en ligne sur <https://www.nouvelobs.com/monde/20160929.OBS9050/le-parti-islamiste-et-la-monarchie-marocaine-sont-lies-comme-des-freres-siamois.html> le 29 septembre 2016, consulté le 19 juillet 2021. Pour un regard élogieux : Bouchra BENHIDA, 2019, « Maroc : le leadership monarchique de "l'islam du juste milieu" », *La Tribune Afrique*, mis en ligne le 26 juillet 2019 sur <https://afrique.latribune.fr/politique/leadership/2019-07-26/maroc-le-leadership-monarchique-de-l-islam-du-juste-milieu-824588.html>, consulté le 19 juillet 2021.

¹⁸⁴⁴ ANONYME, 2017, « Parc Dounia... », op. cit. ALGERIE PRESSE SERVICE, 2019, op. cit. Imène AMOKRANE,

En Égypte, une révolution politique a conduit un tribunal à annuler l'accord passé par les É.A.U. avec le précédent gouvernement pour cultiver dans la région de Toshka (décision finalement annulée à son tour dans le contexte du mouvement contre-révolutionnaire du maréchal Sissi)¹⁸⁴⁵. En Serbie, c'est une manifestation populaire et la crainte d'une révolte qui a conduit l'État à ne pas honorer son engagement envers Al Dahra sur la reprise de sept anciens combinats en Voïvodine¹⁸⁴⁶. Al Dahra n'en a pas tenu rigueur à l'État serbe puisque la compagnie émirienne a ensuite repris la Corporation agricole de Belgrade (PKB), projet pour lequel elle n'a pas fait face à une opposition organisée.

Ailleurs, des révoltes ont conduit des entreprises d'autres pays à reculer. En Indonésie, le groupe saoudien Ben Laden a dû renoncer à son projet de production de riz en Indonésie en raison de révoltes¹⁸⁴⁷. En Ethiopie, à Gambella, une révolte de paysans en avril 2010 a abouti au meurtre d'employés de la firme saoudienne Saudi Star, dont l'activité aurait modifié le régime de la rivière Alwaro¹⁸⁴⁸. C'est probablement pour éviter des révoltes de paysans autochtones que les investissements agricoles des pays du Golfe au Soudan se sont faits avant tout sur les terres désertes du nord (dont la mise en culture est rendue possible par la construction du grand barrage de Mérowé sur le Nil) et non dans les zones agricoles déjà valorisées et habitées comme la Djéziré, malgré la réserve foncière dont cette région dispose¹⁸⁴⁹.

Conclusion de la partie IV

Considérée à la fin des années 2000 comme le principal facteur explicatif de la multiplication des acquisitions foncières agricoles internationales dans le foncier agricole à travers le monde, l'instabilité des cours des produits agricoles a depuis vu son importance revue à la baisse. Ces IDE sont désormais lus avant tout comme une recherche par des firmes de nouvelles sources de profit dans un contexte de financiarisation de l'agriculture et d'approfondissement de ce que Karl Polanyi appelait la *disembeddedness*. Selon les travaux qui font autorité en France, les É.A.U. font néanmoins figure d'exception dans le monde, leurs investissements dans ce secteur s'inscrivant non pas dans des stratégies privées de recherche de profit, mais dans une stratégie d'État qui vise à diminuer la dépendance du pays envers les marchés internationaux pour mieux maîtriser le coût de ses approvisionnements alimentaires. Grâce aux subventions de l'État qui leur redistribue la rente pétrolière, les entreprises émiraties par lesquelles cette stratégie est mise en œuvre n'auraient pas la nécessité de rentabiliser leurs investissements.

Nous concluons quant à nous que les motivations des investissements en provenance des É.A.U. sont moins exceptionnelles qu'on ne l'a dit et que la plupart d'entre eux n'est pas vouée à fournir le marché émirati, sauf dans le secteur de l'alimentation animale. S'il est certain que les autorités des É.A.U. encouragent ces IDE, le caractère spécifique de ce pays tient en réalité à la superposition des sphères publique et privée, nombre de dirigeants politiques étant eux-mêmes des hommes d'affaires. L'appareil d'État en tant que tel ne joue qu'un faible rôle dans la planification des IDE et on ne peut pas conclure à l'existence d'un agenda étatique d'investissements, sauf dans les rares cas où ceux-ci participent à la lutte du gouvernement émirati contre les forces islamistes susceptibles d'ébranler la légitimité des monarchies du C.C.G. L'intérêt de la population des É.A.U. et la recherche du profit ne s'excluent pas nécessairement et le deuxième de ces objectifs est souvent le seul. À ce sujet,

2014, *op. cit.*

¹⁸⁴⁵ William GUERAICHE, 2017, *op. cit.*, p. 169. Pierre BLANC, Matthieu BRUN, 2013, *loc. cit.*

¹⁸⁴⁶ INSAJDER, 2018, *op. cit.* Živan LAZIC, 2013, *op. cit.* Brahim KAS, Barthélemy COURMONT, 2016, *op. cit.*

¹⁸⁴⁷ Pierre BLANC et Matthieu BRUN, 2013, *op. cit.*, p. 143-144.

¹⁸⁴⁸ *Loc. cit.*

¹⁸⁴⁹ *Loc. cit.*

s'il a été soutenu par d'autres auteurs que la crise économique de 2008 avait fait se multiplier les IDE agricoles émis par les É.A.U., nous estimons en ce qui nous concerne qu'elle a plutôt favorisé le renoncement des firmes non spécialisées dans l'agriculture à leurs projets dans ce secteur. La rentabilité des entreprises est une condition nécessaire à leur contribution à la diversification de l'économie émiratie, qui est selon Eckart Woertz la meilleure voie que puisse emprunter le pays pour réaliser sa sécurité alimentaire à long terme. Or les possibilités pour elles d'accroître leurs profits sont limitées dans le cadre du territoire national en raison de la politique de l'eau, ce qui explique la majorité des investissements, comme nous l'avons compris en mobilisant les concepts d'espace mésoéconomique et de semi-autonomie. La politique de l'eau aux É.A.U. favorise le développement urbain au détriment de l'agriculture. Par conséquent, l'agriculture de firme aux É.A.U. s'est construite comme un espace mésoéconomique qui s'autonomise par rapport à une dynamique macroéconomique dans laquelle d'autres secteurs (hydrocarbures, immobilier, construction) sont les moteurs de la croissance. L'agriculture, entravée dans son développement à l'intérieur du pays, répond par des stratégies d'expansion à l'étranger, en s'appuyant sur des espaces hors du territoire national. Notre recherche plaide par ailleurs en faveur de la pertinence du concept d'espace mésoéconomique, qui n'est pas l'équivalent de la notion d'échelle intermédiaire puisque l'agriculture de firme émiratie s'est constituée en espace mésoéconomique en se projetant à l'échelle globale.

Contrairement à notre supposition initiale, on observe qu'au-dessus de l'IDH 0,45, la concrétisation des projets émiratis n'est pas corrélée au niveau de développement des pays-cibles. Un investissement dans un pays peu développé est susceptible d'être perçu comme un accaparement des terres, d'alimenter l'agitation sociale et politique et de faire échouer le projet ; toutefois, ceci peut aussi arriver dans un pays à l'IDH relativement élevé. Plus que le niveau de développement, la présence de grands ports de commerce à proximité du territoire retenu pour investir est un critère décisif, notamment quand ces ports sont opérés par la société dubaïote DP World. La notion gottmannienne de région-charnière nous a permis de théoriser l'importance de ces équipements portuaires. Cette notion, qui correspond chez Gottmann à l'articulation d'un avant-pays maritime et d'un arrière-pays continental, a été élargie dans cette partie de la thèse à l'articulation entre des continents. L'externalisation de la production agricole apparaît comme une façon d'exploiter la position de région-charnière du littoral émirati entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie du Sud. Nous avons aussi montré que les stratégies des firmes émiriennes façonnent une région-charnière entre le marché émirati et les marchés d'Europe occidentale : les littoraux du sud-est européen, tout particulièrement ceux des ex-pays socialistes, dont le développement est important mais dont l'agriculture souffre du manque de capitaux investis. Cette région-charnière peut être prolongée vers l'ouest jusqu'à l'Espagne si l'on inclut la production fourragère d'Al Dahra, exportée pour partie vers les É.A.U., vendue pour l'autre partie sur le marché européen.

La mobilisation du concept gottmannien d'iconographie, système de résistance à la circulation (en l'occurrence : la circulation des capitaux émiratis), s'est révélée fructueuse. Bien que de nombreux projets soient dénoncés comme un accaparement des terres par des organisations internationales, les projets mis en échec le sont le plus souvent par des habitants qui s'appuient sur la force de l'iconographie, définie par l'inventeur de ce concept comme système de symboles par lequel une communauté s'identifie à un territoire. Sur le plan théorique, nous avons montré quels liens peuvent être établis entre l'iconographie et des cadres conceptuels de la sociologie et de l'économie institutionnelle. L'une des expressions privilégiées de l'iconographie est l'*embeddedness* (encastrement, imbrication) de l'activité agricole dans les réseaux sociaux d'un territoire. L'*embeddedness* se présente comme une construction sociale élaborée dans l'opposition aux forces du mouvement, comme nous l'avons déjà montré dans l'introduction de la thèse à travers les travaux de Roberta Sonnino sur les produits « locaux ». Une autre expression de l'iconographie est apparue en recourant au cadre conceptuel de Commons. Ce dernier a notamment théorisé les transactions de répartition, dans lesquelles un individu – notamment un chef d'entreprise – est contraint par une communauté qui cherche à préserver son existence et à se reproduire. Ce concept nous a

permis de mettre en évidence la façon dont des préoccupations sociales sont imposées aux firmes émiraties qui voudraient y échapper pour se concentrer sur leurs objectifs économiques.

Conclusion générale

1. La spécificité d'une recherche sur la sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis

1.1. La problématique générale et les hypothèses

Les Émirats arabes unis (É.A.U.) ont fondé leur développement sur l'insertion dans les flux de l'économie mondiale. La métropolisation et la littoralisation des populations et des activités, à la fois cause et effet de cette participation pleinement assumée à la mondialisation, contribuent à renforcer l'importance des importations de denrées alimentaires et à gêner l'expansion du secteur agricole sur le territoire du pays. C'est pourquoi nous avons pris le parti d'assimiler la sécurité alimentaire des habitants des É.A.U. à leur degré de maîtrise du système alimentaire, défini par Louis Malassis comme « l'ensemble d'activités coordonnées qui permet à l'homme de se nourrir »¹⁸⁵⁰. Notre ambition a été de comprendre les stratégies déployées par les différents acteurs du système alimentaire des É.A.U. pour accroître leur emprise sur ce système. Celui-ci comprend plusieurs ensembles, en raison de la diversité des habitants du pays (leurs origines géographiques variées, leurs différences culturelles et leurs inégalités sociales) et des différentes composantes de leur approvisionnement (importations de denrées produites par des producteurs étrangers, agriculture et pêche sur le territoire émirati, externalisation de la production agricole). Au fil de notre thèse, le système alimentaire des É.A.U. a le plus souvent été étudié comme un tout, en raison de l'importance de l'urbanisation du littoral et de la prépondérance des importations parmi les sources des aliments consommés dans le pays. La partie dédiée à la production agricole sur le territoire national nous a donné l'occasion de différencier les populations nationales des populations immigrées à travers les terres de culture et d'élevage distribuées gracieusement par les autorités gouvernementales aux Émiratis, principalement dans l'émirat d'Abu Dhabi. Cette différence n'est cependant pas primordiale pour notre sujet dans la mesure où les nationaux, comme les immigrés, consomment principalement des aliments achetés en magasin, importés pour la plupart, et non des produits de leurs terres ; on ne peut donc plus parler d'agriculture vivrière aux É.A.U. Pour opérer une plus grande différenciation entre les ensembles qui composent le système alimentaire, il nous aurait fallu mener trois tâches pour lesquelles le temps nous manquait : une recherche approfondie sur le système de distribution aux É.A.U., une étude poussée sur les habitudes de consommation des différentes populations, une évaluation des efforts entrepris pour encourager l'adoption de régimes alimentaires plus sains et pour lutter contre le gaspillage. Nous livrerons tout de même quelques éléments sur ces points plus loin dans la conclusion.

Nous avons soutenu la thèse selon laquelle la clé de la sécurité alimentaire des habitants des É.A.U. est moins le degré d'autosuffisance alimentaire que la maîtrise des modalités d'insertion du pays dans la globalisation, tout particulièrement la régulation des investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants qui participent à la recomposition des territoires inclus dans le système alimentaire des É.A.U. Le système

¹⁸⁵⁰ Louis MALASSIS, 1994, *Nourrir les hommes : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 126 p.

alimentaire est le fondement de tout le système productif d'un territoire, l'État ne peut donc pas prendre en compte uniquement les intérêts du secteur agroalimentaire ou des distributeurs ; les arbitrages des détenteurs de la force publique peuvent par conséquent entrer en conflit avec des intérêts privés. Le cas des É.A.U. nous paraissait intéressant sur ce point en raison de la confusion des sphères publique et privée dans ce qu'il est convenu d'appeler un État patrimonial. Par ailleurs, l'importance des populations immigrées et des investissements reçus par les É.A.U. depuis un très grand nombre de pays font que de nombreux acteurs étrangers ont intérêt à garantir la sécurité alimentaire du pays.

Pour guider nos recherches, nous avons retenu comme fondement d'un modèle explicatif possible la théorie de la « géographie politique » élaborée par Jean Gottmann. Ce dernier a beaucoup développé sa réflexion sur la notion de position d'un territoire : sa redéfinition permanente dans ses relations aux autres lieux, sa valorisation qui doit passer par un équipement adéquat, et le statut particulier des régions-charnières (dont l'archétype est la mégapole, terme appliqué initialement par Gottmann à la région qui s'étend de Boston à Washington). Ses développements sur la position géographique nous ont éclairé pour comprendre comment on avait pu mourir de faim à Dubaï dans les années 1940 tandis que la position « exceptionnelle » du territoire émirati est aujourd'hui invoquée aux É.A.U. comme la garantie que l'accès physique aux denrées alimentaires n'y sera jamais un problème. Cette position peut en outre être mise à profit dans des stratégies d'externalisation de la production agricole par des IDE, Gottmann ayant aussi produit une riche réflexion sur la complémentarité des ressources entre pays. En ce qui concerne la production agricole sur le territoire émirati, nous avons été interpellés par le fait que Jean Gottmann rejette le déterminisme naturel en s'appuyant sur l'exemple de territoires marqués par le désert et l'aridité, alors que d'après nos lectures, les É.A.U. étaient condamnés à ne pas pouvoir développer leur agriculture à cause de leurs conditions naturelles. Il nous a paru opportun d'explorer d'autres pistes à ce sujet en mobilisant la réflexion de Jean Gottmann sur la compartimentation de l'espace géographique, expliquée par la dialectique du mouvement et de l'iconographie, un couple de forces mobilisées par différentes communautés et qui participe au premier chef à la recomposition permanente des territoires.

1.2. Les principaux résultats de la recherche

Les discours officiels des dirigeants émiratis ont longtemps entretenu l'idée que la dépendance des É.A.U. aux importations pour assurer l'essentiel de leur approvisionnement alimentaire était un danger pour les populations du pays, qui voyaient menacé leur accès physique ou économique à la nourriture. Des travaux de recherche académique ont corroboré cette théorie et prêté aux autorités gouvernementales émiraties la volonté de substituer autant que possible aux importations la production nationale, réalisée dans le territoire du pays ou sur des terres agricoles acquises à l'étranger. Force est de constater que dans l'ensemble, cette production ne peut et ne pourra pas représenter une alternative aux importations, sauf à bouleverser radicalement le système productif des É.A.U., ce qui ne devrait sans doute pas arriver tant que le pays conserve son régime politique et que les firmes étrangères y restent aussi nombreuses à y faire fleurir leurs affaires. La production nationale peut toutefois contribuer à la sécurité alimentaire en assurant pendant une courte période la continuité des approvisionnements en cas de perturbation grave du commerce international. Les produits des parcelles aménagées et distribuées par le gouvernement – surtout à Abu

Dhabi – ne seraient que d'un faible secours et ne bénéficieraient probablement qu'aux familles émiraties qui jouissent de leur possession. Le développement récent de la production nationale et de sa commercialisation est surtout l'œuvre de firmes qui, si elles peuvent améliorer la sécurité alimentaire aux É.A.U., sont avant tout motivées par la recherche du profit ; en cela, les IDE des firmes émiraties de l'agro-business sont moins exceptionnels qu'on ne l'a dit puisque l'État encourage ces investissements plus qu'il ne les planifie et que la capacité de l'entreprise à rentabiliser son investissement décide en général très vite de la réalisation ou de l'abandon du projet. Certains légumes produits aux É.A.U. ont commencé à conquérir des parts significatives de marché, tandis que le lait et les œufs des élevages industriels du pays sont répandus dans les magasins. Cette dynamique a sans doute contribué au recul des importations de produits agricoles enregistré à la fin des années 2010, même s'il sera difficile de continuer à faire progresser le taux d'autosuffisance alimentaire du pays étant donnée la poursuite annoncée de la croissance démographique, qui entraînera une augmentation des besoins alimentaires, et de la métropolisation, qui devrait pousser à la réduction de la part de l'agriculture dans le partage des ressources en eau pour favoriser le développement urbain. Si l'on excepte le lait frais, produit pour lequel les producteurs émiratis semblent avoir éliminé leurs concurrents étrangers, le taux d'autosuffisance est peut-être légèrement au-dessus de 16 % pour les fruits et légumes, et très certainement inférieur à ce pourcentage pour les autres types de denrées. Le gouvernement fédéral des É.A.U. affiche son ambition d'améliorer ces taux en accordant aux différents émirats la possibilité d'abandonner les limitations à la propriété étrangère des entreprises du secteur agricole qui génèrent une haute valeur ajoutée et qui développent de nouvelles technologies, ce qui devrait attirer des investisseurs de pays connus pour l'agriculture sous serre, comme les Pays-Bas, partenaires de longue date de l'agriculture émirienne, ou renommés pour le développement des territoires désertiques, comme Israël, avec qui les É.A.U. viennent de normaliser leurs relations diplomatiques. Il faut cependant donner raison à Eckart Woertz quand il estime que sur le long terme, la meilleure voie pour les É.A.U. est de diversifier leur économie, encore fortement dominée par l'exploitation des hydrocarbures, afin de développer durablement leur système productif et de créer suffisamment de richesses susceptibles de payer les importations alimentaires, qui continueront de répondre à l'essentiel des besoins de la population.

1.3. L'intérêt de l'approche de Jean Gottmann pour cette recherche

Jean Gottmann a été l'un des premiers géographes à remettre en cause le lien entre la puissance et la forme du territoire, son étendue ou encore ses ressources (lien qui était généralement admis depuis Ratzel ¹⁸⁵¹ et Mackinder ¹⁸⁵²), pour mettre en avant la position et l'équipement des territoires, qui permettent à ceux-ci de générer et de capter des flux ¹⁸⁵³. Il explique comment un équipement bien adapté à la mise en valeur de la position d'une métropole permet à celle-ci d'établir des réseaux performants pour son approvisionnement.

¹⁸⁵¹ Friedrich RATZEL, (1897) 1988, *Géographie politique*, trad. Pierre Rusch, Genève, Éditions régionales européennes.

¹⁸⁵² Halford J. MACKINDER, (1904) 1992, « Le Pivot géographique de l'histoire », trad. dans la revue *Stratégique*, n° 55.

¹⁸⁵³ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 119-120. Cette démarche conduit logiquement Gottmann de sa « géographie politique » des années 1950 à son étude de l'agglomération urbaine de Boston à Washington, à laquelle il donne le nom de Megalopolis, dans les années 1960.

À la lumière du développement théorique mené par Gottmann, nous avons estimé qu'il était peu probable de voir les É.A.U. en proie à l'insécurité alimentaire à la suite d'une interruption des exportations par un pays qui voudrait privilégier son propre approvisionnement en cas de tensions sur les marchés internationaux. À l'issue de ce travail de recherche, notre supposition initiale semble fondée. Le risque est particulièrement faible dans le cas du riz : même lorsque l'Inde a ordonné la suspension des exportations de riz du pays en 2007, une exception a été faite pour le riz basmati, très prisé aux É.A.U. et destiné en grande partie à l'exportation puisqu'une majorité de foyers indiens ne dispose pas des ressources économiques pour se l'offrir. La rente pétrolière permet à l'appareil d'État de tempérer les effets des soubresauts des cours internationaux sur les prix des denrées pour les habitants des É.A.U. On retrouve la déconnexion opérée par les États entre marché mondial et marché national mise en lumière par Jean-Paul Charvet, avec la spécificité d'un État patrimonial : les entreprises importatrices soutenues par l'État appartiennent bien souvent à des membres ou à des proches des familles régnantes. Nous avons par ailleurs considéré l'alimentation comme une dimension du concept gottmannien d'iconographie, terme qui désigne le système de symboles qui assure la cohésion et l'identification des membres d'une communauté. Nous avons émis l'hypothèse que cet aspect iconographique de l'alimentation était un atout pour des métropoles cosmopolites dans la construction de leurs réseaux d'approvisionnement. Sous cet angle, l'immigration massive, problème potentiel pour la sécurité alimentaire aux É.A.U. à cause de la croissance démographique qu'elle engendre, peut aussi fournir la solution si elle va de pair avec le déploiement des réseaux marchands susceptibles d'approvisionner les immigrés en aliments venus de leur pays d'origine. Cette hypothèse est acceptable au regard de l'importation de blé indien que nous avons mise en lumière pour la production d'une farine typiquement indienne dénommée *chakki atta*.

Le contrôle exercé sur les processus de production et de commercialisation de différentes denrées de base par un petit nombre de firmes non émiriennes peut expliquer la remarquable constance de la tête du classement annuel des fournisseurs de produits agricoles des É.A.U. depuis 2009 (Inde, Brésil, États-Unis), ainsi que la continuité des principaux flux de céréales vers les É.A.U. (en provenance de l'Inde et du Pakistan pour le haut de gamme, notamment le riz basmati ; du Canada, de l'Australie et de la Russie pour les céréales bon marché). Les autorités émiraties ne restent pas passives : elles doivent en effet réduire les risques que cette domination des firmes étrangères ne débouche pas sur une situation contraire aux intérêts des É.A.U. Dans la théorie de la « géographie politique » de Jean Gottmann, la position d'un lieu ne s'apprécie pas de façon absolue mais relativement aux autres lieux, dans une recomposition permanente des territoires accélérée par la mondialisation ; cette position, nous l'avons déjà rappelé, ne vaut rien sans valorisation par un équipement adéquat. Les administrations des É.A.U. montrent qu'elles sont conscientes de ces principes en développant des stratégies pour maîtriser autant que possible les circulations de denrées vers leur pays. Ces stratégies visent à contrôler les lieux qui sont en position de commutateurs dans les réseaux de transport : il s'agit en particulier des zones franches des villes portuaires, dotées de zones industrialo-portuaires dont les capacités d'entrepôt et de transformation des produits agricoles et alimentaires sont régulièrement étendues ; de nouveaux terminaux portuaires ouverts pour mieux répartir le trafic maritime et éviter les déséconomies d'échelle dues à la saturation des ports les plus anciens ; ou encore de certains points de passage obligés des routes maritimes sur lesquels les É.A.U. exercent un contrôle. En facilitant la réalisation de profits par des entreprises étrangères tout en aidant à consolider la sécurité alimentaire des É.A.U., les zones franches sont une excellente

illustration de la dialectique du mouvement et de l'iconographie théorisée par Jean Gottmann, du paradoxe entre deux fonctions de l'État, celle qui permet à une communauté d'affirmer sa souveraineté sur un territoire et celle qui transforme ce dernier en ce que Gottmann appelait une « fonction sociale internationale », au sein d'un système globalisé. D'autres stratégies ont vu le jour plus récemment dans le but de maîtriser les réseaux eux-mêmes, ce qui se traduit par la mise en réseau de ports de la mer Noire et de la Méditerranée orientale, la mise à profit du développement des « nouvelles routes de la soie » chinoises, ainsi que le passeport logistique mondial créé par les douanes de Dubaï. D'après le cadre théorique de Jean Gottmann, les métropoles émiraties sont en capacité de mettre en place une telle police du commerce car elles sont des carrefours qui forment ensemble une région-charnière littorale capable d'un niveau de maîtrise élevé sur son avant-pays.

En ce qui concerne le très faible taux d'autosuffisance alimentaire des É.A.U., la lecture de Jean Gottmann nous a poussé à explorer les facteurs humains plutôt que de reprendre des travaux qui expliquaient ce taux très bas par des facteurs naturels. Nous avons mis ainsi en évidence le rôle de la littoralisation et de la métropolisation des populations et des activités humaines, conséquence de l'insertion des É.A.U. dans la mondialisation par le commerce des perles puis par l'économie pétrolière. C'est grâce à la théorie de Jean Gottmann que nous avons établi comment la très faible autosuffisance des É.A.U. découle de ces dynamiques territoriales. Ces dernières ont entraîné une compartimentation de l'espace émirati entre ce que Sébastien Abis appellerait les territoires métropolitains de la « géofuture » et les territoires ruraux de la « géohistoire ». Les systèmes alimentaires de ces deux compartiments de l'espace se sont dissociés, les métropoles délaissant une agriculture oasienne trop peu équipée pour répondre à leurs besoins et se tournant résolument vers leur avant-pays pour s'approvisionner en nourriture. Lorsque des réseaux de transport modernes sont venus relier ces deux ensembles, l'agriculture oasienne avait décliné et ces réseaux, plutôt que de permettre aux métropoles littorales de s'approvisionner dans leur arrière-pays, ont surtout facilité la pénétration à l'intérieur des terres des produits importés par les métropoles. Les efforts de l'État pour créer une agriculture familiale dans des périmètres irrigués n'ont pas suffi à inverser cette tendance, mais ce défi semble finalement pouvoir être relevé par l'agriculture de firme qui s'est récemment développée sur le territoire émirati. Le concept gottmannien d'iconographie permet de comprendre le succès du groupe émergent d'entrepreneurs qui portent cette activité : le système de symboles par lequel les Émiratis s'identifient comme membres d'une même communauté sur un même territoire procure à ces entrepreneurs des privilèges économiques, un prestige associé à la mémoire de Cheikh Zayed dont on se souvient de l'attachement au développement agricole, et une valorisation des produits « locaux ». Quant à la pêche, sa modernisation a permis un essor fulgurant mais qui se confronte aux limites écologiques des eaux du golfe Persique et de la mer d'Arabie ; l'aquaculture se heurte pour sa part à des limites économiques.

Les firmes émiraties de l'agro-business constituent un espace mésoéconomique dont les opportunités de croissance sont bridées par la priorité donnée à l'échelle nationale au développement urbain. Ce constat est selon nous le principal moteur de l'externalisation de la production agricole émiratie dans des espaces hors du territoire national. Ces IDE traduisent la recherche de nouvelles sources de profit dans un contexte de financiarisation de l'agriculture et d'approfondissement de ce que Karl Polanyi appelait la *disembeddedness* (le fait que les transactions échappent de plus en plus aux relations sociales). La théorie de Jean Gottmann nous a une nouvelle fois donné des clés de compréhension du succès ou de l'échec

des projets d'investissements émiratis dans l'agriculture à l'étranger. La notion gottmannienne de région-charnière et le binôme position-équipement nous ont permis d'identifier comme un critère primordial de réussite du projet la présence d'un grand port de commerce à proximité du territoire qui reçoit l'investissement et l'insertion de ce port dans le réseau d'une société émiratie (notamment l'opérateur portuaire DP World). Les stratégies d'externalisation de la production agricole mobilisent le rôle de région-charnière du littoral émirati entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie du Sud, et font des littoraux des pays d'Europe de l'Est et du Sud – cibles privilégiées des IDE émiratis – une région-charnière entre les É.A.U. et l'Europe occidentale. L'application du concept d'iconographie à l'étude des oppositions rencontrées par les investisseurs nous a permis de souligner comment un système de symboles par lequel une communauté s'identifie à un territoire peut constituer un obstacle irrémédiable à la circulation des capitaux, ou comment la dialectique du mouvement et de l'iconographie venait obliger les firmes émiriennes à intégrer des préoccupations sociales à leurs projets à l'étranger.

1.4. Questions et enjeux posés pour des recherches futures

L'impossibilité de retourner sur le terrain pendant les deux dernières années de notre travail de recherche en raison de la pandémie de covid-19 nous a empêché d'avoir suffisamment de matière pour consacrer une partie entière au système de distribution des denrées alimentaires aux É.A.U. ou pour enquêter sur les habitudes de consommation alimentaire. Notre recherche pourrait donc être complétée par des volets supplémentaires sur ces points. Nous pouvons d'ores et déjà livrer un certain nombre d'informations et établir plusieurs pistes de réflexion, en émettant l'hypothèse d'un marché segmenté en raison des éléments de l'iconographie relatifs à l'alimentation, mais aussi à cause des inégalités socio-spatiales dans l'accès physique à la nourriture. Par exemple, dans les magasins municipaux de l'émirat d'Abu Dhabi, les nationaux bénéficient de prix préférentiels sur la farine, l'eau en bouteille, le riz, l'huile de cuisson et d'autres denrées. Le prix payé est fonction de la taille du foyer, le livret de famille faisant foi. À l'initiative de Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan (émir d'Abu Dhabi et président de la fédération), cette mesure a été étendue aux autres émirats, dans lesquels des magasins disposent de sections réservées aux Émiratis ¹⁸⁵⁴. La discrimination entre nationaux et étrangers dans la gestion de la sécurité alimentaire est l'une des stratégies gouvernementales déployées pour redonner de l'élan à la cohésion de la communauté nationale : face à la masse des « expatriés », les privilèges des « citoyens » émiratis sont, selon les termes du conseiller en politique publique Alexis Normand, un « ferment d'unification », qui « donne plus de prix à la citoyenneté et crée un sentiment puissant d'intérêt partagé » ¹⁸⁵⁵.

Les adaptations des systèmes alimentaires aux É.A.U. pendant la pandémie de covid-19 pourraient constituer un sujet en soi. L'annonce par le Ministère de la Santé des É.A.U. le 23 mars 2020 de mesures drastiques pour endiguer la propagation du coronavirus (fermeture de tous les centres commerciaux et marchés du pays pour au moins deux semaines à partir du 25 mars, restaurants uniquement autorisés à livrer à domicile pendant cette période) entraîna des achats massifs de denrées alimentaires par peur de manquer et de ne

¹⁸⁵⁴ Entretiens, 1^{er} janvier 2018, avec une famille émiratie, Dubaï ; 2 janvier 2018, avec le propriétaire d'une 'izba, Razeen (émirat d'Abu Dhabi).

¹⁸⁵⁵ Alexis NORMAND, 2011, *op. cit.*

pas pouvoir faire ses achats de première nécessité pendant une période prolongée. Les ruptures de stock menaçaient. Le groupe Lulu, qui exploite 12 hypermarchés aux É.A.U., s'est associé à la compagnie aérienne indienne SpiceJet pour faire venir d'Inde en deux jours trois avions-cargos en provenance de Delhi et de Kochi. Ces avions ont importé environ 55 tonnes de fruits et légumes et de produits alimentaires transformés afin d'assurer l'approvisionnement des points de vente de Lulu. Le porte-parole de Lulu a expliqué ce choix en raison de la proximité géographique de l'Inde et de son statut de fournisseur majeur des É.A.U. en produits frais. Il a également assuré que les prix des denrées vendues dans les magasins du groupe resteraient les mêmes malgré cet affrètement de vols spéciaux ¹⁸⁵⁶. De nombreux habitants des É.A.U. semblent avoir anticipé les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Pour ce qui concerne ses activités aux É.A.U., le groupe de grande distribution Carrefour a par exemple indiqué au cours des deux premières semaines de mars 2020 une augmentation de 32 % de son chiffre d'affaires pour le commerce en ligne et de 59 % du nombre de clients nouvellement inscrits par rapport à la première quinzaine du mois précédent ¹⁸⁵⁷.

Malgré les paroles du prince héritier Muhammad bin Zayed pour « rassurer chaque citoyen et résident des É.A.U. » sur le fait que le pays « est infiniment capable de fournir à chacun toute la nourriture et les médicaments dont il pourrait avoir besoin » ¹⁸⁵⁸, la précarité et la vulnérabilité des travailleurs venus d'Asie du Sud à la perte d'accès économique à la nourriture a pu être remarquée lorsque l'épidémie de covid-19 a commencé à toucher les É.A.U. Le fait qu'ils soient considérés aux É.A.U. comme des expatriés plutôt que comme des immigrés a été patent : c'est en effet le consulat du Pakistan à Dubaï, et non un acteur émirati, qui s'est chargé de distribuer de la nourriture aux Pakistanais licenciés par leur employeur en raison de l'arrêt forcé d'un grand nombre d'activités économiques sans pouvoir rentrer au Pakistan du fait de la suspension des vols entre les deux pays ¹⁸⁵⁹. Pour de nombreux ouvriers immigrés, les confinements et la crise économique liée à la pandémie de covid-19 se sont traduits par une perte d'emploi (chômage technique ou plus souvent licenciement). Privés de revenus et sans protection sociale, ces ouvriers se sont retrouvés bloqués aux É.A.U., incapables de payer leur billet d'avion pour retourner dans leur pays d'origine, ou incapables de l'acheter parce que leur ancien employeur avait conservé avec lui leur passeport, ou encore confrontés, comme les Indiens, au refus de leur pays de les voir revenir. L'accès économique de ces ouvriers à la nourriture a alors été menacé. Les marchés improvisés dans les *labour camps* par des ouvriers ayant perdu leur emploi et la vente à la sauvette dans les rues des métropoles du littoral ont permis à certains de gagner un peu d'argent pour parvenir à acheter de la nourriture. Une immigrée philippine, Feby Baguisa de la Peña, s'est fait connaître par la

¹⁸⁵⁶ GUPTA Nilanjana, 2020, « Coronavirus: UAE supermarket arranges flights from India to bolster food supplies », *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 25 mars 2020 et consulté le 1^{er} avril 2020 sur <https://www.thenational.ae/uae/government/coronavirus-uae-supermarket-arranges-flights-from-india-to-bolster-food-supplies-1.997387>.

¹⁸⁵⁷ GIBBON Gavin, 2020, « Coronavirus : Carrefour reveals almost 60 % increase in online customers », *Arabian Business*, mis en ligne sur <https://www.arabianbusiness.com/retail/443262-coronavirus-carrefour-reveals-almost-60-increase-in-online-customers> le 19 mars 2020, consulté le 1^{er} avril 2020.

¹⁸⁵⁸ AL NAHYAN Muhammad bin Zayed, 2020, tweet publié le 16 mars 2020 sur le compte Twitter officiel du prince, <https://twitter.com/MohamedBinZayed/status/1239620585736622080>, consulté le 1^{er} avril 2020.

¹⁸⁵⁹ Waheed Abbas, 2020, « Covid-19 in UAE : Consulate distributes food to Pakistanis impacted by coronavirus », *Khaleej Times*, mis en ligne sur <https://www.khaleejtimes.com/coronavirus-outbreak/covid-19-in-uae-consulate-distributes-food-to-pakistanis-affected-by-coronavirus-impact> le 26 mars 2020, consulté le 1^{er} avril 2020.

soupe populaire qu'elle a installée au pied de son immeuble à Deira (quartier au nord de la crique de Dubaï) en récoltant des fonds grâce à une campagne sur Facebook. Cette action caritative a été financée par des dons ponctuels (d'Emirates Loto par exemple) et par des livraisons régulières de nourriture prises en charge par un groupe bancaire philippin (BDO Unibank). Elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'une association enregistrée officiellement, cette distribution est par conséquent illégale mais tolérée ; la police a toutefois intimé à Feby Baguisa de la Peña de poursuivre ses distributions dans son appartement et non dans la rue. L'aide de la Banque alimentaire des É.A.U. aux immigrés privés de ressources pose aussi la question de l'accès physique à la nourriture. La Banque alimentaire (créée en 2017) a distribué des bons d'achat de nourriture dans des grandes surfaces et des tickets pour des repas gratuits chez McDonald's dans le cadre de la campagne humanitaire « 10 Million Meals » conduite pendant le ramadan sous l'égide de la fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum Global Initiatives. Or ces magasins et ces restaurants ne sont accessibles qu'à ceux qui vivent en ville ; la plupart des ouvriers logés dans les *labour camps* en marge des agglomérations urbaines ne peut pas s'y rendre (ils n'ont pas de voiture et bien souvent pas les moyens de payer une course en taxi) ¹⁸⁶⁰. Dans certains cas, les autorités émiraties se sont chargées elles-mêmes de l'approvisionnement des habitants de plusieurs quartiers en denrées de première nécessité, à la suite de décisions gouvernementales prises pour lutter contre la propagation du coronavirus au printemps 2020. Le quartier d'Al Ras à Dubaï a ainsi été soumis à partir du 1^{er} avril à un couvre-feu total pour une période de deux semaines, et c'est l'Autorité de Dubaï pour la Santé qui s'est chargée d'approvisionner les résidents pendant ce temps de confinement drastique. Al Ras est le quartier où se trouvent notamment le souk des épices et de nombreux magasins d'exposition des négociants en riz, qui ont poursuivi une partie de leurs activités en ligne pendant cette période. Toujours nombreux à être amarrés le long des quais de la crique, les boutres qui assurent des échanges de marchandises avec l'Iran avaient déjà reçu plusieurs jours auparavant l'interdiction de poursuivre leur commerce habituel avec ce pays très fortement touché par l'épidémie ¹⁸⁶¹.

Notre recherche pourrait par ailleurs être complétée par un volet sur les actions gouvernementales contre l'obésité et le diabète. Étudier les dimensions sociales des politiques menées pourrait être une piste fructueuse. Par exemple, les É.A.U. ont instauré en juin 2017 une taxe sur les sodas sucrés, très consommés par les catégories populaires, alors que les boissons hautement calorifiques à base de lait, comme le frappuccino apprécié par les populations aisées, sont épargnées. Soulignons aussi que l'objectif fixé par la *National Food Security Strategy 2051* est que l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante sans considération de ressources économiques soit garanti à chaque « citoyen » des É.A.U., autrement dit aux nationaux : les étrangers, qui forment une très large majorité de la population, ne sont pas concernés. L'enjeu est toutefois réel dans un pays où le chômage de masse semble s'être installé durablement et où il n'existe ni assurance chômage ni sécurité sociale ¹⁸⁶². Des entreprises innovent pour répondre à d'autres défis nutritionnels : par

¹⁸⁶⁰ Ces actions caritatives nous ont été connues grâce à un documentaire : Sébastien SEGA et Wissam CHARAF (réal.), 2020, « Émirats : la fin de l'Eldorado ? », *Arte Reportage*, diffusé sur Arte le 22 août 2020.

¹⁸⁶¹ GHANTOUS Ghaida, 2020, « UAE imposes first lockdown on historic district to slow coronavirus », d'après un reportage d'Alexander Cornwell, Maha El Dahan, Ghaida Ghantous et Marwa Rashad, *The Star* (Kuala Lumpur), mis en ligne le 31 mars 2020 sur <https://www.thestar.com.my/news/world/2020/03/31/uae-imposes-first-lockdown-on-historic-district-to-slow-coronavirus>, consulté le 15 avril 2020.

¹⁸⁶² GOUVERNEMENT DES É.A.U., 2021, *op. cit.*

exemple, la marque d'eau en bouteille Al Ain propose depuis quelques années une eau qui contient de la vitamine D afin d'aider à contrecarrer les carences d'une large partie de la population ¹⁸⁶³.

Dans le domaine de la lutte contre le gâchis alimentaire, on notera qu'évoquant une statistique peu flatteuse – un habitant des É.A.U. jetterait en moyenne 197 kg de nourriture par an (deux fois plus qu'en Europe) –, le journaliste Ashwani Kumar s'est félicité, sans sembler vouloir se montrer cynique, que l'épidémie de coronavirus, en ayant précarisé la situation de nombreux travailleurs, ait permis de réduire le gaspillage en rendant les consommateurs beaucoup plus sensibles à la valeur de la nourriture. Un autre facteur de réduction du gaspillage pendant l'épidémie a été le fait que la plupart des personnes qui reçoivent habituellement des invités ait cessé de le faire et n'ait plus préparé à manger que pour les membres du foyer ¹⁸⁶⁴. Selon le professeur Bhanu Chowdhary, doyen du *College of Food and Agriculture* de l'Université des É.A.U., la principale source de gâchis est la nourriture commandée et non consommée dans les restaurants et en vente à emporter. La quantité de nourriture gâchée atteint son sommet pendant le ramadan, où elle représenterait 55 % des déchets à Dubaï au lieu de 25 % en temps normal, en raison de la taille excessive des repas préparés pour l'*iftar* (rupture du jeûne après le coucher du soleil, qui est généralement l'occasion de festoyer en famille). Une campagne du gouvernement fédéral sur les réseaux sociaux (#StopTheWaste) relayée par la presse a été menée sur ce sujet en octobre 2019 ¹⁸⁶⁵. Le Ministère du Changement climatique et de l'Environnement propose un site internet appelé *Food Waste Pledge* sur lequel on trouve notamment un livre de recettes à cuisiner avec des restes pour éviter de les jeter ¹⁸⁶⁶. L'objectif affiché est de réduire le gâchis de nourriture de moitié entre 2018 et 2030. À Dubaï, la Municipalité a mis en place depuis 2016 une initiative appelée « Heafz Al Na'amah » ¹⁸⁶⁷ pour collecter la nourriture non consommée, en particulier dans les hôtels et lors des fêtes de mariage, ainsi que les invendus des magasins, afin de les redistribuer aux nécessiteux ¹⁸⁶⁸.

Notre recherche pourrait également être poursuivie par une démarche prospective sur le développement des cultures hydroponiques aux É.A.U. dans le cadre d'une agriculture de firme, pour produire des denrées destinées aux habitants du pays et conquérir des parts de marché au détriment des produits importés. Ce développement semble ouvrir une troisième voie entre les deux modèles vers lesquels tend la trajectoire historique du système

¹⁸⁶³ OXFORD BUSINESS GROUP, 2021, *op. cit.*

¹⁸⁶⁴ KUMAR Ashnawi, 2020, « Combating Covid-19: UAE residents curb food wastage », *Khaleej Times*, <https://www.khaleejtimes.com/coronavirus-pandemic/combating-coronavirus-uae-residents-curb-food-wastage-amid-covid-19-1>, mis en ligne et consulté le 1^{er} avril 2020.

¹⁸⁶⁵ Anam RIZVI, 2019, "Small steps can decrease the UAE's food waste", *The National*, mis en ligne le 16 octobre 2019 et consulté le 9 août 2021 sur <https://www.thenationalnews.com/uae/environment/small-steps-can-decrease-the-uae-s-food-waste-experts-say-1.924611>. Sharmila DHAL, 2019, "Yearly food waste in UAE pegged at 197 kg per person", *Gulf News*, mis en ligne le 15 octobre 2019 et consulté le 9 août 2021 sur <https://gulfnews.com/uae/yearly-food-waste-in-uae-pegged-at-197kg-per-person-1.67147552>.

¹⁸⁶⁶ <https://www.foodwastepledge.ae>

¹⁸⁶⁷ Selon la transcription habituellement rencontrée aux É.A.U. On rencontre la transcription « Hifz Alnaema » pour des initiatives similaires au Qatar, et « Hefz Al Nema(h) » en Arabie saoudite. Le nom *hifz* peut se traduire par « conservation » ou « préservation » et signifie dans ce contexte le fait de se souvenir et de faire mémoire. Le terme *al-ni'ma* désigne la grâce ou la bonté divine, les bienfaits accordés par Dieu, les bénédictions.

¹⁸⁶⁸ Cf. par ex. EMIRATES 24/7, 2016, "Food going waste after party? Donate it", mis en ligne le 23 février 2016 et consulté le 9 août 2021 sur <https://www.emirates247.com/news/emirates/food-going-waste-after-party-donate-it-2016-02-23-1.621950>.

alimentaire mondial tend d'après Jean-Louis Rastoin et Gérard Gherzi : un modèle de plus en plus libéralisé et mondialisé, dominé par un oligopole de firmes transnationales ; et un modèle de proximité, fondé sur des filières courtes, mis en œuvre par des PME ¹⁸⁶⁹. Un sujet de prolongement de notre travail de thèse pourrait être d'élaborer des scénarios afin d'estimer dans quelle mesure ce troisième modèle pourrait se développer durablement.

2. Une réflexion sur la théorie de Jean Gottmann

La pensée de Jean Gottmann est inscrite dans la période où il l'a élaborée. En dépit du fait que ce ne soit pas un penseur du présent, sa réflexion sur les forces qui traversent et transforment l'espace géographique nous intéresse fortement. Pour mobiliser le cadre gottmannien aujourd'hui, une démarche critique est évidemment nécessaire de manière à adapter ses concepts.

2.1. Jean Gottmann, un penseur de son temps

La pensée de Jean Gottmann nécessite un certain nombre de mises à jour avant de pouvoir éclairer le monde que nous connaissons aujourd'hui. Les fondements de sa « géographie politique », théorisés dans *La Politique des États et leur géographie* en 1952, ont été posés au temps de l'économie-monde américaine et de la bipolarisation du monde entraînée par la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS. La population mondiale était encore rurale aux deux tiers, New York était la seule agglomération de plus de 10 millions d'habitants, et le commerce international présentait un autre visage : il était 40 fois moins élevé qu'aujourd'hui (la progression de celui-ci a été deux fois plus rapide environ que celle de la production) ¹⁸⁷⁰ ; le conteneur, ingrédient essentiel de la révolution des transports, n'avait pas encore été inventé, et le transport aérien n'en était qu'à ses balbutiements ; la part des biens manufacturés dans le commerce international était à peu près équivalente à celle des produits primaires (elle en représente maintenant le double) ; et le niveau moyen des droits de douane était 8 fois supérieur (près de 40 % en 1947, 5 % en 2017 ¹⁸⁷¹). La réflexion de Jean Gottmann doit donc être adaptée au monde actuel, caractérisé par une économie néolibérale, globalisée et multipolaire.

2.2. La nécessité d'un élargissement du cadre conceptuel

Dans le cadre théorique de Jean Gottmann, l'espace géographique est façonné par un couple de deux forces antagonistes : le mouvement et l'iconographie. L'iconographie, système de résistance au mouvement, naît du besoin d'identité, de solidarité et de stabilité des communautés ¹⁸⁷². Les courants du mouvement traversent les compartiments de l'espace et convergent dans les carrefours en tentant d'en changer l'iconographie, l'iconographie utilise

¹⁸⁶⁹ Jean-Louis RASTOIN et Gérard GHERSI, 2010, *op cit.*

¹⁸⁷⁰ OMC, 2021, « Valeurs du commerce mondial 1948-2020 », *Évolution du commerce dans le cadre de l'OMC : statistiques utiles*, consulté sur wto.org/french/res_f/statis_f/trade_evolution_f le 9 août 2021.

¹⁸⁷¹ BANQUE MONDIALE, 2021, « Taux des droits de douane appliqués, moyenne simple, tous produits », donnees.banquemondiale.org, consulté le 9 août 2021.

¹⁸⁷² Cf. par ex. Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

ces courants du mouvement pour s'étendre à d'autres compartiments ¹⁸⁷³. Ces forces sont régulées par une organisation politique à laquelle Jean Gottmann donne le nom de police.

Afin d'adapter le cadre gottmannien au monde globalisé d'aujourd'hui, nous avons procédé à une extension de la compréhension de certains concepts. Les « communautés » que nous avons identifiées ne correspondent pas nécessairement à des territoires, notamment à ceux d'États-nations ; il s'agit de groupes d'acteurs qui peuvent être transnationaux, réunis pour la défense d'intérêts communs et qui, depuis des carrefours, manœuvre des forces pour modeler l'espace géographique selon leurs intérêts. Nous avons aussi élargi le sens du terme « symboles » dans la définition de l'iconographie comme « ensemble des symboles [...] qui résument les croyances et les intérêts communs à une communauté » afin de considérer comme une iconographie les principes idéologiques qui sous-tendent le concept de sécurité alimentaire mondiale. La notion de région-charnière, qui correspond chez Gottmann à l'articulation d'un avant-pays maritime et d'un arrière-pays continental, a quant à elle été étendue à l'articulation entre des continents.

En recourant au concept d'iconographie, on rencontre un problème de définition : dans l'oeuvre de Gottmann, ce terme désigne deux réalités qui ne se recoupent pas toujours. Un premier sens de l'iconographie est le « ciment » qui soude les membres d'une communauté et qui naît de leur besoin d'identité, de solidarité et de stabilité ¹⁸⁷⁴. On peut inclure dans la même acception du concept la définition de l'iconographie comme « ensemble des symboles [...] qui résument les croyances et les intérêts communs à une communauté » ¹⁸⁷⁵. Un deuxième sens de l'iconographie est le « système de résistance au mouvement » ¹⁸⁷⁶. Ces deux acceptions ne se confondent pas toujours dans la réalité. En étudiant l'attachement des diasporas à l'alimentation de leur pays d'origine comme une composante de l'iconographie, par exemple, nous avons conclu que celle-ci, au lieu d'être une force de résistance au mouvement, peut générer des circulations. Le problème de la définition de l'iconographie chez Gottmann vient selon nous du fait qu'il la considère comme un système de résistance au mouvement tout en admettant le mouvement comme un vecteur des iconographies qui s'étendent à de nouveaux compartiments de l'espace géographique. Afin d'unifier la compréhension du concept d'iconographie, nous proposons de définir ce système de symboles, moins comme une force d'opposition au mouvement, que comme une force qui entretient voire amplifie les dynamiques déjà existantes (ce qui correspond bien avec la conservation par les populations immigrées de la culture alimentaire de leur pays d'origine). Nous voudrions également revenir sur la genèse de l'iconographie. Chez Jean Gottmann, l'iconographie est la cause de la compartimentation de l'espace. Notre étude de l'agriculture sur le territoire émirati nous amène à reconsidérer la relation entre les deux termes. Dans la situation d'avant-développement, caractérisée par l'absence d'équipement, rien ne vient atténuer la rugosité de l'espace, ce qui épuise les forces qui essaient de le parcourir. L'équipement rend accessible (ou plus facilement accessible) des points de l'espace qui ne l'étaient pas. La valorisation de la position des différents territoires par des équipements conduit ces forces à se rencontrer dans les carrefours de l'espace géographique. Lorsque ces forces entrent en contradiction entre elles, la tension voire le conflit peut se résoudre de deux manières : ou la police du carrefour parvient à établir un droit qui concilie ces forces ; ou l'une

¹⁸⁷³ *Ibid.*, p. 223.

¹⁸⁷⁴ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

¹⁸⁷⁵ Jean GOTTMANN, 1966, « La politique et le concret », dans *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton, p. 62-63.

¹⁸⁷⁶ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 221.

des forces l'emporte sur l'autre, la police du carrefour dont émane cette force victorieuse s'étend alors au carrefour dans lequel les deux forces s'étaient affrontées et intègre ce dernier au territoire qu'elle maîtrise. Dans le deuxième cas, une iconographie est développée dans le carrefour contesté en prévision d'une résurgence du conflit. À partir de ce stade, l'iconographie, plutôt que cause de la compartimentation de l'espace, en devient la garante, destinée à résister à un possible retour de la force qui a été vaincue dans le carrefour contesté. Les vicissitudes de l'histoire particulière d'un compartiment de l'espace viennent renforcer le sentiment d'identification de ses habitants à ce territoire et faire de l'iconographie un instrument de plus en plus efficace aux mains des acteurs pour résister aux forces indésirables venues de l'extérieur, comme nous l'avons vu dans la partie sur l'externalisation de la production agricole avec le cas de la Voïvodine et avec celui du parc Dounia devenu ferme-pilote en Algérie. Avec notre définition, l'iconographie devient moins essentialiste et se présente davantage comme une construction politique et sociale. La façon dont nous envisageons la genèse de l'iconographie est par ailleurs plus en accord avec ce que Gottmann constate lui-même à propos du droit de la mer : tant que la haute mer n'était pas accessible, personne ne se souciait d'établir à qui elle appartenait ; ce n'est que lorsqu'elle est devenue accessible que des acteurs concurrents ont développé des iconographies opposées autour des notions de *mare liberum* et de *mare clausum*.

C'est précisément à partir de l'instauration du droit de la mer que Jean Gottmann montrait comment le droit était un instrument de cloisonnement de l'espace géographique. Nous le constatons également à travers l'exemple des titres de propriété des cultivateurs sur la terre qu'ils exploitaient : lorsque ces titres sont fermement établis en droit, ils découragent en général les projets des gouvernements qui veulent transférer ces terres à des investisseurs étrangers ; au contraire, l'absence de titres de propriété reconnus propice à l'emploi de la force face à une population dont la résistance s'en trouve affaiblie. Nous avons aussi observé l'utilisation du droit à des fins de décroisonnement : les groupes d'acteurs qui cherchent à construire un système alimentaire global réarticulent les territoires productifs des systèmes alimentaires nationaux dans un nouveau système à l'échelle mondiale, notamment par la constitution de chaînes de valeur globales ; pour ce faire, ils font par exemple inscrire dans le droit international le principe du libre-échange (nous l'avons vu avec l'accord de Marrakech de 1994). Dans ce cas, on dirait en termes gottmanniens que les FTN de l'agro-business tentent d'orienter la police des gouvernements nationaux et des organisations intergouvernementales. Par contre, lorsque le droit sert à décroisonner, il est susceptible de se heurter à l'iconographie, dont la force peut délégitimer une décision pourtant légale au point de la rendre inapplicable : la firme émiratie Al Dahra avait le droit de son côté pour acquérir les terres qu'elle convoitait en Voïvodine, mais cela n'a pas suffi (il en a été de même dans le cas d'EIIC et du parc Dounia en Algérie et, pour les IDE saoudiens, de l'échec final du projet de Gambella en Éthiopie).

Nous ne sommes pas les premiers à proposer une adaptation du cadre gottmannien. Dans un ouvrage de 2016¹⁸⁷⁷ de Georges Prévélakis, géographe à qui beaucoup en France doivent sans doute d'avoir découvert ou redécouvert la « géographie politique » de Jean Gottmann, on lit que la mondialisation a entraîné un retour des réseaux sur le devant de la scène et que, dans un monde aujourd'hui façonné par les réseaux, l'État territorial westphalien s'avère dépassé, ses frontières sont devenues inefficaces. C'est pourquoi, poursuit l'auteur, elles se voient remplacées par des frontières spirituelles (c'est là que

¹⁸⁷⁷ Georges PRÉVÉLAKIS, 2016, *Qui sont les Grecs ? Une identité en crise*, Paris, CNRS Éd.

l'auteur mobilise le concept gottmannien d'iconographie), comme celles dans lesquelles se retrouvent les populations qui disposent de diasporas. Ce raisonnement est selon nous l'inverse de celui de Jean Gottmann : ici, les frontières spirituelles remplacent les frontières géographiques, alors que chez Gottmann, les facteurs spirituels (l'iconographie) expliquent le cloisonnement de l'espace et donc la création des frontières géographiques. Dans le monde actuel, l'État, avec ses frontières, ne nous apparaît pas dépassé mais, au contraire, incontournable, et nous n'aurions aucune peine à en convaincre des Palestiniens, des Kurdes ou des Tibétains. Pour le sujet qui nous occupe, nous avons vu que les réseaux déployés par un acteur ne garantissent pas en eux-mêmes la puissance de celui-ci : cette puissance est fortement corrélée au territoire dans lequel il s'ancre, qui est très souvent le territoire d'un État-nation. Par exemple, l'importance des « nouvelles routes de la soie » chinoises, que les É.A.U. tentent de mettre à profit, ne s'explique pas seulement par le réseau lui-même mais avant tout par le poids de l'État dans l'économie chinoise et par le poids de la Chine dans l'économie mondiale. Plutôt que pour expliquer un dépassement des États dans le monde d'aujourd'hui, les outils conceptuels forgés par Jean Gottmann nous semblent précieux pour comprendre comment se forment les territoires des États et pourquoi ces territoires peuvent être traversés, à l'intérieur de leurs propres frontières, par d'invisibles cloisons qui n'en sont pas moins réelles et qui font parfois obstacle à la circulation des denrées alimentaires, comme nous l'avons vu dans la partie de la thèse dédiée à l'agriculture et à la pêche aux Émirats arabes unis. Sans prédire le dépassement de l'État territorial, Gottmann fournit en outre des éléments conceptuels pour penser les interdépendances croissantes entre les États dans le cadre d'une mondialisation qui s'accélère et qui recompose sans cesse les territoires, par exemple lorsqu'il écrit que « des modifications [...] dans le réseau de relations » auquel un territoire participe se « produi[sen]t constamment, dont beaucoup pour des raisons échappant entièrement à l'influence du territoire considéré »¹⁸⁷⁸. Cette réflexion vient au demeurant nous détourner de théories du développement comme celles de Rostow qui présentent le développement comme une succession de stades dans un processus essentiellement interne à chaque pays.

L'iconographie permet à chaque acteur d'anticiper le comportement des autres acteurs au sein du système auquel cette iconographie s'applique. Cette réflexion théorique pourrait être poursuivie en recherchant les liens à établir entre l'iconographie et le principe de futurité chez John R. Commons, économiste institutionnaliste américain qui affirme que le passé permet aux hommes d'envisager le futur et que cette vision du futur conditionne leur activité dans le présent¹⁸⁷⁹. Des passerelles pourraient en outre être établies entre la conceptualisation gottmannienne de l'iconographie et les recherches d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger sur l'invention des traditions¹⁸⁸⁰, de Benedict Anderson sur la genèse des nationalismes¹⁸⁸¹, du sociologue Jean-François Bayart sur la formation de l'État qui découle selon lui d'un processus historique de sédimentation de différentes traditions¹⁸⁸² ou de l'historien Gérard Noiriel sur le concept d'identification dans l'histoire de l'État-nation et de l'immigration¹⁸⁸³.

¹⁸⁷⁸ Jean GOTTMANN, 1952, *op. cit.*, p. 78.

¹⁸⁷⁹ Cf. par ex. John R. COMMONS, 1934, *Institutional Economics*, New York, Macmillan.

¹⁸⁸⁰ Eric HOBBSBAWM, Terence RANGER (ed.), 1983, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

¹⁸⁸¹ Benedict ANDERSON, 1983, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.

¹⁸⁸² Cf. par ex. Jean-François BAYART, 1996, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard. Du même auteur, la même année : « L'historicité de l'État importé » dans *Cahiers du CERI*, n° 16.

¹⁸⁸³ Cf. par ex. Gérard NOIRIEL, 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e – XX^e siècle)*, Paris,

Nous avons supposé l'intérêt à rapprocher le cadre théorique de Jean Gottmann avec le concept d'*embeddedness* – l'enchevêtrement des phénomènes économiques dans les autres phénomènes sociaux – pour mieux comprendre le cloisonnement de l'espace géographique et les dynamiques de recompositions territoriales. Dans son sens initial, chez Karl Polanyi, l'*embeddedness* est l'inscription de l'économie dans des règles institutionnelles qui varient selon la société considérée ¹⁸⁸⁴. Dans notre thèse, nous avons plutôt travaillé sur l'*embeddedness* telle que l'envisage Mark Granovetter : l'encastrement des actions économiques dans des réseaux sociaux ¹⁸⁸⁵. Notre étude montre que la *disembeddedness* (une activité économique déconnectée des réseaux sociaux qui permettraient potentiellement l'écoulement de la production vers des marchés) entretient le cloisonnement de l'espace, tandis que l'*embeddedness* (une production ou des entrepreneurs insérés dans des réseaux sociaux) facilite l'intégration d'un territoire à un système d'échelle régionale ou mondiale, ou l'articulation entre deux systèmes d'échelles différentes. Nous avons par ailleurs mis en évidence que l'*embeddedness* de l'activité agricole dans les réseaux sociaux d'un territoire est l'une des manifestations de l'iconographie, en tant que système qui identifie des habitants et des produits à un territoire. L'*embeddedness* se présente comme une construction sociale, élaborée dans l'opposition aux forces du mouvement venues de l'extérieur d'un territoire, comme nous l'avons déjà montré dans l'introduction de la thèse à travers les travaux de Roberta Sonnino sur les produits « locaux ». Une autre expression de l'iconographie a émergé au cours de notre recherche lorsque nous avons mobilisé le cadre conceptuel de John R. Commons. Ce dernier a théorisé les transactions de répartition, dans lesquelles un individu – notamment un chef d'entreprise – est contraint dans ses décisions par une communauté qui cherche à préserver son existence et à se reproduire. Ce concept nous a permis, dans la partie dédiée à l'externalisation de la production agricole, de mettre en évidence la façon dont des préoccupations sociales sont imposées aux firmes émiraties qui voudraient y échapper pour se concentrer sur leurs objectifs économiques. L'imbrication de l'iconographie dans des circulations ne suffit cependant pas à caractériser un phénomène d'*embeddedness* au sens de Mark Granovetter, comme en témoigne l'exemple de l'importation de blé depuis l'Inde pour produire une farine qui répond aux besoins culturels spécifiques des immigrants indiens : les industries agro-alimentaires impliquées ne sont pas nécessairement indiennes et certaines font partie de firmes transnationales d'origine américaine parmi les plus puissantes à l'échelle mondiale.

Seuil, coll. « L'Univers Historique ». Du même auteur : 1992, *Population, immigration et identité nationale en France (XIX^e – XX^e siècle)*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Histoire ».

¹⁸⁸⁴ Karl POLANYI, 1983 (1944), *op. cit.*

¹⁸⁸⁵ Mark GRANOVETTER, 1985, *op. cit.*

Annexes

Annexe n° 1 : le modèle gravitaire du commerce du blé

Tableau 23 : un exemple de méthode pour la sélection des pays retenus, les premiers exportateurs mondiaux de blé pendant la période de 2013 à 2017 (volumes en tonnes)

pays	volumes exportés de 2013 à 2017	volumes cumulés	volumes cumulés en % du total des exportations
Russie	136 421 775,44	136 421 775	12,89
Etats-Unis	131 269 754,00	267 691 529	25,30
Canada	115 916 633,75	383 608 163	36,26
France	102 349 340,38	485 957 503	45,93
Australie	96 249 439,20	582 206 942	55,03
Ukraine	77 973 700,77	660 180 643	62,40
Allemagne	55 233 991,73	715 414 634	67,62
Argentine	35 744 680,41	751 159 315	71,00
Kazakhstan	33 122 071,03	784 281 386	74,13
Roumanie	32 131 161,40	816 412 547	77,17

Total des exportations mondiales de blé pendant la période 2013-2017 : 1 058 millions de t.

Tableau 24 : extrait du tableau des distances (en milles marins) entre les principaux ports des pays exportateurs et ceux des pays importateurs

	Exportateurs	Russie	Etats-Unis	Canada	France	Australie	Ukraine
<i>Importateurs</i>		Novorossiysk	Louisiane du Sud	Vancouver	Rouen	Port Hedland	Odessa
<i>Egypte</i>	<i>Alexandrie</i>	1572	7371	12345	3536	7404	1390
<i>Indonésie</i>	<i>Tanjung Priok</i>	7220	11759	7413	9145	2209	7038
<i>Algérie</i>	<i>Alger</i>	2282	5685	10658	1853	8978	2101
<i>Italie</i>	<i>Trieste</i>	2115	7103	12076	3267	8811	1934
<i>Brésil</i>	<i>Itaqui</i>	6904	4298	7891	5318	9279	6722
<i>Pays-Bas</i>	<i>Rotterdam</i>	4342	5892	11565	360	11037	4160

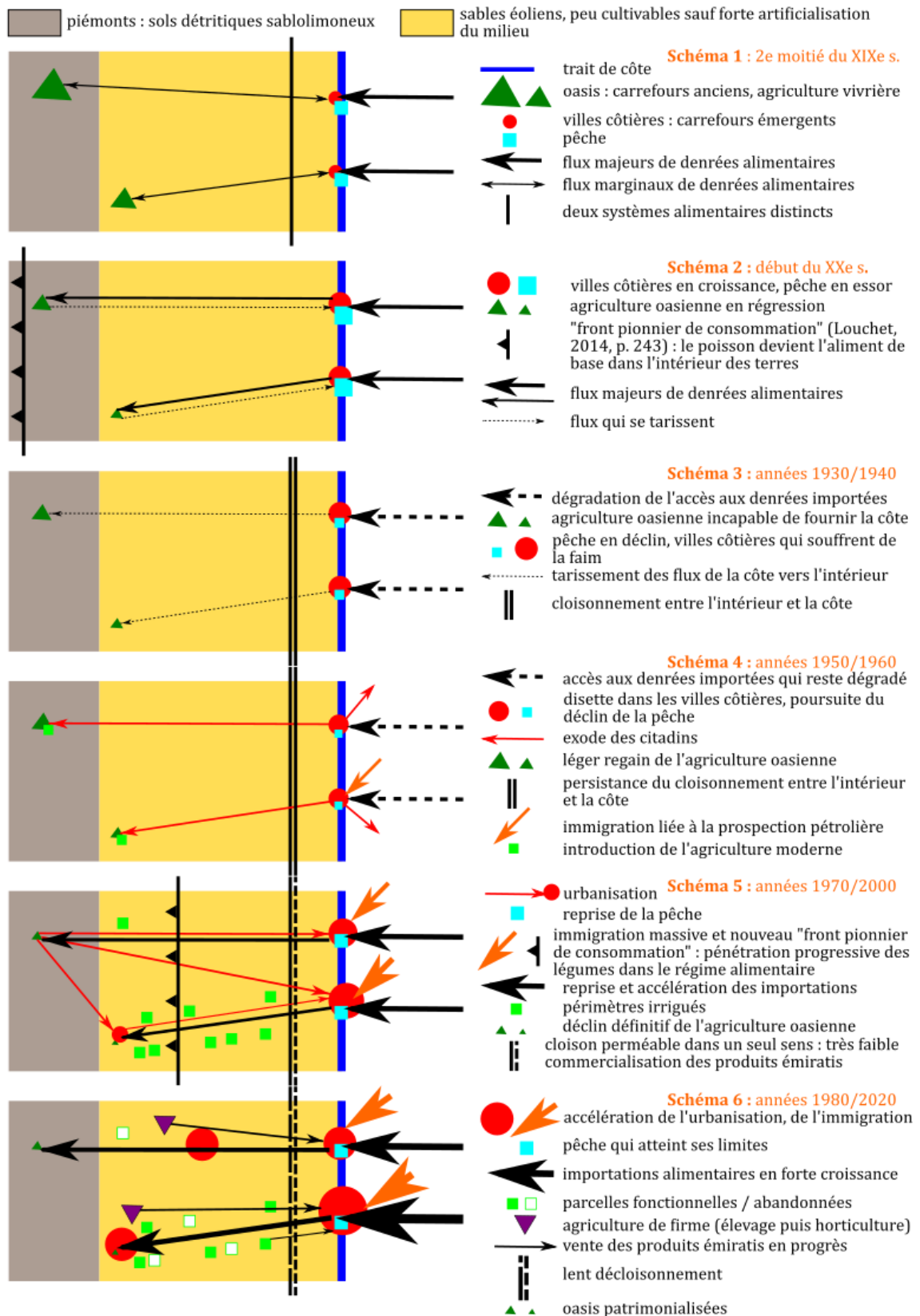
Tableau 25 : extrait du tableau des flux de blé entre principaux exportateurs et importateurs

	Exportateurs	Russie	Etats-Unis	Canada	France	Australie	Ukraine
<i>Importateurs</i>		Novorossiysk	Louisiane du Sud	Vancouver	Rouen	Port Hedland	Odessa
<i>Egypte</i>	<i>Alexandrie</i>	36 500 000	3 207 300	179 224	5 603 000	1 818 000	15 600 000
<i>Indonésie</i>	<i>Tanjung Priok</i>	2 004 400	4 009 000	7 800 000	444 114	20 800 000	5 830 000
<i>Algérie</i>	<i>Alger</i>	73 000	1 617 000	4 542 000	20 600 000	145 900	373 500
<i>Italie</i>	<i>Trieste</i>	526 900	2 725 000	5 565 000	6 600 000	822 300	1 641 500
<i>Brésil</i>	<i>Itaqui</i>	0,001	8 042 000	1 020 037	20 300	1	0,001
<i>Pays-Bas</i>	<i>Rotterdam</i>	97 100	2 473	255 100	10 500 000	2 124	272 600

Tableau 26 : résultats obtenus pour les É.A.U.

Exportateurs	Flux estimés par le modèle (en t)	Différence entre flux observés et flux estimés (en t)	Différence entre flux observés et flux estimés (en %)
Russie	238 129	1 348 870	566,4
Etats-Unis	1 365 809	-1 218 609	-89,2
Canada	1 616 151	161 848	10,0
France	457 374	-441 974	-96,6
Australie	281 272	479 827	170,5
Ukraine	129 533	13 266	10,2
Allemagne	286 987	-144 309	-50,2
Argentine	289 018	-42 818	-14,8
Kazakhstan	85 405	-54 040	-63,2
Roumanie	48 294	315 251	652,7

Annexe n° 2 : historique des importations, productions et circulations des denrées alimentaires aux Émirats



Annexe n° 3 : trente projets d'IDE émiratis dans l'agriculture

IDH	pays	projets qui n'ont pas été concrétisés	projets qui ont périclité	manifestation d'intérêt, pas d'information recueillie qui permette de confirmer la mise en œuvre ou de conclure à l'abandon du projet	projet mis en œuvre mais dont la destination a changé	projet opérationnel
IDH > 0,9	États-Unis					-Al Dahra -Jenaan
	Espagne					-Al Dahra -Jenaan
0,7 < IDH < 0,8	Serbie	-Al Dahra		-Al Rawafed		-Al Dahra
	Roumanie					-Al Dahra
	Algérie	-Al Qudra -EIIC				
	Thaïlande	-Al Qudra				
0,6 < IDH < 0,7	Maroc		-Al Qudra			
	Égypte				-Al Dahra -Jenaan	
	Inde	-Al Qudra				
	Vietnam	-Al Qudra				
	Namibie					-Al Dahra
0,5 < IDH < 0,6	Syrie	-Al Qudra				
	Mauritanie			-Al Qudra		
	Soudan	-Al Qudra		-Abu Dhabi Fund for Development	-Al Anhar	-Jenaan
	Ghana					-Atlantic Holding
	Pakistan	-Al Qudra -Abraaj -EIG		- Ministère de l'Économie des É.A.U.		-Al Dahra
0,45 < IDH 0,5	Éthiopie					-Jenaan

Bibliographie

I- Considérations théoriques

Propositions de cadre théorique en géographie

- ABLER Ronald F., ADAMS John S., GOULD Peter, 1971**, *Spatial Organization: The Geographer's View of the World*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- BAIROCH Paul, 1985**, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Arcades ».
- BENKO Georges, 1994**, « Réseaux productifs et régulations politiques », *Annales de la recherche urbaine*, n° 64, p. 81-86.
- BERRY Brian J. L., 1967**, *Geography of Market Centers and Retail Distribution*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- BRUNET Roger, 2001**, *Le déchiffrement du monde*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».
- BRUNET Roger, 1980**, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, vol. 9, n° 4, p. 253-265.
- DI MEIO Guy, 1991**, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos.
- DOLLFUS Olivier, 1994**, *L'Espace Monde*, chap. 1, Paris, Economica, « Géo-poche ».
- DURAND-DASTÈS François, 2003**, « Les géographes et la notion de causalité », dans L. Viennot et C. Debru, *Enquête sur la notion de causalité*, Paris, PUF, p.145-160.
- DURAND-DASTÈS François, 1984**, « La question "Où ?" et l'outillage géographique », *Espace Temps*, n° 26-28, p. 8-21.
- HÄGERSTRAND Torsten, 1953**, *Innovationsförloppet ur korologisk synpunkt* [La progression des innovations dans le cadre régional] (traduite en anglais par Allan Pred, 1967, *Innovation Diffusion as a Spatial Process*).
- HAGGETT Peter, 1965**, *Locational analysis in human geography*, Edward Arnold.
- HARVEY David, 2001**, *Spaces of Capital: Towards a Critical Geography*, New York, Routledge.

Cadre théorique de Jean Gottmann

Publications de Jean Gottmann

- GOTTMANN Jean, 2007 (1952)**, *La Politique des États et leur géographie*, rééd. préfacée par Luca Muscarà, Paris, CTHS, 261 p.
- GOTTMANN Jean, 1973**, *The Significance of Territory*, Charlottesville, University Press of Virginia.
- GOTTMANN Jean, 1966**, « La politique et le concret », dans *Essais sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, Mouton.
- GOTTMANN Jean, 1961**, *Megalopolis, the urbanized northeastern seaboard of the United States*, New York, Twentieth Century Found, 810 p.
- GOTTMANN Jean, 1955**, *Éléments de géographie politique*, 2 fascicules, Paris, Les Cours de Droit.
- GOTTMANN Jean, 1952**, *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, 228 p.
- GOTTMANN Jean, 1951**, « La région charnière de l'économie américaine », *Revue de la Porte Océane*, Le Havre, n° 71-72 (mars-avril).
- GOTTMANN Jean, 1947**, « De la méthode d'analyse en géographie humaine », *Annales de Géographie*, t. 56, n° 301, p. 1-12.

Regards d'autres auteurs sur les travaux de Jean Gottmann

BUTTIMER Anne, 1971, *Society and Milieu in the French Geographic Tradition*, Chicago, Rand McNally/Association of American Geographers.

LOUIS Florian, 2016, *Les grands théoriciens de la géopolitique. De quoi la géopolitique est-elle le nom ?* 2^e éd., Paris, PUF, coll. « Major », 213 p.

Ouvrages pour lesquels des liens peuvent être suggérés avec le cadre gottmannien

ANDERSON Benedict, 1983, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.

BAYART Jean-François, 1996, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard.

BAYART Jean-François, 1996, « L'historicité de l'État importé » dans *Cahiers du CERI*, n° 16.

BUZAN Barry, 1991, *People, States and Fears*, Boulder, Lynne Rienner.

HOBBSAWM Eric, RANGER Terence (ed.), 1983, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

NAPOLI Paolo, 1994, « Police : la conceptualisation d'un modèle juridico-politique sous l'Ancien Régime », *Droits*, 20, p. 183-196.

NOIRIEL Gérard, 1992, *Population, immigration et identité nationale en France (XIX^e – XX^e siècle)*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Histoire ».

NOIRIEL Gérard, 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e – XX^e siècle)*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers Historique ».

Cadre théorique de John R. Commons

Publications de John R. Commons

COMMONS John R. (1934) 1990, *Institutional Economics: Its Place in Political Economy*, New Brunswick, Transaction Publishers.

COMMONS John R., 1934, *Institutional Economics*, New York, Macmillan.

COMMONS John R., 1925, "Law and Economics", *The Yale Law Journal*, vol. 34, n° 4, p. 377, <https://digitalcommons.law.yale.edu/ylj/vol34/iss4/2>.

Regards d'autres auteurs sur les travaux de John R. Commons

BAZZOLI Laure, KIRAT Thierry, 2008, « Le capitalisme raisonnable et la responsabilité de l'emploi : entre responsabilité individuelle et responsabilité sociale de l'entreprise. Quelle actualité de la controverse Commons/Morton ? », communication, symposium *Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J.R. Commons*, Université Laval (Québec), 16-17 Octobre 2008, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00457626/document>.

BEAURAIN Christophe, MAILLEFERT Muriel, PETIT Olivier, 2010, « Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de John R. Commons ? », *Revue Interventions économiques*, n° 42, disponible en ligne sur la page <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1227>.

GROUIEZ Pascal, 2018, "Understanding Agro-Holdings in Russia: A Commonsian Analysis", *Journal of Economic Issues*, vol. 52, n° 4, p. 1010-1035.

HARTER Lafayette G., 1962, *John R. Commons: His Assault on Laissez-Faire*, Corvallis, Oregon State University Press.

Concept de sécurité alimentaire

Définition du concept

COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA), 2012, *S'entendre sur la terminologie*, Rome, 17 p. URL : <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf>, consulté le 30 janvier 2018.

FAO, 2006, « Sécurité alimentaire », *Notes d'orientation*, n° 2, juin, 4 p.

FAO, 1999, « World Food Summit », www.fao.org/wfs/index_fr.htm, mis à jour en juin 1999, consulté le 16 mai 2018.

Débats sur la théorie de la sécurité alimentaire

BOSERUP Ester, 1965, *The Conditions of Agricultural Growth: The Economics of Agrarian Change under Population Pressure*, Londres, George Allen & Unwin.

BOWBRICK Peter, 2020, "Toxic Famine Research – And How It Suppresses Its Critics", 121 p., mis en ligne le 27 août 2020 sur le site du Social Science Research Network (SSRN), doi : 10.2139/ssrn.3657078, consulté le 27 avril 2021.

BOWBRICK Peter, 1999 (1985), *How Sen's Theory Can Cause Famines*, éd. revue, Nottingham, Quality Economics.

BOWBRICK Peter, 1986, "The causes of famine: A refutation of Professor Sen's theory", *Food Policy*, vol. 11, n° 2, p. 105-124.

BRUEGEL Martin et STANZIANI Alessandro, 2004, « Pour une histoire de la "sécurité alimentaire" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°51-3, 2004/3, La sécurité alimentaire : entre santé et marché, Paris, Belin, p. 7-16. Consulté sur Cairn.info le 18 juillet 2015.

BRUNEL Sylvie, 2000, *Géopolitique des famines*, thèse Paris-1 sous la dir. de Roland Pourtier.

BRUNEL Sylvie, 1991, *La faim dans le monde : pour une nouvelle approche*, thèse Bordeaux-1 sous la dir. de Marc Penouil.

CHALEARD Jean-Louis, 2002, conférence prononcée le 24 janvier 2002, compte rendu publié sur geoconfluences.ens-lyon.fr, dossier thématique « Remue-ménages, conférences de 2001 à 2003 », page « Sylvie Brunel et Jean-Louis Chaleard : La faim, un enjeu géographique », consulté le 2 mai 2021.

DREZE Jean et SEN Amartya, 1989, *Hunger and Public Action*, Oxford University Press, New Delhi, 373 p.

EHRlich Paul R., EHRlich Anne H., DAILY Gretchen C., 1993, "Food Security, Population and Environment", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 1 (mars 1993), p. 1-32. Consulté sur <http://www.jstor.org/stable/2938383> le 30 juillet 2015.

Débats sur la mise en œuvre de la sécurité alimentaire

BOLOPION Philippe, 2008, « Jean Ziegler, pionnier du droit à l'alimentation, jusqu'à l'outrance », *Le Monde*, publié le 2 mai 2008 et consulté le 11 mai 2018 sur lemonde.fr.

BONNECASE Vincent, 2012, « Food Security. Cambridge, Polity Press, 2010, 205 pages. », *Critique internationale* 2012/2 (n° 55), p. 161-166. DOI 10.3917/cii.055.0161, consulté le 18 juillet 2015.

BORIS Jean-Pierre, 2010, *Main basse sur le riz*, Arte Éd./Fayard.

BOUCOBZA Xavier, 2012, « La méthode de promotion de la sécurité alimentaire. Une application de la lex publica ? », *Revue internationale de droit économique*, 2012/4 (t. XXVI), p. 71-85, consulté le 18 juillet 2015 en ligne : DOI 10.3917/ride.258.0071.

BOVÉ José et LUNEAU Gilles, 2015, *L'Alimentation en otage*, Paris, Autrement.

BRUNEL Sylvie, 2009, *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris, Larousse, 285 p.

BRUNEL Sylvie, 2002, *Famines et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « La Bibliothèque du Citoyen », 131 p.

CALAME Matthieu et MOUCHET Christian, 2009, « Alimentation et agriculture : une nécessaire gouvernance mondiale », *Écologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 33-42. DOI 10.3917/ecopo.038.0033, consulté le 18 juillet 2015.

CARLES Jacques, 2008, « Propositions pour une nouvelle vision de l'agriculture », *Géoéconomie* 2008/3 (n° 46), p. 17-34. DOI 10.3917/geoec.046.0017.

CHARVET Jean-Paul, 1988, *Le désordre alimentaire mondial*, Paris, Hatier, coll. J. Brémont, 265 p.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, 2008, *Renforcer la capacité d'adaptation : un cadre fondé sur les droits*

de l'homme pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter, consulté en ligne le 4 avril 2020 sur <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/155/09/PDF/G0815509.pdf?OpenElement>.

DE SCHUTTER Olivier, 2014, « Notre modèle agricole mondial est à bout de souffle », *Le Monde*, propos recueillis par Gilles van Kote, mis en ligne le 29 avril 2014, mis à jour le 30 avril 2014 et consulté le 11 mai 2018 sur lemonde.fr.

DURY Sandrine, JANIN Pierre (dir.), 2012, « La sécurisation alimentaire en Afrique : enjeux, controverses et modalités », *Cahiers Agricultures*, vol. 21, n° 5, p. 281-384.

ESTIVAL Laurence, 2016, « Le libre-échange ne nourrira pas le monde », *Alternatives économiques*, n° 361 bis, octobre 2016, p. 4-6.

GODFRAY H. C. J., BEDDINGTON J. R., CRUTE I. R. et al., 2010, "Food Security: The Challenge of Feeding 9 Billion People", *Science*, n° 327, p. 812-818.

GRIFFON Michel, 2011, « Préparer l'agriculture aux défis de 2050 », *Revue Projet* 2011/2 (n° 321), p. 37-44. DOI 10.3917/pro.321.0037, consulté le 18 juillet 2015.

GUIGNIER Armelle, 2009, « Le droit international face à l'insécurité alimentaire et environnementale : état des lieux et perspectives », *Ecologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 109-119. DOI 10.3917/ecopo.038.0109, consulté le 18 juillet 2015.

GUYAU Luc, 2013, « L'agriculture ne supporte pas le libéralisme », *Ouest France*, propos recueillis par Jean-Marcel Boudard, mis en ligne le 26 septembre 2013 sur <https://www.ouest-france.fr/lagriculture-ne-supporte-pas-le-liberalisme-65566>, consulté le 11 mai 2018.

HUGHES Laura, 2010, "Conceptualizing Just Food in Alternative Agrifood Initiatives", *Humboldt Journal of Social Relations*, vol. 33, n° 1/2, p. 30-63. URL: <http://www.jstor.org/stable/23263226>, consulté le 30 juillet 2015.

(JANIN Pierre, s.d.) « La sécurisation alimentaire : objets, acteurs et trajectoires d'innovation », <https://securialim.hypotheses.org>, consulté le 30 mai 2021.

JANIN Pierre, 2019, « Les défis de l'approvisionnement alimentaire : acteurs, lieux et liens », *Revue internationale des études du développement* (RIED), 2019-1, n° 237.

JANIN Pierre, 2009, « Les "émeutes de la faim" : une lecture (géopolitique) du changement (social) », *Politique étrangère*, 2009/2 (été), p. 251-263.

JANIN Pierre et FOFIRI NZOSSIE Éric-Joël, 2019, « L'approvisionnement alimentaire entre ressources et pouvoirs », *Revue internationale des études du développement* (RIED), 2019-1, n° 237.

KLATZMANN Joseph, 1983, *Nourrir dix milliards d'hommes ?* 2^e éd. mise à jour (1^{re} éd. : 1975), Paris, PUF, 296 p.

MCDONALD Bryan L., 2010, *Food Security*, Cambridge, Polity Press, 205 p.

McMICHAEL Philip, 2002, « La restructuration globale des systèmes agro-alimentaires », *Mondes en développement*, 2002/1, n° 117, p. 45-53. DOI 10.3917/med.117.0045, consulté le 18 juillet 2015.

PATNAIK Utsa, 2005, "Theorizing Food Security and Poverty in the Era of Economic Reforms", *Social Scientist*, vol. 33, n° 7/8, juillet-août 2005, p. 50-81, en ligne sur <http://www.jstor.org/stable/3516886>, consulté le 30 juillet 2015.

PATNAIK Utsa, 1996, "Export-Oriented Agriculture and Food Security in Developing Countries and India", *Economic and Political Weekly*, vol. 31, n° 35/37, hors-série, septembre 1996, en ligne sur <http://www.jstor.org/stable/4404563>, consulté le 30 juillet 2015.

Cadrage de notions mobilisées au cours de la thèse

ALTERNATIVES ECONOMIQUES, 2018, « Les chaînes de valeur globales », *Alternatives économiques*, hors-série n° 114, février 2018, d'après les données de la Cnuced. Consulté en ligne le 28 mai 2021 sur alternatives-economiques.fr.

ARON Raymond, 1962, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy.

ARON Raymond, 1961, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, chap. 5 : « Thucydide et le récit historique ».

ASSIDON Elsa, 2002, *Les théories économiques du développement*, 3^e éd., Paris, La Découverte, « Repères ».

BATLIWALA Srilatha, 1993, *Women's Empowerment in South Asia : Concepts and Practices*, New Delhi, Asian South Pacific Bureau of Adult Education and FAO.

BOURG Dominique, 2018, « Introduction » et « La tragédie des communs aujourd'hui », dans HARDIN Garrett, *La Tragédie des communs*, Paris, PUF (orig. 1968).

CALVES Anne-Emmanuèle, 2009, « "Empowerment" » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, 2009/4, n° 200, p. 735-749. DOI : 10.3917/rtm.200.0735.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 2014 (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, coll. Points.

GEREFFI Gary, KORZENIEWICZ Miguel (ed.), 1994, *Commodity Chains and Global Capitalism*, Praeger, New York.

GRANOVETTER Mark, 1985, "Economic action and social structure: the problem of embeddedness", *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3 (novembre), p. 481-510.

GROUIEZ Pascal, 2013, "Understanding the puzzling resilience of the land share ownership in Russia: the input of Ostrom's approach", *Revue de la régulation*, n° 14, p. 14-18, DOI: 10.4000/regulation.10496.

HORNBORG Alf, 2001, "Ecological embeddedness and personhood: have we always been capitalists?", dans MESSER Ellen et LAMBEK Michael, 2001, *Ecology and the sacred: Engaging the anthropology of Roy A. Rappaport*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.

LAMARCHE Thomas, GROUIEZ Pascal, NIEDDU Martino, CHANTEAU Jean-Pierre, LABROUSSE Agnès, MICHEL Sandrine, VERCUEIL Julien, 2020, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », *Économie appliquée*, consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02998010/document> le 14 juin 2021.

II- Production, transformation et commerce des denrées agricoles et alimentaires

Ouvrages et articles généraux sur l'agriculture et l'alimentation

Géopolitique de la production et du transport des produits agricoles et alimentaires

ABIS Sébastien, 2019, « La Chine et les Gafam bouleversent le paysage alimentaire mondial », entretien accordé par S. Abis à Emmanuelle Ducros, mis en ligne le 6 février 2019 et consulté le 9 mai 2021 sur <https://www.lopinion.fr/video/lopinion/sebastien-abis-chine-gafam-bouleversent-paysage-alimentaire-mondial-177102>.

ABIS Sébastien, 2015, *Géopolitique du blé : un produit vital pour la sécurité mondiale*, Paris, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)/Armand Colin, coll. « Enjeux stratégiques ».

ABIS Sébastien, 2011, « Insécurité alimentaire : les risques géopolitiques se précisent en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 2011/2, n° 77, p. 169-181. DOI : 10.3917/come.077.0169.

ABIS Sébastien et BEGOC Pierre, 2018, « Des céréales russes au menu géopolitique du Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, 2018/1, n° 104, p. 125-137. DOI : 10.3917/come.104.0125.

ABIS Sébastien et BLANC Pierre, 2020, *Géopolitique de l'agriculture*, Paris, Eyrolles, 184 p.

ABIS Sébastien et BLANC Pierre, 2008, « Le retour de la question agricole », *Confluences Méditerranée* 2008/4 (n° 67), p. 149-157. DOI 10.3917/come.067.0149.

ABIS Sébastien et CUSI Paula, 2010, *Convoitises sur les terres agricoles mondiales. Les pays arabes au cœur du débat*, Notes d'analyse du CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), n° 61, octobre 2010, 10 p.

BENHAMMOU Farid, 2009, « Nourrir l'humanité : une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement », *Ecologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 17-32. DOI 10.3917/ecopo.038.0017, consulté le 18 juillet 2015.

BLANC Pierre, 2017, « Analyse géopolitique de l'agriculture irriguée au Proche-Orient », communication à l'atelier *Les usages de l'eau et l'irrigation au Moyen-Orient*, 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans (MOMM), 6 juillet 2017.

BLANC Pierre et BRUN Matthieu, 2013, « Un regard géopolitique sur l'agriculture de firme dans le monde arabe », *Études rurales*, n° 191, 2013/1, Les agricultures de firme 2. Délocalisation et évictions, Paris, Éd. de l'EHESS, p. 129-148, publié le 12 juillet 2015 sur <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9816> et consulté le 8 septembre 2020.

Gestion des ressources halieutiques

ABDULQADER Ebrahim et al., 2020, « Bycatch and discards of shrimp trawling in the Saudi waters of the Arabian Gulf: ecosystem impact assessment and implications for a sustainable fishery management », *Fisheries Research*, vol. 229, avril 2020, DOI : 10.1016/j.fishres.2020.105596.

AL-ABDULRAZZAK Dalal, ZELLER Dirk, BELHABIB Dyhia, TEFAMICHAEL Dawit, PAULY Daniel, 2015, « Total marine fisheries catches in the Persian/Arabian Gulf from 1950 to 2010 », *Regional Studies in Marine Science*, vol. 2, novembre 2015, p. 28-34.

AL WASMI Naser, 2019, « Some 85% of key fish species in Arabian Gulf wiped out, UAE study finds », *The National* (Abu Dhabi), publié sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/some-85-of-key-fish-species-in-arabian-gulf-wiped-out-uae-study-finds-1.818543> le 27 janvier 2019 et consulté le 10 août 2020.

CHAUSSEADE Jean et GUILLAUME Jacques (dir.), 2006, *Pêche et aquaculture. Pour une exploitation durable des ressources vivantes de la mer et du littoral*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (PUR).

Changement climatique et défis pour la sécurité alimentaire

BATTISTI D. S., NAYLOR R. L., 2009, "Historical Warnings of Future Food Insecurity with Unprecedented Seasonal Heat", *Science*, n° 323, p. 240-244.

CHAKRABORTY S., NEWTON A., 2011, "Climate change, plant diseases and food security: an overview", *Plant Pathology*, 60, p. 2-14.

CHALLINOR Andy, ADGER W. Neil et al., 2016, *UK Climate Change Risk Assessment Evidence Report*, chap. 7: "International Dimensions", Report prepared for the Adaptation Sub-Committee of the Committee on Climate Change, Londres, 84 p.

Publications qui mobilisent la notion de crise alimentaire

BOURDILLON Yves, 2010, « Le prix du blé flambe, la crainte d'une crise alimentaire resurgit », *Les Échos*, mis en ligne le 4 août 2010, consulté le 8 mai 2020 sur <https://www.lesechos.fr/2010/08/le-prix-du-double-flambe-la-crainte-dune-crise-alimentaire-resurgit-429127>.

BOUSQUET Gil, 2012, « Céréales : les prix flambent », *La Dépêche*, mis en ligne le 13 août 2012, consulté le 8 mai 2020 sur <https://www.ladepeche.fr/article/2012/08/13/1418045-cereales-les-prix-flambent.html>.

BUISSON Michel, 2009, « La question alimentaire mondiale dans l'entrelacs des crises : essai de diagnostic et de propositions », *Ecologie & politique* 2009/1 (n° 38), p. 57-67. DOI 10.3917/ecopo.038.0057, consulté le 18 juillet 2017.

Travaux sur la sécurité alimentaire dans d'autres pays que les É.A.U.

ARDITI Claude, JANIN Pierre, MARIE Alain (éd.), 2011, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalités et faux semblants*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés ».

BERTON-OFUEME Yolande, 1996, *L'approvisionnement des villes en Afrique noire : produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville*, thèse Bordeaux-3 sous la dir. de Yves Péhaut et Pierre Vennetier.

CHALEARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

CLOVER Jenny, 2003, "Food security in Sub-Saharan Africa", *African Security Studies*, vol. 12, n° 1, p. 5-15.

COPANS Jean (dir.), 1975, *Sécheresses et famines du Sahel*, Paris, Maspero.

DIEDHIOU Sécou Omar, 2020, *Agriculture et sécurité alimentaire urbaine à Ziguinchor (Sénégal)*, thèse soutenue à Nantes sous la dir. de Christine Margetic et d'Oumar Sy.

JANIN Pierre (coord.), 2016, *Sécurisation alimentaire : objets, acteurs et trajectoires d'innovation au Burkina Faso*, Université Paris-1 (IEDES)/Nutriset, présenté sur <https://securialim.hypotheses.org>, consulté le 30 mai 2021.

JANIN Pierre (coord.), 2008, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Dispositifs, discours,*

représentations et mises en scène, rapport scientifique mis en ligne en novembre 2008 et consulté le 30 mai 2021 sur <https://www.researchgate.net/publication/46765910>.

KOUASSI Bernard, SIRPE Gnderman et GOGUÉ Aimé (éd.), 2005, *Infrastructures de commerce et échanges des produits alimentaires. Disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale*, Paris, Karthala.

Techniques de culture, d'élevage et de gestion de l'eau

Abu Dhabi Farmers' Services Centre (ADFSC), 2015, *Hydroponics Manual*.

AGROPARIS TECH, 2016, « Jersiais », <http://www.agroparistech.fr/svs/genere/especes/bovins/jersiais.htm>, consulté le 20 juin 2016.

ASSOULINE Gérard, 1989, « L'évolution technologique de l'industrie des phytosanitaires : quelles interactions avec l'agriculture ? », *Économie rurale*, n° 192-193 (juillet-octobre) Les nouvelles technologies : quels impacts sur l'agriculture et l'agro-alimentaire ? p. 42-48.

BALLAND Daniel, 1994, « Les eaux cachées des oasis », *Courrier de l'Unesco*, janvier.

BALLAND Daniel (dir.), 1992, *Les eaux cachées. Études géographiques sur les galeries drainantes souterraines*, Paris, Publication du Département de Géographie de l'Université de Paris Sorbonne, n° 19.

BATTESTI Vincent, 2005, *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens (Jérid tunisien)*, Paris, IRD Éditions, 440 p.

BEAUCHAMP Jean-Jacques, 2013, *La luzerne*, Chambre d'agriculture du Calvados, p. 2, consulté en ligne le 23 juillet 2020 sur <http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/cult-luzerne.pdf>.

BOLTON J. L., 1962, *Alfalfa: Botany, Cultivation and Utilization*, Londres, Leonard Hill Books Ltd, 474 p.

CHASSOUANT Corenthin, 2020, « Introduction hydroponique : culture de salades avec système NFT sous serres », *Horti Génération*, <https://horti-generation.com/fr/introduction-hydroponique-culture-de-salades-avec-systeme-nft-sous-serres>, mis en ligne le 28 mars 2020 et consulté le 10 septembre 2021.

Politiques agricoles nationales et régionales

AFP, 2016, « La justice européenne confirme la fin des subventions », *Web Agri*, mis en ligne le 14 janvier 2016 et consulté le 11 août 2021 sur <https://www.web-agri.fr/aviculture/article/115946/la-justice-europeenne-confirme-la-fin-des-subventions>.

BOURGEOIS Lucien, 1993, *Politiques agricoles*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos ».

III- Les Émirats arabes unis

Publications générales sur les É.A.U. et leur région

Proche et Moyen-Orient

BLANC Pierre, 2012, *Proche-Orient, le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Presses de Sciences Po.

FEKI Masri, 2010, *L'Iran et le Moyen-Orient. Constats et enjeux*, Levallois-Perret, Studyrama-Vocatis, coll. Studyrama Perspectives.

HANIEH Adam, 2018, *Money, Markets and Monarchies: the Gulf Cooperation Council and the Political Economy of the Contemporary Middle East*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 314 p.

Golfe Arabo-persique

AL RASHEED Madawi (éd.), 2004, *Transnational Connections and the Arab Gulf*, Londres et New York, Routledge.

CADÈNE Philippe, 2012, « Croissance urbaine, migrations et diversification sociale dans le golfe Arabo-persique », *Espace populations sociétés*, n° 2, 10.4000/eps.4933 (consulté en février 2018).

CADÈNE Philippe et DUMORTIER Brigitte, 2011, *Atlas des pays du Golfe*, Paris, PUPS et RFI, coll. « Géographie ».

COATES ULRICHSEN Kristian, 2015, *Insecure Gulf: The End of Certainty and the Transition to the Post-Oil Era*, New York, Oxford University Press, 320 p.

DA LAGE Olivier, 2006, *Géopolitique de l'Arabie saoudite*, 2^e éd., Bruxelles, Éd. Complexe.

DAVIDSON Christopher, 2012, "The importance of the unwritten social contract among the Arab monarchies", *New York Times*, 29 août.

DAZI-HÉNI Fatiha, 2006, *Monarchies et sociétés d'Arabie. Le temps des confrontations*, Paris, Presses de Sciences Po.

KHALIFEH Paul, 2019, « Le corridor iranien et la révolte des chiites d'Irak : le grand jeu au Levant », *Middle East Eye.net*, mis en ligne le 12 octobre 2019, consulté le 6 avril 2019.

NORMAND Alexis, 2011, *Les Émirats du Golfe, au défi de l'ouverture. Le Koweït, le Bahreïn, le Qatar et les Émirats Arabes Unis*, Paris, L'Harmattan, coll. « Comprendre le Moyen-Orient ».

Émirats arabes unis

AL KHEMEIRI Majed Khamis, 2018, *Planification stratégique et développement durable, quel futur pour les Émirats arabes unis ?* thèse de doctorat sous la dir. du Pr Éric Fouache et la co-dir. du Pr Philippe Cadène, soutenue à Sorbonne Université (Paris) le 12 septembre 2018.

DUMORTIER Brigitte, 2013, « Ras al-Khaïmah, l'essor récent d'une ville moyenne du Golfe », *Arabian Humanities*, n° 2, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 14 juillet 2020, <https://doi.org/10.4000/cy.2575>.

EL MALLAKH Ragaei, 2015 (1981), *The Economic Development of the United Arab Emirates*, Abingdon/New York, Routledge, 229 p.

GHAOUTI Souâd, 1984, *Les Émirats Arabes Unis. Vers une nouvelle expérience fédérative*, Paris, L'Harmattan.

GUÉRAICHE William, 2017, *The UAE: Geopolitics, Modernity and Tradition*, London/New York, I.B. Tauris, p. 169.

HEARD-BEY Frauke, 1999, *Les Émirats Arabes Unis*, traduit de l'anglais par Marie-Hélène Colin de Verdière, Paris, Karthala (éd. originale : *From Trucial States to United Arab Emirates*, Londres et New York, Longman Group, 1982).

HEARD-BEY Frauke, 1997, «The tribal society of the UAE and its traditional economy », dans I. Al Abid [Abed] et P. Hellyer (eds), *United Arab Emirates. A new perspective*, Trident Press, Londres, p. 98-116.

KAZIM A., 2000, *The United Arab Emirates A.D. 600 to the Present: A Socio-Discursive Transformation in the Arabian Gulf*, Dubai, Gulf Book Centre.

MACLEAN Matthew, 2017, *Spatial Transformations and the Emergence of 'The National': Infrastructures and the Formation of the United Arab Emirates, 1950-1980*, thèse soutenue à New York University.

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FRANCE), 2019, « Présentation des Émirats arabes unis », *France Diplomatie*, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/emirats-arabes-unis/presentation-des-emirats-arabes-unis/>, mis à jour le 14 mai 2019, consulté le 15 avril 2020.

OSBORNE Christine, 1977, *The Gulf States and Oman*, Routledge, 210 p.

OUIS Pernilla, 2002, *Power, Person, and Place : Tradition, Modernity, and Environment in the United Arab Emirates*, Lund (Suède), Lund University in Human Ecology.

Relations internationales des É.A.U.

AFP, 2019, « Les alliés arabes du Soudan soutiennent les militaires au pouvoir », *Le Point*, mis en ligne le 5 mai 2019 et consulté le 28 février 2021 sur https://www.lepoint.fr/monde/les-allies-arabes-du-soudan-soutiennent-les-militaires-au-pouvoir-analystes-05-05-2019-2310899_24.php.

AFP, 2019, « Soudan : le président Béchir contesté chez lui mais soutenu par des pays alliés », *L'Express*, mis en ligne le 12 janvier 2019 et consulté le 28 février 2021 sur https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/soudan-le-president-bechir-conteste-chez-lui-mais-soutenu-par-des-pays-allies_2056992.html

AFP, 2018, « Chine et Émirats signent des accords commerciaux pendant la visite du président Xi », *Le Point*, publié le 20 juillet 2018 sur <https://www.lepoint.fr> et consulté le 28 janvier 2020.

AL-ALKIM Hassan Hamdan, 1989, *The Foreign Policy of the United Arab Emirates*, Londres, Saqi Books.

BARTHE Benjamin, 2019, « Le lent et silencieux exode des Iraniens de Dubaï », *Le Monde*,

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/07/le-lent-et-silencieux-exode-des-iraniens-de-dubai_5497366_3210.html, publié le 7 août 2019, consulté le 15 avril 2020.

CHAHIR Aziz, 2020, « Le rapprochement Maroc-Émirats ? Une manœuvre aventureuse dans un désert saharien miné », *Middle East Eye*, mis en ligne le 10 novembre 2020 sur <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/maroc-emirats-diplomatie-sahara-occidental-m6-mbz>, consulté le 21 juillet 2021.

CHAUVANCY François (général), 2018, *Blocus du Qatar : l'offensive manquée. Guerre de l'information, jeux d'influence, affrontement économique*, Paris, Hermann.

GOY Raymond, 1957, « L'affaire de l'oasis de Buraimi », *Annuaire français de droit international*, vol. 3, p. 188-205.

GUENARD Marion, 2014, « L'Égypte du président Al-Sissi sous perfusion des capitaux du Golfe », *Le Monde*, mis en ligne sur https://www.lemonde.fr/international/article/2014/06/06/l-egypte-du-president-al-sissi-sous-perfusion-des-capitaux-du-golfe_4433361_3210.html le 6 juin 2014, consulté le 21 juillet 2021.

INTELLIGENCE ONLINE, 2021, « Mohammed Dahlan, l'incontournable relais émirati aux persistantes ambitions palestiniennes », mis en ligne le 26 avril 2021 et consulté le 25 juin 2021 sur https://www.intelligenceonline.fr/insiders/emirats-arabes-unis_moyen-orient_palestine/2021/04/26/mohammed-dahlan-l-incontournable-relais-emirati-aux-persistantes-ambitions-palestiniennes/1096551_38-be1.

Publications générales supervisées par le gouvernement des É.A.U.

AL ABED Ibrahim et al., 2008, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2008*, trad. Françoise Barber, Michel Bernard, Laure Delpech et Céline Samson, publié avec la coopération du Conseil national des médias des É.A.U., Londres, Trident Press, 352 p.

AL ABED Ibrahim et al., 2004, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2004*, trad. Françoise Barber, Laure Delpech et Joëlle Handley, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, 336 p.

AL ABED Ibrahim et al., 2003, *Revue annuelle des Émirats arabes unis 2003*, trad. Françoise Barber, Joëlle Handley et Catherine Richardson, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, 320 p.

AL ABED Ibrahim et VINE Paula (eds.), 2000 (copyright), *United Arab Emirates Yearbook 1999*, publié avec la coopération du Haut Comité pour le Jubilé d'Argent des E.A.U. et du Ministère de l'Information et de la Culture des E.A.U., Londres, Trident Press, 304 p.

AL ABED Ibrahim, VINE Peter, VINE Paula (eds.), 1996, *United Arab Emirates Yearbook 1996*, publié avec la coopération du Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., Londres, Trident Press, 280 p.

AL ABED Ibrahim, VINE Paula, AL JABALI Abdullah (ed.), 1996, *Chronicle of Progress*, Londres, Trident Press.

AL ABED Ibrahim et HELLYER Peter (eds), 2001, *United Arab Emirates. A new perspective*, Trident Press, Londres.

Ambassade des É.A.U. à Paris, 1981, *Dixième anniversaire de l'État des Émirats arabes unis*.

Ministère de l'Information et de la Culture des É.A.U., 1993, *The UAE 1993*, Dubaï, Hyatt Annas Magazine.

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR DES É.A.U., 2012, "First Price List Group for August 2012", *economy.gov.ae*, consulté en octobre 2018.

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR DES É.A.U., 2011, "Weekly Price Report for August", *economy.gov.ae*, consulté en octobre 2018.

MINISTERE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DES É.A.U., 2017, *Ministry of Climate Change and Environment*, <https://www.moccae.gov.ae/en/about-ministry/about-the-ministry.aspx>, consulté le 4 juillet 2017.

Archives nationales britanniques et écrits de diplomates britanniques en poste aux Émirats

FOREIGN OFFICE (FO) ou FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE (FCO), National Archives (Kew) :

-année 1965 : **FO 371/179902 à 179904** : *Internal political situation: overthrow of Ruler of Sharjah* ;
 -année 1971 : **FCO 8/1777** : *Reactions by other countries to military occupation of Persian Gulf islands of Abu Musa and Greater and Lesser Tunbs by Iran* ; **FCO 8/1813** : *Claims by Saudi Arabia to territory in United Arab Emirates and Sultanate of Oman* ;
 -année 1972 : **FCO 8/1925** : *Assassination of Shaikh Khalid, Ruler of Sharjah, 24 January 1971* ;
 -année 1975 : **FCO 8/2424** : *Internal political situation in United Arab Emirates (1975)* ;
 -année 1980 : **FCO 8/3506** : *Internal political situation in United Arab Emirates (1980)*.
HAWLEY Donald, 1970, The Trucial States, Londres, George Allen & Unwin Ltd.
HENDERSON Edward, (1999) 2002, Arabian Destiny. The Complete Autobiography, Dubaï/Abu Dhabi, Motivate Publishing.
LORIMER John Gordon, 1995 (1908), Gazetteer of the Persian Gulf, Oman and Central Arabia, II, vol. 1, Reading, Sultan Qaboos University/Garnet Publishing Ltd, p. 272.

Autres témoignages et travaux historiques

AL FAHIM Mohammed, 1999, De la pauvreté à la richesse. L'histoire d'Abu Dhabi, trad. de l'angl. par Amel Tahar Bachraoui, Dubaï, Gulf Book Centre, 235 p. (orig. : 1995, *From Rags to Riches: A Story of Abu Dhabi*, Londres, London Centre of Arab Studies.)
AL-QASIMI Sultan bin Muhammad, 2011, My Early Life, trad. Domenyk Eades, Londres/Berlin/New York/Sydney, Bloomsbury (orig. 2009, *Sard Al That*, Sharjah, Al Qasimi Publications).
AL-QASIMI Sultan bin Muhammad, 1988 (1986), The Myth of Arab Piracy in the Gulf, Londres, Routledge.
AURENCHÉ Olivier, 1982, « Préhistoire des sociétés hydrauliques du Proche-Orient ancien », dans L'Homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. II-Aménagements hydrauliques, État et législation, séminaire de recherche 1980-1981, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, p. 31-44.
CLARK Peter, THESIGER Wilfred, 1992, Thesiger's Return, Dubaï/Londres, Motivate Publishing.

Publications sur l'approvisionnement alimentaire des populations des É.A.U. et de leur région

Ouvrages et articles scientifiques

BRUN Matthieu, 2019, « Produire et se nourrir dans les monarchies du Golfe. Une économie politique des approvisionnements agricoles et alimentaires », *Revue internationale des études du développement*, Paris, Éditions de la Sorbonne, n° 237, 2019-1, p. 75-79.
CALAIS Damien, 2019, « Abu Dhabi au défi de la sécurité alimentaire. L'approvisionnement des villes comme expression du pouvoir et de la hiérarchie sociale », *Revue internationale des études du développement*, Paris, Éditions de la Sorbonne, n° 237, 2019-1, p. 89-114.
HARRIGAN Jane, 2014, The Political Economy of Arab Food Sovereignty, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 264 p.

Presse

Anwar Ahmad, 2016, « Livestock Prices Rise by 30 Per Cent in Abu Dhabi Amid Supply Shortage », 27 juin, thenational.ae, <https://www.thenational.ae/uae/livestock-prices-rise-by-30-per-cent-in-abu-dhabi-amid-supply-shortage-1.219933>, consulté le 24 août 2020.
Anwar Ahmad, 2016, « Sacrificial Shortage Boosts Prices », 4 septembre, thenational.ae, <https://www.thenational.ae/uae/environment/sacrificial-shortage-boosts-prices-1.233097>, consulté le 24 août 2020.

Publications sur le développement agricole aux É.A.U. et ses difficultés

Presse

AL HAMELI Asmaa, 2015, « The man who realised Sheikh Zayed's dream of a desert turned green », *The National* (Abu Dhabi), 9 juin 2015.

AL SAYEGH Hadeel, 2015, « Stock losses pull Ras Al Khaimah Poultry into the red », *The National* (Abu Dhabi), 11 février 2015.

AL SAYEGH Hadeel, 2014, « Al Gharbia turns to fish farms to avert food crisis security », *The National* (Abu Dhabi), 20 mai 2014.

Anwar Ahmad, 2013, « Major challenges for UAE's potato growers », *The National* (Abu Dhabi), 23 avril 2013.

BARDSLEY Daniel, 2015, "From paddy fields to UAE deserts: the farmer growing rice using hydroponics", *The National*, mis en ligne le 29 août 2015, mis à jour le 30 août 2015, consulté le 22 mai 2016 sur <https://www.thenational.ae/uae/from-paddy-fields-to-uae-deserts-the-farmer-growing-rice-using-hydroponics-1.46990>.

MALEK Caline, 2016, "Emirati Farmer Pins Hope in Agriculture", *The National* (Abu Dhabi), 25 mai 2016.

MALEK Caline, 2014, "Experts to tackle challenges of food security in the UAE and Middle East", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne sur le site internet du journal www.thenational.ae le 28 janvier 2014, consulté le 22 mai 2016.

MALEK Caline, 2013, "Government Sets Up Dh100 Million Fund to Support Agriculture in Abu Dhabi", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté en octobre 2018 sur <https://www.thenational.ae/uae/environment/government-sets-up-dh100-million-fund-to-support-agriculture-in-abu-dhabi-1.335913>.

MALEK Caline, 2013, "Thousands of abandoned farms across the nation are to be brought back to life", *The National* (Abu Dhabi), 14 mars.

MALEK Caline, 2012, "Farmers struggle to turn profit as costs bite", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne sur <http://www.thenational.ae/news/uae-news/farmers-struggle-to-turn-profit-as-costs-bite> le 3 mars 2012, consulté le 22 mai 2016.

MALEK Caline, 2011, "Farmers Struggle to Adapt in Competitive Market", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 13 mai 2011, consulté en octobre 2018 sur <https://www.thenational.ae/uae/farmers-struggle-to-adapt-in-competitive-market-1.472896>.

Littérature scientifique

AL QAYDI Saif, 2016, "The Status and Prospects for Agriculture in the United Arab Emirates (UAE) and their Potential to Contribute to Food Security", *Journal of Basic & Applied Sciences*, n°12, p. 155-163

AMERY Hussein A., 2015, *Arab Water Security: Threats and Opportunities in the Gulf States*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

CARIOU Alain, 2020, « Les techniques d'irrigation dans la péninsule Arabique : de la tradition oasienne millénaire à la révolution des périmètres irrigués », *Artefact*, n° 12, p.203-229.

CARIOU Alain, 2017, "Liwa : The Mutation of an Agricultural Oasis into a Strategic Reserve Dedicated to a Secure Water Supply for Abu Dhabi", dans LAVIE Émilie et MARSHALL Anaïs (ed.), *Oases and Globalisation. Ruptures and Continuities*, Cham, Springer, p. 213-225.

CARIOU Alain, 2017, « "Crise de l'eau" et changement de cap des politiques agricoles dans les pays du Golfe. Le cas des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite », communication, 2^e Congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans, Paris, Inalco, 6 juillet 2017.

CARIOU Alain, 2010, *La Mise en valeur de l'écosystème aride, le cas des oasis d'El Aïn et de Liwa*, Atelier d'études oasiennes, Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi.

Autres sources

BAKER MCKENZIE, 2020, « UAE Foreign Direct Investment Law : Update on Positive List », mis en ligne le 21 avril 2020, consulté le 17 mars 2021.

BAKER MCKENZIE, 2019, « UAE Approves Foreign Ownership over 122 Business Activities », mis en ligne le 8 juillet 2019, consulté le 17 mars 2021.

BAYWA, 2018, "Flagship project in the Emirates: BayWa and Al Dahra harvest first premium tomatoes in the desert", *Market Screener*, mis en ligne le 24 septembre 2018 sur https://m.marketscreener.com/BAYWA-AG-435730/news/Flagship-project-in-the-Emirates-BayWa-and-Al-Dahra-harvest-first-premium-tomatoes-in-the-desert-27304595/?utm_medium=RSS&utm_content=20180924, consulté le 27 avril 2019.

BAYWA, 2017, "Germany's BayWa and Al Dahra expand their value chain with €30 million agribusiness in Abu Dhabi", https://www.baywa.com/en/press/press_releases/group/news/article/germany-s-baywa-and-al-dahra-expand-their-value-chain-with-30-million-agribusiness-in-abu-dhabi/, publié le 7 mars 2017, consulté le 27 avril 2019.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, 1978, *Agriculture en zone aride. Le Centre expérimental agricole d'Al Ain, Abu Dhabi*, Paris.

Documentation produite par des entreprises et des organisations émanant de celles-ci

AASHIRVAAD, 2019, <https://www.aashirvaad.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

ABDULLA AL AMOUDI FOODS, 2021, <http://www.aafst.com>, consulté le 22 juin 2021.

Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC), 2019, "Fertilizers", <https://adnoc.ae/adnoc-fertilizers>, consulté le 6 avril 2019.

ACTAVA TRADING, 2019, <https://actavatrading.com>, consulté le 30 décembre 2019.

Adani-Wilmar, 2021, <https://www.fortunefoods.com>, consulté le 22 août 2021.

ADNOC, 2014, "Oil and gas services in Abu Dhabi", *The Business Year*, Abu Dhabi, consulté en ligne le 25 janvier 2021 sur <https://www.thebusinessyear.com/uae-abu-dhabi-2014/oil-gas-services-in-abu-dhabi/forum>.

AFA (Asian Farmers' Association), asianfarmers.org, consulté le 11 mai 2018.

AGTHIA, 2021, "Our Journey", <https://www.agthia.com/our-story>, consulté le 6 septembre 2021.

AGTHIA, 2019, <http://agthia.com> consulté le 1^{er} novembre 2019.

AKHMEDOV Aziz, 2020, <https://azizakhmedov.net>, consulté le 3 février 2020.

Al Ain Dairy, 2016, "Our History", [alain-dairy.com](http://alainfarms.com/en/about), <http://alainfarms.com/en/about>, consulté en octobre 2018.

AL DAHRA, www.aldahra.com, consulté en octobre 2018 et janvier 2020.

AL DAHRA BAYWA AGRICULTURE, 2019, *Mahalli*, <https://www.mahalli.ae>, consulté le 27 avril 2019.

Al Faisaliah, 2019, <https://www.alfaisaliah.com>, consulté le 28 octobre 2019.

Al Ghurair Foods, 2019, *Product Catalogue*, distribué au salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï, le 20 février 2019.

Allana, 2020, <http://www.allana.com>, consulté le 3 février 2020.

Almaya, 2019, <https://www.almaya.ae>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

Alrawabi Dairy, 2021, <https://www.alrawabidairy.com>, consulté le 22 juin 2021.

Al Wathba Marionnet, 2019, <https://www.awmpalms.com>, consulté le 6 avril 2019.

Amal Al Khair, 2019, <http://dates.amalalkhair.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

ARLA FOODS, 2016, « Arla to sell Rynkeby Foods A/S to Eckes-Granini Group », communiqué de presse publié le 19 mai 2016 sur <https://www.arla.com/company/news-and-press/2016/pressrelease/arla-to-sell-rynkeby-foods-a-s-to-eckes-granini-group-1410392> consulté le 28 octobre 2019.

ASMAK, 2019, <http://www.asmak.biz>, consulté le 6 avril 2019.

ASSOCIATION FRANÇAISE INTERPROFESSIONNELLE DE L'OLIVE (AFIDOL), 2011, « Le marché des produits agroalimentaires aux Émirats arabes unis », *Market Oléa*, n° 17 (septembre), 8 p. Consulté en ligne sur <https://afidol.org/wp-content/uploads/Market-Olea-17-marche-des-produits-agro-aux-EAU.pdf> le 25 janvier 2020.

ATYAB FOOD INDUSTRIES, 2019, <http://www.atyabbakery.com>, consulté le 26 novembre 2019.

BRF, 2019, *Halal Portfolio*, distribué le 20 février 2019 au salon Gulfood, World Trade Center, Dubaï

BUSINESS STANDARD, 2020, <https://www.business-standard.com/company/l-t-foods->

27387/financials-profit-loss, consulté le 3 février 2020.

CAPITAL RICE, 2021, <http://www.capitalrice.com>, consulté le 22 juin 2021.

Daawat, 2021, <https://www.daawat.com>, consulté le 22 juin 2021

DAIRY AND BEEF SOLUTIONZ-PAKISTAN, 2014, <https://pk.linkedin.com/in/dairy-and-beef-solutionz-pakistan-9b9ba19b>, consulté le 19 février 2021.

DEVAAYA, 2016, <http://devaaya.co>, consulté le 1^{er} novembre 2016.

DP World, 2021, <https://www.dpworld.com/about-us/our-locations>, consulté le 25 juin 2021.

DP World Limassol, 2020, <https://www.dpworldlimassol.com>, consulté le 1^{er} février 2020

Dubai PR Network, 2016, "GCC food imports to reach US\$ 53.1 billion in 2020", *Gulfood*, consulté le 22 octobre 2016 sur <http://www.gulfood.com/Content/GCC-Food-Imports-to-Reach-AED-194-Billion-in-2020>.

EMIRATES HYDROPONICS FARM, 2017, <http://www.emiratesfarms.com>, consulté le 5 juillet 2017.

FISH FARM, 2019, <https://www.fishfarm.ae>, consulté le 10 août 2020.

General Mills, 2020, *2019 Annual Report*, publié sur <https://investors.generalmills.com/financial-information>, consulté le 3 février 2020.

General Mills, 2019, <https://www.generalmills.co.in> consulté le 1^{er} novembre 2019.

GRAND MILLS, 2019, <http://www.grandmillsuae.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

GULF & SAFA DAIRIES ABU DHABI Co., 2014, gulfsafa.com/en, onglets "Who We Are" et "Company Profile" consultés le 13 juin 2018.

HALCROW, 2010, "Who we are", *Halcrow (Internet Archive)*, <https://web.archive.org/web/20100304135306/http://www.halcrow.com/Who-we-are>, consulté le 14 juillet 2020.

HORTI DAILY, 2018, "UAE : Al Dahra BayWa greenhouse officialy opened", publié le 29 octobre 2018 sur <https://www.hortidaily.com/article/9036970/uae-al-dahra-baywa-greenhouse-officially-opened>, consulté le 27 avril 2019.

HORTI DAILY, 2018, "Abu Dhabi: Cultivation started in Al Dahra BayWa greenhouse", <https://www.hortidaily.com/article/6045784/abu-dhabi-cultivation-started-in-al-dahra-baywa-greenhouse>, publié le 14 septembre 2018, consulté le 27 avril 2019.

IFFCO, 2019, <http://www.iffco.com>, consulté le 1^{er} novembre 2019.

INTERMARKETS, 2021, <http://intermarkets.jo>, consulté le 22 juin 2021.

JENAN, 2017, "Our Projects", *jenaan.com*, <http://www.jenaan.com/projects>, consulté en octobre 2018.

KRBL, 2019, brochure de présentation du rizier distribuée au salon Gulfood, World Trade Center de Dubaï, 20 février 2019.

Laïta, 2019, <http://www.laita.com> consulté le 29 octobre 2019.

LOULIS MILLS, 2018, « Toshevo », <https://www.loulismills.gr/en/toshevo>, consulté le 6 septembre 2021.

LT, 2021, <http://www.ltgroup.in> consulté le 23 août 2021

Matcofoods, 2021, <http://matcofoods.com>, consulté le 22 juin 2021.

Matcorice, 2016, <http://www.matcorice.com> consulté le 4 mai 2016

MIRAK, 2017, mirakgroup.com, consulté le 5 juillet 2017.

Mutlu Makarna, 2021, « A propos de nous », <https://www.mutlumakarna.com.tr/a-propos-de-nous.html>, consulté le 23 août 2021.

Olam Group, 2020, <https://www.olamgroup.com/products/food-staples/dairy.html>, consulté le 2 janvier 2020.

Oman Flour Mills, 2020, *Financial Report Q2-2019*, <http://omanflourmills.com/reports>, consulté le 3 février 2020.

IV- Publications sur l'externalisation de la production agricole

Publications générales sur les investissements dans le foncier agricole et cas autres que les É.A.U.

CHAPONNIÈRE Jean-Raphaël et al., 2011, « Les investissements agricoles de la Chine. Une source d'inquiétudes ? », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 71-83, DOI 10.3917/afco.237.0071.

CLAPP Jennifer, ISAKSON S. Ryan, 2018, *Speculative Harvests*, Rugby, Practical Action Publishing, 168 p., tout partic. le chap. 4, "Farmland as a New Asset Class", p. 82-105.

COTULA Lorenzo, OYA Carlos, CODJOE Emmanuel A., et al., 2014, "Testing Claims about Large Land Deals in Africa: Findings from a Multi-Country Study", *Journal of Development Studies*, vol. 50, n° 7, p. 903-925.

DEININGER Klaus, BYERLEE Derek, 2011, *Rising Global Interest in Farmland: Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Washington, Banque mondiale.

DE LA CHESNAIS Éric, 2013, « La Roumanie, nouvel eldorado pour l'achat de terres agricoles », *Le Figaro*, mis en ligne sur <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/04/28/20002-20130428ARTFIG00152-la-roumanie-nouvel-eldorado-pour-l-achat-de-terres-agricoles.php> le 28 avril 2013, consulté le 13 juillet 2021.

DEMISSIE Fassil, 2014, "The new scramble over Africa's farmland: an introduction", *African Identities*, vol. 12, n° 1, p. 1-7.

EKERS Michael, 2018, "Financiers in the forests on Vancouver Island, British Columbia: On fixes and colonial enclosures", *Journal of Agrarian Change*, vol. 19, n° 2, p. 270-294, DOI : 10.1111/joac.12294.

FAIRBAIRN Madeleine, LACHANCE Jim, TEIGEN DE MASTER Kathryn, ASHWOOD Loka, 2020, "In vino veritas, in aqua lucrum: Farmland investment, environmental uncertainty, and groundwater access in California's Cuyama Valley", *Agriculture and Human Values*, DOI : 10.1007/s10460-020-10157-y.

FAO, 2015, « L'investissement étranger dans l'agriculture », *FAO.org*, mis en ligne sur fao.org/economic/est/questions-dactualite/investissement/fr, consulté le 14 mars 2021.

GABAS Jean-Jacques, 2011, « Les investissements agricoles en Afrique. Introduction thématique », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 45-55. DOI 10.3917/afco.237.0045.

GUNNOE Andrew, 2014, "The Political Economy of Institutional Landownership: Neorentier Society and the Financialization of Land", *Rural Sociology*, vol. 79, n° 4, p. 478-504, DOI : 10.1111/ruso.12045

LANGFORD Alexandra, SMITH Kiah, LAWRENCE Geoffrey, 2020, "Financialising governance? State actor engagement with private finance for rural development in the Northern Territory of Australia", *Research in Globalization*, DOI : 10.1016/j.resglo.2020.100026

OUMA Stefan, 2015, "Getting in between M and M' or: How farmland further debunks financialization", vol. 5, n° 2, p. 225-228.

ROCHEGUDE Alain, 2011, « La terre, objet et condition des investissements agricoles. Quels droits fonciers pour l'Afrique ? », *Afrique contemporaine* 2011/1 (n° 237), p. 85-96, DOI 10.3917/afco.237.0085.

SCOONES Ian, HALL Ruth, BORRAS Jr Saturnino M. et al., 2013, "The Politics of Evidence: Methodologies for Understanding the Global Land Rush", *Journal of Peasant Studies*, vol. 40, n° 3, p. 469-483, DOI: 10.1080/03066150.2013.801341.

SIPPEL Sarah Ruth, LAWRENCE Geoffrey, BURCH David, 2017, "The Financialization of Farming: The Hancock Company of Canada and its Embedding in Rural Australia", *Transforming the Rural*, p. 3-23, DOI : 10.1108/S1057-19220170000024001.

SIPPEL Sarah Ruth, LARDER Nicolette, LAWRENCE Geoffrey, 2016, "Grounding the financialization of farmland: perspectives on financial actors as new land owners in rural Australia", *Agriculture and Human Values*, vol. 34, n° 2, p. 251-265, DOI : 10.1007/s10460-016-9707-2.

SIPPEL Sarah Ruth, 2017, "Financialising farming as a moral imperative? Renegotiating the legitimacy of land investments in Australia", *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 50, n° 3, p. 549-568, DOI : 10.1177/0308518X17741317.

WARDELL Jane, 2016, "Australia's Rinehart and China's Shanghai CRED agree on deal for Kidman cattle empire", *Reuters*, mis en ligne le 9 octobre 2016, consulté le 14 mars 2021.

Sources générales qui emploient la notion d'accaparement des terres

BLAS Javier, 2008, « UN warns of food 'neo-colonialism' », *Financial Times*, mis en ligne le 20 août 2008 sur <https://www.ft.com/content/3d3ede92-6e02-11dd-b5df-0000779fd18c> et consulté le 21 juillet 2021.

GEENEN Sara, HÖNKE Jana, 2014, "Land grabbing by mining companies: Local contentions and state reconfiguration in South Kivu (DRC)", in ANSOMS An, HILHORST Thea (eds.), *Losing your land: Dispossession in the Great Lakes*, Woodbridge (Angleterre), James Currey, p. 58-81.

GRAIN, 2016, *Accaparement mondial des terres agricoles en 2016 : ampleur et impact*, annexe 1 « Transactions foncières », 136 p., consulté le 25 janvier 2021 sur

<https://www.grain.org/media/W1siZiIsIjIwMTYvMDcvMTEvMTZfMjRfNTdfMzg5X0xhbmRncmFiX2RlYWxzXzIwMTVfRlJfQW5uZXhlXzFfZmluYWwucGRml1d>.

GRAIN, 2008, "Seized: The 2008 landgrab for food and financial security", *Grain*, <https://www.grain.org/article/entries/93-seized-the-2008-landgrab-for-food-and-financial-security>, mis en ligne le 24 octobre 2008, consulté le 25 mars 2020.

LA VIA CAMPESINA, 2011, "La Via Campesina opposes land grabbing at the UN Committee on Food Security", *La Via Campesina*, <https://viacampesina.org/en/la-via-campesina-opposes-land-grabbing-at-the-un-committee-on-food-security/>, mis en ligne le 14 juillet 2011, consulté le 25 mars 2020.

STIENNE Agnès, 2015, « Vol de terres en Éthiopie », mis en ligne sur <http://blog.mondediplo.net/2013-11-18-Vol-de-terres-en-Ethiopie> le 18 novembre 2013, mis à jour et augmenté le 19 juin 2015, consulté en décembre 2015.

Discussion de la notion d'accaparement des terres

ABUBAKARI Ahmed, ABUBAKARI Zaid, GASPARATOS Alexandros, 2019, "Labelling large-scale land acquisitions as land grabs: Procedural and distributional considerations from two cases in Ghana". *Geoforum*, 105, p. 191-205.

AREZKI Rabah et al., 2011, « La "course aux terres". Quelques éclairages empiriques », *Afrique contemporaine*, 2011/1 (n° 237), p. 131-134. DOI 10.3917/afco.237.0131.

BLANC Pierre, 2019, interventions dans « Cultures Monde », émission du 21 février 2019 radiodiffusée sur *France Culture* : « S'approprier la terre : du libéralisme au néocolonialisme », écoutée le 16 juillet 2021 sur <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/vivre-de-la-terre-44-la-terre-arable-au-coeur-des-rivalites-de-puissance>.

COCHET Hubert, 2018, "Capital-labour separation and unequal value-added distribution: repositioning land grabbing in the general movement of contemporary agricultural transformations", *Journal of Peasant Studies*, vol. 45, n° 7, p. 1410-1431.

DIENG Rama Salla, 2019, "'Gone Native?': Reflections of a Feminist Tightrope Walker's Research on 'Land Grabbing' and the Dilemmas of 'Fieldworking' While Parenting", *Women Researching in Africa*, p. 27-50.

GRIFFON Michel, 2011, « Les phénomènes de land grabbing. Un rendez-vous historique pour les agricultures africaines ? », *Afrique contemporaine* 2011/2 (n° 238), p. 29-41. DOI 10.3917/afco.238.0029, consulté le 18 juillet 2015.

OUMA Stefan, 2014, "Situating global finance in the Land Rush Debate: A critical review", *Geoforum*, vol. 57 (novembre), p. 162-166, DOI : 10.1016/j.geoforum.2014.09.006 (consulté le 1^{er} mars 2021).

Documents produits par des entreprises liées aux É.A.U. et qui investissent dans le foncier agricole à l'étranger

AFRICA ATLANTIC, 2012, "Inclusive and innovative development in West Africa", consulté sur <https://landmatrix.org/media/uploads/africaatlanticcomhomehtml.pdf> le 3 février 2021.

AL AIN HOLDING, 2020, "Board of Directors", *Al Ain*, <https://alainholding.ae/board-of-directors>, consulté le 16 février 2020.

AL DAHRA EUROPE, 2019, "About", <https://www.aldahrafagavi.com>, consulté le 30 janvier 2021.

ATLANTIC HOLDINGS, 2014, "We are Atlantic Holdings", <http://www.atlantic.holdings/home-parallax/meet-the-team>, consulté le 3 février 2021.

ATLANTIC TRUST HOLDING, 2015, "Atlantic Holding Farms and Processing Ltd", consulté le 3 février 2021 sur <http://atlantictrustholding.com>.

Informations sur des investisseurs émiratis dans les secteurs de l'agro-business ou du transport

AL-QAYDI Saif S., 2014, "Food security in the United Arab Emirates; the Role of the State in Overseas

Farm Crops Production", *American Journal of Scientific and Educational Research*, vol. II, n° 1, p. 172-183.

ANONYME, 2020, "Agthia elects Khalifa Sultan Al Suwaidi as new chairman", *Khaleej Times* (Dubai), mis en ligne le 7 mai 2020 sur <https://www.khaleejtimes.com/business/local/agthia-elects-khalifa-sultan-al-suwaidi-as-new-chairman>, consulté le 20 janvier 2021.

ANONYME, 2018, « L'émirati Al Qudra cherche à renégocier sa convention d'investissement avec l'État », *Challenge*, mis en ligne le 11 juillet 2018 et consulté le 25 janvier 2021 sur <https://www.challenge.ma/lemirati-al-qudra-cherche-a-renegocier-convention-dinvestissement-letat-97707>.

AREND Geoffrey, 2016, "Why Issa Baluch matters", *Flying Typers*, vol. 15, n° 30, 11 avril 2016, consulté sur <http://www.aircargonews.com/0416/FT160411/Why-Issa-Baluch-Matters.html> le 3 février 2021.

EMIRATES INVESTMENT GROUP (EIG), 2021, <https://eig.ae>, consulté le 19 février 2021.

EURONEWS, 2018, entretien du directeur de l'ESMA, Abdullah Al Maeeni, mis en ligne le 7 septembre 2018 et consulté le 26 février 2021 sur <https://fr.euronews.com/2018/09/07/tourisme-et-alimentation-halal-en-pleine-croissance>.

Houssam Mahmoud, 2021, CV, consulté sur <https://ae.linkedin.com/in/houssam-mahmoud-b274354> le 20 janvier 2021.

Houssam Mahmoud, 2013, « Al Dahra Agriculture », présentation au Centro de Investigaciones sobre Desertificación (CIDE) de Valence, consulté le 20 janvier 2021 sur http://www.europeanforage.org/files/CIDE%20congress/Seville%202013/15-HOUSSAM_MAHMOUD%20-%20CEO%20of%20Aldhara.pdf.

Salmeen Al-Ameri, 2021, CV, consulté sur <https://ae.linkedin.com/in/salmeen-al-ameri>, le 20 janvier 2021.

SAVAGE Rachel, 2018, « Abraaj: retour sur la faillite retentissante d'un géant du capital-investissement », *Jeune Afrique*, mis en ligne le 30 octobre 2018 et consulté le 23 février 2021 sur <https://www.jeuneafrique.com/mag/645988/economie/abraaj-retour-sur-la-faillite-retentissante-dun-geant-du-capital-investissement>.

SHARIF Arif, HALL Camilla, 2010, "Dubai names Emirates head as chairman of Dubai World", *Bloomberg*, mis en ligne le 13 décembre 2010 sur <https://www.bloomberg.com/news/articles/2010-12-12/dubai-ruler-replaces-dubai-world-management-emirates-chairman-takes-over>, consulté le 25 juin 2021.

SIPPEL Sarah Ruth, 2015, "Food security or commercial business? Gulf State investments in Australian agriculture", *Journal of Peasant Studies*, vol. 42, n° 5, p. 981-1001.

WAM, 2019, "Sheikh Hamdan approves Dubai Silk Road strategy", *Khaleej Times*, mis en ligne le 2 mars 2019, consulté le 23 février 2021 sur <https://www.khaleejtimes.com/news/government/sheikh-hamdan-approves-dubai-silk-road-strategy>.

WORLD GOVERNMENT SUMMIT, 2016, "H.E. Ahmad Bin Byat", consulté le 3 février 2021 sur <https://www.worldgovernmentsummit.org/events/annual-gathering/2016/speaker-detail/h.e.-ahmad-bin-byat>.

Articles de presse et dépêches sur des projets émiratis d'externalisation de la production agricole

ALGERIE PRESSE SERVICE, 2019, « Projet Dounia Parc : précisions du Ministère des Finances », *APS*, mis en ligne le 28 mars 2019 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.aps.dz/economie/87419-projet-dounia-parc-les-informations-sur-des-versements-au-groupe-emirati-eiic-denuees-de-tout-fondement>.

ALGHOUL Rola, SALMAN Nour, 2018, "Al Dahra acquires assets of PKB Korporacija in Serbia for Euro 150 million", *WAM*, <http://wam.ae/en/details/1395302712464>, mis en ligne le 7 octobre 2018, consulté le 18 mars 2020.

AMOKRANE Imène, 2014, « Une journée à "Dounia Parc" », *Liberté* (Alger), mis en ligne le 14 novembre 2014 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.liberte-algerie.com/reportage/une-journee-a-dounia-parc-214121>.

ANONYME, 2017, « Parc Dounia : l'expérience du divertissement et de l'agriculture », *El Watan* (Alger), mis en ligne le 29 mars 2017 sur <http://agroecologie-algerie.org/parc-dounia-l'experience-du-divertissement-et-de-l'agriculture> et consulté le 26 janvier 2021.

ANONYME, 2007, « Investissements : les Émiratis entrent en force sur le marché algérien », *L'Orient-Le*

Jour (Beyrouth), mis en ligne le 8 août 2007 et consulté le 26 janvier 2021 sur https://www.lorientlejour.com/article/567239/InvestissementsLes_Emiratis_entrent_en_forcesur_le_marche_algerien.html.

BENYOUREF Nadia, 2008, « Al Qudra : le holding concrétise doucement ses projets au Maroc », *Le Matin* (Casablanca), 27 février 2008, consulté sur <https://farmlandgrab.org/5913> le 25 janvier 2021.

BOUZIDI Nachida, 2010, « Les investissements arabes au Maghreb : quel bilan ? », *Afkar/Idées*, n° 26, été 2010, p. 66-68, consulté le 26 janvier 2021 sur https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/afkar/afkar-26/investissements_arabes_maghreb_fra.pdf.

CHALABI Bouzid, 2018, « Les fermes pilotes à l'abri de toute convoitise », *L'Expression* (Alger), mis en ligne le 28 mai 2018 sur <http://www.lexpressiondz.com/nationale/les-fermes-pilotes-a-labri-de-toute-convoitise-293280> et consulté le 26 janvier 2021.

DERENS Jean-Arnault, 2015, « Les Émirats arabes unis trouvent en Serbie une nouvelle terre promise », *Le Temps* (Lausanne), <https://www.letemps.ch/monde/emirats-arabes-unis-trouvent-serbie-une-nouvelle-terre-promise>, mis en ligne le 9 avril 2015, consulté le 25 mars 2020.

EL DAHAN Maha, FICK Maggie, 2014, "UAE-Egypt alliance expands to desert wheat venture", *Reuters*, <https://www.reuters.com/article/egypt-emirates-wheat/uae-egypt-alliance-expands-to-desert-wheat-venture-idUSL6N0TP1MA20141205>, mis en ligne le 5 décembre 2014, consulté le 17 février 2020.

FECTEAU André, 2012, "On Toshka New Valley's mega-failure", *Egypt Independent*, <https://www.egyptindependent.com/toshka-new-valleys-mega-failure-slideshow>, mis en ligne le 26 avril 2012, consulté le 18 février 2020.

HANDAOUI Karim, 2017, « L'Émirati Al Dahra investit 156 millions de DH dans les pommes et fleurs d'Azrou », *Challenge.ma*, mis en ligne le 27 avril 2017 et consulté le 14 mars 2021.

HOPE Bradley, 2008, "Al Qudra to buy 400,000 hectares of farmland", *The National* (Abu Dhabi), mis en ligne le 26 août 2008, consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.farmlandgrab.org/post/view/2470-al-qudra-to-buy-400-000-hectares-of-farmland>.

LAZIC Živan, 2013, « Serbie : les Émirats arabes unis à l'assaut des riches terres de Voïvodine », *Republika*, trad. Papović Jovana, mis en ligne le 20 février 2013 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-lesemirats-arabes-unis-a-l-assaut-des-riches-terres-de-voivodine>, consulté le 24 mars 2020.

MALEK Caline, 2012, "Arab States must invest in Central Asian farmland", *The National* (Abu Dhabi), 8 mai 2012.

SALAH-AHMED Amira, 2011, "Toshka: a new deal for Egypt", *Daily News Egypt*, <https://www.dailynewssegypt.com/2011/06/08/toshka-a-new-deal-for-egypt>, mis en ligne le 8 juin 2011, consulté le 18 février 2020.

SALAMI Youcef, 2018, « Pas d'investisseurs étrangers dans les fermes », *Liberté* (Alger), mis en ligne le 19 mai 2018 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://www.liberte-algerie.com/actualite/pas-dinvestisseurs-etrangers-dans-les-fermes-293150>

TANJUG, 2019, "Al Dahra gradi biogasna postrojenja u Beogradu" (Al Dahra to build biogas plants in Belgrade), *Blic*, <https://www.blic.rs/biznis/privreda-i-finansije/al-dahra-gradi-biogasna-postrojenja-u-beogradu-novi-vlasnik-pkb-planira-izgradnju/ne87ll2>, mis en ligne le 16 novembre 2019, consulté le 25 mars 2020.

UROSEVIC D., 2009, « Voïvodine : les oligarques, nouveaux grands propriétaires fonciers », *Dnevnik*, trad. Jasna Andjelić, mis en ligne le 10 mars 2009 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/voivodine-les-oligarques-nouveaux-grands-proprietaires-fonciers>, consulté le 24 mars 2020.

WAM, 2007, "Al Qudra Holding team in Morocco", *WAM (Emirates News Agency)*, mis en ligne le 31 août 2007 sur <http://wam.ae/en/details/1395227916869> et consulté le 25 janvier 2021.

Autres documents sur des projets d'externalisation émiratis et leur réception par la population du pays-cible

Algérie

FERHAT Yazid, 2018, « Dounia Parc : l'Algérie à nouveau devant l'arbitrage international », *Maghreb*

émergent, mis en ligne le 15 avril 2018 et consulté le 26 janvier 2021 sur <https://maghrebemergent.net/dounia-parc-l-algerie-a-nouveau-devant-l-arbitrage-international>.

Égypte

BESKLETKO Aleksey, OMBODI Anna, 2018, "Wheat in the Desert Operation – Al Dahra Holding Experience", interview with Juliette Efendieva, *Latifundist.com*, <https://latifundist.com/en/interview/409-operatsiya-pshenitsa-v-pustyne-opyt-al-dahra-holding>, mis en ligne le 18 juillet 2018, consulté le 17 février 2020.

Eurasie

KAZANSUMMIT, 2011, <https://www.kazansummit.com/eng/summit/kazansummit2011>, publié le 21 juin 2011, consulté le 22 janvier 2021.

Maroc

ANONYME, 2020, "Green Morocco Plan increases Morocco's agricultural output", *Oxford Business Group*, consulté sur <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/bearing-fruit-sector-development-plan-makes-concrete-gains-challenges-reaching-full-potential> le 19 février 2021.

Pakistan

LOONEY Robert, 2014, "Agrarian Mirage : Gulf Foreign Direct Investment in Pakistan's Agricultural Sector", *Middle East Institute*, mis en ligne le 1er octobre 2014 sur https://www.mei.edu/publications/agrarian-mirage-gulf-foreign-direct-investment-pakistans-agricultural-sector#_ftn4 et consulté le 19 février 2021.

Roumanie

BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT, 2021, « Project Al Dahra Romania », *European Bank for Reconstruction and Development*, mis en ligne le 17 juin 2021 sur <https://www.ebrd.com/work-with-us/projects/psd/51960.html> et consulté le 14 juillet 2021.

JOAGRI, 2018, « 57 000 ha, la plus grande ferme d'Europe à vendre », *AgriAvis*, mis en ligne le 28 mars 2018 sur <https://agriavis.com/actualite.php> et consulté le 14 juillet 2021.

Serbie

AMBASSADE DE FRANCE EN SERBIE (Service économique), 2018, *De l'autre côté de l'UE : nouvelles agro-agri de Serbie*, Lettre du conseiller agricole n° 5 (juin), p. 5-6, consulté le 27 mars 2020 sur la page <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/6d8e609a-1683-4c72-9cd5-1b5e774aa43b/files/04b0612e-7a92-46c5-bf0a-953e54cf3489>.

B92, 2012, « Serbie : les agriculteurs bloquent les routes de Voïvodine », trad. CASSONNET Florentin, mis en ligne le 26 avril 2012 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-les-agriculteurs-bloquent-les-routes-de-voivodine>, consulté le 25 mars 2020.

B92, 2011, « Serbie : le gouvernement finit par céder aux agriculteurs », trad. RICO Simon, mis en ligne le 3 juin 2011 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-le-gouvernement-finit-par-ceder-auxagriculteurs>, consulté le 25 mars 2020.

BRIDGE Sam, 2018, "UAE's Al Dahra signs \$172m deal for Serbian farming assets", *Arabian Business*, <https://www.arabianbusiness.com/banking-finance/405867uaes-al-dahra-signs-172m-deal-for-serbian-farming-assets>, mis en ligne le 20 octobre 2018, consulté le 26 mars 2020.

DOLAPCEV Vanja, 2018, « Sand heavier than soil : UAE venture on agricultural land in Serbia », *European Western Balkans*, <https://europeanwesternbalkans.com/2018/10/29/sand-heavier-soil-uae-venture-agricultural-land-serbia>, mis en ligne le 29 octobre 2018, consulté le 26 mars 2020.

EKO-PANČEVAČKI RIT, 2019, <https://www.facebook.com/ekoudruzenje.borca/posts/29684831765589>

83, posté sur Facebook le 8 août 2019, consulté le 26 mars 2020.

INSAJDER, 2019, "Oglašena prodaja zemljišta državnog PKB-a: Početna cena hektara osam puta veća nego što je platila Al Dahra" (« Vente annoncée des terres de PKB par l'État : prix de départ par hectare huit fois plus élevé que celui payé par Al Dahra »), *Insajder*, <https://insajder.net/sr/sajt/tema/13915/>, mis en ligne le 28 mars 2019, consulté le 18 mars 2020.

INSAJDER, 2018, "Vojin Lazarević postavljen za novog direktora Al Dahre Irig, kupca PKB-a" (« Vojin Lazarević nommé nouveau directeur d'Al Dahra Irig, l'acquéreur de PKB »), *Insajder*, <https://insajder.net/sr/sajt/tema/12343>, mis en ligne le 17 octobre 2018, consulté le 18 mars 2020.

KAS Brahim, COURMONT Barthélemy, 2016, « Les investissements arabes en Serbie : réalité économique ou politique ? », *Géoéconomie*, 2016/2, n° 79, p. 95-109, DOI : 10.3917/geoec.079.0095, consulté en mars 2020.

LALOS Vesela, 2011, « Serbie : comment Belgrade a pillé les richesses de la Voïvodine », *Danas*, trad. Persa Aligrudić, mis en ligne le 16 septembre 2011 par *Le Courrier des Balkans*, <https://www.courrierdesbalkans.fr/serbie-comment-belgrade-a-pille-lesrichesses-de-la-voivodine>, consulté le 24 mars 2020.

Table des matières

Remerciements.....	4
Sommaire.....	6
Introduction générale.....	8
1. La sécurité alimentaire : un enjeu essentiel dans un monde globalisé.....	8
2. La sécurité alimentaire : un concept en débat	10
2.1. Les institutions internationales contre les politiques d'autosuffisance alimentaire.....	11
2.2. Un concept discuté par le monde académique.....	12
2.3. Un concept peu utilisé en géographie	15
3. L'approche géographique de Jean Gottmann pour l'étude de la sécurité alimentaire.....	24
3.1. Les grands principes de la géographie de Jean Gottmann.....	24
3.2. Jean Gottmann, source d'inspiration pour une réflexion sur la sécurité alimentaire	27
4. Une approche gottmannienne de la sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis (É.A.U.).....	29
4.1. Globalisation aux É.A.U. et sécurité alimentaire	30
4.2. Les É.A.U. à la recherche d'une autosuffisance alimentaire	33
5. Méthodologie et organisation du travail de recherche	34
5.1. Les objectifs scientifiques du travail doctoral	35
5.2. La grande variété des sources utilisées.....	35
5.3. L'apport de Jean Gottmann pour la mise en œuvre méthodologique du travail de recherche.....	37
Partie I - La sécurité alimentaire : approche théorique et état de l'art	39
I-1. Un historique du concept de sécurité alimentaire.....	40
I-1.1. L'élaboration du concept de sécurité alimentaire à la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974.....	40
-Un concept qui répondait aux intérêts de trois groupes d'acteurs.....	40
-La définition de la sécurité alimentaire mondiale : un reflet des intérêts des firmes transnationales, en particulier américaines	42
-Une analyse gottmannienne du remplacement du paradigme de l'autosuffisance par celui de la sécurité alimentaire	47
-Une conception de la sécurité alimentaire relayée par les grandes institutions mondiales	48
I-1.2. Entre confirmation et révision du concept de sécurité alimentaire dans les années 1990.....	50
-Un paradigme entériné par l'Accord sur l'Agriculture de 1994.....	50

-Une analyse gottmannienne du droit international établi en 1994	53
-La redéfinition de la sécurité alimentaire en 1996 : continuité ou révolution ?	54
I-2. La sécurité alimentaire, un concept qui rencontre ses limites	57
I-2.1. Une mise en œuvre incomplète	57
-L'économie mondialisée, théâtre de l'affrontement entre des groupes d'acteurs rivaux	57
-Des droits de douane encore élevés en dépit de l'Accord sur l'Agriculture de 1994	59
-Un détournement du paradigme de la sécurité alimentaire mondiale : la régionalisation des échanges	60
-La pêche, un secteur à part dans le système alimentaire global ?	61
I-2.2. La critique théorique des fondements du concept de sécurité alimentaire.....	64
-Un concept fondé sur le « mythe de la rareté » selon Stephen J. Scanlan.....	64
-Le commerce international : un obstacle à la sécurité alimentaire ?	66
-La sécurité alimentaire, un concept qui ne cesse de se complexifier.....	70
I-2.3. La critique du concept et des stratégies de sécurité alimentaire au regard du développement durable	70
-La critique de la « sécurité alimentaire mondiale » au regard du pilier économique du développement durable	72
-La critique de la mondialisation de l'agriculture intensive et industrielle au regard des piliers social et environnemental du développement durable	75
-La pêche : les préoccupations environnementales et leurs conséquences économiques	81
-Une gouvernance mondiale de l'agriculture et de l'alimentation à réinventer	82
I-2.4. Les crises des années 2000 et 2010, un bouleversement du système alimentaire global ?.....	86
-Les facteurs des crises : un débat parmi les chercheurs	87
-Les conséquences des crises : entre promotion de la souveraineté alimentaire et multiplication des IDE dans l'agriculture.....	93
I-3. Les caractéristiques du système alimentaire global	98
I-3.1. Un système alimentaire global en construction ou en désintégration ?.....	98
I-3.2. Identification de quelques propriétés du système alimentaire global.....	99
-L'homogénéité du système	99
-La connectivité croissante du système et l'intensification des flux	100
-La vulnérabilité du système	100
Conclusion de la partie I : la sécurité alimentaire, un enjeu global, et ses implications pour les É.A.U.....	102
Partie II - La sécurisation des importations	106

II-1. Les sources d'information sur les importations alimentaires des É.A.U.....	110
II-1.1. Richesse et limites de la base de données de Chatham House sur le commerce des ressources	110
II-1.2. La réalisation de relevés de prix et de provenance des produits dans les commerces.....	113
II-2. La structure des importations de denrées alimentaires aux É.A.U.....	113
II-2.1. Un alourdissement de la facture des importations interrompu par une baisse récente.....	113
II-2.2. La stabilité des pays fournisseurs.....	116
II-2.3. Une transition alimentaire en cours ?	117
II-2.4. Les importations de produits de l'horticulture	120
-Cinq fournisseurs majeurs de fruits, presque tous riverains de l'océan Indien ou du golfe Arabo-Persique	121
-Deux fruits principaux dans les importations des É.A.U. : les pommes et les dattes	122
-Des marchés spécifiques dominés par un pays.....	122
-Quatre fournisseurs majeurs de légumes, tous asiatiques.....	124
II-2.5. Les importations de viande	128
-La viande de bœuf	129
-La viande de volaille.....	131
-La viande de mouton.....	132
-La viande de porc	133
-Importations de viande et certification halal.....	133
II-2.6. Les importations de produits laitiers.....	135
-Le voisin saoudien, un fournisseur majeur de produits laitiers	136
-Des pays proches des É.A.U. et positionnés sur une catégorie particulière de produit laitier	137
-Deux régions lointaines en concurrence pour l'accès au marché émirati : les grands pays de l'Océanie et l'Europe de l'Ouest.....	138
II-2.7. Les importations de céréales	140
-Le riz	141
-Le blé.....	146
-Les autres céréales.....	148
II-3. L'organisation du système d'approvisionnement en produits importés.....	149
II-3.1. Les É.A.U. dans le modèle gravitaire du commerce du blé	150
-La méthode.....	150
-Résultats et interprétation des écarts au modèle	151

III-3.2. L'équipement, une clé pour comprendre l'organisation des importations.....	153
-L'équipement portuaire et industriel aux É.A.U.	153
-Les réseaux portuaires façonnés par des sociétés émiraties : l'exemple d'Al Dahra	159
III-3.3. Iconographie gottmannienne et immigration	161
II-4. Une organisation des importations qui présente des fragilités	164
II-4.1. Des vulnérabilités au niveau des pays fournisseurs	164
-Des menaces potentielles sur l'approvisionnement en riz	164
-La défaillance d'un fournisseur majeur peut-elle être compensée ?.....	165
II-4.2. Des vulnérabilités sur le trajet	167
II-5. Le contrôle du système	168
II-5.1. Le poids des groupes étrangers dans les importations alimentaires des É.A.U..	168
-Le riz	169
-La farine de blé	171
-Les pâtes.....	172
-Les produits laitiers.....	172
-Les poulets congelés et découpés et préparations surgelées à base de poulet	174
-Le maïs en conserve	175
II-5.2. Les stratégies gouvernementales.....	176
-La maîtrise de lieux névralgiques	176
-Le contrôle des réseaux et des flux	180
Conclusion de la partie II.....	183
Partie III- Le développement de l'agriculture et de la pêche aux Émirats arabes unis	186
III-1. Le cloisonnement du littoral et de l'intérieur des terres dans les États de la Trêve : un facteur d'insécurité alimentaire grave à partir des années 1930	188
III-1.1. La technologie comme clé du développement agricole et halieutique	188
-Contraintes et opportunités des conditions climatiques, hydrologiques et pédologiques.....	189
-Le débat sur la richesse des ressources halieutiques de la région.....	191
III-1.2. De faibles investissements dans l'agriculture et la pêche au temps du protectorat britannique	193
-La géographie agricole des Émirats de l'avant-pétrole : une faible artificialisation des milieux et deux types d'agriculture	194
-La pêche : un secteur vital pour les plus petits émirats	196
III-1.3. L'agriculture et la pêche au temps du protectorat : un développement sans moyens techniques et financiers	197
-L'organisation de l'agriculture oasienne autour de la maîtrise de l'eau	197

-Une pêche artisanale face à la pêche industrielle étrangère	199
III-1.4. Les dangers du clivage entre villes du littoral et oasis de l'intérieur à partir des années 1930	201
-Des villes très tôt intégrées à des systèmes alimentaires extérieurs	202
-Des villes côtières alimentant leur arrière-pays et mettant en danger l'agriculture oasienne	202
-Le cloisonnement entre espaces littoral et intérieur, source d'une famine pendant la Seconde Guerre mondiale.....	204
III-2. Le maintien du cloisonnement entre littoral et intérieur dans les années 1950 et 1960	208
III-2.1. Un développement agricole importé par la Grande-Bretagne	208
-Un développement pour lutter contre la malnutrition des populations côtières.....	209
-L'émigration des populations du littoral face aux mauvaises conditions de vie.....	209
-La querelle de Buraymi, événement déclencheur du développement agricole.....	210
III-2.2. Deux foyers de développement agricole dans les années 1950 et 1960.....	213
-Dans l'émirat d'Abu Dhabi, un sursaut de l'agriculture oasienne à Al Ain	214
-L'émergence de l'agriculture moderne dans les émirats du Nord.....	214
III-2.3. Les transformations de l'agriculture par l'administration britannique	215
-L'introduction de nouvelles pratiques.....	216
-L'introduction de nouvelles cultures.....	216
III-2.4. La persistance de la cloison entre littoral et intérieur et le renforcement de cloisons entre les émirats	218
-Le manque d'infrastructures de transport pour la circulation des denrées.....	218
-Une agriculture moderne déconnectée des sociétés locales	220
-Le renforcement de la place des importations au détriment des produits du pays	222
III-3. La présidence de Cheikh Zayed : un essor agricole insuffisant pour l'approvisionnement de la population.....	227
III-3.1. L'exploitation des ressources en hydrocarbures : des possibilités nouvelles pour le développement d'une agriculture moderne et de la pêche	228
-Le financement de la recherche et les transferts de technologie	228
-La production d'intrants pour l'agriculture à partir d'hydrocarbures.....	230
-L'investissement dans la pêche	231
-L'aménagement de nouveaux territoires agricoles	232
-Une ambition nationale née du développement agricole d'Al Ain	235
III-3.2. La reconfiguration de la géographie de l'agriculture et de la pêche aux É.A.U..	236
-Le basculement du développement agricole en faveur de l'émirat d'Abu Dhabi.....	236
-Abu Dhabi : l'émirat des nouveaux territoires de l'expérimentation agronomique	239

III-3.3. Une recomposition des territoires étroitement liée aux révolutions techniques de l'agriculture et de la pêche émiraties	242
-Le périmètre irrigué, un nouveau modèle de développement agricole en rupture avec l'agriculture oasienne	243
-L'industrialisation de l'élevage	246
III-3.4. Une recomposition des territoires agricoles sans résultat significatif sur l'autosuffisance alimentaire	248
-Un front pionnier qui intègre les systèmes productifs agricoles à l'économie mondialisée.....	248
-Une mondialisation qui aide à la pénétration des marchés par les denrées importées au lieu de soutenir la vente des produits du pays	249
III-4. La disparition récente de pans entiers de la production et l'évolution du cloisonnement qui facilite l'émergence de secteurs spécifiques	254
III-4.1. Des facteurs divers qui portent un coup d'arrêt au développement de l'agriculture et de la pêche aux É.A.U.....	254
-L'agriculture émiratie handicapée par la faiblesse de l'armature urbaine	254
-Les difficultés des horticulteurs émiratis à rentabiliser leur production	255
-Le manque d'enracinement social de l'agriculture émiratie : des conséquences environnementales.....	256
-Une surpêche inquiétante	268
III-4.2. De nouveaux bouleversements de la géographie de l'agriculture et de la pêche qui témoignent de la non-durabilité du développement.....	271
-L'effondrement de la production des principales régions agricoles des É.A.U. dans les années 2010	272
-Les efforts des émirats du Nord pour protéger la pêche	277
III-4.3. Les mutations du secteur agricole depuis la mort de Cheikh Zayed.....	277
-Des mutations du développement agricole liées à la réorganisation institutionnelle de l'action publique	278
-La priorité donnée à l'élevage	279
-Une nouvelle stratégie dans les années 2010 : le développement des cultures hydroponiques	292
-L'aquaculture, une solution pour l'avenir face aux faiblesses du secteur de la pêche ?	305
III-4.4. Une autosuffisance alimentaire qui reste hors de portée.....	307
-La Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2051	309
-Production et compétitivité-prix de l'agriculture émiratie.....	312
-Le bilan le plus récent de l'agriculture abu-dhabienne	314
Conclusion de la partie III	315

Partie IV - L'externalisation de la production agricole : une solution pour les É.A.U. ?	319
IV-1. Comprendre l'externalisation de l'agriculture par les firmes émiraties.....	319
IV-1.1. Les finalités différenciées de l'externalisation par les firmes émiraties de l'agro-business	319
IV-1.2. Les stratégies d'externalisation des É.A.U. au travers du cadre gottmannien ...	322
IV-1.3. Comprendre comment se dirigent les flux d'investissements grâce aux concepts de circulation et d'iconographie	325
IV-1.4. L'externalisation de l'agriculture émiratie, une dynamique inscrite dans un phénomène global	329
-Les investissements transnationaux dans l'agriculture : un sujet de controverses politiques et scientifiques.....	330
-Une piste de recherche pour mieux comprendre les IDE agricoles : le cadre d'analyse de John R. Commons	333
IV-1.5. La nécessité de recouper des sources multiples	334
IV-2. Les motivations de l'externalisation de la production agricole et alimentaire par les É.A.U.	335
IV-2.1. Deux hypothèses en débat pour expliquer les investissements de l'agro-industrie à l'extérieur du territoire émirati.....	335
-Des firmes qui se projettent à l'étranger dans le cadre d'une stratégie d'État ?.....	336
-Se projeter à l'étranger pour se libérer d'une réglementation nationale contraignante ?.....	344
IV-2.2. L'externalisation : un droit des É.A.U. ou une pratique néocoloniale ?.....	354
-Entre la souveraineté alimentaire des É.A.U. et celle des pays-cibles	354
-Les IDE émiratis de l'agro-industrie : un accaparement des terres dans le cadre d'une stratégie impérialiste ?.....	359
-Des stratégies entrepreneuriales complexifiées par un nécessaire compromis entre des objectifs économiques et sociaux.....	362
IV-3. Le choix des pays-cibles par les investisseurs émiratis.....	366
IV-3.1. Une corrélation plus faible qu'attendue entre niveau de développement et concrétisation des IDE	366
IV-3.2. Des investissements qui peuvent être facteurs d'instabilité politique dans certains pays en développement.....	370
IV-3.3. Le cas des investissements dans les ex-républiques soviétiques et yougoslaves et dans les anciens pays satellites de l'URSS	372
IV-3.4. La fragilité de l'assise foncière de nombreux projets.....	376
Conclusion de la partie IV.....	378
Conclusion générale	381
1. La spécificité d'une recherche sur la sécurité alimentaire aux Émirats arabes unis	381

1.1. La problématique générale et les hypothèses	381
1.2. Les principaux résultats de la recherche	382
1.3. L'intérêt de l'approche de Jean Gottmann pour cette recherche	383
1.4. Questions et enjeux posés pour des recherches futures	386
2. Une réflexion sur la théorie de Jean Gottmann.....	390
2.1. Jean Gottmann, un penseur de son temps	390
2.2. La nécessité d'un élargissement du cadre conceptuel	390
Annexes.....	395
Annexe n° 1 : le modèle gravitaire du commerce du blé	395
Annexe n° 2 : historique des importations, productions et circulations des denrées alimentaires aux Émirats.....	397
Annexe n° 3 : trente projets d'IDE émiratis dans l'agriculture	398
Bibliographie	399
Table des matières	418